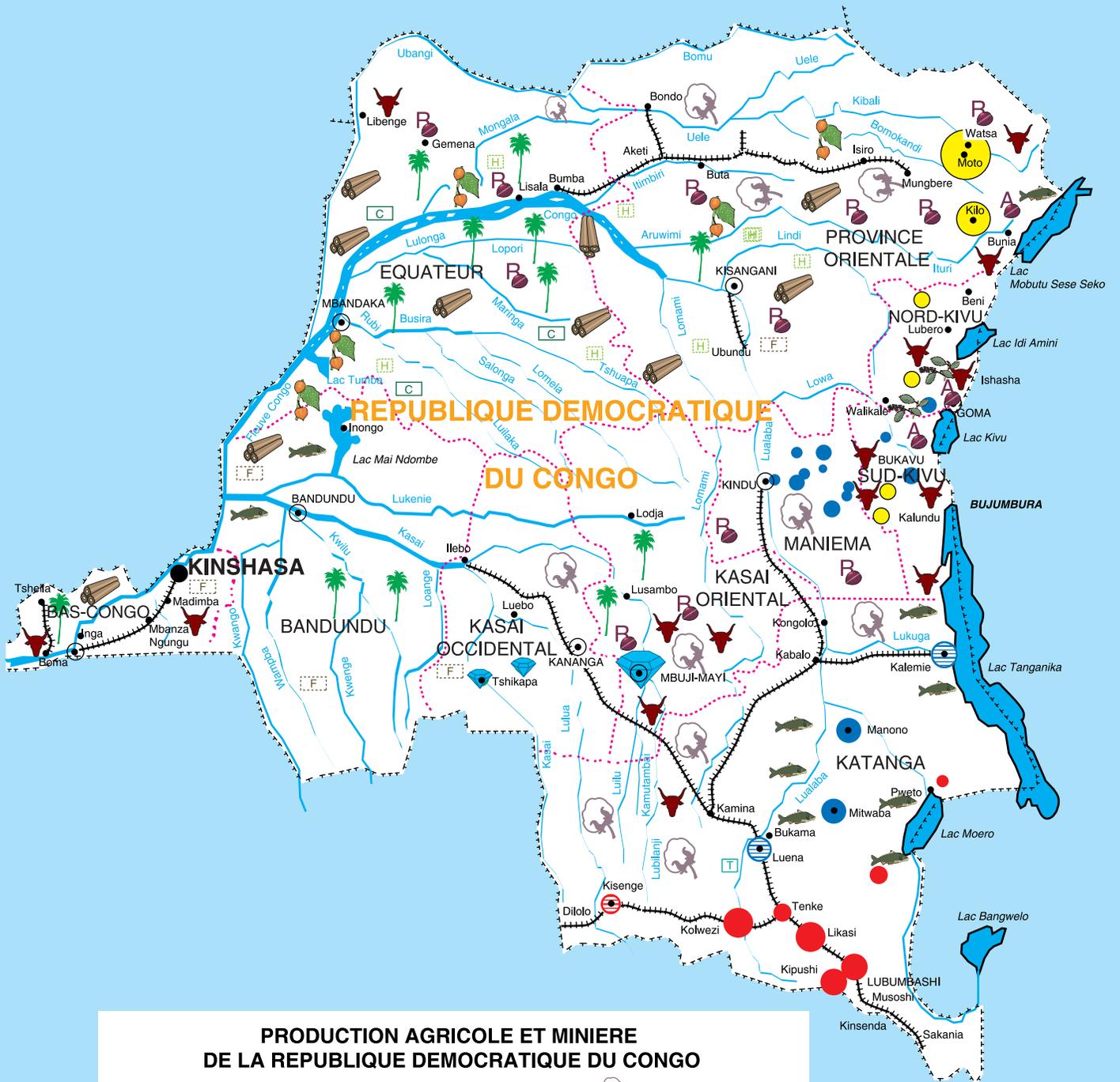


RAPPORT ANNUEL 2004 - 2005



**BANQUE
CENTRALE DU
CONGO**

Siège de la Banque Centrale du Congo à Kinshasa.



**PRODUCTION AGRICOLE ET MINIERE
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

- | | | |
|-------------------------------------------|---------|--------------|
| Or | Fibre | Coton |
| Diamant | Copal | Thé |
| Cuivre, cobalt, zinc | Hévéas | Palmarais |
| Cassitérite, wolfram, colombo - tantalite | Tabac | Café-Arabica |
| Charbon | Pêche | Café-Robusta |
| Manganèse | Elevage | Cacao |
| Chemins de fer | Bois | |

HAUTE DIRECTION DE LA BANQUE EN 2004 ET 2005



J-C. MASANGU MULONGO
Gouverneur



Nestor DIAMBWANA
Vice-Gouverneur

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Siège social :

563, Boulevard Colonel Tshatshi
B.P. 2697
KINSHASA I
Télécopie : (243) 813 010 898
Site web : www.bcc.cd

Directions Provinciales :

Bandundu, Boma, Bukavu, Goma, Kananga, Kindu, Kisangani, Lubumbashi, Mbandaka et Mbuji-Mayi.

Agences autonomes :

Ilebo, Kamina, Kasumbalesa, Kikwit, Matadi et Tshikapa, .

Bureau de représentation à Bruxelles (Belgique) :

Avenue des Arts, 50
1040 BRUXELLES
Téléphone : + 32 (0) 2 502 58 00
Téléfax : + 32 (0) 2 502 67 07
Télex : 61810

Agences mandataires par Province :

- *Inkisi, Mbanza-Ngungu, Muanda, Tshela (Bas-Congo)*
- *Kenge, Inongo (Bandundu)*
- *Basankusu, Boende, Bumba, Gbadolite, Gemena, Lisala, Zongo (Equateur)*
- *Bunia, Buta, Isiro (Province Orientale)*
- *Beni, Butembo, Goma (Nord Kivu)*
- *Kindu (Maniema)*
- *Kabinda, Lodja, Mwene-Ditu (Kasaï Oriental)*
- *Tshimbulu (Kasaï Occidental)*
- *Kalemie, Kolwezi, Likasi, Kongolo (Katanga)*
- *Uvira (Sud Kivu).*

BANQUE CENTRALE DU CONGO

LE GOUVERNEUR

Excellence Monsieur le Président de la République,**Concerne : Présentation du Rapport Annuel de la Banque
Centrale du Congo pour les exercices 2004 - 2005.**

L'honneur m'échoit de Vous transmettre le Rapport Annuel de la Banque Centrale du Congo pour l'année reprise en concerne.

Ce document est subdivisé en deux parties. La première retrace l'évolution de la situation dans les quatre principaux secteurs de l'économie, à savoir d'activité réelle, les finances publiques, les relations extérieures et la situation monétaire. La seconde rend compte des états financiers de l'Institut d'Emission dûment certifiés par un Cabinet d'Audit Externe de renommée internationale. Elle présente aussi la composition de l'Administration de la Banque Centrale et ses activités.

La situation économique et financière de la RDC, au cours de l'année sous analyse, a été marquée par la poursuite des politiques amorcées en 2002 dans le cadre du Programme Economique du Gouvernement. Ces politiques ont permis la reprise des activités économiques, entraînant une certaine augmentation des emplois.

Sur le plan de l'activité réelle, il importe de signaler que le taux de croissance du PIB s'est établi à 6,4 % contre 6,7 % en 2004. L'évolution du niveau général des prix a été marquée par une reprise des tensions, attestées par un taux de 21,3 % en 2005 contre 9,2 % en 2004.

S'agissant des opérations financières de l'Etat, elles se sont soldées par un déficit, expliqué principalement par l'accélération des dépenses liées à la sécurisation et à la réunification du pays.

L'évolution du secteur extérieur révèle une amélioration des comptes extérieurs dont le déficit est chiffré à 1,4 % du PIB en 2005 contre 4,2 % en 2004. Par ailleurs, il a été observé sur le marché des changes une appréciation

de la monnaie nationale par rapport au dollar américain, suite à un excédent net de l'offre de devises alimentée notamment par le paiement en devises des fournisseurs locaux du Trésor. Cette situation a entraîné la baisse relative des réserves officielles.

S'agissant de la situation monétaire, elle a été caractérisée par une expansion de la masse monétaire en 2004 et une décélération du rythme de formation des liquidités intérieures en 2005. Cette dernière année a été aussi marquée par la restructuration du marché monétaire. Comme en 2004, la Banque Centrale a continué à maintenir la flexibilité et la positivité de son taux directeur en terme réel.

Je Vous prie d'agréer, **Excellence Monsieur le Président de la République**, mes hommages les plus déférents.



J-C. MASANGU MULONGO
Gouverneur

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION		XVII
PREMIERE PARTIE	L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE, 2004-2005	1
TITRE I	LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	3
	APERCU GENERAL EN 2004 ET 2005	5
CHAPITRE I	LE PRODUIT INTERIEUR BRUT EN 2004	7
I.	EVOLUTION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITE	9
II.	EVOLUTION DU PIB SELON LES EMPLOIS	17
CHAPITRE II	LES PRIX, LES SALAIRES, L'EMPLOI ET L'INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN	19
I.	PRIX INTERIEURS	19
II.	SALAIRES ET EMPLOIS	21
III.	INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN	22
CHAPITRE III	ANALYSE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT EN 2005	23
I.	EVOLUTION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITE	25
CHAPITRE IV	LES PRIX, LES SALAIRES, L'EMPLOI ET L'INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN 2005	39
I.	PRIX INTERIEURS	39
II.	SALAIRES ET EMPLOIS	43
III.	INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN	44
	TABLEAUX ANNEXES DU TITRE I	47
TITRE II	LES FINANCES PUBLIQUES	85
	APERCU GENERAL	86
CHAPITRE I	LES OPERATIONS DU CADRE BUDGETAIRE EN 2004	87
I.	RECETTES COURANTES	87
II.	DEPENSES PUBLIQUES	93
III.	BESOINS ET MOYENS DE FINANCEMENT DES OPERATIONS DU CADRE BUDGETAIRE EN 2004	96
CHAPITRE II	LES OPERATIONS A FINANCEMENT EXTERIEUR SPECIFIQUE EN 2004	98
I.	RECETTES	98
II.	DEPENSES	98
CHAPITRE III	LES OPERATIONS DU CADRE BUDGETAIRE EN 2005	99
I.	RECETTES COURANTES	101
II.	DEPENSES PUBLIQUES	104
III.	BESOINS ET MOYENS DE FINANCEMENT DES OPERATIONS DU CADRE BUDGETAIRE EN 2005	107
CHAPITRE IV	LES OPERATIONS A FINANCEMENT EXTERIEUR SPECIFIQUE EN 2005	108
I.	RECETTES	108
II.	DEPENSES	108
	TABLEAUX ANNEXES DU TITRE II	111

TITRE III	LES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES	141
	APERCU GENERAL	143
CHAPITRE I	COMMERCE EXTERIEUR EN 2004	144
I.	COURS DES MATIERES PREMIERES	144
II.	ECHANGES COMMERCIAUX	145
CHAPITRE II	EVOLUTION DU MARCHE DES CHANGES EN 2004.....	146
I.	EVOLUTION DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHE DES CHANGES	146
II.	EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE.....	146
CHAPITRE III	L'EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS EN 2004	148
I.	COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES.....	149
II.	COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES.....	154
III.	BESOINS ET MOYENS DE FINANCEMENT	155
CHAPITRE IV	DONATIONS EXTERIEURES	156
I.	ASSISTANCE MULTILATERALE	156
II.	ASSISTANCE BILATERALE	157
CHAPITRE V	LA COOPERATION INTERNATIONALE ET SOUS - REGIONALE EN 2004	159
I.	COOPERATION AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES	159
II.	COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	160
III.	COOPERATION SOUS - REGIONALE	161
CHAPITRE VI	RELATIONS EXTERIEURES EN 2005	165
I.	COURS DES MATIERES PREMIERES	165
II.	ECHANGES COMMERCIAUX	166
III.	EVOLUTION DU MARCHE DES CHANGES EN 2005	172
IV.	SITUATION DE LA DETTE EXTERIEURE AU 31 DECEMBRE 2005	174
V.	EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS	179
VI.	DONATIONS EXTERIEURES	186
VII.	COOPERATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE	188
VIII.	VIABILITE DE LA POSITION EXTERIEURE	193
	TABLEAUX ANNEXES DU TITRE III.....	197
TITRE IV	LA MONNAIE ET LE CREDIT	223
	APERCU GENERAL	225
CHAPITRE I	LA SITUATION MONETAIRE	226
CHAPITRE II	LE CREDIT AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS	239
I.	CREDITS A DECAISSEMENT	239
II.	CREDITS D'ENGAGEMENT	240
CHAPITRE III	LE MARCHE MONETAIRE	243
I.	MARCHE EN BANQUE.....	243
II.	MARCHE INTERBANCAIRE.....	245
III.	MARCHE DES TITRES.....	245
CHAPITRE IV	LES INSTITUTIONS FINANCIERES NON BANCAIRES EN 2004	246
I.	SOCIETE FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT (SOFIDE)	246
II.	SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCES (SONAS)	249
III.	FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE (FPI)	248
IV.	INSTITUT NATIONAL DE SECURITE SOCIALE (INSS)	250
CHAPITRE V	LES INSTITUTIONS FINANCIERES NON BANCAIRES EN 2005	252
I.	SOCIETE FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT	252
II.	FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE	253
	TABLEAUX ANNEXES DU TITRE IV.....	255

DEUXIEME PARTIE	L'ADMINISTRATION, LES ACTIVITES ET LES COMPTES DE LA BANQUE	287
CHAPITRE I	L'ADMINISTRATION ET LES ACTIVITES DE LA BANQUE	289
I.	CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	289
II.	HAUTE DIRECTION DE LA BANQUE.....	289
III.	STRUCTURES DE CONTROLE DE LA BANQUE.....	290
IV.	ADMINISTRATION DE LA BANQUE	291
V.	PARTICIPATION DE LA HAUTE DIRECTION AUX REUNIONS INTERNATIONALES	300
VI.	PERSONNEL	300
VII.	FORMATION	302
CHAPITRE II	LA POLITIQUE DU CREDIT ET DU CHANGE EN 2004 et 2005	305
I.	POLITIQUE DU CREDIT	305
II.	POLITIQUE DU CHANGE	309
CHAPITRE III	LE BILAN ET LE COMPTE DES PERTES ET PROFITS POUR L'EXERCICE 2004	309
I.	BILAN AU 31 DECEMBRE 2004	309
II.	COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2004	314
CHAPITRE IV	LE BILAN ET LE COMPTE DES PERTES ET PROFITS POUR L'EXERCICE 2005	316
I.	BILAN AU 31 DECEMBRE 2005.....	316
II.	COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2005	320
CHAPITRE V	LES CADRES DIRIGEANTS DE LA BANQUE EN 2005	322
	LISTE DES BANQUES CREATRICES DE MONNAIE ET DES INSTITUTIONS FINANCIERES NON BANCAIRES	329

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES..... 334

LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES

PREMIERE PARTIE L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE, 2004-2005

TITRE I	LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
1.1	Produit Intérieur Brut nominal et déflateur du PIB	8
1.2	Taux de croissance en volume de différents secteurs et de leurs branches d'activité économique	8
1.3	Utilisation du Produit intérieur brut en valeur réelle	17
1.4	Variations en pourcentage de l'indice des prix à la consommation à Kinshasa.....	19
1.5	Contribution des composantes dans la formation des prix intérieurs en 2004	20
1.6	Evolution de l'Indice de Développement Humain (IDH).....	23
1.7	Taux de croissance en volume de différents secteurs et de leurs branches d'activité économique	25
1.8	Utilisation du Produit Intérieur brut (en pourcentage du PIB à prix courants)	37
1.9	Variations en pourcentage de l'indice des prix à la consommation à Kinshasa (indice BCC)	40
1.10	Contribution des composantes dans la formation des prix intérieurs en 2005	41
1.11	Evolution des prix des carburants terrestres en 2005.....	43
1.12	Evolution de l'Indice du Développement Humain (IDH)	45

ANNEXES STATISTIQUES TITRE I

I.1	Taux de croissance en volume de différents secteurs et de leurs composantes (variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)	49
I.2	Utilisation du Produit Intérieur Brut (en pourcentage du PIB à prix courants)	50
I.3	Produit intérieur brut	51
I.4	Produit national brut et revenu national (en millions de CDF à prix courants)	52
I.5	Contribution de différents secteurs au produit intérieur brut (valeurs ajoutées en millions de CDF à prix courants)	53
I.6	Contribution de différents secteurs au produit intérieur brut (valeurs ajoutées en millions de CDF aux prix de 2000)	54
I.7	Utilisation du Produit Intérieur Brut (en millions de CDF courants)	55
I.8	Utilisation du Produit Intérieur Brut (en millions de CDF aux prix de 2000)	56
I.9	Compte des opérations courantes de l'Etat (En millions de CDF à prix courants)	57
I.10	Compte de capital et financier de l'Etat (en millions de CDF à prix courants).....	58
I.11	Formation brute de capital fixe (en millions de CDF à prix courants).....	59
I.12	Formation brute de Capital Fixe (en millions de CDF aux prix de 2000)	60
I.13	Compte extérieur de l'économie (en millions de CDF courants)	61
I.14	Evolution des indices d'activité économique (base 1990 = 100)	62
I.15	Importations et estimation de la production commercialisée de principaux produits alimentaires (en milliers de tonnes)	63
I.16	Production vivrière, élevage, sylviculture, pêche et chasse	64
I.17	Production agro-industrielle (tonnes).....	65
I.18	Production minière et métallurgique.....	66
I.19	Principales productions manufacturières.....	67
I.20	Indice de la production des industries manufacturières.....	69
I.21	Production, exportation et consommation intérieure de ciment (en tonnes)	70
I.22	Production de la raffinerie de pétrole (en tonnes)	71

I.23	Consommation des produits pétroliers (en m ³)	71
I.24	Production et consommation d'électricité par province (en milliers de Mwh)	73
I.25	Production et consommation d'eau et d'électricité.....	73
I.26	Consommation d'électricité par Secteur (en millions de KWh)	74
I.27	Activités de principaux organismes de transport (en millions d'unités)	75
I.28	Marchandises manutentionnées dans les principaux ports (en milliers de tonnes).....	76
I.29	Communications téléphoniques	76
I.30	Indice des prix à la consommation des ménages à Kinshasa (Base 1989 = 100) ..	77
I.31	Indices des prix de détail à Kinshasa (Base décembre 1993 = 100)	77
I.32	Indices des prix de détail à Kinshasa établis par la Banque Centrale du Congo (Base août 1995 = 100)	78
I.33	Variations des indices des prix à la consommation	79
I.34	Effectifs des travailleurs de l'administration publique et du secteur privé (en milliers d'unités)	80
I.35	Salaire réel dans le secteur privé et dans l'administration publique (base 100 = 2000)	81
I.36	Répartition par province des salariés affiliés à l'INSS (en pourcentage).....	82
I.37	Evolution des prix des produits pétroliers (en CDF/litre).....	83

TITRE II LES FINANCES PUBLIQUES

2.1	Opérations intégrées des Administrations Publiques (en milliers de CDF)	87
2.2	Importance relative de différentes catégories des recettes courantes	88
2.3	Structure des dépenses courantes par Ministère et Institution	95
2.4	Besoins de financement des opérations du cadre budgétaire (en milliers de CDF)..	96
2.5	Couverture des besoins de financement des opérations du cadre budgétaire (en milliers de CDF)	97
2.6	Opérations à financement extérieur spécifique (en milliers de CDF)	99
2.7	Importance relative de différentes catégories des recettes (en pourcentage)	101
2.8	Structure des dépenses courantes par ministère et institution (en pourcentage).....	106
2.9	Besoins de financement des opérations du cadre budgétaire (en milliers de CDF) ..	107
2.10	Couverture des besoins de financement des opérations du cadre budgétaire	107
2.11	Opérations à financement extérieur spécifique	109
2.12	Recettes publiques au 31 décembre 2005 (en millions de CDF).....	111
2.13	Dépenses publiques au 31 décembre 2005 (en millions de CDF)	112

ANNEXES STATISTIQUES TITRE II

II.1	Opérations intégrées des administrations publiques (en milliers de CDF).....	113
II.2	Importance relative de différentes catégories des recettes courantes	114
II.3	Structure des dépenses courantes par ministère et institution.....	115
II.4	Besoins de financement des opérations du cadre budgétaire (en milliers de CDF)	116
II.5	Couverture des besoins de financement des opérations du cadre budgétaire (en milliers de CDF)	117
II.6	Opérations à financement extérieur spécifique (en milliers de CDF)	118
II.7	Importance relative des finances publiques dans l'économie (en milliers de CDF)	119
II.8	Situation des opérations des administrations publiques (en milliers de CDF)	120
II.9	Prévisions des recettes budgétaires de l'Etat (en milliers de CDF).....	121
II.10	Recettes courantes des administrations publiques (en milliers de CDF)	122
II.11	Prévisions des recettes des contributions sur le commerce extérieur (en milliers de CDF)	123
II.12	Recettes des contributions sur le commerce extérieur (en milliers de CDF).....	124
II.13	Prévisions des recettes des contributions sur les revenus ⁽¹⁾ (en milliers de CDF) .	125

II.14	Recettes des contributions sur les revenus (en milliers de CDF)	126
II.15	Prévisions des recettes des contributions sur biens et services (en milliers de CDF)	127
II.16	Recettes des contributions sur biens et services (en milliers de CDF)	128
II.17	Cours du cuivre, valeur de base et droits de sortie	129
II.18	Taxes et contributions versées au Trésor par la GECAMINES et son personnel (en milliers de CDF)	130
II.19	Evolution des effectifs payés par l'Etat/répartition par ministère (situation à la fin de l'année)	131
II.20	Budget des dépenses courantes de l'Etat/répartition par ministère (en milliers de CDF)	132
II.21	Exécution du budget des dépenses courantes de l'Etat/répartition par ministère (en milliers de CDF)	133
II.22	Dépenses courantes de l'Etat/par nature (en milliers de CDF)	134
II.23	Budget des dépenses en capital de l'Etat/répartition par ministère (en milliers de CDF)	135
II.24	Budget des dépenses en capital de l'Etat/répartition des crédits de paiement par secteur (en milliers de CDF)	136
II.25	Exécution du budget des dépenses en capital de l'Etat/répartition par ministère (en milliers de CDF)	137
II.26	Dépenses publiques en capital du cadre budgétaire/répartition par secteur (en milliers de CDF)	138
II.27	Encours de la dette publique libellée en monnaie nationale (en milliers de CDF)	139
II.28	Couverture des besoins nets de financement de l'Etat (en milliers de CDF)	140

TITRE III**LES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES**

3.1	Evolution du taux de change à Kinshasa (CDF/1USD)	148
3.2	Evolution du taux de change dans les grandes villes du pays (CDF/1 USD)	148
3.3	Composantes de la balance de paiements (en millions de USD)	149
3.4	Structure des exportations ⁽¹⁾ (en millions de USD)	150
3.5	Structure des importations (en millions de USD)	152
3.6	Répartition des opérations sur les services (en millions de USD)	153
3.7	Répartition des opérations sur les revenus (en millions de USD)	153
3.8	Evolution des transferts courants (en millions de USD)	154
3.9	Evolution du compte de capital et d'opérations financières (en millions de USD)	155
3.10	Provenance des donations extérieures d'origine publique (en millions de USD)	158
3.11	Donations d'origine multilatérale (en millions de USD)	159
3.12	Type des donations d'origine bilatérale (en millions de USD)	159
3.13	Stock de la dette extérieure au 31 décembre 2005 (en millions de USD)	177
3.14	Le service et les arriérés de la dette extérieure au 31 décembre 2005 (en millions de USD)	179
3.15	Composantes de la balance de paiements (en millions de USD)	180
3.16	Structure des exportations (en millions de USD)	181
3.17	Structure des importations (en millions de USD)	182
3.18	Répartition des opérations sur les services (en millions de USD)	183
3.19	Répartition des opérations sur les revenus	184
3.20	Evolution des transferts courants (en millions de USD)	185
3.21	Evolution du compte de capital et d'opérations financières (en millions de USD)	186

ANNEXES STATISTIQUES TITRE III

III.1	Cours de principaux produits minéraux intéressant l'économie congolaise	199
III.2	Cours des principaux produits végétaux intéressant l'économie congolaise	200
III.3	Evolution des indices des cours de matières premières (Indice 1990 = 100)	201
III.4	Répartition des exportations par principaux pays de destination (Valeur C.I.F.) ...	202
III.5	Répartition des importations par principaux pays fournisseurs (Valeur F.O.B.)	203
III.6	Balance commerciale	203
III.7	Evolution des termes de l'échange (base : 1990 = 100)	204
III.8	Exportations des principaux produits végétaux et animaux	204
III.9	Dettes extérieures (en milliers de XDR)	205
III.10	Balance générale de paiements (en millions de XDR)	206
III.11	Balance générale de paiements (en millions de XDR)	207
III.12	Solde de la balance générale de paiements (en millions de XDR)	208
III.13	Répartition des recettes d'exportation de marchandises par groupe d'entreprises (en milliers de XDR)	209
III.14	Répartition des paiements d'importation de marchandises par mode de financement (en millions de XDR)	210
III.15	Répartition des recettes d'exportation de marchandises par produit (en milliers de USD)	211
III.16	Répartition des paiements d'importation de marchandises par groupe d'utilisations sur ressources propres (en milliers de XDR)	212
III.17	Cours interbancaires de devises (en CDF/ 1 USD)	213
III.18	Ecart entre les taux de change interbancaires et parallèles (Taux fin période)	214
III.19	Balance des règlements financiers (en millions de XDR)	215
III.20	Balance des règlements financiers (en millions de XDR)	216
III.21	Solde de la balance générale de Paiements (en millions de XDR)	217
III.22	Répartition des recettes d'exportation de marchandises par groupe d'entreprises (en milliers de XDR)	218
III.23	Répartition des paiements d'importation de marchandises par mode de financement (en millions de XDR)	219
III.24	Répartition des recettes d'exportation de marchandises par produit (en milliers de XDR)	220
III.25	Répartition des paiements d'importation de marchandises par groupe d'utilisations sur ressources propres (en milliers de XDR)	221

TITRE IV**LA MONNAIE ET LE CREDIT**

4.1	Composantes et contreparties de la base monétaire (en millions de CDF)	227
4.2	Composantes de la masse monétaire (en millions de CDF)	236
4.3	Contreparties de la masse monétaire (en millions de CDF)	237
4.4	Contribution des contreparties dans la variation de la masse monétaire (variation en %)	239
4.5	Crédits aux entreprises et aux particuliers (en millions de CDF)	241
4.6	Evolution des transactions et des taux du marché monétaire (avant la restructuration)	244
4.7	Evolution des transactions et des taux du marché monétaire (après la restructuration)	244
4.8	Evolution du Billet de Trésorerie (en millions de CDF)	246
4.9	Evolution des taux de rémunération du Billet de Trésorerie	246
4.10	Situation résumée de la Société Financière de Développement (en CDF)	247
4.11	Situation résumée de la Société Nationale d'Assurances (en milliers de CDF)	248
4.12	Situation résumée du Fonds de Promotion de l'Industrie (en CDF)	249
4.13	Situation résumée de l'Institut National de Sécurité Sociale (en CDF)	251

ANNEXES STATISTIQUES TITRE IV

IV.1	Situation monétaire intégrée (en CDF)	256
IV.2	Situation monétaire intégrée (en millions de XDR)	257
IV.3	Situation monétaire intégrée (en milliers de CDF)	257
IV.4	Situation monétaire intégrée (en millions de XDR)	258
IV.5	Liquidités monétaires et quasi-monétaires (en CDF)	259
IV.6	Liquidités monétaires et quasi-monétaires en 2005 (en milliers de CDF)	260
IV.7	Origine des variations de la masse monétaire (en CDF)	261
IV.8	Origine des variations de la masse monétaire (en pourcentage).....	262
IV.9	Origine des variations de la masse monétaire en 2005 (en milliers de CDF).....	263
IV.10	Origine des variations de la masse monétaire en 2005 (en pourcentage)	263
IV.11	Ventilation des émissions monétaires en billets et pièces de la Banque Centrale du Congo (en CDF)	264
IV.12	Ventilation des émissions monétaires en Francs Congolais	265
IV.13	Dépôts bancaires à vue/Ventilation par secteur d'activité, catégorie de déposants et province (en CDF)	266
IV.14	Dépôts bancaires à terme/Ventilation par secteur d'activité,catégorie de déposants, régions et échéance (en CDF)	267
IV.15	Type de crédits accordés par les banques et institutions spécialisées (en CDF) ...	268
IV.16	Type de crédit par terme et branche d'activité (en CDF)	269
IV.17	Ventilation des crédits bancaires à décaissement par secteur d'activité	270
IV.18	Ventilation des crédits bancaires à décaissement par branche d'activité (en CDF)	271
IV.19	Ventilation des crédits bancaires de signature par branche d'activité (en CDF)	272
IV.20	Ventilation des crédits bancaires de signature suivant la forme des crédits (en CDF)	273
IV.21	Ventilation des crédits octroyés par les institutions specialisées de crédit par branche d'activité (en CDF)	274
IV.22	Situation monétaire de la Banque Centrale du Congo (en CDF)	275
IV.23	Situation monétaire de la Banque Centrale du Congo en 2005 (en milliers de CDF)	276
IV.24	Situation monétaire des banques créatrices de monnaie (en CDF)	277
IV.25	Situation monétaire des banques créatrices de monnaie en 2005 (en milliers de CDF)	278
IV.26	Réserves de la Banque Centrale du Congo (en CDF)	279
IV.26 bis	Réserves de la Banque Centrale du Congo (en millions de USD).....	280
IV.27	Réserves de la Banque Centrale du Congo en 2005 (en milliers de CDF)	281
IV.28	Situation résumée de l'Institut National de Sécurité Sociale (en CDF)	282
IV.29	Situation résumée de la Société Nationale d'Assurances (en CDF)	283
IV.30	Recettes et dépenses de différentes branches d'assurances (en CDF)	284
IV.31	Situation résumée du Fonds de Promotion de l'Industrie (en CDF)	285
IV.32	Evolution de la base monétaire (en CDF)	286

DEUXIEME PARTIE L'ADMINISTRATION, LES ACTIVITES ET LES COMPTES DE LA BANQUE

I.	Evolution des personnes à charge de la Banque Centrale du Congo	301
II.	Répartition du personnel de la Banque par niveau d'études	301
III.	Personnel formé à l'intérieur du pays	302
IV.	Personnel formé à l'extérieur du pays	303
V.	Répartition des stagiaires par direction en 2004 - 2005	304
VI.	Recettes d'exploitation 2004	314
VII.	Charges d'exploitation 2004	315
VIII.	Recettes d'exploitation 2005	321
IX.	Charges d'exploitation 2005	321

LISTE DES GRAPHIQUES

1.1	Evolution des indices d'activité - Volume de production (base 2000 = 100).....	28
1.2	Indice de consommation en volume (base 2000 = 100).....	30
1.3	Evolution de la valeur ajoutée par secteur d'activité.....	31
1.4	Evolution des indices d'activité - Transports.....	36
1.5	Evolution des emplois du PIB réel.....	38
1.6	Variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation à Kinshasa en 2005.....	41
1.7	Evolution des indices des prix de détail à Kinshasa calculés par l'IRES.....	42
1.8	Marché de l'emploi - taux de chômage.....	44
2.1	Importance relative des opérations du cadre budgétaire dans l'économie.....	100
2.2	Opérations intégrées de l'Etat (en milliers de CDF).....	100
2.3	Importance de différentes catégories des recettes courantes (en pourcentage).....	102
2.4	Importance de différentes catégories des dépenses courantes (en pourcentage).....	105
2.5	Evolution des dépenses en capital à financement extérieur et de celles du cadre budgétaire (en milliers de CDF).....	109
3.1	Evolution des taux de change indicatif et libre en 2004 (CDF/ 1 USD).....	147
3.2	Cours de principaux produits exportés (Base 1990 = 100).....	167
3.3	Cours du cuivre électrolytique à Bruxelles, Londres et New York (en milliers de FB / Tonne métrique).....	168
3.4	Cours de principaux produits minéraux exportés (Base 1990 = 100).....	169
3.5	Cours de principaux produits végétaux exportés (Base 1990 = 100).....	170
3.6	Indice à l'exportation et à l'importation (Indice 2000 = 100).....	171
3.7	Evolution des transactions en devises en 2005 (en millions de USD).....	172
3.8	Evolution des taux de change indicatif et libre en 2005 (CDF/1 USD).....	173
3.9	Répartition du stock de la dette extérieure au 31/12/2005 par catégorie de créanciers.....	178
3.10	Solde de la balance courante (en pourcentage du PIB).....	194
4.1	Evolution du taux de croissance de la masse monétaire (Evolution du taux de croissance de la masse monétaire).....	226
4.2	Situation monétaire intégrée - Engagements (en milliers de CDF).....	227
4.3	Situation monétaire intégrée 2004 - Engagements (en milliers de CDF).....	230
4.4	Situation monétaire intégrée en 2005 - Engagements (en milliers de CDF).....	231
4.5	Situation monétaire intégrée - Engagements (en milliers de CDF).....	232
4.6	Situation monétaire intégrée en 2004 - Avoirs (en milliers de CDF).....	233
4.7	Situation monétaire intégrée en 2005 - Avoirs (en milliers de CDF).....	234
4.8	Situation monétaire de la Banque Centrale du Congo (en milliers de CDF).....	235
4.9	Situation des crédits bancaires par secteur d'activité (en CDF).....	242

AVERTISSEMENT

Tous les chiffres exprimés en Zaïre (ZRZ) et en Nouveau Zaïre (NZ) dans le Rapport 1999 ont été convertis en Franc congolais (CDF). Ces montants correspondent à des valeurs à prix courants, sauf indication contraire.

Les signes conventionnels suivants ont été utilisés dans les tableaux statistiques :

...	renseignement non disponible
-	renseignement nul
p	renseignement provisoire
e	estimation
r	rectifié
a	chiffre inférieur à l'unité
n.d.a.	chiffre non déterminé ailleurs
t	tonne
tm	tonne métrique
m ³	mètre cube
brl	baril
c.s	cotation suspendue
n.c	non communiqué
o.t	once troy
XDR	Droit de Tirage Spécial
USD	Dollar des Etats-Unis
EUR	Euro
GBP	Livre sterling
CDF	Congolese Democratic Franc
Cc	Centime congolais
cts	cents
\$Com	Dollar Comesa
PIR	Programme Intérimaire Renforcé du Gouvernement
PEG	Programme Economique du Gouvernement
CAC	Comité d'Assainissement des Comptes
PPTE	Pays Pauvres très endettés
PIB	Produit intérieur brut

INTRODUCTION

1. Aperçu de l'environnement économique international

La longue phase d'expansion de l'économie mondiale s'est poursuivie en 2004-2005.

En 2004, l'économie internationale a réalisé un taux de croissance de 5,3 %, le plus élevé enregistré depuis plus de quinze ans. Cette performance tient essentiellement au maintien des politiques macroéconomiques appropriées, à la progression de l'emploi, à l'augmentation de la rentabilité des entreprises et aux effets de patrimoine résultant de la hausse des marchés d'actions et des prix immobiliers.

En 2005, la croissance économique mondiale est restée soutenue atteignant 4,8 %, soit un léger recul de 0,5 point par rapport à l'année précédente. La poursuite de la croissance est tributaire de la bonne tenue de l'activité industrielle dans les pays développés et émergents ainsi que de la hausse des prix des matières premières pour les autres pays en voie de développement. Toutefois, d'importants facteurs de risques subsistent, en particulier la flambée des prix du pétrole, l'aggravation des déséquilibres mondiaux, l'instabilité politique, la remontée des taux d'intérêt à long terme dans les pays industrialisés, les effets négatifs des catastrophes naturelles et de grandes endémies.

Quoique élevé, le taux de croissance dans certaines régions, notamment en Afrique où il s'est situé à 5,2 % en 2005 contre 5,5 % une année plus tôt, reste en deçà du niveau requis pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Quant à l'évolution de l'inflation, les données du FMI renseignent une légère accentuation des tensions en 2005, dictée par la hausse des prix de l'énergie. L'indice des prix à la consommation a augmenté, passant de 2,0 % en 2004 à 2,3 % en 2005 dans les économies avancées. Dans les pays émergents et en développement, le niveau général des prix s'est établi à 5,4 % en 2005 contre 5,7 une année plus tôt.

Par ailleurs, le renforcement de la discipline budgétaire aux Etats-Unis et au Japon a permis de réaliser un déficit des administrations publiques moindre qu'en 2004. Rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB), ce déficit représente 3,0 % en 2005 contre 3,5 % en 2004. En Afrique subsaharienne, le solde des finances publiques s'est amélioré, passant d'un déficit de 0,6 % du PIB en 2004 à un excédent de 0,2 % en 2005.

Cependant, le solde négatif de la balance courante mondiale s'est légèrement aggravé, s'établissant à 1,3 % du PIB en 2005 contre 1,0 % en 2004. Cette situation s'explique par l'affaiblissement des exportations dans plusieurs pays.

Dans ce contexte, les mesures préconisées par la communauté internationale vont dans le sens de l'accélération des réformes structurelles, l'amélioration de la gouvernance et l'augmentation de l'offre du pétrole brut. Par ailleurs, il a été suggéré le renforcement des institutions dans certaines régions. En ce qui concerne spécifiquement le continent africain, l'augmentation de l'aide au développement s'avère nécessaire pour soutenir la croissance dans le cadre de la réduction de la pauvreté.

2. Aperçu de l'environnement économique intérieur

Au cours de l'année 2005, la République Démocratique du Congo a poursuivi l'exécution du Programme Economique du Gouvernement entamée depuis avril 2002.

La conclusion de la cinquième revue, laquelle aurait dû intervenir en mars 2004, n'a pu avoir lieu qu'en septembre de la même année. Il en est résulté un retard de six mois dans l'exécution du PEG. Cette situation s'explique par le relâchement observé dans l'exécution des mesures budgétaires et monétaires mises en place respectivement par le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo.

Deux principales évolutions ont caractérisé la conjoncture économique au cours de cet exercice.

La première prend fait et cause dans la recrudescence de l'inflation et de la dépréciation monétaire dont les effets ont continué jusqu'en juillet 2005, hormis le recul observé en juin. Cette évolution tient au retournement de la conjoncture à la suite de la résurgence d'importants déséquilibres budgétaire et monétaire, à partir de septembre 2004.

La seconde est marquée par la réaction favorable de l'économie, à partir du mois d'août de l'année sous revue, aux mesures de désinflation rapide prises dès fin février 2005. Ces mesures ont permis de conclure l'année avec un taux d'inflation légèrement en deçà de l'objectif révisé soit 21,3 % contre 22,6 % et une croissance économique dont le taux se situe à 6,4 % contre une croissance démographique de 3 %. Toutefois, bien que l'inflation soit sous contrôle, sa variabilité n'est pas encore totalement maîtrisée.

Si l'expansion s'est poursuivie, au plan de l'économie réelle, elle ne s'est pas accompagnée toutefois d'une création significative des emplois. Cette situation est principalement relevée dans le secteur formel où le chômage des masses, d'après les statistiques de l'INS, se situerait à plus de 30 %. Par ailleurs, selon le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR), l'incidence de la pauvreté se situerait à 71 %.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit, lequel en pourcentage du PIB s'est situé à 1,2 % en 2005 contre un excédent de

0,7 % en 2004. Il convient, à ce stade, de souligner les efforts de mobilisation des recettes relevés au cours du dernier quadrimestre de l'année sous examen.

L'évolution du secteur extérieur révèle une amélioration des comptes extérieurs dont le déficit s'est chiffré à 1,4 % du PIB en 2005 contre 4,2 % en 2004. Par ailleurs, il a été observé sur le marché des changes une appréciation de la monnaie nationale par rapport au dollar américain, suite à un excédent net de l'offre de devises alimentée pour l'essentiel par le paiement en devises des prestataires locaux des biens et services en faveur du Trésor. Cette situation a affecté le niveau des réserves internationales, lequel a accusé une baisse par rapport à l'année antérieure.

S'agissant du secteur monétaire, il a été marqué par une décélération de l'expansion de l'offre et une légère amélioration de la demande de monnaie nationale. Cependant, le taux de croissance monétaire et le niveau de la vitesse de circulation de la monnaie sont restés bien en deçà de la moyenne observée en 2002 et 2003. Cette situation explique la prudence affichée en matière monétaire, attestée par le maintien des marges importantes de positivité du taux directeur en termes réels.

PREMIERE PARTIE

**L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE
ECONOMIQUE ET FINANCIERE, 2004-2005**

TITRE I

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

APERCU GENERAL EN 2004 ET 2005

Au cours de l'année 2004, l'activité dans le secteur réel reste marquée par la poursuite de la croissance amorcée depuis 2002 grâce aux efforts de stabilisation du niveau général des prix et à la mise en œuvre de certaines réformes structurelles. En effet, le Produit intérieur brut a progressé, en termes réels, de 6,7 % en 2004 contre 5,0 % un an auparavant.

Appréhendée sous l'approche des valeurs ajoutées, cette évolution s'explique essentiellement par l'impulsion donnée par les branches du commerce de gros et de détail, des bâtiments et travaux publics ainsi que de l'agriculture, sylviculture, chasse et pêche. Le processus d'accumulation des richesses entamé depuis 2002 s'est poursuivi : le PIB à prix constant par habitant a progressé de 3,6 % en 2004 contre 3,0 % un an plus tôt. L'amélioration de l'activité a favorisé l'accroissement de l'emploi dans les secteurs manufacturiers, de construction et d'extraction minière. Cette situation résulte de la réalisation de nouveaux investissements dans les secteurs précités.

L'évolution du niveau général des prix a été marquée par une résurgence des tensions inflationnistes particulièrement au dernier quadrimestre. Le taux d'inflation s'est élevé à 9,2 % contre 4,4 % en 2003, confirmant la tendance à l'accélération des prix relevée à partir de septembre 2004. Rapproché à l'objectif initial de l'inflation prévu dans le cadre du PEG, évalué à 6,0 %, le dépassement est de l'ordre de 3,2 points de pourcentage. Cette évolution de l'inflation est consécutive à l'expansion de la base monétaire induite par la reprise d'importants déficits budgétaires couverts par la Banque Centrale suite à la recrudescence des conflits armés à l'Est du pays.

La réalisation d'un taux d'inflation faible et d'un taux de croissance économique élevé constitue les deux principaux objectifs de la politique économique. La stabilité du niveau général des prix contribue à une meilleure visibilité et lisibilité de l'économie : elle canalise les anticipations des agents et favorise l'émergence des déterminants de la croissance économique. Quant à la réalisation d'un taux de croissance élevé, elle contribue, généralement dans un contexte de bonne gouvernance, à la baisse du taux de chômage à travers la création des emplois. Elle permet aussi de lutter contre la pauvreté à travers une meilleure distribution de revenus.

Concernant les salaires réels, ils ont enregistré une progression de 15,4 % et 12,5 %, respectivement dans les secteurs public et privé, en raison du taux moyen annuel d'inflation relativement bas en 2004 par rapport à 2003.

Selon les estimations, l'Indice de Développement Humain (IDH), indicateur qui mesure le bien-être de la population d'un pays, est passé en RDC de 0,385 en 2003 à 0,391 une année après contre une moyenne continentale de 0,485. La légère amélioration de l'IDH au cours de cette année s'explique notamment par les actions qui ont été réalisées en 2004 dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assainissement de l'environnement au profit des populations. Il est à noter que ces résultats auraient été plus satisfaisants n'eussent été les effets décalés et/ou collatéraux de la guerre.

Le rapprochement à la moyenne africaine des pays subsahariens donne les indications suivantes en matière de croissance économique et d'inflation.

	Taux de croissance		Taux de l'inflation (en moyenne annuelle)	
	Afrique au Sud du Sahara	R.D.C.	Afrique au Sud du Sahara	R.D.C.
2004	6,2	6,7	6,1	4,0
2005	6,1	6,4	8,1	21,5

Au cours de l'année 2005, l'économie congolaise s'est caractérisée par un taux de croissance élevé et une inflation nettement supérieure à la moyenne africaine (8,5%).

Quoiqu'en léger repli par rapport à l'année précédente où il s'est situé à 6,7 %, le taux de croissance de 6,4 % réalisé en 2005 est supérieur au taux de croissance démographique (3 %). Il s'accompagne d'une légère hausse du taux de chômage par rapport à 2004, mais nettement inférieur aux années 2000 à 2003. Néanmoins, l'emploi dans le secteur privé s'est inscrit en hausse de 20,1 %, suite notamment à l'implantation de nouvelles unités de production dans les secteurs de services, de l'agriculture et de la manufacture.

Nonobstant la reprise de l'inflation, la croissance s'est maintenue en 2005 et a été déterminée par la poursuite des réformes structurelles entreprises par le Gouvernement. Ces dernières ont conduit notamment à la levée des entraves et à la lutte contre diverses tracasseries administratives ainsi qu'aux révisions des codes minier, forestier, des investissements et du travail.

Examinée sous l'approche de la dépense, cette croissance a été expliquée essentiellement par la formation brute du capital fixe (13,3 %) et la consommation privée (59,5 %).

Vu sous l'approche des valeurs ajoutées, les secteurs suivants ont contribué à la réalisation de cette croissance : (i) Bâtiments et Travaux Publics (37,0 %), (ii) Commerce de gros et de détail (17,7 %), (iii) Agriculture, sylviculture, chasse et pêche (14,5 %), Industries manufacturières (13,8 %) et Industries extractives (8,4 %).

Concernant l'évolution des prix intérieurs, elle a été caractérisée en 2005 par une reprise des tensions inflationnistes. En effet, le niveau général des prix a varié de 21,3 % en glissement annuel et de 21,5 % en moyenne annuelle contre respectivement 9,2 % et 4,0 % une année plus tôt. Ce taux d'inflation à deux chiffres n'a pas permis à la RDC de respecter le critère de convergence macroéconomique fixé par la Sous-Région Afrique Centrale, dans le cadre du programme de coopération monétaire en Afrique (PCMA), soit moins de 10,0 %. Cette situation est imputable principalement à l'augmentation du déficit public causé par les dépenses de sécurisation à la suite de la résurgence des conflits

armés à l'Est du pays. Néanmoins, en isolant les cinq premiers mois concernés par les dépenses liées à ces conflits, le taux d'inflation annualisé se situerait à 6,4 %, soit une progression mensuelle de 0,5 %. En effet, le deuxième semestre a été caractérisé par une décélération de la progression des prix intérieurs. Il y a lieu de noter que l'effet induit des prix des carburants terrestres a été contenu grâce au bon comportement de la monnaie nationale.

L'inflation qui a caractérisé l'année 2005 a eu un impact négatif sur le pouvoir d'achat de la population. En dépit de cette situation, il a été noté un accroissement du salaire réel dans le secteur privé, en raison notamment de l'indexation de salaire appliquée par les entreprises privées, de la révision périodique des salaires conformément aux conventions collectives et des motivations diverses accordées aux travailleurs.

Par contre, le salaire réel dans le secteur public a reculé de 17,7 %. En effet, le salaire nominal n'ayant pas subi de modification, le pouvoir d'achat des travailleurs de l'Administration publique s'est sensiblement amenuisé face à l'augmentation des prix.

CHAPITRE I

LE PRODUIT INTERIEUR BRUT EN 2004

Comme relevé dans l'aperçu général, le PIB à prix constant a connu une expansion de 6,7 % en 2004 contre 5,0 % en 2003. Cette évolution tient du bon comportement de l'activité dans toutes les branches, à l'exception de l'électricité. La contribution significative à la croissance du PIB provient des branches ci-après : Commerce de gros et de détail (38,4 %), bâtiments et travaux publics (26,4 %) et agriculture (14,0 %).

S'agissant du « Commerce de gros et de détail », son bon comportement est le fruit de l'amélioration de l'environnement économique à la suite de la mise en œuvre des programmes économiques et financiers du Gouvernement depuis 2001.

Pour ce qui est de la branche « Bâtiments et Travaux Publics », son regain d'activité résulte de la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures routières et des bâtiments publics ainsi que des constructions des entreprises privées et des ménages.

La désinflation de l'économie observée depuis 2001 s'est traduite par la baisse sensible de la progression nominale de la croissance du PIB courant tel qu'indiqué ci-dessous.

Tableau 1.1 Produit Intérieur Brut nominal et déflateur du PIB

	2002	2003	2004
PIB nominal (en milliards de CDF)	1 922,3	2 284,5	2 817,5
PIB nominal (variation en pourcentage)	36,6	18,8	23,3
Déflateur du PIB	638,8	722,7	835,0
Déflateur du PIB (variation en pourcentage)	32,0	13,1	15,5

Source : C.E.S.C.N.
Cfr. tableau I.6.

Tableau 1.2 Taux de croissance en volume de différents secteurs et de leurs branches d'activité économique

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
I. Secteur des biens	-0,5	-7,3	-0,7	-1,9	-10,5	-0,8	3,1	3,6	4,5
1. Agriculture, sylviculture, élevage, pêche et chasse	-2,9	-2,8	-1,4	-5,1	-14,7	-0,5	0,5	-0,3	2,2
2. Activités extractives et métallurgiques	3,2	-13,9	9,6	7,9	43,1	-9,0	9,9	13,2	1,7
3. Activités de fabrications	-3,4	-21,8	-7,3	4,3	-20,3	-6,4	6,8	-3,6	4,8
4. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	18,9	-10,6	-5,9	10,5	-62,1	-2,8	2,8	6,2	14,4
4. Construction									
II. Secteur des services	-2,3	-1,3	-4,7	-6,8	-6,9	-3,5	4,9	7,9	12,1
1. Commerce de gros et de détail	-0,2	-1,6	-6,7	-11,9	3,3	-1,7	1,7	3,5	13,6
2. Transports, entreposage et communications	-3,5	-8,4	-8,5	-20,7	68,1	-17,3	21,0	27,9	8,6
3. Services marchands	-0,5	-2,0	-6,5	-5,0	-22,4	-5,7	6,1	6,2	7,9
4. Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	-21,2	15,4	21,7	33,6	-56,3	-3,4	3,5	11,6	19,8
Droits et taxes à l'importation	-4,3	58,9	-21,3	-49,4	110,0	-14,0	16,3	5,4	19,8
Produit Intérieur Brut	-1,1	-5,4	-1,7	-4,3	-6,9	-2,1	3,5	5,0	6,7

I. EVOLUTION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITE

1. Agriculture, Sylviculture, Elevage, Pêche et Chasse

Au cours de l'année 2004, la variation de la valeur ajoutée de cette branche d'activité est en augmentation par rapport à 2003, soit 2,2 % contre 0,3 %. L'analyse des indices de la production agricole et de celle d'exportation laisse ressortir des évolutions positives respectivement de 4,2 % et de 1,1 %, d'une année à l'autre.

1.1 Agriculture

Cultures vivrières

En 2004, le volume de la production vivrière est globalement en quasi stagnation par rapport à celui de l'année précédente. Il s'est établi à 20.722 milliers de tonnes contre 20.688 milliers en 2003.

Il ressort de l'analyse de cette sous branche que seul le volume de la production des oléagineux a augmenté de 1,3 %. Ceux des autres sous-groupes sont demeurés quasiment inchangés.

Cultures d'exportation

D'une manière générale, la croissance de cette sous branche s'est maintenue et a été soutenue par la production du bois en grume, et des tourteaux de palmistes.

En effet, rapportées à leurs niveaux de 2003, la production de l'huile de palme a augmenté de 119,6 %, celle du bois en grume de 52,7 % et de tourteaux de palmistes de 5,0 %.

L'augmentation de la production du palmier à huile procède de la réhabilitation de certaines huileries et de la remise en état de quelques plantations de noix de palme dans les provinces de l'Equateur et Orientale. Pour ce qui est de l'accroissement de la production du bois en grume, il tient au regain d'activité dans les chantiers d'exploitation forestière et de la réalisation de nouveaux investissements. Quant à la hausse de la production de tourteaux de palmistes, elle est consécutive à l'évolution de la production de l'huile de palme.

En revanche, les productions suivantes ont enregistré des baisses : noix de palmistes (- 9,7 %), caoutchouc (-6,4 %) et quinquina (-3,9 %). Les productions de la canne à sucre, du café robusta et de cacao sont demeurées quasi-inchangées.

1.2 Sylviculture

L'exploitation du charbon de bois et du bois de chauffage s'est amplifiée de 2,7 %, suite à la forte demande des ménages pour couvrir les perturbations en

fourniture électrique. Cette exploitation pose le problème de reboisement et de développement durable de l'environnement.

1.3 Elevage

Après plusieurs années de régression, l'activité de cette branche a connu une reprise en 2004, à l'exception de la production des ovins, laquelle a accusé un repli de 1,0 % par rapport à son niveau de 2003, en raison des maladies dont la verminose.

1.4 Pêche et chasse

Par rapport à l'année 2003, la production du poisson frais s'est inscrite en hausse de 0,8 % en 2004 tandis que celle de gibier est demeurée inchangée.

2. Extraction minière et Industries métallurgiques

L'amélioration de la valeur ajoutée de la branche « Extraction minière », soit 13,2 % en 2003 s'est poursuivie en 2004 mais à un rythme moins soutenu de 1,7 %. Depuis 1996, une restructuration s'est opérée dans cette branche où la valeur ajoutée du diamant est devenue prédominante au détriment des métaux non ferreux. Son indice d'activité, qui s'était établi à 50,6 points en 2003, est passé à 56,8 points une année plus tard, attestant ainsi le bon comportement de la branche au cours de l'année sous examen.

Production de cuivre, de cobalt et de zinc

En 2004, les productions de cuivre et de cobalt ont connu respectivement une progression de 16,1 % et 20,6 % par rapport à celles de l'année précédente. En effet, la production de cuivre est passée de 16.359 à 18.995 tonnes et celle de cobalt de 7.341 à 8.851 tonnes d'une année à l'autre, à la suite de l'augmentation de la production des partenaires de la Gécamines.

Il convient de relever le repli de la production de la Gécamines. D'une année à l'autre, elle est passée de 9.369 tonnes en 2003 à 7.691 tonnes en 2004, soit une baisse de 17,9 %. Cette baisse persistante de la production de la Gécamines tient à la vétusté de son outil d'exploitation attestée par le fonctionnement discontinu des concentrateurs faute d'alimentation en minerais et en réactifs. A ces facteurs, il y a lieu d'ajouter les fréquentes ruptures du stock des pièces de rechange, les arrêts intempestifs de l'usine à acide avec incidence néfaste sur la marche des usines de LUILU et SHITURU déjà handicapées par l'insuffisance ou le manque des concentrés ainsi que par l'absence d'investissement.

Le volume de la production de cobalt de cette entreprise a, par contre, enregistré un accroissement de 4,0 %, s'établissant à 1.412 tonnes en 2004 contre 1.358 tonnes en 2003, à la suite de la bonne politique de l'entreprise visant à

privilégier l'exploitation des minerais à grande valeur marchande et de la bonne tenue du cours de ce minerais sur le marché international.

S'agissant des productions de cuivre et de cobalt par les partenaires de la Gécamines, elles se sont établies à 11.304 tonnes et 7.439 tonnes contre 6.990 tonnes et 5.983 tonnes en 2003, traduisant ainsi des hausses respectives de 61,7% et de 24,3 %. L'augmentation sensible de la production de cuivre procède de l'amélioration notable du cours de ce produit sur le marché international depuis le début de l'année 2004.

Grâce à un meilleur approvisionnement en oxyde de zinc, la production de zinc, qui était située à 4.886 tonnes en 2003, est passée à 5.067 tonnes en 2004, soit un accroissement de 3,7 %.

Production de diamant

En 2004, la production totale de diamant s'est élevée à 29.988,0 milliers de carats contre 26.981 milliers une année plus tôt, soit une amélioration de 11,1 %.

La production industrielle de diamant s'est établie à 7.856 milliers de carats en 2004 contre 7.840 milliers une année auparavant, soit une augmentation de 0,2 %, induite par de nouveaux investissements réalisés par les entreprises du secteur.

De même, la production artisanale de diamant s'est améliorée de 15,6 % en 2004, se situant à 22.132 milliers de carats contre 19.141 milliers en 2003, à la suite de l'application du processus de Kimberley, d'un meilleur encadrement des exploitants ainsi que d'une amélioration de l'expertise du CEEC.

Production du pétrole brut

A l'instar de l'année précédente, la production du pétrole brut a enregistré une augmentation en 2004, se situant à 10,1 millions de barils contre 9,2 millions une année plus tôt, soit un accroissement de 9,8 %. Cette évolution procède de la réactivation de quelques puits ainsi que de nouveaux investissements réalisés dans ce secteur.

3. Industries manufacturières

Après une régression de 3,6 % enregistrée une année plus tôt, la branche « Industries manufacturières » a connu une expansion de 4,8 % en 2004. Les industries manufacturières renseignent deux sous branches, à savoir l'industrie de biens de consommation et celle des biens d'équipement et d'approvisionnement.

En effet, au cours de l'année 2004, l'indice de production des industries manufacturières est passé de 108,7 points à 130,8 points, soit une progression de 20,3 %.

Il sied de noter que l'indice des biens de consommation s'est accru de 16 % en 2004 contre 14,4 % en 2003 en raison notamment de la demande supplémentaire induite par la réunification du pays et d'une relative stabilité des prix intérieurs. A l'inverse, celui des biens d'équipement a regressé de 9,1 % en 2004 contre une hausse significative de 107,7 % en 2003. Toutefois, il importe de souligner la faible compétitivité de cette branche par rapport aux produits similaires importés en raison de la vétusté de l'outil de production, du caractère élevé des droits de douane à l'entrée pour les intrants ainsi que de la délocalisation de la main d'œuvre réputée moins chère.

3.1 Industries des biens de consommation

Il a été observé un bon comportement dans la quasi-totalité des industries de cette sous branche en 2004. L'indice de production des industries alimentaires s'est accru de 36,0 %, celui des industries de tissus, confection et bonneterie de 26,2 %, des industries de boisson de 29,9 %, de tabac de 18,7 %. Ces accroissements ont été également observés dans les industries de chaussures et cuirs (10 %), de fabrications métalliques légères (6,8 %) ainsi que des industries d'édition, d'imprimeries et reproduction (5,0 %).

Industries alimentaires

S'agissant des industries alimentaires, le dynamisme constaté en 2004 est attribuable aux accroissements de production de 119,6 % de l'huile de palme, de 19,8 % de la farine de froment, de 13,2 % de graisses et huiles de table, de 10,0 % de la margarine, de 9,4 % de sucre et de 4,8 % de la farine de maïs.

La réhabilitation des usines et plantations détruites et inexploitées pendant la guerre a contribué significativement à l'amélioration de la production de l'huile de palme. L'augmentation de la production de la farine de froment s'explique par un approvisionnement régulier en intrants tandis que celle de la production de graisses et huiles de table ainsi que de la margarine résulte de la reprise des activités d'une grande société du secteur.

Par ailleurs, la production de chocolats et de biscuits, celle d'aliments pour bétail ainsi que du riz décortiqué ont enregistré des baisses respectives de 50,0 %, 5,0 % et 3,6 %, en raison principalement de la concurrence des produits similaires importés et du manque d'investissement.

En ce qui concerne les industries brassicoles, l'impulsion de la production est induite par les augmentations de 31,2 % des limonades et eaux gazeuses, de 29,3 % de bières et de 1,6 % des boissons alcoolisées à la suite, notamment de l'acquisition de nouveaux équipements et d'une certaine stabilité du niveau général des prix.

Industries de tabac et des produits pétroliers

Les industries de tabac ont enregistré une augmentation de 18,7 % en 2004 contre 0,7 % en 2003. Cette hausse s'explique par une demande supplémentaire des territoires réunifiés et par une relative stabilité des prix. Quant aux industries de fabrication des produits pétroliers, leur regain d'activité a contribué à la hausse de 5 % pour les lubrifiants contre 5,0 % en 2003. Cette augmentation est consécutive à un accroissement du charroi automobile se traduisant par une consommation accrue des produits pétroliers.

3.2 Industries des biens d'équipement et d'approvisionnement

Les industries des biens d'équipement et d'approvisionnement ont accusé une baisse de 9,1 % en 2004 contre une hausse de 107,7 % en 2003. Ce repli est imputable principalement à l'atonie affichée par les industries de transformation de bois et à celle des industries métalliques lourdes qui ont baissé respectivement de 34,0% et de 3,8%.

Il sied de noter que ce fléchissement n'a pas été compensé par l'augmentation de la production des matériels de transport (48,2 %), des minéraux non métalliques (6,6 %) et autres matériaux (2,5 %).

Ces augmentations sont attribuables à la reprise de l'activité de construction par les ménages et à l'exécution de différents projets de réhabilitation des routes, bâtiments administratifs et écoles dans le cadre du Programme Economique du Gouvernement.

4. Electricité et Eau

La valeur ajoutée de la branche « Electricité et Eau », qui avait enregistré une hausse de 6,2 % en 2003, s'est accrue de 14,4 % en 2004. L'indice de production d'électricité est passé, d'une année à l'autre, de 109,5 points à 125,5 points, tandis que celui de la consommation d'électricité a accusé une baisse, soit 89,8 points en 2003 et 68,8 points une année plus tard.

Au cours de la même période, les indices de production et de consommation d'eau ont évolué à la baisse, s'établissant respectivement à 90,1 points et 73,5 points en 2004 contre 101,6 points et 79,6 points en 2003.

4.1 Electricité

Au terme de l'année 2004, la production brute de l'électricité a augmenté de 15,8 %, se situant à 6.922 milliers de mWh contre 5.980 mWh en 2003. Cette évolution s'explique par l'amélioration de la production hydroélectrique qui a enregistré une hausse de 15,8 % à la suite de grands travaux de réhabilitation effectués dans quelques Centrales.

La production thermique d'électricité a connu une hausse de 14,3 % induite notamment par la réhabilitation progressive de quelques centrales thermiques et la reprise des approvisionnements en carburant.

A l'issue de la même période, la consommation d'électricité a été évaluée à 4.713 milliers de mWh en 2004 contre 4.123 milliers de mWh en 2003, soit une hausse de 14,3 % consécutive à l'augmentation aussi bien de la consommation intérieure que des exportations de l'énergie électrique.

L'accroissement de la consommation intérieure de l'énergie électrique est tributaire de l'amélioration de l'activité de production des industries extractives, des cimenteries et des industries manufacturières, ainsi que du nombre d'abonnés en basse tension.

Par ailleurs, la croissance de 29,9 % enregistrée par les exportations procède de la hausse de la demande émanant des pays importateurs de l'énergie électrique congolaise, notamment la République du Congo et la République Sud Africaine.

4.2. Eau potable

Par rapport à 2003, le volume de la production d'eau potable s'est inscrit en retrait de 3,4 % en 2004, se situant à 205,2 millions de m³ contre 212,5 millions une année plus tôt. Cette baisse est expliquée par la vétusté de l'outil de production et la carence des intrants de traitement d'eau.

Par ailleurs, une évolution divergente a été observée au niveau de la consommation d'eau. En effet, en 2004, la consommation d'eau s'est accrue légèrement de 0,8 % par rapport à l'année précédente, se situant à 117,2 millions de m³ contre 116,3 millions. Le colmatage des fuites d'eau, la réalisation de nouveaux raccordements ainsi que la certification des preuves de paiement afin de déceler les cas de fraude et de sous facturation expliquent notamment cette évolution.

5. Bâtiments et Travaux publics

La progression de la valeur ajoutée de la branche a été vigoureuse en 2004, s'établissant à 25,8 % contre 24 % une année plus tôt. Par ailleurs, l'indice de consommation intérieure de ciment s'est accru de 23,1 % en 2004, se situant à 88,9 points contre 72,2 points en 2003. Les constructions de ménages, les travaux de réhabilitation des voies routières et des bâtiments publics expliquent cette évolution.

6. Commerce de gros et de détail

Après un accroissement de 3,5 % de la valeur ajoutée du commerce de gros et de détail en 2003, cette branche a connu une accélération de la croissance, atteignant 13,6 % en 2004. Cette évolution résulte de l'augmentation des importations suite à l'amélioration du climat d'affaires.

7. Transports et Communications

En dépit, d'une part, de l'amélioration enregistrée dans les activités du trafic marchandises ainsi que de la manutention dans les principaux ports et, d'autre part, de l'essor des activités de la téléphonie mobile, la valeur ajoutée de la branche « Transport et Communication » renseigne un ralentissement de la croissance en 2004. Elle s'est située à 8,6 % contre 27,9 % une année plus tôt, suite à la quasi stagnation des activités de principaux organismes du transport des voyageurs.

7.1 Transports

Après une amélioration de 7,5 % en 2003, l'indice du trafic de marchandises et de personnes est passé de 57,2 points à 62,9 points en 2004, soit une progression de 10,0 %, suite notamment à l'amélioration des conditions sécuritaires sur le trajet fluvial et à la reprise des activités dans plusieurs secteurs de la vie économique.

Trafic marchandises

Le trafic de marchandises a enregistré des augmentations sur tous les modes de transport. Son volume s'est accru de 12,9 %, passant de 1.238,2 millions de tonnes kilomètres en 2003 à 1.397,7 millions en 2004.

Les activités du transport fluvial développées par l'ONATRA se sont accrues de 18,7 %. En effet, suite à la sécurisation du fleuve intervenue au terme des conflits armés et à la relance des activités de commerce, le volume des marchandises transportées par la société publique précitée est passé de 34,7 millions de tonnes kilomètres en 2003 à 41,2 millions en 2004.

Le volume de marchandises transportées par voie ferroviaire a également connu un regain de 1,7 %, passant de 578,1 millions de tonnes kilomètres en 2003 à 588,1 millions en 2004 grâce essentiellement au rebond des activités de la SNCC.

En effet, au cours de la même période, le volume de marchandises transportées par la SNCC est passé de 518,0 millions de tonnes kilomètres à 534,5 millions à la suite notamment de la reprise des activités dans le secteur minier et de l'importance des transactions commerciales avec l'Afrique australe. Par contre, celui transporté par l'ONATRA s'est replié de 60,1 millions des tonnes kilomètres à 53,6 millions, à cause de la préférence des opérateurs économiques pour la voie routière nouvellement réhabilitée.

Les volumes des marchandises transportées par les voies aérienne et routière ont augmenté respectivement de 20,8 % et 22,9 %. Ils sont passés respectivement de 20,2 millions de tonnes kilomètres en 2003 à 24,4 millions en 2004 et de 605,2 millions à 744,0 millions. Le premier résultat tient à l'intensification du trafic aérien à la suite de la réunification du territoire national, et le second à la réhabilitation de la Nationale n°1.

Trafic voyageurs

En 2004, le trafic voyageurs n'a pas connu d'évolution significative. Il est demeuré presque au même niveau, soit 713,8 millions contre 714,1 millions de voyageurs kilomètres en 2003.

Cependant, il importe de souligner une amélioration de 5,2 % du nombre des voyageurs par la voie routière au cours de la période. Il est passé de 100,3 millions voyageurs kilomètres à 105,5 millions suite à la réhabilitation de l'axe routier Kinshasa - Matadi.

L'amélioration de l'activité de transport routier s'est traduite par l'éviction du transport aérien dont le nombre des voyageurs est passé de 395,2 millions voyageurs kilomètres à 391,4 millions, soit une baisse de 1,0 %.

Manutention dans les principaux ports

Après un accroissement de 7,8 % en 2003, l'indice de l'activité de manutention s'est amélioré de 13,2 % en 2004. Le volume des marchandises manutentionnées a connu une progression de 0,3 %, passant de 1.637,4 milliers de tonnes une année auparavant à 1.789,2 milliers du fait du relèvement du volume des transactions de biens avec le reste du monde.

Cette embellie est attestée essentiellement par les volumes des marchandises manutentionnées aux ports de Matadi et de Kinshasa qui sont passés respectivement de 1.357,7 milliers de tonnes en 2003 à 1.502,8 milliers en 2004 et de 218,5 milliers de tonnes à 227,7 milliers, soit des hausses respectives de 10,7 % et 4,2 %. Le volume des marchandises manutentionnées au port de Boma n'a pas suivi la même évolution. Il est passé de 61,2 milliers de tonnes à 58,11 milliers, soit un repli de 4,1 %.

7.2 Communications

Au cours de l'année 2004, le secteur de communications qui a poursuivi l'extension des réseaux de télécommunication est parvenu à couvrir certaines localités dans les milieux ruraux. Cet élargissement du taux de couverture des réseaux de la téléphonie mobile s'est répercuté sur la consommation du temps de communication.

En effet, d'une année à l'autre, il est passé de 214,4 millions d'unités consommées à 351,8 millions, soit une progression de 64,1 %.

II. EVOLUTION DU PIB SELON LES EMPLOIS

L'accélération de la croissance en 2004 est consécutive principalement à la contribution positive de la demande intérieure qui s'est améliorée de 10,9 points de pourcentage contre 7,0 points en 2003. Cette évolution favorable résulte également des échanges extérieurs dont la contribution à la croissance est passée de -2,9 points de pourcentage en 2003 à 0,3 point une année plus tard.

Tableau 1.3 Utilisation du Produit intérieur brut en valeur réelle

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
1. Consommation finale des ménages	19,4	-5,4	-2,8	-4,6	-13,6	0,1	0,4	0,8	1,7
2. Consommation finale des administrations publiques	-67,3	-27,7	40,4	32,4	-12,0	6,3	8,4	26,7	20,3
3. Formation brute de capital fixe (1)	3,9	22,1	35,0	-37,3	48,7	-26,6	21,9	31,8	28,7
4. Variation des stocks	-265,5	-131,7	-190,1	-70,2	-234,6	-187,2	-238,4	-10,2	-32,2
5. Exportations nettes des biens et services	56,5	-148,3	39,9	-28,8	-91,0	-586,4	-42,1	-130,7	-118,9
- Exportations des biens et services	-34,3	-65,8	95,8	262,3	-81,4	8,1	-18,0	98,1	26,5
- Importations des biens et services (-)	-48,4	-26,8	78,3	191,1	-82,0	-9,7	-14,1	123,0	24,3
PRODUIT INTERIEUR BRUT	-1,1	-5,4	-1,7	-4,3	-6,9	-2,1	3,5	5,0	6,7

(1) A partir de 2001, données modifiées à la suite de la publication des comptes définitifs pour la période 2003-2005

2.1 Consommation finale des ménages

La contribution des dépenses de consommation finale des ménages s'est inscrite en hausse de 1,3 point de pourcentage contre 0,6 point une année auparavant. Ce bon comportement résulte de l'accroissement réel des revenus locatifs et du revenu disponible brut en dépit de la recrudescence des pressions inflationnistes.

Il y a lieu de noter que la consommation finale des ménages demeure la principale composante de la demande globale avec une part relative de 74,1 % dans le PIB constant.

2.2 Consommation finale des administrations publiques

En dépit de l'augmentation de 98,3 % des frais de fonctionnement relatifs aux multiples institutions politiques créées dans le cadre de la restauration de la paix et de la réunification nationale, d'une part, et de l'augmentation de 71,3 % des rémunérations du secteur public, d'autre part, la contribution de la consommation publique a marqué un ralentissement en 2004, se situant à 2,3 points de pourcentage contre 2,7 points une année auparavant. Cette situation est imputable à la résurgence des tensions inflationnistes au cours de l'année sous revue.

2.3 Formation brute de capital fixe

Affichant son dynamisme à travers l'initiative des entreprises privées et des ménages, la formation brute du capital fixe dans sa globalité a contribué pour 13,47 % à la croissance en 2004, excédant ainsi le niveau de contribution de l'année 2003 de 9,66 points de pourcentage. Cette progression est davantage expliquée par l'expansion des activités dans la branche de la téléphonie mobile et de l'informatique induisant d'importants besoins en biens d'équipement.

Par ailleurs, pour faire face à la fois à la demande intérieure et à la concurrence, les investissements d'extension et de modernisation ont été réalisés et ont induit une augmentation de la capacité de production des entreprises. Selon l'analyse par type des biens d'investissement, la répartition de la formation brute de capital fixe s'est présentée comme suit : Bâtiments et travaux publics (50,8 %), biens d'équipement (40,0 %), projets administratifs (8,8 %) et cheptel (0,4 %).

De même, en terme d'agents institutionnels, les entreprises ont représenté 23,5 % de la formation brute du capital fixe, les administrations publiques 41,2 % et les ménages 35,3 %.

2.4 Variation des stocks

La reprise des activités a eu une incidence positive sur les stocks des entreprises lesquels se sont établis à 86,20 % au cours de l'année sous revue, après avoir enregistré une augmentation de 140,86 % en 2003. Cette évolution est à mettre en parallèle avec les bonnes perspectives en matière de la demande effective, illustrée par celles du volume des commandes des entreprises en intrants et de l'augmentation des ventes.

2.5 Exportations nettes des biens et services

A l'instar de l'année 2003 où le solde du compte extérieur de l'économie a indiqué un solde déficitaire de 47.426,1 millions de CDF, la situation de ce compte en 2004 renseigne un déficit de 56.595,9 millions. Ce comportement est expliqué par un accroissement plus rapide des importations que des exportations résultant d'importants besoins de reconstruction et des achats des biens d'équipement.

CHAPITRE II

LES PRIX, LES SALAIRES, L'EMPLOI ET L'INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

I. PRIX INTERIEURS

Après trois ans de désinflation, le rythme de formation des prix intérieurs a connu un retournement des tendances en 2004, particulièrement à partir du dernier semestre.

La reprise de l'inflation relevée au cours de cette année procède du relâchement des politiques monétaire et budgétaire, en raison notamment de la résurgence des conflits à l'Est du pays. Ainsi, établie à 4,4 % une année plus tôt, l'inflation s'est située à 9,2 % en 2004.

Tableau 1.4 Variations en pourcentage de l'indice des prix à la consommation à Kinshasa

	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Cumul
2000	17,5	5,5	8,6	2,4	22,6	26,1	14,0	15,1	20,4	17,9	16,2	32,4	511,2
2001	29,7	3,4	8,6	15,7	36,3	2,2	-16,0	14,7	3,1	3,3	-0,2	-2,1	135,1
2002	3,8	0,8	-1,9	-0,3	0,8	2,5	0,8	0,4	1,1	2,6	4,6	-0,3	15,8
2003	1,2	2,3	0,7	-0,02	1,0	0,3	0,7	0,2	-1,9	-0,2	0,1	0,1	4,4
2004	0,4	0,3	0,7	1,0	0,1	0,1	0,6	0,6	2,2	1,6	0,2	1,1	9,2

Source : Banque Centrale du Congo.

L'évolution du niveau général des prix a connu deux phases au cours de l'année 2004.

La première phase, étalée tout au long du premier semestre, a été caractérisée par un ralentissement du niveau général des prix. Ce dernier s'est établi à 2,7 % contre 5,5 % à la même période de 2003 à la suite du ralentissement du rythme de formation des liquidités intérieures.

La deuxième phase qui couvre la deuxième moitié de l'année 2004, a été marquée par une accélération de l'inflation. Ce retournement de conjoncture a résulté de l'expansion monétaire alimentée par le déficit public.

Contribution à l'inflation

Comme l'indique le tableau 1.4, l'évolution de l'indice des prix à la consommation en 2004 a été principalement influencée par les composantes les plus volatiles, à savoir « l'alimentation, les autres articles et services divers et le logement ». En effet, la part des prix des produits alimentaires a contribué pour environ 3,9 points de pourcentage dans cette hausse annuelle de 9,2 % enregistrée par l'indice général des prix, soit 37,8 % de l'inflation globale.

S'agissant des prix des « autres articles et services divers », ils ont pesé pour à peu près 3,3 points de pourcentage dans la formation des prix intérieurs, soit 35,9 % de l'inflation annuelle. Il en est de même des prix de logement qui, sous l'effet de la dépréciation monétaire et de la pression de la demande, ont contribué à l'emballement généralisé des prix pour près de 1,6 point de pourcentage, soit 17,3 % de l'inflation globale.

L'incidence des tensions inflationnistes est répartie comme suit entre les composantes de l'indice général des prix.

Tableau 1.5 Contribution des composantes dans la formation des prix intérieurs en 2004

Contribution à l'inflation	Rubriques				Indice général
	Alimentation	Logement	Habillement	D.Autres art et sces	
Variation IPC (2005/2004) en points	3,48	1,59	0,83	3,31	9,22
Contribution à l'inflation en pourcentage	37,8	17,3	9,0	35,9	100,00

Source : Banque Centrale du Congo.

Evolution des prix des produits pétroliers

Le comportement des prix des produits pétroliers a une incidence non négligeable sur le niveau général des prix en tant que produit stratégique aussi bien pour les ménages que pour les entreprises.

La structure des prix des produits pétroliers en République Démocratique du Congo est déterminée par trois éléments, à savoir les Prix Moyens Frontières (PMF), le taux de change et le volume structure.

En 2004, les augmentations successives des PMF essence/Ouest ont entraîné sept réajustements de la structure des prix des produits pétroliers. En effet, le PMF essence/Ouest, qui était de 354,51 USD la tonne métrique au 01 janvier 2004, a atteint 499,70 USD au 31 décembre 2004, soit une hausse de 40,9 %.

Cette surchauffe a été impulsée par la dépréciation du taux de change, lequel est passé de 399,07 CDF/USD au 01 janvier 2004 à 445,55 CDF/USD au 31 décembre de la même année, ainsi que par l'augmentation du PMF. Toutefois,

l'ampleur aurait été plus importante, n'eût été le bon comportement du volume des ventes, lequel est passé de 31.658 m³ au début de l'année 2004 à 33.321 m³ à la fin de la période sous analyse.

II. SALAIRES ET EMPLOIS

1. Salaires

Comme en 2003, la hausse des salaires nominaux s'est poursuivie en 2004. En effet, l'indice des salaires du secteur privé a connu un accroissement de 16,9 % en 2004 contre 4,2 % une année auparavant. Cette croissance des rémunérations résulte des prévisions faites par les employeurs sur la base de l'évolution antérieure du rythme de formation des prix intérieurs, lequel est demeuré relativement sous contrôle jusqu'au mois d'août 2004.

Face à l'accélération du rythme de progression des prix intérieurs à partir de septembre 2004, l'indice de salaire réel a progressé, s'établissant à 12,5 % contre -7,8 % en 2003.

Quant au secteur public, l'indice des salaires nominaux a renseigné un accroissement de 20,0 % en 2004 consécutif, d'une part, à l'ajustement à la hausse du barème salarial et, d'autre part, à l'octroi des indemnités de transport aux agents sur la quasi-totalité du territoire national. Pour ce qui est de l'indice des salaires réels, il a affiché un accroissement 14,9 % en 2004 contre un repli de 77,9 % en 2003.

2. Emplois

L'analyse des données statistiques des travailleurs affiliés à l'Institut National de Sécurité Sociale et des effectifs des agents de l'Administration publique en 2004 révèle des progressions de 36,6 % et de 12,9 % respectivement dans les secteurs privé et public. Cette évolution tient notamment à l'incidence positive de la croissance ainsi qu'à l'intégration des administrations gouvernementales et des territoires réunifiés.

En 2004, le taux d'activité sur le marché du travail est demeuré stable autour de 36,0 % par rapport à l'année 2003. Cette situation résulte d'une croissance plus forte de la population en âge de travailler au regard de nouveaux emplois créés, lesquels demeurent nettement en deçà du niveau de la demande.

Ainsi, le taux de chômage a été en nette baisse de 35,4 % en 2004 contre 48,5 % de la population active en 2003. Cette évolution serait expliquée par la poursuite de la croissance économique amorcée depuis 2002.

D'une année à l'autre, l'effectif des travailleurs de l'Administration publique est passé de 514,0 milliers d'unités à 580,22 milliers, alors que celui du secteur privé est accru de 3.373,65 milliers d'unités à 9.065,4 milliers.

III. INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN (1)

L'IDH(1) en RDC a augmenté de 1,6 % en 2004, se situant à 0,391 contre 0,385 en 2003. Toutefois, il demeure inférieur à la moyenne continentale qui est de 0,485. Cette légère amélioration pourrait s'expliquer par les actions qui ont été réalisées en 2004 dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assainissement de l'environnement au profit des populations. Il est à noter que, n'eussent été les effets décalés et/ou collatéraux de la guerre qui continuaient à se faire ressentir sur la population et l'environnement en général, ces résultats auraient été plus appréciables.

L'analyse des composantes de l'IDH révèle des améliorations de 2,0 % et de 2,1 % respectivement pour l'indice de l'espérance de vie à la naissance et celui du niveau d'instruction. L'intervention dans les secteurs de la santé et de l'éducation a eu pour effet d'améliorer l'accès de la population aux soins de santé, à l'enseignement de base et à la formation professionnelle pour adultes. S'agissant de l'indice du PIB réel par habitant, mesuré par l'approche de la parité des pouvoirs d'achat (PPA), il s'est accru de 0,6 %.

(1) Indice du Développement Humain (IDH)

Compte tenu de l'importance de cet indicateur pour mesurer le niveau réel du bien-être des habitants d'un pays, la Banque Centrale du Congo a jugé opportun de l'insérer dans ses analyses à l'instar des autres pays, notamment ceux en voie de développement.

Suite aux travaux du Professeur Amartya Sen, le bien-être est mesuré à partir de l'indice du développement humain. L'IDH est un indice composite prenant en compte, non seulement le niveau de revenu, mais également d'autres facteurs qui contribuent au développement, notamment l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction ou d'alphabétisation. D'après le PNUD, les indicateurs économiques ne donnent qu'une vision partielle de la situation des pays. Alors que l'IDH a comme objectif d'essayer de mesurer le niveau de développement des pays, sans en référer simplement à leur poids économique mesuré par le PIB ou le PIB par habitant. Aussi, calcule-t-il, depuis 1990 cet indice composite. Il se présente comme un nombre sans unité compris entre 0 et 1, mesurant le bien-être de la population. Plus l'IDH se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays est élevé. Le calcul de l'IDH permet l'établissement d'un classement annuel des pays.

Cela montre qu'avec une certaine quantité de biens et services produits, on peut faire des choix de développement différents et obtenir des résultats différents. Si le PIB par habitant est relativement élevé, mais que l'IDH est relativement faible, cela signifie probablement que les inégalités économiques et sociales sont grandes : ce qui implique qu'une catégorie de la population accapare une grande partie des ressources et que le plus grand nombre ne peuvent pas, par exemple, se soigner ou s'instruire correctement.

Il est à noter en outre que ce qui compte le plus dans l'IDH, ce n'est pas le niveau absolu mais le rang du pays dans le classement mondial. On retrouve évidemment en tête du classement la plupart des grands pays développés. Si l'on veut étudier l'évolution de la situation d'un pays sur le plan du développement, il faut retenir une étude sur le long terme : gagner une place en un an n'est pas très significatif ; en revanche, gagner régulièrement des places sur 10 ans, voire sur 20 ans, l'est.

Tableau 1.6 Evolution de l'Indice de Développement Humain (IDH)

Années	2002	2003	2004
Indice de l'espérance de vie à la naissance	0,273	0,302	0,308
Indice du niveau d'instruction	0,508	0,529	0,540
Pib par habitant en PPA en USD	0,312	0,324	0,326
IDH	0,365	0,385	0,391

CHAPITRE III

ANALYSE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT EN 2005

Après avoir enregistré une accélération en 2004, l'évolution du produit intérieur brut en 2005 a été marquée par un ralentissement, situant le taux de croissance réel à 6,4 % contre 6,7 % une année auparavant. Ce ralentissement est dû à la résurgence des pressions inflationnistes dans un contexte des déséquilibres budgétaire et monétaire.

D'après l'approche par le produit, les contributions les plus importantes se concentrent au niveau de cinq branches, à savoir (i) Bâtiments et Travaux Publics (37,0 %), (ii) Commerce de gros et de détail (17,7 %), (iii) Agriculture, sylviculture, chasse et pêche (15,1 %), (iv) Industries manufacturières (12,2 %) et (v) Industries extractives (8,6 %).

L'apport de la branche « Bâtiments et Travaux publics » s'explique principalement par l'intensification des travaux de réhabilitation des infrastructures routières et des bâtiments publics ainsi que par les constructions des ménages et des entreprises.

L'amélioration des activités de Commerce de gros et de détail reflète l'augmentation des importations des biens en provenance notamment de l'Union Européenne, de l'Afrique du Sud et de l'Asie du Sud Est. Cette évolution tient aussi à l'accroissement du trafic fluvial à la suite de la réunification du pays, permettant la circulation des biens et des personnes ainsi que la réhabilitation de quelques tronçons des routes nationales et de desserte agricole dans le cadre du PMURR.

S'agissant de la branche « Agriculture, sylviculture, élevage, pêche et chasse », elle a été propulsée par quelques cultures vivrières et d'exportation. L'intensification des activités dans les chantiers d'exploitation forestière pour

répondre principalement à la demande intérieure et les investissements réalisés dans la première sous-branche au cours des deux dernières années ont permis de relever significativement les productions de quelques cultures, à savoir le bois en grume et le caoutchouc. La contribution notable des cultures vivrières telles que les légumes et légumineuses ainsi que les oléagineux provient entre autres de l'intervention dans les milieux ruraux des organismes internationaux et des ONG spécialisés en matière de formation et de lutte contre les maladies des plantes. Ce qui a permis aux paysans d'accroître leur production.

Pour ce qui est de la branche « Industries manufacturières », elle a bénéficié du dynamisme observé dans la construction et la menuiserie ainsi que d'un important apport en nouveaux investissements.

La branche des Industries extractives a bénéficié de l'apport de la production de cuivre et de la production artisanale de diamant. Le regain d'activité dans le secteur cuprifère se justifie principalement par la récupération des concentrés de cuivre, motivée par le bon comportement de son cours sur les marchés mondiaux. L'accroissement notable de la production artisanale de diamant tient à une faible pluviosité enregistrée dans les zones d'exploitation, à un meilleur suivi de l'application du processus de Kimberley et au contrôle plus rigoureux des comptoirs d'achat.

Selon l'optique de la dépense, le rythme de formation des richesses s'est ralenti en 2005, malgré une contribution de la consommation finale des ménages en hausse. Ce ralentissement est expliqué essentiellement par un fléchissement de la contribution de la demande tant intérieure qu'extérieure, lesquelles ont affiché 2,9 et 4,6 points de pourcentage comparativement à l'année 2004.

I. EVOLUTION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Tableau 1.7 Taux de croissance en volume de différents secteurs et de leurs branches d'activité économique

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
I. Secteur des biens	-0,5	-7,3	-0,7	-1,9	-10,5	-0,8	3,1	3,6	4,5	6,7
1.Agriculture, sylviculture, élevage, chasse et pêche	-2,9	-2,8	-1,4	-5,1	-14,7	-0,5	0,5	-0,3	2,2	2,3
2.Activités extractives et métallurgiques	3,2	-13,9	9,6	7,9	43,1	-9,0	9,9	13,2	1,7	4,8
3.Activités de fabrications	-3,4	-21,8	-7,3	4,3	-20,3	-6,4	6,8	-3,6	4,8	20,7
4.Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	18,9	-10,6	-5,9	10,5	-62,1	-2,8	2,8	6,2	14,4	13,4
5. Construction										
II. Secteur des services	-2,3	-1,3	-4,7	-6,8	-6,9	-3,5	4,9	7,9	12,1	6,0
1.Commerce de gros et de détail	-0,2	-1,6	-6,7	-11,9	3,3	-1,7	1,7	3,5	13,6	6,0
2.Transports, entreposage et communications	-3,5	-8,4	-8,5	-20,7	68,1	-17,3	21,0	27,9	8,6	5,6
3.Services marchands	-0,5	-2,0	-6,5	-5,0	-22,4	-5,7	6,1	6,2	7,9	4,3
4. Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	-21,2	15,4	21,7	33,6	-56,3	-3,4	3,5	11,6	19,8	11,0
Droits et taxes à l'importation	-4,3	58,9	-21,3	-49,4	110,0	-14,0	16,3	5,4	19,8	6,0
Produit Intérieur Brut	-1,1	-5,4	-1,7	-4,3	-6,9	-2,1	3,5	5,0	6,7	6,4

1. Agriculture, Sylviculture, Elevage, Pêche et Chasse

Après s'être établie à 2,2 % en 2004, la valeur ajoutée de cette branche s'est accrue de 2,3 % en 2005. Il en est de même des indices de la production agricole et de la production agricole d'exportation dont les accroissements respectifs ont été de 5,5 % et de 4,2 %.

1.1 Agriculture

Cultures vivrières

En dépit du bon comportement de la sous-branche en 2005, l'activité de la production vivrière est demeurée quasi-stagnante par rapport à son niveau de 2004 comme indiqué dans le tableau I.16.

Cette évolution est constatée dans la majorité des composantes de la sous-branche dont les volumes de production sont demeurés quasi-inchangés en 2005 par rapport à leurs niveaux de 2004.

En effet, hormis les productions des légumes et légumineuses ainsi que celles d'oléagineux qui ont enregistré des augmentations respectives de 3,3 % et 1,2 % en 2005, celles des autres composantes (céréales, fruits, racines et tubercules)

ont stagné. L'amélioration des premiers produits s'explique notamment par l'encadrement dont bénéficient les cultivateurs en matière de formation et de lutte contre les maladies d'origine virale dans les milieux ruraux, dans le cadre des programmes PMURR et PARSAR.

Productions d'exportation

En 2005, deux évolutions divergentes caractérisent la sous-branche « productions d'exportation ».

La première évolution concerne la catégorie des productions ayant connu des augmentations. Il s'agit du caoutchouc (39,8 %), du bois en grume (20,9 %) et de la canne à sucre (1,9 %).

La reprise de la production de caoutchouc s'explique par la réhabilitation des plantations d'hévéa dans la Province Orientale, le Bas-Congo et l'Equateur. Quant à la production du bois en grume, elle a été impulsée par les investissements réalisés dans le secteur. En raison notamment de l'accroissement de la demande tant intérieure qu'extérieure.

La seconde évolution concerne les productions qui se sont inscrites en baisse, notamment l'huile de palmistes (82,3 %), les fibres Urena-Punga (13,9 %) et le thé (8,5 %). Cette évolution tient à la vétusté de l'outil de production et au manque d'investissement. A ces raisons, il y a lieu d'évoquer le problème d'insécurité qui règne dans les zones d'exploitation de thé, localisées à l'Est du pays.

1.2 Sylviculture

Les volumes de production du bois de chauffage et du charbon de bois, qui s'étaient élevés à 23.112 milliers de tonnes et 889 milliers en 2004, sont passés à 25.432 milliers de tonnes et 1.011 milliers en 2005, enregistrant ainsi des hausses respectives de 10,0 % et 13,7 %.

Cette évolution résulte de l'utilisation accrue de ces produits par les ménages pour faire face aux coupures intempestives dans la fourniture de l'énergie électrique. Il sied de noter que l'exploitation non réglementée du bois de chauffage constitue un risque pour la sauvegarde d'un environnement naturel sain.

1.3 Elevage

En 2005, les statistiques disponibles sur l'élevage font état d'un même niveau d'accroissement pour les volailles et les œufs, soit 8,2 %, et la production des porcins s'est accrue de 1,5 %. Cette amélioration tient au meilleur encadrement dont bénéficient ces dernières années les éleveurs de la part des ONG nationales et internationales.

Par contre, les baisses enregistrées par les autres produits de l'élevage sont consécutives, pour l'essentiel au manque des moyens pour reconstituer le cheptel décimé lors des dernières guerres, particulièrement à l'Est du pays. Il convient de relever aussi l'inaccessibilité aux pâturages, suite à l'insécurité.

1.4 Pêche et chasse

Les données disponibles sur la pêche renseignent un accroissement de 1,4 % de cette activité par rapport à 2004. Cette augmentation résulte entre autres des ressources dégagées par les pays dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et des nouvelles lignes de crédit obtenues par les entreprises privées auprès des bailleurs de fonds.

2. Extraction minière et Industries métallurgiques

En 2005, la valeur ajoutée de la branche « Extraction minière et Industries métallurgiques » a progressé de 4,8 % contre 1,7 % une année plus tôt. De même, son indice de production s'est amélioré de 9,7 %, passant de 56,8 points à 62,3 points d'une année à l'autre, grâce notamment à l'augmentation de la production de cuivre et de celle de diamant.

2.1 Production de cuivre et de cobalt

La production totale de cuivre s'est établie à 26.389 tonnes en 2005 contre 18.995 tonnes une année auparavant, soit une hausse de 38,9 %, consécutive à l'augmentation de la production de la Gécamines. Par contre, celle de cobalt s'est chiffrée à 8.234 tonnes contre 8.851, soit un recul de 7,0 %.

La production cuprifère de la Gécamines a enregistré une amélioration significative de 108,8 % après plus de cinq ans des baisses consécutives. Cette évolution résulte de la politique de l'entreprise visant à focaliser ses efforts sur la production de ce minerai à la suite du bon comportement de son cours sur le marché pendant toute l'année 2005. Aussi, au cours de cette année, l'entreprise a privilégié principalement les filières de récupération des concentrés riches en cuivre pour alimenter ses usines.

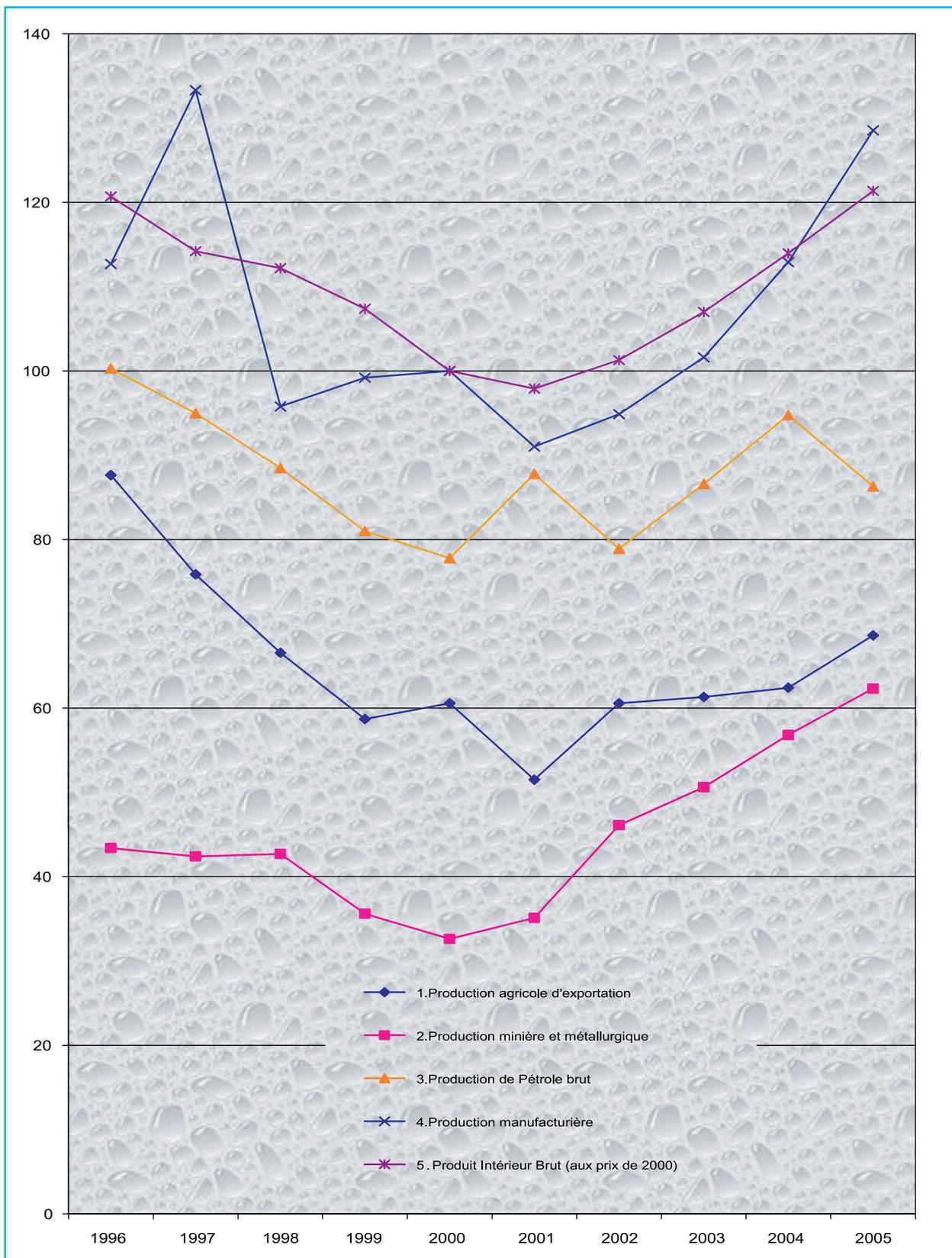
Par contre, la production des partenaires de la Gécamines s'est inscrite en baisse de 8,6 %, en raison de la préférence pour l'exploitation plus rentable de l'hétérogénite.

La production de cobalt par la Gécamines et ses partenaires a connu un repli respectivement pour 33,9 % et 1,9 %. La baisse de la production de la Gécamines procède essentiellement de l'application d'une politique délibérée consistant à consacrer plus d'efforts dans la production du cuivre du fait de l'appréciation sensible de son cours sur les marchés mondiaux.

2.2 Production de diamant

Comparativement à son niveau de 2004, la production totale de diamant s'est accrue de 16,1 % en 2005, se situant à 34.822 milliers de carats contre 29.988 milliers. Cette augmentation résulte de la progression de la production artisanale.

Graphique 1.1 Evolution des indices d'activité - Volume de production ⁽¹⁾
(base 2000 = 100)



(1) Cfr. tableau I.4.

La production industrielle de diamant s'est repliée de 26,9 % à la suite des contraintes liées à la nature des contrats que la MIBA a signés avec ses nouveaux partenaires. En effet, aux termes de ces contrats, la Minière de Bakwanga a hypothéqué plus de 50,0 % de ses concessions. En sus de ces accords, la baisse de la production de la MIBA est également imputable à l'appauvrissement des gisements, à la vétusté de l'outil de production et au manque de capitaux frais pour réaliser de nouveaux investissements.

A la suite d'un meilleur suivi de l'application du processus de Kimberley et d'un contrôle plus rigoureux des comptoirs d'achat, la production artisanale de diamant a enregistré un accroissement de 33,1 %, se situant à 29.447 milliers de carats en 2005 contre 22.132 milliers en 2004.

2.3 Production du pétrole brut

La tendance à la hausse enregistrée par la production pétrolière depuis deux ans s'est estompée en 2005 en dépit de la flambée des cours internationaux. En effet, comparé à son niveau de 2004, le volume du pétrole brut extrait a accusé une baisse de 8,9 %, se situant à 9,2 millions de barils en 2005 contre 10,1 millions en 2004. Cette évolution s'expliquerait par le ralentissement des travaux de reconditionnement des puits de pétrole.

3. Industries manufacturières

L'activité des industries manufacturières s'est inscrite en hausse de 20,7 % en 2005 contre 4,8 % en 2004. De même, leur indice de production s'est accru de 9,0 %, passant de 130,8 points à 142,6 points reflétant l'évolution des activités de ses deux sous branches, à savoir l'industrie des biens de consommation et celle des biens d'équipement et d'approvisionnement.

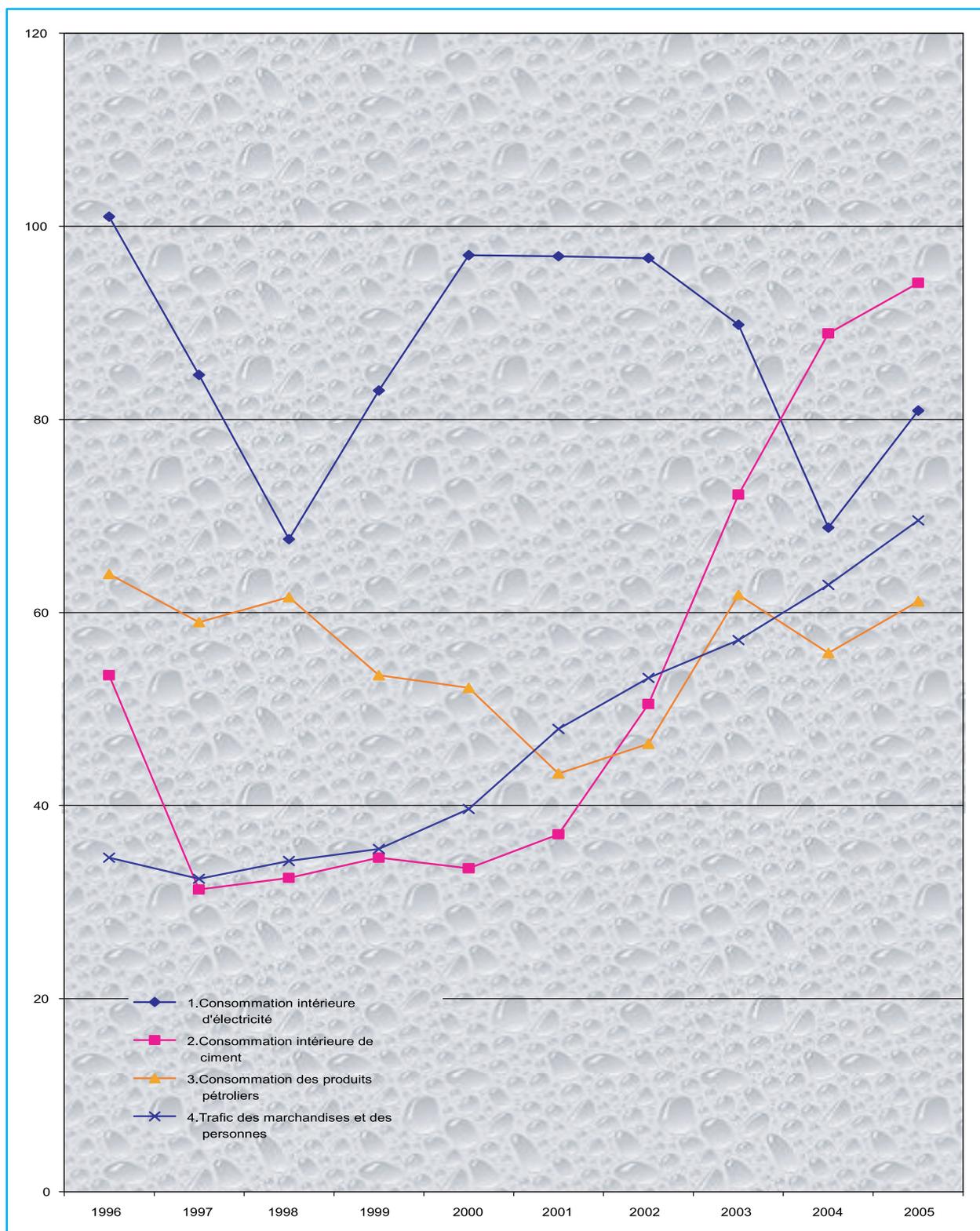
Il y a lieu de relever que les industries des biens de consommation ont bénéficié d'un important apport en nouveaux investissements. Parallèlement, l'accroissement des activités des industries des biens d'équipements et d'approvisionnement tient au dynamisme observé dans la construction et la menuiserie.

Néanmoins, les industries manufacturières présentent un faible taux de compétitivité par rapport aux produits similaires importés, à cause notamment de la vétusté de l'outil de production, la contrefaçon ainsi que de l'entrée frauduleuse des produits étrangers.

3.1 Industries des biens de consommation

L'indice de production des industries des biens de consommation a connu une amélioration de 11,3 % en 2005, passant de 105,2 points en 2004 à 117,4 points. Cette amélioration a été observée dans la quasi-totalité des industries de cette sous branche.

Graphique 1.2 Indice de consommation en volume ⁽¹⁾
(base 2000 = 100)



(1) Cfr. Tableau I.14

Industries alimentaires

L'apport de nouveaux investissements a permis d'accroître de manière significative certaines productions des industries alimentaires. Il en est ainsi de l'huile de palme (17,4 %), de la margarine (13,2 %), des graisses et huiles de table (11,7 %) et de sucre (10,0 %). S'agissant de la production de chocolaterie et biscuiterie qui a augmenté de 480,0 %, elle a bénéficié en sus de l'accroissement de la demande dopée par la baisse des prix.

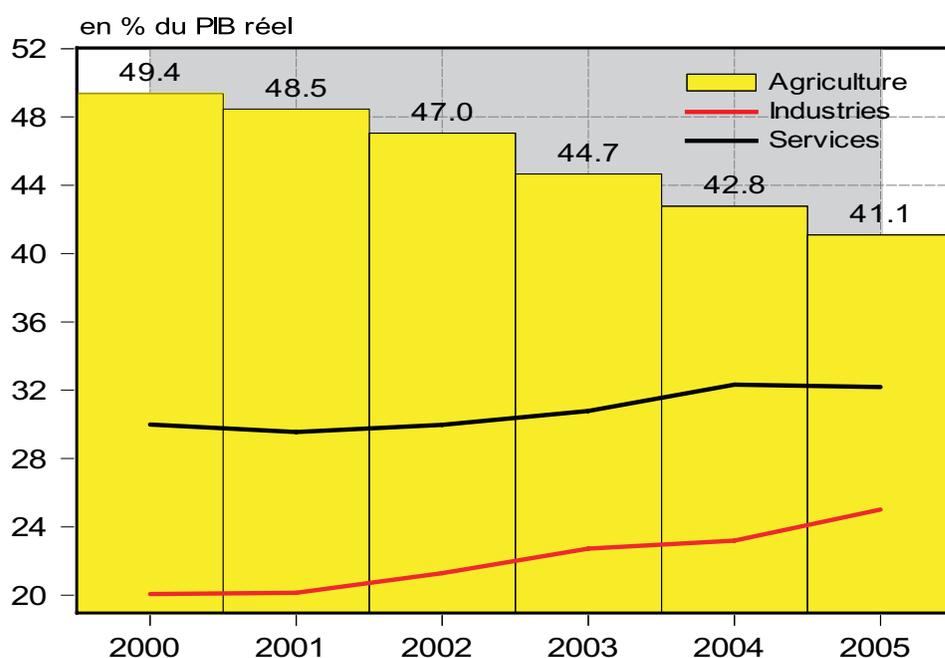
Par contre, la production d'aliments pour bétail a baissé de 9,6 %, en raison du coût élevé des intrants importés et de la baisse de la demande de fermiers qui préfèrent produire eux-mêmes les aliments pour minimiser les coûts. La production de la pêche lacustre a reculé de 3,2 %, suite à l'insécurité dans les zones d'exploitation.

Industries de boisson et de tabac

Toutes les productions des industries de boissons se sont inscrites à la hausse, à l'exception des boissons alcoolisées (-1,1 %). Il s'agit de la bière qui a augmenté de 24,1 %, des limonades et eaux gazeuses de 20,2 %. Cette performance est liée principalement à l'approvisionnement régulier en intrants et aux investissements de modernisation réalisés dans le secteur.

La même évolution a été observée au niveau de l'industrie de tabac où la production de cigarettes a connu une augmentation de 5,6 %, en raison des investissements de remplacement.

Graphique 1.3 Evolution de la valeur ajoutée par secteurs d'activité



Industries de tissu, confection et bonneterie, de chaussures et cuirs

A l'exception des productions de sacs, de bonneterie et de la filature qui ont connu des baisses respectives de 1,1 %, 2,0 % et 44,6 %, celles des autres produits ont enregistré des augmentations. Il s'agit des tissus imprimés (80 %), tissu polyester (64,7 %), couverture (7,1 %) et tissu de coton (2,6 %). Cette évolution fait suite à la reprise des activités d'une grande entreprise du secteur par les nouveaux actionnaires.

Industries de la chimie de consommation

Les productions des industries de la chimie de consommation se sont inscrites à la hausse, hormis celle des explosifs qui a régressé de 6,6 %.

Ces augmentations s'expliquent par le dynamisme des activités de la branche « construction » pour la chaux (50,2 %). Quant aux augmentations des productions de 10,2 % pour les savons, de 6,6 % pour les allumettes, elles sont consécutives aux investissements de modernisation de grandes entreprises du secteur, tandis que l'accroissement de 7,3 % pour l'acétylène est le fait de la demande accrue de ce produit dans les chantiers navals et dans les travaux de tôlerie.

Industries de fabrication des produits pétroliers et du plastique

Les productions des industries de fabrication des produits pétroliers, principalement les lubrifiants, ont progressé de 3,2 % en 2005 sous l'effet de la demande supplémentaire due notamment à l'augmentation continue du charroi automobile et des engins mécaniques. Quant à l'amélioration des activités des industries du plastique, elle est liée à l'évolution des productions de pneus pour automobiles et de divers articles en plastiques tels que les mobiliers et les ustensiles.

Industries de fabrications métalliques légères

Les productions des industries de fabrications métalliques légères ont évolué de manière divergente. Les hausses ont concerné notamment les productions des tôles galvanisées pour 10,1 % ainsi que celles des pelles et bêches pour 4,5 %, du fait entre autres de la croissance affichée par la branche « bâtiments et travaux publics ». Le repli de celles des articles galvanisés (7,9 %) et de valises et malles (-6,3 %) est consécutif à la concurrence des articles similaires importés.

3.2 Industries des biens d'équipement et d'approvisionnement

Comparé à l'année 2004, l'indice de production des « Industries des biens d'équipement et d'approvisionnement » a connu un accroissement en 2005. Il est passé de 182 points à 231,6 points, soit une augmentation de 27,3 %, grâce à l'évolution enregistrée dans la totalité des industries qui composent cette branche.

L'indice de production des industries des fabrications métalliques lourdes s'est amélioré de 13,0 % sous l'impulsion de la production de la chaudronnerie et des charpentes et constructions métalliques. Leurs productions ont augmenté respectivement de 24,0 % et 6,1 %, suite notamment à la réhabilitation des bâtiments et ouvrages publics dans le cadre de différents programmes initiés par le Gouvernement.

Concernant l'indice de production des industries des minéraux non métalliques, il s'est amélioré de 14,5 %. La production du ciment portland a augmenté de 26,2 %, induite par l'accroissement des activités de construction. Cette situation a eu un impact positif sur les autres produits de la sous branche. Il s'agit des carrelages dont le volume a progressé de 10 %, du fibrociment à hauteur de 10,6 %, des produits en béton et concassés pour respectivement 3,2 % et 2,4 %. La hausse de 1,8 % de la production de bouteilles est liée à l'évolution de l'activité des industries des boissons.

Bénéficiant de l'apport positif de toutes les productions de la sous-branche, l'indice de transformation de bois a connu une augmentation de 52,0 %. L'amélioration des activités de construction et de la menuiserie explique notamment cette évolution.

4. Electricité et Eau

La valeur ajoutée de la branche « Eau et Electricité » a augmenté de 13,4 % en 2005 contre 14,4 % une année plus tôt. Les indices de production d'eau et d'électricité ont progressé respectivement de 20,0 % et 3,4 % en 2005. Parallèlement les indices de consommation d'eau et d'électricité se sont établis à 9,9 % et 17,6 %.

4.1 Electricité

Après avoir enregistré un accroissement de 15,8 % en 2004, la quantité brute d'électricité produite en 2005 s'est inscrite en hausse de 3 %.

En effet, établi à 6.922 milliers de mWh en 2004, le volume d'électricité est passé à 7.128 milliers une année plus tard. Cette évolution s'explique notamment par la remise en service de certaines turbines de la Centrale hydroélectrique d'Inga, et de Zongo ainsi que de quelques centrales thermiques en provinces.

De même, la consommation intérieure d'électricité s'est accrue de 12,5 % en 2005, se situant à 5.303 milliers mWh contre 4.713 milliers mWh en 2004. Cette évolution procède de la hausse de la production de grandes entreprises ainsi que de l'augmentation du nombre d'abonnés. Il est à signaler que, dans le cadre de son plan directeur, la SNEL s'est assignée comme objectifs notamment de promouvoir l'électrification des centres ruraux et d'augmenter le taux d'électrification nationale, en vue d'améliorer les conditions de vie de la population.

Quant aux exportations, il a été noté une augmentation de 6,8 %, induite par la hausse de la demande provenant principalement de la République du Congo, de la Namibie, de la République Sud Africaine, de la Zambie, du Burundi, de l'Angola et du Rwanda.

4.2 Eau potable

En 2005, l'activité de production d'eau a enregistré un accroissement de 10,2 %, se situant à 226 millions de m³ contre 205,2 millions en 2004.

L'amélioration de la production d'eau s'explique par l'approvisionnement régulier en intrants et la réhabilitation des centres de traitement d'eau et des réseaux de distribution ainsi que les forages de nouveaux puits d'adduction d'eau à travers le pays. Quant à la consommation d'eau, elle a enregistré une hausse de 0,8 % résultant de l'augmentation du nombre d'abonnés qui est passé de 445.754 à 457.678 d'une année à l'autre, soit un accroissement de 2,7 %.

5. Bâtiments et Travaux publics

La valeur ajoutée de la branche « Bâtiments et Travaux publics » a connu un accroissement de 28,6 % en 2005 contre 25,8 % une année plus tôt. L'indice de consommation intérieure de ciment renseigne une hausse de 5,8 % contre 23,1 % en 2004. Cette évolution est expliquée essentiellement par le nombre élevé des travaux de réhabilitation des routes et des bâtiments administratifs ainsi que la construction de logements et bâtiments non résidentiels grâce à l'initiative privée.

6. Commerce de gros et de détail.

En 2005, la valeur ajoutée de la branche « commerce de gros et de détail » a connu une progression de 6,0 % contre 13,6 % en 2004. Cette évolution tient au bon comportement des échanges avec l'extérieur à la suite de l'amélioration progressive de l'environnement économique dans son ensemble.

7. Transports et Communications

La valeur ajoutée de la branche « Transports et Communications » s'est accrue de 5,6 % en 2005 contre 8,6 % une année plus tôt, suite à l'expansion des réseaux de la téléphonie mobile ainsi qu'à la consolidation de l'augmentation du trafic des marchandises.

7.1 Transports

Comparé à celui de l'année 2004, l'indice du trafic des marchandises et des personnes a progressé de 10,5 % en 2005, passant de 62,9 points à 69,5 points.

Trafic marchandises

Après un accroissement de 12,9 % en 2004, le volume des marchandises transportées a enregistré une croissance de 13,3 % en 2005. Il s'est établi à 1.583,7 millions de tonnes kilomètres contre 1.397,7 millions, en raison uniquement de l'amélioration des activités sur la voie routière.

En effet, les marchandises transportées par la voie routière ont augmenté de 25,0 % sous l'impulsion de l'accroissement des activités du trafic routier entretenu par la réhabilitation de la route Kinshasa – Matadi.

Par contre, le volume des marchandises transportées par voie ferroviaire s'est maintenu au niveau de l'année 2004, soit 588,1 millions de tonnes kilomètres à cause de la stagnation des activités de la SNCC et de l'ONATRA.

Il en est de même des volumes des marchandises transportées par les voies aérienne et fluviale dont les niveaux sont demeurés respectivement à 24,4 millions de tonnes kilomètres et 41,2 millions.

Trafic voyageurs

Le nombre total des personnes transportées a stagné en 2005, se situant à 714,8 millions de voyageurs kilomètres contre 713,8 millions en 2004.

L'évolution du trafic voyageur est attestée par les niveaux d'activité observés sur tous les modes de transport.

Le nombre de personnes transportées par l'ONATRA sur la voie fluviale en 2004 est resté inchangé en 2005, soit 3,9 millions de voyageurs kilomètres. De même, les activités de transport par les voies aérienne et routière ont gardé leurs niveaux de l'année 2004, soit respectivement 391,4 millions de voyageurs kilomètres et 105,4 millions.

S'agissant de la voie ferrée, les activités de la SNCC en 2005 ont porté sur 142,6 millions de voyageurs kilomètres contre 141,6 millions une année auparavant et celles de l'ONATRA se sont maintenues à leur niveau de 2004, soit 71,5 millions.

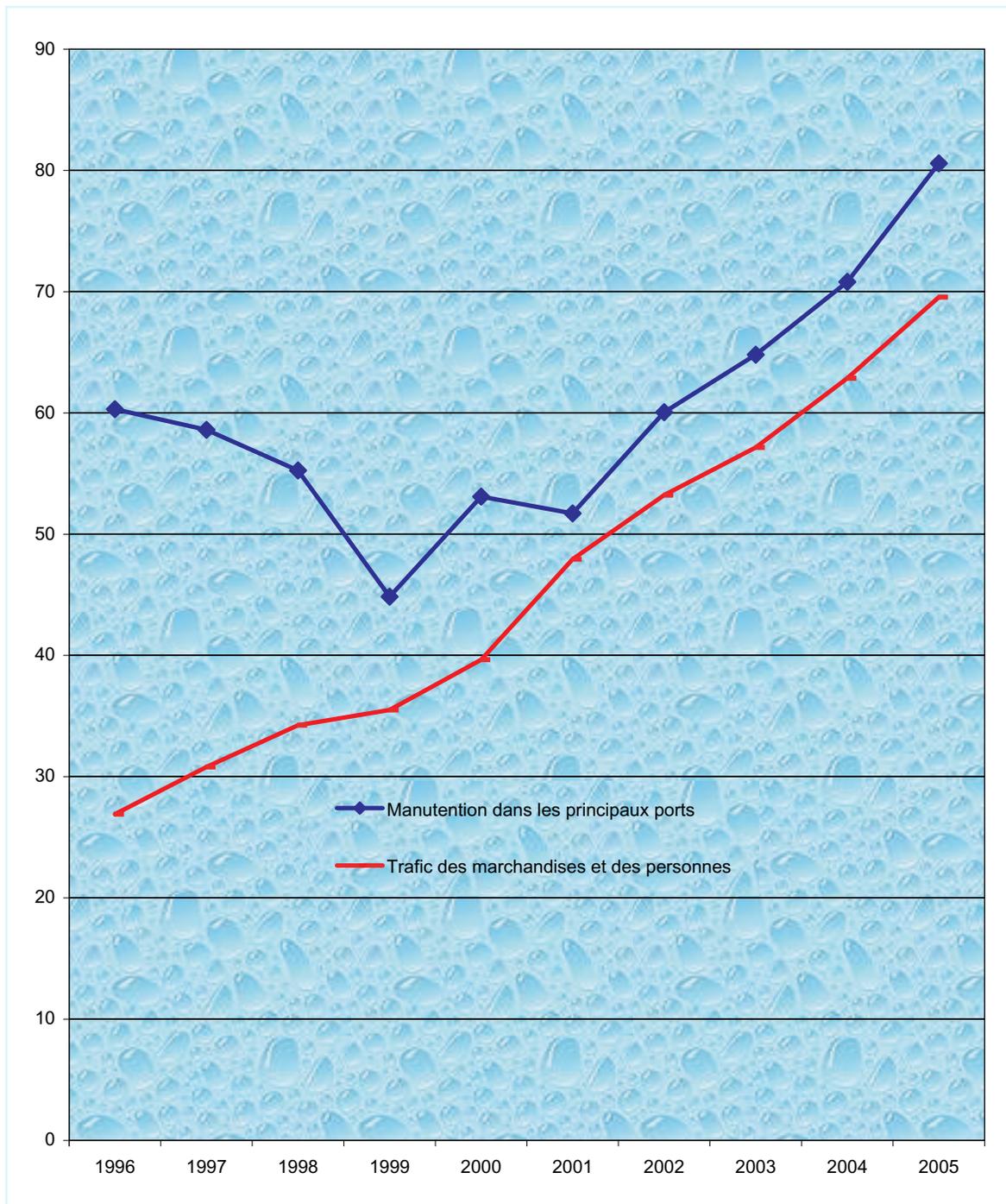
Manutention

En 2005, l'indice d'activité de la manutention a progressé de 13,8 %, passant de 70,8 points en 2004 à 80,6 points.

Le volume total des marchandises s'est situé à 2.036,0 milliers de tonnes contre 1.789,2 milliers une année plus tôt, soit un accroissement de 13,7 % suite au regain et à la poursuite des activités aux ports de Boma et de Matadi.

Les activités de manutention dans ces deux ports sont passées respectivement, d'une année à l'autre, de 58,7 milliers de tonnes à 97,1 milliers et de 1.502,8 milliers de tonnes à 1.804,0 milliers, soit des hausses respectives de 65,4 % et 20,0 %.

Graphique 1.4 Evolution des indices d'activité - Transports (1)



(1) Cfr. Tableau I.14

Cette évolution s'explique par l'augmentation des transactions avec l'extérieur sous l'effet de l'amélioration de l'environnement économique.

Cependant, il a été observé un recul de 40,8 % du volume manutentionné au port public de Kinshasa, en raison notamment de la vétusté de son équipement et de la baisse d'activité entre Kinshasa et Brazzaville.

7.2 Communications

En 2005, les activités du secteur de la téléphonie se sont accrues de 53,9 %. Le nombre de minutes consommées est passé de 351,8 millions à 511,3 millions. Dans le même temps le nombre d'abonnés a augmenté, passant de près de 2 millions en 2004 à 2,8 millions à 2005.

II. EVOLUTION DU PIB SELON LES EMPLOIS

Tableau 1.8 Utilisation du Produit Intérieur brut ⁽¹⁾
(en pourcentage du PIB à prix courants)

	1996	1997	1998	1999	2000 r	2001 r	2002 (p)	2003 (p)	2004 (e)	2005 (e)
1. Consommation finale des ménages	71,3	82,5	84,5	81,3	81,7	88,2	82,6	91,4	59,9	59,5
2. Consommation finale des Administrations Publiques	6,2	7,9	10,2	8,9	7,5	4,9	5,2	6,4	7,5	9,0
3. Formation brut de capital fixe ⁽¹⁾	15,5	8,5	7,3	4,3	10,5	7,6	8,6	10,8	11,7	13,3
4. Variation des stocks	-1,2	-0,4	-0,8	5,3	0,6	0,5	0,7	1,2	26,9	23,6
5. Exportations des biens et services	30,9	24,0	25,0	6,6	6,5	14,2	24,4	37,6	32,8	31,8
6. Importations des biens et services (-)	22,7	22,5	26,2	6,4	6,7	15,4	21,5	47,5	38,8	37,1
7. Exportations nettes des biens et services	8,2	1,5	-1,3	0,2	-0,2	-1,2	2,9	-9,9	-6,1	-5,3
PRODUIT INTERIEUR BRUT	100,0									

(1) Cfr. Tableau I.7

1. Consommation finale des ménages

En dépit de la reprise de l'inflation, la croissance de la consommation finale des ménages est demeurée vigoureuse, s'établissant à 4,9 % en 2005 contre 1,7 % en 2004. Cette évolution procède de l'augmentation réelle du revenu locatif ainsi que du revenu disponible brut des particuliers.

2. Consommation finale des Administrations publiques

Les dépenses de consommation des administrations publiques, en valeurs constantes, ont connu un ralentissement pour se situer à 17,8 % en 2005, alors qu'elles étaient en augmentation de 20,3 % une année auparavant. Cette décélération est consécutive à l'érosion de la valeur réelle des rémunérations versées dans le secteur public de suite de la recrudescence de l'inflation .

En effet, d'une année à l'autre, les rémunérations ne se sont accrues que de 20,4 % contre 86,0 % précédemment. Parallèlement, la modération observée dans l'augmentation des dépenses de fonctionnement de 41,0 %, comparativement à l'année 2004 au cours de laquelle elles étaient en hausse de 115,1 %, a contribué aussi à contenir l'expansion des dépenses de consommation des administrations publiques. Du point de vue de la contribution à la croissance économique, cette composante de la demande globale est demeurée à son niveau de 2004, soit 2,3 points de pourcentage.

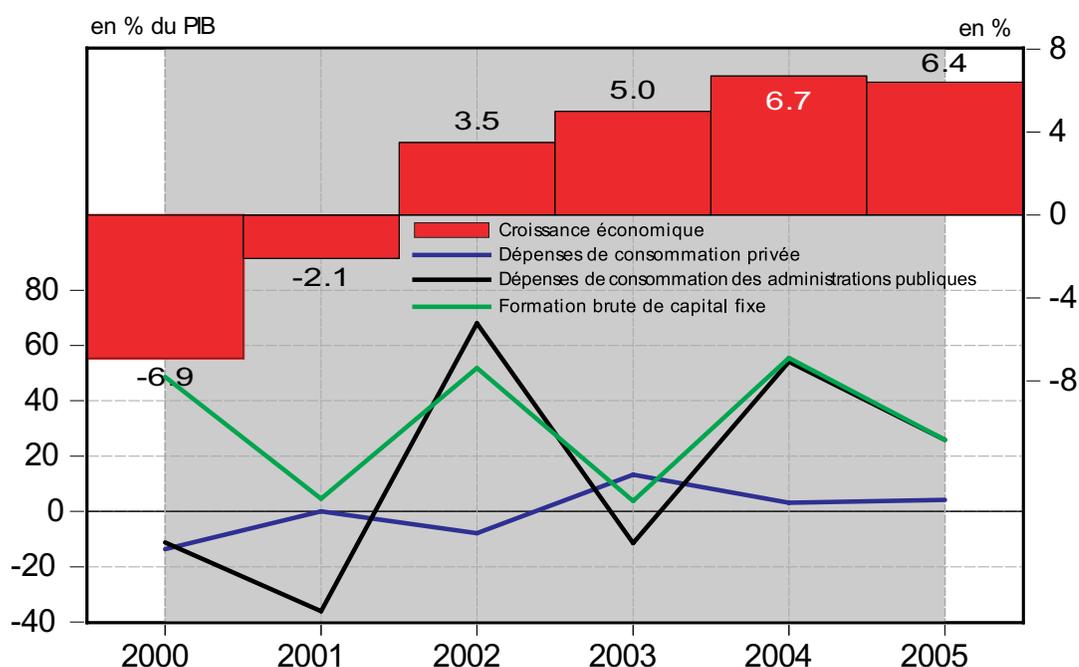
3. Formation brute de capital fixe

Le taux de croissance en volume de la formation brute de capital fixe dans son ensemble a marqué un ralentissement, atteignant 28,7 % en 2005 après s'être établi à 31,8 % une année auparavant. Cette situation est liée à l'incertitude politique qui a caractérisé le 2ème trimestre de l'année sous revue et dont la conséquence a été l'érosion de la confiance des opérateurs économiques. Cependant, malgré cette attitude attentiste, l'évolution de la propension à investir est demeurée favorable dans ce sens que l'exécution de la plupart de programmes d'investissement dans les diverses branches d'activité s'est poursuivie.

Cette perte de confiance des opérateurs économiques s'est reflétée à travers la contribution à la croissance de cette composante qui s'est située à 2,8 points de pourcentage en 2005 contre 4,0 points en 2004.

Selon la répartition par agent institutionnel, les investissements des entreprises ont continué à augmenter, mais à un rythme moins soutenu. Ils ont représenté

Graphique 1.5 Evolution des emplois du PIB réel



près de 75,0 % de l'ensemble des investissements réalisés en 2005. Cette situation résulte de la nécessité de satisfaire la demande intérieure sans cesse croissante depuis la reprise de 2002.

Quant à la répartition par types de biens, le gros des dépenses a été affecté à l'acquisition des biens d'équipement pour 54,1 %, aux bâtiments et travaux publics pour 41,6 % et aux différents projets administratifs pour 4,3 %. Ces investissements ont été principalement réalisés dans les branches d'exploitation minière et pétrolière, de la construction, de la manufacture et des services.

4. Variation des stocks

A la différence des autres composantes de la demande globale qui ont contribué positivement à la croissance du PIB réel, la variation des stocks a quelque peu déprimé l'activité. Dans un contexte d'inadéquation entre la faiblesse des stocks des entreprises et l'expansion de la demande intérieure, les prix ont été réajustés à la hausse.

5. Exportations nettes des biens et services

Le compte extérieur des opérations sur les biens et services a dégagé, en termes réels, un solde déficitaire de 3.730,1 millions de CDF contre un bénéfice de 98,0 millions précédemment. Cette évolution défavorable est imputable à la détérioration des termes de l'échange, en dépit d'une forte demande extérieure en produits de base dans un contexte d'une forte augmentation des prix à l'importation. Ainsi, la contribution des exportations nettes à la croissance en volume, qui était positive, atteignant 3,4 points de pourcentage en 2004, a regressé jusqu'à devenir négative, tombant à -1,2 point en 2005.

CHAPITRE IV

LES PRIX, LES SALAIRES, L'EMPLOI ET L'INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN EN 2005

I. PRIX INTERIEURS

Comme en 2004, le processus de désinflation de l'économie observé entre 2001 et 2003 ne s'est pas poursuivi en 2005, en dépit des efforts entrepris au cours du second semestre de cette année. En effet, au cours de l'année 2005, l'inflation s'est établie à 21,3 % contre 9,2 % en 2004 et 8,5 % pour la moyenne africaine. Cette réalisation situe le taux d'inflation à 1,3 point de pourcentage inférieur à l'objectif révisé de 22,6 %, retenu pour l'année.

Deux phases ont caractérisé l'évolution du niveau général des prix :

Les sept premiers mois de l'année, à l'exception de juin, ont été caractérisés par l'intensification des pressions inflationnistes. En effet, sur la base des données renseignées par la Banque Centrale du Congo, le taux d'inflation s'est situé à 18,8 % à fin juillet 2005 contre 3,3 % à la même période de 2004. Cette évolution résulte à la fois de l'excès de la demande intérieure et de la contraction de l'offre. L'excès de la demande est consécutif à l'expansion des dépenses publiques à la suite de la résurgence des conflits armés à l'Est du pays. Quant à la contraction de l'offre, elle tient, d'une part, à la rétention de certains produits de consommation courante et, d'autre part, au non renouvellement des stocks. Tous ces comportements procèdent de la psychose née de l'ajournement anticipé des élections prévues initialement au 30 juin 2005.

Tableau 1.9 Variations en pourcentage de l'indice des prix à la consommation à Kinshasa.
(*indice BCC*)

	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Cumul
2001	29,7	3,4	8,6	15,7	36,3	2,2	-16,0	14,7	3,1	3,3	-0,2	-2,1	135,1
2002	3,8	0,8	-1,9	-0,3	0,8	2,5	0,8	0,4	1,1	2,6	4,6	-0,3	15,8
2003	1,2	2,3	0,7	-0,02	1,0	0,3	0,7	0,2	-1,9	-0,2	0,1	0,1	4,4
2004	0,4	0,3	0,7	1,0	0,1	0,1	0,6	0,6	2,2	1,6	0,2	1,1	9,2
2005	2,8	4,2	5,7	3,4	1,6	-7,2	7,6	1,7	-1,3	0,7	0,5	0,6	21,3

Source : Banque Centrale du Congo.

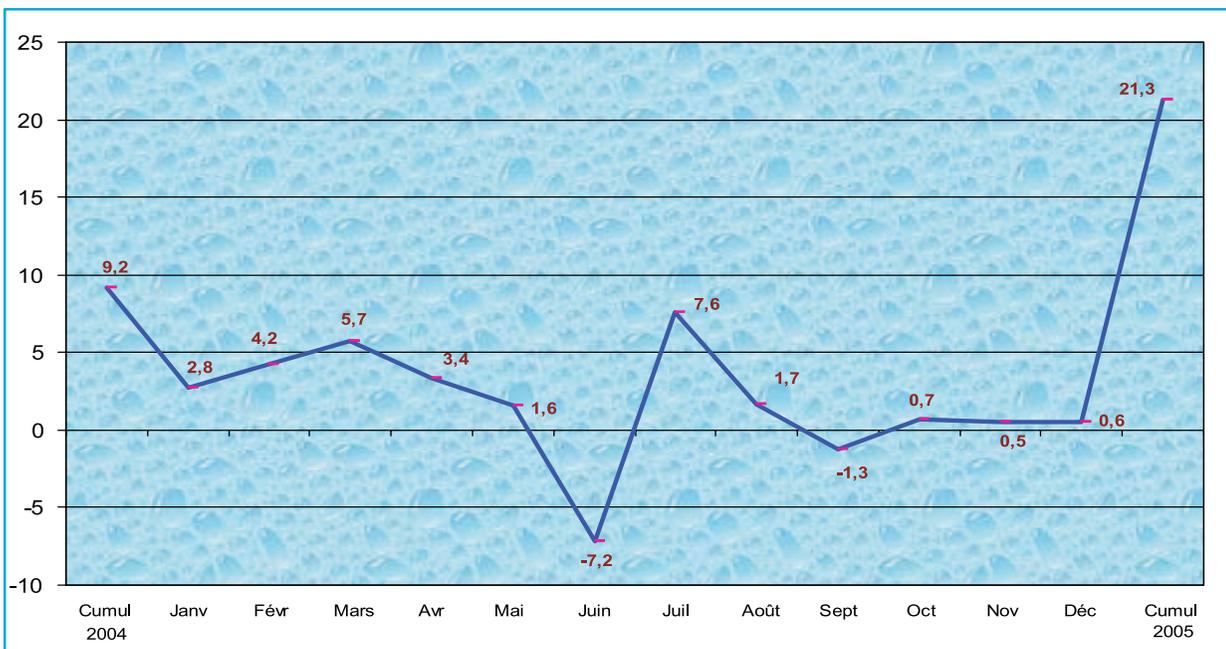
Les cinq derniers mois de l'année ont été marqués par l'assainissement financier et monétaire, lequel a permis de résorber l'excès de la demande et de contenir l'inflation à 2,1 % au cours de la période. Il importe de noter que l'effet induit des prix des carburants terrestres, dont l'évolution est illustrée dans le tableau repris ci-dessous, a été contenu grâce au bon comportement de la monnaie nationale.

L'examen de différentes composantes de l'indice général des prix renseigne que toutes les rubriques ont enregistré des hausses. Ainsi, par rapport à l'année 2004, la variation de la rubrique « Alimentation » a connu un accroissement de 29,5 %, induit par les postes suivants : Poissons frais (53,0 %), Boissons non alcoolisées (43,7 %), Sucre et sucrerie (39,9 %), Huile et corps gras (30,9 %) et Boissons alcoolisées (30,9 %).

Quant à la rubrique « Autres articles et services divers », sa variation a été de 18,5 %. Elle est localisée au niveau des sous composantes ci-après : Journaux locaux (66,7 %), Appareils audio-visuels (47,6 %), Cigarettes (32,1 %) et Soins

médicaux (24,2 %). La rubrique « Logement » a connu une croissance de 9,0 %, impulsée par ses sous composantes : Service domestique (36,4 %), Energie (24,9 %) et Articles de ménage (23,7). S'agissant de la rubrique « Habillement », elle ne s'est accrue que de 1,6 %.

Graphique 1.6 Variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation à Kinshas en 2005 ⁽¹⁾



(1) Cfr. Tableau I.34

La contribution de chaque rubrique à l'inflation est répartie de la manière suivante :

Tableau 1.10 Contribution des composantes dans la formation des prix intérieurs en 2005

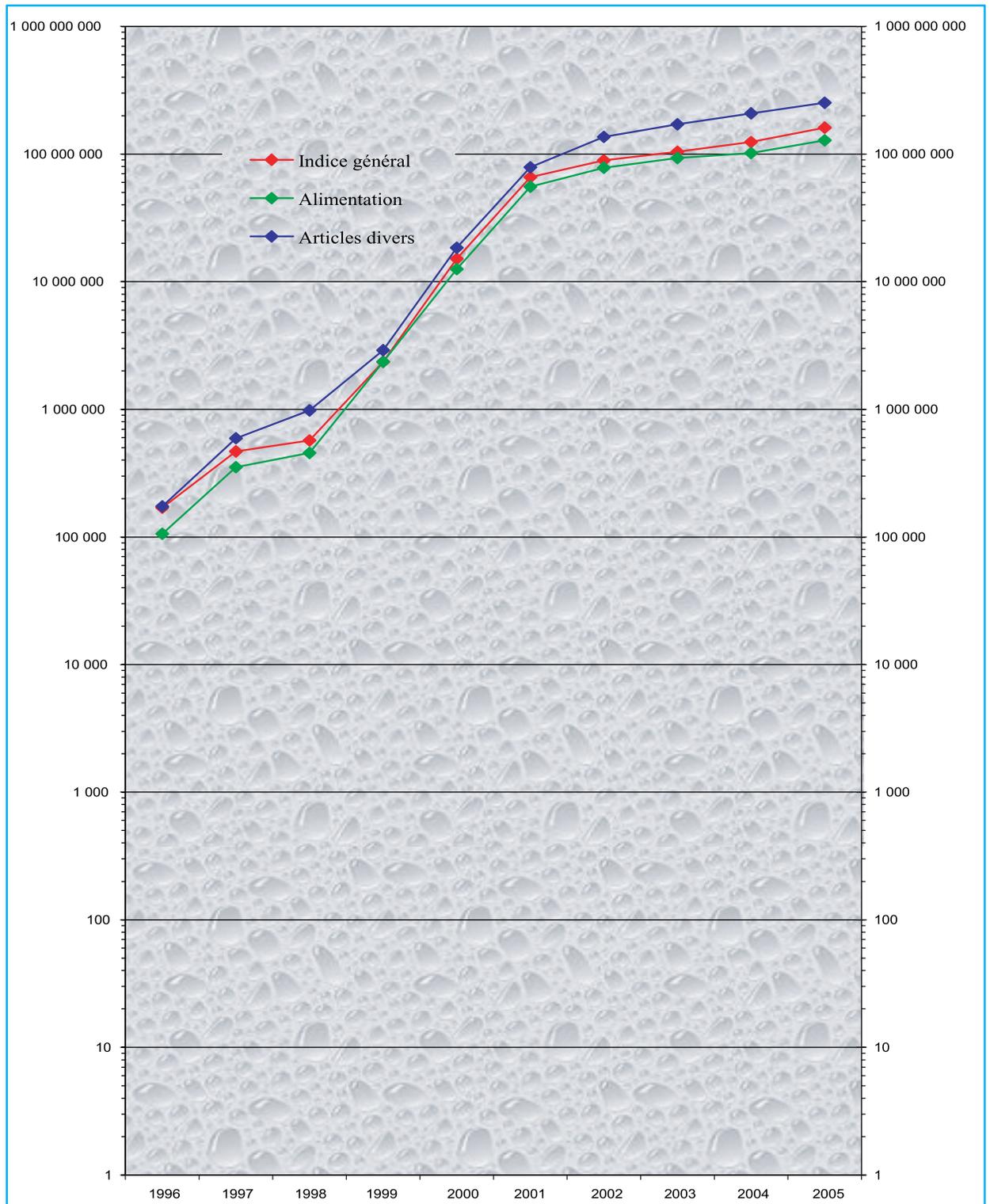
Contribution à l'inflation	Rubriques				Indice général
	Alimentation	Logement	Habillement	Autres articles et services divers	
En points	14,7	1,3	0,1	5,2	21,3
En %	69,07	6,00	0,59	24,33	100,00

Source : Banque Centrale du Congo.

2. Prix des produits pétroliers

En 2005, la structure des prix des carburants terrestres a subi dix modifications contre sept l'année précédente. En ce qui concerne le prix du litre d'essence à la pompe à l'Ouest, il s'est situé à 441 CDF au 31 décembre 2005 contre 365 CDF au début de l'année.

Graphique 1.7 Evolution des indices des prix de détail à Kinshasa calculés par l'IRES (1)



(1) Cfr. Tableau I.30

Ces réajustements des prix des produits pétroliers ont été globalement influencés par la hausse des prix moyens frontières et la dépréciation du taux de change de la monnaie nationale. Quant à l'évolution du volume structure, elle a plutôt influé favorablement sur le niveau des prix des produits pétroliers.

Tableau 1.11 Evolution des prix des carburants terrestres en 2005

Prix	Structure du 10/03/05	Structure du 31/03/05	Structure du 24/04/05	Structure du 13/06/05	Structure du 17/06/05	Structure du 23/07/05	Structure du 26/07/05	Structure du 01/08/05	Structure du 22/09/05	Structure du 17/12/05
PMF/Essence/Ouest (en USD/TM)	482,28	545,00	592,37	567,26	562,25	562,98	562,25	562,25	635,66	643,11
Prix du litre/Ess / Ouest (en CDF)	395,00	430,00	445,00	417,00	375,00	395,00	420,00	438,00	441,00	441,00

Source : synthèse Banque Centrale du Congo.

En effet, le volume structure s'est établi à 40.993 m³ contre 36.026 m³. Par contre, le PMF essence/Ouest est passé de 482,28 USD la tonne métrique à mars 2004 à 643,11 USD en décembre 2005. Dans le même temps, le prix du litre d'essence à la pompe est passé de 395 CDF le litre à 441 à la même période.

II. SALAIRES ET EMPLOIS

1. Salaires

Le salaire nominal dans le secteur privé continue de s'accroître ; son indice a connu une hausse de 36,2 % en 2005 contre 16,9 % en 2004. Cette croissance s'explique notamment par le réajustement à la hausse des salaires suite aux mécanismes de révision périodique des salaires conformément aux conventions collectives de la plupart des entreprises ainsi que par les motivations accordées aux travailleurs.

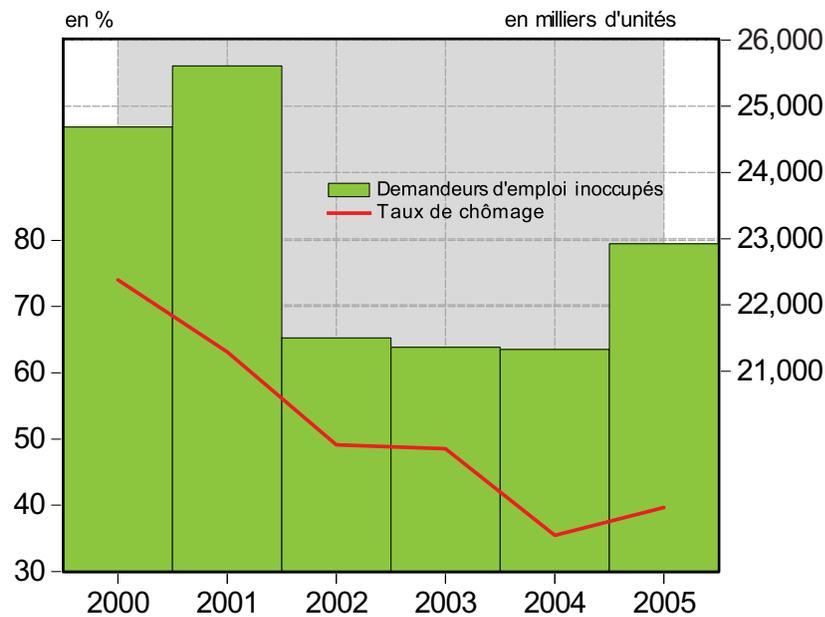
S'agissant de l'indice de salaire réel dans le secteur privé, il s'est accru de 12,2 % en 2005 contre 12,5 % une année plus tôt. Cette évolution tient à l'indexation des salaires appliquée par les entreprises privées entraînant leur réajustement automatique par rapport à l'inflation.

Quant au secteur de l'Administration Publique, son indice des salaires nominaux de 2005 prouve qu'aucun ajustement à la hausse du barème salarial n'a pas eu lieu pendant cette année. Dans un contexte d'inflation, cette situation a conduit à l'effritement du salaire réel de ce secteur, situant son indice à une variation négative de 17,7 % contre une augmentation de 15,4 % en 2004.

2. Emplois

L'analyse des données statistiques des travailleurs en 2005 révèle des emplois créés à raison de 11.600 pour le secteur public et de 1.819 millions pour le secteur privé. Selon les statistiques renseignées par l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements, ANAPI en sigle, les emplois créés en 2005 concernent

Graphique 1.8 Marché de l'emploi - taux de chômage



essentiellement les secteurs des services et de la manufacture pour respectivement 79,8 % et 12,2 %. Ces évolutions tiennent notamment à l'incidence positive de la croissance.

La création de l'emploi, principalement dans le secteur privé, a eu pour effet de réduire le chômage. En effet, le taux de chômage a baissé de 4,2 points en 2005 par rapport à l'année 2004.

III. INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

Les actions amorcées en 2004 se sont poursuivies en 2005. En effet, dans le cadre des efforts que fournit la RDC pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), beaucoup de projets et programmes initiés par le Gouvernement congolais depuis 2003 ont été réalisés sur financement des bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale, la BAD et l'Union européenne. Selon les estimations, l'IDH se situe à 0,398 en 2005 contre 0,391 une année auparavant. Il est de 0,087 point de moins que la moyenne continentale.

L'examen des composantes de l'IDH indique une progression de 4,2 % de l'indice de l'espérance de vie à la naissance en 2005 par rapport à l'année 2004 et de 3,9 % de l'indice du niveau d'instruction. L'indicateur du PIB réel par habitant, mesuré par l'approche de la parité des pouvoirs d'achat, s'est accru de 0,92 %.

La poursuite de différentes actions évoquées ci-dessus a permis d'améliorer entre autres l'accès de la population à des soins de santé de qualité, particulièrement les groupes les plus vulnérables, grâce au renforcement des structures de santé

au niveau des zones de santé, à la prévention et à la lutte contre les maladies essentielles.

Tableau 1.12 Evolution de l'Indice du Développement Humain (IDH)

Années	2002	2003	2004	2005 (e)
Indice de l'espérance de vie à la naissance	0,273	0,302	0,308	0,321
Indice du niveau d'instruction	0,508	0,511	0,527	0,548
Pib par habitant en PPA en USD	0,312	0,324	0,326	0,329
IDH	0,365	0,385	0,391	0,398

Source : PNUD, Rapport sur le Développement humain dans le monde et estimations de la Banque Centrale du Congo.

TABLEAUX ANNEXES DU TITRE I

Tableau I.1 Taux de croissance en volume de différents secteurs et de leurs composantes (1)
(variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)

SECTEURS D'ACTIVITE	1996	1997	1998	1999	2000 r	2001	2002	2003 r	2004 r	2005 r
I. Secteur des biens	-0,5	-7,3	-0,7	-1,9	-10,5	-0,8	3,1	3,6	4,5	6,7
1. Agriculture, sylviculture, élevage, chasse et pêche	-2,9	-2,8	-1,4	-5,1	-14,7	-0,5	0,5	-0,3	2,2	2,3
2. Activités extractives et métallurgiques	3,2	-13,9	9,6	7,9	43,1	-9,0	9,9	13,2	1,7	4,8
3. Activités de fabrications	-3,4	-21,8	-7,3	4,3	-20,3	-6,4	6,8	-3,6	4,8	20,7
4. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	18,9	-10,6	-5,9	10,5	-62,1	-2,8	2,8	6,20	14,44	13,41
5. Construction	24,7	-30,6	4,5	13,7	23,1	-10,3	11,5	24,04	25,84	28,59
II. Secteur des services	-2,3	-1,3	-4,7	-6,8	-6,9	-3,5	4,9	7,9	12,1	6,0
1. Commerce de gros et de détail	-0,2	-1,6	-6,7	-11,9	3,3	-1,7	1,7	3,5	13,6	6,0
2. Transports, entreposage et communications	-3,5	-8,4	-8,5	-20,7	68,1	-17,3	21,0	27,9	8,6	5,6
3. Services marchands	-0,5	-2,0	-6,5	-5,0	-22,4	-5,7	6,1	6,2	7,9	4,3
4. Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	-21,2	15,4	21,7	33,6	-56,3	-3,4	3,5	11,6	19,8	11,0
Droits et taxes à l'importation	-4,3	58,9	-21,3	-49,4	110,0	-14,0	16,3	5,4	19,8	6,0
Produit Intérieur Brut	-1,1	-5,4	-1,7	-4,3	-6,9	-2,1	3,5	5,0	6,7	6,4

Source : C.E.S.C.N.

(1) Cfr. tableau I.6.

Tableau I.2 Utilisation du Produit Intérieur Brut (1)
(en pourcentage du PIB à prix courants)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001 r	2002 r	2003 r	2004 r	2005 r
1. Consommation finale des ménages	71,3	82,5	84,5	81,3	81,7	83,5	79,4	78,7	75,0	72,5
2. Consommation finale des administrations publiques	6,2	7,9	10,2	8,9	7,4	8,1	10,8	12,1	14,9	20,1
3. Formation brute de capital fixe	15,5	8,5	7,3	4,3	10,5	7,6	8,6	10,8	11,7	13,3
4. Variation de stocks	-1,2	-0,4	-0,8	5,3	0,6	-0,5	0,6	0,5	0,3	-0,7
5. Exportations des biens et services	30,9	24,0	25,0	6,6	6,5	12,6	11,6	24,4	27,1	27,3
6. Importations des biens et services	22,7	22,5	26,2	6,4	6,7	11,3	11,0	26,5	29,0	32,6
7. Exportations nettes des biens et services	8,2	1,5	-1,3	0,2	-0,2	1,3	0,5	-2,1	-1,9	-5,3
PRODUIT INTERIEUR BRUT	100,0									

(1) Cfr. Tableau I.7

Tableau I.3 Produit intérieur brut (1)

Périodes	Estimation aux prix de 2000			Estimations à prix courants			Déflateur du PIB (2000 = 100)	Variation du déflateur du PIB (en %)
	en millions de CDF	Indice (2000 = 100)	Variations annuelles en %	en millions de CDF	Indice (2000 = 100)	Variations annuelles en %		
1980	483 829,556	162,870	2,3	0,00000001	0,00000000003	19,0476190476	0,0000000000207	18,74
1981	495 441,466	166,779	2,4	0,00000002	0,00000000007	100,0000000000	0,0000000000404	95,31
1982	492 964,258	165,945	-0,5	0,00000003	0,00000000010	50,0000000000	0,0000000000609	50,75
1983	499 915,054	168,284	1,4	0,00000005	0,00000000017	66,66666666667	0,0000000001000	64,35
1984	527 660,340	177,624	5,6	0,00000009	0,00000000030	80,0000000000	0,0000000001706	70,54
1985	530 298,641	178,512	0,5	0,00000012	0,00000000040	33,33333333333	0,0000000002263	32,67
1986	555 328,737	186,938	4,7	0,00000016	0,00000000054	33,33333333333	0,0000000002881	27,32
1987	570 322,613	191,985	2,7	0,00000029	0,00000000098	81,2500000000	0,0000000005085	76,48
1988	573 744,549	193,137	0,6	0,00000055	0,00000000185	89,6551724138	0,0000000009586	88,52
1989	565 712,125	190,433	-1,4	0,00000115	0,00000000387	109,0909090909	0,0000000020328	112,06
1990	528 375,125	177,865	-6,6	0,00000224	0,00000000754	94,7826086957	0,0000000042394	108,55
1991	483 885,939	162,889	-8,4	0,00004649	0,00000015650	1 975,4464285714	0,0000000960764	2 166,27
1992	433 077,916	145,785	-10,5	0,0176546	0,00000594300	3 697,5048397505	0,000040765418	4 143,02
1993	374 557,451	126,086	-13,5	0,2692385	0,00009063272	1 425,0331358400	0,0000718817731	1 663,30
1994	360 059,735	121,206	-3,9	69,34	0,02334221094	25 654,7289856391	0,0192583754810	26 691,74
1995	362 641,520	122,075	0,7	396,42	0,13344566373	471,6924761203	0,1093148485509	467,62
1996	358 603,343	120,715	-1,1	2 896,25	0,97495503626	630,6007621348	0,8076486485050	638,83
1997	339 206,854	114,186	-5,4	7 803,82	2,62696878383	169,4451216850	2,3006073888138	184,85
1998	333 315,088	112,203	-1,7	9 989,43	3,36270327278	28,0069749397	2,9969934301553	30,27
1999	319 082,170	107,411	-4,3	51 823,85	17,44526416409	418,7869029443	16,2415409372720	441,93
2000	297 065,500	100,000	-6,9	297 065,46	100,00000000000	473,2214717956	100,0000000000000	515,71
2001	290 827,100	97,900	-2,1	1 407 545,00	473,81644653132	373,8164465313	483,9800678721080	383,98
2002	300 914,410	101,296	3,5	1 922 300,00	647,09643753283	36,5711220600	638,8196126625010	31,99
2003 (r)	316 100,000	106,408	5,0	2 284 500,00	769,02242706328	18,8420121729	722,7144315304260	13,13
2004 (r)	337 415,933	113,583	6,7	2 817 519,94	948,45087319416	23,3320173530	835,0288323137340	15,54
2005 (r)	359 149,374	120,899	6,4	3 597 916,61	1 211,15279676059	27,6980000748	1 001,7884958005500	19,97

Source: Banque Centrale du Congo, d'après les résultats des travaux de la C.E.S.C.N.

(1) Cfr. Tableaux I.5 et I.6.

Tableau I.4 Produit national brut et revenu national
(en millions de CDF à prix courants) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003 r	2004 (r)	2005 (r)
Produit intérieur brut	2 896,3	7 803,8	9 989,4	51 824,0	297 065,5	1 407 545,0	1 922 300,0	2 284 500,0	2 817 519,9	3 597 916,6
Revenu des facteurs du reste du Monde	3,5	3,8	4,8	4,4	351,0	5 457,0	2 030,9	26 900,5	76 210,9	107 937,5
Revenu des facteurs au reste du Monde (-)	400,6	363,6	405,1	2 064,8	9 104,2	118 038,5	110 773,8	99 309,4	226 825,5	314 098,1
Revenu national brut (2)	2 499,2	7 444,0	9 589,2	49 763,6	288 312,3	1 294 963,5	1 813 557,0	2 212 091,1	2 666 905,4	3 391 756,0
Consommation de capital fixe (-)	86,9	234,1	299,7	1 554,7	8 912,0	42 226,4	57 669,0	68 535,0	84 525,6	107 937,5
Revenu national net	2 412,3	7 209,9	9 289,5	48 208,9	279 400,3	1 252 737,2	1 755 888,0	2 143 556,1	2 582 379,8	3 283 818,5
Transferts courants du reste du Monde	125,4	405,1	389,1	605,0	4 677,7	164 093,0	218 501,4	212 898,3	257 724,2	359 791,7
Transferts courants au reste du Monde (-)	83,5	185,2	334,3	787,3	2 834,0	33 194,0	53 033,0	-2 669,8	10 182,0	14 751,5
Revenu National disponible	2 454,2	7 429,8	9 344,3	48 026,6	281 244,0	302 579,9	1 533 405,0	2 359 124,2	2 829 921,9	3 628 858,7
Consommation finale (-)	2 245,3	7 050,3	9 462,6	46 710,2	264 874,0	1 311 025,8	1 688 135,9	2 235 700,0	1 899 856,8	2 623 154,7
Epargne nette	208,9	379,5	-118,3	1 316,4	16 370,0	-1 008 445,9	-154 730,9	123 424,2	930 065,0	1 005 704,0

Source: Banque Centrale du Congo d'après les résultats des travaux de la C.E.S.C.N.

(1) En CDF jusqu'en 1992 et en milliers de CDF en 1993.

(2) Produit national brut selon le SCN 68.

Tableau I.5 Contribution de différents secteurs au produit intérieur brut
(valeurs ajoutées en millions de CDF à prix courants) (2)

	1996	1997	1998	1999	2000 r	2001 r	2002	2003 r	2004 r	2005 r
1. AGRICULTURE, SYLVICULTURE ELEVAGE, PECHE et CHASSE	963,4	3 843,8	4 645,3	27 138,2	146 671,3	826 802,1	962 100,0	1 126 400,0	1 211 950,0	1 509 716,2
2. INDUSTRIES	937,1	1 603,7	2 042,8	9 698,5	59 570,7	279 090,4	432 300,0	467 700,0	700 293,1	881 399,3
1. Activités extractives et métallur- giques	230,6	468,4	694,0	4 564,2	30 516,6	103 352,7	166 200,0	199 800,0	321 121,5	380 167,8
2. Activités de fabrications	256,0	465,2	593,7	2 598,8	14 151,0	67 326,0	102 300,0	106 900,0	120 960,0	182 510,0
3. Production et distribution d'électri- cité, de gaz et d'eau	169,1	378,4	435,3	1 094,4	2 361,3	57 178,1	78 300,0	67 400,0	87 040,1	99 620,7
4. Construction	281,4	291,7	319,8	1 441,2	12 541,8	51 233,6	85 500,0	93 600,0	171 171,5	219 100,8
3. SERVICES	986,8	2 395,4	3 151,0	14 887,2	89 089,5	275 547,2	496 900,0	644 200,0	838 259,6	1 136 560,4
1. Commerce de gros et de détail	577,3	1 434,1	1 796,1	8 686,9	54 255,6	146 015,3	297 100,0	362 800,0	445 200,0	573 625,3
2. Transports, entreposage et com- munications	97,3	221,4	280,6	1 380,8	9 443,0	57 170,6	70 800,0	86 900,0	101 929,7	131 333,1
3. Services marchands (1)	258,4	563,0	715,0	2 723,2	18 249,9	47 555,8	79 800,0	140 700,0	189 158,5	247 171,2
- dont services financiers	15,5	181,2	45,3	298,9	446,7	-6 710,1	-700,0	-8 500,0	21 721,5	29 326,8
4. Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	53,8	177,0	359,4	2 096,3	7 141,0	24 805,5	49 200,0	53 800,0	101 971,3	184 430,8
S/TOTAL valeurs ajoutées aux coûts des facteurs	2 887,2	7 842,9	9 839,1	51 723,9	295 331,5	1 381 439,7	1 891 300,0	2 238 300,0	2 750 502,7	3 527 676,0
Production imputée des services bancaires (-)	-15,9	-145,0	-55,9	-413,1	-1 826,3	2 445,0	-4 900,0	-2 900,0	-10 446,9	-21 614,7
DROITS ET TAXES À L'IMPORTATION	24,9	105,9	206,6	513,0	3 560,3	23 660,3	35 900,0	49 100,0	77 464,1	91 855,4
Produit intérieur brut au prix du marché	2 896,3	7 803,8	9 989,8	51 823,9	297 065,5	1 407 545,0	1 922 300,0	2 284 500,0	2 817 519,9	3 597 916,6

Source : Banque Centrale du Congo, d'après les résultats des travaux de la C.E.S.C.N.

(1) Y compris les hôtels et restaurants.

(2) En milliers de CDF jusqu'en 1993.

Tableau I.6 Contribution de différents secteurs au produit intérieur brut
(valeurs ajoutées en millions de CDF aux prix de 2000)

	1996	1997	1998	1999	2000 r	2001 r	2002 (p)	2003®	2004®	2005®
1. AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE et PÊCHE	182 544,9	177 481,2	174 965,6	166 028,6	146 671,3	140 907,3	141 563,9	141 200,0	144 320,5	147 596,6
2. INDUSTRIES	66 386,0	53 290,7	54 085,1	58 586,7	59 570,7	58 564,0	64 039,5	71 800,0	78 218,3	89 816,4
1. Activités extractives et métallurgiques	23 231,8	19 992,3	21 912,1	23 633,3	30 516,6	30 770,9	33 830,5	38 300,0	38 952,8	40 815,1
2. Activités de fabrications	20 981,4	16 417,5	15 225,9	15 887,9	14 151,0	11 851,5	12 657,7	12 200,0	12 780,0	15 430,0
3. Production et distribution d'électricité, de gaz et eau	7 479,2	6 686,2	6 289,0	6 951,0	2 361,3	2 563,7	2 636,6	2 800,0	3 204,4	3 634,1
4. Construction	14 693,6	10 194,7	10 658,1	12 114,5	12 541,8	13 377,9	14 914,7	18 500,0	23 281,0	29 937,2
3. SERVICES	109 275,4	107 839,2	102 741,8	95 724,7	89 089,5	85 939,2	90 185,5	97 300,0	109 061,9	115 556,7
1. Commerce de gros et de détail	65 525,5	64 478,4	60 175,5	53 025,9	54 255,6	53 850,8	54 764,2	56 700,0	64 398,9	68 253,6
2. Transports, entreposage et communications	11 053,3	10 128,5	9 267,9	7 348,2	9 443,0	10 208,6	12 350,5	15 800,0	17 153,2	18 107,4
3. Services marchands (1)	25 813,1	25 288,3	23 633,3	22 441,7	18 249,9	16 424,9	17 424,9	18 500,0	19 962,8	20 816,3
- dont services financiers	1 191,4	8 142,6	1 456,4	1 986,0	446,7	-961,2	435,6	-1 300,0	2 550,3	2 848,7
4. Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	6 883,5	7 944,0	9 665,1	12 908,9	7 141,0	5 454,9	5 645,9	6 300,0	7 547,0	8 379,4
S/TOTAL valeurs ajoutées aux coûts des facteurs	358 206,2	338 611,1	331 792,5	320 340,0	295 331,5	285 410,5	295 788,9	310 300,0	331 600,7	352 969,7
Production imputée des services bancaires (-)	-4 103,6	-6 553,8	-4 104,4	-4 104,4	-1 826,3	273,9	-853,8	-500,0	-1 731,9	-1 820,4
DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	4 500,7	7 149,6	5 627,0	2 846,6	3 560,3	5 142,7	5 979,3	6 300,0	7 547,2	8 000,0
Produit intérieur brut au prix du marché	358 603,3	339 206,9	333 315,1	319 082,2	297 065,5	290 827,1	300 914,4	316 100,0	337 415,9	359 149,4

Source : Banque Centrale du Congo, d'après les résultats des travaux de la C.E.S.C.N.

(1) Y compris les hôtels et restaurants.

Tableau I.7 Utilisation du Produit Intérieur Brut (1)
(en millions de CDF courants)

	1996	1997	1998	1999	2000 r	2001 r	2002 r	2003 r	2004 r	2005 r
1. CONSOMMATION DES MENAGES	2 066,420	6 435,977	8 445,058	42 115,425	242 796,115	1 175 102,339	1 527 107,550	1 797 978,348	2 112 332,185	2 610 242,952
2. CONSOMMATION PUBLIQUE	178,887	614,317	1 017,554	4 594,800	22 077,861	113 700,463	208 078,027	275 297,379	419 839,543	724 612,876
3. FORMATION BRUT DE CAPITAL FIXE (2)	450,167	666,078	730,994	2 250,596	31 114,200	107 278,700	165 079,500	246 400,000	330 266,319	477 735,217
4. VARIATION DES STOCKS	-36,159	-30,318	-77,221	2 745,680	1 676,582	-6 833,085	11 918,232	12 107,881	8 544,042	-24 134,571
5. EXPORTATIONS DES BIENS ET SERVICES	895,559	1 875,883	2 493,834	3 427,400	19 427,200	177 218,342	222 037,855	557 298,649	763 490,044	981 977,332
6. IMPORTATIONS DES BIENS ET SERVICES (-)	658,618	1 758,119	2 620,788	3 309,900	20 026,500	158 921,760	211 921,163	604 582,258	816 952,196	1 172 517,195
7. EXPORTATIONS NETTES DES BIENS ET SERVICES	236,941	117,764	-126,955	117,500	-599,300	18 296,583	10 116,692	-47 283,609	-53 462,152	-190 539,864
PRODUIT INTERIEUR BRUT	2 896,256	7 803,817	9 989,430	51 824,000	297 065,459	1 407 545,000	1 922 300,000	2 284 500,000	2 817 519,936	3 597 916,611

Source : Banque Centrale du Congo, d'après les résultats des travaux de la C.E.S.C.N.

(1) Cfr. tableau I.11

Tableau I.8 Utilisation du Produit Intérieur Brut
(en millions de CDF aux prix de 2000)

	1996	1997	1998	1999	2000 r	2001 r	2002 (p)	2003 (p)	2004 (e)	2005 (e)
1. CONSOMMATION DES MENAGES	320 494,73	303 044,60	294 550,36	280 971,65	242 796,12	243 080,21	243 943,75	245 907,81	250 123,85	262 402,35
2. CONSOMMATION DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	18 658,71	13 498,92	18 951,64	25 095,65	22 077,86	23 463,92	25 431,00	32 223,00	38 765,00	45 654,00
3. FORMATION BRUT DE CAPITAL FIXE (1)	20 241,08	24 706,74	33 349,97	20 923,42	31 114,20	22 830,52	27 828,48	36 671,23	47 198,04	55 809,69
4. VARIATION DES STOCKS	-14 636,87	4 644,12	-4 184,13	-1 245,44	1 676,58	-1 462,30	2 023,31	1 816,21	1 231,00	-986,54
5. EXPORTATIONS DES BIENS ET SERVICES	43 119,43	14 737,36	28 858,18	104 554,83	19 427,20	20 997,27	17 218,72	34 113,02	43 140,31	38 287,83
6. IMPORTATIONS DES BIENS ET SERVICES (-)	29 273,74	21 424,89	38 210,94	111 217,95	20 026,50	18 082,52	15 530,84	34 631,26	43 042,27	42 017,94
5. EXPORTATIONS NETTES DES BIENS ET SERVICES	13 845,69	-6 687,54	-9 352,76	-6 663,11	-599,30	2 914,75	1 687,87	-518,24	98,04	-3 730,12
PRODUIT INTERIEUR BRUT	358 603,34	339 206,85	333 315,09	319 082,17	297 065,46	290 827,10	300 914,41	316 100,00	337 415,93	359 149,37

Source : Banque Centrale du Congo, d'après les résultats des travaux de la C.E.S.C.N.

Tableau I.9 Compte des opérations courantes de l'Etat
(En millions de CDF à prix courants) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000 r	2001 r	2002	2003	2004(e)	2005(e)
EMPLOIS :										
Consommation publique r	178,9	614,3	1 017,5	4 594,8	22 288,5	69 654,7	99 954,4	215 603,2	275 710,2	328 430,9
Frais du personnel	47,5	150,6	387,5	2 041,1	7 398,6	24 195,7	27 944,9	60 469,2	100 208,7	146 285,0
Consommation de biens et services	131,4	463,7	630,0	2 553,7	14 889,9	45 459,0	72 009,5	155 134,0	175 501,5	182 145,8
Transferts courants	18,6	254,8	204,4	319,9	1 058,0	9 593,3	31 686,7	73 789,0	45 222,8	82 568,6
Subventions d'exploitation aux Entreprises	1,1	2,5	6,7	7,0	252,1	6 570,0	4 370,7	-	0,0	380,5
Transferts aux ménages	0,3	0,3	0,2	5,0	14,0	-	-	380,40 ²	3 789,6	0,0
Transferts à l'étranger	10,1	0,0	1,7	3,0	3,8	-	-	827,50 ⁵⁹	1 490,9	0,0
Intérêts de la dette publique	7,0	-	-	295,8	13,3	611,4	24 678,3	6 875,6	39 047,3	16 823,1
Autres transferts (n.d.a)	-	252,0	195,8	9,0	774,8	2 411,9	2 637,7	4 705,5	895,0	65 365,0
Prestations de la Sécurité Sociale	0,5	0,7	17,8	88,8	396,6	1 348,4	1 949,2	709,6	1 479,2	1 479,2
Epargne de l'Etat	-27,7	-150,3	-288,0	-1 695,7	-22 856,1	84 672,9	467 238,4	-3 411,7	7 260,4	66 607,2
TOTAL	170,2	719,4	951,7	3 307,8	887,0	165 269,2	600 828,7	286 690,1	329 672,6	479 086,0
RESSOURCES :										
Recettes ordinaires	163,2	463,3	621,7	2 648,3	-	97 296,6	244 296,6	257 868,0	245 661,5	442 226,5
Cessions de biens et services (2)	14,5	117,4	85,2	734,9	593,3	0,0	11 367,0	15 989,4	18 716,0	137 250,6
Impôts directs	101,8	100,7	228,9	817,5	-593,3	28 208,1	37 654,7	34 401,5	60 273,3	158 852,6
Impôts indirects	36,1	223,6	305,6	935,3	-	54 374,8	88 991,1	111 985,7	156 790,3	139 079,5
Intérêts et dividendes	0,9	10,2	2,0	157,4	-	13 151,1	96 984,7	9 538,3	8 121,7	5 287,3
Autres recettes ordinaires (3)	9,9	11,4	0,0	3,2	-	1 562,6	9 299,1	85 953,2	1 760,2	1 756,5
Transferts courants de l'étranger	0,0	230,4	297,5	527,6	-	64 464,74	125591,9	24038,4	47 151,6	0,0
Cotisations à la Sécurité Sociale	7,0	25,8	32,6	131,9	887,0	3 507,9	230 940,2	4 783,7	36 859,5	36 859,5
TOTAL	170,2	719,4	951,7	3 307,8	887,0	165 269,2	600 828,7	286 690,1	329 672,6	479 086,0

Source : Banque Centrale du Congo, d'après les résultats de la C.E.S.C.N.

(1) En milliers jusqu'en 1993.

(2) Recettes administratives, judiciaires et domaniales.

(3) Il s'agit de recettes diverses.

Tableau I. 10 Compte de capital et financier de l'Etat
(en millions de CDF à prix courants) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (e)	2005 (e)
EMPLOIS :										
Formation brute de capital	11,0	131,7	24,2	554,0	5 170,80	25 028,30	44 300,0	45 516,8	23 255,2	23 255,2
Sur ressources intérieures	11,0	131,7	24,2	554,0	5 170,80	25 028,30	39 788,4	3 723,7	7 267,4	7 267,4
Sur ressources extérieures	-	-	-	-	-	-	4 511,6	41 793,1	15 987,8	15 987,8
Transferts de capital	-	-	-	-	-	16,00	-	-	-	-
Subventions d'équipement versées aux entreprises	-	-	-	-	-	16,00	-	-	-	-
Acquisition nette d'actifs incorporels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capacité(+)/Besoins(-) de financement	-27,7	-205,4	-165,8	-1 812,7	-13 246,7	55 981,4	389 813,1	123 138,6	-1 823,2	98 304,1
TOTAL	-27,7	-205,4	-165,8	-1 812,7	-13 246,7	81 025,7	434 113,1	168 655,4	21 432,0	121 559,3
RESSOURCES :										
Epargne	-27,7	-205,4	-165,8	-1 812,7	-13 246,7	81 025,7	434 113,1	4 265,9	15 659,9	121 559,3
Transferts en capital reçus par l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	164 389,5	5 772,1	-
TOTAL	-27,7	-205,4	-165,8	-1 812,7	-13 246,7	81 025,7	434 113,1	168 655,4	21 432,0	121 559,3

Source : Banque Centrale du Congo, d'après les résultats des travaux de la C.E.S.C.N.
(1) En milliers de CDF jusqu'en 1993.

Tableau I.11 Formation brute de capital fixe (1)
(en millions de CDF à prix courants)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (e)	2005 (e)
Secteur privé	425,4	100,6	217,0	1 118,0	17 685,8	26 960,6	64 179,5	61 915,7	83 197,3	120 346,2
Administrations publiques	11,0	131,7	24,2	325,4	5 170,8	25 028,3	44 300,0	39 110,7	52 842,6	76 437,6
Ménages	13,7	433,7	489,7	807,3	8 257,6	55 289,8	56 600,0	145 373,6	194 226,4	280 951,4
Total	450,2	666,1	731,0	2 250,6	31 114,2	107 278,7	165 079,5	246 400,0	330 266,3	477 735,2
Par type de biens d'investissement:										
Matériels d'équipement	153,5	142,5	160,0	490,9	7 539,2	21 166,5	25 432,0	25 404,0	34 347,7	49 684,5
Bâtiments et travaux publics	288,2	496,5	543,2	1 373,9	19 085,3	86 008,6	97 568,0	170 670,5	228 808,5	330 975,0
Projets administratifs	0,5	2,2	0,0	280,6	2 934,0	103,6	39 552,8	48 766,3	66 053,3	95 547,0
Cheptels	7,9	24,9	27,8	105,1	1 555,7	0,0	2 526,7	1 559,2	1 056,9	1 528,8
Total	450,2	666,1	731,0	2 250,6	31 114,2	107 278,7	165 079,5	246 400,0	330 266,3	477 735,2

(1) En milliers de CDF jusqu'en 1993.

Tableau I.12 Formation brute de Capital Fixe
(en millions de CDF aux prix de 2000)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 r	2003	2004 (e)	2005 (e)
Par agent:										
Secteur privé (1)	14 168,8	6 009,7	10 858,1	11 344,0	17 685,8	7 242,6	18 078,6	23 761,8	11 268,9	28 423,0
Administrations publiques	224,9	1 780,7	1 292,6	2 268,8	5 170,8	7 192,4	2 802,0	3 880,9	20 111,2	18 968,8
Ménages	5 847,4	16 916,3	21 199,2	7 310,6	8 257,6	8 395,5	6 947,9	9 028,6	15 818,0	8 417,9
Total	20 241,1	24 706,7	33 350,0	20 923,4	31 114,2	22 830,5	27 828,5	36 671,2	47 198,0	55 809,7
Par type de biens d'investissement:										
Matériels d'équipement	6 747,0	4 006,5	8 531,4	7 310,6	7 539,2	6 287,7	5 370,9	7 611,8	21 980,3	30 202,6
Bâtiments et travaux publics	13 044,3	19 587,3	23 525,9	12 982,6	19 085,3	15 532,3	12 562,5	16 202,2	22 440,7	23 232,3
Autres	449,8	1 112,9	1 292,6	630,2	4 489,7	1 010,5	9 895,1	12 857,3	2 777,1	2 374,8
Total	20 241,1	24 706,7	33 350,0	20 923,4	31 114,2	22 830,5	27 828,5	36 671,2	47 198,0	55 809,7

Source : Banque Centrale du Congo, d'après les résultats des travaux de la C.E.S.C.N.

(1) Y compris les investissements des entreprises publiques.

Tableau I.13 Compte extérieur de l'économie
(en millions de CDF courants) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001r	2002	2003	2004(e)	2005(e)
1. Exportations de biens et services	895,1	1 875,9	2 493,7	3 427,4	19 427,2	199 467,8	468 482,1	616 491,0	923 663,2	1 143 490,4
2. Importations de biens et services	658,6	1 758,1	2 621,3	3 309,9	20 026,5	216 960,4	412 852,9	778 693,5	1 094 386,0	1 335 841,7
Solde sur biens et services	236,4	117,8	-127,6	117,5	-599,3	-17 492,6	55 629,2	-162 202,5	-170 722,8	-192 351,4
3. Rémunération des salariés reçues nettes du Reste du Monde	-2,0	-8,2	-2,9	-2,9	-31,4	0,0	-1 074,1	243,0	-3 185,9	-11 091,7
4. Revenu net de la propriété et de l'entreprise en provenance du Reste du Monde	-131,7	117,2	132,5	-683,9	0,0	-88 020,1	-107 619,8	-72 738,5	-102 306,2	-134 001,3
5. Autres transferts courants nets en provenance du Reste du monde	41,9	-220,0	-54,8	-54,8	0,0	48 783,0	165 241,1	210 478,5	173 988,3	220 080,7
Solde des opérations courantes avec le Reste du Monde	144,6	6,9	-52,8	-624,0	-630,7	-56 729,7	112 176,4	-24 219,5	-102 226,6	-117 363,7
6. Transferts nets en capital	-162,3	-326,7	619,3	619,3	0,0	0,0	0,0	212 099,0	-25 686,1	-70 579,4
7. Variation des engagements envers le Reste du Monde	693,3	-128,9	961,8	2,6	29 395,6	156 019,8	-47 357,2	75 053,1	132 132,9	-54 972,2
8. Achat d'actifs incorporels (3)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9. Variation des créances sur le Reste du Monde	163,2	-48,0	135,2	724,7	7 486,2	40 716,6	15 752,3	38 391,8	109 355,8	-47 077,7
Total du financement net	163,2	-48,0	135,2	724,7	7 486,2	40 716,6	15 752,3	38 391,8	109 355,8	-47 077,7

(1) En milliers de CDF jusqu'en 1993.

Tableau I.14 Evolution des indices d'activité économique
(base 1990 = 100)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003 (p)	2004 (p)	2005 (p)
I. VOLUME DE PRODUCTION									
1. Production agricole ⁽¹⁾ r	104,6	104,2	103,1	102,3	101,6	97,6	102,5	106,7	112,6
2. Production agricole d'exportation ⁽¹⁾ r	75,9	66,6	58,7	60,6	51,5	60,6	61,3	62,4	65,0
3. Production minière et métallurgique	42,4	42,7	35,6	32,6	35,1	46,1	50,6	56,8	62,3
4. Production de pétrole brut	95,0	88,5	81,0	77,8	87,8	78,9	86,6	94,8	86,3
5. Production manufacturière (5)	133,3	95,8	99,2	100,0	91,0	94,9	108,7	130,8	142,6
6. Production de ciment	29,4	31,6	37,4	37,8	45,2	58,8	77,9	81,9	117,1
7. Production d'eau	102,1	99,8	97,2	89,8	102,6	98,7	101,6	90,1	108,1
8. Production d'électricité	88,5	82,8	93,4	106,5	106,2	108,7	109,5	125,5	129,8
9. Evolution de l'emploi	61,2	52,9	42,1	35,2	33,5
II. VOLUME DE CONSOMMATION									
1. Consommation d'eau	87,4	79,4	70,6	77,2	86,5	80,8	79,6	73,5	80,8
2. Consommation intérieure d'électricité	84,6	67,6	83,0	97,0	96,9	96,7	89,8	68,8	80,9
3. Consommation intérieure de ciment	31,3	32,5	34,6	33,5	37,0	50,5	72,2	88,9	94,1
4. Consommation des produits pétroliers	59,0	61,6	53,5	52,2	43,3	46,4	61,8	55,8	61,2
III. VOLUME D'ACTIVITE DE TRANSPORT									
1. Manutention dans les principaux ports ^(r)	54,7	55,3	44,8	53,1	51,7	60,1	64,8	70,8	80,6
2. Trafic des marchandises et des personnes	32,4	34,2	35,5	39,6	47,9	53,2	57,2	62,9	69,5
IV. PRIX									
1. Indice des prix moyens à la consommation des produits pétroliers (1)	2 443,2	2 327,3	6 097,4	51 956,1	462 727,3	670 765,3	745 391,6	767 870,0	958 975,8
2. Indice des prix de détail aux marchés de Kinshasa, B.C.C. (2)	2 441,9	3 153,6	12 138,2	78 899,6	421 685,0	451 980,9	510 207,7	530 619,0	645 072,5
3. Indice des prix de détail aux marchés Kinshasa, IRES (3)	468 016,7	571 663,9	2 355 606,4	15 097 695,6	65 861 513,7	89 231 524,6	104 114 076,6	123 948 488,8	161 052 458,4
4. Indice des prix de détail dans les magasins de Kinshasa, IRES (3)	369 160,5	491 526,8	2 388 728,0	12 977 199,5	57 187 421,7	82 106 913,3	98 361 566,5	109 362 615,0	136 658 724,9
5. Indice des prix à la consommation des ménages à Kinshasa, US-Embassy-Econ. (4)	113 569 593,6	204 833,8	836 027,2	46,2 (6)	220,0	324,2	395,6	408,6	531,7
6. Indice de cours de pétrole brut sur le marché de New-York	74,9	61,1	76,9	127,8	128,2	119,1	99,2	106,4	122,6

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Base : 1995 = 100.

(2) Base : août 1995 = 100.

(3) Il s'agit de l'indice moyen annuel, base: décembre 1993 = 100..

(4) Base : novembre 1989 = 100.

(5) Base : 2000 = 100 à partir de 1996.

(6) Indice des prix réajusté sur base de l'actualisation des pondérations à partir du mois de décembre 2000.

(7) Non compris la consommation du ciment métallurgique.

Tableau I.15 Importations et estimation de la production commercialisée de principaux produits alimentaires
(en milliers de tonnes)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (p)	2003 (p)	2004 (p)	2005 (p)
Production commercialisée :									
Manioc en cossettes	6 896	8 189	7 920	15 959	15 436	14 930	15 442	15 920	16 414
Tubercules (1)	223	83	77	417	406	396	409	422	435
Bananes plantains	273	448	442	527	481	486	502	518	534
Mais	351	452	446	1 184	1 169	1 155	1 194	1 231	1 269
Riz	172	121	118	338	326	314	325	335	346
Pois et haricots	37	26	25	123	116	109	112	116	120
Poissons frais	75	59	56	53	55	61	63	65	67
Viande	39	40	38	36	44	46	48	49	51
Légumes (2)	205	67	67	69	74	85	88	91	93
Fruits (3)	366	365	346	328	352	363	375	387	399
Importations :									
Mais	5	2	-	2	2	3,0	3,1	3,2	3,3
Riz	88	44	48	69	144	163	169	174	179
Poissons salés et fumés	7	5	2	2	3	5	5	5	5
Viande et abats	10	18	105	110	2	7	7	7	8
Blé	-	65	185	183	129	162	168	173	178

Source : Banque Centrale du Congo, d'après les données du Ministère de l'Agriculture et de l'OFIDA.

(1) Patates douces, pommes de terre et ignames.

(2) Feuilles de manioc, piments et poivre.

(3) Tomates, bananes douces et autres fruits.

Tableau I.16 Production vivrière, élevage, sylviculture, pêche et chasse
(en milliers de tonnes)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003 (p)	2004 (p)	2005 (p)
I. CULTURES VIVRIERES	23 060	22 823	22 911	22 065	21 926	21 254	20 662	20 688	20 722	20 783
Céréales	1 556	1 560	1 621	1 592	1 572	1 545	1 520	1 521	1 523	1 515
Maïs grains	1 101	1 167	1 215	1 199	1 184	1 169	1 155	1 155	1 156	1 156
Riz paddy	348	355	363	350	338	326	314	315	315	315
Millet & sorgho	97	32	33	33	40	41	43	43	43	37
Blé & orge	10	6	10	10	9	9	8	8	9	6
Racines et tubercules	17 530	17 527	17 616	17 038	16 489	15 955	15 441	15 461	15 467	15 497
Manioc tubercules	16 987	16 973	17 060	16 500	15 959	15 436	14 930	14 945	14 951	14 974
Patate douce	239	247	256	246	237	228	220	223	224	230
Taro	70	72	59	60	62	64	65	66	66	66
Pomme de terre	87	88	88	88	90	91	91	92	92	93
Oignons, ails...	57	54	56	51	51	50	51	50	49	49
Igname	90	93	97	93	90	87	84	85	85	85
Légumes et légumineuses	635	597	598	579	577	576	566	570	572	591
Haricots	132	135	138	130	122	114	107	108	109	110
Vandzou	8	8	8	8	9	9	9	9	9	10
Feuille de manioc	307	277	280	281	283	287	285	285	286	298
Tomates	45	42	41	42	43	45	44	45	46	46
Piments et poivre	32	30	31	29	29	30	30	31	31	32
Autres légumes	111	105	100	89	91	91	91	91	91	95
Oléagineux	1 530	1 549	1 569	1 452	1 571	1 522	1 479	1 473	1 492	1 510
Arachides	388	400	412	396	382	369	355	360	364	368
Soja	12	7	9	10	11	13	14	14	15	15
Noix de palme (palmier à huile)	1 072	1 083	1 088	987	1 119	1 085	1 052	1 065	1 079	1 092
Autres oléagineux	58	59	60	59	58	56	57	34	34	35
Fruits	1 809	1 590	1 507	1 404	1 718	1 654	1 656	1 663	1 668	1 671
Bananes plantains	948	691	631	577	527	481	486	486	486	487
Bananes douces	317	318	318	315	312	313	313	314	313	314
Autres fruits	544	581	558	512	880	861	857	863	869	870
II. ELEVAGE	29 656	29 470	29 257	29 111	28 966	28 845	26 210	25 115	27 339	28 824
Bovins (en milliers de têtes)	1 060	1 039	987	967	947	927	765	688	704	584
Ovins (en milliers de têtes)	969	957	945	933	921	909	897	888	880	869
Caprins (en milliers de têtes)	4 317	4 286	4 255	4 225	4 195	4 165	4 004	3 964	4 162	4 061
Porcins (en milliers de têtes)	1 117	1 051	989	961	934	931	953	963	987	1 002
Volailles (en milliers de têtes)	22 193	22 137	22 081	22 025	21 969	21 913	19 592	18 612	20 607	22 306
Oeufs (en millions d'oeufs)	579	625	675	629	627	584	606	558	618	669
Lait (en millions de litres)	34	31	28	25	23	20	22	21	22	18
III. SYLVICULTURE	18 161	18 263	18 242	18 200	18 163	18 487	18 986	23 370	24 001	26 443
Bois de chauffage	17 353	17 659	17 624	17 589	17 554	17 864	18 346	22 504	23 112	25 432
Charbon de bois	808	604	618	611	609	623	640	866	889	1 011
IV. PECHE ET CHASSE	234	232	231	224	221	215	218	220	221	224
Poissons frais	146	142	140	133	131	125	128	130	131	134
Gibier	88	90	91	91	90	90	90	90	90	90

Sources : Service National des Statistiques Agricoles (SNSA), Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement.

(1) Chiffres réctifiés à partir de 2000.

(2) Données estimées à partir de 1997.

Tableau I.17 Production agro-industrielle
(tonnes)

PRODUITS	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (e)	2005 (e)
PLANTES STIMULANTES										
Café robusta	62 067	53 998	46 978	40 764	36 945	32 058	48 087	32 050	32 020	31 990
exportations	44 486	18 897	30 408	22 311	11 330	2 636	5 260	2 866	3 126	3 081
Café arabica	11 908	10 360	9 013	7 841	6 822	2 065	4 622	5 128	5 123	5 118
exportations	8 456	4 142	8 579	2 119	1 844	5 152	3 488	1 989	1 913	1 837
Cacao	7 576	7 235	6 909	6 565	6 562	6 235	5 749	5 710	5 670	5 630
exportations	3 468	3 295	3 131	2 975	2 827	2 397	2 617	1 176	1 152	1 128
Thé	3 431	2 951	2 438	2 182	1 953	1 774	1 388	1 560	1 716	1 570
exportations	1 559	1 341	1 153	991
Tabac	3 356	3 759	4 210	4 715	4 210	3 759	3 620	3 517	4 174	4 053
BOIS										
Grumes (m³)	453 686	494 518	539 025	205 540	191 720	178 829	238 707	243 000	371 000	381 939
exportations	121 551	97 830	105 248	40 133	16 478	14 437	16 854	60 626	92 829	108 462
<i>OLEAGINEUX (1)</i>					12 997	12 495	12 881	13 930	21 143	22 713
Huile de palme	18 612	16 781	16 883	6 102	4 490	4 472	4 663	5 827	12 797	15 021
exportations	1 150	237	49	18
Huile de palmistes	1 722	1 901	2 099	1 670	1 512	1 369	1 231	1 108	1 001	177
exportations	861	360	611	486	159	719	313	696	603	111
Tourteaux de palmistes	8 539	8 124	7 729	7 353	6 995	6 654	6 987	6 995	7 345	7 515
PLANTES TEXTILES ET DERIVEES										
Coton-fibres	9 051	9 142	9 234	8 772	8 333	7 916	7 520	7 144	6 787	6 401
Huile de coton	120	121	122	116	110	104	100	95	90	86
Tourteaux de coton	674	681	688	654	622	591	562	534	508	480
Fibres Urena-Punga	5 526	5 581	5 637	5 355	5 087	4 832	4 590	3 906	3 324	2 861
PLANTES MEDICINALES										
Quinquina	6 687	6 420	6 164	5 918	5 682	5 455	5 256	5 051	4 854	4 652
exportations	3 707	3 559	3 417	3 281
PLANTES A CAOUTCHOUC										
Caoutchouc	5 611	5 274	4 957	5 000	4 699	4 216	3 783	3 541	3 314	4 632
exportations	3 095	3 333	3 216	3 244	2 029	2 099	1 351	1 119	926	4 632
PLANTES INSECTICIDES										
Pyrèthre	156	157	158	168
PLANTES SACCHARIFERES										
Canne à sucre	1 702 261	1 697 863	1 693 476	1 785 093	1 669 000	1 560 000	1 911 000	1 786 200	1 787 300	1 821 129

Sources : Banque Centrale du Congo, ONC, Ministère de l'Agriculture, OCC et Fonds de Reconstruction du Capital Forestier.
(1) Production exportée.

Tableau I.18 Production minière et métallurgique

Produits	Unité	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Cuivre	tonnes	40 147	37 658	38 236	31 225	30 821	37 845	26 311	16 359	18 995	26 389
dont : - Gécamines	tonnes	38 882	36 430	37 227	29 633	27 507	21 186	18 172	9 369	7 691	16 055
- Sodimico	tonnes	1 265	1 228	1 009	1 592	3 314	608	-	-	-	-
- Partenaires de la Gécamines	tonnes	16 051	8 139	6 990	11 304	10 334
Zinc	tonnes	3 159	1 660	1 147	-	214	1 014	828	4 886	5 067	...
Cobalt	tonnes	4 041	3 003	3 871	2 308	3 739	11 637	11 865	7 341	8 851	8 234
dont : - Gécamines	tonnes	4 041	3 003	3 871	2 308	3 739	3 463	1 780	1 358	1 412	934
- Partenaires de la Gécamines	tonnes	8 174	10 085	5 983	7 439	7 300
Cassitérite totale	tonnes	694	232	1 728	2 039	...
soit en étain contenu	tonnes	500
Or fin (1) r	kilos	1 252	394	151	622	1 382	1 512	2 154	819	1 202	2 244
Diamant		22 240	21 977	26 083	20 116	16 006	18 198	22 503	26 981	29 988	34 822
dont : - MIBA	milliers de carats	6 803	6 419	6 831	4 788	4 640	6 160	6 021	6 746	7 350	5 375
- Sengamines	milliers de carats	195	306	1 094	506	...
- Artisanal (2)	milliers de carats	15 437	15 558	19 252	15 328	11 366	11 843	16 176	19 141	22 132	29 447
Charbon	tonnes	12 700	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombo-tantalite	tonnes	3	-	-	-	-	-	-	100	120	134
Pétrole brut	milliers de barils	10 707	10 146	9 444	8 650	8 459	9 380	8 425	9 246	10 119	9 216
Indice de la production minière et métallurgique (1990=100) r		43,4	42,4	42,7	35,9	33,3	35,9	46,1	50,6	56,8	62,3

1. Y compris la production artisanale.

2. Sur base des achats des comptes et du Service National.

Tableau I.19 Principales productions manufacturières

	Unité	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (e)	2005 (e)
Industries alimentaires :											
Lait pasteurisé	10 ³ litres	379	359	130	82 (e)	80	78	70	63	57	61
Farine de maïs	tonnes	13 157	11 455	17 400	18 874	12 327	11 945	12 500	13 081	13 690	13 867
Farine de froment	tonnes	123 381	131 571	113 433	88 679	117 244	90 070	88 095	154 373	184 914	184 100
Riz décortiqué	tonnes	313	320	327	315	304	293	200	193	186	178
Sucre	tonnes	72 000	64 375	56 628	73 375	72 037	57 739	63 187	73 896	80 871	88 950
Chocolaterie, biscuiterie	tonnes	63	115	128	66	332	661	793	90	45	261
Pain	tonnes	29 892	26 971	21 067	12 063	140 693	138 374	139 534	140 706	141 888	143 054
Graisses et huiles de table	tonnes	3 496	4 808	6 033	5 975	5 668	2 743	823	950	1 075	1 201
Huiles de palme	tonnes	18 612	16 781	16 883	6 102	4 490	4 472	4 663	5 827	12 797	15 021
Margarine	tonnes	1 193	1 799	999	1 643	2 052	1 418	425	510	561	635
Aliments pour animaux	tonnes	53 329	52 928	47 712	32 670	39 830	36 251	29 001	26 101	24 796	22 427
Pêche lacustre	tonnes	2 141	1 372	879	878	875	848	963	933	904	875
Industries des boissons :											
Bières	10 ³ d'hl	2 322	1 717	1 613	1 447	1 710	1 566	1 348	1 572	2 033	2 523
Limonades et eaux gazeuses	10 ³ d'hl	678	680	776	745	805	713	764	987	1 295	1 557
Boissons alcooliques	hl	1 411	1 528	4 119	4 220	4 220	4 089	4 155	4 221	4 289	4 240
Industries du tabac :											
Cigarettes	10 ⁶ d'unités	3 658	3 555	3 848	3 200	3 712	2 299	2 444	2 462	2 922	3 087
Industries de tissu, confection et bonneterie :											
Bonneterie	10 ³ de pièces	163	187	179	139	125	121	110	105	100	98
Couvertures	10 ³ de pièces	85	63	47	36	30	29	20	14	14	15
Sacs	10 ³ de pièces	6 467	5 938	5 406	6 994	9 822	8 081	7 053	6 156	5 373	5 314
Toiles d'emballages	milliers de m	263	189	136	100	90	87	13	12	10	11
Tissus de coton (écrus, blanchis, teints)	milliers de m ²	31 712	10 568	1 563	3 028	2 361	2 353	3 454	1 291	1 052	1 079
Tissus imprimés	milliers de m ²	15 472	11 223	12 220	16 853	14 334	7 193	9 526	4 277	4 730	8 514
Tissus polyester	milliers de m ²	4 434	3 627	827	132	125	74	105	102,366	290,288	478,21
Filatures	tonnes	1 965	1 588	1 608	1 951	1 756	1 234	1 052	603	672	372
Industries des chaussures et cuirs:											
Chaussures	10 ³ de paires	1 758	1 742	1 609	848	952	1 347	1 482	855	941	1 101
Industries de la chimie de consommation :											
Savons	tonnes	28 280	25 702	29 212	25 506	28 287	25 159	15 000	16 588	19 340	21 316
Peintures, vernis, émaux	tonnes	133	214	206	169	151	67	71	92	101	117
Allumettes	cartons	47 778	58 932	79 915	75 473	53 433	89 151	98 066	107 873	110 030	117 287
Explosifs	tonnes	934	435	513	300	246	35	34	32	30	28
Acétylène	kilos	38 737	35 233	37 240	20 884	22 868	18 700	20 675	13 775	7 819	12 568
Oxygène	10 ³ de m ³	120	123	113	74	103	83	92	82	50	63
Chaux	kilos	55 873	51 705	20 315	31 789	26 938	16 733	25 135
Industries de fabrication des produits pétroliers et raffinés											
Lubrifiants	litres	262 125	215 176	309 073	443 945	237 056	340 501	347 311	364 677	382 910	394 998
Industries du plastique :											
Pneus pour automobiles	10 ³ de pièces	48	49	69	70	69	44	42	45	49	50
Casiers et bacs de 32 litres	10 ³ de pièces	130	134	131	126	130	126	120	109	103	95
Divers articles plastiques	10 ³ de pièces	1 646	1 484	1 338	1 521	1 430	1 476	1 624	1 786	1 965	2 120
Industries des fabrications métalliques légères :											
Articles galvanisés	10 ³ de pièces	415	399	497	110	105	102	95	89	89	82
Machettes et houes	10 ³ de pièces	273	304	245	208	199	146	151	156	162	167
Pelles et bèches	10 ³ de pièces	33	50	64	29	22	19	20	21	22	23
Tôles galvanisées	10 ³ de pièces	118	101	86	75	211	215	261	270	278	306
Articles de ménage émaillés	10 ³ de pièces	84	91	86	74	0	0	0	0	0	0
Articles de ménage en aluminium	tonnes	61	36	39	19	32	46	46	47	48	49
Valises et malles	pièces	128	473	144	96	98	152	129	135	135	126,5
Frigos & congélateurs	pièces	3	2	1	1	0	0	0	0	0	0
Bouchons couronnes	10 ⁶ de pièces	542	405	447	358	388	391	426	411	535	545
Fûts métalliques de 30 litres	pièces	311	273	203	0	0	0	0	0	0	0
Fûts métalliques de 200 litres	pièces	18 442	10 544	11 486	8 289	3 081	0	0	0	0	0
Industries d'édition, d'imprimeries et reproduction:											
Imprimés	10 ³ de pièces	300	300	266	264	294	279	293	308	323	338
Industries de fabrication de papier, carton et d'articles en papier et carton											
Papiers et cartons	tonnes	1 929	1 238	1 360	866	836	545	463	428	405	419
Papiers hygiéniques (1)	Sach. (30 roul.)	39 382	58 804	63 920	46 281	54 367	75 527	57 539	50 408	52 862	54 554

Source : Enquêtes économiques de la Banque Centrale du Congo.

Tableau I.19 bis Principales productions manufacturières
Industries des biens d'équipement et d'approvisionnement

	Unité	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003 (p)	2004 (p)	2005 (p)
Industries des fabrications métalliques lourdes :											
Charpentes et constructions métalliques	tonnes	331	471	373	492	304	398	359	378	380	403
Chaudronnerie	tonnes	317	324	118	108	100	102	170	187	175	217
Fonderie fonte et acier	tonnes	492	248	118	91	211	307	150	158	145	110
Fonderie métaux non ferreux	tonnes	49	28	23	19	5	6	5	5	5	5
Industrie du matériel de transport :											
Réparations navales	pièces	47	43	35	33	49	25	26	28	30	28
Constructions navales	pièces	4	1	3	2	1	2	1	1	3	3
Automobiles (véhicules montés)	pièces	157	156	94	84	0	0	0	0	0	0
Industries des minéraux non métalliques :											
Ciment Portland normal	10 ³ de tonnes	241	125	134	159	161	192	250	315	395	499
Ciment métallurgique	10 ³ de tonnes	15	5	11	14	9	9	15	15	7	12
Produits en béton	tonnes	743	672	718	804	700	731	763	820	902	931
Carrelages	milliers de m ²	20	6	10	15	12	12	14	16	16	17,6
Fibro-ciment	milliers de m ²	201	56	70	44	104	100	128	132	136	149
Concassés	10 ³ de tonnes	236	239	249	260	191	185	194	203	205	210
Bouteilles	10 ³ de pièces	17 550	22 700	21 034	18 262	22 829	19 685	16 543	21 408	18 742	19 077
Industries de transformation de bois :											
Tranchages	m ³	8 046	7 714	7 396	6 428	4 307	4 175	3 340	3 250	2 951	3 114
Contreplaqués	m ³	1 504	1 442	1 382	1 395	843	817	654	620	603	624
Bois sciés	m ³	55 013	30 933	38 210	20 263	8 215	18 004	26 010	20 369	29 687	30 062
Placages	m ³	7 718	5 636	5 702	1 022	233		7	8 731	3 973	7 764
Autres industries non classées ailleurs :											
Matelas	10 ³ de pièces	4 533	3 752	3 105	2 346	2 000	1 938	2 519	2 575	2 584	2 865
Stylo à billes	10 ³ de pièces	4 362	5 902	5 274	2 530	4 308	3 600	1 854	2 225	2 892	3 362
Menuiserie métallique	tonnes	120	121	118	90	65	60	60	55	54	54
Mobiliers métalliques	pièces	1 216	1 915	790	465	1 274	1 453	1 095	821	616	615

Source : Banque Centrale du Congo ; enquêtes conjonctuelles.

Tableau I.20 Indice de la production des industries manufacturières
(Base 2000 = 100)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(p)	2005(p)
A. INDUSTRIES DES BIENS DE CONSOMMATION	117,3	95,9	95,9	85,1	100,0	79,7	79,3	90,7	105,2	117,1
Produits alimentaires	79,9	76,4	67,8	65,7	100,0	86,1	87,3	94,5	128,5	142,4
Boissons	120,1	95,6	95	87,1	100,0	90,7	83,5	109,0	141,6	171,8
Tabacs	98,6	95,8	103,7	65,7	100,0	61,9	65,8 r	66,3	78,7	83,2
Confection et bonneterie,										
Tissage et impression de tissu	145,0	93,5	75,7	100,5	100,0	64,4	71,3	44,2	55,8	76,2
Chaussures et cuirs	158,9	165,4	161,3	89,5	100,0	152,9	157,9	89,8	98,8	115,7
Chimie de consommation	100,6	93,3	106,0	92,2	100,0	89,8	57,0	88,7	85,2	96,4
Fabrication des produits pétroliers raffinés	...	110,6	90,77	130,4	187,3	100,0	143,6	146,5	153,8	166,6
Plastique	72,9	74,2	99,9	101,2	100,0	67,2	64,4	104,9	114,2	120,8
Fabrications métalliques légères	248,0	322,5	289,7	99,3	100,0	116,7	116,1	122,9	131,3	134,0
Edition, imprimerie et reproduction	102,0	102,0	90,5	89,8	100,0	94,9	99,7	104,7	109,9	114,8
Fabrication des papiers, cartons et d'articles en papier et carton	...	158,5	129,9	142,1	95,2	100,0	79,7	82,3	69,9	72,7
B. INDUSTRIES DES BIENS D'EQUIPEMENT ET D'APPROVISIONNEMENT	112,3	137,0	95,8	100,6	100,0	92,1	96,4	200,2	182,0	231,6
Fabrication métalliques lourdes	124,8	185,1	109	125,4	100,0	122,3	131,4	141,0	135,7	153,4
Matériel de transport	96,1	88,3	81,7	73,3	100,0	57,7	84,5	94,6	140,6	154,6
Minéraux non métalliques	146,8	85,0	92,8	106,8	100,0	115,2	118,0	140,8	150,1	171,8
Transformation de bois	265,2	210,9	219,2	166,2	100,0	116,9	197,9	720,8	475,6	723,0
Autres non classées ailleurs	160,3	168,1	134,8	92,5	100,0	96,5	82,2	80,1	82,1	89,4
Indice global A+B	112,7	133,3	95,8	99,2	100,0	91,0	94,9	101,6	112,9	128,5

Source : C.E.S.C.N. ; Enquêtes économiques conjoncturelles.

Tableau I.21 Production, exportation et consommation intérieure de ciment
(en tonnes)

ANNEES	PRODUCTION			CONSOMMATION			Variation de stocks
	Ciment Portland	Ciment métallurgique (1)	Total	Exportation (2)	Consommation locale (3)	Total	
1996	240 790	15 219	256 009	7 623	231 035	238 658	17 351
1997	124 929	5 123	130 052	7 948	128 371	136 319	-6 266
1998	134 324	10 638	144 962	300	138 033	138 333	6 630
1999	158 837	14 025	172 862	22 704	150 781	173 485	-623
2000	160 709	8 218	168 927	27 167	135 467	162 634	6 294
2001	192 122	9 304	201 426	55 230	137 231	192 461	8 965
2002	233 943	15 766	249 708	61 660	187 257	248 917	791
2003	315 427	15 367	330 794	64 815	267 848	332 663	-1 869
2004	395 309	15 984	411 293	71 555	329 648	401 203	10 091
2005	498 887	1 356	500 243	76 858	393 184	470 042	53 166

Source : Banque Centrale du Congo (enquêtes conjoncturelles).

(1) Production de CIMENKAT (Ex. CIMSHABA).

(2) Uniquement ciment Portland normal.

3) Y compris ciment métallurgique.

Tableau I.22 Production de la raffinerie de pétrole
(en tonnes)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Pétrole brut traité (1)	-	-	106 553	60 019	-	-	-	-	-	-
2. Production totale	-	-	74 510	38 069	-	-	-	-	-	-
Gaz liquéfié (GPL)	-	-	332	139	-	-	-	-	-	-
Essence super	-	-	27 953	10 290	-	-	-	-	-	-
Jet JP1 et pétrole	-	-	16 660	7 041	-	-	-	-	-	-
Gasoil	-	-	29 565	20 599	-	-	-	-	-	-
Fuel oil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Consommation de la raffinerie + pertes	554	-	9 001	4 086	671	547	-	-	-	-
4. Ventes sur le marché intérieur	292 776	-	163 315	113 888	121 352	84 667	-	-	-	-
5. Exportations	7 981	-	11 712	28 104	-	-	-	-	-	-
6. Variations de stocks des produits finis	-301 311	-	-77 475	-86 059	-122 023	-85 214	-	-	-	-

Source: SEP-Congo.

(1) = 3 + 4 + 5 + 6.

Tableau I.23 Consommation des produits pétroliers
(en m³)

Produits	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Essence auto	160 943	160 764	163 470	156 806	154 249	129 840	129 624	156 927	172 449	209 545
Carburant aviation	153 746	125 288	126 605	98 552	93 776	97 743	126 869	139 502	158 045	198 928
Pétrole	11 680	11 820	14 259	8 998	5 978	1 954	1 034	5 601	5 031	13 139
Gasoil	224 334	195 090	200 956	162 154	161 524	129 140	145 873	170 897	183 761	232 175
Fuel oil	17 379	13 261	18 941	17 266	14 968	18 337	22 913	32 295	37 241	43 714
Huiles	4 922	3 403	3 422	2 291	72	-	893	1 884	1 551	1 988
G.P.L (Gaz)	110	68	66	98	80	23	22	-	-	-
Total	573 114	509 694	527 719	446 165	430 647	377 037	427 228	507 106	558 078	699 489

Tableau I.24 Production et consommation d'électricité par province
(en milliers de Mwh)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
I. Production brute (1)										
dont:										
centrales hydroélectriques	5 872	4 827	4 500	5 074	5 797	5 786	5 926	5 973	6 914	7 119
centrales thermiques	9	8	19	26	16	12	11	7	8	9
- Kinshasa, Bas-Congo et										
Bandundu	4 101	3 371	3 081					
- Province Orientale	72	59	15					
- Kivu	95	121	65					
- Kasai Oriental et Kasai Occidental	6	6	7					
- Equateur	21	17	16					
- Katanga	1 586	1 261	1 335					
Total	5 881	4 835	4 519	5 100	5 813	5 798	5 937	5 980	6 922	7 128
II. Consommation intérieure nette :										
- Kinshasa, Bas-Congo et										
Bandundu	2 386	1 833	1 557	1 832	1 951
dont: ville de Kinshasa	2 165	1 705	1 381	1 665	1 763
haute tension	776	23	-
basse tension	848	969	693
éclairage public	541	713	688
- Province Orientale	58	40	14
- Kivu	69	78	46
- Kasai Oriental et Kasai Occidental	12	8	17
- Equateur	13	6	6
- Katanga	1 267	1 192	1 182	1 160	1 142
- Ajustements (2)	774	656	243	771	1 303	31
Total	3 277	3 061	2 766	3 013	3 122	3 347	3 236	2 893	3 058	3 596
III. Exportations (3)	1 302	773	299	749	1 274	1 013	1 145	1 230	1 598	1 707
IV. Importations et Achats locaux (4)	45	43	55	18	6	12	9	27	21	21
V. Pertes (5)	1347	1044	1509	1356	1 423	1450	1565	1884	2287	2504

Source : S.N.EL.

(1). $I = II + III - IV + V$ non compris les autoproducteurs.

(2). Conformément au tableau 26.

(3). Exportations nettes vers la Zambie, le Burundi, la République du Congo (Brazza), l'Angola et le Rwanda.

(4). En provenance de la Zambie et de la SINELAC.

(5). Pertes en lignes et aux différents niveaux du système de distribution.

Tableau I.25 Production et consommation d'eau et d'électricité

PERIODES	REGIDESO (Eau potable)			S. N . EL . (Electricité)		
	Production (en millions de m ³)	Consom- mation (en millions de m ³)	Nombre d'abonnés	Production (en milliers de MWh)	Consom- mation (1) (en milliers de MWh)	Nombre d'abonnés
1993	187,8	132,5	380 483	5 379	5 320	250 006
1994	200,1	142,5	393 286	5 007	4 447	262 907
1995	215,6	144,7	401 544	5 959	5 085	239 865
1996	210,0	136,1	407 578	5 881	4 579	257 422
1997	213,5	127,7	403 852	4 835	3 834	264 803
1998	207,7	155,9	418 428	4 519	3 065	260 371
1999	203,3	103,1	423 852	5 100	3 762	253 359
2000	187,8	114,8	428 589	5 813	4 396	272 687
2001	214,6	126,3	430 959	5 798	4 360	291 801
2002	206,4	127,1	433 904	5 937	4 381	301 611
2003	212,5	116,3	433 830	5 980	4 123	332 829
2004	205,2	117,2	445 754	6 922	4 713	353 720
2005	226,0	118,1	457 678	7 128	5 303	374 611

Sources: REGIDESO et SNEL.

(1) il s'agit de la consommation intérieure et de l'exportation.

Tableau I.26 Consommation d'électricité par Secteur
(en millions de KWh)

Secteurs	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005 (p)
Mines et métallurgie	2 279	1 387	1 287
.....										
Autres secteurs industriels (haute et moyenne tension)	1 114	1 146	831	2 611	3 164
Distribution (basse tension) (1)	1 055	1 155	924	1 152	1 232
Transports (2)	131	145	23
.....										

Source : Banque Centrale du Congo d'après les données de la SNEL.

(1) Consommation domestique et éclairage public.

(2) Une partie de la consommation d'électricité dans les transports est comprise dans la consommation haute tension et n'a pas pu être isolée.

Tableau I.27 Activités de principaux organismes de transport
(en millions d'unités)

Marchandises (tkm)	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (p)	2005 (p)
I. TRANSPORT FLUVIAL	28,4	35,8	39,6	30,2	22,6	26,6	27,5	34,7	41,2	41,2
1. ONATRA	28,4	35,8	39,6	30,2	22,6	26,6	27,5	34,7	41,2	41,2
Voies fluviales	28,3	35,6	39,4	30,0	22,4	26,4	27,3	34,7	41,1	41,1
Bas-fleuve	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,1	0,1
II. TRANSPORT FERROVIAIRE	486,3	487,7	528,8	485,6	591,2	605,2	555,0	578,1	588,1	588,1
1. S.N.C.C.	376,7	321,1	403,5	386,8	429,3	458,5	481,6	518,0	534,5	534,5
Réseau Sud (OCS) (1)	331,9	219,2	275,4	264,1	293,0	313,3	340,9	375,0	397,5	397,5
Réseau Est (SFE)	44,8	101,9	128,1	122,7	136,3	145,2	140,7	143,0	137,0	137,0
Réseau Nord (CFU)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. ONATRA (CFMK)	109,6	166,6	125,3	98,8	161,9	146,7	73,4	60,1	53,6	53,6
III. TRANSPORT AERIEN	21,9	9,9	4,8	0,3	11,3	14,2	18,4	20,2	24,4	24,4
IV. TRANSPORT ROUTIER	189,9	190,4	206,4	189,4	140,7	291,5	527,4	605,2	744,0	930,0
Total général	726,5	723,8	779,6	705,6	765,8	937,5	1 128,3	1 238,2	1 397,7	1 583,7
Voyageurs (Voyageurs km)										
I. TRANSPORT FLUVIAL	10,9	8,7	13,9	4,2	2,3	3,2	2,7	3,9	3,9	3,9
1. ONATRA	10,9	8,7	13,9	4,2	2,3	3,2	2,7	3,9	3,9	3,9
Voies fluviales	10,9	8,2	13,4	4,0	1,9	3,0	2,4	1,4	1,7	1,7
Bas-fleuve	-	0,5	0,5	0,2	0,4	0,3	0,3	2,5	2,2	2,2
II. TRANSPORT FERROVIAIRE	270,8	262,3	189,0	198,3	273,6	318,3	232,9	214,7	213,1	214,1
1. S.N.C.C.	146,5	161,3	143,0	145,2	187,9	222,1	160,6	143,0	141,6	142,6
Réseau Sud (OCS) (1)	123,5	161,3	143,0	145,2	187,9	222,1	160,6	143,0	141,6	142,6
Réseau Est (SFE).....	23,0
Réseau Nord (CFU).....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. ONATRA	124,3	101,0	46,0	53,1	85,7	96,2	72,3	71,7	71,5	71,5
Voie ferrée (CFMK)	74,1	59,7	8,0	37,9	60,9	61,9	18,9	10,9	8,0	8,0
T.U.K.	50,2	41,3	38,0	15,2	24,8	34,3	53,4	60,8	63,5	63,5
III. TRANSPORT AERIEN	138,3	48,4	111,2	353,1	352,0	387,2	387,2	395,2	391,4	391,4
IV. TRANSPORT ROUTIER	58,2	42,2	38,5	15,2	53,4	91,7	91,7	100,3	105,4	105,4
Total général	478,2	361,6	352,6	570,8	681,2	800,4	714,5	714,1	713,8	714,8

Sources : Rapports des sociétés de Transport.

(1) En 1996, données communiquées par l'ex SIZARAIL et comprenant l'O.C.S. et la S.F.E.

Tableau I.28 Marchandises manutentionnées dans les principaux ports
(en milliers de tonnes)

	1996	1997	1998	1999 (p)	2000 (p)	2001 (p)	2002 (p)	2003 (p)	2004 (p)	2005 (p)
Port de Matadi	996,8	969,4	980,6	823,3	1 040,9	1 039,0	1 240,8	1 357,7	1 502,8	1 804,0
Entrées	734,4	786,0	763,4	694,9	921,7	939,5	1 119,1	1 169,9	1 212,9	1424,174
Sorties	262,4	183,4	217,2	128,4	119,2	99,5	121,8	187,8	289,8	379,8288
Port public de Kinshasa	364,2	354,0	375,9	273,7	238,5	224,4	236,7	218,5	227,7	134,9
Réseau fluvial	70,7	70,8	69,4	46,4	51,0	33,3	37,3	56,3	94,8	36,6
Chargement	8,2	10,5	11,0	9,1	11,2	3,7	3,8	2,5	3,2	
Déchargement	62,5	60,3	58,4	37,3	39,8	29,6	33,5	53,8	91,6	
C.F.M.K.....	294,2	283,2	306,5	227,3	187,5	191,1	199,4	162,2	132,9	98,3
Chargement	95,5	60,1	63,8	30,2	23,4	15,0	23,1	31,9	49,8	24,6
Déchargement	198,7	223,1	242,7	197,1	164,1	176,2	176,3	130,3	83,1	73,7
Port de Boma	45,4	41,1	39,7	36,1	62,3	43,1	40,1	61,2	58,7	97,1
Chargement	26,7	28,5	25,3	20,1	34,7	17,4	21,8	21,8	18,0	73,5
Déchargement	18,7	12,6	14,4	16,0	27,6	25,7	18,2	39,3	40,8	23,6
Port de Kalemie	35,1	
Chargement	28,0
Déchargement	7,1
Port de Kalundu	79,3	17,4
Chargement	18,8	0,7
Déchargement	60,5	16,7
Total	1 520,8	1 381,9	1 396,2	1 133,1	1 341,7	1 306,5	1 517,6	1 637,4	1 789,2	2 036,0
Indice de manutention (1990 = 100) (1)r	60,2	54,7	55,3	44,8	53,1	51,7	60,1	64,8	70,8	80,6

Sources : Rapports de l'ONATRA et de la S.N.C.C.

(1) Indice calculé par la Banque Centrale du Congo ne comprenant pas les données de C.F.M.K.

Tableau I.29 Communications téléphoniques

	Unité	2001	2002	2003	2004	2005
Temps d'appel en unités consommées	10 ⁶ minutes	110,6	281,4	214,4	351,9	541,3
Nombre d'abonnés	10 ³ unités	195,2	945,8	1.246,2	1.990,7	2.746,1

Tableau I.30 Indice des prix à la consommation des ménages à Kinshasa
(Base 1989 = 100)

	1996	1997	1998	1999	2000 (1)	2001(1)	2002	2003	2004	2005
Indice d'ensemble	41 508 812,7	113 569 593,6	204 833,8	836 027,2	46,2	220,0	324,2	395,6	408,4	531,6
dont:										
- Alimentation	16 403 209,0	45 383 399,6	684 044,0	3 306 031,2	24,9	99,5	125,1	144,3	158,3	227,8
- Boissons	1 189 821,4	3 220 535,7	41 450,4	154 589,2	1,2	6,6	8,3	10,1	9,1	12,3
- Non alimentaire	1 801 250,0	4 936 666,7	55 146,7	251 125,0	2,1	8,5	14,8	12,6	12,3	19
- Habillement	3 476 460,2	8 898 141,3	134 794,5	624 365,8	3,1	9,0	15,0	14,8	15,1	16,1
- Loyer	5 481 445,2	13 114 285,7	211 885,9	1 098 862,4	4,8	19,6	24,5	27,8	27,8	33,0
- Transport	6 637 500,0	17 625 000,0	135 000,0	618 750,0	5,6	36,1	47,1	75,3	70,3	95,8
- Frais scolaires	4 885 096,6	12 728 487,3	123 703,9	375 728,3	2,0	19,4	45,1	57,0	58,0	65,5
- Divers	1 650 694,9	7 515 272,6	606 103,6	1 930 195,1	3,3	22,0	47,2	53,7	57,0	60,3

Source : Ambassade américaine : Section Economique.

(1) Les pondérations de ces indices d'inflation ont été revues, afin de les adapter aux fluctuations de prix intervenues au cours des dix dernières années.

Tableau I.31 Indices des prix de détail à Kinshasa
(Base décembre 1993 = 100)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005			
											Mars	Juin	Septembre	Décembre
I. Prix aux marchés											Fin période			
Indice général	169 874,5	468 016,7	571 663,9	2 355 606,4	15 097 695,6	65 861 513,7	89 231 524,6	104 114 076,6	123 948 497,2	161 052 458,4	152169206,7	161 108 176,9	165 712 737,6	170 620 518,4
dont:														
- Alimentation	203 155,3 r	567 025,9	683 474,5	2 626 399,1	16 278 621,5	70 783 922,1	98 187 387,4	114 905 476,1	143 553 397,4	187 277 100,2	179218292,3	188 615 113,1	189 837 398,9	196 659 032,1
- Habillement	135 117,8 r	357 888,8	443 186,9	2 393 055,7	17 514 968,6	67 524 254,0	86 740 952,0	106 655 853,8	126 168 161,3	163 172 198,1	153120126,9	165 749 894,6	168 900 885,9	170 022 956,8
- Articles divers	110 902,9 r	292 072,7	377 584,0	1 565 459,6	10 969 563,3	49 610 662,8	65 081 772,4	71 232 459,4	71 569 444,6	92 036 365,0	83460960,7	88 503 787,8	99 355 668,3	102 121 203,0
dont:														
- Alimentation	105 709,6	352 446,7	455 056,8	2 350 740,5	12 570 138,1	55 569 213,0	78 035 486,7	92 958 335,1	101 943 679,7	128 011 392,3	119173875,2	129 699 300,5	133 081 816,3	134 813 060,2
- Articles divers	173 440,5	592 931,4	979 807,5	2 905 906,9	18 427 136,7	78 852 791,7	136 594 267,0	170 702 670,8	208 690 949,9	252 433 443,7	242798038	245 072 118,6	252 748 846,8	275 439 244,7

Source : Institut de Recherches et d'Etudes Economiques et Sociales (IRES).

Tableau I.32 Indices des prix de détail à Kinshasa établis
par la Banque Centrale du Congo (Base août 1995 = 100)

PERIODES	ALIMENTATION	LOGEMENT	HABILLEMENT	AUTRES ART. ET SCES DIVERS	INDICE GENERAL
1996 ⁽¹⁾	1 303,5	1 314,5	1 451,3	1 591,8	1 369,6
Décembre	1 819,3	1 762,8	2 370,2	2 039,7	1 881,9
1997 ⁽¹⁾	2 181,7	2 082,2	2 913,2	2 645,0	2 295,3
1998 ⁽¹⁾	3 233,6	3 015,1	4 172,1	2 757,4	3 153,6
Décembre	5 262,6	4 961,4	7 568,2	3 734,9	5 027,5
1999 ⁽¹⁾	12 909,6	11 086,5	17 225,9	9 006,6	12 138,2
Décembre	33 077,5	25 595,4	32 266,7	19 751,3	29 346,6
2000 ⁽¹⁾	75 934,7	68 440,1	113 522,3	84 473,8	78 899,6
Décembre	171 391,9	146 695,6	255 363,5	211 047,4	179 368,4
2001 ⁽¹⁾	338 328,3	347 722,6	606 543,2	459 387,6	360 791,8
Janvier	228 315,6	185 051,8	368 733,4	249 783,4	232 571,5
Février	234 868,2	192 136,1	384 950,9	275 827,9	240 366,4
Mars	370 288,2	449 844,1	748 108,6	545 104,5	260 946,3
Avril	291 028,1	273 341,8	446 338,8	325 701,9	302 012,6
Mai	366 031,8	369 226,7	566 534,1	550 957,0	411 762,8
Juin	372 177,2	379 954,5	640 546,9	553 292,2	420 893,9
Juillet	325 061,0	303 753,4	551 248,6	433 961,5	353 519,2
Août	367 059,5	375 391,3	688 692,7	483 828,4	405 496,2
Septembre	375 944,3	400 176,4	695 631,1	499 952,9	417 918,9
Octobre	390 488,2	412 306,0	733 623,2	506 158,9	431 515,2
Novembre	375 312,8	417 736,2	735 315,9	545 246,1	430 814,0
Décembre	363 364,5	413 752,9	718 794,6	542 836,4	421 685,0
2002 ⁽¹⁾	387 555,91	465 015,56	765 450,82	573 861,72	451 980,94
Janvier	377 459,16	446 237,72	755 058,27	547 487,19	437 534,68
Février	378 808,14	461 277,78	752 752,51	550 780,51	440 900,81
Mars	370 288,19	449 844,10	748 108,63	545 104,46	432 739,89
Avril	369 199,19	446 565,69	749 542,38	544 877,70	431 639,53
Mai	372 224,17	447 073,72	753 373,12	550 776,00	434 916,67
Juin	381 398,80	457 920,73	759 785,16	568 251,13	445 830,11
Juillet	383 525,56	464 518,96	768 753,81	573 184,02	449 446,00
Août	386 957,26	463 590,49	768 765,59	572 946,50	451 377,73
Septembre	391 089,22	471 606,97	770 622,85	579 064,65	456 330,41
Octobre	404 521,80	483 658,56	782 166,57	586 093,34	468 180,68
Novembre	418 995,92	501 288,05	789 205,40	636 057,93	489 789,25
Décembre	416 203,49	486 604,00	787 275,50	631 717,18	485 085,56
2003 ⁽¹⁾	425 187,51	514 264,72	815 842,49	692 730,63	509 231,61
Janvier	420 781,30	497 436,90	789 529,20	635 897,70	490 334,66
Février	423 472,00	507 206,00	789 743,50	679 509,70	502 038,90
Mars	423 912,40	507 043,00	789 737,40	695 319,30	505 435,80
Avril	423 837,40	506 754,60	821 713,60	695 354,40	508 570,10
Mai	425 247,50	514 418,30	823 178,70	695 354,40	510 739,50
Juin	430 264,00	518 989,40	824 075,10	699 308,50	515 113,60
Juillet	431 790,50	530 012,90	825 123,30	702 667,00	518 298,50
Août	432 023,10	534 530,70	825 125,20	706 320,10	519 795,40
Septembre	422 577,90	518 337,50	825 434,60	702 311,70	510 967,30
Octobre	422 572,10	513 889,10	825 434,60	700 197,20	509 923,90
Novembre	422 616,10	511 275,00	825 434,60	700 197,20	509 590,60
Décembre	423 155,80	511 283,20	825 580,10	700 330,30	509 971,00
2004 ⁽¹⁾	435 199,60	537 397,55	860 254,15	740 379,08	538 952,25
Janvier	423 985,40	514 442,80	826 972,40	705 076,80	511 916,60
Février	425 382,10	517 235,90	827 138,50	707 486,60	513 649,00
Mars	427 060,10	523 370,20	837 360,30	713 083,90	517 137,10
Avril	430 815,30	528 194,80	844 948,20	723 160,30	522 484,30
Mai	431 630,20	526 612,20	845 881,00	725 133,90	523 203,40
Juin	432 037,70	527 765,50	848 254,80	725 393,10	523 779,40
Juillet	434 542,00	531 389,10	851 602,90	729 002,40	526 699,50
Août	435 166,80	535 292,60	857 969,70	738 593,90	529 841,50
Septembre	438 219,80	550 978,30	877 096,80	770 957,90	541 258,30
Octobre	445 592,80	559 676,60	893 996,60	780 410,10	549 687,70
Novembre	445 876,50	564 149,20	897 714,90	781 303,10	550 838,80
Décembre	452 086,50	569 663,40	914 113,70	784 947,00	556 931,45
2005 ⁽¹⁾	546 668,84	622 891,69	930 936,43	894 758,08	645 072,50
Janvier	473 509,40	572 384,80	922 205,20	792 432,70	572 343,90
Février	495 609,90	594 747,30	947 884,30	823 129,20	596 365,40
Mars	518 642,70	628 877,00	952 822,00	898 278,20	630 447,60
Avril	535 126,50	655 383,00	944 953,50	938 158,90	651 809,50
Mai	549 038,90	665 178,80	946 601,50	940 731,00	662 301,90
Juin	535 105,20	589 119,40	909 185,70	806 594,60	614 680,50
Juillet	572 143,50	639 001,00	918 502,30	890 082,70	661 418,20
Août	575 965,50	642 102,30	929 203,90	928 449,90	672 353,20
Septembre	567 546,00	616 659,80	925 930,60	929 573,60	663 722,70
Octobre	574 321,40	620 748,50	922 597,70	929 807,80	668 336,10
Novembre	577 674,00	629 675,60	922 597,70	930 091,80	671 688,80
Décembre	585 343,10	620 822,80	928 752,80	929 766,50	675 402,20

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Il s'agit de la moyenne annuelle des indices mensuels.

Tableau I.33 Variations des indices des prix à la consommation

PERIODES	Taux mensuels (1)				Taux cumulés (2)				Taux moyens mensuels			
	I.R.E.S. Magasins	I.R.E.S. Marchés	US-EMBASSY Economic	Banque Centrale du Congo	I.R.E.S. Magasins	I.R.E.S. Marchés	US-EMBASSY Economic	Banque Centrale du Congo	I.R.E.S. Magasins	I.R.E.S. Marchés	US-EMBASSY Economic	Banque Centrale du Congo
1995												
Décembre	3,9	8,7	3,7	13,9	404,1	370,3	381,7		14,4	13,8	14,0	
1996												
Décembre	33,5	32,7	20,9	29,1	597,4	752,9	741,0	693,0	17,6	19,6	19,4	18,8
1997												
Décembre	-2,4	-11,6	-2,9	1,5	5,2	-0,4	5,8	13,7	0,4	0,0	0,5	1,0
1998												
Décembre	5,0	2,6	16,2	4,3	179,7	126,3	179,5	134,8	8,9	7,3	8,9	7,4
1999												
Décembre	39,8	48,4	20,2	49,5	472,8	526,6	333,0	483,7	15,7	16,5	13,0	15,8
2000												
Décembre	23,7	16,8	21,5	32,4	404,0	451,4	531,6	511,2	14,4	15,3	17,8	16,3
2001												
Janvier	28,2	24,5	35,9	29,7	28,2	24,5	35,9	29,7	28,2	24,5	35,9	29,7
Février	6,6	15,2	13,5	3,4	36,7	43,4	54,2	34,0	16,9	19,7	24,2	15,8
Mars	11,7	5,7	-9,6	8,6	52,7	51,6	39,4	45,5	15,0	14,7	11,7	13,2
Avril	13,2	18,3	41,2	15,7	72,9	79,3	96,9	68,4	14,7	15,7	18,5	13,9
Mai	27,4	23,8	20,3	36,3	120,3	121,9	136,9	129,6	17,1	17,3	18,8	18,1
Juin	13,1	13,8	-1,7	2,2	149,3	152,5	132,8	134,7	17,1	17,1	15,1	15,6
Juillet	-7,8	-13,3	-7,1	-16,0	129,8	118,9	115,8	97,1	12,6	11,8	11,6	10,2
Août	8,4	8,9	10,5	14,7	149,1	138,5	138,5	126,1	12,1	11,5	11,5	10,7
Septembre	2,4	4,5	6,9	3,1	155,0	149,2	154,9	133,0	11,0	10,7	10,9	9,9
Octobre	5,6	1,8	6,2	3,3	169,1	153,7	172,5	140,6	9,8	10,4	10,5	9,2
Novembre	0,8	2,9	2,0	0,2	171,2	161,0	177,0	140,2	9,5	9,1	9,7	8,3
Décembre	3,4	-0,4	7,7	-2,1	180,2	160,0	199,0	135,1	9,0	8,3	9,6	7,4
2002												
Janvier	5,3	7,6	1,3	3,8	5,3	7,6	1,3	3,8	5,3	7,6	1,3	3,8
Février	0,6	2,5	2,7	0,8	5,9	10,3	4,0	4,6	2,9	5,0	2,0	2,3
Mars	-1,7	-2,3	-1,7	-1,9	4,1	7,7	2,3	2,6	1,3	2,5	0,7	0,9
Avril	1,7	-5,8	-0,1	-0,3	5,8	5,3	2,2	2,4	1,7	-4,3	0,5	0,6
Mai	-1,5	-2,1	4,5	0,8	4,2	3,1	6,8	3,1	0,8	0,6	1,3	0,6
Juin	2,8	2,5	-1,3	2,5	11,5	5,6	5,4	5,7	1,8	0,9	0,9	0,9
Juillet	5,5	3,9	0,5	0,8	12,9	9,7	5,9	6,6	1,3	1,7	0,8	0,9
Août	0,3	1,5	-0,1	0,4	13,3	11,4	5,8	7,0	1,4	1,6	0,7	0,9
Septembre	1,8	1,2	0,9	1,1	15,3	12,7	6,7	8,2	1,6	1,3	0,8	1,0
Octobre	2,8	3,3	9,5	2,6	18,6	16,4	17,0	11,0	2,2	1,9	2,0	1,3
Novembre	2,0	5,1	4,0	4,6	20,9	22,3	22,0	16,2	2,4	2,5	2,5	1,9
Décembre	3,8	-1,7	0,1	-0,3	25,5	20,3	22,0	15,8	1,9	1,6	1,3	1,2
2003												
Janvier	2,5	0,8	0,5	1,2	2,5	0,8	0,5	1,2	2,5	0,8	0,5	1,2
Février	-1,5	1,1	4,5	2,3	0,9	2,0	5,0	3,5	0,4	1,0	2,5	1,7
Mars	4,0	2,1	-0,4	0,7	5,0	4,1	4,4	4,2	1,6	1,3	1,4	1,4
Avril	-0,8	1,7	-0,4	-0,02	4,1	5,9	4,1	4,2	1,0	1,4	1,0	1,0
Mai	1,7	0,5	4,5	1,0	5,9	6,4	8,8	5,2	1,2	1,2	1,7	1,1
Juin	2,2	2,2	3,1	0,3	8,2	8,6	12,1	5,5	1,3	1,4	1,9	1,0
Juillet	2,3	3,1	1,5	0,7	10,7	12,1	13,7	6,3	1,5	1,6	1,9	0,9
Août	0,0	1,5	-0,1	0,2	10,6	13,8	13,7	6,5	1,3	1,6	1,9	0,5
Septembre	-1,7	-1,6	-1,5	-1,9	8,7	12,0	12,1	4,4	1,0	1,3	1,3	0,5
Octobre	-2,5	-4,6	-0,9	-0,2	6,0	6,8	11,0	4,3	0,6	0,7	1,0	0,4
Novembre	0,2	1,9	1,1	0,1	6,2	8,9	12,0	4,4	0,5	0,8	1,0	0,4
Décembre	2,6	1,0	-4,8	0,1	9,0	10,0	7,0	4,4	0,7	0,8	0,6	0,4
2004												
Janvier	2,3	1,0	1,3	0,4	2,3	1,0	1,3	0,4	2,3	1,0	1,3	0,4
Février	-0,6	3,3	0,0	0,3	1,6	4,3	1,3	0,7	0,8	2,1	0,6	0,3
Mars	1,6	3,7	-1,4	0,7	3,3	8,2	0,3	1,4	1,1	2,7	0,1	0,5
Avril	0,8	2,7	-0,2	1,0	4,1	10,9	-0,3	2,5	1,0	2,6	-0,1	0,6
Mai	-2,1	0,8	0,2	0,1	1,9	11,8	0,3	2,6	0,4	2,3	0,6	0,5
Juin	3,3	2,6	0,4	0,1	5,3	14,7	0,2	2,7	0,9	2,3	0,0	0,4
Juillet	3,9	1,8	1,3	0,6	9,4	16,8	1,3	3,3	1,3	2,2	0,2	0,5
Août	1,4	2,0	1,7	0,6	10,9	19,1	3,1	3,9	1,3	2,2	0,4	0,5
Septembre	1,8	2,4	6,0	2,2	12,9	22,0	9,2	6,1	1,3	2,2	1,0	0,7
Octobre	2,3	4,9	6,1	1,6	15,5	28,0	15,9	7,8	1,4	2,4	1,5	0,8
Novembre	0,9	1,0	1,6	0,2	16,6	29,3	18,0	8,0	1,4	2,4	1,5	0,7
Décembre	3,0	1,9	-6,7	1,1	20,0	31,7	10,0	9,2	1,5	2,3	0,8	0,7
2005												
Janvier	1,2	5,2	11,7	2,8	1,2	5,2	11,7	2,8	1,2	5,2	11,7	2,8
Février	1,4	1,1	-2,2	4,2	2,7	6,3	9,1	7,1	1,3	3,1	4,5	3,5
Mars	3,0	2,1	9,8	1,8	5,8	8,5	24,3	13,2	1,9	2,8	7,5	4,2
Avril	5,2	5,5	-0,7	3,4	11,3	14,5	23,4	17,0	2,7	3,5	5,4	4,0
Mai	1,6	0,7	3,2	1,6	13,1	15,3	27,3	18,9	2,5	2,9	4,9	3,5
Juin	0,8	-0,3	-5,4	-7,2	14,0	14,9	20,1	10,4	2,2	2,3	3,1	1,7
Juillet	2,7	2,1	6,0	7,6	17,0	17,4	26,6	18,8	2,3	2,3	3,4	2,5
Août	-0,9	-0,5	3,1	1,7	16,0	16,8	31,5	20,7	1,9	2,0	3,5	2,4
Septembre	0,9	1,2	-1,0	-1,3	17,0	18,2	30,1	19,2	1,8	1,9	3,0	2,0
Octobre	2,0	1,2	0,2	0,7	19,3	19,6	30,4	20,0	1,8	1,8	2,7	1,8
Novembre	0,8	0,4	-0,2	0,5	20,3	20,1	28,3	23,0	1,7	1,7	2,3	1,9
Décembre	-0,5	1,4	-4,0	0,6	19,7	21,7	23,0	21,3	1,5	1,7	1,7	1,6

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Variations en pourcentage par rapport au mois précédent.

(2) Variations en pourcentage par rapport au mois de décembre précédent.

Tableau I.34 Effectifs des travailleurs de l'administration publique et du secteur privé
(en milliers d'unités)

	Variation en %											2005 (e)	
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (e)		
A. Travailleurs dans l'Administration publique	429,0	425,3	425,8	428,5	438,2	415,3	389,4	428,4	391,9	514,0	580,2	591,8	2005 (e)
- Personnel sous-statut (1).....	137,2	121,9	117,5	148,0	154,9	172,4	168,0	184,8	170,4	204,8	226,1	230,6	2004 (e)
- Pensionnés civils et militaires	71,5	72,2	76,7	72,8	71,5	81,9	84,7	93,2	78,6	117,4	144,1	147,0	2003
- Enseignants (2)	220,3	231,2	231,6	207,7	211,8	161,0	136,7	150,4	142,9	191,8	210,0	214,2	2002
B. Travailleurs dans le secteur privé	704,2	674,5	588,5	562,8	410,3	259,9	367,7	3124,8	3213	3373,65	9065,4	10884,9	2001
- Affiliés à l'INSS	704,2	674,5	588,5	562,8	410,3	259,9	175,1	148,8	153,0	160,7	219,496	226,52	2000
- Non affiliés à l'INSS	1133,2	1099,8	1014,3	991,3	848,5	675,2	4066,5	3553,2	3604,9	3887,61	9645,63	11476,7	1999
C. Total des travailleurs (A+B)	...	-33,4	-85,5	-23	-143	-173,3	3391,3	-513,3	51,7	282,71	5758,02	1831,11	1998
D. Nombre d'emplois créés	1997
E. Population active	1996
F. Nombre de chômeurs (E-C)	1995
G. Taux de chômage (F/Ex100) (en %)	1994

Sources : Ministère des Finances (Direction de la Paie), Fonction Publique, I.N.S.S. et Banque Centrale du Congo.

Tableau I.35 Salaire réel dans le secteur privé et dans l'administration publique
(base 100 = 2000)

	Variation en %																			
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005										
Indice général des prix moyens à la consommation établi par la (BCC) (base 100 = août 1996)	708,1	2 415,9	2 970,8	10 500,9	68 253,2	351 735,3	451 597,2	510 166,1	530 418,1	644 222,5	752,9	241,2	23,0	253,5	550,0	415,3	28,4	13,0	4,0	21,5
Indice général des prix moyens à la consommation établi par la (BCC) (base 100= 2000)	1,0	3,5	4,4	15,4	100,0	515,3	661,7	747,5	777,1	943,9	752,9	241,2	23,0	253,5	550,0	415,3	28,4	13,0	4,0	21,5
SECTEUR PRIVE (1)																				
Indice de salaire nominal	2,1	4,0	6,2	24,3	100,0	198,0	347,9	362,5	423,9	577,5	5,6	87,8	56,1	292,7	310,9	98,0	75,7	4,2	16,9	36,2
Indice de salaire réel	203,7	112,1	142,4	158,2	100,0	38,4	52,6	48,5	54,6	61,2	-87,6	-44,9	27,0	11,1	-36,8	-61,6	36,8	-7,8	12,5	12,2
ADMINISTRATION PUBLIQUE (2)																				
Indice de salaire nominal	1,5	3,0	37,6	80,0	100	100	100	100	120	120	900,0	100,0	1 150,0	112,8	25,0	0,0	0,0	0,0	20,0	0,0
Indice de salaire réel	144,9	85,0	863,7	520,0	100,0	19,4	15,1	13,4	15,4	12,7	17,2	-41,4	916,5	-39,8	-80,8	-80,6	-22,1	-11,5	15,4	-17,7
SALAIRE MINIMUM LEGAL																				
Indice de salaire nominal	3,3	3,3	3,3	50,9	100,0	100,0	108,2	108,2	108,2	108,2	0,0	0,0	0,0	1 442,4	96,5	0,0	8,2	0,0	0,0	0,0
Indice de salaire réel	318,1	93,2	75,8	330,8	100,0	19,4	16,4	14,5	13,9	11,5	-88,3	-70,7	-18,7	338,4	-69,8	-80,6	-15,7	-11,5	-3,8	-17,7

Source : Les ordonnances présidentielles et la Banque Centrale du Congo, enquêtes conjoncturelles.

(1) Il s'agit du salaire du dernier ouvrier.

(2) Il s'agit du salaire d'un huissier de la Fonction Publique.

Tableau I.36 Répartition par province des salariés affiliés à l'INSS
(en pourcentage)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003 (e)	2004 (e)	2005(e)
			(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
KINSHASA	31,2	30,3	2,6	24,3	...	21,56	22,7	23	24	22,4
BANDUNDU	1,2	1,2	2,6	-	3,0	2,5	2,2	1,8	2,6	2,4
BAS-CONGO	1,4	1,6	5,1	9,6	1,9	7,3	7,5	6,8	7,3	7,5
EQUATEUR	10,5	10,6	14,5	24,8	38,2	27,8	26	27	26	26,5
PROVINCE ORIENTALE	30,2	30,6	39,4	-	-	-	-	-	-	-
KASAI-OCCIDENTAL	1,5	1,3	0,8	1,8	6,0	5,5	6	5,8	5,9	6
KASAI-ORIENTAL	4,3	4,4	7,1	9,6	14,6	10,5	10,8	11	11,2	11,4
MANIEMA	3,4	3,5	4,4	-	-	-	-	-	-	-
NORD-KIVU	1,3	1,3	1,7	-	-	-	-	-	-	-
KATANGA	4,3	4,3	16,1	29,9	36,2	24,8	24,8	24,6	23	23,8
SUD-KIVU	10,7	10,9	5,5	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Institut National de Sécurité Sociale.

(1) A partir de 1999, le total ne concerne que les territoires ayant répondu aux questionnaires des enquêtes économiques.

Tableau I.37 Evolution des prix des produits pétroliers (1)
(en milliers de donnes) (en CDF/ litre)

Dates d'application	ESSENCE			PETROLE			GASOIL			FUEL OIL	GPI GAZ
	OUEST	EST	SUD	OUEST	EST	SUD	OUEST	EST	SUD	OUEST	OUEST
1996											
31 décembre	78 000	104 360	-	66 000	86 556	-	76 000	91 797	83 574	53 604	210 763
1997											
29 décembre	72 400	71 500	-	52 800	61 600	-	64 700	71 500	64 900	41 800	229 925
1998											
21 octobre	0,85	1,21	1,00	0,75	1,12	0,85	0,83	1,19	1,00	0,48	4,33
1999											
10 décembre	3,10	2,60	3,15	2,75	2,26	2,90	3,05	2,53	3,10	1,00	13,12
2000											
11 décembre	70,00	73,00	73,00	65,00	68,00	68,00	68,00	71,00	71,00	30,00	180,00
2001											
30 décembre	255,00	290,00	290,00	220,00	255,00	255,00	250,00	285,00	285,00	99,02	810,00
2002											
09 novembre	255,00	275,00	275,00	250,00	270,00	270,00	220,00	245,00	245,00	106,60	900,00
2003											
15 février	305,00	310,00	310,00	300,00	305,00	305,00	270,00	280,00	280,00	133,12	980,00
17 mars	335,00	340,00	340,00	330,00	335,00	335,00	295,00	305,00	305,00	135,17	1 000,00
08 juillet	315,00	320,00	320,00	275,00	300,67	300,67	310,00	315,00	315,00	159,93	950,00
25 septembre	300,00	305,00	305,00	240,00	280,00	280,00	295,00	300,00	300,00	148,50	870,00
2004											
02 avril	310,00	315,00	315,00	270,00	290,00	290,00	305,00	310,00	310,00	120,00	900,00
12 avril	320,00	326,00	326,00	280,00	300,00	300,00	315,00	320,00	320,00	122,15	930,00
18 juillet	320,00	320,00	320,00	270,00	290,00	290,00	315,00	315,00	315,00	122,79	900,00
29 septembre	340,00	350,00	350,00	315,00	345,00	345,00	335,00	345,00	345,00	138,71	930,00
21 octobre	350,00	-	425,00	335,00	-	410,00	345,00	-	420,00	137,51	930,00
11 décembre	365,00	-	445,00	360,00	-	430,00	362,00	-	440,00	136,79	980,00
2005											
10 mars	395,00	-	505,00	375,00	-	485,00	391,00	-	500,00	155,36	1 000,00
31 mars	430,00	-	545,00	410,00	-	535,00	428,00	-	540,00	179,22	1 050,00
24 avril	445,00	-	565,00	441,00	-	558,00	443,00	-	560,00	205,52	1 100,00
13 juin	417,00	-	530,00	415,00	-	520,00	415,00	-	525,00	200,99	1 030,00
17 juin	375,00	-	465,00	370,00	-	455,00	372,00	-	480,00	177,12	1075
24 juillet	395,00	-	505,00	393,00	-	495,00	394,00	-	500,00	186,51	975,00
26 juillet	420,00	-	530,00	418,00	-	520,00	419,00	-	525,00	211,51	1 000,00
01 août	438,00	-	550,00	436,00	-	540,00	437,00	-	545,00	220,96	1 050,00
22 septembre	441,00	534,00	630,00	439,00	530,00	610,00	440,00	-	620,00	195,69	1 000,00
17 décembre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	218,83	1 000,00

(1) En ZRN / litre avant le 7 juillet 1998.

TITRE II

LES FINANCES PUBLIQUES

APERCU GENERAL

L'assainissement des finances publiques entamé depuis 2001 s'est poursuivi en 2004, en dépit d'une certaine progression du déficit budgétaire global. Cette dernière situation est attribuable, d'une part, à la lenteur dans la mise en œuvre des réformes budgétaires et fiscales et, d'autre part, au coût financier net de la réunification du pays.

S'agissant de la lenteur constatée dans la mise en œuvre des réformes, la loi portant réforme du tarif douanier, dont l'application aurait dû intervenir au premier semestre de l'année 2004, n'a été adoptée que vers la fin du deuxième semestre de la même année, en raison des amendements y apportés. Par ailleurs, Le programme de modernisation de la Direction Générale des Impôts, notamment en matière d'ouverture des centres d'impôts pour les petites et moyennes entreprises ne se trouve qu'au stade préparatoire. Il en est de même des procédures de recouvrement d'impôts, droits et taxes.

En ce qui concerne la dernière cause, elle tient au fait que les dépenses résultant de la réunification ont été très faiblement compensées par les recettes obtenues des provinces réunifiées.

Les recettes du cadre budgétaire dont la part représentait 9,7 % du PIB en 2003, sont passées à 10,9 % en 2004. Quant aux dépenses, elles ont augmenté de 2,8 point de pourcentage, passant de 10,1 % à 12,9 % d'une année à l'autre. Ainsi, l'exercice 2004 s'est clôturé par un déficit global non consolidé de 1 % du PIB contre 0,5 % une année plus tôt.

La pression fiscale qui était de 6,4 % du PIB en 2003 est montée à 7,7 % en 2004. L'augmentation de la pression fiscale résulte d'une mobilisation accrue des recettes au niveau de la Direction de Grandes Entreprises et de la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole. Cette évolution a compensé la moins value observée au niveau des recettes des provinces réunifiées.

Lancée en 2003, la chaîne de la dépense est désormais opérationnelle. Le processus de rationalisation des dépenses de l'Etat s'est poursuivi, malgré quelques dépassements des dépenses liées aux problèmes sécuritaires dans les provinces de l'Est durant le troisième trimestre et les difficultés du contrôle des dépenses des institutions.

La part des dépenses courantes dans le PIB, qui était de 9,5 % en 2003, est passée à 12,1 % en 2004, tandis que celle des investissements publics est passée de 0,6 % à 0,8 % d'une année à l'autre. Néanmoins, les dépenses en capital sont restées en deçà des montants prévus, en raison des difficultés de la préparation de certains projets et du retard pris par les partenaires pour le décaissement des fonds. Par ailleurs, il sied de signaler que les opérations à financement extérieur spécifique ont enregistré un accroissement de 2,8 %.

Tableau 2.1 Opérations intégrées des Administrations Publiques
(en milliers de CDF)

	Recettes non remboursables (a)	Dépenses courantes (b)	Ajustements statistiques (c)	Dépenses en capital (d)	Prêts nets (e)	Besoins de financement (f)=(a)-(b)+ (c)-(d)-(e)
1996	327 794,0	281 818,2	-26 107,8	55 312,9	0,0	-35 444,9
1997	726 620,1	658 307,3	-204 177,0	131 228,9	0,0	-267 093,1
1998	802 198,0	1 061 107,0	32 737,0	24 839,0	0,0	-251 011,0
1999	3 165 814,0	5 237 403,0	256 625,0	819 958,0	0,0	-2 634 922,0
2000	17 419 403,0	26 595 935,0	1 445 470,0	2 809 103,0	0,0	-10 540 165,0
2001	148 551 222,0	126 548 576,0	2 038 330,0	22 799 685	0,0	1 241 357,0
2002	297 200 978,0	224 857 298,0	5 181 200,0	54 735 776,0	0,0	22 789 104,0
2003	445 225 390,0	277 970 253,0	2 394 546,0	178 474 238,0	0,0	-8 824 555,0
2004	536 321 997,0	425 120 052,0	50 305 873,0	140 407 203,0	0,0	21 100 615,0
2005	1 139 225 210,0	739 174 892,0	-13 193 085,0	429 756 583,0	0,0	-42 899 350,0

Source : Direction du Trésor et Banque Centrale du Congo.

CHAPITRE I

LES OPERATIONS DU CADRE BUDGETAIRE EN 2004

En 2004, l'exécution des opérations du cadre budgétaire a été caractérisée notamment par l'accélération des dépenses de sécurité, financées essentiellement par la création monétaire.

Les opérations financières de l'Etat se sont soldées par un déficit intérieur non consolidé de 1,0 % du PIB. Les recettes totales, hors dons, ont atteint 306.024,9 millions de CDF, soit 10,9 % du PIB et les dépenses se sont chiffrées à 335.230,2 millions, soit 11,9 % du PIB.

L'augmentation des dépenses est attribuable aux dépassements des crédits budgétaires pour certaines dépenses, entraînant une augmentation du déficit primaire.

I. RECETTES COURANTES

A fin 2004, les recettes courantes se sont chiffrées à 252.149,5 millions de CDF contre 235.389,0 millions retenus dans la loi budgétaire. Rapprochées au PIB, ces recettes ont représenté 8,9 % contre 7,5 % en 2003. Les recettes fiscales et celles non fiscales ont connu des plus values respectives de 3,7 % et 34,3 %.

Comparées aux réalisations de l'année précédente, toutes les rubriques des recettes courantes ont connu des évolutions positives. Ainsi, les recettes fiscales se sont accrues de 48,3 % à la suite principalement du paiement à bonne date des acomptes provisionnels de l'exercice 2004 et du meilleur encadrement des opérations

de contrôle fiscal à la Direction de Grandes Entreprises. Cet accroissement a résulté également du renchérissement du baril de pétrole sur le marché international. Ce dernier a eu un impact positif sur les recettes des pétroliers producteurs. Quant aux recettes non fiscales, elles ont également augmenté de 37,4 %.

Tableau 2.2 Importance relative de différentes catégories des recettes courantes

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Recettes fiscales	87,9	80,3	88,4	69,1	92,6	92,9	86,7	66,1	70,9	67,7
- Recettes des contributions sur le commerce extérieur	29,4	27,7	33,2	20,7	22,9	32,7	28,9	24,2	27,4	24,1
- Recettes des Contributions sur les revenus	17,2	24,9	29,2	15,7	15,9	24,7	19,1	15,5	17,3	11,1
- Recettes des contributions sur les biens et services	16,1	18,3	17,3	14,6	22,1	21,7	21,5	23,6	23,6	21,6
- Autres recettes fiscales	25,2	9,4	8,7	18,1	31,7	13,8	17,2	2,8	2,6	10,9
2. Recettes non fiscales	12,1	19,7	11,6	30,9	7,4	7,1	13,3	11,5	11,5	11,5
3. Recettes exceptionnelles	-	22,4	17,6	20,8						
TOTAL	100,0									

Source : Banque Centrale du Congo.

1. Recettes fiscales

1.1 Recettes des impôts sur le commerce extérieur

Les ressources publiques tirées des transactions commerciales avec l'extérieur se sont élevées à 83.817,7 millions de CDF à fin 2004 contre 53.548,9 millions une année plus tôt. Comparées aux prévisions budgétaires, qui les situaient à 82.375,0 millions, les recettes ont connu un taux de mobilisation de 101,8 %. Ce taux de mobilisation aurait été supérieur n'eut été la démotivation du personnel de l'OFIDA, qui a dégénéré en grève au mois de septembre 2004. Il convient d'ajouter le climat d'insécurité qui a prévalu dans la partie Est du territoire national durant le troisième trimestre et le retard accusé dans l'adoption du code des douanes.

Toutes les rubriques des recettes des impôts sur le commerce extérieur ont enregistré des accroissements. Ainsi, les versements liés aux droits de sortie se sont accrus de 23,5 % au 31 décembre 2004, principalement sous l'influence des produits minéraux. Les versements ayant trait à ces derniers produits sont passés de 3.561,4 millions de CDF à 4.075,0 millions d'une année à l'autre. Les recettes sur les importations ont progressé de 60,0 %. Il convient de signaler que cette progression a été essentiellement impulsée par l'Impôt sur le Chiffre d'Affaires (ICA) à l'importation, qui est passé de 16.769,7 millions de CDF à 40.562,7 millions, soit un accroissement de 141,9 %.

1.2 Recettes des impôts sur les revenus

En 2004, les recettes des impôts sur les revenus, constituées des traitements et salaires des personnes physiques ainsi que des bénéfices des sociétés et entreprises, se sont situées à 53.075,8 millions de CDF contre une prévision de 47.960,3 millions, soit un taux de rendement de 110,7 %. Comparées aux réalisations de 2003, ces recettes ont progressé de 54,3 %.

Cette expansion, qui a concerné aussi bien les impôts sur les revenus des personnes physiques que ceux des sociétés, s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs. Il s'agit de l'institution de la déclaration autoliquidative, de l'amélioration de l'encadrement de grandes entreprises par la DGE et des contribuables moyens par les Centres d'Impôts pilotes de Kinshasa, des augmentations de salaires intervenues au cours de l'année et de l'évolution favorable du cours du baril sur le marché mondial.

Ainsi, les impôts prélevés sur les revenus des personnes physiques sont passés de 17.457,9 millions de CDF à 20.988,4 millions d'une année à l'autre, soit une progression de 20,2 %. Quant aux impôts recouvrés sur les bénéfices des sociétés et entreprises, ils ont augmenté de 89,4 %, passant de 16.943,6 millions de CDF à 32.087,4 millions, dont 17.338,4 millions versés par les sociétés pétrolières.

1.3 Recettes des impôts sur les biens et services

Ce poste couvre les impôts et droits perçus sur la production, la vente, le transfert, la location ou la livraison des biens et services. Il comprend aussi bien les impôts sur le chiffre d'affaires à l'intérieur que les droits de consommation, la marge distribuable et les impôts sur les véhicules.

L'EVOLUTION DE LA PRESSION FISCALE EN RDC, PROBLEMES ET PERSPECTIVES

I. Etat de la question

Au cours de ces dernières années, les déficits budgétaires et la dette publique ont augmenté à un rythme plus rapide que le PIB. En effet, l'expansion des dépenses publiques a été le fait pour l'essentiel des dépenses de fonctionnement des ministères et des institutions politiques. Dans les années à venir, des pressions s'exerceront encore en faveur d'un nouvel accroissement de ces dépenses, notamment en raison de la nouvelle configuration institutionnelle et administrative établie par la constitution de la 3^{ème} République. De plus, la RDC s'est engagée dans les stratégies de réduction de la pauvreté, qui induiront des charges récurrentes importantes.

Par ailleurs, les Accords de Partenariat Economique (APE), qui lient la zone d'intégration régionale de l'Afrique Centrale (CEEAC) avec l'Union Européenne, seront à l'origine de nouvelles baisses tarifaires. En fait, le pays est confronté à la conciliation de deux impératifs majeurs. D'une part, la demande sociale liée à l'impératif du développement entraîne un fort besoin des ressources publiques et, d'autre part, le désarmement tarifaire entraîne la nécessité de mobiliser plus largement la fiscalité interne. Ainsi, la RDC fait face à la nécessité d'augmenter ses ressources tout en assurant leur transition fiscale, c'est-à-dire la substitution des ressources de fiscalité interne à des recettes tarifaires désormais décroissantes. L'effort d'adaptation des législations doit donc être instauré tout comme l'application de procédures et méthodes administratives efficaces.

La présente analyse est subdivisée en deux parties. La première établit un diagnostic d'ensemble sur la fiscalité de la RDC et sur les caractéristiques du tissu fiscal. La dernière partie essaie de dégager des orientations pour améliorer respectivement l'efficacité des systèmes de mobilisation des ressources publiques et des modes d'administration des impôts.

Les recettes provenant de cette catégorie d'impôts se sont élevées à 72.071,2 millions de CDF au 31 décembre 2004 contre 54.434,8 millions prévus dans la loi budgétaire, soit un taux de mobilisation de 132,4 %. Les principaux facteurs à l'origine de cette performance ont trait à la réforme de l'ICA à l'intérieur, à l'application de la loi sur la procédure fiscale ainsi qu'au bon rendement de la marge distribuable réalisée par les sociétés pétrolières.

1.4 Autres recettes fiscales

Cette catégorie des recettes non classées dans les catégories traditionnelles regroupe les impôts exceptionnels sur les rémunérations des expatriés à charge des employeurs, les impôts sur la propriété immobilière, les fonds spéciaux et les diverses recettes.

L'EVOLUTION DE LA PRESSION FISCALE EN RDC, PROBLEMES ET PERSPECTIVES

(suite)

II. Présentation du régime fiscal de la R.D.C.

La modernisation de l'Administration fiscale congolaise a commencé en 1988 avec la création de la Direction Générale des Contributions (DGC). Cette dernière était créée en remplacement de l'ancienne Direction des Contributions, simple service chargé de l'assiette et du recouvrement de l'impôt au sein du Ministère des Finances. Le but recherché était la mise en place d'une structure fiscale dotée de l'autonomie administrative et financière devant lui permettre de s'ériger en principal service mobilisateur des recettes.

Dans cette optique, l'organisation des services par type d'impôt fut remplacée par une organisation fonctionnelle comprenant une Direction Centrale et douze Directions urbaines et provinciales. A l'instar des régimes fiscaux des autres pays, celui de la RDC est basé sur la déclaration volontaire de l'impôt ; il s'ensuit que les opérations de liquidation et de paiement des impôts se réalisent de manière spontanée.

Parallèlement à la DGI, l'OFIDA a dans ses attributions la mobilisation des droits de porte.

Ainsi, le système fiscal de la RDC comprend la délimitation classique des impôts, à savoir les impôts directs qui comprennent l'impôt réel et les impôts cédulaires sur les revenus ainsi que les impôts indirects qui comprennent les impôts sur le chiffre d'affaires.

Au 31 décembre 2004, la rubrique « autres recettes fiscales » a enregistré une progression de 28,8 %, passant de 6.287,9 millions de CDF à 8.098,9 millions d'une année à l'autre. Cet accroissement est imputable principalement à la rubrique Divers qui enregistre notamment les recettes sur les perceptions diverses de l'OFIDA ainsi que les ventes des imprimés, les amendes et pénalités sur autres revenus mobilisées par la DGI. En effet, celles-ci se sont chiffrées à 7.169,2 millions de CDF contre 2.130,5 millions, soit une progression de 236,5 %.

S'agissant des recettes des impôts exceptionnels sur les rémunérations à charge des employeurs, elles ont augmenté de 26,2 %, s'établissant à 529,8 millions de CDF contre 419,8 millions d'une année à l'autre.

2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales comprennent essentiellement les royalties pétrolières, les recettes judiciaires, domaniales et de participation ainsi que les recettes administratives.

Comparativement aux réalisations de 2003 chiffrées à 25.527,7 millions de CDF, les recettes non fiscales ont atteint 35.085,8 millions, soit une augmentation de 37,4 %. Par rapport aux prévisions budgétaires, qui les situaient à 26.127,7 millions, elles affichent un taux de mobilisation de 134,3 %. Cette performance s'explique aussi bien par l'évolution à la hausse du baril du pétrole brut que par l'implication active de la DGRAD et de l'Administration des Hydrocarbures dans l'encadrement des recettes. Le niveau de ces recettes aurait été plus élevé n'eût été la grève des fonctionnaires, laquelle a paralysé au premier trimestre la quasi-totalité des services générateurs des recettes.

Structure des recettes fiscales

III. Pesanteurs de la fiscalité congolaise

En dépit du processus de modernisation de l'Administration fiscale initié en 1988, les recettes fiscales n'excèdent pas 10,0 % du PIB, comme l'atteste le tableau ci-dessous. Cette situation est imputable à diverses causes, notamment les émeutes et les pillages des entreprises du 23 septembre 1991 et du 30 janvier 1993, à la suite desquels le nombre d'entreprises s'est contracté, passant de 22.000 avant le pillage à 2.200 après. L'effet induit en a été le laminement de l'assiette fiscale.

	1988	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2005
- Recettes des impôts s/com.ext.	20,0	31,0	34,0	49,9	33,5	37,6	25,0	35,0	33,0	37,0	39,0	36,0
- Recettes des impôts s/revenus	21,0	21,0	22,0	18,5	19,6	33,1	17,0	27,0	22,0	24,0	24,0	16,0
- Recettes des impôts s/biens & services	12,0	21,0	41,0	25,7	18,3	19,5	24,0	24,0	25,0	36,0	33,0	32,0
- Autres recettes fiscales	47,0	27,0	4,0	5,9	28,6	9,9	34,0	14,0	20,0	4,0	4,0	16,0
TOTAL	100											

L'évolution de la pression fiscale en RDC, Problèmes et perspectives (suite)

Ainsi, la fiscalité congolaise se caractérise par la réduction persistante du nombre d'assujettis en raison de la contraction de l'activité économique mais aussi des pratiques liées aux ponctions et aux exonérations. Elle s'appuie davantage sur l'augmentation des taux d'imposition que sur l'élargissement des bases imposables effectives avec comme corollaire un régime fiscal d'exception.

Par ailleurs, l'organisation des services a montré ses limites quant à l'efficacité de l'Administration à travers la maîtrise du répertoire et la fiscalisation du secteur informel, d'une part, et à l'amélioration des recettes fiscales, d'autre part.

3. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles, constituées de dons et prêts, se sont chiffrées à 53.875,5 millions de CDF contre 292.944,0 millions retenus dans la loi des finances, soit un taux d'exécution de 18,4 %. Rapprochées au PIB, elles ont représenté un taux de 1,9 %.

Les dons projets et les prêts projets se sont situés respectivement à 6.723,9 millions de CDF et 5.772,1 millions contre des prévisions de 56.188,0 millions et 28.687,0 millions. Quant aux ressources PPTE, elles se sont élevées à 41.379,0 millions de CDF contre une prévision de 86.279,0 millions, soit un taux de réalisation de 48,0 %.

Le faible niveau des recettes exceptionnelles s'explique essentiellement par le retard observé dans le décaissement des appuis budgétaires, des dons et des prêts projets par les partenaires extérieurs.

L'Evolution de la pression fiscale en RDC, problèmes et perspectives (suite)

Les faiblesses constatées à cet effet portent sur :

- La multiplicité des textes législatifs et réglementaires qui a longtemps perturbé de manière sérieuse la bonne lecture des obligations fiscales par les assujettis ;
- Le foisonnement des régimes fiscaux d'exception caractérisé par un manque de coordination dans l'octroi des avantages fiscaux qu'offre le code des investissements, gênant ainsi les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale. Ces avantages étant accordés de manière discrétionnaire en cours d'année budgétaire ;

Pression fiscale et croissance économique

Année	Pression fiscale	Croissance économique	Année	Pression fiscale	Croissance économique
1985	11,8 %	0,3 %	1996	4,8 %	-1,1 %
1986	10,6 %	4,7 %	1997	4,2 %	-5,4 %
1987	10,1 %	2,7 %	1998	5,4 %	-1,7 %
1988	7,8 %	2,7 %	1999	3,5 %	-4,3 %
1989	10,9 %	-1,3 %	2000	3,5 %	-6,9 %
1990	9,9 %	-6,6 %	2001	4,4 %	-2,1 %
1991	4,8 %	-8,4 %	2002	6,7 %	3,5 %
1992	3,1 %	-10,5 %	2003	6,4 %	5,0 %
1993	4,1 %	-13,5 %	2004	7,7 %	6,7 %
1994	2,9 %	-3,9 %	2005	9,3 %	6,4 %
1995	5,7 %	0,7 %			

- L'inadaptation de la fiscalité indirecte. En effet, le système fiscal congolais comprend, entre autres, un impôt sur la dépense appelé impôt sur le chiffre d'affaires. Cet impôt qui est un impôt cumulatif entraîne des conséquences nuisibles sur les investissements qui se trouvent être surtaxés et amenuise ainsi les possibilités d'autofinancement des entreprises.
- L'évolution des effectifs sans tenir compte du cadre organique et des besoins réels des services. Cette situation constitue le facteur principal de la détérioration des conditions socio-professionnelles des agents de l'Administration fiscale.

IV. Evolution de la pression fiscale en RDC

Le niveau de prélèvement public effectif d'un pays dépend, d'une part, des facteurs structurels indépendants de la politique économique. Ces facteurs déterminent le potentiel fiscal ou la capacité contributive ; d'autre part, la politique de mobilisation fiscale qui agit sur le niveau des ressources publiques. Selon son efficacité, cette politique permet de mobiliser un prélèvement public effectif supérieur au potentiel fiscal ou au contraire se traduit par un prélèvement public effectif qui lui est inférieur.

L'analyse de la pression fiscale de la RDC depuis 1988 laisse apparaître un prélèvement public inférieur à son potentiel fiscal. En effet, elle est caractérisée par deux périodes. La première période, celle des années d'avant les pillages (de 1985 à 1990), où la pression fiscale moyenne s'est élevée à 10,2 %, l'essentiel de ces ressources provenait de l'imposition de l'activité interne. Le taux de croissance moyen du PIB pendant cette période s'est situé à 0,1 %. Tandis que la seconde période, celle d'après les pillages (1991 à 2005), accuse une pression fiscale moyenne de 6,2 %. Il convient de souligner qu'à la suite du délabrement du tissu économique, il a été observé une nette augmentation de la part de l'impôt sur le commerce international (environ 34 %) sur le total des recettes fiscales. Aussi, pendant cette période, la moyenne annuelle du taux de croissance du PIB s'est située à -2,4 %. En effet, la production étant quasi nulle, les importations ont remplacé le vide laissé par cette dernière.

Eu égard à ce qui précède, il appert qu'il existe un lien de causalité entre le comportement de l'activité économique et l'évolution de la pression fiscale comme le montre le tableau ci-dessus. En effet, la théorie économique dispose que la pression fiscale varie proportionnellement avec le niveau réalisé de la croissance économique : plus ce dernier est élevé, plus la pression fiscale le sera aussi et inversement.

En dépit de petites avancées enregistrées ces dernières années, la pression fiscale en RDC demeure l'une des plus faibles au monde, à cause notamment :

- du manque d'engagement à assurer l'équité fiscale ;

- de l'absence d'une vision de développement permettant d'établir clairement les priorités et de déterminer les avantages fiscaux y attachés ;
- de l'incapacité de mettre définitivement un terme aux ponctions et prélèvements de toutes sortes ;
- de l'incapacité à faire du régime de droit commun la règle et du régime d'exception, un cas de force majeure.

Dans ces conditions, les assujettis n'ont guère de choix qu'entre négocier l'impôt, se battre pour accéder au régime d'exception ou s'engouffrer dans l'informel. Les carences et pesanteurs ainsi déclinées du système fiscal amènent le Gouvernement à recourir au financement du système bancaire et à l'épargne extérieure pour financer ses dépenses, en dépit du potentiel fiscal existant.

Or, l'analyse de la courbe de Laffer montre qu'un niveau plus élevé des recettes peut être atteint avec des faibles taux d'imposition. En effet, l'encouragement au travail, à l'effort et à l'initiative que constitue la baisse de l'impôt doit provoquer une relance de l'activité. Celle-ci conduira à son tour à une hausse des impôts. Ce qui compensera les effets de la baisse initiale du taux d'imposition.

V. Perspectives

Parmi les causes de la faible croissance économique de la RDC figurent les carences de l'Etat à offrir les biens publics indispensables au développement. Ces carences ont pour conséquences entre autres, de faibles niveaux d'éducation et de santé, des infrastructures collectives insuffisantes et le problème de la bonne gouvernance. Aussi, la mobilisation des ressources publiques, principal mode de financement des dépenses publiques, constitue-t-elle un enjeu crucial.

Cela étant, l'Etat congolais doit impérativement revoir sa perception des priorités et des politiques de développement à mettre en oeuvre pour assurer au pays une croissance durable et généralisée dans tous les secteurs en vue de lutter efficacement contre les inégalités et la pauvreté. Dans cette perspective, il doit inverser le rôle en accordant une priorité absolue à la mobilisation des ressources internes, les ressources extérieures ne pouvant être considérées que comme supplétives. La maximisation des recettes propres constitue l'un des défis majeurs à relever dans le cadre de la politique budgétaire.

Aussi, les actions à entreprendre peuvent être résumées comme suit :

1. la réforme des procédures fiscales qui devra se traduire, notamment par :
 - l'unification de tous les actes de procédure dans un texte unique afin d'obtenir une bonne lisibilité ;
 - l'institution d'une déclaration auto-liquidative qui responsabilise davantage le contribuable dans sa déclaration de la matière imposable et de l'impôt dû en vue d'en effectuer spontanément le paiement ;
 - la pénalisation de l'exercice d'une activité soumise à l'impôt sans l'obtention préalable d'un numéro impôt.
2. La substitution de la taxe sur la valeur ajoutée en lieu et place de l'impôt sur le chiffre d'affaires. En effet, la TVA complétée par des droits d'accise est un impôt moderne à large base qui s'adapte mieux à la globalisation et à l'évolution actuelle du contexte international.
3. l'introduction d'une fiscalité directe rénovée reposant sur un régime réel à trois cédules, à savoir l'impôt sur les salaires, l'impôt sur les résultats et l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers ainsi que l'instauration d'un impôt foncier synthétique.
4. la réforme des structures dont les principaux tenants de cette réforme sont :
 - l'érection d'une véritable administration centrale, dépouillée de toute tâche de gestion de l'impôt et limitée aux missions de pilotage, de conception, d'orientation, d'encadrement et de suivi des services opérationnels ;
 - la création des services opérationnels chargés de la gestion des contribuables regroupés en trois catégories :
 - les grandes entreprises devant être gérées par la Direction de Grandes Entreprises (DGE) ;
 - les moyennes entreprises suivies par les Centres des Impôts (CDI) ;
 - les petites entreprises relevant de la compétence des Centres d'Impôts Synthétiques (CIS)

Enfin, la réforme du système fiscal pourra probablement atténuer à terme les distorsions et contribuer par là même à l'amélioration des performances économiques.

5. la stabilité des textes légaux et réglementaires régissant la fiscalité au Congo.

II. DEPENSES PUBLIQUES

Les dépenses de l'Etat exécutées en 2004 ont atteint 335.230,2 millions de CDF, soit 12,9 % du PIB contre 10,1 % en 2003. Les dépenses exécutées se situent en deçà des prévisions budgétaires fixées à 528.333,0 millions, en raison notamment du non décaissement d'une partie des montants attendus au titre des dons et prêts. Les dépenses courantes ont représenté 93,8 % et les dépenses d'investissement 6,2 %.

En dépit de fortes pressions budgétaires sous l'effet de l'accélération des dépenses de sécurité, le niveau des dépenses est demeuré inférieur aux prévisions budgétaires de l'exercice 2004. En effet, les dépenses d'investissement et de lutte contre la pauvreté se sont situées à un niveau inférieur à celui programmé, dû notamment aux difficultés de l'application de nouvelles procédures de passation de marché.

De même, certains ministères n'ont pas pu disposer des dotations budgétaires prévues pour leur fonctionnement. Par contre, les dépenses des institutions politiques et celles liées à la sécurité ont largement excédé les prévisions.

1. Dépenses Courantes

Les charges de l'Etat ont progressé de 44 %, s'élevant à 314.512,1 millions de CDF contre 218.435,3 millions en 2003. Cette augmentation a concerné toutes les rubriques des dépenses courantes. Rapportées aux prévisions budgétaires, évaluées à 344.146,8 millions de CDF, il se dégage un taux d'exécution de 91,39 %.

1.1 Analyse des dépenses par nature

Dépenses de fonctionnement

Les déboursements du Trésor au titre des rémunérations des agents et fonctionnaires de l'Etat, d'une part, et des achats des autres biens et services de consommation courante, d'autre part, ont atteint 270.189,1 millions de CDF en 2004 contre 208.886,8 millions une année auparavant, soit une augmentation de 29,3 %.

Les rémunérations sont passées de 56.123,3 millions de CDF en 2003 à 96.165,7 millions l'année d'après, enregistrant un accroissement de 71,3 %. Cette situation résulte de la révision du barème des agents de l'Etat intervenue en avril 2004 et de l'octroi des indemnités de transport au profit des fonctionnaires de Kinshasa et de Lubumbashi.

Quant aux dépenses relatives à l'acquisition des biens et services de consommation courante, elles ont augmenté de 13,9 %, passant de 152.763,6 millions de CDF à 174.023,4 millions d'une année à l'autre. Cette évolution a été impulsée essentiellement par les frais de voyage, l'achat de fournitures et matériels et les autres postes qui sont passés respectivement de 1.765,1 millions de CDF, 58.585,8 millions et 75.360,7 millions à 8.805,1 millions, 61.146,0 et 79.282,9 millions de CDF en 2004.

Intérêts sur la dette publique

Les paiements des intérêts sur la dette publique ont atteint 39.042,6 millions de CDF contre 6.875,6 millions une année avant, soit un accroissement de

467,8 %. Ils ont servi pour l'essentiel au remboursement des créanciers bilatéraux et multilatéraux avec lesquels les négociations sur le réaménagement de la dette extérieure ont déjà abouti.

Concernant la dette intérieure, 5.056,9 millions de CDF ont été payés au titre d'intérêts sur le découvert du compte Général du Trésor.

Subventions et transferts

De 2.672,9 millions de CDF en 2003, les subventions et les transferts courants de l'Etat à l'économie sont passés à 5.280,5 millions une année après. Cet accroissement procède principalement de transferts au profit des ménages et des organismes internationaux auxquels le pays est affilié.

En effet, les transferts en faveur de ménages se sont chiffrés à 3.789,6 millions de CDF contre 2.380,4 millions en 2003. Il y a lieu de signaler que les fonds alloués aux soins médicaux ont enregistré des augmentations sensibles en 2004, passant de 1.595,9 millions de CDF à 2.375,2 millions. Concernant les cotisations aux organismes internationaux, elles se sont élevées à 1.490,9 millions de CDF contre 292,5 millions en 2003, soit un accroissement de 409,7 %. Cette augmentation sensible procède notamment de paiements d'une partie d'arriérés.

1.2 Analyse des dépenses par service

L'analyse des dépenses courantes met en évidence la prépondérance des utilisations des crédits budgétaires pour les services communs (carburant, eau, électricité, communications et rémunérations) à concurrence de 62,8 %. Les autres postes ont représenté 37,2 %.

Tableau 2.3 Structure des dépenses courantes par Ministère et Institution

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Services communs	39,7	49,8	76,7	79,5	50,7	51,5	79,4	58,4	62,8	74,7
Institutions politiques	22,9	17,2	14,3	1,9	7,3	22,6	10,0	16,3	9,9	7,7
Finances	1,5	1,3	1,3	0,3	2,2	2,6	1,3	5,7	5,7	4,5
Défense Nationale	29,3	25,8	4,9	12,2	12,9	8,1	3,4	10,9	8,9	6,9
Affaires Etrangères	1,2	1,1	0,5	0,3	0,2	1,0	1,1	0,1	1,7	1,3
Travaux Publics	0,5	0,5	0,9	1,3	0,3	0,7	0,3	0,4	0,2	0,2
Education Natrionale	0,9	0,8	0,2	0,4	0,1	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3
Autres Ministères	4,0	3,5	1,2	4,1	26,3	13,2	4,2	7,8	10,4	4,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère des Finances et du Budget et Banque Centrale du Congo.

2. Dépenses en capital

Les dépenses d'investissements publics se sont chiffrées à 20.718.1 millions de CDF en 2004 contre 14.084,7 millions une année plus tôt. Par rapport à la prévision budgétaire qui les situait à 7.195,0 millions de CDF, il se dégage un taux d'exécution de 288,0 %. Rapprochées au PIB, les dépenses d'investissement ont représenté un taux de 0,7 %. Il sied de noter que ces dépenses ont été allouées à raison de 63,9 % aux infrastructures sociales et collectives.

Les investissements réalisés par le Gouvernement ont dépassé de 47,1 % le niveau de l'année précédente. Par ailleurs, les dépenses consacrées aux infrastructures sociales et collectives, à l'instar de l'année précédente, ont dépassé celles affectées aux infrastructures économiques, à l'équipement des administrations et aux constructions civiles.

L'analyse de l'exécution du budget d'investissement par service renseigne que le Ministère des Travaux Publics et Infrastructures a bénéficié de 30,5 % du total contre 69,5 % pour les autres ministères.

III. BESOINS ET MOYENS DE FINANCEMENT DES OPERATIONS DU CADRE BUDGETAIRE EN 2004

Les besoins de financement des opérations financières sur ressources propres de l'Etat se sont considérablement accrus en 2004 par rapport à ceux de l'année précédente, passant de 0,5 % du PIB à 1,1 % une année après. Toutefois, il convient de signaler que ce déficit a été plus qu'épongé par les apports extérieurs, faisant passer le besoin à une capacité de financement de 21.100,6 millions, représentant 0,7 % du PIB.

Tableau 2.4 Besoins de financement des opérations du cadre budgétaire
(en milliers de CDF)

Année	Solde des opérations du cadre budgét	Ajustement statistique	Besoins de financement
1996	-9 337,1	-26 107,9	-35 445,0
1997	-62 916,0	-204 177,0	-267 093,0
1998	-283 748,0	32 737,0	-251 011,0
1999	-2 891 547,0	256 625,0	-2 634 922,0
2000	-11 985 635,0	1 445 470,0	-10 540 165,0
2001	-796 973,0	2 038 330,0	1 241 357,0
2002	17 607 904,0	5 181 200,0	22 789 104,0
2003	-11 219 101,0	2 394 546,0	-8 824 555,0
2004	-29 205 258,0	50 305 873,0	21 100 615,0
2005	-29 706 265,0	-13 193 085,0	-42 899 350,0

Source : Direction de Trésor et Banque Centrale du Congo.

Comme illustré dans le tableau ci-après, cette capacité de financement a permis à l'Etat de réduire les avances reçues du système bancaire à due concurrence.

Tableau 2.5 Couverture des besoins de financement des opérations du cadre budgétaire
(en milliers de CDF)

Année	Organismes monétaires	Variation de l'endet. Intér. non monét.	Moyens de financement totaux
1996	35 444,5	0,5	35 445,0
1997	267 092,5	0,5	267 093,0
1998	251 011,0	-	251 011,0
1999	2 634 922,0	-	2 634 922,0
2000	10 540 165,0	-	10 540 165,0
2001	-1 241 357,0	-	-1 241 357,0
2002	-23 288 464,0	-	-23 288 464,0
2003	9 233 915,0	-	9 223 915,0
2004	-21.100.615,0	-	-21.100.615,0

Source : Direction de Trésor et Banque Centrale du Congo.

CHAPITRE II

LES OPERATIONS A FINANCEMENT EXTERIEUR SPECIFIQUE EN 2004

Les opérations à financement extérieur spécifique se rapportent aux activités de l'Etat réalisées en dehors du cadre budgétaire au moyen des donations et des prêts extérieurs liés à des projets économiques et sociaux.

Au 31 décembre 2004, ces opérations se sont chiffrées à 578,2 millions de USD contre 553,0 millions en 2003, soit une augmentation de 4,6 %. Exprimées en francs congolais, elles sont passées d'une année à l'autre de 223.924,5 millions à 230.297,1 millions.

I. RECETTES

Au terme de l'année 2004, les aides reçues des partenaires extérieurs, destinées à la réalisation de certains projets et activités, se sont chiffrées à 578,2 millions de USD dont 334,6 millions de USD provenant des organismes multilatéraux et 243,6 millions des donateurs bilatéraux, représentant respectivement 57,9 % et 42,1 % du total de financement extérieur.

Parmi les donateurs bilatéraux, il convient de souligner que les contributions des Etats-Unis ont représenté 18,4 %, celles de la Belgique 7,7 %, celles des Pays-Bas et de l'Afrique du Sud respectivement 6,9 % et 3,0 %.

Quant à la part des organismes internationaux, les Nations Unies, l'Union européenne, la Banque mondiale et la BAD, ils ont apporté respectivement 28,2 %, 24,6 %, 4,8 % et 0,3 %.

II. DEPENSES

Les dépenses à financement extérieur spécifique comprennent celles effectuées au titre d'assistance et secours d'urgence, d'aide alimentaire, des charges de la coopération technique ainsi que des projets d'investissement.

Ces dépenses, évaluées à 230.297,1 millions de CDF, se répartissent entre les charges courantes pour 48,0 % et les investissements pour 52,0 %.

Tableau 2.6 Opérations à financement extérieur spécifique
(en milliers de CDF)

ANNEE	RESSOURCES	DEPENSES COURANTES	DEPENSES EN CAPITAL
1996	170 910,1	128 838,0	42 072,1
1997	322 981,8	230 410,8	92 571,0
1998	197 854,0	181 466,0	16 388,0
1999	569 588,0	303 591,0	265 997,0
2000	6 326 680,0	4 248 240,0	2 078 440,0
2001	81 907 182,0	60 801 076,0	21 106 106,0
2002	149 367 528,0	99 405 112,0	49 962 416,0
2003	223 924 500,0	59 535 000,0	164 389 500,0
2004	230.297.060,0	110.607.910,0	119.689.150,0

Source : PNUD, CCRE et Banque Mondiale.

Les ressources extérieures provenant des partenaires bilatéraux et multilatéraux ont servi à l'assistance et aux secours d'urgence ainsi qu'à l'aide alimentaire pour respectivement 81.372,7 millions de CDF et 29.235,2 millions. S'agissant des dépenses d'investissement, elles ont été affectées à la coopération technique et aux projets d'investissement pour 119.689,2 millions de CDF.

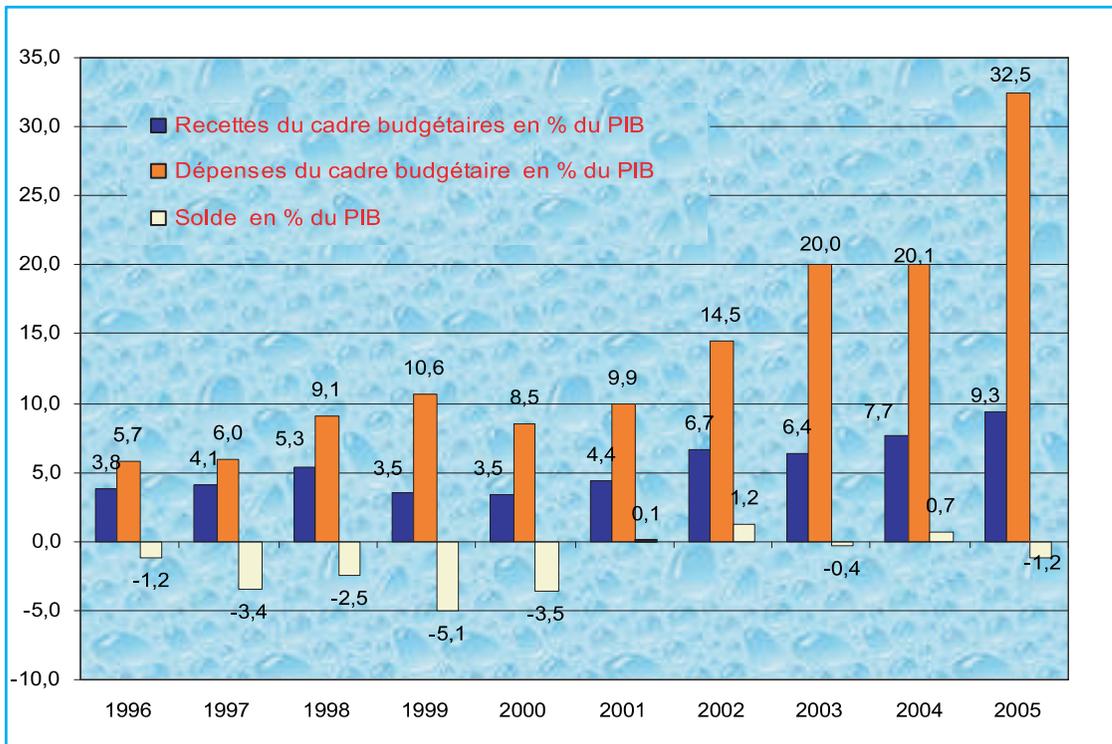
CHAPITRE III

LES OPERATIONS DU CADRE BUDGETAIRE EN 2005

La gestion des finances publiques en 2005 est demeurée préoccupante. En effet, le solde budgétaire global non consolidé sur base caisse a enregistré un déficit de 0,9 % du PIB, résultant d'une progression plus rapide des dépenses que des recettes. Cette situation a été compensée en partie par un rendement plus que prévu des recettes courantes.

En effet, les recettes se sont établies à 495.263,4 millions de CDF, représentant 13,8 % du PIB. Les dépenses ont atteint 524.969,7 millions, soit 14,6 % du PIB dégageant ainsi un déficit de 29.706,3 millions. La progression des dépenses a résulté, d'une part, des augmentations de salaires accordées en octobre et novembre aux Fonctionnaires de l'Etat et, d'autre part, du non respect par les institutions et les ministères des limites de leurs crédits budgétaires.

Graphique 2.1 Importance relative des opérations du cadre budgétaire dans l'économie ⁽¹⁾

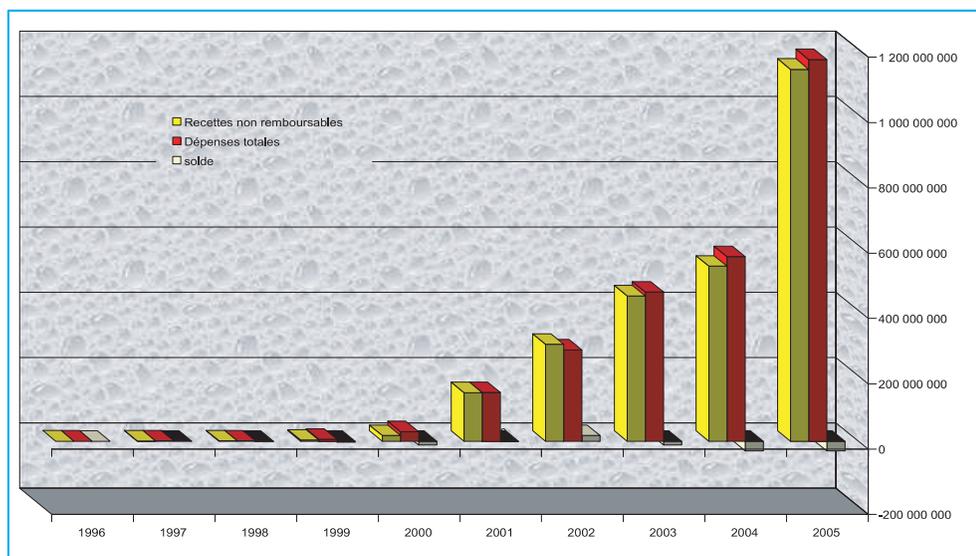


(1) Cfr. Tableau II.7 et II.8.

La prise en compte des ajustements statistiques a ramené le déficit susmentionné à 42.899,4 millions de CDF dont la couverture a été assurée par les avances du système bancaire.

Comparées à leur niveau de l'exercice 2004, les recettes et les dépenses ont accusé des progressions respectives de 61,8 % et de 56,6 % en 2005.

Graphique 2.2 Opérations intégrées de l'Etat ⁽¹⁾
(en milliers de CDF)



(1) Cfr. Tableau II.8.

I. RECETTES COURANTES

En 2005, les recettes courantes ont été mobilisées au-delà des prévisions. En effet, de 337.687,4 millions de CDF retenus dans la loi budgétaire, les recettes de l'Etat se sont chiffrées à 392.490,3 millions, soit un taux de mobilisation de 116,2 %. Ces réalisations sont imputables notamment au respect des dispositions légales et réglementaires en matière de dédouanement des marchandises, à l'encadrement de grandes entreprises par la DGE et des contribuables moyens par le CDI pilote de Kinshasa ainsi qu'au réveil des territoires réunifiés.

Comparativement aux recettes de l'année précédente qui se sont chiffrées à 252.149,5 millions de CDF, celles de 2005 ont enregistré un accroissement de 55,7 %.

Tableau 2.7 Importance relative de différentes catégories des recettes
(en pourcentage)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Recettes fiscales	87,9	80,3	88,4	69,1	92,6	92,9	86,7	66,1	70,9	67,7
- Recettes des contributions sur le commerce extérieur	29,4	27,7	33,2	20,7	22,9	32,7	28,9	24,2	27,4	24,1
- Recettes des Contributions sur les revenus	17,2	24,9	29,2	15,7	15,9	24,7	19,1	15,5	17,3	11,1
- Recettes des contributions sur les biens et services	16,1	18,3	17,3	14,6	22,1	21,7	21,5	23,6	23,6	21,6
- Autres recettes fiscales	25,2	9,4	8,7	18,1	31,7	13,8	17,2	2,8	2,6	10,9
2. Recettes non fiscales	12,1	19,7	11,6	30,9	7,4	7,1	13,3	11,5	11,5	11,5
3. Recettes exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-	22,4	17,6	20,8
TOTAL	100,0									

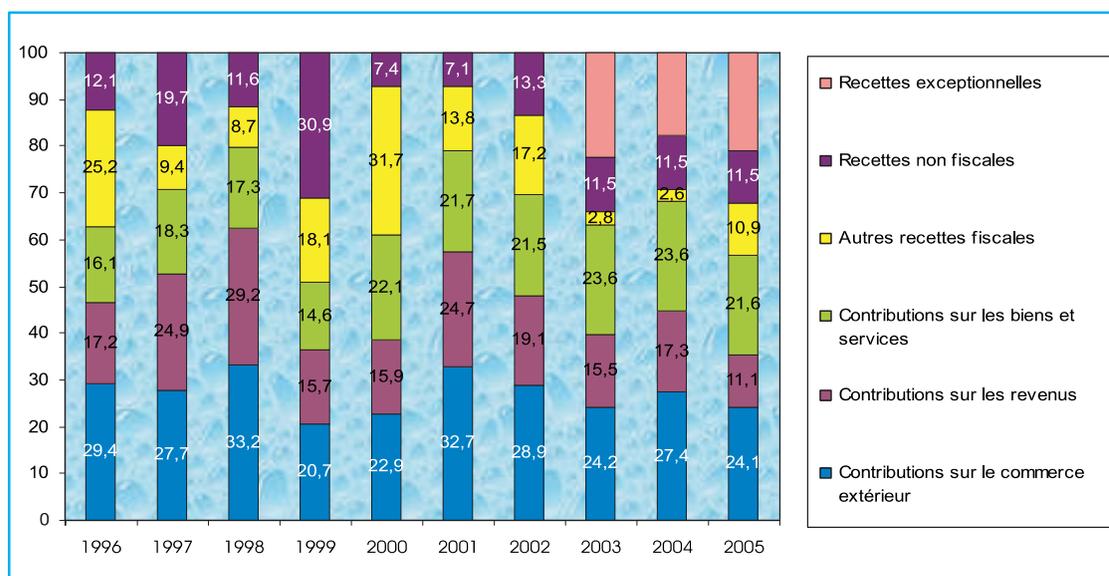
Source : Banque Centrale du Congo.

1. Recettes fiscales

1.1 Recettes des impôts sur le commerce extérieur

En 2005, la taxation du commerce extérieur a permis de mobiliser 119.554,0 millions de CDF contre 83.817,7 millions une année plus tôt, soit un accroissement de 42,6 %. Par rapport à la loi budgétaire, il se dégage un taux d'exécution de 110,7 %. Ce niveau des recettes découle de la réunification administrative et financière du pays devenue de plus en plus effective.

Graphique 2.3 Importance de différentes catégories des recettes courantes ⁽¹⁾
(en pourcentage)



(1) Tableau II.2

L'examen de la structure de la fiscalité du commerce extérieur montre que les droits de sortie qui s'étaient chiffrés à 6.325,2 millions de CDF en 2004 ont totalisé 9.039,0 millions une année après, soit une progression de 42,9 %. La part relative de ces recettes a été de 7,6 %.

Quant aux droits d'entrée, ils ont rapporté 110.407,8 millions de CDF en 2005 contre 77.464,1 millions une année plus tôt, soit un accroissement de 42,5 %. Les droits de douane ont totalisé 52.546,0 millions de CDF contre 34.920,7 millions, alors que l'ICA à l'importation a procuré 55.437,8 millions de CDF contre 40.562,7 millions. Ces évolutions procèdent notamment du plafonnement des quantités des produits pétroliers admissibles en exonération et de l'interdiction des importations directes de ces produits par les bénéficiaires des exonérations.

1.2 Recettes des impôts sur les revenus

Les impôts sur les revenus sont assis sur les traitements et les salaires des personnes physiques ainsi que sur les bénéfices des sociétés et des entreprises.

Au 31 décembre 2005, les revenus issus de cette catégorie d'impôt se sont élevés à 54.763,1 millions de CDF contre 53.075,8 millions une année auparavant, soit un accroissement de 3,2 %. L'analyse de la structure des impôts sur les revenus renseigne que la part des prélèvements effectués sur les rémunérations des personnes physiques s'est accrue de 25,5 %, passant de 18.297,1 millions de CDF à 22.957,2 millions d'une année à l'autre.

Les impôts sur les bénéfices des sociétés et des entreprises par contre ont diminué, passant de 32.087,4 millions de CDF à 26.465,4 millions, soit une

contraction de 17,5 %. Il y a lieu de préciser que la part des sociétés pétrolières n'a pas été intégrée dans ces versements.

1.3 Recettes des impôts sur les biens et services

Les recettes des impôts sur les biens et services, constituées des droits de consommation, des contributions sur le chiffre d'affaires à l'intérieur et de la marge distribuable ainsi que des contributions sur les véhicules, se sont chiffrées à 107.218,1 millions de CDF contre 72.071,2 millions en 2004. Par rapport à ce niveau, il se dégage un accroissement de 48,8 %. Cette évolution procède, d'une part, de l'application stricte de l'instruction relative aux vignettes sur le tabac aussi bien fabriqué localement que celui importé et, d'autre part, du développement du logiciel de gestion des mouvements des produits pétroliers.

Par rapport à l'année précédente, la marge distribuable a progressé de 63,7 %, l'ICA à l'intérieur de 59,4 %, les droits de consommation de 21,9 % et les contributions sur les véhicules de 45,3 %.

1.4 Autres recettes fiscales

Dans cette catégorie, il y a lieu de regrouper les recettes des fonds spéciaux, les impôts sur les rémunérations des expatriés et ceux sur les propriétés immobilières.

En 2005, ces recettes ont totalisé 54.167,2 millions de CDF contre 8.098,9 millions. De ce montant, 2.630,3 millions de CDF proviennent des impôts exceptionnels sur les rémunérations des expatriés, le reste, soit 51.537,0 millions, étant constitué des recettes diverses.

2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales, constituées des encaissements de l'Administration publique avec services rendus ainsi que des amendes et pénalités, se sont élevées à 56.787,8 millions de CDF contre 35.085,8 millions en 2004, soit une progression de 61,9 %. Par rapport aux prévisions budgétaires, elles ont connu un taux de mobilisation de 126,6 %.

Toutefois, en isolant les recettes des royalties pétrolières qui n'étaient pas prévues dans le budget 2005, mais mobilisées à concurrence de 13.738,6 millions de CDF, le montant de cette catégorie des recettes est de 43.049,2 millions, soit un taux de mobilisation de 96,0 %. Cette situation est essentiellement due au retard pris par les autorités pour édicter certains textes réglementaires devant permettre le recouvrement des recettes des ex BPO.

3. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles, constituées des dons et prêts, se sont situées à 2,9 % du PIB, passant de 53.875,5 millions de CDF à 102.773,1 millions d'une année à l'autre, soit un taux de progression de 90,8 %. Cependant, par rapport aux prévisions budgétaires qui les situaient à 468.482,0 millions, il se dégage un taux de réalisation de 21,9 %.

II. DEPENSES PUBLIQUES

La difficulté à maîtriser les dépenses publiques s'est traduite par une dégradation de la situation budgétaire. En effet, les dépenses publiques exécutées en 2005 se sont chiffrées à 524.970,0 millions de CDF, soit 14,6 % du PIB. Toutefois, le déficit global a été légèrement supérieur aux prévisions étant donné le faible niveau des dépenses en capital financées sur ressources extérieures et des dépenses liées aux élections qui ont été reportées à 2006. Rapprochées aux prévisions établies à 472.995,4 millions de CDF, il se dégage un taux d'exécution de 111,0 %.

Le fonctionnement courant des services de l'Etat a représenté 94,8 % des dépenses et les dépenses d'investissement 5,2 %.

1. Dépenses courantes

Les dépenses courantes ont été supérieures de 5,2 % aux prévisions budgétaires. Ce dépassement tient essentiellement aux augmentations des salaires accordées aux fonctionnaires de l'Etat ainsi qu'aux difficultés à maîtriser les dépenses de souveraineté.

1.1 Analyse des dépenses par nature

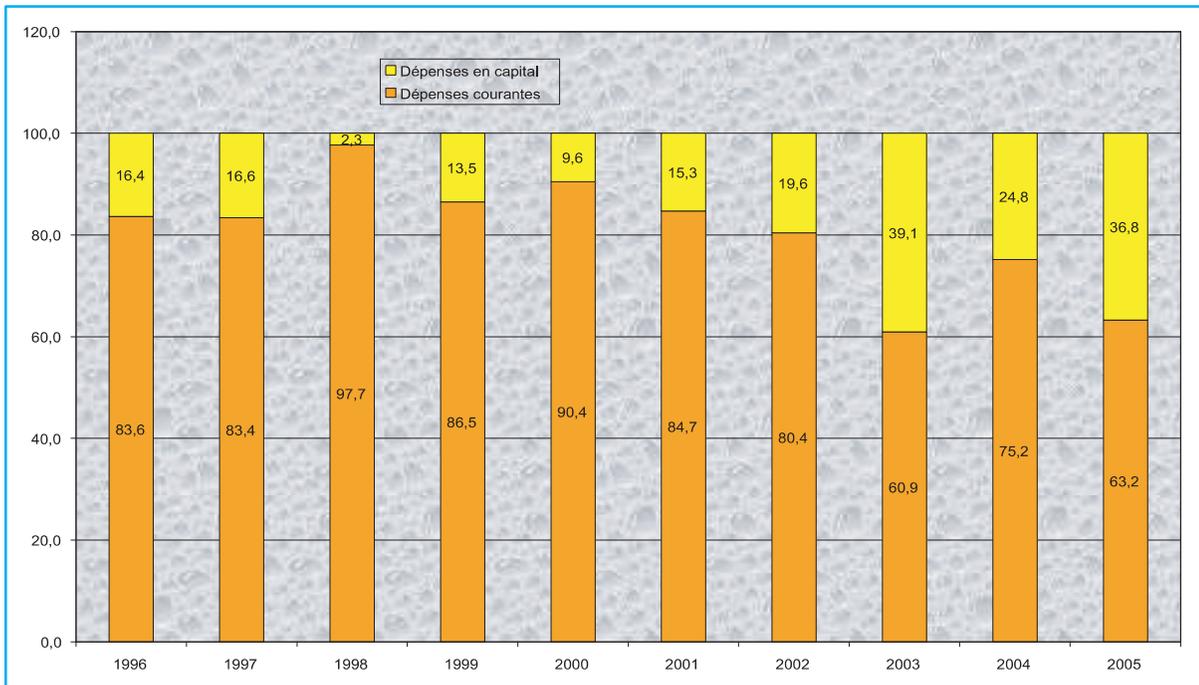
Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement englobent celles relatives aux rémunérations et à l'acquisition des biens et services. En 2005, les décaissements effectués à ce titre ont totalisé 304.831,4 millions de CDF contre 270.189,1 millions l'année précédente, soit une progression de 12,8 %.

S'agissant des rémunérations, elles se sont chiffrées à 142.242,1 millions de CDF contre 96.165,7 millions une année auparavant, soit une progression de 47,9 %, imputable à la révision barémique des fonctionnaires de l'Etat au mois de mai et aux augmentations salariales intervenues au mois de novembre à la suite d'un mouvement de grève.

Les dépenses relatives à l'acquisition des autres biens et services ont augmenté de 12,8 %, passant de 270.189,1 millions de CDF à 304.834,4 millions d'une année à l'autre. Cette évolution a été influencée par les dépenses sécuritaires consécutives aux événements qui ont eu lieu à l'Est du pays.

Graphique 2.4 Importance des différentes catégories des dépenses courantes ⁽¹⁾
(en pourcentage)



(1) Cfr. Tableau II.2

Intérêt sur la dette publique

Au cours de l'année 2005, les paiements des intérêts sur la dette publique ont atteint 99.878,1 millions de CDF, soit 2,8 % du PIB. En ce qui concerne les déboursements au titre des intérêts sur la dette intérieure, ils se sont élevés à 17.283,1 millions de CDF et ont porté essentiellement sur les découverts journaliers du compte général du Trésor. Quant à la dette extérieure, elle s'est située à 82.595,0 millions de CDF et a servi au remboursement des créanciers bilatéraux et multilatéraux.

Subventions et transferts courants

De 5.280,5 millions de CDF en 2004, les subsides et transferts courants de l'Etat à l'économie ont totalisé 92.929,4 millions en 2005. Les transferts en faveur des organismes publics, composés essentiellement des subventions aux régies financières et des rétrocessions aux provinces, se sont élevés à 78.367,4 millions de CDF, soit 84,3 % du total. Ceux effectués en faveur des ménages, au titre des soins médicaux et des frais de transport, ont atteint 12.550,7 millions, représentant 13,5 % de la rubrique. Enfin, les cotisations auprès des organismes internationaux

se sont situées à 914,0 millions, soit 1,0 % de l'ensemble des dépenses au titre des subventions et transferts courants.

1.2 Analyse des dépenses par service

La structure des dépenses par service bénéficiaire révèle que 74,7 % des dépenses courantes se rapportent aux services communs, constitués essentiellement des dépenses de rémunération, de carburant, d'eau et d'électricité ainsi que des transferts en faveur des provinces. La différence, soit 25,3 %, a été affectée principalement aux institutions politiques (7,7 %), au Ministère de la Défense Nationale (6,9 %) et à celui des finances (4,5 %).

Tableau 2.8 Structure des dépenses courantes par ministère et institution
(en pourcentage)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Services communs	39,7	49,8	76,7	79,5	50,7	51,5	79,4	58,4	62,8	74,7
Institutions politiques	22,9	17,2	14,3	1,9	7,3	22,6	10,0	16,3	9,9	7,7
Finances	1,5	1,3	1,3	0,3	2,2	2,6	1,3	5,7	5,7	4,5
Défense Nationale	29,3	25,8	4,9	12,2	12,9	8,1	3,4	10,9	8,9	6,9
Affaires Etrangères	1,2	1,1	0,5	0,3	0,2	1,0	1,1	0,1	1,7	1,3
Travaux Publics	0,5	0,5	0,9	1,3	0,3	0,7	0,3	0,4	0,2	0,2
Education Nationale	0,9	0,8	0,2	0,4	0,1	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3
Autres Ministères	4,0	3,5	1,2	4,1	26,3	13,2	4,2	7,8	10,4	4,4
TOTAL	100,0									

Source : Banque Centrale du Congo.

2. Dépenses en capital

Au terme de l'année 2005, les dépenses relatives aux investissements publics se sont élevées à 27.327,9 millions de CDF, soit 0,8 % du PIB contre 20.718,1 millions en 2004. Au regard des prévisions budgétaires, qui les situaient à 24.597,0 millions, ces décaissements ont représenté un taux d'exécution de 111,1 %.

L'essentiel de ces dépenses a été affecté aux investissements directs dont 63,1 % à l'achat des équipements des administrations, 29,2 % aux infrastructures sociales et collectives et 7,7 % aux infrastructures économiques.

En ce qui concerne les investissements indirects, aucun transfert d'équipement n'a été opéré. La répartition de ces dépenses par Ministère se présente comme suit : Travaux Publics 50,2 %, Défense Nationale 12,2 %, Education Nationale 7,4 %. Quand aux autres ministères, ils ont représenté 30,2 %.

III. BESOINS ET MOYENS DE FINANCEMENT DES OPERATIONS DU CADRE BUDGETAIRE EN 2005

Les besoins de financement de l'Etat en 2005 se sont accrus et ont atteint 42.899,4 millions de CDF, soit 1,2 % du PIB en raison notamment de l'évolution défavorable des dépenses de fonctionnement.

Tableau 2.9 Besoins de financement des opérations du cadre budgétaire
(en milliers de CDF)

Année	Solde des opérations du cadre budgétaire.	Ajustements statistiques	Besoins de Financement
1996	-9 337,1	-26 107,9	-35 445,0
1997	-62 916,0	-204 177,0	-267 093,0
1998	-283 748,0	32 737,0	-251 011,0
1999	-2 891 547,0	256 625,0	-2 634 922,0
2000	-11 985 635,0	1 445 470,0	-10 540 165,0
2001	-796 973,0	2 038 330,0	1 241 357,0
2002	17 607 904,0	5 181 200,0	22 789 104,0
2003	-11.219.101,0	2.394.546,0	-8.824.555,0
2004	-29.205.258,0	50.305.873,0	21.100.615,0
2005	- 29.706.265,0	-13.193.085,0	-42.899.350,0

Source : Direction du Trésor et Banque Centrale du Congo.

Ces besoins de financement ont été couverts exclusivement par les avances du système bancaire.

Tableau 2.10 Couverture des besoins de financement des opérations du cadre budgétaire
(en milliers de CDF)

Année	Organismes monétaires	Variation de l'endettement intérieur non monétaire	Moyens de Financement totaux
1996	35 444,5	0,5	35 445,0
1997	267 092,5	0,5	267 093,0
1998	251 011,0	-	251 011,0
1999	2 634 922,0	-	2 634 922,0
2000	10 540 165,0	-	10 540 165,0
2001	-1 241 357,0	-	-1 241 357,0
2002	-22 789 104,0	-	-22 789 104,0
2003	8 824 555,0	-	8 824 555,0
2004	-21.100.615,0	-	-21.100.615,0
2005	-42 899 350,0	-	42 899 350,0

Source : Direction du Trésor et Banque Centrale du Congo.

CHAPITRE IV

LES OPERATIONS A FINANCEMENT EXTERIEUR SPECIFIQUE EN 2005

Les opérations à financement extérieur spécifique comprennent les opérations non budgétisées de l'Etat, exécutées avec les donations ou recettes de transferts d'origine extérieure.

En 2005, ces opérations se sont chiffrées à 1.359,6 millions de USD contre 578,2 millions une année avant, soit un accroissement de 135,1 %. Converties en francs congolais, ces interventions sont passées de 230.297,1 millions de CDF à 643.961,8 millions d'une année à l'autre.

I. RECETTES

Les donations reçues des partenaires bilatéraux et multilatéraux ont plus que doublé en 2005, s'élevant à 1.1359,6 millions de USD contre 578,2 millions en 2004. Cet accroissement résulte de l'augmentation des donations reçues par le pays, notamment dans le domaine d'appui aux institutions à la démocratie.

La répartition par pays indique que 28,1 % des apports bilatéraux proviennent des Etats-Unis d'Amérique, 21,0 % du Pays-Bas, 19,8 % du Royaume-Uni, 10,1 de la Belgique et 6,0 % du Canada. Quant à la contribution des organismes internationaux, il y a lieu de relever que l'Union Européenne, les Nations Unies et la Banque Mondiale ont apporté respectivement 52,2 %, 27,6 % et 17,1 %.

II. DEPENSES

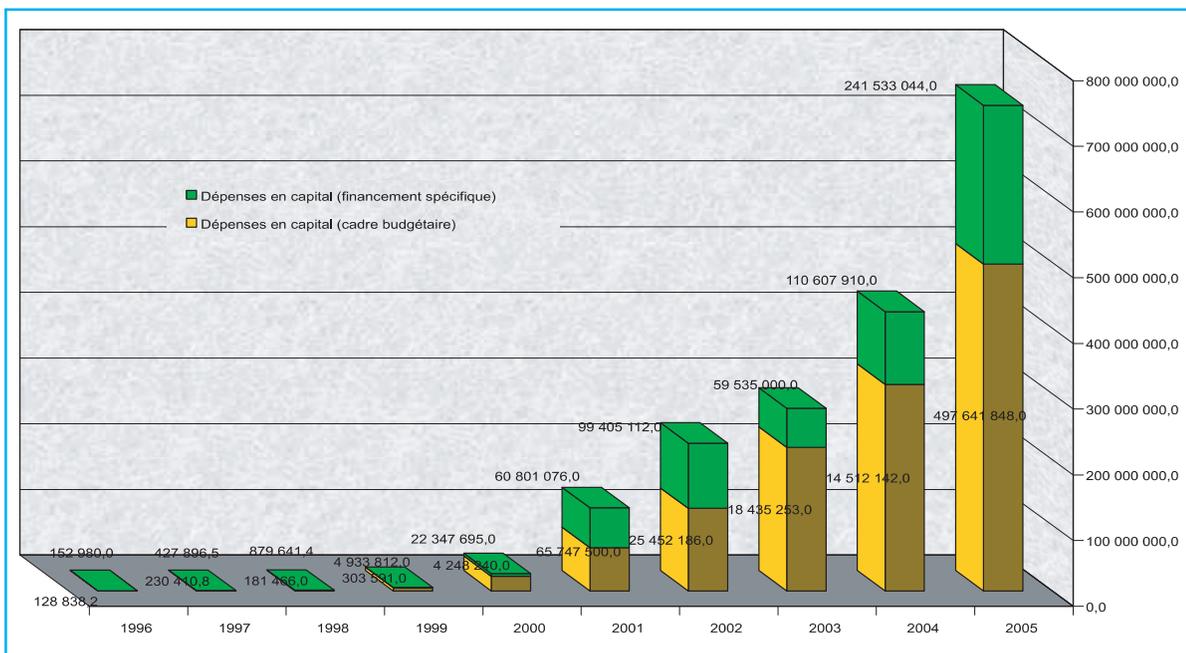
Les ressources extérieures provenant des partenaires bilatéraux et organismes multilatéraux ont servi pour 509,8 millions de USD aux dépenses courantes et pour 849,4 millions aux dépenses d'investissement.

Tableau 2.11 Opérations à financement extérieur spécifique
(en milliers de CDF)

ANNEE	RESSOURCES	DEPENSES COURANTES	DEPENSES EN CAPITAL
1996	170 910,1	128 838,0	42 072,1
1997	322 981,8	230 410,8	92 571,0
1998	197 854,0	181 466,0	16 388,0
1999	569 588,0	303 591,0	265 997,0
2000	6 326 680,0	4 248 240,0	2 078 440,0
2001	81 907 182,0	60 801 076,0	21 106 106,0
2002	149 367 528,0	99 405 112,0	49 962 416,0
2003	223 924 500,0	59 535 000,0	164 389 500,0
2004	230.297 060,0	110 607 910,0	119.689.150,0
2005	643 961 776,0	241 533 044,0	402 428 732,0

Source : Direction du Trésor et Banque Centrale du Congo.

Graphique 2.5 Evolution des dépenses en capital à financement extérieur
et de celles du cadre budgétaire ⁽¹⁾
(en milliers de CDF)



(1) Tableau II.8

TABLEAUX ANNEXES DU TITRE II

Tableau II.1 Opérations intégrées des administrations publiques
(en milliers de CDF)

	Recettes non remboursables (a)	Dépenses courantes (b)	Ajustements statistiques (c)	Dépenses en capital (d)	Prêts nets (e)	Besoins de Financement (f)=(a)-(b)+ (c)-(d)-(e)
1996	327 794,0	281 818,2	-26 107,8	55 312,9	0,0	-35 444,9
1997	726 620,1	658 307,3	-204 177,0	131 228,9	0,0	-267 093,1
1998	802 198,0	1 061 107,0	32 737,0	24 839,0	0,0	-251 011,0
1999	3 165 814,0	5 237 403,0	256 625,0	819 958,0	0,0	-2 634 922,0
2000	17 419 403,0	26 595 935,0	1 445 470,0	2 809 103,0	0,0	-10 540 165,0
2001	138 087 079,0	113 917 967,0	2 038 330,0	24 966 085,0	0,0	1 241 357,0
2002	297 200 978,0	224 857 298,0	5 181 200,0	54 735 776,0	0,0	22 789 104,0
2003	445 225 390,0	277 970 253,0	2 394 546,0	178 474 238,0	0,0	-8 824 555,0
2004	536 321 997,0	425 120 052,0	50 305 873,0	140 407 203,0	0,0	21 100 615,0
2005	1 139 225 210,0	739 174 892,0	-13 193 085,0	429 756 583,0	0,0	-42 899 350,0

Source : Direction du Trésor et Banque Centrale du Congo.

Tableau II.2 Importance relative de différentes catégories des recettes courantes

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Recettes fiscales	87,9	80,3	88,4	69,1	92,6	92,9	86,7	66,1	70,9	67,7
- Recettes des contributions sur le commerce extérieur	29,4	27,7	33,2	20,7	22,9	32,7	28,9	24,2	27,4	24,1
- Recettes des Contributions sur les revenus	17,2	24,9	29,2	15,7	15,9	24,7	19,1	15,5	17,3	11,1
- Recettes des contributions sur les biens et services	16,1	18,3	17,3	14,6	22,1	21,7	21,5	23,6	23,6	21,6
- Autres recettes fiscales	25,2	9,4	8,7	18,1	31,7	13,8	17,2	2,8	2,6	10,9
2. Recettes non fiscales	12,1	19,7	11,6	30,9	7,4	7,1	13,3	11,5	11,5	11,5
3. Recettes exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-	22,4	17,6	20,8
TOTAL	100,0									

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau II.4 Besoins de financement des opérations du cadre budgétaire
(en milliers de CDF)

Année	Solde des opérations du cadre budgétaire	Ajustement statistique	Besoins de financement
1996	-9 337,1	-26 107,9	-35 445,0
1997	-62 916,0	-204 177,0	-267 093,0
1998	-283 748,0	32 737,0	-251 011,0
1999	-2 891 547,0	256 625,0	-2 634 922,0
2000	-11 985 635,0	1 445 470,0	-10 540 165,0
2001	-796 973,0	2 038 330,0	1 241 357,0
2002	17 607 904,0	5 181 200,0	22 789 104,0
2003	-11 219 101,0	2 394 546,0	-8 824 555,0
2004	-29 205 258,0	50 305 873,0	21 100 615,0
2005	-29 706 265,0	-13 193 085,0	-42 899 350,0

Source : Direction du Trésor et Banque Centrale du Congo.

Tableau II.5 Couverture des besoins de financement des opérations du cadre budgétaire
(en milliers de CDF)

Année	Organismes monétaires	Variation de l'endettement non monétaire	Moyens de financement totaux
1996	35 444,5	0,5	35 445,0
1997	267 092,5	0,5	267 093,0
1998	251 011,0	-	251 011,0
1999	2 634 922,0	-	2 634 922,0
2000	10 540 165,0	-	10 540 165,0
2001	-1 241 357,0	-	-1 241 357,0
2002	-22 879 104,0	-	-22 879 104,0
2003	8 824 555,0	-	8 824 555,0
2004	-21 100 615,0	-	-21 100 615,0
2005	42 899 350,0	-	42 899 350,0

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau II.6 Opérations à financement extérieur spécifique
(en milliers de CDF)

Année	Ressources	Dépenses courantes	Dépenses en capital
1996	170 910,1	128 838,0	42 072,1
1997	322 981,8	230 410,8	92 571,0
1998	197 854,0	181 466,0	16 388,0
1999	569 588,0	303 591,0	265 997,0
2000	6 326 680,0	4 248 240,0	2 078 440,0
2001	81 907 182,0	60 801 076,0	21 106 106,0
2002	149 367 528,0	99 405 112,0	49 962 416,0
2003	223 924 500,0	59 535 000,0	164 389 500,0
2004	230 297 060,0	110 607 910,0	119 689 150,0
2005	643 961 776,0	241 533 044,0	402 428 732,0

Source : Direction du Trésor et Banque Centrale du Congo.

Tableau II.7 Importance relative des finances publiques dans l'économie
(en milliers de CDF)

	Valeurs absolues											Structure en %										
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005		
1. Produit intérieur brut	2 896 254,65	7 803 816,87	9 988 830,00	51 823 854,00	297 065 449,00	1 407 545 000,00	1 922 300 000,00	2 284 500 000,00	2 817 519 940,00	3 597 916 610,00	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		
2. Dépenses publiques	166 220,82	466 554,19	904 479,00	6 057 361,00	29 405 038,00	149 248 365,00	279 593 074,00	456 444 491,00	565 527 255,00	1 168 931 475,00	5,7	6,0	9,1	10,6	8,5	9,9	14,5	20,0	20,1	32,5		
Consommation publique	151 464,56	425 384,81	871 000,00	5 222 361,00	22 077 861,00	113 700 463,00	208 076 027,00	275 297 379,00	419 839 843,00	724 612 876,00	5,2	5,5	8,7	9,5	7,4	8,1	10,8	12,1	14,9	20,1		
Formation brute de capital	55 312,93	131 228,87	24 839,33	819 958,00	7 057 443,00	35 330 297,00	70 475 638,00	178 474 238,00	140 407 203,00	429 758 583,00	1,9	1,7	0,2	1,6	0,9	1,8	3,7	7,8	5,0	11,9		
Transferts à d'autres secteurs	1 915,41	2 511,73	8 640,00	15 042,00	269 834,00	217 505,00	1 039 409,00	2 672 874,00	5 280 509,00	14 562 016,00	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4		
3. Charge fiscale brute	137 974,09	324 298,80	534 436,33	1 794 223,00	10 269 866,00	61 419 833,00	128 161 426,00	146 387 135,00	217 063 640,00	335 702 599,00	4,8	4,2	5,3	3,5	3,5	4,4	6,7	6,4	7,7	9,3		
Commerce extérieur	46 156,22	109 650,99	200 786,68	536 049,00	2 539 044,00	21 767 711,00	42 707 324,00	53 548 910,00	83 817 660,00	119 554 001,00	1,6	1,4	2,0	1,0	0,9	1,6	2,2	2,3	3,0	3,3		
Exportations	4 525,92	6 244,14	9 110,97	22 903,00	114 976,00	653 351,00	3 846 086,00	5 119 583,00	6 325 244,00	9 038 986,00	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2	0,3		
Importations	41 625,09	103 355,31	191 667,87	513 006,00	2 406 117,00	21 111 220,00	38 859 948,00	48 411 490,00	77 464 091,00	110 407 763,00	1,4	1,3	1,9	1,0	0,8	1,5	2,0	2,1	2,7	3,1		
Divers	5,21	51,54	7,84	140,00	18 811,00	2 940,00	290,00	17 837,00	28 325,00	107 252,00	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Activités intérieures	91 717,87	214 647,81	333 649,65	1 258 174,00	7 729 462,00	39 652 222,00	85 454 102,00	92 838 225,00	133 245 890,00	216 148 508,00	3,2	2,8	3,3	2,4	2,6	2,8	4,4	4,1	4,7	6,0		
Revenus	28 985,99	100 666,06	176 716,53	407 928,00	1 767 422,00	16 461 771,00	28 304 046,00	34 401 462,00	53 075 845,00	54 763 145,00	0,9	1,3	1,8	0,8	0,4	0,7	1,5	1,5	1,9	1,5		
Biens et Services	25 033,92	74 060,02	104 219,96	379 201,00	2 446 338,00	14 451 247,00	31 741 536,00	52 148 867,00	72 071 197,00	107 218 135,00	0,9	0,9	1,0	0,7	0,8	1,0	1,7	2,3	2,6	3,0		
Autres recettes fiscales	39 527,96	39 901,73	52 713,16	471 045,00	3 515 702,00	8 739 204,00	25 408 520,00	6 287 896,00	8 098 937,00	54 167 228,00	1,4	0,5	0,5	0,9	1,3	1,0	1,3	0,3	0,3	1,5		
Coalisations sécurité sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
4. Charge fiscale nette (1)	107 940,55	319 810,41	525 797,00	1 779 181,00	9 999 432,00	61 202 428,00	127 122 017,00	143 714 261,00	211 783 131,00	321 140 483,00	3,7	4,1	5,3	3,4	3,4	4,3	6,6	6,3	7,5	8,9		
5. Solde global (2)	-35 444,96	-287 092,97	-251 011,00	-2 634 922,00	-10 540 165,00	1 241 593,00	22 789 104,00	-8 824 555,00	21 100 615,00	-42 899 350,00	-1,2	-3,4	-2,5	-5,1	-3,5	0,1	1,2	-0,4	0,7	-1,2		
6. Formation brute de capital fixe	450 167,29	666 077,77	730 983,80	2 250 596,00	31 114 200,00	107 278 700,00	149 931 500,00	183 920 000,00	481 185 000,00	679 861 027,00	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		
Contribution des administrations publiques	55 312,93	131 228,87	24 839,00	819 958,00	2 809 103,00	24 986 085,00	100 166 119,00	178 474 238,00	119 689 150,00	402 428 732,00	12,3	19,7	3,4	36,4	9,0	23,3	66,8	97,0	24,9	59,2		
Acquisition directe des biens de capital	55 312,93	131 228,87	24 839,00	819 958,00	2 809 103,00	24 986 085,00	100 166 119,00	178 474 238,00	119 689 150,00	402 428 732,00	12,3	19,7	3,4	36,4	9,0	23,3	66,8	97,0	24,9	59,2		
Transferts d'équipements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
7. Revenus des ménages	2 066 420,00	6 435 977,00	8 445 058,00	42 115 425,00	242 585 518,00	1 241 371 100,00	1 603 229 490,00	1 787 849 750,00	1 947 155 700,00	2 300 392 725,00	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		
Contribution des administrations publiques	19 437,27	105 785,03	528 102,49	2 084 537,00	6 977 621,00	24 167 435,00	38 045 761,00	58 503 658,00	99 955 244,00	165 890 028,00	0,9	1,6	6,3	4,9	2,9	1,9	2,4	3,3	5,1	6,8		

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Charge fiscale brute diminuée des transferts à d'autres secteurs.

(2) Cfr tableau II.8.

Tableau II.8 Situation des opérations des administrations publiques
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1.Recettes non remboursables	327 794,0	726 620,1	802 199	3 165 814	17 419 403	148 551 292	297 200 978	445 225 390	536 321 997	1 139 225 210
a) Recettes courantes ⁽¹⁾	156 883,7	403 638,2	604 345	2 596 226	11 092 723	66 644 110	147 833 450	221 300 890	306 024 937	495 263 434
Cadre budgétaire	156 883,7	403 638,2	604 345	2 596 226	11 092 723	66 644 110	147 833 450	221 300 890	306 024 937	495 263 434
Sécurité Sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Donations	170 910,3	322 982,0	197 854	569 588	6 326 680	81 907 182	149 367 528	223 924 500	230 297 060	643 961 776
Courantes ⁽²⁾	128 838,2	230 410,8	181 466	303 591	4 248 240	60 801 076	99 405 112	59 535 000	110 607 910	241 533 044
En capital ⁽³⁾	42 072,1	92 571,2	16 388	265 997	2 078 440	21 106 106	49 962 416	164 389 500	119 689 150	402 428 732
2.Dépenses courantes	281 818,2	658 307,3	1 061 107	5 237 403	26 595 935	126 548 576	224 857 298	277 970 253	425 120 052	739 174 892
Cadre budgétaire ⁽⁴⁾	152 980,0	427 896,5	879 641	4 933 812	22 347 695	65 747 500	125 452 186	218 435 253	314 512 142	497 641 848
Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A fin. ext. spéc. ⁽⁵⁾	128 838,2	230 410,8	181 466	303 591	4 248 240	60 801 076	99 405 112	59 535 000	110 607 910	241 533 044
3.Epargne budgétaire ⁽⁶⁾	3 903,7	24 258,4	-275 297	-2 337 586	-11 254 972	896 610	22 381 264	2 865 637	-8 487 205	-2 378 414
4.Dépenses en capital	55 312,9	131 228,9	24 839	819 958	2 809 103	22 799 689	54 735 776	178 474 238	140 407 203	429 756 583
Cadre budgétaire ⁽⁷⁾	13 240,9	38 657,7	8 451	553 961	730 663	1 693 583	4 773 360	14 084 738	20 718 053	27 327 851
A fin. ext. spéc. ⁽⁸⁾	42 072,1	92 571,2	16 388	265 997	2 078 440	21 106 106	49 962 416	164 389 500	119 689 150	402 428 732
5.Total dépenses= 2 + 4	337 131,1	789 536,2	1 085 947	6 057 361	29 405 038	149 348 265	279 593 074	456 444 491	565 527 255	1 168 931 475
Cadre budgétaire	166 220,8	466 554,2	888 093	5 487 773	23 078 358	67 441 083	130 225 546	232 519 991	335 230 195	524 969 699
Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A fin. ext. spéc.	170 910,3	322 982,0	197 854	569 588	6 326 680	81 907 182	149 367 528	223 924 500	230 297 060	643 961 776
6.Solde (1 - 5)	-9 337,1	-62 916,0	-283 748	-2 891 547	-11 985 635	-796 973	17 607 904	-11 219 101	-29 205 258	-29 706 265
Cadre budgétaire	-9 337,1	-62 916,0	-283 748	-2 891 547	-11 985 635	-796 973	17 607 904	-11 219 101	-29 205 258	-29 706 265
Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A fin. ext. spéc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7.Ajustement statistique ⁽⁹⁾	-26 107,8	-204 177,0	32 737	256 625	1 445 470	2 038 330	5 181 200	2 394 546	50 305 873	-13 193 085
8.Besoins de financement ⁽¹⁰⁾	-35 445,0	-267 093,0	-251 011	-2 634 922	-10 540 165	1 241 357	22 789 104	-8 824 555	21 100 615	-42 899 350
9.Financement ⁽¹¹⁾	35 445,0	267 093,0	251 011	2 634 922	10 540 165	-1 241 357	-22 879 104	8 824 555	-21 100 615	42 899 350
Intérieur monétaire net	35 444,5	267 092,5	251 011	2 634 922	10 540 165	-1 241 357	-22 879 104	8 824 555	-21 100 615	42 899 350
Int. non monét. net	0,5	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-
Extérieur net	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Cfr tableau II.10.

(2) Charges de la coopération technique supportées par le Gouvernement et autres organismes publics donateurs ainsi que les dons divers provenant du secteur privé étranger : cf tableaux III.19 et III.21.

(3) Donations destinées au financement des projets économiques et sociaux déterminés : cf tableaux III.11 & III.12.

(4) Cfr tableau II.22.

(5) Comprend les achats à crédit de matériel militaire et les charges de la coopération technique non supportées par l'Etat congolais.

(6) Différence entre les recettes et les dépenses courantes du cadre budgétaire.

(7) Cfr tableau II.26.

(8) Comprend les achats à crédit ou à l'aide des donations du matériel et d'équipement, autres que militaires.

Les dépenses en monnaie locale liées à ces projets se retrouvent dans les opérations du cadre budgétaire.

(9) Montant à ajouter au point 6 pour avoir le montant du point 8.

(10) Correspond selon le cas soit aux besoins nets de financement (-), soit aux capacités excédentaires nettes de financement (+).

(11) Chiffres différents de ceux du tableau II.28 qui ne comprennent pas les soldes de la sécurité sociale.

Tableau II.9 Prévisions des recettes budgétaires de l'Etat ⁽¹⁾
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A.RECETTES FISCALES	101 025,28	613 594,84	716 095	1 508 324	13 893 517	53 368 007	146 446 296	156 849 948	209 261 252	292 841 070
1.Contr. sur le comm. ext ⁽²⁾	30 058,64	205 463,24	234 199	373 603	3 632 508	21 292 522	35 550 038	60 466 502	82 375 036	108 015 267
-Droits de sortie	5 115,04	36 962,86	15 371	28 666	228 553	621 963	3 178 942	4 384 551	3 979 948	6 571 875
-Droits d'entrée	24 938,60	168 395,70	217 699	343 157	3 393 238	20 670 252	32 366 910	56 067 771	78 375 110	101 408 751
-Divers	5,00	104,68	1 129	1 780	10 717	307	4 186	14 180	19 978	34 641
2.Contr. sur les revenus ⁽³⁾	6 841,57	50 349,21	110 816	255 258	1 680 347	6 206 887	31 782 646	30 725 092	47 960 343	71 833 077
-Personnes physiques	4 272,80	34 622,17	58 564	134 899	669 781	2 650 273	11 975 123	18 985 837	22 339 606	26 645 210
-Sociétés et entreprises	2 568,77	15 727,04	52 252	120 359	1 010 566	3 556 614	19 807 523	11 739 255	25 620 737	45 187 867
-Amendes et accroissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.Contr. sur biens et serv. ⁽⁴⁾	16 887,19	127 739,23	129 236	243 111	934 941	5 477 798	33 588 995	45 749 023	54 434 836	72 826 818
4.Autres recettes fiscales	47 237,88	230 043,16	241 844	636 352	7 645 721	20 390 800	45 524 617	19 909 331	24 491 037	40 165 908
a. I.E.R charge des employeurs	732,35	6 899,17	6 740	15 513	52 933	177 708	1 214 699	1 449 943	800 749	1 827 847
b. Contrib. s/prop. immob.	850,96	5 519,13	3 120	7 167	-	-	-	-	-	-
-Bâtiments	825,73	5 347,70	267	614	-	-	-	-	-	-
-Terrains	25,23	171,43	2 853	6 553	-	-	-	-	-	-
c. Fonds spéciaux	16 262,34	62 471,54	44 200	230 493	1 175 000	5 544 000	12 214 384	4 084 424	-	-
-Fonds de relance économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-Taxes sur produits pétroliers	16 262,34	62 471,54	44 200	230 493	1 175 000	5 544 000	12 214 384	4 084 424	-	-
-Divers ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d.Divers	6 710,41	25 979,67	52 100	383 179	4 201 856	6 835 085	20 123 229	14 374 964	4 408	657 061
e.Gécamines	8 400,00	48 100,00	63 843	-	704 152	2 343 000	1 173 529	-	-	-
f.Pétroliers	14 281,82	81 073,65	71 842	-	1 511 780	5 491 007	10 798 776	-	23 685 880	37 681 000
B.RECETTES NON FISCALES	11 627,39	118 520,26	169 008	471 275	4 469 277	2 650 993	17 032 544	39 085 435	26 127 748	44 846 356
1.Recettes adm., judiciaires et domaniales	5 343,43	88 401,03	152 917	79 625	1 594 113	1 697 000	15 733 110	32 457 907	25 338 320	37 371 356
2.Portefeuille	6 017,11	19 590,96	15 000	41 849	108 220	524 994	1 047 616	6 627 528	-	7 475 000
3.Divers	266,85	10 528,27	1 091	349 801	2 766 944	428 999	251 818	-	789 428	-
C.RECETTES EXCEPTIONNELLES					112 500	-	50 441 000	140 768 000	292 944 000	468 482 000
1 Dons					112 500	-	50 441 000	39 192 860	121 790 000	174 338 500
2.Prêts					-	-	-	24 922 000	56 188 000	130 891 000
3.Ressources PPTE					-	-	-	9 667 000	28 687 000	88 007 000
4.Appui budgétaire					-	-	-	66 986 140	86 279 000	75 245 500
D.BUDGETS POUR ORDRE					-	-	-	2 010 933	-	-
TOTAL (A+B)	112 652,67	732 115,10	885 103	1 979 599	18 475 294	56 019 000	213 919 840	338 714 316	528 333 000	806 169 426

Source : Ministère du Budget.

(1) Non compris le fonds de contrepartie.

(2) Cfr tableau II.11.

(3) Cfr tableau II.13.

(4) Cfr tableau II.15.

(5) Il s'agit du Fonds de Promotion du Tourisme et du Fonds de Reboisement depuis 1985.

Tableau II.10 Recettes courantes des administrations publiques
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
I. RECETTES DU CADRE BUDGET ⁽¹⁾	156 883,70	156 883,70	403 636,17	604 345	2 596 226	11 092 723	66 644 110	147 833 450	221 300 890	306 024 937	495 263 434
A. RECETTES FISCALES	137 874,09	137 874,09	324 298,80	534 436	1 794 223	10 269 266	61 419 933	128 161 426	146 387 135	217 063 640	335 702 509
1. Contrib. s/comm. ext. ⁽²⁾	46 156,22	46 156,22	109 650,99	200 787	536 049	2 539 804	21 767 711	42 707 324	53 548 910	83 817 660	119 554 001
-Droits de sortie	4 525,92	4 525,92	6 244,14	9 111	22 903	114 876	653 551	3 848 086	5 119 583	6 325 244	9 038 986
-Droits d'entrée	41 625,09	41 625,09	103 355,31	191 668	513 006	2 406 117	21 111 220	38 858 948	48 411 490	77 464 091	110 407 763
-Divers	5,21	5,21	51,54	8	140	18 811	2 940	290	17 837	28 325	107 252
2. Contrib. s/revenus ⁽³⁾	26 996	26 996	100 686,06	176 717	407 928	1 767 422	16 461 771	28 304 046	34 401 462	53 075 846	54 763 145
-Revenus des pers. phys.	11 068,20	11 068,20	38 774,19	55 229	272 693	845 822	5 611 389	13 014 636	17 457 860	20 988 432	28 296 053
-Revenus des soc. et ent	12 277,42	12 277,42	61 911,87	121 487	135 235	921 600	10 738 805	15 114 370	16 943 602	32 087 414	26 465 364
-Amendes et accroiss.	3 650,37	3 650,37	-	-	-	-	111 577	175 040	-	-	1 728
3. Contrib. s/biens et services ⁽⁴⁾	25 193,92	25 193,92	74 060,02	104 220	379 201	2 446 338	14 451 247	31 741 536	52 148 867	72 071 197	107 218 135
4. Autres recettes fiscales	39 527,96	39 527,96	39 901,73	52 713	471 045	3 515 702	8 739 204	25 408 520	6 287 896	8 098 937	54 167 228
a. I.E.R charge des employeurs	2 029,01	2 029,01	4 794,77	-	12 400	52 165	465 400	950 046	419 843	929 778	2 630 275
b. Contrib. s/prop. immob.	29,29	29,29	210	577	2 364	-	-	-	-	-	-
-Bâtiments	-	-	-	577	2 188	-	-	-	-	-	-
-Terrains	29,29	29,29	209,92	-	176	-	-	-	-	-	-
c. Fonds spéciaux	8 905,50	8 905,50	3 757,80	-	3 141	12 221	2 481 398	5 433 015	3 737 550	-	-
- Fonds de relance économique	-	-	-	-	-	12 221	-	-	-	-	-
- Fonds agricole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds promotion tourist.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Taxes pétrolières	8 905,50	8 905,50	3 757,80	-	3 141	-	2 481 398	5 433 015	3 737 550	-	-
d. Divers	44,03	44,03	31 139,24	52 137	421 493	3 435 071	5 470 537	19 025 459	2 130 503	7 169 159	51 536 953
e. Gécamines	28 520,13	28 520,13	-	-	31 647	16 245	321 869	-	-	-	-
B. RECETTES NON FISCALES	19 009,61	19 009,61	79 337,37	69 908	802 003	823 457	5 224 177	19 672 024	25 527 694	35 085 812	56 787 791
1. Recettes adm., judic. et domaniales	8 253,99	-	57 813,57	64 858	126 452	593 333	4 735 946	11 337 019	15 989 401	18 562 291	29 090 733
2. Portefeuille	905,65	-	10 152,34	3 044	15 280	138 367	161 527	3 931 701	4 499 304	8 121 657	13 958 438
3. Royalties	9 849,97	-	11 371,46	2 006	17 112	91 173	132 811	4 403 304	5 038 989	8 401 864	13 738 620
4. O.GE.DE.P.	-	-	-	-	643 159	584	193 893	-	-	-	-
5. Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C. RECETTES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	-	-	-	-	-	49 386 061	53 875 485	102 773 134
1. Dons projets	-	-	-	-	-	-	-	-	19 774 622	6 723 869	23 150
2. Prêts projets	-	-	-	-	-	-	-	-	23 106 439	5 772 114	76 670 524
3. Ressources PPTE	-	-	-	-	-	-	-	-	6 505 000	41 379 502	26 079 460
4. Appui budgétaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
II. RECETTES DE LA SECURITE SOCIALE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A. Cotisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (I + II)	156 883,70	156 883,70	403 636,17	604 345	2 596 226	11 092 723	66 644 110	147 833 450	221 300 890	306 024 937	495 263 434

Sources : Ministère des Finances et Banque Centrale du Congo.

(1) Encaissements enregistrés dans les comptes du Trésor à la Banque non compris les recettes de fonds de contrepartie (A + B).

(2) Cfr tableau II.12.

(3) Cfr tableau II.14.

(4) Cfr tableau II.16.

(5) Il s'agit des recettes exceptionnelles en 2003.

Tableau II.11 Prévisions des recettes des contributions sur le commerce extérieur ⁽¹⁾
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A.DROITS DE SORTIE										
1. Droits de sortie ordin.	5 115,0	36 963	15 371	28 666	228 553	808 108	3 508 828	4 384 551	3 979 948	6 571 875
- Produits minéraux	2 367,9	19 523	8 912	14 048	208 947	621 963	3 178 942	3 392 338	3 975 972	6 565 372
- Produits végétaux	488,4	14 377	6 563	10 345	181 321	519 779	2 754 574	3 216 700	3 630 739	5 434 561
- fAutres produits	1 318,5	1 602	732	1 153	12 052	39 068	134 564	34 452	20 898	30 475
2. I.C.A à l'exportation	561,0	3 544	1 618	2 550	15 574	63 116	289 804	141 186	324 335	1 100 336
2. I.C.A à l'importation	2 628,8	17 356	6 116	14 078	19 422	185 966	327 659	917 110	-	-
3. Amendes	118,4	84	343	540	184	179	2 227	75 103	3 976	6 503
B.DROITS D'ENTREE										
1.Droits de douane	24 938,6	168 396	217 699	343 157	3 393 238	20 670 252	32 366 910	56 067 771	78 375 110	101 408 751
2.I.C.A à l'importation	16 179,7	116 588	150 714	237 567	2 566 275	14 636 026	23 902 013	43 631 661	38 315 187	48 263 108
3.Taxe statistique	7 472,3	45 111	58 322	91 932	783 570	5 566 389	7 907 511	9 714 257	38 652 668	50 919 241
4.Amendes	918,1	6 431	8 315	13 109	36 030	379 453	492 652	857 609	1 391 650	1 955 757
C.ENTREPOTS ⁽²⁾	368,5	265	348	549	7 363	88 384	64 734	1 864 244	15 605	270 645
	5,0	105	1 129	1 780	10 717	307	4 186	14 180	19 978	34 641
TOTAL(A+B+C)	30 058,6	205 463	234 199	373 603	3 632 508	21 478 667	35 879 924	60 466 502	82 375 036	108 015 267

Sources : Ministère du Budget et Banque Centrale du Congo.

(1) Non compris la Gécamines.

(2) Comprend les droits de magasin, la taxe progressive, la taxe d'ouverture d'entrepôts particuliers et la taxe d'entreposage d'office.

Tableau II.12 Recettes des contributions sur le commerce extérieur ⁽¹⁾
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A.DROITS DE SORTIE	4 525,9	6 244,1	9 111	22 903	114 876	653 551	3 848 086	5 119 583	6 325 244	9 038 986
1.Droits de sortie ordin.	1 471,4	5 311,1	7 840	17 788	83 060	608 827	2 842 939	3 689 790	4 397 269	6 819 684
-Produits minéraux	479,8	4 771,0	6 728	14 788	72 005	590 184	2 808 255	3 561 435	4 074 968	5 645 071
-Produits végétaux	446,0	254,3	609	1 642	4 792	3 905	1 422	3 837	10 501	31 655
-Autres produits	545,6	285,8	503	1 358	6 263	14 738	33 262	124 518	311 800	1 142 958
2.I.C.A à l'exportation	2 039,2	869,5	659	2 135	4 002	13 213	238 478	458 338	344 278	2 273
3.Taxe statistique	1 015,4	63,6	612	2 980	27 814	30 311	766 669	971 455	1 583 697	2 217 029
4.Amendes	-	-	-	-	-	1 200	-	-	-	-
B.DROITS D'ENTREE	41 625,1	103 355,3	191 668	513 006	2 406 117	21 111 220	38 858 948	48 411 490	77 464 091	110 407 763
1.Droits de douane	32 015,9	85 706,9	133 938	360 337	1 664 078	14 915 392	31 572 895	30 691 128	34 920 714	52 545 976
2.I.C.A à l'importation	7 511,2	15 830,6	52 956	141 451	680 695	5 713 832	6 858 604	16 769 740	40 562 717	55 437 814
3.Taxe statistique	1 691,9	1 486,2	4 408	10 231	56 663	470 939	299 214	948 865	1 967 705	2 129 311
4.Amendes	406,1	331,7	365	987	4 681	11 057	128 235	1 757	12 955	294 662
C.ENTREPOTS ⁽²⁾	5,2	51,5	8	140	18 811	2 940	290	17 837	28 325	107 252
TOTAL	46 156,2	109 651,0	200 787	536 049	2 539 804	21 767 711	42 707 324	53 548 910	83 817 660	119 554 001

Sources : Ministère des Finances et Banque Centrale du Congo.

(1) Cfr note 1, tableau II.11.

(2) Cfr note 2, tableau II.11.

Tableau II.13 Prévisions des recettes des contributions sur les revenus ⁽¹⁾
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A. REVENUS DES PERS. PHYS.	4272,80	34622,17	58 564	134 899	669 781	2 650 273	11 975 123	18 985 837	22 339 606	26 645 210
1.Rémunérations	3333,84	31255,14	36 577	84 267	592 715	2 281 300	9 902 535	15 973 587	18 589 458	22 654 584
2.Revenus locatifs	427,13	1459,41	17 987	41 417	47 686	243 191	1 284 216	935 491	1 525 649	1 713 364
3.Revenus mobiliers	261,56	1445,68	3 528	8 140	14 690	73 552	725 732	2 060 293	2 203 383	2 245 453
4.Professions libérales	250,27	461,94	473	1 075	14 690	52 230	62 640	16 466	21 116	31 809
B. REVENUS DES SOC. ET ENT.	2568,77	15727,04	52 252	120 359	1 010 566	3 556 614	19 807 523	11 739 255	25 620 737	45 187 867
1.Sociétés	2250,08	14456,79	39 198	90 308	697 963	2 432 411	12 741 602	9 214 283	22 625 800	39 693 495
2.Entreprises	318,69	1270,25	13 054	30 051	312 603	1 124 203	7 065 921	2 524 972	2 994 937	5 494 372
C. AMENDES ET ACCROISSEMENTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 841,57	50 349,21	110 816	255 258	1 680 347	6 206 887	31 782 646	30 725 092	47 960 343	71 833 077

Sources : Ministère du Budget et Banque Centrale du Congo.

(1) Cfr note 1, tableau II.12.

Tableau II. 14 Recettes des contributions sur les revenus ⁽¹⁾
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A. REVENUS DES PERS. PHYS.	11068,20	38774,19	55 228	272 693	845 822	5 611 389	13 014 636	17 457 860	20 988 432	28 296 053
1. Rémunérations ⁽²⁾	9483,47	32742,49	47 820	245 306	765 319	4 891 384	11 227 716	14 585 809	18 297 074	22 957 193
2. Revenus locatifs	461,82	1639,94	3 256	19 159	22 884	270 985	727 755	1 189 044	1 373 113	1 987 707
3. Revenus mobiliers	1122,22	4391,76	4 152	8 220	57 619	346 202	1 046 660	1 665 049	1 290 850	2 065 359
4. Professions libérales	0,69	-	0,01	8	-	102 818	12 505	17 958	27 395	1 285 794
B. REVENUS DES SOC. ET ENT.	12277,42	61911,87	121 487	135 235	452 950	10 738 805	15 114 370	16 943 602	32 087 414	26 465 364
1. Sociétés	12256,64	61901,66	121 441	119 522	452 950	10 656 492	12 956 314	14 549 204	29 460 967	22 942 007
dont -Gécamines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-Pétroliers	2283,64	20801,73	6 283	31 314	285 569	910 337	8 057 592	9 220 830	17 338 422	13 501 371
2. Entreprises	20,78	10,21	46	15 713	-	82 313	2 158 056	2 394 398	2 626 447	3 523 357
C. AMENDES ET ACCROISSEMENTS	3650,37	-	-	-	-	111 577	175 040	-	-	1 728
TOTAL	26995,99	100686,06	176 716	407 928	1 298 772	16 461 771	28 304 046	34 401 462	53 075 846	54 763 145

Sources : Ministère des Finances et Banque Centrale du Congo.

(1) Cfr note 1, tableau II. 11.

(2) Non compris les rémunérations payées aux agents de l'Etat.

Tableau II.15 Prévisions des recettes des contributions sur biens et services ⁽¹⁾
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A. I.C.A. A L'INTERIEUR	5 462,4	41 558,0	34 085	78 533	447 448	1 678 372	8 738 026	20 334 676	27 235 591	40 289 636
B. DROITS DE CONSOMMATION	7 335,5	61 543,4	75 049	118 298	341 219	3 494 800	24 396 693	24 437 648	26 222 556	31 635 742
1. Bières	3 551,0	24 783,6	30 215	47 627	156 459	1 423 742	10 694 597	6 148 072	6 579 266	7 815 738
2. Huiles minérales	-	-	-	-	-	-	-	8 280 000	12 300 859	14 409 184
3. Tabacs fabriqués	2 127,8	24 246,5	29 569	46 609	149 420	1 513 821	11 203 019	6 871 752	6 315 361	8 252 390
4. Autres produits ⁽²⁾	1 655,7	12 502,7	15 250	24 038	35 273	556 994	2 496 704	2 555 885	1 013 162	1 139 887
5. Amendes	1,0	10,6	15	24	67	243	2 373	581 939	13 908	18 543
C. CONTRIBUTIONS SUR VEH. ⁽³⁾	4 089,3	24 637,9	20 101	46 280	146 274	304 626	454 276	976 699	976 689	901 440
TOTAL (A+B+C)	16 887,2	127 739,2	129 236	243 111	934 941	5 477 798	33 588 995	45 749 023	54 434 836	72 826 818

Source : Ministère du Budget .

(1) Cfr note 1, tableau II. 11.

(2) Alcools et vins, eaux gazeuses et limonades, sucre, ciments, allumettes, parfums, liquides alcooliques.

(3) Vignette, plaques et taxe spéciale de circulation routière.

Tableau II.16 Recettes des contributions sur biens et services ⁽¹⁾
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A. I.C.A. A L'INTERIEUR	7 436,6	17 148,0	24 514	154 526	561 793	4 198 840	10 734 219	22 603 439	32 816 800	52 315 462
B. DROITS DE CONSOMMATION	9 156,7	34 422,6	69 389	185 881	1 417 530	9 084 860	12 749 656	19 944 935	22 206 762	27 066 717
1. Bières	5 088,4	16 085,4	30 772	82 339	628 674	3 802 899	4 986 852	5 854 485	6 640 387	6 791 067
2. Huiles	0,0	0,0	-	-	-	-	-	6 778 130	8 292 151	12 696 850
3. Tabacs fabriqués	2 851,4	13 013,6	31 475	84 237	642 992	4 051 456	5 831 112	5 617 164	6 246 606	6 518 666
4. Autres produits (2)	1 216,0	5 316,6	7 029	19 001	143 596	1 226 754	1 923 379	1 689 037	1 025 931	1 045 778
5. Amendes	0,9	7,0	113	304	2 268	3 751	8 313	6 119	1 687	14 356
C. MARGE DISTRIBUABLE (3)	8 495,0	20 805,0	10 147	31 831	461 189	759 180	8 060 114	9 223 716	16 649 657	27 257 422
D. CONTRIBUTIONS SUR VEH.	105,6	1 357,8	169	6 963	5 826	408 367	197 547	376 777	397 978	578 534
TOTAL	25 193,9	73 733,4	104 220	379 201	2 446 338	14 451 247	31 741 536	52 148 867	72 071 197	107 218 135

Sources : Ministère des Finances et Banque Centrale du Congo.

(1) Cf note 1, tableau II.11.

(2) Cf note 2, tableau II.15.

(3) Taxe sur le chiffre d'affaires des sociétés pétrolières.

Tableau II.17 Cours du cuivre, valeur de base et droits de sortie

Début du mois	Cours moyen de référence Cu (2) Electro F.B./T.m.	Valeur de base en millions de CDF pour 100 kg	Montant du droit de sortie (1) en 10 ⁶ CDF Pour 100 kg
1990 Janvier	86 407	0,38	0,16
Février	84 536	0,37	0,15
Mars	95 037	0,36	0,15
Avril	95 936	0,38	0,16
Mai	96 599	0,44	0,18
Juin	91 263	0,47	0,19
Juillet	95 472	0,50	0,20
Août	92 169	0,49	0,20
Septembre	100 075	0,55	0,22
Octobre	88 082	0,63	0,26
Novembre	81 286	0,71	0,29
Décembre	79 193	0,73	0,30
1991 Janvier	78 802	0,95	0,39
Février	77 385	1,42	0,58
Mars	82 611	1,71	0,70
Avril	89 340	2,44	1,00
Mai	83 671	2,79	1,14
Juin	84 116	3,12	1,28
Juillet	84 872	3,26	1,34
Août	82 917	3,46	1,42
Septembre	83 888	4,66	1,91
Octobre	84 423	8,13	3,33
Novembre	81 893	13,14	5,39
Décembre	75 549	17,14	7,03
1992 Janvier	72 271	36,90	15,13
Février	75 854	48,22	19,77
Mars	78 523	51,71	21,20
Avril	77 501	71,89	29,48
Mai	76 363	81,85	33,56
Juin	76 848	113,64	46,59
Juillet	79 709	116,34	47,70
Août	77 600	2 035,28	834,47
Septembre	74 743	4 618,47	1 893,57
Octobre	70 767	553,79	227,05
Novembre	72 372	717,09	294,01
Décembre	73 617	1 025,10	420,29
1993 Janvier	78 714	1 194,45	489,73
Février	76 901	1 194,45	489,73
Mars	75 398	1 839,21	754,08
Avril	65 986	1 972,19	808,60
Mai	61 192	1 684,26	690,55
Juin	65 590	1 747,12	716,32
Juillet	70 533	1 865,60	764,90
Août	72 264	2 272,23	931,61
Septembre	66 412	2 762,95	1 132,81
Octobre	60 830	3 443,60	1 411,87
Novembre	61 212	3 833,95	1 571,92
Décembre	63 288	4 620,00	1 894,20
1994 Janvier	67 968	0,01	0,003
Février	68 956
Mars	68 833
Avril	67 899	0,17	0,07
Mai	75 744	0,25	0,10
Juin	81 388
Juillet	81 418
Août	79 359
Septembre	81 930
Octobre	81 328
Novembre	91 142
Décembre	98 413

Sources : Office des Douanes et Accises et Banque Centrale du Congo.

(1) Le droit de sortie est de 41 % de la valeur de base.

(2) Prix de l'avant-dernier mois.

Tableau II.18 Taxes et contributions versées au Trésor par la GECAMINES et son personnel
(en milliers de CDF)

Rubriques fiscales	1988	1989	1990	1991	1995	1996	1998	1999	2000	2001
1. Droits de sortie	0,0000476	0,0001229	-	-	-	-				-
2. C.C.A. à l'exportation	0,0000102	0,0000696	0,0000317	-	-	-				-
3. Droits d'entrée	0,0000663	0,0000892	0,0003157	0,0027102	-	-				170 591
4. Taxe sur bénéfices ant.	0,0000763	0,0000232	-	-	-	-				-
5. Taxe et impôts divers	0,0000066	0,0000114	0,0000445	0,0007094	-	-				-
6. Taxes sur rémunérations	0,0000223	0,0001388	0,0001725	0,0041910	-	-				151 278
TOTAL	0,0002293	0,0004551	0,0005644	0,0076105	2 521,64	28 520,13	24 504,91	31 646,98	16 245,00	321 869
En % du total des rec. budg.	42,9	35,4	25,3	33,2	11,9	18,2	4,1	1,2	0,15	0,48

Sources : Gécamines et Banque Centrale du Congo.

Tableau II.19 Evolution des effectifs payés par l'Etat⁽¹⁾
répartition par ministère (situation à la fin de l'année)

Ministères	1996	1997	1998 ⁽³⁾	1999	2000	2001	2002	2003 ⁽⁴⁾	2004 ⁽⁴⁾	2005 ⁽⁴⁾
Finances	2 339	2 334	2 330	2 330	2 330	2 330	2 330	2 330	2 330	2 330
Fonction Publique	5 973	5 885	4 885	4 885	4 885	4 885	4 885	4 885	4 885	4 885
Administration du territoire	16 804	16 913	13 910	13 910	13 910	13 910	7 887	7 887	7 887	7 887
Justice	3 644	3 641	3 484	3 484	3 484	3 484	3 484	3 484	3 484	3 484
Portefeuille	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125
Environnement	2 760	2 768	2 560	2 560	2 560	2 560	2 560	2 560	2 560	2 560
Développement rural	962	962	962	962	962	962	962	962	962	962
Affaires Etrangères	763	764	764	764	764	764	624	624	624	624
Commerce	461	461	461	461	461	461	461	461	461	461
Défense	5 065	5 084	4 080	4 080	4 080	4 080	5 285	5 285	5 285	5 285
Affaires sociales	4 673	4 670	4 670	4 670	4 670	4 670	4 670	4 670	4 670	4 670
Education Nationale (2)	235 768	237 645	121 083	121 083	136 678	137 287	137 287	137 287	137 287	137 287
Santé Publique	28 656	29 752	25 493	25 493	25 493	25 493	25 493	25 493	25 493	25 493
Information	65	65	65	65	65	65	56	56	56	56
Culture et Arts	719	725	725	725	725	725	725	725	725	725
Sports	1 335	1 344	1 344	1 344	1 344	1 344	606	606	606	606
Anciens combattants	305	305	305	305	305	305	305	305	305	305
Travail	563	561	561	561	561	561	561	561	561	561
Agriculture	7 748	7 849	5 845	5 845	5 845	5 845	5 845	5 845	5 845	5 845
Economie Nationale	2 203	2 208	1 895	1 895	1 895	1 895	1 895	1 895	1 895	1 895
Postes et Télécommunications	183	196	196	196	196	196	196	196	196	196
Mines	367	360	360	360	360	360	360	360	360	360
Transports et Communications	740	740	740	740	740	740	740	740	740	740
Travaux Publics	8 461	8 566	7 586	7 586	7 586	7 586	7 586	7 586	7 586	7 586
Energie	229	245	245	245	245	245	245	245	245	245
Affaires Foncières	1 230	1 241	941	941	941	941	833	833	833	833
Plan	619	614	614	614	614	614	559	559	559	559
Divers	93 114	92 569	76 740	76 740	167 544	165 395	175 313	317 395	379 111	379 425
TOTAL	425 874	428 592	282 969	282 969	389 368	387 828	391 878	533 960	595 676	595 990

Source : Direction de la Paie, Ministère des Finances.

(1) Non compris les militaires de la Défense Nationale, les effectifs des organes politiques et des services bénéficiant des subventions.

(2) Y compris les boursiers étudiants en R.D.C.

(3) Non compris les Provinces occupées par la rébellion à partir de 1998.

(4) Y compris les territoires réunifiés.

Tableau II.20 Budget des dépenses courantes de l'Etat
répartition par ministère (en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
I. Institutions politiques	18 800,7	15 656,9	21 457	28 913	775 128	2 675 842	8 695 683	26 454 601	16 741 139	22 053 066
Présidence de la République.	4 615,1	10 816,9	13 303	15 663	660 153	2 115 313	3 831 685	18 366 573	9 762 715	9 762 441
Compagnons de la Révolution.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assemblée Nationale & H.C.R.	13 301,9	2 219,6	2 789	-	50 000	-	2 483 428	1 474 365	3 576 198	5 003 106
Bureau du 1er ministre	883,7	2 620,5	3 218	-	-	-	433 581	677 853	693 978	693 978
Serv. techn. de la Prés.	-	-	-	7182	-	-	-	-	-	-
Organismes auxiliaires(3)	-	-	-	-	-	315 223	1 006 931	4 795 095	-	2 090 923
Autres(4)	-	-	-	-	-	-	-	310 743	1 869 819	3 664 189
Magistrature, Cours & Tribunaux	-	-	2 146	6 068	64 975	184 306	768 096	829 972	838 429	838 429
Comité Directeur CPP	-	-	-	-	-	21 000	96 706	-	-	-
Dialogue Inter Congolais	-	-	-	-	-	40 000	75 256	-	-	-
II. Ministères	6 145,77	15 706,99	91 341	110 643	956 073	5 877 060	19 966 037	24 044 836	31 988 672	59 688 605
Administration du territoire.	147,5	917,0	4 480	3 495	82 150	84 242	2 210 987	287 402	2 821 534	3 284 394
Affaires Etrangères	184,4	1 245,1	5 307	3 626	5 940	367 345	5 529 436	2 792 529	2 058 911	2 104 293
Commerce	79,1	223,7	913	-	2 479	26 765	41 506	57 923	113 451	113 121
Défense Nationale	1 440,5	-	18 002	38 041	44 884	2 679 611	4 661 739	12 475 552	15 668 228	13 731 378
Anciens Combattants	36,9	154,0	913	-	-	24 603	42 335	83 376	51 090	50 941
Justice	320,9	983,6	3 480	3 095	6 957	145 998	215 813	614 934	596 507	593 970
Finances	184,0	417,8	2 740	3 253	85 500	106 645	341 582	205 569	1 556 640	1 971 875
Economie Nationale	55,3	149,4	913	2 715	4 112	71 645	242 776	234 864	222 910	222 261
Education Nationale (1)	704,7	2 323,3	5 701	4 458	79 737	390 318	698 607	560 847	869 949	7 179 417
Information et presse	238,2	515,8	3 654	2 594	4 167	30 830	110 217	37 187	106 665	106 355
Agriculture, Pêche & Elevage	69,4	221,8	914	3 888	80 500	80 772	192 866	134 837	140 587	140 178
Travaux Publics et Aménagement du Territoire	316,7	401,3	2 700	3 494	80 500	39 765	138 395	127 559	127 705	127 334
Mines & Hydrocarbone	142,9	402,8	2 780	2 759	4 710	83 013	145 900	67 614	143 737	143 318
Transports et Communications.	154,3	389,1	2 192	2 759	81 400	38 000	161 024	82 621	107 850	107 536
Fonction Publique	98,3	190,5	1 279	3 230	4 323	104 095	1 136 051	104 228	245 582	21 619 882
Affaires sociales	59,2	154,3	903	2 594	11 023	31 000	1 043 482	577 475	377 049	375 951
Postes, Télégraphes, Télégrammes.	85,9	312,0	1 827	2 602	80 500	38 000	58 927	44 306	88 794	126 221
Santé Publique	619,1	1 993,6	8 706	3 394	5 123	191 530	304 752	585 918	229 030	275 460
Culture et Arts	56,7	263,8	1 461	2 602	3 500	32 300	81 489	40 455	96 145	95 865
Energie	67,9	119,4	1 553	2 579	4 900	32 300	104 758	71 763	97 459	144 283
Pétrole	-	-	3 000	2 645	82 150	-	-	-	-	-
Sports & Jeunesse	110,9	1 442,8	3 106	2 736	5 567	128 765	202 089	1 446 415	1 053 749	1 715 514
Affaires Foncières.	143,6	535,5	1 370	2 811	4 391	30 000	110 301	139 776	158 648	158 186
Travail et Prévoyance Sociales.	68,3	333,3	1 918	-	1 512	197 882	341 867	86 487	182 672	182 140
Portefeuille	62,0	133,6	741	2 601	1 500	20 765	126 765	64 774	126 955	126 586
Environnement	61,5	121,8	731	-	3 902	25 000	39 776	74 934	108 036	107 721
Développement rural	35,7	87,0	457	-	2 696	29 765	48 448	119 430	105 303	104 996
Plan	53,9	169,0	816	2 827	4 862	94 706	241 104	205 814	309 216	374 315
Recherche scientifique	32,7	159,5	911	-	2 781	60 000	93 045	84 871	105 776	105 468
Condition Féminine & Famille	37,0	114,1	639	-	-	18 000	23 647	127 888	171 084	170 586
Droits et libertés du Citoyen.	24,9	2,4	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits humains	-	-	457	2 215	75 200	38 830	110 217	267 713	161 422	160 952
Budget	190,8	582,9	1 030	-	4 125	116 706	315 690	728 940	2 500 051	2 971 365
Urbanisme et Habitat	40,5	152,8	910	-	2 779	23 000	32 396	14 383	102 500	102 201
Reconstruction	0,0	0,0	2 187	3 630	83 200	-	156 396	19 496	15 000	14 956
Coopération Internationale	79,9	204,7	1 000	-	3 679	323 645	361 775	58 481	98 989	47 325
Relations avec le parlement	12,3	26,8	183	-	-	32 300	50 089	15 844	15 000	14 957
Réformes Institutionnelles	18,4	36,4	187	-	-	10 000	20 159	14 365	15 000	14 956
Relations avec partis politiques.	18,4	48,7	307	-	-	10 000	27 914	14 973	15 000	14 956
Petites et Moyennes Entreprises.	20,9	46,4	240	-	2 062	25 765	47 709	-	-	-
Participations et privatisations.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tourisme et hôtellerie	30,7	65,6	426	-	3 262	19 000	31 275	116 205	95 092	104 237
Industrie & Artisanat(5)	41,6	65,5	305	-	-	74 154	122 749	65 091	102 320	102 022
Ministères non identifiés	-	-	-	-	-	-	-	1 191 997	827 033	581 133
III. Autres services	66 012,29	667 950,88	731 888	2 014 479	16 203 631	43 505 000	113 780 736	198 845 284	295 417 000	391 253 743
Dette Publique	17 158,6	17 505,7	80 860	209 655	3 080 428	3 373 000	48 191 643	101 870 989	94 887 876	171 446 250
Villes et Provinces	3 481,5	19 006,4	17 550	23 649	320 346	2 144 000	4 465 971	6 151 492	12 432 000	12 432 000
Dépenses centralisées (2)	43 885,7	528 702,4	532 394	1 617 863	11 812 931	31 829 000	59 423 122	66 888 136	112 791 915	160 201 416
Budgets annexes	595,0	8 690,7	22 308	43 839	989 926	3 261 000	1 500 000	21 975 092	30 974 209	29 633 077
Dépenses pour ordre	891,5	94 045,7	78 776	119 473	-	2 898 000	200 000	1 959 575	-	-
Autres services (PPTÉ)	-	-	-	-	-	-	-	-	44 331 000	17 541 000
TOTAL	90 958,7	699 314,8	844 686	2 154 035	17 934 832	52 057 902	142 442 456	249 344 721	344 146 811	472 995 414

Source : Ministère du Budget.

(1) Il s'agit de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et de l'Enseignement Primaire et Secondaire.

(2) Les rémunérations sont comprises dans les dépenses centralisées.

(3) Principalement les Services de Sécurité.

(4) Cour des Comptes, Commission Electorale Indépendante, Commission Vérité et Reconciliation, Haute Autorité des Médias, Commission de l'Ethique et de Lutte contre la Corruption.

(5) Y compris PME en 2003.

Tableau II.21 Exécution du budget des dépenses courantes de l'Etat
répartition par ministère
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
I. Institutions politiques	35 119,44	73 592,46	125 471	93 914	1 639 762	14 880 227	12 547 504	35 509 298	31 087 016	38 307 935
Présidence de la Républ. ⁽³⁾	22 076,93	41 556,57	125 471	78 045	1 375 430	13 809 613	12 159 552	27 812 418	20 531 844	25 300 998
Conseil Législatif [*]	2 824,76	1 830,69	-	-	214 634	286 539	387 952	3 086 463	3 137 239	3 865 960
Bureau du 1er ministre ⁽⁴⁾	10 217,75	30 205,20	-	-	-	-	-	3 769 104	3 917 042	4 826 896
Organismes auxiliaires	-	-	-	15 869	49 698	213 539	-	841 313	3 500 891	4 314 081
Serv. Techn. de la Prés.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ministère délégué à la Présidence	-	-	-	-	-	570 536	-	-	-	-
II. Ministères	57 151,69	135 959,13	79 158	915 057	9 385 781	17 004 453	13 291 005	55 257 231	70 969 907	87 454 860
Droits et Libertés	0,20	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits humains	-	-	-	1 020	4 257	146 605	81 054	214 877	196 159	241 723
Administration du territoire.	94,47	379,69	1 702	14 542	16 676	93 632	1 579 251	6 629 194	2 379 162	2 931 796
Affaires Etrangères	1 810,21	5 092,37	3 971	15 918	41 735	637 869	1 411 589	135 606	5 438 704	6 702 011
Défense Nationale	44 805,61	110 051,40	42 788	600 196	2 878 658	5 341 361	4 313 146	23 851 162	28 028 449	34 538 922
Anciens Combattants	15,36	-	-	-	305	-	2 232	183 965	8 363	10 306
Justice	603,01	437,07	840	7 421	29 171	99 045	270 410	791 924	541 081	666 764
Finances	2 231,99	3 400,44	11 087	15 989	500 082	1 681 448	1 586 608	12 396 019	18 067 589	22 264 345
Economie Nationale	112,67	34,48	267	605	102 700	-	22 431	348 382	97 468	120 108
Petites et moyennes entreprises	-	-	57	605	475	44 916	920	239 456	-	-
Education Nationale	1 355,24	770,99	1 398	19 296	21 856	191 654	342 053	831 381	1 303 397	1 606 151
Information et Presse	168,23	134,97	708	802	6 121	250 722	267 148	514 164	200 592	247 186
Agriculture	122,69	66,98	71	54 428	24 539	138 087	119 864	225 399	383 603	472 706
Travaux Publics ⁽¹⁾	789,76	12 159,85	7 620	63 555	75 911	470 000	336 581	848 926	758 152	934 256
Mines, Industrie et Artisanat	140,36	20,12	711	1 020	1 053	28 356	40 394	66 477	188 699	232 530
Transports et Communications.	13,14	93,80	466	14 024	7 734	4 516	41 773	656 181	378 764	466 744
Fonction Publique	1 152,66	276,69	682	2 068	5 312	45 028	66 265	356 906	456 097	562 040
Postes, Téléphones	239,51	208,28	639	905	11 187	14 336	42 810	397 559	162 004	199 634
Télégrammes.	636,67	776,64	126	20 344	38 563	83 218	182 445	914 309	956 792	1 179 036
Santé Publique	0,15	0,53	-	-	842	-	4 848	172 947	76 584	94 373
Développement rural	50,58	69,73	79	400	31 695	24 366	151 569	263 039	257 632	317 475
Culture et Arts	41,80	1,07	142	-	11 384	26 984	106 374	307 430	137 861	169 883
Travail et Prévoyance Sociale	31,00	6,46	37	1 224	3 630	39 542	20 497	73 277	115 197	141 955
Energie	-	-	-	8 388	-	-	-	-	-	-
Pétrole	-	-	49	-	687	-	350	9 116	111 434	137 318
Tourisme et hôtellerie	1 368,55	1 554,22	2 377	7 122	38 814	668 160	758 754	1 124 030	1 154 061	1 422 127
Sports, Loisirs et Jeunesse	9,65	3,97	24	684	126 862	21 452	294 684	292 194	63 187	77 864
Urbanisme et Affaires Foncières.	256,90	108,31	131	1 928	3 181	128 880	495 587	486 968	702 635	865 844
Plan	-	-	2	43 655	-	-	15 372	80 569	8 438	10 398
Reconstruction	4,73	5,36	14	270	2 417	14 844	200	546 051	771 537	950 750
Portefeuille	15,85	38,58	1 112	0	3 229	-	13 227	173 984	56 386	69 483
Commerce	61,59	69,03	103	1 045	6 036	-	53 131	434 434	141 765	174 694
Environnement	121,78	30,41	135	14 563	26 360	27 503	92 994	503 035	211 245	260 313
Affaires sociales	0,30	3,89	-	-	301	-	1 268	301 735	160 176	197 382
Recherche scientifique	1,52	0,55	-	-	681	-	-	5 151	76 768	94 600
Condition Féminine	827,54	107,57	-	-	12 814	-	128 443	153 334	1 801 025	2 219 369
Budget	67,97	54,93	430	3 040	1 006	7 877	38 308	135 606	4 127 133	5 085 787
Coopération internationale**	-	0,75	-	-	250	-	350	5 676	-	-
Relations avec le Parlement	-	-	-	-	-	-	2 409	35 668	350	431
Réformes institutionnelles	-	-	1 389	-	450	1 934	517	500	-	-
Rélation avec les Partis Politiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ministères non identifiés	-	-	-	-	5 348 807	6 772 118	405 149	550 600	1 451 418	1 788 556
III. Autres services	60 708,84	218 344,95	675 013	3 924 841	11 322 152	33 862 821	99 613 677	127 668 724	212 455 219	371 879 053
Villes et Provinces	476,85	4 633,56	53 568	185 391	793 747	4 296 768	5 644 631	6 919 241	7 531 469	18 241 139
Dettes Publiques	26 174,15	29 052,14	27 757	1 104 714	70 221	544 777	25 264 324	20 808 000	67 108 441	109 881 538
Dépenses centralisées ⁽²⁾	21 180,78	160 917,00	555 034	2 155 708	8 625 878	25 722 072	36 989 170	67 687 281	96 165 677	178 905 852
Dépenses à ventiler	3 865,80	3 203,05	-	397 044	1 504 067	447 099	25 126 127	24 536 192	8 806 309	25 714 216
Budgets annexes	7 873,64	18 027,47	31 911	81 984	328 239	2 852 105	6 518 496	7 718 010	13 144 984	26 430 117
Budget pour ordre	1 137,62	2 511,73	6 742	-	-	-	70 929	-	-	-
Autres services (PPTE)	-	-	-	-	-	-	-	-	19 698 339	12 706 191
TOTAL	152 979,97	427 896,54	879 641	4 933 812	22 347 695	65 747 501	125 452 186	218 435 253	314 512 142	497 641 848

Sources : Ministère des Finances et Banque Centrale du Congo.

(1) Y compris les dépenses de l'Office des Routes.

(2) Les rémunérations sont comprises dans les dépenses centralisées.

(3) Espace présidentiel (Présidence et Vice - Présidences).

(4) Secrétariat du Gouvernement.

* Assemblée Nationale et Sénat.

** Coopération Internationale et Coopération régionale.

Tableau II.22 Dépenses courantes de l'Etat/par nature
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
I. Biens et services	141 378	419 439	843 244	4 622 958	22 077 861	65 529 996	119 788 288	208 886 812	270 189 073	304 834 364
1. Rémunérations	19 059	105 783	527 886	2 079 504	6 963 636	24 030 171	37 752 699	56 123 282	96 165 677	142 242 050
2. Autres biens et services	122 318	313 656	315 358	2 543 454	15 114 225	41 499 825	82 035 589	152 763 530	174 023 396	162 592 314
Fournitures et matériel ⁽¹⁾	42 178	46 519	65 551	18 332	43 073	354 950	2 898 383	58 585 763	61 145 988	16 576 279
Frais généraux et divers	68 308	178 996	161 098	1 037 062	5 163 560	5 730 903	13 976 733	10 132 698	14 452 217	37 773 094
Dépenses extérieures ⁽²⁾	-	-	-	8 031	-	-	75 769	-	2 805 744	-
Provinces et villes	477	4 634	53 568	185 391	793 747	4 296 768	5 644 631	6 919 241	7 531 469	18 241 139
Organismes médicaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Enseignement	126	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Voyages	7 364	12 251	35 141	35 750	112 359	2 152 006	4 341 663	1 765 135	8 805 117	1 105 352
A ventiler	3 866	71 256	-	1 258 888	9 001 486	28 965 198	55 098 410	75 360 693	79 282 861	88 896 450
II. Versements d'intérêts	10 087	5 516	27 757	295 812	-	-	4 624 489	6 875 567	39 042 560	99 878 099
1. Sur dette intérieure	160	-	27 757	-	-	-	-	-	5 056 850	17 283 094
Découvert journalier	-	-	27 757	-	-	-	-	-	5 056 850	17 283 094
Bons du Trésor	160	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dette consolidée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Sur dette extérieure	9 927	5 516	-	295 812	-	-	4 624 489	6 875 567	33 985 710	82 595 005
Dette financière	9 927	5 516	-	295 812	-	-	4 624 489	6 875 567	33 985 710	82 595 005
Dette commerciale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A ventiler	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
III. Subventions et transferts	1 515	4 119	8 640	15 042	269 834	217 505	1 039 409	2 672 874	5 280 509	92 929 385
1. Organismes publics ⁽³⁾	-	111	-	-	-	-	-	-	-	78 367 369
2. Entreprises	1 138	2 512	6 742	6 994	252 051	-	151 206	-	-	-
3. Ménages	378	319	217	5 033	13 985	137 264	293 062	2 380 376	3 789 567	13 647 978
Bourses d'études	11	5	83	15	1 277	23 379	28 309	-	-	210 168
Pensions civiles et militaires	-	-	-	-	-	-	-	784 438	747 617	887 130
Soins médicaux	296	292	37	5 018	12 566	105 592	264 753	1 595 938	2 375 207	2 636 939
Divers ⁽⁴⁾	70	22	96	-	142	8 293	-	-	666 743	9 913 741
4. A l'étranger ⁽⁵⁾	-	1 178	1 681	3 015	3 798	80 241	595 141	292 498	1 490 942	914 038
Total ⁽⁶⁾	152 980	429 074	879 641	4 933 812	22 347 695	65 747 501	125 452 186	218 435 253	314 512 142	497 641 848

Sources : Ministère des Finances et Banque Centrale du Congo.

(1) Non compris les achats de matériel civil durable. Y compris les achats d'équipements militaires.

(2) Principalement les représentations diplomatiques.

(3) Organismes publics autres que les écoles et les formations médicales. En 2005, il s'agit des subventions, retrocessions et autres interventions de l'Etat.

(4) Essentiellement les frais des transports pris en charge par l'Etat.

(5) Concerne les cotisations à des organismes internationaux.

(6) Ce total diffère de celui du tableau II.21. Il comprend les dépenses de matériel militaire qui figurent au Budget en capital mais n'inclut pas les charges d'amortissement de la dette publique.

Tableau II.23 Budget des dépenses en capital de l'Etat/répartition par ministère
(en milliers de CDF)

Ministères	Autorisations d'engagement										Crédits de paiement										
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
Présidence	972	2 239	6 115	350 000	1 097 819	171 500	263 122	874 409	882 509	417 597	972	2 239	6 115	350 000	1 097 819	171 500	263 122	874 409	882 509	417 597	
Affaires étrangères	-	-	-	-	21 552	-	31 268	6 714	11 500	-	-	-	-	-	21 552	-	31 268	6 714	11 500	-	
Commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	9 441	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 441	-	
Finances	158	11 579	21 646	-	224 477	150 915	150 044	147 869	271 863	-	158	11 579	21 646	-	224 477	150 915	150 044	147 869	271 863	-	
Education Nationale	2 057	7 400	15 227	46 666	236 355	200 000	588 148	2 356 998	415 589	2 267 333	2 057	7 400	15 227	46 666	236 355	200 000	588 148	2 356 998	415 589	2 267 333	
Information	927	-	4 000	-	94 017	-	406 705	170 435	228 252	-	927	-	4 000	-	94 017	-	406 705	170 435	228 252	-	
Agriculture,Pêche et Elevage	429	1 638	4 482	96 250	365 748	135 734	759 961	523 682	128 784	1 238 087	429	1 638	4 482	96 250	365 748	135 734	759 961	523 682	128 784	1 238 087	
Developpement rural	316	-	2 000	-	-	82320	-	150 070	164 255	1 176 706	316	-	2 000	-	82 320	-	150 070	164 255	1 176 706	-	
Travaux Publics et Aménage- ment du Territoire	3 858	5 084	10 898	96 250	521 361	233 799	992 261	3 345 333	901 577	860 654	3 858	5 084	10 898	96 250	521 361	233 799	992 261	3 345 333	901 577	860 654	
Mines et Affaires Foncières	90	52	143	26 250	441 176	12 316	213 667	9 455	88 067	-	90	52	143	26 250	441 176	12 316	213 667	9 455	88 067	-	
Transports et Communications	2 418	1 207	3 302	33 270	253 026	415 035	439 828	201 464	372 318	-	2 418	1 207	3 302	33 270	253 026	415 035	439 828	201 464	372 318	-	
Postes, Téléphones Télégrammes.	1 537	-	3 000	-	105 963	22 103	258 769	34 091	174 654	-	1 537	-	3 000	-	105 963	22 103	258 769	34 091	174 654	-	
Santé Publique	1 772	2 508	6 854	31 500	230 439	100 000	568 176	1 544 384	299 286	2 350 800	1 772	2 508	6 854	31 500	230 439	100 000	568 176	1 544 384	299 286	2 350 800	
Energie	2 757	-	2 000	25 000	220 758	137 200	449 604	1 159 207	663 990	1 159 207	2 757	-	2 000	25 000	220 758	137 200	449 604	1 159 207	663 990	1 159 207	
Jeunesse et Sports	-	-	-	-	9920	-	33 501	122 423	189 770	130 600	-	-	-	-	9920	-	33 501	122 423	189 770	130 600	
Défense Nationale(1)	158	168	453	42 000	856 100	63 746	405 951	57 942	405 196	8 272 000	158	168	453	42 000	856 100	63 746	405 951	57 942	405 196	8 272 000	
Culture et Arts	136	169	465	-	12 963	-	63 911	13 723	69 239	-	136	169	465	-	12 963	-	63 911	13 723	69 239	-	
Pontefeuille	-	260	715	-	300	89 180	-	39 771	-	-	-	260	715	-	300	89 180	-	39 771	-	-	
Environnement	429	1 521	4 160	-	139 108	23 923	368 513	145 223	258 668	238 998	429	1 521	4 160	-	139 108	23 923	368 513	145 223	258 668	238 998	
Plan	678	2 500	6 830	-	55512	111 448	1 166 656	232 090	472 400	-	678	2 500	6 830	-	139 108	111 448	1 166 656	232 090	472 400	-	
Justice	-	-	-	21250	-	-	134 005	12 461	69 386	-	-	-	-	21250	55512	-	134 005	12 461	69 386	-	
Administration du Territoire	1 808	2 383	6 508	-	172 160	-	67 002	7 301	36 678	2 965 000	1 808	2 383	6 508	-	172 160	-	67 002	7 301	36 678	2 965 000	
Primature	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affaires sociales	194	520	1 418	-	48 478	-	98 302	26 414	96 320	851 876	194	520	1 418	-	48 478	-	98 302	26 414	96 320	851 876	
Recherche scientifique	542	-	1 500	-	-	-	-	11 515	95 810	130 600	542	-	1 500	-	-	-	0	11 515	95 810	130 600	
Travail	-	78	215	-	-	24 166	-	197 448	11 578	266 424	-	78	215	-	24 166	-	90 203	197 448	11 578	266 424	
Fonction Publique	90	234	644	-	50 628	-	51 369	11 029	33 321	-	90	234	644	-	50 628	-	51 369	11 029	33 321	-	
Economie Nationale	90	104	286	-	102 822	-	-	4 971	103 236	-	90	104	286	-	102 822	-	-	4 971	103 236	-	
Conseil Législatif	136	581	1 585	-	50 000	50 870	68 122	18 921	18 921	130 600	136	581	1 585	-	50 000	50 870	68 122	18 921	18 921	130 600	
Condition Féminine	-	-	-	-	-	-	-	3 150	18 525	-	-	-	-	-	-	-	-	3 150	18 525	-	
Anciens Combattants	45	-	1 500	-	-	-	-	751	15 000	-	45	-	1 500	-	-	-	-	751	15 000	-	
Budget	956	3 384	9 249	-	-	10 845	-	33 023	180 140	-	956	3 384	9 249	-	-	10 845	-	33 023	180 140	-	
Conseil Judiciaire	-	-	-	-	50 913	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 913	-	-	-	-	-	-
Urbanisme et Habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Petites et Moyennes Entreprises	45	-	4 000	-	-	-	329 720	41 387	167 042	-	45	-	4 000	-	-	-	329 720	41 387	167 042	-	
Reconstruction et Service National	-	-	-	94 166	662 498	36 484	-	43 969	45 333	-	-	-	-	94 166	662 498	36 484	-	43 969	45 333	-	
Pétrole	-	-	-	21 250	114 966	41 416	-	-	-	-	-	-	-	21 250	114 966	41 416	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	27 044	166 287	-	43 192	35 121	186 162	2 381 492	-	-	-	27 044	166 287	-	43 192	35 121	186 162	2 381 492	
Total	22 801	43 608	119 193	910 896	6 305 346	2 113 000	8 022 000	11 563 311	7 195 039	24 597 012	22 801	43 608	119 193	910 896	6 305 346	2 113 000	8 022 000	11 563 311	7 195 039	24 597 012	

Source Ministère du Budget.

(1) Comprend les constructions des camps, les achats de matériels et d'équipement et les charges sur crédits fournisseurs.

Tableau II.24 Budget des dépenses en capital de l'Etat
répartition des crédits de paiement par secteur
(en milliers de CDF)

SECTEURS	Valeurs courantes										Structure en %										
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
A.Projets économiques et sociaux	12 625,7	33 121,5	78 548	600 280	4 155 223	858 191	3 982 083	6 316 674	3 571 583	13 749 730	55,9	76,0	65,9	65,9	65,9	40,6	49,6	54,6	49,6	49,6	55,9
Projets économiques	5 902,1	22 377,0	46 247	356 445	2 568 371	611 005	2 648 085	2 109 308	2 375 103	6 419 820	26,1	51,3	38,8	39,1	40,7	28,9	33,0	18,2	33,0	33,0	26,1
Projets sociaux	6 723,6	10 744,5	32 301	243 835	1 586 852	247 186	1 333 998	4 207 366	1 196 481	7 329 910	29,8	24,6	27,1	26,8	25,2	11,7	16,6	36,4	16,6	16,6	29,8
B.Equipement des administrations	3 781,2	10 226,6	23 958	183 090	1 267 375	491 405	1 740 774	4 821 577	1 561 323	5 435 940	16,7	23,5	20,1	20,1	20,1	23,3	21,7	41,7	21,7	21,7	22,1
C.Depenses militaires	158,2	0,0	-	-	-	63 747	405 951	57 942	364 103	1 303 641	0,7	-	-	-	-	3,0	5,1	0,5	5,1	5,1	5,3
D.Investissements indirects	6 035,6	260,0	16 687	127 526	882 748	699 657	1 893 192	367 118	1 698 029	4 107 701	26,7	0,6	14,0	14,0	14,0	33,1	23,6	3,2	23,6	23,6	16,7
Participations dans les entreprises en République Dem du Congo	6 035,6	260,0	16 687	127 526	882 748	699 657	1 893 192	367 118	1 698 029	4 107 701	26,7	0,6	14,0	14,0	14,0	33,1	23,6	3,2	23,6	23,6	16,7
Participations dans les organismes financiers internationaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	22 600,7	43 608,1	119 193	910 896	6 305 346	2 113 000	8 022 000	11 563 311	7 195 039	24 597 012	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère du Budget.

Tableau II.25 Exécution du budget des dépenses en capital de l'Etat
répartition par ministère
(en milliers de CDF)

Ministères	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Présidence.	-	-	2 540	385 426	260 000	352 534	268 883	1 408 000	804 380	2 514 030
2. Primature	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Finances	-	-	-	969	22 000	94 500	-	17 600	475 470	37 540
4. Education Nationale	198,4	669,9	-	-	-	-	12 101	6 000	-	2 015 010
5. Information	-	-	-	-	-	-	-	45 000	222 090	216 300
6. Agriculture	20,5	77,3	-	11 920	82 646	53 340	116 012	209 000	96 730	679 310
7. Travaux Publics	11737,9	34018,7	4 786	53 029	299 701	931 139	3 995 833	1 691 130	6 320 730	13 722 970
8. Mines et Affaires Foncières.	0,0	-	-	67 000	-	-	-	-	-	-
9. Transports et Communications.	0,0	-	-	3 700	964	-	39 379	-	19 000	207 870
10. Postes, Télégraphes Télé.	103,3	301,5	-	-	-	-	-	-	-	-
11. Santé Publique	31,7	192,8	-	7 095	1 533	5 000	51 213	683 600	5 480	640 680
12. Energie	1096,1	3208,6	-	-	-	-	-	41 000	-	-
13. Défense Nationale	31,7	11,6	-	-	-	-	234 528	275 000	1 145 290	3 346 340
14. Portefeuille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15. Environnement	-	-	-	2 200	-	-	-	-	-	-
16. Plan	-	-	-	-	57 000	100 360	13 000	-	127 000	-
17. Développement rural	21,3	177,3	-	-	-	-	7 000	-	-	653 980
18. Justice	-	-	-	-	-	-	-	52 000	-	-
19. Affaires sociales	-	-	-	-	5 863	-	25 180	56 500	-	71 610
20. Affaires étrangères	-	-	-	-	-	156 710	6 881	73 100	39 150	21 700
21. Travail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22. Recherche scientifique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23. Conseil Législatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24. Condition féminine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
25. Budget	-	-	-	-	-	-	-	17 000	-	-
26. Fonction Publique	-	-	-	-	956	-	3 350	-	-	-
27. Cultures & Arts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28. Sports & Loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29. Anciens Combattants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30. Urbanisme & Habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	226 040
31. Commerce Extérieur	-	-	1 125	-	-	-	-	-	-	-
32. Reconstruction	-	-	-	15 000	-	-	-	-	-	-
33. Intérieur	-	-	-	7 622	-	-	-	-	-	-
34. Autres ministères	-	-	-	-	-	-	-	9 509 808	11 462 733	2 974 471
TOTAL	13240,9	38 657,7	8 451	553 961	730 663	1 693 583	4 773 360	14 084 738	20 718 053	27 327 851

Sources : Ministère des Finances et Banque Centrale du Congo.

Tableau II.26 Dépenses publiques en capital du cadre budgétaire
répartition par secteur
(en milliers de CDF)

Secteurs	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
I. Acquisition des biens de capital	13 241	38 658	8 451	553 961	730 663	1 693 583	4 773 360	14 084 738	20 718 053	27 327 851
A. Infrastructure économique	7 538	22 035	7 326	152 743	279 327	455 281	374 554	568 910	2 647 160	2 103 290
1. Voies de communications	7 517	19 837	7 326	69 523	196 681	295 316	96 636	568 910	2 647 160	2 103 290
Routes, ponts et chaussées	6 956,1	16 798,4	7 326	69 523	195 717	295 316	96 636	568 910	2 647 160	2 103 290
Voies fluviales	488,5	2 437,5	-	-	-	-	-	-	-	-
Voies maritimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Voies ferrées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Voies aériennes	40,6	348,1	-	-	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	32,0	253,2	-	-	964	-	-	-	-	-
2. Agriculture	20,5	2 197,7	-	16 220	82 646	159 965	277 918	-	-	-
3. Mines	-	-	-	67 000	-	-	-	-	-	-
B. Infrastructure sociale et collective	4 300,5	12 370,5	1 125	394 539	357 146	1 043 349	2 999 065	10 650 508	13 235 043	7 985 321
1. Enseignement	193,5	1 059,2	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Santé publique	1 116,1	2 124,1	-	4 495	1 533	-	57 213	-	-	-
3. Urbanisme	2 908,0	7 885,2	-	15 500	13 750	171 057	76 807	230 278	1 319 500	1 663 920
4. Information	71,3	918,1	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Divers	11,7	383,9	1 125	374 544	341 863	872 292	2 865 045	10 420 230	11 915 543	6 321 401
C. Equipement des administrations	1 371,0	4 159,6	-	6 679	94 190	194 953	1 399 741	2 865 320	4 835 850	17 239 240
1. Constructions civiles	478,3	1 956,0	-	6 679	94 190	158 593	1 147 282	973 810	2 636 130	5 050 360
2. Matériel durable (1)	892,7	2 203,6	-	-	-	36 360	252 459	1 891 510	2 199 720	12 188 880
D. Constructions militaires	31,7	92,8	-	-	-	-	-	-	-	-
II. Transfert d'équipements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Secteur énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Secteur agricole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Secteur tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	13 240,9	38 657,7	8 451	553 961	730 663	1 693 583	4 773 360	14 084 738	20 718 053	27 327 851

Sources : Ministère des Finances et Banque Centrale du Congo.

(1) Y compris les achats de matériel durable du budget des dépenses ordinaires mais non compris les achats de matériel militaire.

Tableau II.27 Encours de la dette publique libellée en monnaie nationale
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A. Après des institutions monétaires	36 539	303 632	554 643	3 189 565	13 729 730	12 488 137	-10 390 967	-1 566 412	-22 667 027	20 232 323
Banque Centrale du Congo	36 296	271 848	528 342	3 143 593	14 019 715	13 326 500	-7 246 644	5 750 705	-11 843 182	38 943 026
Banques de dépôts	244	31 784	26 301	45 972	-289 985	-838 363	-3 144 323	-7 317 117	-10 823 845	-18 710 703
B. Après des institutions financières et des organismes sociaux ⁽¹⁾	0,02	0,02	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	-
C. Autres créanciers ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	36 539	303 632	554 643	3 189 565	13 729 730	12 488 137	-10 390 967	-1 566 412	-22 667 027	20 232 323

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) ?

(2) U.S.A.I.D. : Recettes de ventes de produits agricoles remboursables en \$ US ou en zaires à l'option de l'Etat zairois en tranches annuelles de 114.000 zaires.

Tableau II.28 Couverture des besoins nets de financement de l'Etat
(en milliers de CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Besoins nets de financement	-35 445,0	-267 093,0	-251 011	-2 634 922	-10 540 165	1 241 593	22 879 104	-8 824 555	21 100 615	-42 899 350
Moyens de financement :										
A. Financement intérieur monétaire ⁽¹⁾	35 445,0	267 093,0	251 011	2 634 922	10 540 165	-1 241 593	-22 879 104	8 824 555	-21 100 615	42 899 350
Banque Centrale du Congo	35 444,5	267 092,5	251 011	2 634 922	10 540 165	-1 241 593	-22 879 104	8 824 555	-21 100 615	42 899 350
Banques de dépôts	35 281,4	235 552,5	256 494	2 615 251	10 876 122	-693 215	-20 573 144	12 997 349	-17 593 887	50 786 208
B. Financement intérieur non monétaire	163,1	31 540,0	-5 483	19 671	-335 957	-548 378	-2 305 960	-4 172 794	-3 506 728	-7 886 858
Institutions financières et organismes sociaux	0,5	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-
Souscription nette bons du trésor	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
par le public	0,5	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-
C. Financement extérieur net	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1. Recours brut aux crédits extérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits financiers en devises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits commerciaux en devises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits en zaires ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Remboursement de crédits extérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) D'après la Direction des Comptes Courants, Monnaie Nationale et Fonds Publics.

(2) Il s'agit des variations des soldes de fonds de contrepartie.

TITRE III

**LES RELATIONS ECONOMIQUES
EXTERIEURES**

APERÇU GENERAL

Les relations économiques extérieures ont été caractérisées en 2004 et 2005 par la poursuite de la coopération avec les Institutions de Bretton Woods dans le cadre du Programme Economique du Gouvernement (PEG). Ainsi, le pays a effectué au cours de ces années deux tirages sur la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la croissance du FMI, suite aux différentes missions d'évaluation de l'exécution des critères dudit programme.

Par ailleurs, la balance des paiements du pays s'est soldée en 2004 et 2005 par un déficit moins important que celui enregistré en 2003, soit respectivement 3,5 % et 2,6 % du PIB contre 5,6 %. Cette situation résulte essentiellement de la réalisation durant les années sous analyse des soldes positifs du compte de capital et d'opérations financières.

Les échanges commerciaux se sont également améliorés en 2004 et 2005 par rapport à l'année 2003, en raison de l'augmentation aussi bien des recettes d'exportation que des dépenses d'importation.

La monnaie nationale s'est dépréciée de 16,1 % par rapport au dollar américain en 2004, à la suite de l'augmentation plus importante de la demande de devises par rapport à l'offre. Par contre, en 2005, le franc congolais s'est apprécié de 3,0 % face au billet vert. Cette situation est essentiellement attribuable à l'excédent net de l'offre des devises sur le marché.

Bien que la réglementation du change édictée depuis février 2003 n'ait enregistrée aucune modification, l'Institut d'émission a néanmoins instauré en 2005, dans le cadre de ses interventions sur le marché des changes, un système d'appels d'offres à taux variables et appliqué la méthode d'adjudication compétitive à taux unique appelé « Système à la hollandaise ».

Le stock de la dette extérieure à fin décembre 2005 a enregistré une baisse de 10,6 % par rapport à son niveau de 2004, s'établissant à 9.999,59 millions de USD contre 11.186,28 millions une année plus tôt. Cette baisse s'explique principalement par une mise à jour des statistiques à l'occasion de l'enregistrement de données dans le logiciel SYGADE, les allègements obtenus au cours de l'année sous revue et l'exécution rigoureuse du service de la dette.

Les décaissements au titre des donations effectués par les partenaires extérieurs au profit du pays ont représenté 13,9 % du PIB en 2004 et 26,9 % en 2005.

CHAPITRE I

COMMERCE EXTERIEUR EN 2004

Les échanges commerciaux de la RDC sont estimés à 4.023,4 millions de USD en 2004 contre 3.249,1 millions en 2003, enregistrant ainsi une progression de 23,8 %.

Rapportés au PIB, ces échanges ont représenté 56,9 % en 2004 contre 57,5 % en 2003. Les exportations ont été de 27,6 % du PIB et les importations de 29,3 % contre respectivement 31,6 % et 25,9 %.

I. COURS DES MATIERES PREMIERES

L'indice des cours des matières premières exportées par la République Démocratique du Congo s'est situé à 109,1 points durant l'exercice 2004 contre 105,0 points en 2003, enregistrant ainsi une hausse de 3,9 %, consécutive au bon comportement des cours de la plupart des produits miniers et végétaux.

1. Produits miniers

L'indice des cours des produits miniers s'est accru de 30,5 % en 2004, se situant à 129,7 points contre 99,4 points une année plus tôt, en raison de l'accroissement des cours de tous les produits d'exportation, à l'exception de celui de l'argent. En effet, le resserrement de l'offre mondiale, la reprise de la consommation et l'instabilité au Moyen-Orient sont des facteurs essentiels ayant exercé une influence à la hausse des prix des produits miniers.

Ainsi, le cours du pétrole est passé de 29,4 USD le baril en 2003 à 41,2 USD en 2004, soit une hausse de 40,1 % ; ceux du cobalt et du diamant se sont situés respectivement à 24,5 USD la livre poids et 22,3 USD le carat contre 10,7 USD et 21,9 USD une année plus tôt.

2. Produits végétaux

De 67,9 points en 2003, l'indice des cours des produits végétaux a atteint 71,6 points en 2004, enregistrant ainsi une hausse de 5,5 %, consécutive à l'amélioration des cours du café robusta, de l'huile de palme et de palmistes ainsi que du caoutchouc.

S'agissant du café robusta, son cours moyen est passé de 54,5 cents la livre poids en 2003 à 75,5 cents une année plus tard, soit un accroissement de 38,5 %, lié à la contraction de l'offre, consécutive notamment à la baisse de la récolte dans les pays d'Amérique du Sud.

Les cours de l'huile de palme et de palmistes se sont établis respectivement à 463,5 USD et 625,2 USD la tonne en 2004 contre 434,5 USD et 457,7 USD une année auparavant. Ce raffermissement est dû essentiellement à la hausse de la demande asiatique.

Le cours du caoutchouc a été soutenu par une augmentation de la demande mondiale face à une baisse de l'offre. Il a atteint 111,6 Euros les 100 kilos contre 103,4 Euros en 2003.

II. ECHANGES COMMERCIAUX

Les exportations se sont accrues de 9,3 %, passant de 1.784,5 millions de USD en 2003 à 1.951,2 millions en 2004. Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 2.072,2 millions de USD contre 1.464,5 millions une année plus tôt, soit une hausse de 41,5 %.

1. Destination des exportations

Les exportations vers les pays de l'Union européenne sont estimées à 1.147,5 millions de USD contre 1.049,5 millions en 2003. Elles ont représenté 58,8 % du total des exportations. Celles à destination de l'Amérique du Nord et du Japon se sont établies respectivement à 319,7 millions de USD et 74,4 millions contre 292,4 millions et 68,0 millions une année auparavant.

Les exportations vers les pays non membres de l'OCDE ont totalisé 334,7 millions de USD contre 306,2 millions en 2003.

2. Origine des importations

Les importations en provenance des Etats non membres de l'OCDE sont passées de 806,5 millions de USD en 2003 à 1.141,2 millions en 2004 et ont représenté 55,1 % du total des importations. Celles émanant de l'OCDE ont atteint 931,0 millions de USD contre 658,0 millions.

Les marchandises importées de l'Union européenne sont estimées à 669,0 millions de USD contre 472,8 millions une année plus tôt.

3. Termes de l'échange

Les termes de l'échange ont connu une détérioration en 2004. Cette situation résulte de la hausse de l'indice des prix à l'importation face à la baisse de celui à l'exportation.

CHAPITRE II

EVOLUTION DU MARCHE DES CHANGES EN 2004

I. EVOLUTION DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHE DES CHANGES

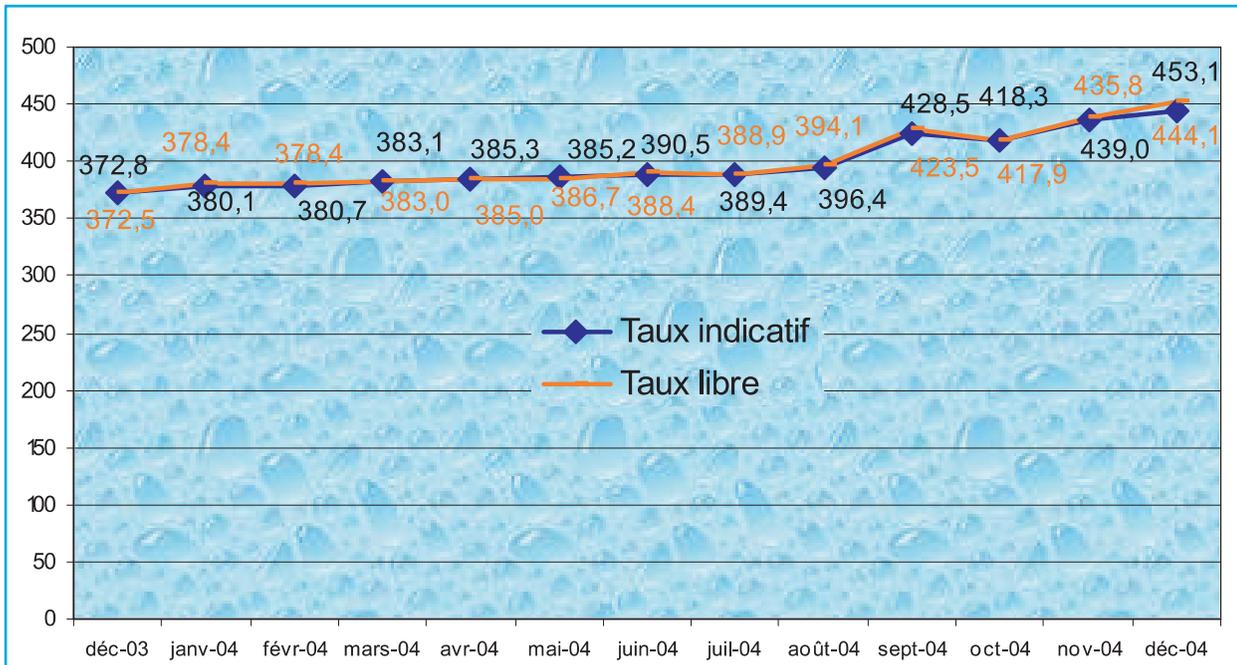
A fin décembre 2004, le marché des changes a enregistré un excédent net de l'offre de devises de 73,93 millions de USD. Cette dernière s'est accrue de 22,63 %, se situant à 319,40 millions de USD contre 247,13 millions en 2003. De même, la demande de devises a connu une augmentation de 30,0 %, se chiffrant à 245,46 millions contre 188,81 millions une année plus tôt. Le volume global de transactions a totalisé 564,86 millions de USD contre 435,94 millions. La part relative de chaque catégorie d'intervenants sur le marché des changes a été de 16,8 % pour la Banque Centrale du Congo, 74,8 % pour les banques agréées et 8,4 % pour les bureaux de change.

Cet excédent net de l'offre de devises est attribuable notamment aux concours financiers des partenaires au développement sous forme des dons. En outre, les avoirs extérieurs nets des banques commerciales, en terme de flux, ont atteint 75,2 millions de USD en 2004.

II. EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

Au terme de l'exercice 2004, la monnaie nationale s'est dépréciée de 16,1 % par rapport au dollar américain, en raison de l'augmentation plus importante de la demande de devises par rapport à celle de l'offre d'une année à l'autre. En effet, le taux de change indicatif s'est situé à 444,1 CDF le dollar au 30 décembre 2004 contre 372,5 CDF à fin décembre 2003. Sur le marché parallèle, le franc congolais a connu une dépréciation de 17,7 %, passant de 372,8 CDF le dollar au 31 décembre 2003 à 453,1 CDF à fin 2004.

Graphique 3.1 Evolution des taux de change indicatif et libre en 2004 (1)
(CDF/ 1 USD)



Cfr tableau III. 28

(1) Il s'agit des taux fin période.

Il importe cependant de distinguer deux sous-périodes au cours de l'année 2004 : la première, allant de janvier à août, marquée par une relative stabilité et la deuxième, partant de septembre à décembre, caractérisée par de fortes dépréciations.

Au cours de la première sous-période, le taux de change a connu une dépréciation mensuelle moyenne de 0,7 %. Cette évolution a été notamment soutenue par l'excédent net de l'offre de devises de 38,2 millions de USD. L'offre de devises a été de 193,2 millions de USD et la demande de 156,7 millions.

La dépréciation moyenne de 3,0 % enregistrée durant la deuxième sous-période est attribuable notamment à l'amenuisement de l'offre des devises sur le marché. Cette situation est occasionnée en partie par la fermeture d'une banque indienne spécialisée dans le préfinancement des exportations de diamant.

Il sied de relever que durant cette sous-période la Banque Centrale est intervenue sur le marché des changes par la vente de devises à concurrence de 44,0 millions de USD. Les effets de ces interventions étaient très limités à cause de la persistance des déficits publics. En effet, le taux de change est passé de 458,6 CDF le dollar le 11 octobre à 459,9 CDF le 12 octobre, date de l'intervention à la vente de 25,0 millions de USD.

Tableau 3.1 Evolution du taux de change à Kinshasa
(CDF/1USD)

	Décembre 2003	Décembre 2004	Variation en %
Cours indicatif (1)	372,5	444,1	-16,1
Cours libre	372,8	453,1	-17,7
Ecart en %	0,1	2,0	-

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Cours indicatif de la Banque Centrale du Congo.

Par ailleurs, les disparités entre les taux de différentes places ont évolué comme indiqué ci-après :

Tableau 3.2 Evolution du taux de change dans les grandes villes du pays
(CDF/1 USD)

	31/12/2003	31/12/2004	Variation en %
KINSHASA	372,5	444,1	-16,1
BOMA	370,0	440,0	-15,9
BANDUNDU	365,0	435,0	-16,1
MBANDAKA	380,0	450,0	-15,6
LUBUMBASHI	375,0	450,0	-16,7
MBUJI-MAYI	380,0	440,0	-13,6
KANANGA	375,0	445,0	-15,7

Source : Banque Centrale du Congo.

CHAPITRE III

EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS EN 2004

La balance des paiements de l'exercice 2004 a accusé un déficit de 244,2 millions de USD contre celui de 314,2 millions en 2003. Ce déficit a représenté 3,5 % du PIB contre 5,6 % une année plus tôt. L'évolution ainsi observée résulte essentiellement de l'amélioration du solde du compte de capital et d'opérations financières.

Tableau 3.3 Composantes de la balance des paiements
(en millions de USD)

	2003	2004
Compte des transactions courantes	-59,6	-332,5
- Balance commerciale	-116,9	-134,2
- Services nets	-283,4	-374,5
- Revenus nets	-179,0	-284,9
- Transferts courants nets	519,7	461,2
Compte de capital et d'opérations financières	-109,1	72,3
- Capitaux publics nets	0,0	30,3
- Capitaux privés nets	0,0	-61,9
- Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	0,0	-2,6
- Opérations financières nettes	-109,1	106,4
Erreurs et omissions	-145,5	16,0
Déficit global	-314,2	-244,2
Besoins de financement	314,2	244,2

Source : Banque Centrale du Congo.

I. COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le compte des transactions courantes a enregistré un déficit de 4,7 % du PIB contre 1,1 % en 2003. Cette situation provient de l'aggravation du déficit commercial ainsi que de celui de la balance des services et des revenus, lesquels se sont situés respectivement à 1,9 % du PIB, 5,3 % et 4,0 % en 2004 contre 2,1 %, 5,0 % et 3,2 % une année plus tôt. La diminution de l'excédent sur les transferts sans contrepartie, lequel est passé de 9,2 % du PIB en 2003 à 6,5 % une année après, a également contribué à cette détérioration.

1. Balance commerciale

Le déficit commercial s'est situé à 134,2 millions de USD contre 116,9 millions en 2003. Ce déficit résulte d'un accroissement plus important des dépenses d'importation par rapport aux recettes d'exportation.

1.1 Exportations

De 1.377,7 millions de USD en 2003, les exportations sont passées à 1.917,2 millions en 2004, enregistrant ainsi une hausse de 39,2 %. Cet accroissement provient des produits aussi bien miniers, agricoles qu'industriels.

Les exportations des produits miniers se sont accrues de 38,5 %, se chiffrant à 1.840,2 millions de USD en 2004 contre 1.328,4 millions une année auparavant, à la suite principalement du bon comportement des ventes de diamant, de cuivre et du pétrole brut.

D'une année à l'autre, les exportations de diamant ont augmenté de 5,5 %, grâce à l'amélioration du cours et du volume exporté. En effet, le cours moyen de vente de ce produit est passé de 21,9 USD le carat à 22,3 USD, soit une hausse de 1,8 % et le volume a atteint 40,1 millions de carats contre 38,6 millions une année plus tôt.

Les exportations du pétrole brut ont enregistré une hausse de 31,3 %, attribuable au bon comportement du cours, lequel est passé de 29,4 USD le baril à 41,2 USD.

Les exportations de la Gécamines se sont notablement améliorées en 2004, s'établissant à 112,6 millions de USD contre 42,3 millions en 2003, à la suite essentiellement de l'augmentation aussi bien des quantités exportées que du cours du cobalt. Ce dernier s'est sensiblement accru, se chiffrant à 24,5 USD la livre-poids contre 10,7 USD et le volume exporté a atteint 1.598,8 tonnes contre 1.135,0 tonnes.

Tableau 3.4 Structure des exportations (1)
(en millions de USD)

	2003		2004	
	Valeur	%	Valeur	%
I. PRODUITS MINIERS	1 328,4	96,4	1 840,2	96,0
- Produits GECAMINES	42,3	3,1	112,6	5,9
- Cuivre SODIMICO	0,0	0,0	0,0	0,0
- Or	0,0	0,0	0,0	0,0
- Diamant	956,6	69,4	1 009,1	52,6
- Pétrole brut	250,9	18,2	359,8	18,8
- Autres	78,6	5,7	358,7	18,7
II. PRODUITS AGRICOLES	34,2	2,4	54,4	2,8
- Café	13,2	1,0	18,0	0,9
- Caoutchouc	2,6	0,2	4,3	0,2
- Bois	15,1	1,1	29,3	1,5
- Autres	3,3	0,2	2,9	0,1
III. PRODUITS INDUSTRIELS	15,1	1,2	22,6	1,2
- Ciment	12,2	1,0	15,2	0,8
- Produits chimiques	1,3	0,1	0,4	0,0
- Autres (2)	1,5	0,1	7,0	0,4
TOTAL	1 377,7	100,0	1 917,2	100,0

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Ajustement de 90 % sur l'or, de 60 % sur le diamant en 2003 et 46 % en 2004 suite au processus de Kimberley, de 150 % sur le café et de 25 % sur les produits industriels pour tenir compte de la fraude.

(2) Bouteilles vides et produits dérivés de la production du sucre de canne.

Quant aux exportations des produits agricoles, elles ont connu une hausse de 59,1 %, grâce essentiellement au bois et au café robusta. En effet, les exportations de bois se sont accrues de 94,0 % en 2004, à la suite du bon comportement des

cours et des quantités exportées. Il sied de relever que l'augmentation du volume exporté a été impulsée principalement par la réouverture depuis juillet 2003 du trafic fluvial avec les territoires réunifiés.

L'accroissement des exportations du café robusta s'explique par l'amélioration aussi bien du cours que du volume exporté. Le prix est passé de 54,5 la livre poids et la quantité exportée de 1.988,0 tonnes à 2.372,0 tonnes.

Par ailleurs, suite à l'amélioration des exportations de ciment et à la prise en compte de la vente des produits dérivés du sucre de canne, les exportations des produits industriels ont augmenté de 49,7 % en 2004. La hausse des exportations de ciment s'explique par l'augmentation des quantités et du cours. En effet, de 151,1 USD la tonne en 2003, le prix du ciment est passé à 169,1 USD en 2004. Les exportations des produits dérivés du sucre de canne se sont élevées à 6,3 millions de USD au cours de l'exercice sous revue.

1.2 Importations

De 1.494,6 millions de USD en 2003, les importations des biens sont passées à 2.051,4 millions en 2004, enregistrant ainsi une hausse de 37,3 %, suite à la poursuite de la croissance des activités dans divers secteurs.

Toutes les rubriques ont connu des hausses s'établissant dans la fourchette de 3,0 à 47,0 %. Il sied toutefois de relever que l'accroissement de 46,9 % de la rubrique « Autres importations » résulte de l'amélioration sensible des importations provenant de l'investissement domestique et de l'aide extérieure qui se sont situées respectivement à 539,3 millions de USD et 448,2 millions contre 287,2 millions de USD et 346,8 millions en 2003.

Tableau 3.5 Structure des importations
(en millions de USD)

	2003 (r)		2004	
	Valeur	%	Valeur	%
A. BIENS DE CONSOMMATION	302,79	20,26	352,51	17,18
1. Non durables	222,85	14,91	259,45	12,65
2. Durables	79,94	5,35	93,06	4,54
B. ENERGIE	183,21	12,26	226,05	11,02
1. Matières brutes	0,37	0,02	0,00	0,00
2. Matières élaborées	182,84	12,23	225,60	11,00
C. MATIERES PREMIERES ET SEMI-PRODUITS	71,78	4,80	84,32	4,11
1. Destinées à l'agriculture et l'alimentation	52,83	3,53	62,06	3,03
2. Destinées à l'industrie	18,95	1,27	22,26	1,09
D. BIENS D'EQUIPEMENT	76,64	5,13	98,76	4,81
1. Biens fixes et roulants destinés à l'agriculture	6,87	0,46	8,85	0,43
2. Matériels de transport	42,93	2,87	55,31	2,70
3. Machines pour industries spécialisées	26,85	1,80	34,59	1,69
E. AUTRES	860,15	57,55	1 289,80	62,87
- Biens importés par la Gécamines	12,70	0,85	28,16	1,37
- Autres importations(1)	847,45	56,70	1 261,64	61,50
TOTAL	1 494,57	100,00	2 051,44	100,00

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Importations de la Miba, du marché non contrôlé, des autres sociétés minières du Katanga ainsi que celles provenant de l'aide extérieure et de l'investissement domestique.

2. Balance des services

Les transactions sur les services se sont soldées par un déficit de 6,0 % du PIB en 2004 contre celui de 5,0 % en 2003. Les exportations et les importations des services se sont chiffrées respectivement à 402,2 millions de USD et 776,7 millions contre 144,6 millions et 427,9 millions.

Les recettes de toutes les catégories de services ont enregistré des augmentations de plus de 100 %, à l'exception de celles des voyages. Les communications, les redevances et droits de licence, les autres services aux entreprises et les services reçus par les administrations publiques ont atteint 367,8 millions de USD, représentant 91,5 % du total des exportations contre 134,0 millions en 2003, soit 92,7 % du total.

Les dépenses ont été exécutées à concurrence de 38,6 % pour les transports, 22,5 % pour les autres services rendus aux entreprises, 12,0 % pour les services fournis par les administrations publiques, 11,5 % pour les assurances et 6,4 % pour les voyages.

Tableau 3.6 Répartition des opérations sur les services
(en millions de USD)

	2003			2004		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Transport	2,5	146,2	-143,7	8,0	299,8	-291,9
Voyages	5,6	51,9	-46,3	3,0	49,4	-46,4
Services de communication	6,8	0,5	6,4	34,0	1,4	32,5
Services bâtiments et travaux publics	0,0	14,4	-14,4	0,0	28,8	-28,8
Services d'assurances	0,0	58,2	-58,2	0,0	89,4	-89,4
Services financiers	2,4	31,8	-29,3	22,7	34,1	-11,4
Services d'informatique et d'information	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Redevances et droits de licence	5,1	1,3	3,8	41,9	2,6	39,2
Autres services aux entreprises	7,2	45,6	-38,4	39,2	174,8	-135,6
Services personnels, culturels et relatifs aux loisi.	0,0	0,5	-0,5	0,6	2,9	-2,3
Services fournis ou reçus par les admi. publiques	114,9	77,6	37,3	252,8	93,3	159,5
Total	144,6	427,9	-283,4	402,2	776,7	-374,5

Source : Banque Centrale du Congo.

3. Balance des revenus

La balance des revenus s'est soldée en 2004 par un déficit de 264,9 millions de USD, représentant 4,4 % du PIB contre 179,0 millions en 2003, soit 3,2 %. Les flux d'entrée et de sortie au titre des revenus se sont situés respectivement à 20,5 millions de USD et 305,4 millions contre 66,5 millions et 245,5 millions en 2003.

L'aggravation du déficit des transactions sur les revenus est attribuable essentiellement à une baisse d'environ 100 % des dividendes et intérêts perçus sur dépôts et autres créances ainsi qu'à l'accroissement du montant à payer au titre d'intérêts sur la dette extérieure. De 196,1 millions de USD en 2003, les intérêts sur la dette ont atteint 221,0 millions en 2004, soit une augmentation de 12,7 %.

Tableau 3.7 Répartition des opérations sur les revenus
(en millions de USD)

	2003	2004
1. RECETTES	66,5	20,5
- Rémunérations des salariés	5,6	19,9
- Revenus des investissements	60,9	0,6
2. DEPENSES	245,5	305,4
- Rémunérations des salariés	5,0	27,9
- Revenus des investissements	240,5	277,5
3. SOLDE	-179,0	-284,9
- Rémunérations des salariés	0,6	-8,0
- Revenus des investissements	-179,6	-276,9

Source : Banque Centrale du Congo.

4. Balance des transferts courants

Les transferts sans contrepartie se sont soldés par un excédent de 461,2 millions de USD, moins important que celui réalisé en 2003, soit 519,7 millions. Ce solde a représenté 7,4 % du PIB en 2004 contre 9,2 % une année plus tôt.

L'aide sans contrepartie a baissé de 13,1 %, se situant à 431,9 millions de USD en 2004 contre 496,8 millions en 2003.

Tableau 3.8 Evolution des transferts courants
(en millions de USD)

	2003	2004
1. RECETTES	767,8	695,1
- Transferts privés	179,4	219,4
- Transferts publics	588,4	475,7
2. DEPENSES	248,1	233,9
- Transferts privés	186,0	197,5
- Transferts publics	62,1	36,4
3. SOLDE	519,7	461,2
- Transferts privés	-6,6	21,9
- Transferts publics	526,3	439,3

Source : Banque Centrale du Congo

II. COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES

Après un déficit de 1,9 % du PIB en 2003, le compte de capital et d'opérations financières s'est soldé par un excédent de 1,2 % en 2004. Les recettes se sont situées à 20,5 % du PIB et les dépenses à 19,4 %.

L'accroissement de plus de 200,0 % des recettes s'explique essentiellement par l'augmentation des préfinancements des exportations dont le montant est passé de 97,5 millions de USD en 2003 à 416,8 millions en 2004 et des utilisations des prêts consentis au pays qui se sont chiffrés à 208,3 millions de USD contre 147,6 millions une année auparavant. Les encaissements au titre d'investissements directs étrangers ont atteint 409,0 millions de USD, représentant 6,5 % du PIB contre 391,3 millions en 2003, soit 6,9 % du PIB.

Les dépenses ont augmenté de 98,2 %, suite à la hausse des placements effectués à l'étranger qui ont atteint 490,0 millions de USD contre 130,2 en 2003 et des transferts du secteur privé pour 61,9 millions de USD.

Il sied de relever que le montant à payer au titre du remboursement du principal de la dette extérieure est passé de 238,5 millions de USD en 2003 à 230,0 millions en 2004, soit une baisse de 3,6 %.

Tableau 3.9 Evolution du compte de capital et d'opérations financières
(en millions de USD)

	2003			2004		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
1. CAPITAL	0,0	0,0	0,0	30,4	64,5	-34,1
1.1. Transferts des capitaux	-	-	-	30,3	61,9	-31,5
* Capitaux publics	-	-	-	30,3	0,0	30,3
- Remise de dettes	-	-	-	0,0	0,0	0,0
- Autres transferts	-	-	-	30,3	0,0	30,3
* Capitaux privés	-	-	-	0,0	61,9	-61,8
- Transferts des migrants	-	-	-	0,0	0,0	0,0
- Remise de dettes	-	-	-	0,0	0,0	0,0
- Autres transferts	-	-	-	0,0	61,9	-61,9
1.2. Acquisitions et cessions ANFNP (1)				0,1	2,7	-2,6
2. OPERATIONS FINANCIERES	580,3	689,4	-109,1	1 255,3	1 148,8	106,4
- Investissements directs	391,3	23,4	367,8	409,0	7,6	401,5
- Investissements de portefeuille	-	146,5	-146,5	-	505,6	-505,6
- Autres investissements	189,1	519,6	-330,5	846,2	635,6	210,6
TOTAL (1+2)	580,3	689,4	-109,1	1 285,7	1 213,4	72,3

Source: Banque Centrale du Congo.

(1) Actifs non financiers non produits

III. BESOINS ET MOYENS DE FINANCEMENT

De 314,2 millions de USD en 2003, le déficit de la balance des paiements est passé à 244,2 millions en 2004. Ce déficit a été couvert par les tirages sur les ressources de la FRPC, les prélèvements sur les autres réserves de change et les allègements dans le cadre de l'initiative PPTE.

CHAPITRE IV

DONATIONS EXTERIEURES

Selon les statistiques disponibles publiées par le Comité de Coordination des Ressources Extérieures (CCRE), les ressources extérieures non remboursables mobilisées par la République Démocratique du Congo auprès de ses partenaires extérieurs multilatéraux et bilatéraux se sont établies à 984,9 millions de USD en 2004 contre 793,6 millions de USD une année auparavant. Ces ressources ont représenté 13,9 % du PIB en 2004 contre 14,1 % en 2003.

I. ASSISTANCE MULTILATERALE

Les donations des institutions multilatérales sont passées de 439,6 millions de USD en 2003 à 535,7 millions en 2004, soit un accroissement de 21,9 %. Cette assistance a représenté 7,6 % du PIB en 2004. Les Agences des Nations Unies et l'Union européenne sont intervenues chacune pour 43,5 % et 21,9 % du total.

1. Nations Unies

L'aide apportée par les Agences des Nations Unies à la RDC a été de 232,8 millions de USD en 2004 contre 186,7 millions en 2003, soit une augmentation de 24,7 %. Cette aide a été consacrée essentiellement à l'assistance et au secours d'urgence à raison de 50,9 % et à l'aide alimentaire pour 30,2 %.

2. Union européenne

L'assistance financière de l'Union européenne à la RDC a enregistré un accroissement de 15,8 % en 2004, se situant à 233,0 millions de USD contre 201,2 millions en 2003. Cette intervention a concerné principalement la coopération technique des projets d'investissement pour 91,6 %.

3. Banque Mondiale

L'appui de la Banque Mondiale a accusé une diminution de 14,5 %, passant de 49,5 millions de USD en 2003 à 42,4 millions en 2004. Cette assistance a été orientée vers la coopération technique et les projets d'investissement pour 90,3 %.

4. Banque Africaine de Développement

En 2004, l'aide apportée par la BAD à la RDC a concerné essentiellement l'assistance technique pour un montant de 27,2 millions de USD contre 1,9

million en 2003. Cet appui a concerné la coopération technique et les projets d'investissement à concurrence de 59,6 % et le secours d'urgence en raison de 40,4 %.

II. ASSISTANCE BILATERALE

Les aides des partenaires bilatéraux ont représenté 449,2 millions de USD en 2004 contre 354,0 millions de USD en 2003, soit une progression de 26,9 %. Ces apports ont représenté 6,3 % du PIB en 2003 et 2004.

L'assistance bilatérale a été consacrée à raison de 49,5 % à la coopération technique, aux projets de développement ainsi qu'aux projets d'investissement, 34,1 % à l'assistance et secours d'urgence et 16,4 % à l'aide alimentaire.

Les dons reçus des Etats-Unis et de la Belgique ont représenté respectivement 46,6 % et 8,9 % de l'assistance bilatérale en 2004 contre 33,0 % et 11,2 % en 2003.

1. Etats-Unis d'Amérique

Les interventions des Etats-Unis ont été évaluées à 209,3 millions de USD en 2004 contre 116,9 millions en 2003, soit une augmentation de 79,0 %. Ces interventions ont concerné à 50,8 % les secours d'urgence. L'aide alimentaire a représenté 34,7 % de l'enveloppe globale. Les projets de développement ainsi que l'appui à la démocratie et à l'Etat de droit ont représenté respectivement 24,8 % et 13,5 % de l'enveloppe globale.

2. Belgique

En augmentation de 0,3 %, l'aide de la Belgique à la RDC s'est chiffrée à 39,8 millions de USD en 2004 contre 39,7 millions en 2003.

L'appui de la Belgique a concerné essentiellement la coopération technique et les projets d'investissement pour 60,3 %.

3. Pays-Bas

De 41,2 millions de USD en 2003, l'apport des Pays-Bas à la RDC s'est chiffré à 97,7 millions en 2004.

Cet apport a été orienté à 92,1 % vers les micro-projets, l'aide humanitaire et alimentaire.

4. Canada

L'aide du Canada est évaluée à 33,3 millions de USD en 2004 contre 49,5 millions en 2003, soit une diminution de 32,7 %. L'assistance canadienne a été

consacrée principalement à l'aide humanitaire et à l'appui à la démocratie et à l'Etat de droit.

5. Afrique du Sud

L'assistance de l'Afrique du Sud s'est chiffrée à 10,0 millions de USD en 2004 contre 17,5 millions en 2003 et a concerné exclusivement l'appui à la démocratie et à l'Etat de droit.

6. Autres pays

L'apport des autres pays s'est établi à 59,1 millions de USD en 2004 contre 89,2 millions de USD en 2003, soit une baisse de 33,7 %. Cette aide a été affectée à l'aide humanitaire, aux micro-projets et au renforcement des capacités de gestion.

Tableau 3.10 Provenance des donations extérieures d'origine publique
(en millions de USD)

	2000 ⁽¹⁾	2001 ⁽¹⁾	2002 ⁽¹⁾	2003 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾	2005
A. Donations Multilatérales	321,3	157,9	275,8	439,6	535,7	1 399,4
- Nations Unies	104,1	102,0	118,1	186,7	232,8	495,9
- Union Européenne	216,9	53,4	87,1	201,2	233,0	688,8
- Banque Mondiale	0,4	1,9	24,5	49,5	42,3	185,1
- BAD	-	0,6	46,0	1,9	27,2	29,0
- ACBF	-	-	0,1	0,5	0,4	0,5
B. Donations Bilatérales	81,8	195,1	353,6	354,0	449,2	639,3
- Belgique	9,2	23,8	35,5	39,7	39,8	71,1
- France	0,9	4,2	4,1	3,1	17,4	21,7
- Allemagne	4,0	6,3	8,4	10,7	6,3	12,2
- Italie	4,7	6,7	9,6	0,9	2,3	3,4
- Finlande	-	-	-	-	-	-
- Canada	6,2	14,3	60,3	49,5	33,3	36,9
- Japon	1,7	7,9	16,5	4,1	0,4	30,6
- Pays-Bas	10,7	6,9	38,6	41,2	97,7	96,8
- Espagne	-	2,3	2,5	2,5	2,0	5,2
- Suède	1,3	11,6	19,7	12,7	14,0	11,5
- Suisse	5,3	4,3	5,2	4,4	3,0	5,1
- Royaume-Uni	0,2	4,0	43,5	47,7	7,1	159,3
- USA	34,8	92,9	93,4	116,9	209,3	167,4
- Chine	2,8	-	3,8	3,1	6,6	5,0
- Afrique du Sud	-	10,0	12,5	17,5	10,0	13,0
C. ONG	-	-	-	-	-	-
Total Général	403,1	353,1	629,4	793,6	984,9	2 038,8

Source : Bulletin statistique du Secrétariat du Comité de Coordination des Ressources Extérieures (CCRE).

Tableau 3.11 Donations d'origine multilatérale
(en millions de USD)

ORGANISME	Coopération technique, projets d'investissement et autres						Aide alimentaire						Assistance et Secours d'urgence					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total	161,9	64,6	155,8	256,7	311,8	964,8	23,0	11,8	53,4	69,6	70,2	64,7	136,4	81,5	66,5	112,9	153,3	369,4
Nations Unies	27,4	20,9	23,2	25,1	44,1	211,9	22,9	11,8	53,4	69,6	70,2	64,7	53,7	69,3	41,5	92,0	118,5	219,3
Union Européenne	134,1	41,8	66,0	182,3	213,4	569,5	0,1	-	-	-	0,1	-	82,7	11,6	21,0	18,9	19,6	119,4
Banque Mondiale	0,4	1,9	21,1	47,5	38,2	166,8	-	-	-	-	-	-	-	-	3,4	2,0	4,1	18,4
BAD	-	-	45,5	1,9	16,2	16,7	-	-	-	-	-	-	-	0,6	0,6	-	11,0	12,3

Source : Secrétariat du Comité de Coordination des Ressources Extérieures (CCRE).

Tableau 3.12 Type des donations d'origine bilatérale
(en millions de USD)

ORGANISME	Coopération technique, projets d'investissement et autres						Aide alimentaire						Assistance et Secours d'urgence					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total	23,0	54,5	152,4	161,8	222,5	301,9	18,5	57,8	51,3	62,2	73,7	81,6	40,3	82,8	149,9	129,9	153,0	255,8
Belgique	1,4	11,5	20,8	16,7	24,0	38,0	-	0,5	0,5	2,9	-	1,3	6,2	9,4	11,6	17,4	15,9	31,8
USA	11,6	12,8	20,0	27,2	30,2	32,8	8,0	45,6	38,8	53,7	72,7	69,8	15,2	34,5	34,7	35,9	106,4	64,8
Autres pays	10,0	30,3	111,6	117,9	168,4	231,2	10,5	11,7	12,0	5,7	1,0	10,5	18,9	38,9	103,6	76,6	30,7	159,2

Source : Secrétariat du Comité de Coordination des Ressources Extérieures (CCRE).

CHAPITRE V

LA COOPERATION INTERNATIONALE ET SOUS - REGIONALE EN 2004

I. COOPERATION AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

1. Coopération avec les Institutions de Bretton Woods

La coopération avec les institutions de Bretton Woods a été marquée par la poursuite du Programme Economique du Gouvernement et la conclusion de la quatrième revue du PEG au premier semestre 2004. La conclusion de cette revue a permis au pays de procéder au tirage de 26,7 millions de DTS, équivalent à environ 39,4 millions de USD dans le cadre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

Le relâchement observé dans l'exécution des mesures économiques et financières mises en place par le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo n'a pas permis la conclusion de la cinquième revue au dernier trimestre de l'année sous examen.

2. Coopération avec la Banque Africaine de Développement

La BAD a poursuivi en 2004 son appui au pays dans le cadre du Programme National de Renforcement des Capacités. Ces actions ont porté notamment sur le renforcement de la gestion de la dette publique et du cadre institutionnel de coordination des politiques et réformes macroéconomiques et sectorielles.

II. COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. Coopération avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

A l'instar de l'année 2003, l'assistance du PNUD au pays s'est faite uniquement sous forme de dons pour un montant de 40,5 millions de USD contre 22,8 millions une année auparavant. Cet appui a concerné les domaines suivants : aide humanitaire pour 32,1 millions de USD, assistance technique à hauteur de 4,6 millions de USD, appui à la démocratie et à l'Etat de droit à concurrence de 2,3 millions de USD, renforcement des capacités de gestion à raison de 1,3 million de USD ainsi que l'équipement et les infrastructures pour 0,1 million de USD.

Dans le cadre du Programme National d'Urgence pour le Renforcement des Capacités (PNURC), le PNUD a assisté financièrement et techniquement le Secrétariat Général au Plan pour l'organisation des enquêtes 2004 sur les ressources extérieures accordées au pays par les partenaires au développement.

2. Coopération avec l'Union européenne (UE)

L'année 2004 a été une année charnière pour la coopération entre l'Union européenne et la RDC du fait qu'elle a permis une remise en place progressive des mécanismes et pratiques prévus par les Accords de Cotonou.

La quasi-totalité des fonds du Fonds Européen de Développement (FED), soit 310,0 millions d'Euros, a été utilisée en 2004. Les principaux domaines d'intervention de l'aide européenne ont été le soutien au processus électoral et sa sécurisation pour 89,0 millions d'Euros, l'appui institutionnel à concurrence de 19,0 millions d'Euros, la santé à hauteur de 80,0 millions d'Euros, les infrastructures pour 80,0 millions d'Euros, les ressources naturelles pour 15,0 millions d'Euros, la relance agricole à raison de 20,0 millions d'Euros et la formation de l'Unité de Police Intégrée pour 5,0 millions d'Euros.

Toutefois, comme les besoins du pays deviennent importants, une dotation supplémentaire de 270,0 millions d'Euros a été sollicitée lors de la revue à mi-parcours du 9^{ème} FED. Cette enveloppe pourrait être affectée à la santé, aux infrastructures et à l'appui institutionnel à la justice.

III. COOPERATION SOUS – REGIONALE

Les regroupements sous-régionaux auxquels la RDC a adhéré, à savoir le COMESA, la SADC et la CEEAC, ont continué en 2004 l'exécution de leurs programmes d'intégration essentiellement dans les domaines de la libéralisation du commerce ainsi que du développement économique et social. Le succès enregistré par ces regroupements se traduit notamment par l'augmentation du volume des échanges commerciaux, particulièrement entre les pays qui participent à la Zone de Libre Echange.

La République Démocratique du Congo ne tire pas encore profit de ce dynamisme à la suite principalement de la lenteur dans la signature ou la ratification des instruments juridiques et l'accumulation des arriérés de contributions aux différents budgets. Cette situation empêche également le pays de placer ses ressortissants dans les structures de ces regroupements.

De même, la RDC éprouve beaucoup de difficultés pour bénéficier de différents projets intégrateurs à cause non seulement de l'accumulation des arriérés mais aussi de sa faible participation aux diverses réunions sectorielles où se préparent les orientations à entériner par les organes directeurs de ce regroupement.

1. COMESA

Hormis les progrès réalisés au niveau du commerce intra-COMESA, les activités menées par l'organisation en 2004 ont concerné également le développement économique et social avec la création d'un fonds de coopération appelé « Fonds COMESA » qui comprend deux volets, à savoir la facilité d'ajustement et la facilité d'infrastructure. La facilité d'ajustement est un appui budgétaire pour aider les Etats membres à entreprendre des réformes de politique commerciale nécessaires pour soutenir la croissance économique et le développement. La facilité d'infrastructure est conçue pour financer les programmes et projets prioritaires identifiés dans le secteur de transport et communications.

Il sied de relever que ce fonds est financé par la Banque Mondiale et l'Union européenne. Cette dernière a alloué 50 millions de \$Com pour des appuis budgétaires.

Par ailleurs, la Banque de la Zone d'Echange Préférentiel (ZEP) a approuvé, au cours de l'année sous revue, des prêts s'élevant à 145,5 millions de \$Com, dont 84,6 millions pour le financement de projets et 60,9 millions de crédit commercial,

essentiellement en faveur des opérateurs du secteur privé. Les principaux domaines d'intervention, en ce qui concerne les projets, ont été l'industrie manufacturière, les infrastructures et le tourisme. Le crédit commercial a servi au financement des importations des intrants agricoles, des produits pétroliers, de tabac et de coton.

2. SADC

En 2004, les activités de la SADC ont été centrées sur la mise en œuvre des actions retenues pour la construction communautaire. En effet, pour atteindre l'objectif de la réalisation d'une zone de libre-échange au plus tard en 2008, tous les membres ont été exhortés de mettre en œuvre le Protocole d'accord commercial en exécutant leurs programmes de réduction tarifaire et en concluant des accords spéciaux dans certains secteurs. Sur les 19 membres de la SADC, 12 pays exécutent ce protocole. L'Angola a adhéré au Protocole en 2004 et a été à cet effet appuyé par le Secrétariat dans l'établissement des offres de réduction tarifaire à soumettre à l'examen des autres Etats membres. Avec le retrait officiel des Seychelles de la SADC depuis juillet 2004, la RDC est restée le seul Etat membre qui ne s'est pas encore prononcé sur son adhésion audit protocole.

En outre, pour s'assurer que les activités et normes du programme de coopération douanière se conforment aux meilleures pratiques internationales, le Secrétariat a signé en 2004 un Protocole d'accord avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Cet instrument vise à renforcer la coopération entre les deux organisations en matière douanière. Les avantages découlant de la signature du Protocole d'accord sont l'accès aux publications et aux programmes de formation dans les domaines suivants :

- techniques de gestion des risques en vue de prévenir les fraudes ;
- systèmes de profilage en vue du contrôle des marchandises dangereuses et interdites ;
- classement et évaluation des marchandises.

En ce qui concerne la coopération dans le domaine du transport aérien, la SADC a établi en mars 2004 le Conseil de surveillance du réseau VSAT (Very Small Aperture Terminal). Ce réseau a été installé au cours de la même année dans des endroits stratégiques pour combler les lacunes de la communication et de la surveillance du trafic aérien dans la Région ainsi que pour améliorer la gestion de la navigation.

S'agissant du processus d'intégration dans le domaine de l'énergie, le Secrétariat Général a obtenu de la Banque mondiale et du Gouvernement norvégien un appui financier de 178,6 millions de USD pour le développement du marché d'électricité de la Southern African Power Pool (SAPP). Les actions menées en 2004 ont concerné la modernisation du Centre de coordination de la SAPP, l'exécution d'une étude de faisabilité pour la ligne de transmission du courant électrique de

la Zambie à la Tanzanie et la fortification du couloir de transmission d'Inga à la SAPP.

3. CEEAC

L'année 2004 a été caractérisée par la signature, à Bruxelles en date du 16 juillet, d'une feuille de route pour les négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne et l'Afrique Centrale.

L'Accord de Partenariat Economique négocié par les deux parties a pour objectif de renforcer l'intégration régionale, le développement économique durable et d'assurer la compatibilité avec les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Quant aux principes retenus, ils portent sur la préférence régionale, le régime commercial unique et simple de région à région, la cohérence avec les stratégies et les politiques définies dans l'accord de Cotonou, le lien avec l'aide au développement ainsi que la différenciation et l'asymétrie des engagements entre l'Union Européenne et l'Afrique Centrale.

Par ailleurs, il a été mis en place cinq groupes techniques chargés de préparer un rapport conjoint sur les domaines des négociations des APE, de dresser un état des lieux du processus d'intégration et d'identifier les orientations à prendre en compte pour les prochains cycles de négociation avec l'Union Européenne.

A l'issue des travaux des groupes techniques, un état des lieux a été dressé par le comité de négociateurs sur la situation intra régionale des thèmes abordés lors desdits travaux. Il s'agit de :

3.1 Union douanière et facilitation des échanges

La convention régissant l'Union Economique de l'Afrique Centrale prévoit la mise en place de l'union douanière au sein de la sous région. Aussi, dans la perspective de renforcer le commerce intra-communautaire et le commerce extérieur de la sous région, une étude sur les règles d'origine a été lancée en vue de les améliorer. De plus, une harmonisation des pratiques relatives à la TVA est souhaitable pour faciliter les transactions des opérateurs économiques régionaux. Etant donné que la CEMAC présente des avancées considérables en cette matière, le Comité de Négociateurs recommande que la CEEAC et la CEMAC renforcent leur collaboration pour le développement des politiques commerciales cohérentes et coordonnées pour la région Afrique Centrale.

3.2 Obstacles techniques au commerce

Etant donné la complexité des mesures non tarifaires dans les échanges des produits agricoles et autres, le Comité de Négociateurs a recommandé aux pays de la sous région de développer les capacités institutionnelles et techniques. Ces

initiatives permettront le développement, la mise en œuvre et le contrôle des réglementations techniques ainsi que des mesures sanitaires et phytosanitaires pour le commerce intra-régional. En outre, L'importance de ces mesures est de relever la qualité des produits de la sous région destinés à des consommateurs des pays développés de plus en plus exigeants.

3.3 Autres domaines liés au commerce

Le renforcement du cadre juridique de la concurrence sera un vecteur clé pour le développement économique de la région.

3.4 Echanges des services et cadre des investissements

Services

A l'issue du travail du Comité technique, le Comité de Négociateurs a conclu notamment que le Sao Tomé et Principe ainsi que la CEMAC intégreront dans leurs négociations la conclusion d'un accord de libre échange dans le domaine des services.

Investissements

Conformément aux conclusions du travail du Comité technique, le Comité de Négociateurs a décidé que les principes suivants devront guider la négociation d'un chapitre «investissement» dans l'APE :

- le thème de l'investissement est traité dans le cadre de l'APE de façon à renforcer les efforts d'intégration intra régionale et sans qu'aucun lien ne puisse être établi avec le processus multilatéral de l'OMC ;
- la reconnaissance qu'un chapitre «investissement» devra servir à renforcer la bonne gouvernance. Il devra inclure des dispositifs accordant le traitement national aux entreprises ou aux ressortissants de l'Afrique Centrale, et ce, sans préjudice des discussions qui auront lieu concernant les engagements bi-régionaux entre l'Afrique et l'Union européenne.

3.5 Renforcement des capacités de production dans la sous-région

L'objectif de ce thème est d'examiner les effets de l'APE en termes de défis, d'enjeux et d'opportunités sur les secteurs productifs en Afrique Centrale.

Concernant le financement des activités de la CEEAC qui, dans le passé, a été l'une des principales causes de la paralysie qu'a connue l'organisation, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a décidé de mettre en place un nouveau mécanisme susceptible d'assurer des ressources stables et régulières au fonctionnement de la Communauté.

Aussi, un projet de convention entre la CEEAC et la partie congolaise a été soumis au Gouvernement pour l'ouverture d'un compte à la Banque Centrale du

Congo devant recevoir le produit de la Contribution Communautaire d'Intégration (CCI).

A propos de la lutte contre le SIDA, les Etats membres se sont engagés à harmoniser les politiques et la promotion du partenariat au niveau régional pour lutter contre ce fléau. Aussi, par décision n° 07/CEEAC/CCEG/XI/04 il a été créé en janvier 2004, dans le cadre de la CEEAC, un fonds régional pour la lutte contre le VIH/SIDA, lequel fonds sera alimenté par les Etats membres à travers la CCI, le secteur privé, la société civile, les institutions internationales et les partenaires privés. Il convient de signaler que la contribution initiale à la création du fonds sera assurée à titre symbolique par les Chefs d'Etat à raison de 40.000 USD chacun.

CHAPITRE VI

RELATIONS EXTERIEURES EN 2005

I. COURS DES MATIERES PREMIERES

De 109,1 points en 2004, l'indice des cours des matières premières est passé à 111,5 points en 2005, dégagant ainsi une augmentation de 2,2 %, à la suite essentiellement de la bonne tenue des cours des produits miniers.

1.1 Produits miniers

L'indice des cours des produits miniers a atteint 145,5 points contre 129,7 en 2004, enregistrant de ce fait une hausse de 12,2 %, attribuable au bon comportement des cours de tous les produits d'exportation, à l'exception de celui du cobalt. L'augmentation de la consommation asiatique, le resserrement de l'offre et l'instabilité au Moyen-orient sont des facteurs qui continuent d'exercer une influence à la hausse des prix des produits sur le marché mondial.

En effet, le cours du cuivre est passé de 2.411,9 euros la tonne en 2004 à 3.139,8 euros une année plus tard. Le cours du pétrole brut s'est situé à 56,1 USD le baril contre 41,2 USD une année plus tôt ; celui du diamant a atteint 23,1 USD le carat contre 22,3 USD.

1.2 Produits végétaux

L'indice des cours des produits végétaux s'est chiffré à 94,8 points contre 71,6 points en 2004, soit une hausse de 32,1 % consécutive à l'amélioration des cours de café, de bois et de caoutchouc.

Le cours du café robusta s'est situé à 107,7 cents la livre poids en 2005 contre 75,5 cents en 2004, soit une hausse de 42,8 %, consécutive à la baisse de l'offre latino-américaine.

Par ailleurs, le cours de caoutchouc continue à être soutenu par une augmentation de la demande mondiale face à une baisse de l'offre. Ce cours s'est chiffré à 129,0 euros les 100 kilos contre 111,6 euros en 2004.

II. ECHANGES COMMERCIAUX

De 4.023,4 millions de USD en 2004, les échanges commerciaux sont passés à 4.543,4 millions en 2005, soit 59,9 % du PIB contre 56,9 % une année plus tôt. La valeur des exportations à destination des principaux partenaires commerciaux s'est située à 2.073,7 millions de USD contre 1.951,2 millions en 2004. Les dépenses d'importation des marchandises ont atteint 2.470,0 millions de USD contre 2.072,2 millions une année auparavant.

2.1 Destination des exportations

Les exportations à destination de l'UE sont passées de 1.147,5 millions de USD en 2004 à 1.219,6 millions en 2005. Les exportations vers l'Amérique du Nord et le Japon ont atteint respectivement 339,8 millions de USD et 79,0 millions contre 319,7 millions et 74,4 millions l'année précédente.

Les exportations vers les pays non membres de l'OCDE se sont établies à 355,8 millions de USD contre 334,7 millions en 2004.

2.2 Origines des importations

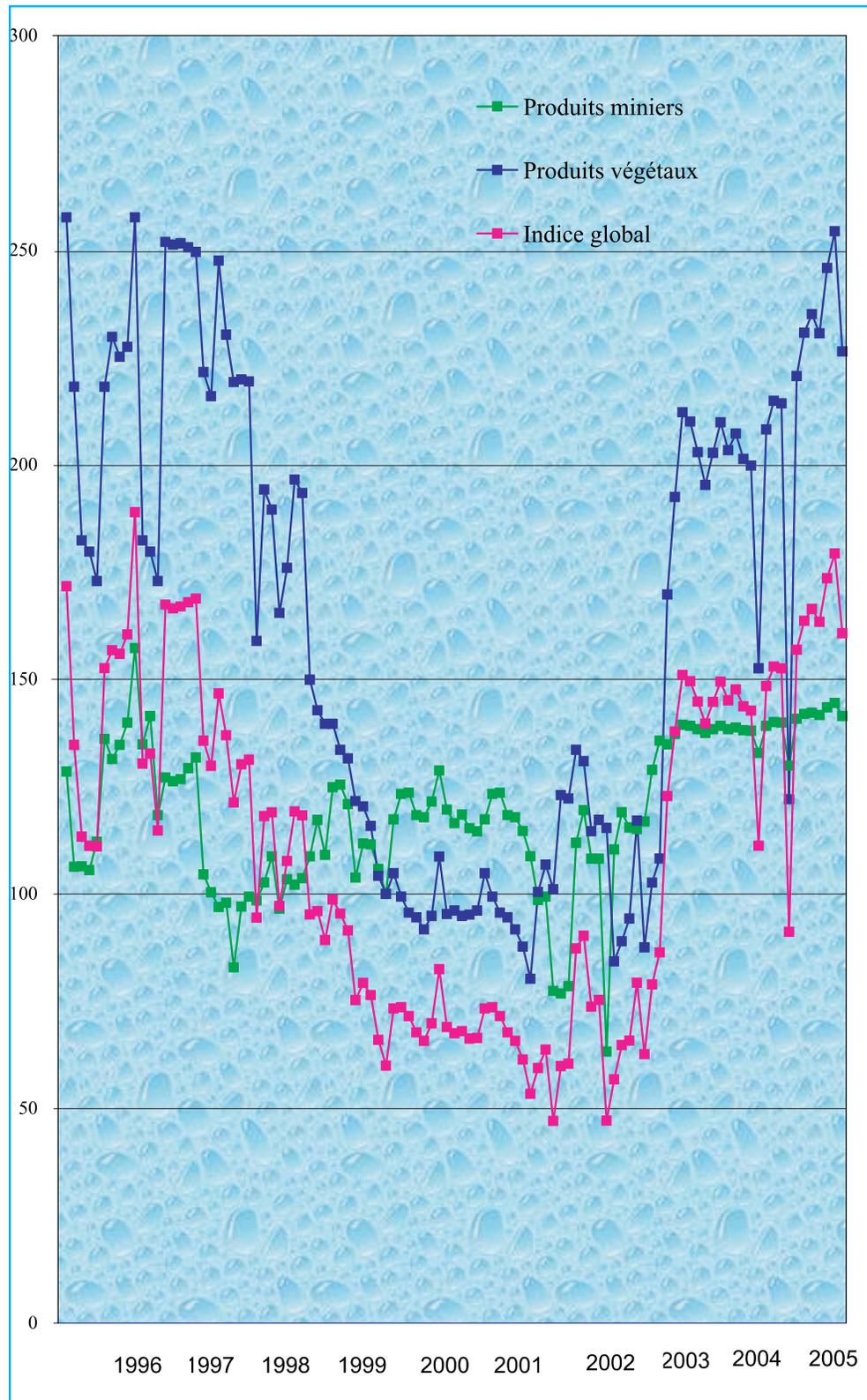
Les importations provenant de l'UE se sont chiffrées à 797,4 millions de USD contre 669,0 millions en 2004. Les marchandises importées de l'Amérique du Nord et du Japon ont été évaluées à respectivement 195,4 millions de USD et 63,0 millions contre 164,0 millions et 52,8 millions en 2004.

Les importations en provenance des pays non membres de l'OCDE ont totalisé 1.360,3 millions de USD contre 1.141,2 millions en 2004.

2.3 Termes de l'échange

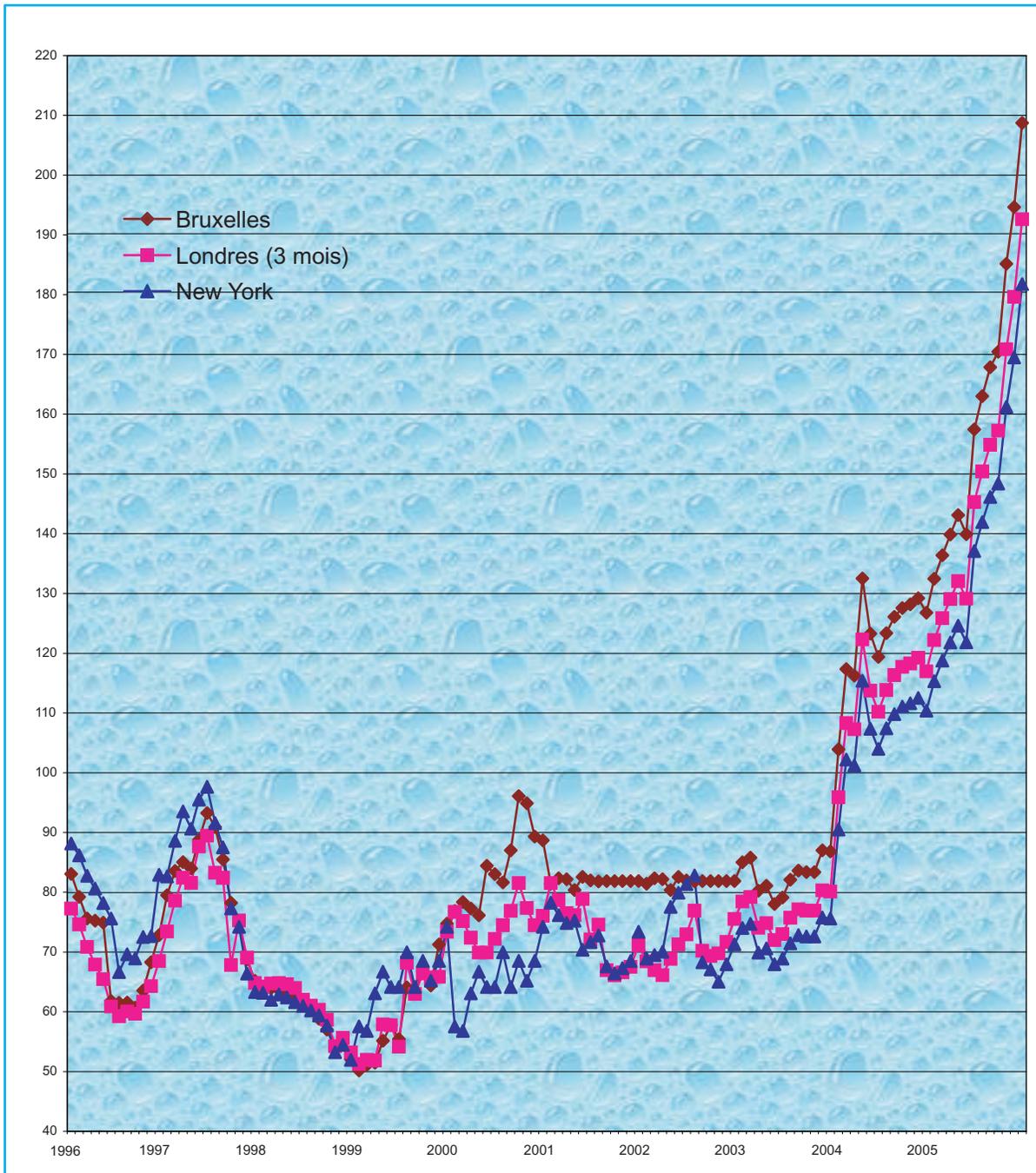
L'indice des termes de l'échange s'est chiffré à 123,3 points en 2005 contre 190,3 points en 2004. Cette situation résulte de l'accroissement plus important des prix à l'importation par rapport à ceux à l'exportation.

Graphique 3.2 Cours des principaux produits exportés (1)
(Base 1990 = 100)



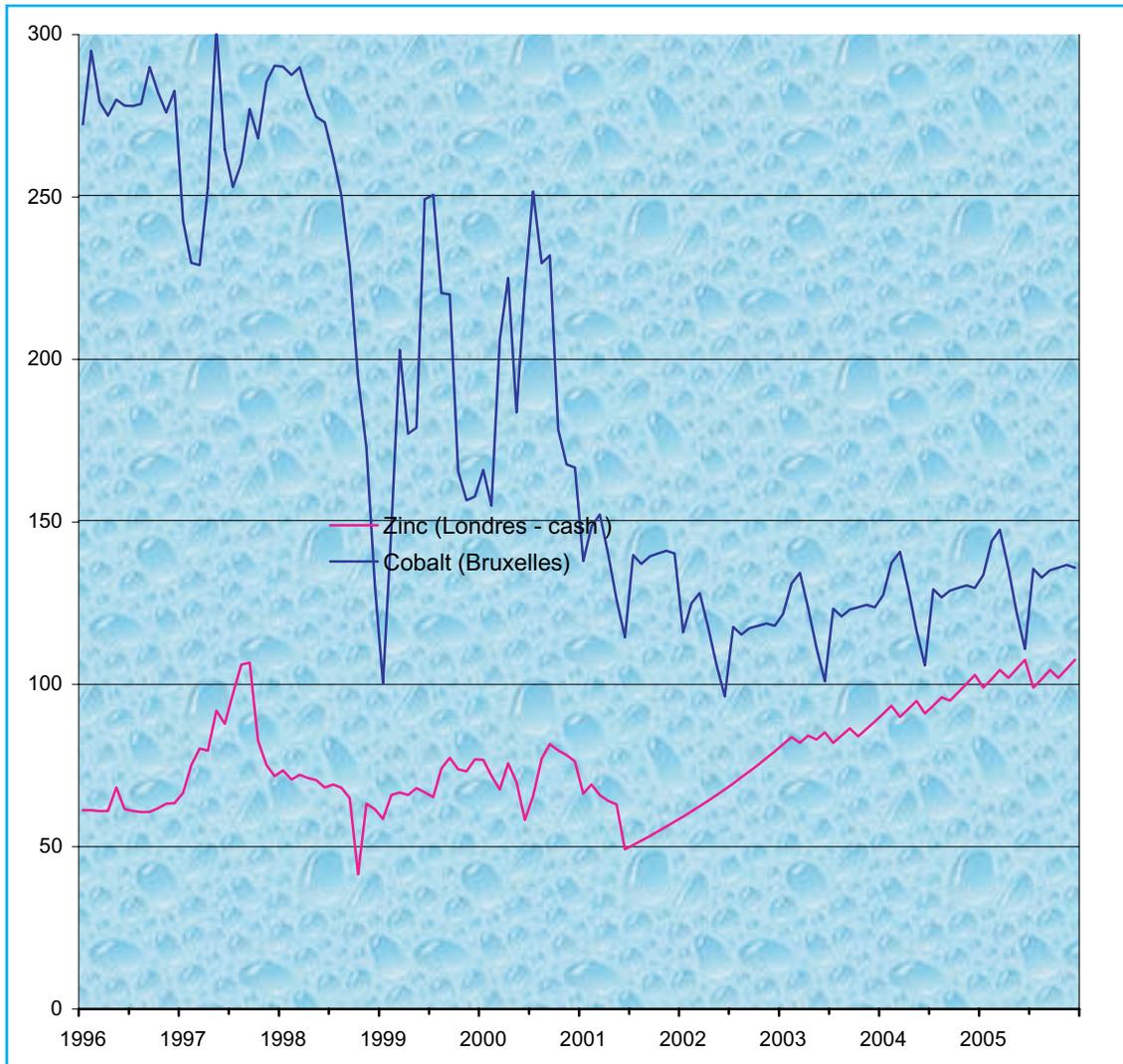
(1) Cfr. Tableau III. 1

Graphique 3.3 Cours du cuivre électrolytique à Bruxelles, Londres et New York ⁽¹⁾
(en milliers de FB / Tonne métrique)



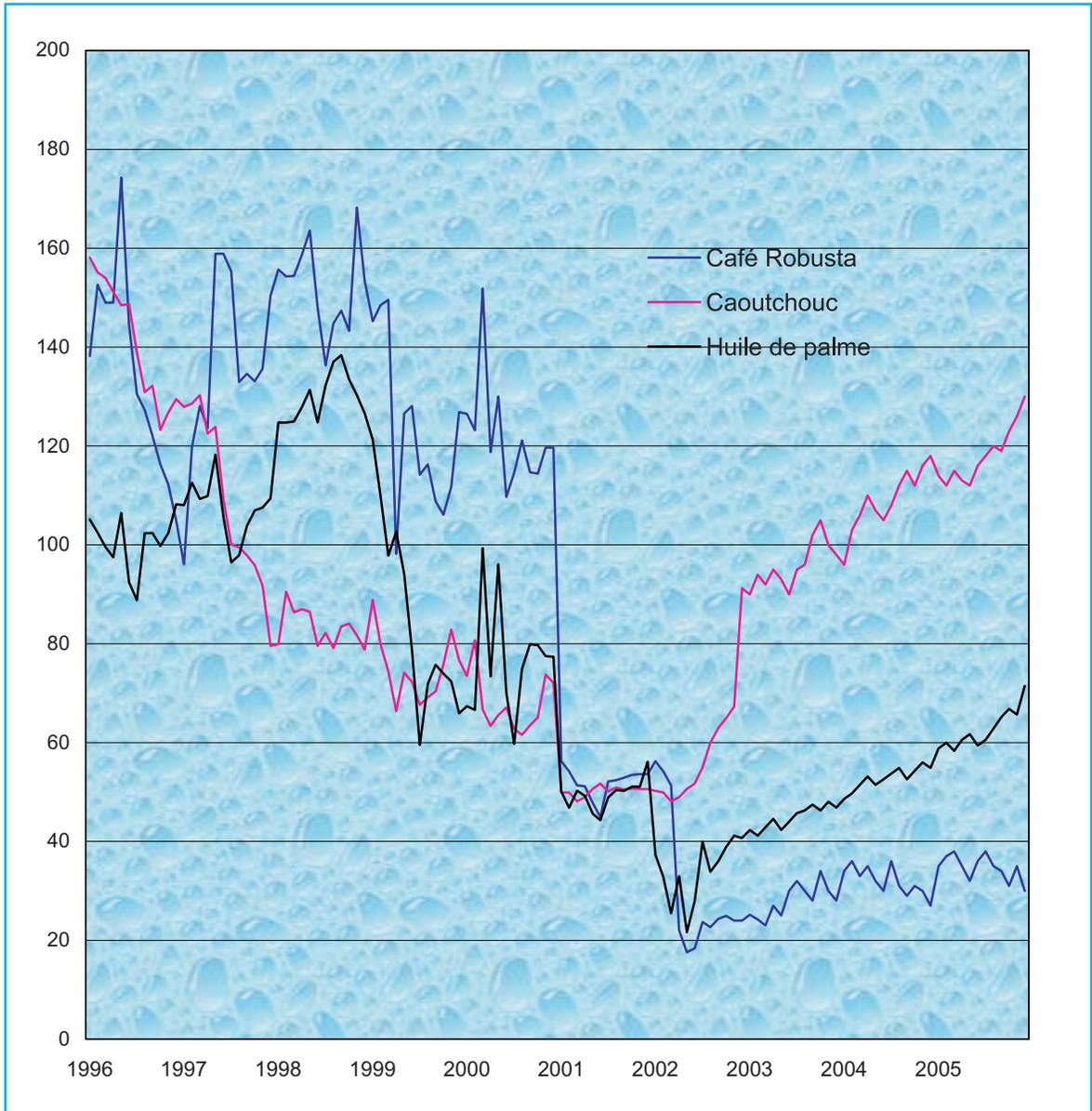
(1) Cfr. Tableau III. 1

Graphique 3.4 Cours des principaux produits minéraux exportés (1)
(Base 1990 = 100)



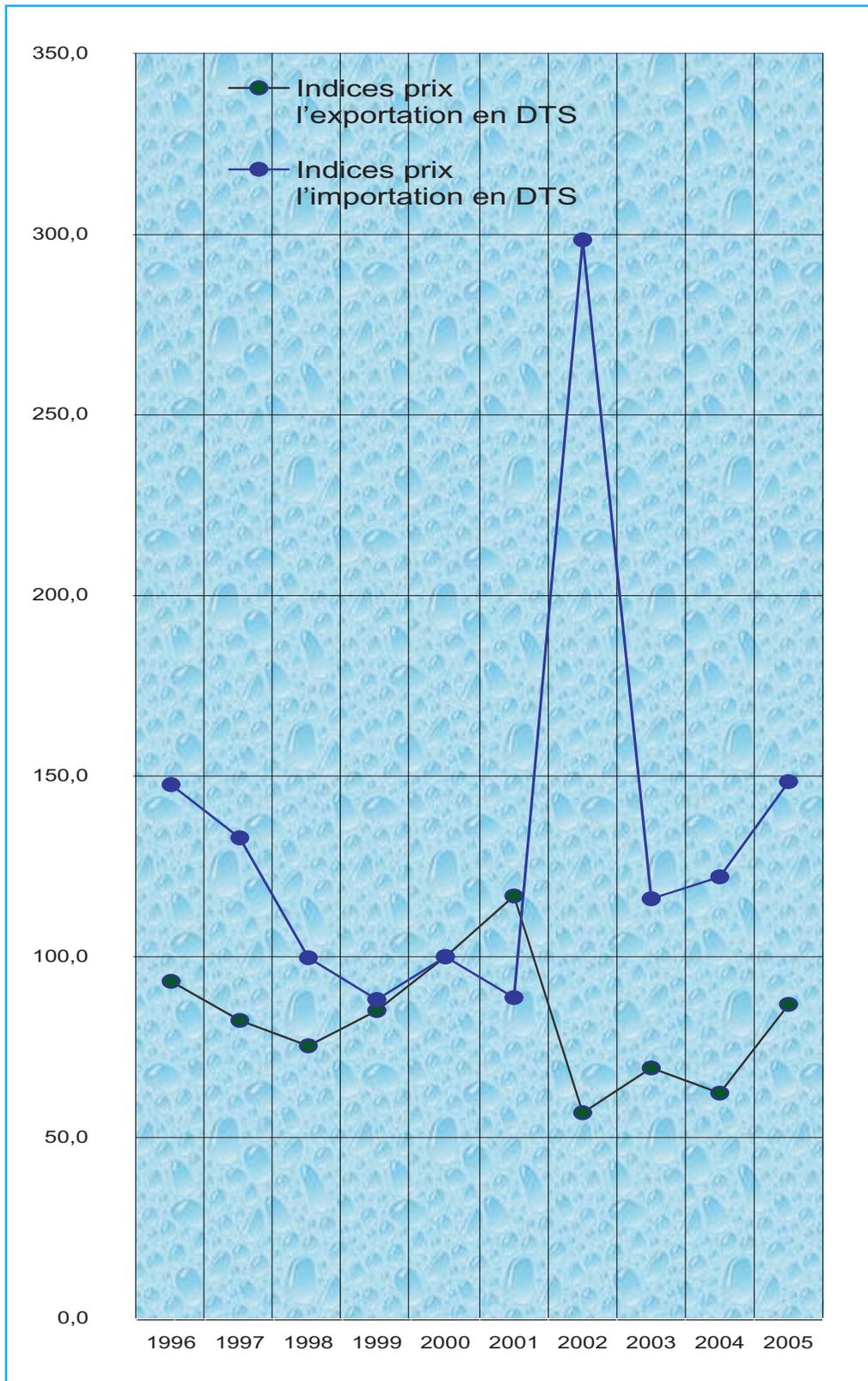
(1) Cfr. Tableau III.1
Cobalt : Marché Hors-Londres à partir de 1997.

Graphique 3.5 Cours des principaux produits végétaux exportés (1)
(Base 1990 = 100)



(1) Cfr. Tableau III.2

Graphique 3.6 Indice à l'exportation et à l'importation (1)
(Indice 2000 = 100)



(1) Cfr. Tableau III. 2

III. EVOLUTION DU MARCHE DES CHANGES EN 2005

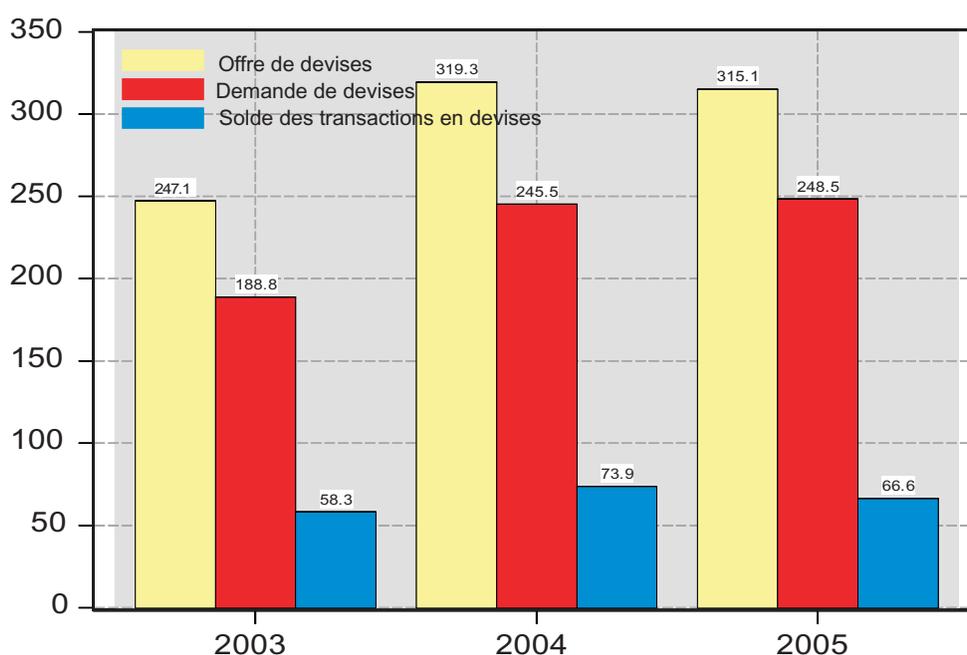
3.1 Evolution des transactions sur le marché des changes

A fin décembre 2005, l'offre des devises s'est située à USD 315,1 millions de USD contre 319,5 millions en 2004, soit un recul de 1,4 % tandis que la demande s'est chiffrée à 248,5 millions contre 245,4 millions une année plus tôt, enregistrant ainsi un accroissement de l'ordre de 1,3 %.

Il sied de relever que depuis la publication par la Banque Centrale des règlements sur les ventes et les achats de devises par voie d'adjudication, respectivement les 14 février et 22 juin 2005, les interventions de l'Institut d'émission sur le marché des changes par ce mécanisme n'ont concerné que le volet offre de devises. Les opérations d'achat se sont effectuées par voie de gré à gré.

Au cours de cette année, le marché des changes a enregistré un excédent net de l'offre des devises de 66,6 millions de USD. Cet excédent résulte notamment des paiements en devises effectués en faveur des bénéficiaires locaux et de l'obligation faite aux opérateurs économiques de s'acquitter des droits et taxes en monnaie nationale.

Graphique 3.7 Evolution des transactions en devises en 2005
(en millions de USD)



Source: Banque Centrale du Congo

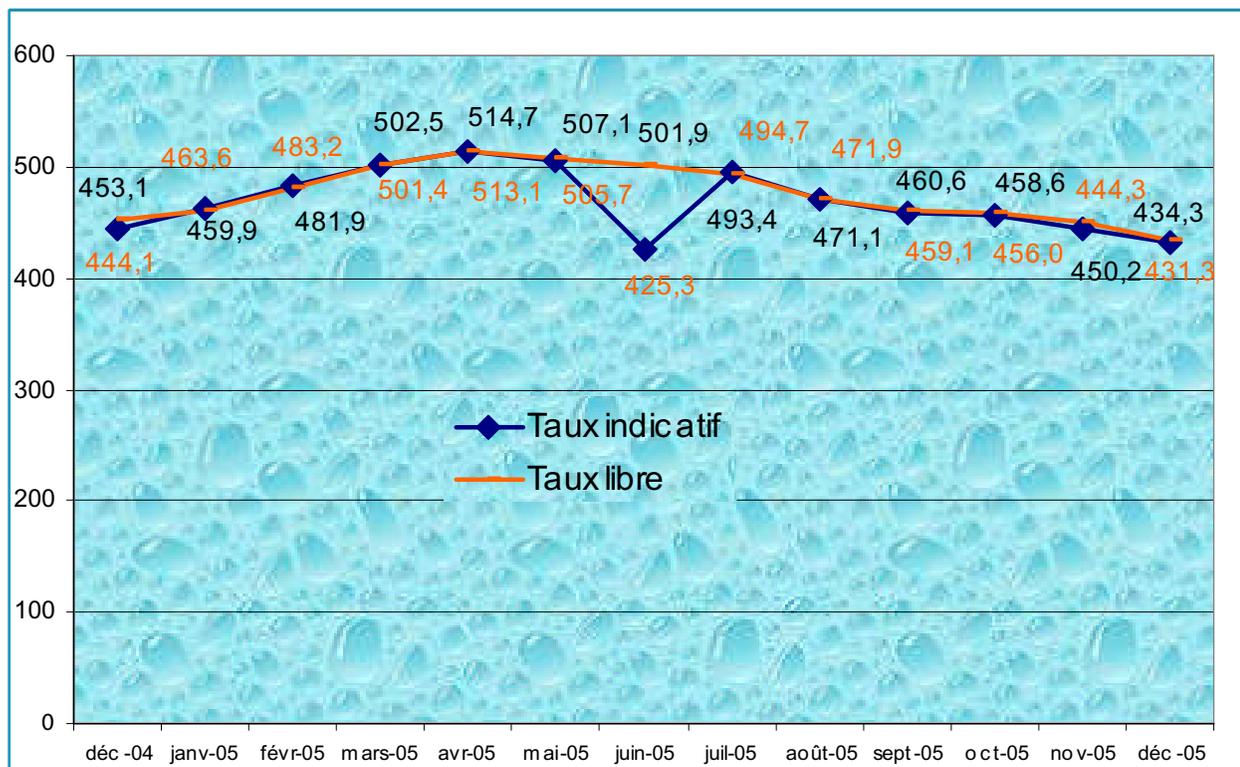
3.2 Evolution du taux de change

Au terme de l'année 2005, la monnaie nationale s'est appréciée de 3,0 % par rapport au dollar américain. En effet, le taux de change indicatif s'est situé à 431,3 CDF le dollar à fin décembre 2005 contre 444,1 CDF une année plus tôt. Sur le marché libre, le franc congolais a connu une appréciation de 4,3 %, passant de 453,1 CDF le dollar au 31 décembre 2004 à 434,3 CDF une année après. La situation ainsi observée est attribuable principalement à l'excédent net de l'offre des devises sur le marché.

Toutefois, cette situation occulte des évolutions divergentes au cours de l'année. Ainsi, il importe de distinguer quatre sous-périodes : la première, allant de janvier à avril, caractérisée par de fortes dépréciations de la monnaie nationale ; la deuxième, de mai à juin, marquée par une accélération de l'appréciation du franc congolais ; la troisième, partant d'août au 25 novembre, attestée par une relative stabilité du taux de change et la dernière, partant du 28 novembre au 31 décembre, caractérisée par une appréciation continue de la monnaie nationale.

En effet, au cours de la première sous période, le taux de change du franc congolais est passé de 444,1 CDF le dollar le 31 décembre 2004 à 514,1 CDF le 30 avril, soit une dépréciation de 13,6 %, en dépit d'un excédent net de l'offre des devises de l'ordre de 26,3 millions de USD.

Graphique 3.8 Evolution des taux de change indicatif et libre en 2005 ⁽¹⁾
(CDF/1 USD)



(1) Cfr Tableau III.28.

Durant la deuxième sous période, la monnaie nationale a enregistré une appréciation de 20,9 %. L'excédent net de l'offre des devises a été de 4,9 millions de USD durant les mois de mai et juin 2005.

Au cours de la troisième sous période, allant d'août au 25 novembre 2005, le taux de change s'est stabilisé autour de 460,0 CDF le dollar. L'excédent net de l'offre de devises a atteint 29,2 millions de USD.

Depuis le 28 novembre, il s'est observé une appréciation continue de la monnaie nationale jusqu'à fin décembre 2005. En effet, de 451,7 CDF le dollar le 25 novembre, le taux de change est passé à 449,5 CDF le 28 novembre et à 431,3 CDF le 30 décembre. Cette appréciation s'explique par la forte demande de la monnaie nationale, à l'occasion des festivités de fin d'année, où les entreprises constituent des provisions pour faire face au paiement du treizième mois, des étrennes et autres primes.

IV. SITUATION DE LA DETTE EXTERIEURE AU 31 DECEMBRE 2005

En 2005, la situation de la dette a été caractérisée par la poursuite des négociations d'allègement de dettes dans le cadre de l'initiative PPTE, principalement avec les créanciers membres du Club de Kinshasa.

4.1 Relations avec les bailleurs de fonds

Institutions de Bretton Woods

En 2005, il s'est observé une consolidation du cadre de la coopération avec ces institutions, impulsée par la poursuite des efforts au plan de la stabilisation de l'économie dans le cadre de l'exécution du Programme Economique du Gouvernement. Ces efforts ont permis la conclusion de la cinquième et avant - dernière revue du PEG en septembre 2005.

La conclusion de chaque revue a permis au pays de procéder en 2004 et 2005 à deux tirages de 26,7 millions de DTS chacun, dans le cadre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

Banque Africaine de Développement

La BAD a continué à assister le pays dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles, particulièrement dans la gestion de la dette publique par l'organisation en 2005 de deux séminaires ateliers à Kinshasa animés par un Haut fonctionnaire camerounais du Pôle dette et la prise en charge des cadres du Ministère des Finances et de l'OGEDep pour une formation à Dakar, au Sénégal, sur la politique d'endettement.

Club de Paris

Les négociations bilatérales avec les pays membres du Club de Paris se sont achevées en 2004, sauf avec le Japon et les Etats-Unis. Pour ces deux pays, les accords d'annulation de dettes dans le cadre du mécanisme PPTE ont été signés en 2005. Tous ont accordé des allègements conformes aux termes de Cologne.

S'agissant particulièrement du Japon, le retard observé dans la signature de ces accords résulte de la procédure utilisée. En effet, contrairement à tous les autres membres, les négociations avec ce pays se déroulent par voie diplomatique.

Par ailleurs, il convient de signaler que la créance du Japon comporte deux volets, à savoir une partie gouvernementale sous la gestion de la Banque japonaise de crédit à l'importation et exportation (JBIC), et une autre commerciale gérée par le Ministère japonais de l'économie. L'accord signé en avril 2005, dont question ci-dessus, concerne la partie gouvernementale représentant 95,8 % de la créance japonaise totale. Pour la dette commerciale, la procédure de négociation est encore en cours.

En ce qui concerne les Etats Unis, l'accord a été signé à Kinshasa entre son Ambassadeur et le Ministre des Finances, le 14 septembre 2005.

Durant l'année sous analyse, l'exécution régulière du service envers le Club de Paris a été assurée.

Club de Londres

Les paiements du service de la dette envers le Club de Londres se sont arrêtés en 1990.

A l'issue d'une mission effectuée par le Comité du Club de Londres auprès de la Belgoise, de la Citibank New York et de la Bank of Tokyo du 09 au 28 septembre 2003, le stock virtuel de la dette dû à ce Club a été évalué par la banque de service à 833,7 millions de USD.

Lors de la réunion informelle organisée par la RDC avec les créanciers du Club de Londres à Bruxelles le 26 septembre de la même année, le pays a pris l'engagement de mettre en place, avec le concours de la Banque mondiale, un mécanisme d'apurement de ces arriérés après négociation de la décote. L'appui de la Banque mondiale portera sur trois volets, à savoir le financement d'un cabinet – conseil spécialisé dans l'évaluation des créances sur le marché des titres, le paiement des frais de l'avocat commis à la mise en place du montage juridique de l'opération et la prise en charge partielle ou totale du coût de rachat après négociation de la décote.

Le consultant à recruter devra, avec les experts congolais, procéder à l'identification de tous les créanciers membres de ce Club non encore répertoriés par la banque de service, à la réconciliation des statistiques avec chacun d'entre eux, à la négociation des allègements conformément au termes de Cologne, au

paiement du montant convenu avec chaque créancier grâce au don financier de la Banque Mondiale.

Club de Kinshasa

Les rencontres avec les créanciers membres de ce groupe se sont poursuivies en 2005.

Au nombre de 35 en 2004, les créanciers du Club de Kinshasa sont passés à 48 à fin 2005 en raison de l'enregistrement, en son sein, de nouveaux créanciers qui ne s'étaient pas déclarés au départ.

Les accords ont déjà été signés avec 41 d'entre eux. Les annulations obtenues se chiffrent à 517,69 millions de USD, soit 69,2 % de la dette totale négociée évaluée à 748,1 millions de USD. Les négociations avec les 7 créanciers restants devraient se poursuivre et s'achever en 2006.

4.2 Stock de la dette

Selon les données provisoires, le stock de la dette extérieure à fin décembre 2005 a enregistré un recul de 10,6 % par rapport à son niveau de 2004, s'établissant à 9.999,6 millions de USD contre 11.186,3 millions une année plus tôt. Cette baisse s'explique principalement par un ajustement des statistiques à l'occasion de l'enregistrement de données dans le logiciel SYGADE, par des allègements obtenus au cours de l'année sous revue et par l'exécution rigoureuse du service de la dette.

Le Club de Paris et les Institutions multilatérales demeurent les principaux créanciers avec 51,1 % et 40,8 % du stock global. Rapporté au PIB et aux exportations des biens et services de la même année, le stock de la dette a représenté respectivement 131,7 % et 414,1 %.

Tableau 3.13 Stock de la dette extérieure au 31 décembre 2005
(en millions de USD)

Créanciers	Encours	Intérêts	Total
I. Dette à Moyen et Long termes	9.726,10	115,04	9.841,14
1. Dette négociée	9.585,77	110,18	9.695,95
- Club de Paris	5.106,00	0,00	5.106,00
- Club de Kinshasa	363,20	108,40	471,60
- Club de Londres	28,57	0,00	28,57
- Institutions Multilatérales	4.088,00	1,78	4.089,78
dont FMI	792,39	0,00	792,39
Banque Mondiale	1.876,31	0,00	1.876,31
UE (IDA)	10,10	0,00	10,10
Groupe BAD	1.248,10	0,00	1.248,10
Autres paiements	7,82	1,55	9,37
2. Dette due aux anciens propriétaires des biens zairianisés	140,33	4,86	145,19
II. Dette à court terme	158,45	0,00	158,45
- Dette issue des mécanismes de compensation entre les Banques Centrales (1)	6,95	0,00	6,95
- Avances consolidées	108,09	0,00	108,09
- BNB			
Total	9.884,55	115,04	9.999,59

Source : OGEDEP, Banque Centrale du Congo.

1) BEAC, Banque du Rwanda, Banque du Burundi.

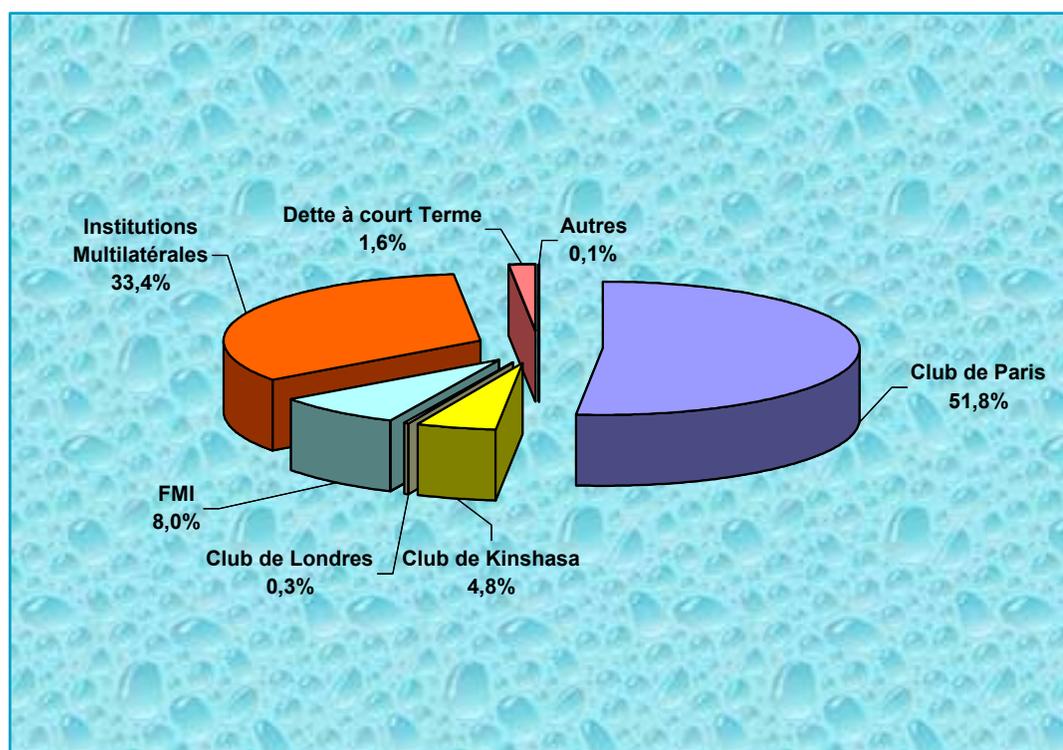
4.3 Service de la dette

Les paiements effectués en 2005 au titre du service de la dette se sont élevés à 143,5 millions de USD contre une prévision de 145,7 millions. L'écart de 2,2 millions de USD ainsi constaté est attribuable essentiellement, d'une part, au principe consistant à ne payer que les créanciers avec lesquels les accords d'allègement de dette ont été signés et, d'autre part, à la différence de taux de change entre la date de l'élaboration des prévisions budgétaires et celle des paiements effectifs.

4.4 Arriérés sur le service de la dette

Au 31 décembre 2005, les arriérés sur le service de la dette se sont chiffrés à 643,9 millions de USD dont 158,5 millions de dette à court terme à charge de la Banque Centrale. Ces arriérés sont dus aux créanciers avec lesquels les accords d'allègement de dettes ne sont pas encore signés.

Graphique 3.9 Répartition du stock de la dette extérieure au 31/12/2005
par catégorie de créanciers ⁽¹⁾



(1) Cfr. Tableau III.16

Tableau 3.14 Le service et les arriérés de la dette
extérieure au 31 décembre 2005
(en millions de USD)

	Principal	Intérêt de retard	service dû	Service effectué	Arriérés
I. Dette à moyen et long termes	370,43	115,06	629,00	143,51	485,49
I.1. Dette négociée	230,10	110,20	483,81	143,51	340,30
Club de Paris	0,00	0,00	67,45	67,45	0,00
Club de Kinshasa+	200,38	108,42	349,90	41,10	308,80
Club de Londres	28,57	0,00	28,57	0,00	28,57
Institutions Multilatérales	1,15	1,78	37,89	34,96	2,93
dont (SFI)	0,00	1,55	1,55		1,55
BEI	1,15	0,23	1,38		1,38
I.2. Dette due aux anciens propriétaires des biens zaïrianisés	140,33	4,86	145,19	0,00	145,19
II. Dette à court terme	158,45		158,45		158,45
Arriérés commerciaux dette issue des mécanismes de compensation entre les Banques Centrales	43,41		43,41		43,41
Avances consolidées	6,95		6,95		6,95
Autres engagements (BNB)	108,09		108,09		108,09
TOTAL GENERAL	528,88	115,06	787,45	143,51	643,94

Source : OGEDEP, Banque Centrale du Congo.

V. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

La balance des paiements de l'année 2005 s'est soldée par un déficit moins important que celui enregistré en 2004, soit 195,1 millions de USD contre 244,2 millions. Ce déficit représente 2,6 % du PIB contre 3,5 % en 2004. Cette évolution résulte de l'amélioration du solde positif du compte de capital et d'opérations financières. De même, le déficit du compte des transactions courantes s'est atténué par rapport à celui de l'année 2004.

Tableau 3.15 Composantes de la balance de paiements
(en millions de USD)

	2004	2005
Compte des transactions courantes	-332,5	-314,8
- Balance commerciale	-134,2	-402,0
- Services nets	-374,5	-427,1
- Revenus nets	-284,9	-233,6
- Transferts courants nets	461,2	747,9
Compte de capital et d'opérations financières	72,3	163,5
- Capitaux publics nets	30,3	57,6
- Capitaux privés nets	-61,8	-148,8
- Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	-2,6	0,0
- Opérations financières nettes	106,4	254,8
Erreurs et omissions	16,0	-43,8
Déficit global	-244,2	-195,1
Moyens de financement	244,2	195,1

Source : Banque Centrale du Congo.

5.1 Compte des transactions courantes

Le compte des transactions courantes a enregistré un déficit de 4,1 % du PIB en 2005 contre 4,7 % une année auparavant. Cette situation s'explique, d'une part, par la diminution du montant à payer au titre des intérêts sur la dette extérieure et, d'autre part, par l'augmentation des entrées au titre des transferts sans contrepartie. Le déficit commercial, par contre, s'est accentué en 2005, se situant à 402,0 millions de USD contre celui de 134,2 millions l'année précédente.

Balance commerciale

Le déficit commercial a atteint 5,3 % du PIB en 2005 contre 1,9 % en 2004. Cette situation résulte d'un accroissement plus important des dépenses d'importation par rapport à celui des exportations.

a) Exportations

Les exportations sont passées de 1.917,2 millions de USD en 2004 à 2.071,7 millions une année après, enregistrant ainsi une hausse de 8,1 %, impulsée essentiellement par les ventes de diamant, du pétrole brut et de cuivre sur le marché mondial.

Suite à l'amélioration du cours de diamant et au relèvement du volume exporté, les exportations de ce produit sont passées de 1.009,1 millions de USD à 1.157,6 millions. En effet, le cours a atteint 23,1 USD le carat contre 22,3 USD

une année plus tôt et le volume s'est situé à 41,4 millions de carats contre 40,9 millions en 2004. Cette évolution est attribuable uniquement aux performances enregistrées au niveau de la vente du diamant de production artisanale dont la quantité est passée de 32,2 millions de carats à 35,9 millions. En dépit de la bonne tenue du cours, les exportations du diamant de production industrielle ont connu une contre-performance à la suite de la baisse sensible du volume exporté, se situant à 5,6 millions de carats contre 7,9 millions en 2004.

Les ventes du pétrole brut se sont accrues de 25,8 %, se situant à 452,7 millions de USD contre 359,8 millions en 2004, à la suite de la hausse sensible du cours du baril qui a atteint une moyenne de 56,1 USD contre 41,2 USD en 2004.

Les exportations des produits Gécamines ont progressé de 8,0 %, passant de 112,6 millions de USD à 121,6 millions, à la suite de l'accroissement aussi bien du cours que du volume exporté du cuivre. En effet, de 2.411,9 Euros la tonne en 2004, le cours du cuivre sur le marché de Bruxelles est passé à 3.139,0 Euros une année plus tard. Le volume s'est situé à 11.388,0 tonnes contre 7.577,0 tonnes une année plus tôt. L'exportation du cuivre a atteint 69,2 millions de USD contre 23,1 millions en 2004.

Tableau 3.16 Structure des exportations ⁽¹⁾
(en millions de USD)

	2004		2005	
	Valeur	%	Valeur	%
I. PRODUITS MINIERES	1 840,2	96,0	1 987,6	95,9
- Produits GECAMINES	112,6	5,9	121,6	5,9
- Cuivre SODIMICO	0,0	0,0	0,0	0,0
- Or	0,0	0,0	0,0	0,0
- Diamant	1 009,1	52,6	1 157,6	55,9
- Pétrole brut	359,8	18,8	452,7	21,9
- Autres	358,7	18,7	255,6	12,3
II. PRODUITS AGRICOLES	54,4	2,8	58,2	2,8
- Café	18,0	0,9	8,1	0,4
- Caoutchouc	4,3	0,2	3,8	0,2
- Bois	29,3	1,5	45,4	2,2
- Autres	2,9	0,1	0,9	0,0
III. PRODUITS INDUSTRIELS	22,6	1,2	25,9	1,3
- Ciment	15,2	0,8	16,4	0,8
- Produits chimiques	0,4	0,0	1,1	0,1
- Autres(2)	7,0	0,4	8,4	0,4
TOTAL	1 917,2	100,0	2 071,7	100,0

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Ajustement de 90 % sur l'or, de 46 % sur le diamant en 2004 et 33 % en 2005 suite au processus de Kimberley, de 150 % sur le café et de 25 % sur les produits industriels pour tenir compte de la fraude.

(2) Bouteilles vides et sucre de canne.

a) Importations

Les importations ont enregistré une hausse de 20,6 %, se situant à 2.473,6 millions de USD contre 2.051,4 millions en 2004. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des dépenses liées aux achats des biens de consommation, d'équipement, des produits énergétiques et des matières premières, à la suite du renchérissement des cours du pétrole sur le marché international.

Toutefois, il importe de relever la baisse de la rubrique « Autres » qui s'explique essentiellement par la contre-performance des importations relatives à l'investissement domestique qui se sont établies à 288,0 millions de USD contre 539,3 millions en 2004, à la suite de l'attentisme des investisseurs du fait des incertitudes liées aux échéances électorales de juin 2005.

Tableau 3.17 Structure des importations
(en millions de USD)

	2004		2005	
	Valeur	%	Valeur	%
A. BIENS DE CONSOMMATION	352,51	17,18	510,19	20,63
1. Non durables	259,45	12,65	375,50	15,18
2. Durables	93,06	4,54	134,69	5,45
B. ENERGIE	226,05	11,02	430,98	17,42
1. Matières brutes	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Matières élaborées	225,60	11,00	430,11	17,39
C. MATIERES PREMIERES ET SEMI-PRODUITS	84,32	4,11	113,06	4,57
1. Destinées à l'agriculture et l'alimentation	62,06	3,03	83,22	3,36
2. Destinées à l'industrie	22,26	1,09	29,85	1,21
D. BIENS D'EQUIPEMENT	98,76	4,81	150,10	6,07
1. Biens fixes et roulants destinés à l'agriculture	8,85	0,43	13,45	0,54
2. Matériels de transport	55,31	2,70	84,07	3,40
3. Machines pour industries spécialisées	34,59	1,69	52,58	2,13
E. AUTRES	1 289,80	62,87	1 269,31	51,31
- Biens importés par la Gécamines	28,16	1,37	30,40	1,23
- Autres importations(1)	1 261,64	61,50	1 238,90	50,08
TOTAL	2 051,44	100,00	2 473,64	100,00

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Importations de la Miba, du marché non contrôlé, des autres sociétés minières du Katanga ainsi que celles provenant de l'aide extérieure et de l'investissement domestique.

Balance des services

La balance des services s'est soldée par un déficit de 427,1 millions de USD, plus important que celui enregistré en 2004, soit 374,5 millions. Cette situation s'explique essentiellement par la baisse des recettes des communications, des services fournis par les administrations publiques et des redevances et droits de licence ainsi que de celles des services financiers et des services rendus aux entreprises.

Tableau 3.18 Répartition des opérations sur les services
(en millions de USD)

	2004			2005		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Transport	8,0	299,8	-288,2	11,5	304,7	-293,3
Voyages	3,0	49,4	-46,4	3,2	53,5	-50,3
Services de communication	34,0	1,4	32,5	28,5	1,2	27,4
Services bâtiments et travaux publics	0,0	28,8	-28,8	0,0	23,4	-23,4
Services d'assurances	0,0	89,4	-89,4	0,0	79,2	-79,2
Services financiers	22,7	34,1	-11,4	19,1	26,9	-7,8
Services d'informatique et d'information	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Redevances et droits de licence	41,9	2,6	39,2	35,2	2,1	33,0
Autres services aux entreprises	39,2	174,8	-135,6	32,9	130,0	-97,1
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs.	0,6	2,9	-2,3	0,5	2,4	-1,9
Services fournis ou reçus par les administrations publiques	252,8	93,3	159,5	212,3	146,9	65,4
Total	402,2	776,7	-374,5	343,1	770,2	-427,1

Source : Banque Centrale du Congo.

Balance des revenus

L'atténuation du déficit de la balance des revenus en 2005, soit 2,8 % du PIB contre 4,0 % une année plus tôt, s'explique essentiellement par la baisse des intérêts à payer au titre de la dette extérieure dont le montant a atteint 141,5 millions de USD contre 221,0 millions.

Tableau 3.19 Répartition des opérations sur les revenus
(en millions de USD)

	2004	2005
1. RECETTES	20,5	9,5
- Rémunérations des salariés	19,9	8,9
- Revenus des investissements	0,6	0,6
2. DEPENSES	305,4	243,1
- Rémunérations des salariés	27,9	32,3
- Revenus des investissements	277,5	210,8
3. SOLDE	-284,9	-233,6
- Rémunérations des salariés	-8,0	-23,4
- Revenus des investissements	-277,0	-210,2

Source : Banque Centrale du Congo.

Balance des transferts courants

L'excédent net des transferts sans contrepartie en 2005 a été de 747,9 millions de USD, représentant 9,9 % du PIB contre 461,2 millions en 2004, soit 6,5 %. Cette situation s'explique essentiellement par l'accroissement des donations extérieures qui ont atteint 706,5 millions de USD contre 431,9 millions en 2004. De même, les entrées nettes de fonds du secteur privé ont été de 25,7 millions de USD contre 21,9 millions une année plus tôt.

Tableau 3.20 Evolution des transferts courants
(en millions de USD)

	2004	2005
1. RECETTES	695,1	943,7
- Transferts privés	219,4	191,0
- Transferts publics	475,7	752,6
2. DEPENSES	233,9	195,8
- Transferts privés	197,5	165,3
- Transferts publics	36,4	30,5
3. SOLDE	461,2	747,9
- Transferts privés	21,9	25,7
- Transferts publics	439,3	722,1

Source: Banque Centrale du Congo.

5.2 Compte de capital et d'opérations financières

Le compte de capital et d'opérations financières s'est soldé en 2005 par un excédent plus important que celui de 2004, soit 2,2 % du PIB contre 1,0 % en 2004. Cette amélioration est attribuable, d'une part, à la hausse des appuis budgétaires au titre des dons et prêts qui ont atteint 300,9 millions de USD contre 238,3 millions et, d'autre part, à la baisse des placements à l'étranger et du montant à payer au titre de remboursement du principal de la dette qui se sont situés respectivement à 342,4 millions de USD et 198,7 millions contre 490,0 millions et 230,0 millions en 2004.

Tableau 3.21 Evolution du compte de capital et d'opérations financières
(en millions de USD)

	2004			2005		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
1. CAPITAL	30,4	64,5	-34,1	59,1	150,4	-91,3
1.1. Transferts des capitaux	30,3	61,9	-31,5	59,1	150,4	-91,3
* Capitaux publics	30,3	0,0	30,3	57,6	0,0	57,6
- Remise de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Autres transferts	30,3	0,0	30,3	57,6	0,0	57,6
* Capitaux privés	0,0	61,9	-61,8	1,5	150,4	-148,8
- Transferts des migrants	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	1,5
- Remise de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Autres transferts	0,0	61,9	-61,9	0,0	150,4	-150,4
1.2. Acquisitions et cessions ANFNP(1)	0,1	2,7	-2,6	0,0	0,0	0,0
2. OPERATIONS FINANCIERES	1255,3	1148,8	106,4	927,6	672,8	254,8
- Investissements directs	409,0	7,6	401,5	270,5	13,4	257,1
- Investissements de portefeuille	0,0	505,6	-505,6	0,0	342,4	-342,4
- Autres investissements	846,2	635,6	210,6	657,1	317,0	340,1
TOTAL (1+2)	1285,7	1213,4	72,3	986,7	823,2	163,5

Source : Banque Centrale du Congo
(1) Actifs Non Financiers Non Produits.

5.3 Besoins et moyens de financement

De 244,2 millions de USD en 2004, le déficit de la balance des paiements est passé à 195,1 millions en 2005. Ce déficit a été couvert par la consommation des réserves de change, la consolidation des arriérés et les allègements obtenus dans le cadre de l'Initiative PPTE.

VI. DONATIONS EXTERIEURES

Les statistiques provisoires diffusées par le CCRE renseignent que les décaissements au titre de donations effectués par les partenaires extérieurs au profit de la République Démocratique du Congo sont passés de 584,9 millions de USD en 2004 à 2.038,8 millions en 2005, enregistrant ainsi un accroissement de 107,0 %. Rapportés au PIB, ces dons ont représenté 26,9 % en 2005 contre 13,9 % en 2004.

6.1 Assistance multilatérale

L'assistance multilatérale s'est chiffrée à 1.399,4 millions de USD en 2005 contre 535,7 millions de USD en 2004, soit une hausse de 161,2 %. Cette aide a représenté 18,4 % du PIB en 2005 contre 7,6 % en 2004.

Nations Unies

L'aide des Agences des Nations Unies a représenté 35,4 % du total des interventions multilatérales contre 43,5 % en 2004. Ces donations se sont situées à 495,9 millions de USD après s'être établies à 232,8 millions en 2004. L'assistance et le secours d'urgence se sont chiffrés à 219,3 millions de USD, représentant 44,2 % des dons de ces agences.

Union européenne

L'intervention de l'Union européenne est passée de 233,0 millions de USD en 2004 à 688,0 millions, enregistrant une progression de 237,1 %. Cette aide a concerné la coopération technique et les projets d'investissement à concurrence de 82,7 % et l'assistance et le secours d'urgence pour 17,3 %.

Banque mondiale

L'apport de la Banque Mondiale a atteint 185,1 millions de USD en 2005 contre 27,2 millions en 2004. Ces ressources ont été essentiellement affectées à 90,1 % aux projets de développement.

Banque Africaine de Développement

En 2005, l'intervention de la BAD s'est chiffrée à 29,0 millions de USD contre 27,2 millions en 2004. Cet apport a été orienté vers la coopération technique et les projets d'investissement pour 57,6 % ainsi que l'assistance et le secours d'urgence à raison de 42,4 %.

6.2 Assistance bilatérale

De 449,2 millions de USD en 2004, l'assistance des partenaires bilatéraux est passée à 639,3 millions en 2005, soit une hausse de 42,3 %. Ces apports ont représenté 8,4 % du PIB en 2005 contre 6,3 % en 2004.

L'essentiel de cette donation a été globalement affecté à la coopération technique, projets d'investissement (47,2 %) et à l'assistance et secours d'urgence (40,0 %).

Etats-Unis d'Amérique

L'apport des Etats-Unis à la RDC est passé de 209,3 millions de USD en 2004 à 167,4 millions, enregistrant ainsi un repli de 20,0 %. Cette aide a été substantiellement affectée à l'aide humanitaire à concurrence de 41,7 %, à l'assistance et secours d'urgence à hauteur de 38,7 % ainsi qu'à la coopération technique et aux projets d'investissement pour 19,6 %.

Belgique

En 2005, l'aide de la Belgique pour la RDC est estimée à 71,1 millions de USD contre 39,8 millions en 2004, soit une progression de 78,6 %.

Cette intervention a concerné essentiellement la coopération technique et les projets d'investissement (53,4 %) et l'assistance et le secours d'urgence (44,7 %).

Pays-Bas

De 97,7 millions de USD en 2004, l'aide des Pays-Bas est passée à 96,8 millions en 2005, enregistrant ainsi une baisse de 0,9 %. L'essentiel de cette assistance a concerné le renforcement des capacités de gestion et les micro-projets.

Royaume-Uni

L'aide du Royaume-Uni a atteint 159,3 millions de USD en 2005 et a été principalement allouée aux micro-projets et à l'aide humanitaire.

Canada

L'assistance du Canada a enregistré un accroissement de 10,8 %, se situant à 36,9 millions de USD en 2005 contre 33,3 millions en 2004. Cette assistance a été essentiellement affectée à l'aide humanitaire, aux projets de développement ainsi qu'à l'appui à la démocratie et à l'Etat de droit.

Autres pays

L'appui des autres pays s'est accru de 73,9 %, passant de 62,0 millions de USD en 2004 à 107,8 millions en 2005. Cet apport a concerné la coopération technique et les projets d'investissement ainsi que l'assistance et le secours d'urgence.

VII. COOPERATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

7.1 COMESA

Les dynamiques internationales découlant des développements technologiques ainsi que la mondialisation du commerce exigent que la région COMESA soit en position stratégique.

Ainsi, la capacité de réagir face à la mondialisation et à l'augmentation des prix des produits de base, la bonne saison agricole et les fortes politiques intérieures, étayées par la paix et la sécurité dans la région, ont constitué les facteurs à la base de la performance économique observée au cours de 2005.

En effet, en 2005, la région COMESA a enregistré un taux de croissance global du PIB de 5,8 %, soutenu par les prix élevés du pétrole et des métaux.

Pendant la même période, le taux de croissance moyen pour le continent africain était de 5,2 %.

Les économies des pays exportateurs de pétrole ont connu une croissance plus rapide, avec 13,4 % pour le Soudan. De même, les pays dont les économies reposent sur les exportations de minerais et de métaux ont également enregistré des croissances du PIB, avec 6,4 % pour la RDC et 5,8 % pour l'Ouganda.

Il importe cependant de rappeler que le COMESA a pu déjà réaliser la plus grande partie de son objectif initial, à savoir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange (ZLE) depuis le 31 octobre 2000, comme stratégie de consolidation de l'Union douanière, à laquelle participent aujourd'hui quatorze pays membres, hormis la RDC.

S'agissant des Tarifs Extérieurs Communs (TEC) des Etats membres, ils sont entrain de converger vers les cibles de l'Union douanière. Aussi, les procédures administratives et modalités techniques de la gestion des douanes dans les pays membres sont d'ores et déjà harmonisées.

Performance commerciale

Les estimations provisoires indiquent que les échanges intra régionaux du COMESA ont augmenté de 40,0 % en 2005, passant de 4,5 milliards de USD en 2004 à 6,3 milliards.

Les exportations de la RDC vers cette région ont connu une augmentation de 32 %, passant de 30,5 millions de USD en 2004 à 40,2 millions en 2005. Cependant, les exportations intra-COMESA n'ont représenté que 2,8 % des exportations totales de la RDC .

En effet, les produits d'exportation du pays ont concerné essentiellement le cuivre, le cobalt, le zinc brut, le tabac et le minerai de fer.

Les importations de la RDC en provenance de la région du COMESA ont augmenté de 31 %, passant de 277,2 millions de USD en 2004 à 364,3 millions en 2005.

Les produits importés ont concerné, notamment le carburant, les huiles à moteur, les produits alimentaires, les alliages en acier, le ciment de Portland et autres produits pétroliers, tels que les bitumes.

Commerce au sein de la Zone de Libre Echange (ZLE)

Le commerce dans la ZLE a enregistré une hausse de 27 % en 2005. Ce commerce représente actuellement 48 % du volume total des échanges du COMESA.

Les produits les plus échangés sont le thé, le pétrole, le tabac, l'acide alginique, le coton et le ciment. Les exportations des produits manufacturés et des produits alimentaires représentent respectivement 50 % et 40 % des échanges au sein de la ZLE.

La RDC n'étant pas membre de la ZLE du COMESA, tous les produits en provenance du pays sont soumis aux droits de douane aux taux contenus dans les registres des tarifs de droits de douane et d'accise des Etats membres du COMESA.

Coopération monétaire au sein du COMESA

Au cours de l'année 2005, la Banque Centrale du Congo a pris part à deux assises des Experts des Banques Centrales du COMESA, tenues respectivement en juin, à Lusaka et en septembre, à Nairobi sur la convertibilité des monnaies.

Pour rappel, la 7^{ème} réunion du Conseil des Ministres du COMESA, tenue en mai 1999 à Nairobi, au Kenya, avait décidé que les pays membres de ce regroupement, enregistrant des transactions commerciales et des investissements transfrontaliers croissants ainsi qu'un tourisme florissant devraient mettre en œuvre la convertibilité des monnaies. Cette initiative est envisagée pour faciliter le flux des échanges et des investissements, et promouvoir l'utilisation des monnaies régionales en vue de la réduction du coût des transactions. Cette décision a été ensuite entérinée par la Conférence des Chefs d'Etat de 2002.

Ainsi, pour y parvenir, le Secrétariat Général du COMESA a subdivisé les pays en quatre sous-groupes, à savoir le Nord, le Centre, le Sud et l'Océan indien, afin d'entreprendre des concertations avec les Gouverneurs des Banques Centrales des pays concernés.

La RDC, quant à elle, se retrouve, compte tenu de sa position géographique, dans deux sous-groupes, à savoir au Centre avec le Kenya, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda et au Sud avec le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe.

Il importe par ailleurs de rappeler que les monnaies de ces pays étaient jadis cotées par la Banque Centrale du Congo. Compte tenu du manque d'informations fiables sur les transactions avec ces pays, leurs cotations ont été suspendues.

Au demeurant, il y a lieu de noter la nécessité pour les Etats, en ce compris, la RDC de formaliser les accords informels de convertibilité existant déjà au niveau des zones frontalières. A cet égard, les Banques Centrales ont un rôle crucial à jouer en sensibilisant les parties prenantes sur les avantages de la convertibilité des monnaies pour leurs économies et en publiant les directives et les circulaires pour la mise en œuvre de ces accords. Ces derniers constituent l'instrument pour promouvoir l'intégration monétaire et plus particulièrement l'intégration régionale.

Echanges entre le COMESA et l'Union européenne

L'Union européenne demeure un partenaire commercial privilégié, représentant environ 30 % du volume total des échanges.

En effet, les exportations du COMESA vers l'UE ont augmenté de 32 % en 2005. La hausse du prix du pétrole brut est à la base de cette situation. Cependant, il y a lieu de relever que le diamant de la RDC a été le deuxième produit d'exportation majeur du COMESA vers l'UE en 2005.

Progrès réalisés dans l'intégration physique du COMESA

Il convient de noter que le COMESA attend disposer d'un plan directeur des investissements prioritaires, qui est en cours d'élaboration. Ce qui lui permettra de développer des réseaux de transport régionaux. Cependant, sa matérialisation est coûteuse et requiert des mécanismes de financement innovateurs. Ainsi, le Secrétariat recherche avec intérêt la coopération avec des partenaires de développement y compris ceux des secteurs public et privé.

Aspects sociaux de l'intégration régionale

Les conditions préalables à la réalisation du programme d'intégration du COMESA demeurent la paix et la sécurité, particulièrement dans la Corne de l'Afrique et dans la région de Grands Lacs. Ces régions ont fait des progrès considérables dans la résolution des conflits et l'évolution progressive vers la gouvernance démocratique.

En effet, plusieurs événements historiques importants laissent entrevoir que la région tend vers une nouvelle organisation politique caractérisée par une culture de dialogue et de négociation ainsi qu'une gouvernance démocratique, comme il a été constaté dans les cas du Burundi, de la RDC et de l'Ouganda.

7.2 La SADC

En 2005, le processus d'intégration régionale au sein de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, en sigle SADC, a été marqué par l'approbation et la mise en œuvre du Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional (RISDP) et du Plan Stratégique Indicatif de l'Organe (SIPO), illustrant la résolution de la région de la SADC à concrétiser sa vision d'un futur commun dans une communauté régionale qui assurera notamment le bien-être économique, l'amélioration du niveau et de la qualité de vie pour les peuples de l'Afrique australe.

En effet, l'activité économique dans la région de la SADC s'est accélérée, en dépit de certaines disparités constatées entre les Etats membres. En moyenne, le PIB réel de la SADC s'est accru de 5,0 % en 2005 contre 4,1 % en 2004.

Les Etats membres exportateurs de pétrole, notamment l'Angola, ont en termes réels enregistré la plus forte croissance du PIB avec 15,6 %, suivi du Botswana (8,3 %), le Mozambique (7,7 %), la République-Unie de Tanzanie (6,9 %). L'Afrique du Sud, la plus grande économie de la Région, a également affiché un taux de croissance du PIB réel de 5,0 % en 2005 contre 3,8 % en 2004.

Les défis auxquels celle-ci est confrontée demeurent énormes, au regard des progrès accomplis jusqu'ici en matière de lutte contre la pauvreté ne correspondant pas aux cibles minima fixées par les OMD.

S'agissant de la mise en œuvre du RISDP, il est important de souligner que la principale évaluation a porté sur les aspects de son opérationnalité, notamment l'élaboration des cadres de sa mise en œuvre aux échelons national et régional ainsi que l'établissement de son cycle de gestion.

A cet égard, le Secrétariat a élaboré des cadres de mise en œuvre et des plans d'activité d'un an, de 5 ans et de 15 ans, qui indiquent les principaux domaines d'intervention, les secteurs de concentration, les cibles intermédiaires, les stratégies à adopter, les principales activités à exécuter, les ressources nécessaires à déployer et les objectifs.

Actuellement, l'objectif immédiat de la SADC consiste à assurer la pleine mise en place de la Zone de libre échange prévue en 2008. A quelques exceptions près, le processus de démantèlement tarifaire est globalement sur les rails et d'ici à 2008, plus de 85 % des produits se situeront au tarif zéro, ce qui constituera le point de départ de l'établissement de la ZLE dans la Région.

En ce qui concerne les progrès accomplis dans la mise en œuvre des protocoles, il y a lieu de relever qu'elle demeure un défi crucial de la Région. En effet, le Conseil des ministres de la SADC a examiné, en 2005, un rapport sur le Cadre et lignes directrices pour la mise en œuvre des protocoles. Ces instruments visent précisément à identifier les obstacles majeurs que rencontrent les Etats membres qui ont signé et ratifié les protocoles de la SADC.

7.3 LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS EN 2005 (CI/GL)

La léthargie de la CEPGL depuis de longues années et la récurrence des conflits armés ont inspiré l'organisation de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs par les Secrétaires Généraux des Nations Unies et de l'Union Africaine.

Cette conférence est un processus qui vise la pacification, la croissance économique et le développement des pays de la Région.

La 1^{ère} phase de la CI/GL s'est terminée avec la déclaration faite à l'issue du 1^{er} sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, à Dar-es-Salaam, le 20 novembre

2004. La Déclaration de Dar-es-Salaam traduit donc l'engagement des Chefs d'Etat de bâtir un espace de stabilité, de démocratie et de prospérité dans cette région embrasée depuis plus d'une décennie par des violences cycliques.

La 2^{ème} phase s'est assignée comme mission l'élaboration des projets intégrateurs, programmes et protocoles afin de consolider la Déclaration de Dar-es-Salaam et de donner un contenu au Pacte de Stabilité et de Développement qui sera soumis à la signature des Chefs d'Etat lors de leur prochain sommet.

En se fixant pour cible l'intégration économique régionale, les pays du champ ont notamment tenu : (i) à réaffirmer leur volonté politique de coopérer et d'harmoniser les stratégies fondamentales de développement, (ii) à harmoniser et rationaliser leurs politiques économiques dont l'élaboration d'un programme commun de convergence des politiques macroéconomiques et (iii) à consolider les efforts d'harmonisation et de rationalisation entrepris au sein des organisations sous régionales.

Au total, 60 projets ont été présentés. Cependant, compte tenu de l'intérêt de définir les priorités entre les projets, de les regrouper par secteurs d'activités en identifiant le rythme de leur mise en œuvre, dans l'ensemble 21 projets ont été retenus; lesquels feront partie du Plan d'Actions Régional d'Urgence (PAR1) à deux volets, à savoir la coopération pour la Réduction de la pauvreté et l'harmonisation des politiques économiques et Intégration régionale.

VIII. VIABILITE DE LA POSITION EXTERIEURE

8.1 Définitions

La position extérieure d'un pays est dite viable lorsque le déficit des biens et services peut être financé par des transferts privés et officiels, des entrées de capitaux privés et un certain recours aux avoirs de réserves. Elle peut être également définie aux conditions selon lesquelles le déficit du compte courant de la balance des paiements est financé par des entrées durables des capitaux, tant sous forme des flux financiers que d'investissements directs permettant au pays d'honorer intégralement ses obligations actuelles et futures du service de la dette et le financement soutenu de sa croissance.

Dans un contexte où l'économie accuse un solde de la balance courante négatif, il est nécessaire d'analyser la soutenabilité de ce déficit, c'est-à-dire la capacité du pays à attirer durablement les financements extérieurs suffisants.

En se basant sur les théories empiriques de crises de balance des paiements, les variables macroéconomiques suivantes sont considérées comme déterminants potentiels d'insoutenabilité du compte courant de la balance des paiements. Il s'agit de :

- la détérioration du solde épargne-investissement ;
- la demande extérieure faible ;
- l'accroissement du déficit budgétaire ;
- l'insuffisance des réserves internationales.

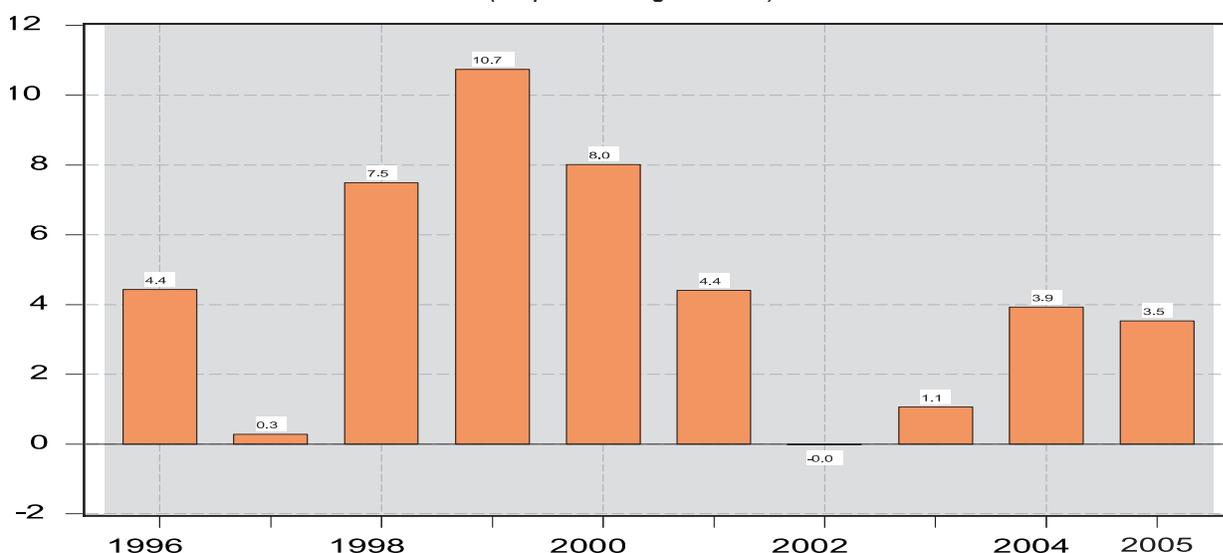
8.2 Situation de la RDC

La RDC affiche depuis plus d'une décennie un solde du compte courant déficitaire, à l'exception de l'année 2002 laquelle a enregistré un solde excédentaire de 0,93 million de USD représentant 0,02 % du PIB. Cette tendance résulte principalement de la rupture de la coopération structurelle qu'a connue le pays depuis 1991 avec comme effet la suspension des appuis budgétaires et d'aides à la balance des paiements ainsi que la diminution de l'aide publique au développement limitée à l'assistance humanitaire et au secours d'urgence à la population.

De 1990 à 2001, le déficit du compte courant était essentiellement financé par l'accumulation des arriérés de paiement de la dette extérieure et la consommation inadéquate des réserves internationales.

Une inversion de tendances a été observée à partir de 2002, année au cours de laquelle le Gouvernement a conclu, avec les Institutions de Bretton Woods, un Programme triennal de relance économique appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) du FMI (Appui à la balance des paiements). Ce qui a permis au pays de bénéficier des apports des partenaires extérieurs au développement.

Graphique 3.10 Solde de la balance courante
(en pourcentage du PIB)



Source: Banque Centrale du Congo.

Les causes potentielles du déficit du compte courant sont à rechercher dans :

- la consommation intérieure ;
- les finances publiques ;
- l'épargne ;
- l'investissement.

Le ratio réserves internationales sur importation, étant un indicateur utile des besoins de réserves dans un pays dont l'accès aux marchés des capitaux est limité, mesure efficacement le niveau des réserves en proportion de la taille et du degré d'ouverture de l'économie. A cela, il faut également ajouter le ratio exportation sur PIB, car le déséquilibre de la balance courante est moins soutenable si le déficit est dû à un déséquilibre de la balance commerciale plutôt qu'à un déséquilibre de la balance des transferts. Le ratio réserves sur masse monétaire au sens large indique l'impact possible d'une perte de confiance envers la monnaie nationale, provoquant une fuite des capitaux résidents. Il est particulièrement utile si le secteur bancaire est fragile et/ou si la crédibilité du régime de change reste à établir. La fuite des capitaux peut néanmoins avoir d'autres causes.

8.3 Conclusion

La détermination de la viabilité du compte courant nécessite une étude approfondie des indicateurs susmentionnés. Néanmoins, l'analyse préliminaire démontre que la position extérieure demeure encore vulnérable en dépit du programme conclu avec les institutions des Bretton Woods. Les emprunts extérieurs sont pour la plupart destinés à la réhabilitation des infrastructures de base (route, hôpitaux...) et la politique monétaire menée consiste, notamment à l'utilisation des réserves de change pour contenir l'expansion de la Base monétaire.

Il est opportun, pour résoudre le problème de la non viabilité de la position extérieure, d'avoir dans un premier temps une bonne politique commerciale qui consiste à créer une compétitivité des produits destinés à l'exportation par la diversification de ceux-ci, en abandonnant progressivement les produits traditionnels au profit de ceux présentant une valeur ajoutée.

TABLEAUX ANNEXES DU TITRE III

Tableau III.1 Cours des principaux produits minéraux intéressant l'économie congolaise

Produits et marchés	Cotation	Moyennes Annuelles									
		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(e)
Cuivre	New York	112,2	107,5	73,0	69,9	82,7	80,7	75,8	75,1	76,8	78,2
	Londres : 3 mois	2 137,0	2 227,8	1 663,9	1 600,1	1 828,0	1 782,4	1 811,2	1 807,2	1 809,2	1 809,2
	Bruxelles (3)(4)	69 868,3	81 458,1	60 459,2	60 482,9	84 484,7	81 840,1	1 842,9	927,2	2 411,9	3 139,8
Etain	Londres : 3 mois	6 178,9	5 672,6	5 459,4	5 407,1	5 457,0	5 441,2	5 435,1	5 444,4	5 440,2	5 439,9
	Paris	37,0	38,9	38,3	39,3	45,5	41,0	41,9	42,8	41,9	42,2
Zinc (1)	New York										
	(qual. sup. N.Y.) Londres :	51,6	65,6	58,3	57,0	50,4	43,2	34,9	36,3	10,5	14,1
	cash (cours vendeur)	1 012,0	805,8	1 020,4	668,2	748,4	667,1	539,2	443,9	570,7	773,6
Diamant	Kinshasa	20,6	18,8	19,6	12,5	11,0	16,3	20,8	21,9	22,3	23,1
	Bruxelles	25,0	24,0	22,1	17,5	17,8	12,3	6,8	10,7	24,5	19,0
	Londres	383,3	331,2	292,8	270,5	266,2	256,3	318,9	362,7	405,6	445,2
Pétrole	Arabe. Arabie Saoudite (Rastanura)	21,7	18,2	14,9	18,9	21,9	28,8	27,8	29,4	41,2	56,1
	Londres (cash)	323,5	298,8	331,7	319,9	325,8	325,8	323,8	183,9	195,8	207,8
Argent Métal	New York	505,8	487,1	542,0	552,5	547,3	549,9	548,6	549,5	548,8	549,2
	Bruxelles	5 607,1	6 368,8	7 233,8	6 838,6	7 889,5	7 320,9	169,5	157,2	197,2	199,9

Sources : Centre National d'Expertise et l'Echo.

(1) A partir de 1994, cotation sur le marché de Paris.

(2) A partir de 1994, cotation sur le marché Hors London Metal exchange.

(3) A partir de 2000, la cotation est celle de l'Union Minière et non de la GCM-C.

(4) A partir de 2002, cours en Euro/kg.

Tableau III.2 Cours des principaux produits végétaux intéressant l'économie congolaise

Produits et marchés	Cotation	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (p)	2005 (e)
		Arabica Robusta(1)	Cts/lb Cts/lb	112,3 75,2	171,3 72,7	145,2 80,1	104,6 65,0	104,5 62,4	61,9 26,8	55,88 20,3	735,8 54,5
Cacao	Cts/lb	60,7	68,1	70,6	46,3	41,9	44,5	85,4	82,0	68,6	66,9
Huile (2) : de palme vrac 5 % d'acidité de palmistes vrac 6 % d'acidité max. 8 %	BEF/kg BEF/kg	16,8 22,9	19,3 23,2	22,6 23,4	19,7 31,9	13,7 24,6	11,2 13,3	22,8 27,0	434,5 457,7	463,5 625,2	424,8 623,0
Coton	Cts/lb	73,8	72,4	66,9	55,1	59,3	55,84	50,26
Caoutchouc	Pence/kg	95,7	66,4	61,6	45,5	45,9	50,4	68,0	103,4	111,6	129,0
Bois Sapelli Grumes, qualité LM (3) Sciés, qualité FAS, Standard	FRF/m ³ FRF/m ³	1 130,9 ...	1 077,9 ...	1 081,7 ...	1 297,9 ...	992,6 ...	1 348,8 ...	1 170,7 ...	1 259,8 ...	1 215,2 ...	1 237,5 ...

Sources : L'Echo et Marchés Tropicaux et Méditerranéens.

(1)(2) sur le marché de Londres à partir de 1998. USD par tonne à partir de 2003.

(3) A partir de 1996, Rapport annuel-Office Congolais de Contrôle, 2001.

Tableau III.3 Evolution des indices des cours de matières premières
(Indice 1990 = 100)

Périodes	Données exprimées en XDR		
	Indices des principaux produits exportés		
	Produits minéraux	Produits végétaux	Indice global(1)
1984	94,1	251,0	110,6
1985	91,2	227,1	105,5
1986	68,2	243,3	86,7
1987	74,4	161,1	82,3
1988	97,0	147,8	101,7
1989	101,9	135,0	104,9
1990	100,0	100,0	100,0
1991	91,1	91,2	91,1
1992	111,0	79,3	108,8
1993	102,3	99,3	102,1
1994	103,1	184,6	108,8
1995	113,1	199,3	119,2
1996	88,1	134,0	91,6
1997	107,7	160,3	111,3
1998	92,5	149,1	96,4
1999	81,4	120,7	84,1
2000	94,1	86,4	93,6
2001	95,0	63,2	92,8
2002	84,6	56,3	82,7
2003	99,4	67,9	105,0
2004(e)	129,7	71,6	109,1
2005(e)	145,5	94,8	111,5

Source : Banque Centrale du Congo

(1) Indice pondéré suivant l'importance de chaque produit exporté.

Tableau III.4 Répartition des exportations par principaux pays de destination (en millions de DTS)

PAYS	1996	1997	1998	1999 (r)	2000 (r)	2001(e)	2002(e)	2003(e)	2004	2005
1. UNION EUROPEENNE (2)	701,6	588,3	581,4	638,2	648,7	732,9	740,2	755,0	770,1	824,0
U.E.B.L.	518,0	447,8	485,7	582,1	567,7	682,6	689,4	703,2	717,3	767,5
France	19,7	14,9	11,2	5,2	14,3	17,2	17,4	17,7	18,1	19,3
Italie	55,3	40,3	36,9	27,4	21,2	-	-	-	-	-
République Fédérale d'Allemagne (1)	47,2	36,6	19,7	3,8	4,8	15,7	15,9	16,2	16,5	17,7
Pays-Bas	13	11,5	-	4,7	27,4	3,4	3,4	3,5	3,6	3,8
Royaume-Uni	15,7	7,1	5,5	5,0	3,0	-	-	-	-	-
Irlande, Danemark et Grèce	1,2	3,8	1,0	0,2	0,4	-	-	-	-	-
Portugal	21,4	17,2	16,1	7,2	8,0	14,0	14,1	14,4	14,7	15,7
Espagne	10,1	9,1	5,3	2,6	1,9	-	-	-	-	-
- Autres pays de l'U.E.										
2. Amérique du Nord	183,2	217,4	124,2	177,9	180,8	204,2	206,2	210,4	214,6	229,6
3. Japon	56,9	38,0	27,2	41,4	42,1	47,5	48,0	48,9	49,9	53,4
4. Autres pays de l'O.C.D.E.	44,3	45,4	33,1	41,6	42,3	47,8	48,3	49,2	50,2	53,7
Sous - total O.C.D.E.	986	889,1	765,9	899,1	913,9	1 032,4	1 042,7	1 063,6	1 084,9	1 160,8
5. Destinations diverses	121,1	117,3	311	186,2	189,2	213,8	215,9	220,3	224,7	240,4
Total	1 107,1	1 006,4	1 077,0	1 085,3	1 103,1	1 246,2	1 258,7	1 283,8	1 309,5	1 401,2

Sources : - Direction of Trade Statistics (IMF) et Statistiques du Commerce Extérieur de l'O.C.D.E.

- En 2001, les estimations sont faites sur base des données fournies par l'Union européenne.

(1) A partir de 1991, y compris l'Allemagne de l'Est.

(2) CEE avant 1993.

- Cours de change moyen, USD/1 DTS : 1,39 en 2003, 1,49 en 2004 et 1,48 en 2005.

Tableau III.5 Répartition des importations par principaux pays fournisseurs (en millions de DTS)
(Valeur F.O.B.)

PAYS	1996	1997	1998	1999 (r)	2000 (r)	2001(e)	2002(e)	2003(e)	2004	2005
1. C.E.E.	369,8	339,6	241,6	134,9	207,6	204,4	261,6	340,1	449,0	538,8
U.E.B.L.	161,0	150,0	133,9	70,7	93,6	93,5	119,7	155,6	205,4	246,4
France	44,7	38,3	32,1	19,8	24,2	25,6	32,8	42,6	56,2	67,5
Italie	26,5	22,5	23,7	6,5	15,3	6,4	8,2	10,6	14,1	16,9
République Fédérale d'Allemagne (1)	59,3	51,1	29,1	11,8	29,3	45,7	58,5	76,0	100,4	120,5
Pays-Bas	38,6	34,9	-	15,0	23,2	25,3	32,4	42,1	55,6	66,7
Royaume-Uni	18,6	26,8	9,3	3,0	11,5	7,2	9,2	12,0	15,8	19,0
Irlande, Danemark et Grèce	12,3	9,8	9,5	4,6	6,6	-	-	-	-	-
Portugal	1,5	0,8	0,3	0,2	0,5	0,7	0,9	1,2	1,5	1,8
Espagne	7,3	5,4	3,7	3,3	3,4	-	-	-	-	-
- Autres pays de l'U.E.										
2. Amérique du Nord	69,6	58,0	34,4	32,7	37,9	50,1	64,1	83,4	110,0	132,1
3. Japon	26,9	16,4	8,9	10,5	12,2	16,1	20,7	26,9	35,5	42,5
4. Autres pays de l'O.C.D.E.	16,4	20,3	8,0	9,0	10,5	13,8	17,7	23,0	30,4	36,5
Sous-total O.C.D.E.	482,7	434,3	292,9	187,2	268,3	284,5	364,1	473,4	624,9	749,8
Provenances diverses	363,7	272,4	491,3	227,6	263,8	348,7	446,3	580,2	765,9	919,1
Total	846,4	706,7	784,2	414,8	532,1	633,2	810,5	1 053,6	1390,8	1668,9

Sources : - Direction of Trade Statistics (IMF) et Statistiques du Commerce Extérieur de l'OCDE.

- En 2001, les estimations sont faites sur base des données fournies par l'Union européenne.

(1) A partir de 1991, y compris l'Allemagne de l'Est

(2) A partir de 2004, Belgique et Luxembourg inclus dans l'Union Européenne.

- Cours de change moyen, USD/1 DTS : 1,39 en 2003, 1,49 en 2004 et 1,48 en 2005.

Tableau III.6 Balance commerciale ⁽¹⁾

Périodes	Millions de CDF courants			Millions de XDR		
	Exportations C.I.F.	Importations F.O.B.	Solde	Exportations C.I.F.	Importations F.O.B.	Solde
1990	0,0	1 271 878,6	136 529,4	1 424,3	1 286,3	138,0
1991	0,0	14 368 826,7	13 439 724,3	1 293,0	668,1	624,9
1992	0,0	416 922 994,8	554 677 718,4	1 062,2	455,8	606,4
1993	0,0	5 887 676 486,4	1 844 417 071,2	770,1	586,4	183,7
1994	16,0	11,6	4,4	927,2	673,0	254,2
1995	118,8	85,0	33,8	1 117,6	799,6	318,0
1996	805,4	615,8	189,7	1 107,1	846,4	260,7
1997	1 823,3	1 280,4	543,0	1 006,4	706,7	299,7
1998	2 360,8	1 719,0	641,8	1 077,0	784,2	292,8
1999 (r)	5 958,3	2 277,3	3 681,0	1 085,3	414,8	670,5
2000 (r)	31 482,5	15 186,1	16 296,3	1 103,1	532,1	571,0
2001 (e)	321 532,1	163 371,9	158 160,1	1 246,2	633,2	613,0
2002 (e)	565 554,6	364 168,7	201 385,9	1 258,7	810,5	448,2
2003 (e)	724 532,4	594 605,7	129 926,8	1 283,8	1 053,6	230,2
2004	769 010,9	816 728,0	-47 717,2	1 309,5	1 390,8	-81,3
2005	981 735,2	1 169 329,3	-187 594,0	1 401,2	1 668,9	-267,7

(1) Cfr tableaux 3.12 et 3.13.

Tableau III.7 Evolution des termes de l'échange
(base : 1990=100)

PERIODES	Données exprimées en XDR			Données exprimées en CDF (1)(2)		
	Indices		Termes de l'échange	Indices		Termes de l'échange
	A l'export.	A l'import.		A l'export.	A l'import.	
1990	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1991	91,1	73,1	124,6	1 980,2	1 589,3	124,6
1992	68,4	48,7	140,5	63 201,3	45 051,5	140,3
1993	50,6	40,4	125,2	513 749,8	410 736,5	125,1
1994	62,9	46,9	134,1	108 797,1	81 087,1	134,2
1995	75,8	57,9	130,9	805 589,5	615 712,7	130,8
1996	82,0	56,1	146,2	11 846 261,4	8 113 877,6	146,0
1997	72,5	50,5	143,6	13 135 166,5	9 140 686,5	143,7
1998	66,3	37,9	174,9	14 533 253,7	8 307 847,9	174,9
1999	74,9	33,5	223,6	41 597,6	18 599,9	223,6
2000(e)	88,0	38,0	231,6	253 866,1	109 598,4	231,6
2001(e)	99,8	39,7	251,4	1 593 115,3	633 797,0	251,4
2002(e)	100,1	42,4	236,1	5 155 066,3	2 279 665,1	226,1
2003(e)	102,7	52,4	196,0	5 684 040,2	2 899 999,9	196,0
2004	90,8	70,1	129,5	4 400 940,2	3 399 665,4	129,5
2005	76,4	91,0	83,9	3 200 060,4	3 815 837,9	83,9

Source . Statistiques du Commerce Extérieur de l'OCDE et Direction of Trade Statistics (IMF)

- Calculs Banque Centrale du Congo.

(1) en ZRN, à partir de 1994.

(2) en CDF, à partir de 1999.

Tableau III.8 Exportations des principaux produits végétaux et animaux

Produits	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (p)	2005 (p)
Bois (en m³)	184 282	134 399	149 160	61 418	24 926	32 441	44 871	89 396	132 449	146 288
Grumes	121 551	97 830	105 248	40 133	16 478	14 437	16 854	60 296	92 829	108 462
Sciés	55 013	30 933	38 210	20 263	8 215	18 004	28 010	20 369	34 616	30 062
Placages et divers	7 718	5 636	5 702	1 022	233	-	7	8 731	5 004	7 764
Autres produits (T.M.)	117 734	62 421	59 901	30 425	48 636	51 499	47 212	40 453	51 177	21 903
Thé	1 559
Café-robusta	55 309	30 994	26 392	18 291	10 938	5 587	6078	3536	4406	2947
Café-arabica	8 110	4 142	6 397	2 119	...	2 396	2706	3408	2373	420
Caoutchouc	9 616	7 692	6 288	2 709	1 290	2 099	1351	2307	2819	4622
Huile de palme	1 150	16 781	16 883	6 102	4 490	4 472	4663	5827	12787	12638
Huile de palmistes	1 597	360	611	486	5 136	719	313	696	588	96
Tourteaux de palmistes	-	-
Glycérine	-	-
Cacao	3 577	2 452	3 330	718	1 643	2 397	2617	1264	1316	1180
Rauwolfia	33	-
Pellets	25 867	-	21 099	30 361	25 730	23 415	26888	...
Quinquina	8 271	-
Divers	2 645	-	4 040	3 468	3 754

Source: Banque Centrale du Congo.

Tableau III.9 Dette extérieure
(en milliers de XDR)

	1999	2000	2001 (2)	2002	2003	2004	2005
Encours global ⁽¹⁾	9 878,6	9 878,2	10 687,6	10 311,9	10 722,8	11 186,3	9 999,6
* F.M.I.	377,9	388,2	401,0	528,5	700,7	815,4	792,4
* Club de Paris	6 850,4	6 799,4	7 479,5	5 998,5	6 007,5	6 418,8	5 106,0
* Club de Kinshasa	287,2	325	363,3	449,1	524,0	438,6	471,6
* Club de Londres	27,2	28,8	29,3	57,9	58,8	58,1	28,6
* Institutions multilatérales	1 822,8	1 760,8	1 805,6	2 917,7	3 048,1	3 125,2	3 297,4
dont BAD	555,9	540,5	672,4			1 041,9	0,0
* Autres	513,1	576,0	608,9	360,2	383,7	330,2	303,6
Service de la dette							
- Service dû	6 964,4	7 450,0	8 598,7	1 075,9	1 141,2	954,6	787,5
* F.M.I.	377,9	388,2	401,0	0,0	0,0	0,0	0,0
* Club de Paris	5 092,8	5 556,4	6 545,0	114,3	223,2	188,0	67,5
* Club de Kinshasa	230,7	266,7	313,7	387,6	427,4	284,2	349,9
* Club de Londres	27,2	28,8	29,3	65,9	59,3	57,9	28,6
* Institutions multilatérales	786,2	681,9	750,0	158,0	59,0	94,3	37,9
dont BAD	509,0	464,8	591,3	-	-	-	-
* Autres	449,6	528,0	559,6	350,1	372,3	330,2	303,6
- Service effectué	-	-	-	32,2	124,4	89,5	143,5
* F.M.I.	-	-	-	-	-	-	-
* Club de Paris	-	-	-	-	91,8	44,3	67,5
* Club de Kinshasa	-	-	-	-	3,5	23,4	41,1
* Club de Londres	-	-	-	8,0	0,5	0,1	0,0
* Institutions multilatérales	-	-	-	24,2	28,7	21,8	35,0
dont BAD	-	-	-	-	-	-	-
* Autres	-	-	-	-	-	-	-
- Arriérés	6 964,4	7 450,0	8 598,7	1 043,7	1 016,8	865,2	643,9
* F.M.I.	377,9	388,2	401,0	-	-	-	-
* Club de Paris	5 092,8	5 556,4	6 545,0	114,3	131,4	143,7	0,0
* Club de Kinshasa	230,7	266,7	313,7	387,6	424,0	260,8	308,8
* Club de Londres	27,2	28,8	29,3	57,9	58,8	57,9	28,6
* Institutions multilatérales	786,2	681,9	750,0	133,8	30,3	72,6	2,9
dont BAD	509,0	464,8	591,3	-	-	-	-
* Autres	449,6	528,0	559,6	350,1	372,3	330,2	303,6

Source : OGEDEP

(1) Y compris les intérêts contractuels et de retard à partir de 1995.

(2) En millions de USD à partir de cette année.

Tableau III. 10 Balance générale des paiements (1)
(en millions de XDR)

	CREDIT										DEBIT									
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995		
A. Transactions sur biens et services	1 617,7	2 020,6	2 066,2	1 904,5	1 370,6	980,7	927,3	923,3	1 124,4	2 410,3	2 303,0	2 502,6	2 175,0	2 106,3	1 686,8	1 398,0	1 292,8	1 492,4		
Balance commerciale	1 402,0	1 830,7	1 885,7	1 714,6	1 205,5	884,6	819,2	876,9	1 076,0	1 371,6	1 198,0	1 501,5	1 281,4	953,3	663,8	440,0	465,7	626,9		
1. Marchandises	1 371,0	1 830,7	1 885,7	1 714,6	1 205,5	884,6	819,2	876,9	1 076,0	1 371,6	1 198,0	1 501,5	1 281,4	953,3	663,8	440,0	465,7	626,9		
2. Or non monétaire	31,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Services	215,7	189,9	180,5	189,9	165,1	96,1	108,1	46,4	48,4	1 038,7	1 105,0	1 001,1	893,6	1 153,0	1 023,0	958,0	827,1	865,5		
3. Expéditions internationales	0,6	16,4	12,6	12,9	0,1	0,1	0,1	0,4	0,5	248,2	307,9	283,0	235,7	157,0	112,0	77,0	92,2	100,0		
4. Autres transports	31,3	39,4	24,7	36,0	20,0	9,0	9,0	7,4	10,4	11,4	39,8	8,4	20,0	6,0	5,0	5,0	1,3	1,2		
5. Voyages	13,1	8,8	7,9	8,7	7,0	5,0	4,0	2,9	4,0	26,4	40,2	41,9	30,6	50,0	51,0	44,0	38,9	29,2		
6. Revenus des investissements	36,0	10,1	25,5	20,1	25,0	15,0	16,0	3,5	5,1	284,1	212,4	235,4	190,5	517,0	671,0	662,0	585,6	563,2		
7. Transactions des pouvoirs publics	11,0	20,5	28,3	27,6	20,0	16,0	24,0	18,2	4,1	212,9	270,4	195,4	146,0	156,0	70,0	72,0	29,3	14,4		
8. Autres services	123,7	94,7	81,5	84,6	93,0	51,0	55,0	14,0	24,3	255,7	234,3	237,0	270,8	267,0	114,0	98,0	79,8	157,5		
B. Transferts unilatéraux	215,3	270,4	249,5	173,4	97,0	36,3	12,9	100,0	110,7	78,8	135,0	83,5	66,0	83,0	84,3	93,9	71,7	73,5		
9. Privés	31,4	51,6	29,7	25,6	19,2	14,8	5,6	2,8	3,1	72,2	125,9	77,4	58,8	79,2	83,8	93,6	71,4	70,6		
10. Publics	183,9	218,8	219,8	147,8	77,8	21,5	7,3	97,2	107,6	6,6	9,1	6,1	7,2	3,8	0,5	0,3	0,3	2,9		
Total (A + B)	1 833,0	2 291,0	2 315,7	2 077,9	1 467,6	1 017,0	940,2	1 023,3	1 235,1	2 489,1	2 438,0	2 586,1	2 241,0	2 189,3	1 771,1	1 491,9	1 364,5	1 565,9		
C. Capitaux des entreprises	609,0	710,6	611,3	810,1	780,9	274,4	197,0	67,2	74,7	520,9	774,6	760,8	1 011,6	595,2	35,4	257,0	176,0	189,4		
11. Crédits fournisseurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
12. Autres capitaux	609,0	710,6	611,3	810,1	780,9	274,4	197,0	67,2	74,7	520,9	774,6	760,8	1 011,6	595,2	35,4	257,0	176,0	189,4		
D. Capitaux de l'Etat	1 162,5	377,6	534,7	261,7	169,4	57,0	26,0	62,4	102,2	627,8	102,2	175,2	108,0	489,4	428,0	436,0	452,0	389,9		
13. Crédits fournisseurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
14. Autres emprunts de l'Etat(2)	582,0	377,6	534,7	261,7	169,4	57,0	26,0	60,8	102,2	60,8	102,2	175,2	108,0	489,4	428,0	452,0	389,9			
15. Autres capitaux(3)	580,5	-	-	-	-	-	-	1,6	-	567,0	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total (C + D)	1 771,5	1 088,2	1 146,0	1 071,8	950,3	331,4	223,0	129,6	176,9	1 148,7	876,8	936,0	1 119,6	1 084,6	463,4	693,0	628,0	579,3		
E. Erreurs et omissions (4)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total (A à E)	3 604,5	3 379,2	3 461,7	3 149,7	2 417,9	1 348,4	1 163,2	1 152,9	1 412,0	3 637,8	3 314,8	3 522,1	3 360,6	3 273,9	2 234,5	2 184,9	1 992,5	2 145,2		

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) La balance des paiements comprend les règlements financiers proprement dits, les opérations sur crédits fournisseurs, les aides extérieures, les opérations en monnaie nationale des non-résidents et les opérations non-contrôlées.

(2) Y compris la contre-valeur de 416,9 millions de dollars constituant le montant consolidé en 1980 au titre de l'accord de refinancement de la dette bancaire, dont la contrepartie se retrouve dans les capitaux.

(3) Y compris la contrepartie des arriérés sur paiements extérieurs.

(4) Les transactions reprises dans la balance des paiements sont calculées aux taux annuels. En revanche, les avoirs du système bancaire en monnaies étrangères sont exprimés au cours de change à fin période (cf. tableau 3.29). La différence entre ces deux séries statistiques compose l'essentiel de la rubrique « erreurs et omissions ».

Tableau III.11 Balance générale des paiements (1)
(en millions de XDR)

	Crédit																	Débit																
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001(2)	2002(3)	2003*	2004	2005	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001(2)	2002(3)	2003*	2004	2005												
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES																																		
A. Biens et services	1 161,0	1 230,3	1 035,4	1 137,6	624,3	680,7	769,7	950,0	1 522,2	2 319,3	2 414,8	948,2	905,3	970,4	1 195,8	602,9	701,7	837,2	1 072,0	1 922,5	2 828,1	3 243,8												
Balance commerciale	1 062,4	1 188,6	1 000,3	1 060,0	590,3	628,6	706,1	851,5	1 377,7	1 917,2	2 071,7	657,3	635,8	744,8	822,5	414,8	532,1	633,2	812,7	1 494,6	2 051,4	2 473,6												
1. Marchandises	1 062,4	1 188,6	1 000,3	1 060,0	590,3	628,6	706,1	851,5	1 377,7	1 917,2	2 071,7	657,3	635,8	744,8	822,5	414,8	532,1	633,2	812,7	1 494,6	2 051,4	2 473,6												
2. Or non monétaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-												
Services	98,6	40,7	35,1	77,0	34,0	52,1	63,6	98,5	144,6	402,2	343,1	290,9	268,5	225,6	373,3	188,1	169,6	204,0	258,3	427,9	776,7	770,2												
3. Transports	12,3	7,2	13,5	7,1	2,8	1,0	1,1	3,8	2,5	8,0	11,5	11,9	11,1	8,26	7,39	48,8	64,3	47,1	75,2	146,2	299,8	304,7												
3. Voyages	4,4	4,2	10,5	57,1	0,7	0,5	0,6	0,9	5,6	3,0	3,2	33,2	27,2	20,2	178,2	7,6	23,1	50,3	30,4	51,9	49,4	53,5												
5. Services de communications	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	5,4	6,7	10,1	6,8	34,0	28,5	3,0	2,0	3,0	1,6	0,1	0,6	0,7	0,2	0,5	1,4	1,2												
6. Services de bâtiment et travaux publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-												
7. Services d'assurance	0,4	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,3	-	0,1	0,1	22,0	21,9	8,4	14,4	28,8	23,4												
8. Services financiers	15,5	8,0	4,6	3,2	2,6	2,0	2,4	3,6	2,4	22,7	19,1	24,9	51,0	35,2	25	21,9	4,1	9,6	5,6	58,2	89,4	79,2												
9. Services d'informatique et d'information	-	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	1,6	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-												
10. Redevances et droits de licence	-	4,5	0,4	6,5	3,0	3,7	5,0	7,6	5,1	41,9	35,2	4,6	1,6	5,2	1	0,1	2,1	2,0	0,8	1,3	2,6	2,1												
11. Autres services aux entreprises	13,6	9,5	0,6	1,6	2,10	2,16	2,58	3,91	7,2	39,2	32,9	71,9	62,9	46	78,2	85,3	38,0	62,9	40,8	45,6	174,8	130,0												
12. Soes personnels, culturels et relatifs aux loisirs	3,6	3,6	4,0	0,1	0,1	-	-	-	0,6	0,5	0,5	0,6	0,8	0,2	2,7	1,9	1,1	0,7	0,2	0,5	2,9	2,4												
13. Soes fournis ou reçus par les admin. publiques	48,5	7,8	1,4	1,3	3,7	17,9	22,0	33,3	114,9	262,8	212,3	33,5	2,0	16,0	0,7	14,4	0,3	0,2	65,2	77,6	93,3	146,9												
B. Revenus	6,0	4,8	2,1	2,2	0,8	12,3	15,7	4,4	66,5	20,5	9,5	54,5	59,6	200,7	184,8	376,1	319,0	339,6	240,3	245,5	305,4	243,1												
14. Rémunérations des salariés	4,2	4,2	0,7	0,7	0,2	0,8	3,0	1,4	5,6	19,9	8,9	4,9	4,9	7,0	5,2	2	1,8	1,9	3,6	3,7	5,0	27,9												
15. Revenus des investissements	1,8	0,6	1,4	1,5	0,6	11,5	12,7	3,0	60,9	0,6	0,6	539,6	543,6	195,5	182,8	374,3	317,1	336	236,5	240,5	277,5	210,8												
C. Transferts courants	247,0	172,4	223,6	177,5	110,2	163,9	305,6	473,5	767,8	695,1	943,7	104,6	114,8	102,2	152,5	143,4	99,3	95,5	114,9	248,2	233,9	195,8												
16. Transferts publics	225,8	152,3	206	135,7	96,1	112,9	232,0	374,8	588,4	475,7	752,6	1,4	-	-	1,6	0,7	0,2	0,2	14,7	62,1	36,4	30,5												
17. Transferts privés	21,2	20,1	17,6	41,8	14,1	51,0	73,6	98,6	179,4	219,4	191,0	103,2	114,8	100,6	151,8	143,4	99,1	95,3	100,2	186,0	197,5	165,3												
TOTAL (A + B + C)	1 414,0	1 407,5	1 261,1	1 317,3	735,3	856,9	1 091,0	1 427,9	2 356,6	3 035,0	3 367,9	1 597,3	1 570,7	1 273,3	1 533,1	1 224	1 120,0	1 272,3	1 427,2	2 416,2	3 387,5	3 682,7												
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES																																		
D. Capital	38,7	36,6	62,8	66,6	56,9	46,3	0,0	0,0	0,0	30,4	59,1	404,8	259,7	243,1	349,1	454,5	141,4	0,0	0,0	0,0	64,5	150,4												
D.1. Transferts des capitaux	-	-	-	66,6	56,9	46,3	-	-	-	30,3	59,1	404,8	259,7	243,1	349,1	454,5	141,4	-	-	-	61,9	150,4												
Capitaux publics	-	-	-	0,6	0,1	-	-	-	-	30,3	57,6	383,3	218,0	222,6	296,3	427,0	-	-	-	-	-	-	-											
18. Remises de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-												
19. Autres transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-												
Capitaux privés	38,7	36,6	62,8	66,0	56,8	46,3	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	21,5	41,7	20,5	52,8	27,5	141,4	0,0	0,0	0,0	61,9	150,4												
20. Transferts des migrants	2,2	2,1	2,1	2,1	-	-	-	-	-	-	1,5	4,1	4,1	4,1	4,1	-	-	-	-	-	-	-												
21. Remises de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-												
22. Autres transferts	36,5	34,5	60,7	63,9	56,8	46,3	-	-	-	-	17,4	17,4	37,6	16,4	48,7	27,5	141,4	-	-	-	61,9	150,4												
D.2. Acquisitions et cessions d'actifs non fin non produits	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-												
E. Opérations financières	54,4	124,8	45,5	101,1	20,7	62,0	118,7	444,7	580,3	1 255,3	927,6	190,3	199,3	158,9	160,6	158,2	358,3	370,3	417,7	689,4	1 148,8	672,8												
24. Investissements directs	31,3	121,3	25,3	73,7	20,7	56,1	64,4	106,1	391,3	409,0	270,5	36,3	32,8	48,8	31,7	53,0	-	-	12,4	23,4	7,6	13,4												
25. Investissements de portefeuille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	21,7	23,8	15,7	18,4	10,5	34,8	43,9	89,7	146,5	505,6	342,4												
26. Autres investissements	23,1	3,5	20,2	27,4	-	5,9	11,8	338,6	189,1	846,2	657,1	130,3	142,7	94,4	110,5	94,7	323,5	326,4	315,5	519,6	635,6	317,0												
TOTAL (D + E)	93,1	161,4	108,3	167,7	77,6	108,3	118,7	444,7	580,3	1 255,6	936,7	595,1	459,0	402,0	509,7	612,7	499,7	370,3	417,7	689,4	1 213,4	832,2												
F. Erreurs et omissions	173,3	147,1	78,8	147,7	126,7	93,8	-	-	-	16,0	-	-	-	-	-	-	-	145,0	59,8	145,5	-	43,8												
Total (A à F)	1 600,4	1 716,0	1 448,2	1 632,7	939,6	1 059,0	1 209,7	1 872,5	2 936,9	4 336,6	4 356,7	2 192,4	2 029,7	1 675,3	2 042,8	1 735,1	1 619,7	1 787,6	1 904,7	3 251,1	4 580,9	4 549,7												

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Présentation selon le cinquième manuel de la BDP du FMI.

(2) 1 USD = 1,25 DTS.

(3) 1 USD = 1,33 DTS.

* En millions de USD à partir de 2003.

Tableau III.12 Solde de la balance générale des paiements
(en millions de XDR) (1)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES											
A. Biens et services	212,8	325	65	-58,2	21,4	-21,0	-67,5	-122,1	-400,2	-508,8	-829,1
Balance commerciale	+405,1	+553,8	+255,5	+238,1	+175,5	+96,5	+72,9	38,8	-116,9	-134,2	-402,0
1. Marchandises	+405,1	+553,8	+255,5	+238,1	175,5	96,5	72,9	38,8	-116,9	-134,2	-402,0
2. Or non monétaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	-192,3	-228,8	-190,5	-296,3	-154,1	-117,5	-140,4	-160,9	-283,4	-374,5	-427,1
3. Transports	-99,6	-103,9	-69,1	-66,8	-46,0	-63,3	-46,0	-71,4	-143,7	-291,9	-293,3
4. Voyages	-28,8	-23,0	-9,7	-121,1	-6,9	-22,6	-49,7	-29,4	-46,3	-46,4	-50,3
5. Services de communications	-2,7	-1,8	-2,9	-1,5	0,0	4,8	6,0	9,9	6,4	32,5	27,4
6. Services de bâtiment et travaux publics	-0,3	-	-0,1	-0,1	0,0	-22,0	-21,9	-8,4	-14,4	-28,8	-23,4
7. Services d'assurance	-4,6	-9,1	-15,5	-10,9	-8,0	-14,0	-8,6	-32,5	-58,2	-89,4	-79,2
8. Services financiers	-9,4	-43,0	-30,6	-9,4	-19,3	-2,1	-7,2	-2,0	-29,3	-11,4	-7,8
9. Services d'informatique et d'information	-2,0	-1,6	-1,6	+0	0,0	0,0	-	-	0,0	0,0	0,0
10. Redevances et droits de licence	-4,6	-1,6	-4,8	5,5	2,9	1,6	3,0	6,8	3,8	39,2	33,0
11. Autres services aux entreprises	-58,3	-53,4	-45,4	-77,6	-64,3	-16,4	-37,1	-1,7	-38,4	-135,6	-97,1
12. Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	3,0	2,8	3,8	-2,6	-1,8	-1,1	-0,7	-0,2	-0,5	-2,3	-1,9
13. Services fournis ou reçus par les administrations publiques	15,0	5,8	-14,6	0,6	-10,7	17,6	21,8	-31,9	37,3	159,5	65,4
B. Revenus	-538,5	-545,8	-198,6	-182,6	-375,3	-306,7	-323,9	-235,8	-179,0	-284,9	-233,6
14. Rémunérations des salariés	-0,7	-2,80	-4,5	-1,3	-1,6	-1,1	-0,6	-2,3	0,6	-8,0	-23,4
15. Revenus des investissements	-537,8	-543,00	-194,1	-181,3	-373,7	-305,6	-323,3	-233,5	-179,6	-277,0	-210,2
C. Transferts courants	142,4	57,6	121,4	25,0	-33,2	64,6	210,1	358,6	519,7	461,2	747,9
16. Transferts publics	224,4	152,30	204,4	135,0	96,1	112,7	231,8	360,2	526,3	439,3	722,1
17. Transferts privés	-82	-94,70	-83	-110,0	-129,3	-48,1	-21,7	-1,6	-6,6	21,9	25,7
TOTAL (A + B + C)	-183,3	-163,2	-12,2	-215,8	-387,1	-263,1	-181,3	0,7	-59,6	-332,5	-314,8
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES											
D. Capital	-366,1	-223,1	-180,3	-282,5	-397,6	-95,1	-	-	-	-34,2	-91,3
D.1. Transferts des capitaux	-366,1	-223,1	-180,3	-282,5	-397,6	-95,1	-	-	-	-31,6	-91,3
Capitaux publics	-383,3	-218	-222,6	-295,7	-426,9	-	-	-	-	30,3	57,6
18. Remises de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
19. Autres transferts	-383,3	-218,0	-222,6	-295,7	-426,9	0,0	-	-	-	30,3	57,6
Capitaux privés	17,2	-5,1	42,3	13,2	29,3	-95,1	-	-	-	-61,9	-148,8
20. Transferts des migrants	-1,9	-2,00	-2,0	-2,0	-	-	-	-	-	0,0	1,5
21. Remises de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
22. Autres transferts	19,1	-3,10	44,3	15,2	29,3	-95,1	-	-	-	-61,9	-150,4
D.2. Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-2,6	0,0
E. Opérations financières	-135,9	-74,5	-113,4	-59,5	-137,5	-296,3	-251,6	27,0	-109,1	106,4	254,8
24. Investissements directs	-7	88,5	-23,5	42,0	-32,3	56,1	64,4	93,7	367,8	401,5	257,1
25. Investissements de portefeuille	-21,7	-23,8	-15,7	-18,4	-10,5	-34,8	-1,4	-89,7	-146,5	-505,6	-342,4
26. Autres investissements	-107,2	-139,2	-74,2	-83,1	-94,7	-317,6	-314,6	23,0	-330,5	210,6	340,1
TOTAL (D + E)	-502,0	-297,6	-293,7	-342,0	-535,1	-391,4	-251,6	27,0	-109,1	72,3	163,5
F. Erreurs et omissions	173,3	147,1	78,8	147,7	+126,7	93,8	145,0	-59,8	-145,5	16,0	-43,8
SOLDE GLOBAL TOTAL (A à F)	-512,0	-313,7	-227,1	-410,1	-795,5	-560,7	-287,9	-32,2	-314,2	-244,3	-195,1
Moyens de financement	512,0	313,7	227,1	327,7	795,5	560,7	578,1	32,2	314,2	244,2	195,1
G. Financement traditionnel	512,0	313,7	441,2	410,1	+727,7	556,6	578,1	32,2	-15,4	-60,8	0,6
1. Arriérés (réduction -)	457,0	278	387,7	452,7	+784,8	539,9	548,2	-	-	-	-
2. Avoirs extérieurs nets (accroissement -)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-60,8	0,6
- Crédit net du FMI (réduction -)	29,3	10,4	31,9	17,5	+8,7	13,0	12,2	-	74,6	117,0	-20,3
- Prêts FRPC	-	-	-	-	-	-	-	-	74,6	117,0	-20,3
- Achats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Rachats	44,5	39,2	31,9	17,5	+8,7	13,0	12,2	-	-	-	-
- Variations d'arriérés (réduction -)	-15,2	-28,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres réserves nettes (accroissement -)	25,7	25,3	21,6	22,3	-65,8	3,7	17,7	32,2	-90,0	-177,8	20,8
H. Financement exceptionnel	0,0	0,0	-214,1	-82,4	67,8	4,1	0,0	0,0	381,4	305,0	194,5
1. Consolidation des arriérés	-	-	-	-	-	-	-	-	121,6	0,0	0,0
2. Allègement de la dette	0,0	0,0	-214,1	-82,4	67,8	4,1	0,0	0,0	259,8	305,0	194,5
- Rééchelonnement dette extérieure	+0	+0	-214,1	-82,4	+67,8	4,1	-	-	-	-	-
- Remise de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	259,8	305,0	194,5
* Naples flux	-	-	-	-	-	-	-	-	118,2	0,0	0,0
* Cologne flux (Initiative PPTE)	-	-	-	-	-	-	-	-	141,6	305,0	194,5
3. Assistance au delà de l'Initiative PPTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
I. Solde résiduel	-512,0	-313,7	-227,1	-410,1	-795,5	-560,7	-287,9	-32,2	-314,2	-244,3	-195,1

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) En millions de USD à partir de 2003.

Tableau III.13 Répartition des recettes d'exportation de marchandises par groupe d'entreprises
(en milliers de XDR)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003*	2004	2005
A. Entreprises minières	409 199	336 000	475 000	459 600	491 800	552 400	256 200	295 000	289 200	472 392	763 185	1 198 836	1 268 826
Gécamines (1)	152 000	121 500	206 300	179 000	208 800	214 700	43 600	106 300	65 900	43 463	42 321	112 646	121 604
MIBA (2)	37 279	36 800	42 400	52 000	55 600	69 100	71 000	58 000	51 200	54 759	102 268	97 594	77 921
Sengamines(2)										2 337	16 151	11 817	7 742
Comptoirs diamant (2)	185 550	157 400	212 700	214 400	222 200	264 400	140 600	125 200	141 000	241 151	523 856	616 657	805 993
KDC (2)												1 418	0
Kilo-Moto (3)	143	600	400	900	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptoirs d'Or (3)	4 184	1 600	4 700	5 900	1 900	800	100	-	8 600	7 218	-	-	-
Zairelain (4)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sodimico (5)	16 300	5 300	1 400	1 400	-	-	-	3 700	1 600	-	-	-	-
Sominki (6)	-	4 000	4 800	4 200	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D.G.M.P. (7)	3 143	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	10 600	8 800	2 300	1 800	30 300	3 400	900	1 800	20 900	123 464	78 589	358 702	255 566
B. Entreprises agricoles	49 320	145 000	131 200	170 800	63 700	63 400	38 800	21 700	34 900	10 359	25 941	42 685	52 778
C. Entreprises industrielles et non définies	95 600	90 600	119 100	142 300	130 300	76 500	86 500	158 000	166 100	161 148	262 924	377 837	473 505
Sous-total	554 119	571 600	725 300	772 700	685 800	692 300	381 500	474 700	490 200	643 900	1 052 050	1 619 358	1 795 109
D. Ajustements	265 081	305 300	337 100	416 900	314 500	368 300	208 800	153 900	214 600	207 524	325 639	297 833	276 550
-Produits miniers	209 001	178 100	229 600	262 800	268 300	315 600	168 800	150 400	203 000	199 417	314 314	281 566	265 978
Diamant	204 143	176 300	225 200	257 300	266 600	314 900	168 700	150 200	169 200	192 921	314 314	281 566	265 978

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Cuivre, cobalt, concentré de zinc, argent, or, cadmium et germanium.

(2) Diamant industriel et artisanal.

(3) Or.

(4) Etain, cassitérite, colombo-tantalite et wolfram-tungstène.

(5) Cuivre.

(6) Cassitérite, colombo-tantalite et wolfram-tungstène.

(7) D.G.M.P. : Direction Générale des Matières Précieuses, or et diamant.

(8) 2002: 1 DTS = 1,33 USD.

* situation en milliers de USD à partir de 2003.

Tableau III.14 Répartition des paiements d'importation de marchandises par mode de financement (1)
(en millions de XDR)

	2001	2002	2003*	2004	2005
A. Ressources propres (2)	390,0	458,3	746,3	974,6	1 400,4
B. Ressources extérieures	243,2	354,4	747,9	1076,8	1073,2
1. Dons et contributions assimilables	152,6	262,6	249,4	302,3	494,6
Etat	134,3	262,6	249,4	302,3	494,6
Particuliers et organismes bénévoles	18,3	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Prêts à des conditions spéciales	0,0	0,0	97,1	145,8	207,7
Etat	0,0	0,0	97,1	145,8	207,7
Entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capitaux	90,6	91,8	401,4	628,7	371,0
Crédits fournisseurs	-	-	-	-	-
Investissements en nature	26,2	29,5	287,2	539,3	288,0
Apports non contrôlés	64,4	62,3	114,2	89,3	83,0
Total	633,2	812,7	1494,3	2051,4	2473,6

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Valeur FOB.

* Situation en millions de USD à partir de 2003.

Tableau III.15 Répartition des recettes d'exportation de marchandises par produit
(en milliers de USD)

	2003	2004	2005
Produits miniers	1 077 498	1 480 401	1 534 803
Cuivre	18 992	57 122	113 498
Cobalt	101 766	406 989	259 613
Zinc	151	5 320	-
Étain	-	-	-
Germanium	-	-	-
Diamant	956 589	1 009 053	1 157 633
Argent	-	-	-
Or	-	-	-
Cassitérite	-	-	-
Cuivre Sodimico	-	-	-
Autres	-	1 918	4 059
Produits agricoles	35 144	54 439	58 109
Produits du règne animal	-	-	-
Café	13 249	17 988	8 083
Thé	-	-	-
Cacao	3 264	2 861	917
Rauwolfia	-	-	-
Huile de palme, palmistes	-	-	-
Tourteaux (palmistes, coton)	-	-	-
Caoutchouc	2 690	4 279	3 745
Bois	15 942	29 312	45 364
Quinquina	-	-	-
Autres	-	-	-
Produits industriels	265 937	382 350	478 691
Ciment	12 249	15 183	16 428
Produits chimiques	1 342	379	1 089
Sucre de canne	-	6 298	7 370
Pétrole brut	250 873	359 786	452 749
Divers	1 474	704	1 055
Total	1 378 580	1 917 191	2 071 603

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau III. 16 Répartition des paiements d'importation de marchandises par groupe d'utilisations (1) sur ressources propres
(en milliers de XDR) (2)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003*	2004	2005
A. Biens de consommation	228 980	85 691	104 640	125 147	103 392	163 244	196 942	87 748	116 301	133 600	132 624	302 790	352 507	510 194
Alimentation, boissons, tabacs	144 028	49 651	60 587	50 434	61 622	97 293	117 377	52 298	69 315	79 600	79 044	180 463	210 094	304 076
Textiles, habillement	4 122	1 726	2 109	15 984	2 585	4 081	4 924	2 194	2 908	3 300	3 316	7 570	8 813	12 755
Autres biens non durables	26 562	11 837	14 455	32 413	11 890	18 773	22 648	10 091	13 375	15 400	15 252	34 821	40 538	58 672
Biens de consommation durables	54 268	22 477	27 489	26 406	27 295	43 097	51 993	23 165	30 703	35 300	35 013	79 937	93 062	134 691
B. Energie	33 705	36 776	41 594	64 093	54 676	77 197	93 132	41 495	54 943	63 100	126 718	183 209	226 053	430 976
Matières brutes	202	49	541	-	109	154	186	83	110	100	253	366	452	862
Matières élaborées	33 503	36 727	41 053	64 093	54 567	77 043	92 946	41 412	54 833	63 000	126 465	182 843	225 601	430 114
C. Matières premières et semi-produits	112 350	73 828	55 320	58 929	52 344	82 114	99 064	44 138	58 569	67 200	48 946	71 783	84 324	113 064
Destinés à l'alimentation	53 703	27 126	19 201	8 957	24 497	38 429	46 362	20 657	27 410	31 500	22 907	33 595	39 464	52 914
Destinés à l'agriculture	2 696	2 550	1 831	4 066	1 204	1 889	2 278	1 015	1 347	1 500	1 126	1 651	1 939	2 600
Textiles, cuirs, caoutchouc	15 841	13 102	9 313	4 361	5 967	9 443	11 392	5 076	6 735	7 700	5 629	8 255	9 697	13 002
Produits chimiques, colorants	25 728	18 976	13 446	1 473	11 987	18 804	22 886	10 108	13 412	15 400	11 209	16 438	19 310	25 892
Matériaux de construction	2 567	3 791	2 668	354	2 565	4 106	4 953	2 207	2 928	3 400	2 447	3 589	4 216	5 653
Minerais et produits métalliques	5 955	5 332	6 767	13 023	3 926	6 159	7 430	3 310	4 393	5 000	3 671	5 384	6 324	8 480
Autres	5 860	2 951	2 094	26 695	2 198	3 284	3 963	1 765	2 344	2 700	1 958	2 871	3 373	4 523
D. Biens d'équipement	103 790	11 837	38 455	55 588	48 716	68 838	83 048	37 002	49 087	56 400	66 609	76 639	98 755	150 097
Biens fixes et roulants destinés à l'agriculture	8 926	1 095	3 576	1 890	4 384	6 195	7 474	3 330	4 418	5 100	5 995	6 897	8 888	13 509
Véhicules routiers non domestiques	44 941	5 353	17 382	10 339	25 478	36 071	43 517	19 389	25 722	29 500	34 903	40 159	51 748	78 651
Autres matériels de transport	9 964	856	2 769	9 450	1 755	2 547	3 073	1 369	1 816	2 100	2 465	2 836	3 654	5 554
Machines pour industries spécialisées	4 774	483	1 577	8 561	1 705	2 341	2 824	1 258	1 669	1 900	2 265	2 606	3 358	5 103
Autres	35 185	4 050	13 151	25 348	15 394	21 684	26 160	11 656	15 462	17 800	20 982	24 141	31 108	47 281
E. Autres	30 495	752	24 591	97 743	99 072	100 307	121 014	53 917	71 200	69 800	437 851	111 915	212 985	196 107
Biens importés par la Gécamines	-	-	-	67 300	78 900	58 600	85 900	23 300	22 600	19 800	13 039	12 700	28 162	30 401
Autres importations (1)	30 495	752	24 591	30 443	20 172	41 707	35 114	30 617	48 600	50 000	424 812	99 215	184 824	165 706
Sous-total	509 320	208 884	264 600	401 500	358 200	491 700	593 200	264 300	350 100	390 100	812 748	746 336	974 625	1 400 438
F. Importations spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E. Ajustement	25 680	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	535 000	208 884	264 600	401 500	358 200	491 700	593 200	264 300	350 100	390 100	812 748	746 336	974 625	1 400 438

Source : Banque Centrale du Congo (1) Valeur FOB.

(1) Importations Miba, importations des sociétés pétrolières exportatrices et autres sociétés minières.

(2) En milliers de USD à partir de 2003

Tableau III.17 Cours interbancaires des devises (1)
(en CDF/ 1 USD)

PERIODES	1 USD	1 DEM	1 GBP	1 FRF	1 CHF	1 BEF	100 JPY	100 XAF	1 XDR	1 ECU (2)	1 ZAR
Décembre 1996	0,15	0,11	0,24	0,03	0,13	0,01	0,00	0,00	0,23	0,20	0,05
Décembre 1997	1,11	0,72	1,84	0,21	0,84	0,03	0,01	0,00	1,60	1,39	0,34
Décembre 1998	1,09	0,61	1,81	0,18	0,76	0,03	0,01	0,00	1,48	1,21	0,22
Décembre 1999	2,45	1,46	4,10	0,44	1,78	0,07	0,02	0,00	3,42	2,90	0,43
Janvier	2,45	1,46	4,09	0,43	1,79	0,07	0,02	0,43	3,44	2,86	0,41
Février	2,53	1,48	4,16	0,44	1,81	0,07	1,59	0,44	3,53	2,91	0,42
Mars	2,95	1,64	4,78	0,49	2,01	0,08	2,46	0,49	3,95	3,21	0,48
Avril	4,29	2,35	6,90	0,70	2,87	0,11	3,64	0,70	5,81	4,59	0,70
Mai	4,50	2,46	7,27	0,73	2,98	0,12	3,71	0,73	6,07	4,78	0,73
Juin	4,50	2,39	7,25	0,71	2,93	0,12	3,73	0,71	6,04	4,67	0,73
Juillet	4,50	2,38	7,08	0,71	2,90	0,11	3,75	0,71	6,03	4,65	0,73
Août	4,50	2,44	7,22	0,73	2,99	0,12	3,96	0,73	6,14	4,77	0,74
Septembre	4,50	2,42	7,28	0,72	2,96	0,12	4,18	0,72	6,20	4,74	0,74
Octobre	4,50	2,47	7,46	0,74	3,02	0,12	4,24	0,74	6,25	4,82	0,74
Novembre	4,50	2,39	7,32	0,71	2,91	0,12	4,27	0,71	6,20	4,67	0,71
Décembre	4,50	2,33	7,26	0,69	2,85	0,11	4,27	0,71	6,18	4,28	0,73
2000											
Janvier	5,92	3,06	9,74	0,91	3,72	0,15	5,64	0,91	8,11	5,99	0,96
Février	9,00	5,02	14,41	1,35	5,53	0,22	8,24	1,35	12,11	8,85	1,43
Mars	9,00	4,44	14,14	1,32	5,42	0,22	8,43	1,33	12,08	8,69	1,34
Avril	9,00	4,38	14,30	1,31	5,44	0,21	8,57	1,30	12,02	8,54	1,36
Mai	9,00	4,17	13,61	1,24	5,28	0,20	8,31	1,24	11,79	8,16	1,29
Juin	18,67	9,44	28,39	2,74	11,53	0,44	17,73	2,74	25,09	17,94	2,73
Juillet	23,50	11,51	35,57	3,43	14,52	0,56	22,07	3,43	31,36	22,48	3,44
Août	23,50	10,94	35,17	3,26	13,75	0,53	21,66	3,26	30,78	21,39	3,39
Septembre	23,50	10,82	34,84	3,22	13,64	0,52	21,75	3,22	30,70	21,17	3,36
Octobre	30,73	13,49	44,85	4,02	17,45	0,66	28,30	4,02	39,58	26,38	4,13
Novembre	50,00	22,02	72,09	6,56	28,24	1,07	45,97	6,56	64,36	43,07	6,12
Décembre	50,00	22,69	72,33	6,77	29,30	1,10	45,02	6,77	64,53	44,43	5,09
2001											
Janvier	50,00	22,74	72,49	6,78	29,39	1,10	45,21	6,78	64,63	44,47	5,07
Février	50,00	23,39	72,45	6,97	29,87	1,13	43,39	6,97	64,59	45,74	5,38
Mars	50,00	23,67	73,33	7,06	30,12	1,15	42,38	7,06	64,16	46,29	6,39
Avril	50,00	22,77	71,72	6,79	29,46	1,11	40,41	6,80	63,37	44,55	6,24
Mai	104,42	46,44	148,74	13,85	59,27	2,25	83,57	13,85	131,61	90,87	13,10
Juin	344,52	150,63	484,32	44,86	193,33	7,29	284,05	44,86	431,27	294,29	42,83
Juillet	262,75	115,18	370,82	34,34	148,68	5,30	200,07	32,57	311,31	204,06	29,35
Août	295,92	135,55	423,97	40,41	175,20	6,57	242,13	40,42	376,30	264,75	35,73
Septembre	311,51	145,07	453,46	43,27	188,85	7,04	260,30	43,26	399,91	283,75	37,05
Octobre	318,65	148,34	464,21	44,23	195,95	7,19	265,01	44,23	408,78	290,12	35,14
Novembre	321,55	146,35	463,06	43,64	195,05	7,10	263,42	43,77	408,38	286,25	31,96
Décembre	320,08	146,13	458,85	43,57	194,04	6,74	242,75	41,45	385,49	271,90	27,74
2002											
Janvier	327,35	140,32	470,02	41,84	196,45	6,80	234,47	41,73	388,00	273,74	26,33
Février	335,57	...	476,29	...	197,14	...	250,65	44,37	417,41	291,06	29,15
Mars	334,61	...	475,85	...	198,24	...	253,99	44,54	417,63	292,16	29,11
Avril	319,88	...	459,41	...	192,40	...	243,24	43,00	401,05	282,07	28,40
Mai	318,04	...	464,57	...	199,32	...	250,43	43,67	405,64	286,48	30,51
Juin	333,47	...	490,32	...	213,85	...	267,70	47,98	430,79	314,74	33,17
Juillet	338,22	...	519,78	...	226,77	...	285,14	50,83	448,15	333,40	33,60
Août	344,62	...	533,68	...	231,88	...	294,80	51,87	458,19	340,24	34,59
Septembre	356,50	...	552,08	...	239,87	...	304,96	53,66	473,99	351,98	35,78
Octobre	372,98	...	577,60	...	250,96	...	319,06	56,14	495,90	368,25	37,43
Novembre	399,18	...	618,30	...	268,59	...	341,47	60,08	530,72	394,11	40,06
Décembre	377,40	...	584,43	...	253,13	...	322,84	56,80	530,72	394,11	40,06
2003											
Janvier	413,57	...	640,45	...	277,74	...	353,78	63,66	549,86	417,54	41,50
Février	416,69	...	650,93	...	289,31	...	355,32	67,11	559,81	440,21	40,31
Mars	416,11	...	658,57	...	306,30	...	351,05	68,56	570,03	449,72	37,78
Avril	414,80	...	652,89	...	301,19	...	346,22	68,68	567,71	450,50	39,55
Mai	415,90	...	675,24	...	317,69	...	354,75	73,38	585,48	481,33	46,60
Juin	420,16	...	698,08	...	319,04	...	355,59	74,84	596,13	490,95	52,98
Juillet	429,83	...	699,58	...	316,33	...	362,27	74,64	601,36	489,62	57,11
Août	422,79	...	673,90	...	305,99	...	356,07	71,85	582,93	466,33	57,03
Septembre	394,94	...	634,53	...	286,26	...	343,19	67,50	550,21	442,76	55,17
Octobre	372,90	...	625,46	...	281,98	...	340,62	66,54	534,06	436,46	54,14
Novembre	372,93	...	629,88	...	279,94	...	341,46	66,55	534,42	436,51	55,44
Décembre	369,37	...	646,17	...	291,79	...	342,78	69,12	541,22	453,39	56,77
2004											
Janvier	376,63	...	684,95	...	303,29	...	353,76	72,37	561,81	474,69	54,68
Février	379,30	...	706,57	...	305,11	...	356,34	73,19	567,92	480,10	56,17
Mars	381,53	...	697,91	...	299,09	...	351,29	71,45	562,37	468,68	57,63
Avril	384,12	...	693,55	...	296,59	...	357,62	70,26	561,67	459,63	58,82
Mai	385,66	...	688,38	...	300,26	...	343,63	70,47	559,15	462,50	57,12
Juin	386,66	...	706,61	...	296,73	...	353,32	71,52	566,94	469,15	60,08
Juillet	388,92	...	717,06	...	313,13	...	356,16	72,85	573,19	477,86	63,62
Août	390,36	...	710,66	...	309,35	...	353,76	72,56	561,17	475,97	60,68
Septembre	405,03	...	727,65	...	320,59	...	368,12	75,38	587,22	494,46	61,95
Octobre	426,12	...	769,71	...	344,83	...	390,82	81,00	619,37	531,33	66,65
Novembre	434,68	...	820,89	...	380,47	...	421,98	84,84	648,05	556,48	70,89
Décembre	440,56	...	849,03	...	384,69	...	424,56	90,00	678,12	590,36	76,95
2005											
Janvier	460,99	...	864,60	...	389,95	...	445,91	91,96	702,30	603,23	76,87
Février	472,26	...	890,97	...	450,31	...	450,31	93,71	716,45	614,68	78,58
Mars	494,05	...	940,87	...	420,61	...	469,30	99,33	753,85	651,58	82,07
Avril	509,98	...	967,82	...	427,38	...	476,11	100,77	770,01	660,38	82,94
Mai	512,40	...	955,63	...	423,06	...	482,74	99,65	769,35	653,02	81,89
Juin	453,91	...	826,63	...	359,77	...	418,61	84,32	666,87	553,14	67,36
Juillet	482,67	...	851,39	...	374,67	...	432,83	88,89	701,64	583,10	72,30
Août	485,53	...	871,10	...	384,34	...	439,10	91,03	712,62	597,13	75,19
Septembre	464,77	...	841,10	...	367,98	...	418,68	86,87	681,63	569,86	73,12
Octobre	458,02	...	807,72	...	355,55	...	399,05	83,94	662,16	550,62	69,70
Novembre	453,71	...	787,97	...	348,09	...	383,29	81,62	648,19	535,42	68,24
Décembre	437,07	...	762,22	...	334,64	...	367,96	78,91	622,78	517,15	68,69

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Moyennes mensuelles.

(2) Euro à partir de 2000.

Tableau III.18 Ecart entre les taux de change interbancaires et parallèles
(Taux fin période)

Périodes	Cours Interbancaires		Cours Parallèles		Ecart en %	
	USD	BEF	USD	BEF	USD	BEF
1995 (1)						
décembre	0,15	0,01	0,16	0,01	6,5	5,9
1996						
Décembre	1,06	0,03	1,10	0,03	3,8	3,7
1998						
Janvier	1,20	0,03	1,25	0,03	4,2	-7,0
Février	1,25	0,03	1,31	0,03	4,8	2,2
Mars	1,25	0,03	1,28	0,03	2,4	2,2
Avril	1,28	0,03	1,30	0,03	1,6	-1,1
Mai	1,33	0,04	1,35	0,04	1,5	-1,1
Juin	1,38	0,04	1,43	0,04	3,6	-3,3
Juillet	1,45	0,04	1,50	0,04	3,4	-5,5
août	1,50	0,04	1,80	0,05	20,0	15,0
Septembre	1,75	0,05	2,20	0,06	25,7	12,3
Octobre	2,40	0,07	3,20	0,08	33,3	7,1
Novembre	2,40	0,07	3,60	0,09	50,0	28,6
Décembre	2,40	0,07	3,60	0,09	50,0	28,6
1999						
Janvier	2,45	0,06	3,20	0,09	30,6	50,0
Février	2,95	0,08	3,70	0,12	25,4	50,0
Mars	2,95	0,08	5,30	0,16	79,7	100,0
Avril	4,50	0,12	6,10	0,16	35,6	33,3
Mai	4,50	0,12	6,65	0,17	47,8	41,7
Juin	4,50	0,12	8,50	0,21	88,9	75,0
Juillet	4,50	0,12	9,70	0,24	115,6	100,0
août	4,50	0,12	11,60	0,30	157,8	150,0
Septembre	4,50	0,12	11,75	0,29	161,1	141,7
Octobre	4,50	0,12	15,25	0,38	238,9	216,7
Novembre	4,50	0,12	18,75	0,47	316,7	291,7
Décembre	4,50	0,12	25,50	0,64	466,7	433,3
2000						
Janvier	9,00	0,22	30,50	0,76	238,9	245,5
Février	9,00	0,22	33,50	0,84	272,2	281,8
Mars	9,00	0,22	39,00	0,98	333,3	345,5
Avril	9,00	0,21	44,00	1,10	388,9	423,8
Mai	9,00	0,21	51,00	1,28	466,7	509,5
Juin	23,50	0,56	51,50	1,29	119,1	130,4
Juillet	23,50	0,56	61,50	1,54	161,7	175,0
août	23,50	0,53	72,50	1,50	208,5	183,0
Septembre	23,50	0,53	89,00	1,83	278,7	245,3
Octobre	50,00	1,04	97,50	2,02	95,0	94,2
Novembre	50,00	1,04	117,50	2,37	135,0	127,9
Décembre	50,00	1,10	141,00	2,85	182,0	159,1
2001						
Janvier	50,00	1,10	167,50	3,65	235,0	231,8
Février	50,00	1,12	182,50	4,00	265,0	257,1
Mars	50,00	1,11	210,00	4,70	320,0	323,4
Avril	50,00	1,12	262,50	5,20	425,0	364,3
Mai	349,30	7,44	355,00	8,88	1,6	19,3
Juin	309,18	6,58	305,91	7,65	-0,7	16,2
Juillet	239,42	5,20	259,21	6,48	8,3	24,6
août	301,77	6,82	295,74	7,39	-2,0	8,4
Septembre	315,32	7,24	315,02	7,88	-0,1	8,8
Octobre	315,46	7,01	315,78	7,89	0,1	12,6
Novembre	323,85	7,06	324,77	8,12	0,3	15,0
Décembre	313,60	6,98	313,58	7,84	0,0	12,3
2002						
Janvier	332,35	...	335,75	...	1,0	...
Février	336,95	...	339,88	...	0,9	...
Mars	323,70	...	319,13	...	-1,4	...
Avril	308,27	...	314,88	...	2,1	...
Mai	323,91	...	328,00	...	1,3	...
Juin	327,63	...	329,63	...	0,6	...
Juillet	342,10	...	343,50	...	0,4	...
août	345,68	...	349,81	...	1,2	...
Septembre	361,05	...	362,38	...	0,4	...
Octobre	384,43	...	385,00	...	0,1	...
Novembre	395,95	...	399,25	...	0,9	...
Décembre	382,14	...	388,89	...	1,8	...
2003						
Janvier	416,13	-	417,77	-	0,4	-
Février	413,30	-	413,56	-	0,1	-
Mars	415,77	-	417,15	-	0,3	-
Avril	414,16	-	414,71	-	0,1	-
Mai	418,17	-	419,12	-	0,2	-
Juin	425,09	-	425,18	-	0,0	-
Juillet	427,07	-	429,97	-	0,7	-
août	416,62	-	417,54	-	0,2	-
Septembre	356,00	-	358,80	-	0,8	-
Octobre	374,36	-	377,07	-	0,7	-
Novembre	370,27	-	370,29	-	0,0	-
Décembre	372,52	-	372,76	-	0,1	-
2004						
Janvier	378,43	-	380,09	-	0,4	-
Février	378,42	-	380,71	-	0,6	-
Mars	383,00	-	383,14	-	0,0	-
Avril	384,99	-	385,25	-	0,1	-
Mai	386,69	-	388,18	-	0,4	-
Juin	388,37	-	390,52	-	0,6	-
Juillet	388,93	-	389,44	-	0,1	-
août	394,11	-	396,42	-	0,6	-
Septembre	423,50	-	428,54	-	1,2	-
Octobre	417,94	-	418,27	-	0,1	-
Novembre	435,83	-	438,98	-	0,7	-
Décembre	444,09	-	453,08	-	2,0	-
2005						
Janvier	463,61	-	459,94	-	-0,8	-
Février	483,18	-	481,87	-	-0,1	-
Mars	501,36	-	502,50	-	0,6	-
Avril	513,14	-	514,68	-	0,1	-
Mai	505,74	-	501,94	-	-0,8	-
Juin	425,31	-	432,06	-	1,6	-
Juillet	494,67	-	493,35	-	-0,5	-
août	471,85	-	471,10	-	-0,2	-
Septembre	459,14	-	460,58	-	0,4	-
Octobre	455,96	-	458,56	-	0,7	-
Novembre	444,32	-	450,22	-	1,1	-
Décembre	431,28	-	434,31	-	0,7	-

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) En CDF à partir de cette année.

Tableau III.19 Balance des règlements financiers
(en millions de XDR)

	Crédit		Débit	
	1994	1995	1994	1995
A. Biens et services	619,0	702,0	563,6	712,6
Balance commerciale	572,6	653,6	345,4	530,0
1. Marchandises	572,6	653,6	345,4	530,0
2. Or non monétaire	-	-	-	-
Services	46,4	48,4	218,2	182,6
3. Expéditions interCentrales	0,4	0,5	55,3	58,4
4. Autres transports	7,4	10,4	1,3	1,2
5. Voyages	2	4	38,9	29,2
6. Revenus des investissements	3,5	5,1	33,4	36,8
7. Transactions des pouvoirs publics	18,2	4,1	29,3	14,4
8. Autres services	14,9	24,3	60	42,6
B. Transferts unilatéraux	100,1	120,6	5,5	7,3
9. Privés	2,8	120,6	5,2	4,4
10. Publics	97,3	-	0,3	2,9
Total (A + B)	719,1	822,6	569,1	719,9
C. Capitaux nets	68,8	74,7	115,3	52,3
11. Capitaux privés	67,2	74,7	115,0	52,0
12. Capitaux de l'Etat à long terme	-	-	-	-
13. Autres capitaux de l'Etat	1,6	-	0,3	0,3
D. Erreurs et omissions	-	-	110,0	150,8
Total (A à D)	787,9	897,3	794,4	923,0

Source: Banque Centrale du Congo.

(1) Cf note 3 du tableau III.23.

(1) Cf note 4 du tableau III.23.

Tableau III.20 Balance des règlements financiers
(en millions de XDR)

	Crédit											Débit											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001(2)	2002(3)	2003*	2004	2005	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001(1)	2002(3)	2003*	2004	2005	
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES																							
A. Biens et services	1 161,0	1 230,3	1 035,4	1 137,6	624,3	680,7	769,7	950,0	1 522,2	2 319,3	2 414,8	948,2	905,3	970,4	1 195,8	602,9	701,7	837,2	1 072,0	1 922,5	2 828,1	3 243,8	
Balance commerciale	1 062,4	1 189,6	1 000,3	1 060,0	590,3	628,6	706,1	851,5	1 377,7	1 917,2	2 071,7	657,3	635,8	744,8	822,5	414,8	532,1	633,2	812,7	1 494,6	2 051,4	2 473,6	
1. Marchandises	1 062,4	1 189,6	1 000,3	1 060,0	590,3	628,6	706,1	851,5	1 377,7	1 917,2	2 071,7	657,3	635,8	744,8	822,5	414,8	532,1	633,2	812,7	1 494,6	2 051,4	2 473,6	
2. Or non monétaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Services	98,6	40,7	35,1	77,0	34,0	52,1	63,6	98,5	144,6	402,2	343,1	290,9	269,5	225,6	373,3	188,1	169,6	204,0	259,3	427,9	776,7	770,2	
3. Transports	12,3	7,2	13,5	7,1	2,8	1,0	1,1	3,8	2,5	8,0	11,5	111,9	111,1	82,6	73,9	48,8	64,3	47,1	75,2	146,2	299,8	304,7	
3. Voyages	4,4	4,2	10,5	57,1	0,7	0,5	0,6	0,9	5,6	3,0	3,2	33,2	27,2	20,2	178,2	7,6	23,1	50,3	30,4	51,9	49,4	53,5	
5. Services de communications	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	5,4	6,7	10,1	6,8	34,0	28,5	3,0	2,0	3,0	1,6	0,1	0,6	0,7	0,2	0,5	1,4	1,2	
6. Services de bâtiment et travaux publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,3	-	0,1	0,1	-	22,0	21,9	8,4	14,4	28,8	23,4	
7. Service d'assurance	0,4	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	5,0	9,3	15,5	10,9	8,0	14,0	8,6	32,5	58,2	79,4	79,2	
8. Services financiers	15,5	8,0	4,6	3,2	2,6	2,0	2,4	3,6	2,4	22,7	19,1	24,9	51,0	35,2	25	21,9	4,1	9,6	5,6	31,8	34,1	26,9	
9. Services d'informatique et d'information	-	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	1,6	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-	
10. Redevances et droits de licence	-	4,5	0,4	6,5	3,0	3,7	5,0	7,6	5,1	41,9	35,2	4,6	1,6	5,2	1	0,1	2,1	2,0	0,8	1,3	2,6	2,1	
11. Autres services aux entreprises	13,6	9,5	0,6	1,6	21,0	21,6	25,8	39,1	7,2	39,2	32,9	71,9	62,9	46	79,2	85,3	38,0	62,9	40,8	45,6	174,8	130,0	
12. Soes personnels, culturels et relatifs aux loisirs	3,6	3,6	4,0	0,1	0,1	-	-	-	-	0,6	0,5	0,6	0,8	0,2	2,7	1,9	1,1	0,7	0,2	0,5	2,9	2,4	
13. Soes fournis ou reçus par les admin. publiques	48,5	7,8	1,4	1,3	3,7	17,9	22,0	33,3	114,9	252,8	212,3	33,5	2,0	16,0	0,7	14,4	0,3	0,2	65,2	77,6	93,3	146,9	
B. Revenus	6,0	4,8	2,1	2,2	0,8	12,3	15,7	4,4	66,5	20,5	9,5	544,5	590,6	200,7	184,8	376,1	319,0	339,6	240,3	245,5	305,4	243,1	
14. Rémunérations des salariés	4,2	4,2	0,7	0,7	0,2	0,8	3,0	1,4	5,6	19,9	8,9	4,9	7,0	5,2	2	1,8	1,9	3,6	3,7	5,0	27,9	32,3	
15. Revenus des investissements	1,8	0,6	1,4	1,5	0,6	11,5	12,7	3,0	60,9	0,6	0,6	539,6	543,6	195,5	182,8	374,3	317,1	336	236,5	240,5	277,5	210,8	
C. Transferts courants	247,0	172,4	223,6	177,5	110,2	163,9	305,6	473,5	787,8	695,1	943,7	104,6	114,8	102,2	152,5	143,4	99,3	95,5	114,9	248,2	233,9	195,8	
16. Transferts publics	225,8	152,3	206	135,7	96,1	112,9	232,0	374,8	588,4	475,7	752,6	1,4	-	1,6	0,7	-	0,2	0,2	14,7	62,1	36,4	30,5	
17. Transferts privés	21,2	20,1	17,6	41,8	14,1	51,0	73,6	98,6	178,4	219,4	191,0	103,2	114,8	100,6	151,8	143,4	99,1	95,3	100,2	186,0	197,5	165,3	
TOTAL (A + B + C)	1 414,0	1 407,5	1 261,1	1 317,3	735,3	856,9	1 091,0	1 427,9	2 356,6	3 035,0	3 367,9	1 597,3	1 570,7	1 273,3	1 533,1	1 122,4	1 120,0	1 272,3	1 427,2	2 416,2	3 367,5	3 682,7	
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES																							
D. Capital	38,7	36,6	62,8	66,6	56,9	46,3	0,0	0,0	0,0	30,4	59,1	404,8	259,7	243,1	349,1	454,5	141,4	0,0	0,0	0,0	64,5	150,4	
D.1. Transferts des capitaux	-	-	-	66,6	56,9	46,3	-	-	-	30,3	59,1	404,8	259,7	243,1	349,1	454,5	141,4	-	-	-	61,9	150,4	
Capitaux publics	-	-	-	0,6	0,1	-	-	-	-	30,3	57,6	383,3	218,0	222,6	296,3	427,0	-	-	-	-	-	-	-
18. Remises de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
19. Autres transferts	-	-	-	0,6	0,1	-	-	-	-	30,3	57,6	383,3	218,0	222,6	296,3	427,0	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux privés	38,7	36,6	62,8	66,0	56,8	46,3	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	21,5	41,7	20,5	52,8	27,5	141,4	0,0	0,0	0,0	61,9	150,4	
20. Transferts des migrants	2,2	2,1	2,1	2,1	-	-	-	-	-	-	-	1,5	4,1	4,1	4,1	-	-	-	-	-	-	-	
21. Remises de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
22. Autres transferts	36,5	34,5	60,7	63,9	56,8	46,3	-	-	-	-	-	17,4	37,6	16,4	48,7	27,5	141,4	-	-	-	61,9	150,4	
D.2. Acquisitions et cessions d'actifs non fin. non produits	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,7	0,0	
E. Opérations financières	54,4	124,8	45,5	101,1	20,7	62,0	118,7	444,7	580,3	1 255,3	927,6	190,3	199,3	158,9	160,6	158,2	358,3	370,3	417,7	689,4	1 148,8	672,8	
24. Investissements directs	31,3	121,3	25,3	73,7	20,7	56,1	64,4	106,1	391,3	409,0	270,5	38,3	32,8	48,8	31,7	53,0	-	-	12,4	23,4	7,6	13,4	
25. Investissements de portefeuille	-	-	-	-	-	-	42,5	0,0	0,0	0,0	0,0	21,7	23,8	15,7	18,4	10,5	34,8	43,9	89,7	146,5	505,6	342,4	
26. Autres investissements	23,1	3,5	20,2	27,4	-	5,9	11,8	338,6	189,1	846,2	657,1	130,3	142,7	94,4	110,5	94,7	323,5	326,4	315,5	519,6	635,6	317,0	
TOTAL (D + E)	93,1	161,4	108,3	167,7	77,6	108,3	118,7	444,7	580,3	1 285,6	986,7	595,1	459,0	402,0	509,7	612,7	499,7	370,3	417,7	689,4	1 213,4	822,2	
F. Erreurs et omissions	173,3	147,1	78,8	147,7	126,7	93,8	-	-	-	16,0	-	-	-	-	-	-	-	145,0	59,8	145,5	-	43,8	
Total (A à F)	1 600,4	1 716,0	1 448,2	1 632,7	939,6	1 059,0	1 209,7	1 872,5	2 936,9	4 336,6	4 354,7	2 192,4	2 029,7	1 675,3	2 042,8	1 735,1	1 619,7	1 787,6	1 904,7	3 251,1	4 580,9	4 549,7	

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau III.21 Solde de la balance générale des Paiements
(en millions de XDR)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES											
A. Biens et services	212,8	325	65	-58,2	21,4	-21,0	-67,5	-122,1	-400,2	-508,8	-829,1
Balance commerciale	+405,1	+553,8	+255,5	+238,1	+175,5	+96,5	+72,9	38,8	-116,9	-134,2	-402,0
1. Marchandises	+405,1	+553,8	+255,5	+238,1	175,5	96,5	72,9	38,8	-116,9	-134,2	-402,0
2. Or non monétaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	-192,3	-228,8	-190,5	-296,3	-154,1	-117,5	-140,4	-160,9	-283,4	-374,5	-427,1
3. Transports	-99,6	-103,9	-69,1	-66,8	-46,0	-63,3	-46,0	-71,4	-143,7	-291,9	-293,3
4. Voyages	-28,8	-23,0	-9,7	-121,1	-6,9	-22,6	-49,7	-29,4	-46,3	-46,4	-50,3
5. Services de communications	-2,7	-1,8	-2,9	-1,5	0,0	4,8	6,0	9,9	6,4	32,5	27,4
6. Services de bâtiment et travaux publics	-0,3	-	-0,1	-0,1	0,0	-22,0	-21,9	-8,4	-14,4	-28,8	-23,4
7. Service d'assurance	-4,6	-9,1	-15,5	-10,9	-8,0	-14,0	-8,6	-32,5	-58,2	-89,4	-79,2
8. Services financiers	-9,4	-43,0	-30,6	-9,4	-19,3	-2,1	-7,2	-2,0	-29,3	-11,4	-7,8
9. Services d'informatique et d'information	-2,0	-1,6	-1,6	+0	0,0	0,0	-	-	0,0	0,0	0,0
10. Redevances et droits de licence	-4,6	-1,6	-4,8	5,5	2,9	1,6	3,0	6,8	3,8	39,2	33,0
11. Autres services aux entreprises	-58,3	-53,4	-45,4	-77,6	-64,3	-16,4	-37,1	-1,7	-38,4	-135,6	-97,1
12. Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	3,0	2,8	3,8	-2,6	-1,8	-1,1	-0,7	-0,2	-0,5	-2,3	-1,9
13. Services fournis ou reçus par les administrations publiques	15,0	5,8	-14,6	0,6	-10,7	17,6	21,8	-31,9	37,3	159,5	65,4
B. Revenus	-538,5	-545,8	-198,6	-182,6	-375,3	-306,7	-323,9	-235,8	-179,0	-284,9	-233,6
14. Rémunérations des salariés	-0,7	-2,80	-4,5	-1,3	-1,6	-1,1	-0,6	-2,3	0,6	-8,0	-23,4
15. Revenus des investissements	-537,8	-543,00	-194,1	-181,3	-373,7	-305,6	-323,3	-233,5	-179,6	-277,0	-210,2
C. Transferts courants	142,4	57,6	121,4	25,0	-33,2	64,6	210,1	358,6	519,7	461,2	747,9
16. Transferts publics	224,4	152,30	204,4	135,0	96,1	112,7	231,8	360,2	526,3	439,3	722,1
17. Transferts privés	-82	-94,70	-83	-110,0	-129,3	-48,1	-21,7	-1,6	-6,6	21,9	25,7
TOTAL (A + B + C)	-183,3	-163,2	-12,2	-215,8	-387,1	-263,1	-181,3	0,7	-59,6	-332,5	-314,8
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES											
D. Capital	-366,1	-223,1	-180,3	-282,5	-397,6	-95,1	-	-	-	-34,2	-91,3
D.1. Transferts des capitaux	-366,1	-223,1	-180,3	-282,5	-397,6	-95,1	-	-	-	-31,6	-91,3
Capitaux publics	-383,3	-218	-222,6	-295,7	-426,9	-	-	-	-	30,3	57,6
18. Remises de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
19. Autres transferts	-383,3	-218,0	-222,6	-295,7	-426,9	0,0	-	-	-	30,3	57,6
Capitaux privés	17,2	-5,1	42,3	13,2	29,3	-95,1	-	-	-	-61,9	-148,8
20. Transferts des migrants	-1,9	-2,00	-2,0	-2,0	-	-	-	-	-	0,0	1,5
21. Remises de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
22. Autres transferts	19,1	-3,10	44,3	15,2	29,3	-95,1	-	-	-	-61,9	-150,4
D.2. Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-2,6	0,0
E. Opérations financières	-135,9	-74,5	-113,4	-59,5	-137,5	-296,3	-251,6	27,0	-109,1	106,4	254,8
24. Investissements directs	-7	88,5	-23,5	42,0	-32,3	56,1	64,4	93,7	367,8	401,5	257,1
25. Investissements de portefeuille	-21,7	-23,8	-15,7	-18,4	-10,5	-34,8	-1,4	-89,7	-146,5	-505,6	-342,4
26. Autres investissements	-107,2	-139,2	-74,2	-83,1	-94,7	-317,6	-314,6	23,0	-330,5	210,6	340,1
TOTAL (D + E)	-502,0	-297,6	-293,7	-342,0	-535,1	-391,4	-251,6	27,0	-109,1	72,3	163,5
F. Erreurs et omissions	173,3	147,1	78,8	147,7	+126,7	93,8	145,0	-59,8	-145,5	16,0	-43,8
SOLDE GLOBAL TOTAL (A à F)	-512,0	-313,7	-227,1	-410,1	-795,5	-560,7	-287,9	-32,2	-314,2	-244,3	-195,1
Moyens de financement	512,0	313,7	227,1	327,7	795,5	560,7	578,1	32,2	314,2	244,2	195,1
G. Financement traditionnel	512,0	313,7	441,2	410,1	+727,7	556,6	578,1	32,2	-15,4	-60,8	0,6
1. Arriérés (réduction -)	457,0	278	387,7	452,7	+784,8	539,9	548,2	-	-	-	-
2. Avoirs extérieurs nets (accroissement -)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-60,8	0,6
- Crédit net du FMI (réduction -)	29,3	10,4	31,9	17,5	+8,7	13,0	12,2	-	74,6	117,0	-20,3
- Prêts FRPC	-	-	-	-	-	-	-	-	74,6	117,0	-20,3
- Achats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Rachats	44,5	39,2	31,9	17,5	+8,7	13,0	12,2	-	-	-	-
- Variations d'arriérés (réduction -)	-15,2	-28,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres réserves nettes (accroissement -)	25,7	25,3	21,6	22,3	-65,8	3,7	17,7	32,2	-90,0	-177,8	20,8
H. Financement exceptionnel	0,0	0,0	-214,1	-82,4	67,8	4,1	0,0	0,0	381,4	305,0	194,5
1. Consolidation des arriérés	-	-	-	-	-	-	-	-	121,6	0,0	0,0
2. Allègement de la dette	0,0	0,0	-214,1	-82,4	67,8	4,1	0,0	0,0	259,8	305,0	194,5
- Rééchelonnement dette extérieure	+0	+0	-214,1	-82,4	+67,8	4,1	-	-	-	-	-
- Remise de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	259,8	305,0	194,5
* Naples flux	-	-	-	-	-	-	-	-	118,2	0,0	0,0
* Cologne flux (Initiative PPTE)	-	-	-	-	-	-	-	-	141,6	305,0	194,5
3. Assistance au delà de l'Initiative PPTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
I. Solde résiduel	-	-	-	-	-	-	-	-	-51,8	-	-

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau III.22 Répartition des recettes d'exportation de marchandises par groupe d'entreprises
(en milliers de XDR)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003*	2004	2005
A. Entreprises minières	459 600	491 800	552 400	256 200	295 000	289 200	472 392	763 185	1 198 836	1 268 826
Gécamines (1)	179 000	208 800	214 700	43 600	106 300	65 900	43 463	42 321	112 646	121 604
MIBA (2)	52 000	55 600	69 100	71 000	58 000	51 200	54 759	102 268	97 594	77 921
Sengamines(2)							2 337	16 151	11 817	7 742
Comptoirs diamant (2)	214 400	222 200	264 400	140 600	125 200	141 000	241 151	523 856	616 657	805 993
KDC (2)				-	-	-	-	-	1 418	0
Kilo-Moto (3)	900	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptoirs d'Or (3)	5 900	1 900	800	100	-	8 600	7 218	-	-	-
Zairetain (4)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sodimico (5)	1 400	-	-	-	3 700	1 600	-	-	-	-
Sominki (6)	4 200	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D.G.M.P. (7)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	1 800	30 300	3 400	900	1 800	20 900	123 464	78 589	358 702	255 566
B. Entreprises agricoles	170 800	63 700	63 400	38 800	21 700	34 900	10 359	25 941	42 685	52 778
C. Entreprises industrielles et non définies	142 300	130 300	76 500	86 500	158 000	166 100	161 148	262 924	377 837	473 505
Sous-total	772 700	685 800	692 300	381 500	474 700	490 200	643 900	1 052 050	1 619 358	1 795 109
D. Ajustements	416 900	314 500	368 300	208 800	153 900	214 600	207 524	325 639	297 833	276 550
- Produits miniers	262 800	268 300	315 600	168 800	150 400	203 000	199 417	314 314	281 566	265 978
Diamant	257 300	266 600	314 900	168 700	150 200	169 200	192 921	314 314	281 566	265 978
Autres	5 500	1 700	700	100	200	33 800	6 496			
- Produits agricoles	154 100	46 200	52 700	40 000	3 500	9 600	6 435	8 312	11 754	5 383
Café	152 900	44 800	48 000	40 000	3 500	9 500	6 422	7 415	10 793	4 856
Autres	1 200	1 400	4 700	-	-	100	13	897	961	528
- Produits industriels	0	2 000	1 672	3 013	4 513	5 189

Source: Banque Centrale du Congo

(1) Cuivre, cobalt, concentré de zinc, argent, or, cadmium et germanium.

(2) Diamant industriel et artisanal.

(3) Or.

(4) Etain, cassitérite, colombo-tantalite et wolfram-tungstène.

(5) Cuivre.

(6) Cassitérite, colombo-tantalite et wolfram-tungstène.

(7) D.G.M.P.: Direction Générale des Matières Précieuses, or et diamant.

Tableau III.23 Répartition des paiements d'importation de marchandises
par mode de financement (1)
(en millions de XDR)

	2001	2002	2003*	2004	2005
A. Ressources propres (2)	390,0	458,3	746,3	974,6	1 400,4
B. Ressources extérieures	243,2	354,4	747,9	1076,8	1073,2
1. Dons et contributions assimilables	152,6	262,6	249,4	302,3	494,6
Etat	134,3	262,6	249,4	302,3	494,6
Particuliers et organismes bénévoles	18,3	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Prêts à des conditions spéciales	0,0	0,0	97,1	145,8	207,7
Etat	0,0	0,0	97,1	145,8	207,7
Entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capitaux	90,6	91,8	401,4	628,7	371,0
Crédits fournisseurs	-	-	-	-	-
Investissements en nature	26,2	29,5	287,2	539,3	288,0
Apports non contrôlés	64,4	62,3	114,2	89,3	83,0
Total	633,2	812,7	1494,3	2051,4	2473,6

Source: Banque Centrale du Congo.

(1) Valeur FOB.

(2) Cf tableau III.31

* Situation en USD à partir de 2003.

Tableau III.24 Répartition des recettes d'exportation de marchandises par produit
(en milliers de XDR)

	2003*	2004	2005
Produits miniers	1 077 498	1 480 401	1 534 803
Cuivre	18 992	57 122	113 498
Cobalt	101 766	406 989	259 613
Zinc	151	5 320	-
Etain	-	-	-
Germanium	-	-	-
Diamant	956 589	1 009 053	1 157 633
Argent	-	-	-
Or	-	-	-
Cassitérite	-	-	-
Cuivre Sodimico	-	-	-
Autres	-	1 918	4 059
Produits agricoles	35 144	54 439	58 109
Produits du règne animal	-	-	-
Café	13 249	17 988	8 083
Thé	-	-	-
Cacao	3 264	2 861	917
Rauwolfia	-	-	-
Huile de palme, palmistes	-	-	-
Tourteaux (palmistes, coton)	-	-	-
Caoutchouc	2 690	4 279	3 745
Bois	15 942	29 312	45 364
Quinquina	-	-	-
Autres	-	-	-
Produits industriels	265 937	382 350	478 691
Ciment	12 249	15 183	16 428
Produits chimiques	1 342	379	1 089
Sucre de canne	-	6 298	7 370
Pétrole brut	250 873	359 786	452 749
Divers	1 474	704	1 055
Total	1 378 580	1 917 191	2 071 603

* En millions de USD à partir de cette année.

Tableau III.25 Répartition des paiements d'importation de marchandises par groupe d'utilisations sur ressources propres (1)
(en milliers de XDR)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003*	2004	2005
A. Biens de consommation	103 392	163 244	196 942	87 748	116 301	133 600	132 624	302 790	352 507	510 194
Alimentation, boissons, tabacs	61 622	97 293	117 377	52 298	69 315	79 600	79 044	180 463	210 094	304 076
Textiles, habillement	2 585	4 081	4 924	2 194	2 908	3 300	3 316	7 570	8 813	12 755
Autres biens non durables	11 890	18 773	22 648	10 091	13 375	15 400	15 252	34 821	40 538	58 672
Biens de consommation durables	27 295	43 097	51 993	23 165	30 703	35 300	35 013	79 937	93 062	134 691
B. Energie	54 676	77 197	93 132	41 495	54 943	63 100	126 718	183 209	226 053	430 976
Matières brutes	109	154	186	83	110	100	253	366	452	862
Matières élaborées	54 567	77 043	92 946	41 412	54 833	63 000	126 465	182 843	225 601	430 114
C. Matières premières et semi-produits	52 344	82 114	99 064	44 138	58 569	67 200	48 946	71 783	84 324	113 064
Destinés à l'alimentation	24 497	38 429	46 362	20 657	27 410	31 500	22 907	33 595	39 464	52 914
Destinés à l'agriculture	1 204	1 889	2 278	1 015	1 347	1 500	1 126	1 651	1 939	2 600
Textiles, cuirs, caoutchouc	5 967	9 443	11 392	5 076	6 735	7 700	5 629	8 255	9 697	13 002
Produits chimiques, colorants	11 987	18 804	22 686	10 108	13 412	15 400	11 209	16 438	19 310	25 892
Matériaux de construction	2 565	4 106	4 953	2 207	2 928	3 400	2 447	3 589	4 216	5 653
Minerais et produits métalliques	3 926	6 159	7 430	3 310	4 393	5 000	3 671	5 384	6 324	8 480
Autres	2 198	3 284	3 963	1 765	2 344	2 700	1 958	2 871	3 373	4 523
D. Biens d'équipement	48 716	68 838	83 048	37 002	49 087	56 400	66 609	76 639	98 755	150 097
Biens fixes et roulants destinés à l'agriculture	4 384	6 195	7 474	3 330	4 418	5 100	5 995	6 897	8 888	13 509
Véhicules routiers non domestiques	25 478	36 071	43 517	19 389	25 722	29 500	34 903	40 159	51 748	78 651
Autres matériels de transport	1 755	2 547	3 073	1 369	1 816	2 100	2 465	2 836	3 654	5 554
Machines pour industries spécialisées	1 705	2 341	2 824	1 258	1 669	1 900	2 265	2 606	3 358	5 103
Autres	15 394	21 684	26 160	11 656	15 462	17 800	20 982	24 141	31 108	47 281
E. Autres	99 072	100 307	121 014	53 917	71 200	69 800	437 851	111 915	212 985	196 107
Biens importés par la Gécamines	78 900	58 600	85 900	23 300	22 600	19 800	13 039	12 700	28 162	30 401
Autres importations (2)	20 172	41 707	35 114	30 617	48 600	50 000	424 812	99 215	184 824	165 706
Sous-total	358 200	491 700	593 200	264 300	350 100	390 100	812 748	746 336	974 625	1 400 438
F. Importations spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E. Ajustement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	358 200	491 700	593 200	264 300	350 100	390 100	812 748	746 336	974 625	1 400 438

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Valeur FOB.

(2) Importations Miba, importations des sociétés pétrolières exportatrices et autres sociétés minières.

* En milliers de USD à partir de 2003

TITRE IV

LA MONNAIE ET LE CREDIT

APERCU GENERAL

Au cours de l'année 2005, la politique monétaire a été marquée par l'abandon du dispositif de contrôle direct resté encore en vigueur jusqu'à la mi-décembre. Ce dernier dispositif était constitué de la capacité de financement et des plafonds de refinancement.

Depuis lors, la politique monétaire de la Banque Centrale du Congo ne dispose plus que d'instruments indirects, lesquels s'inscrivent dans la logique du développement des marchés et de l'ouverture vers l'extérieur. L'autre fait marquant a été la restructuration des guichets de refinancement près la Banque Centrale.

L'évolution des liquidités intérieures en 2005 masque deux périodes distinctes. La première, de janvier à juillet, où il a été observé une forte expansion de la masse monétaire et la seconde, d'août à fin décembre, caractérisée par une décélération de la croissance de l'offre de monnaie. En effet, l'expansion monétaire, qui s'est située à 2,5 % au cours des sept premiers mois, a été ramenée à 1,2 % au cours des cinq derniers mois. Ce ralentissement de la croissance de l'offre de monnaie résulte des mesures budgétaire et monétaire arrêtées à la fin du premier trimestre et de l'accroissement des paiements en devises observé au cours du dernier trimestre.

Par ailleurs, il importe de relever qu'en dépit de la dégradation du cadre macroéconomique au cours du 1^{er} trimestre, l'activité bancaire est restée dynamique au cours de l'année. Ce dynamisme est attesté par l'importance de nouveaux crédits et l'agrément de cinq nouvelles banques.

CHAPITRE I

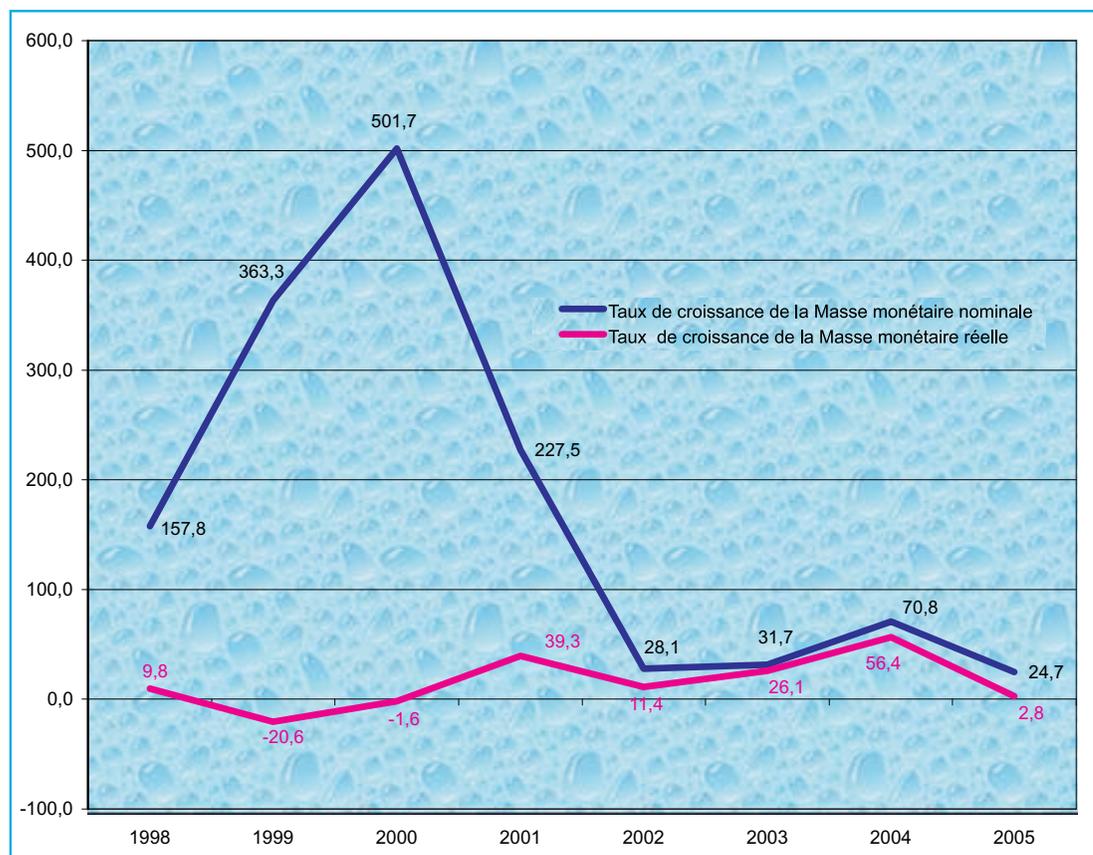
LA SITUATION MONETAIRE

I. Base monétaire

Le but de la politique monétaire est d'ajuster l'offre de monnaie à sa demande en vue de rechercher et/ou de préserver la stabilité du niveau général des prix. Dans ce cadre, l'un des principaux enjeux de la politique monétaire tient à la corrélation à observer entre, d'une part, les objectifs opérationnel et intermédiaire et, d'autre part, les instruments utilisés à travers le suivi régulier des facteurs autonomes de la liquidité.

De manière générale, les objectifs intermédiaires concernent les agrégats monétaires (M1 et M2) tandis que l'objectif opératoire est représenté par le niveau de la base monétaire au sens strict. Cette dernière se compose de la monnaie fiduciaire (Billets et pièces en circulation détenus par le public et des encaisses des banques commerciales) ainsi que des avoirs libres de ces dernières en les livres de la Banque Centrale.

Graphique 4.1 Evolution du taux de croissance de la masse monétaire
(Evolution du taux de croissance de la masse monétaire)



La base monétaire au sens strict est passée de 111.925,0 millions de CDF à fin 2004 à 129.222,5 millions au 31 décembre 2005, soit une augmentation de 15,5 %. En ce qui concerne la vélocité de la base monétaire, celle-ci a atteint 27,84 points contre 22,97 points une année plus tôt. Les composantes et contreparties de la base monétaire ont évolué de la manière suivante :

Tableau 4.1 Composantes et contreparties de la base monétaire
(en millions de CDF)

	2004	2005	Variation en %
Circulation fiduciaire	105.889,0	123.794,0	16,9
Dépôts des banques commerciales	5.790,0	5.261,0	-9,1
Autres dépôts	246,0	167,5	-31,9
Base monétaire (sens strict)	111.925,0	129.222,5	15,5
Provisions pour importation+ dépôts en devises	10.759,0	8.981,0	-16,5
Base monétaire (sens large)	122.684,0	138.203,5	12,6
Vélocité (PIB/BMSS)	22,97	27,84	21,24
Avoirs extérieurs nets	-347.579,0	-357.785,0	- 2,9
Avoirs intérieurs nets	470.263,0	495.988,0	+ 5,5
TOTAL	122.684,0	138.203,0	12,6

Source : Banque Centrale du Congo

L'accroissement de la base monétaire a été expliqué principalement par l'exécution des opérations financières du secteur public, qui s'est traduite par une augmentation des avoirs intérieurs nets, notamment du poste « crédit net à l'Etat ».

II. Masse monétaire

L'année 2005 a été marquée par le ralentissement de l'expansion monétaire dans un contexte d'accélération des prix intérieurs par rapport à 2004. En effet, la masse monétaire a varié de 24,7 % contre 70,8 % l'année précédente. L'expansion monétaire a ainsi évolué inversement à l'inflation. Ce constat est confirmé par le comportement du taux de liquidité de l'économie et de la vitesse de circulation de la monnaie. Ces deux Proxy de la demande de monnaie se sont améliorés, passant respectivement de 8 à 7 % et 12,68 à 12,98 points entre 2004 et 2005.

Vitesse de circulation de la monnaie et taux de liquidité de l'économie

La vitesse de circulation de la monnaie et le taux de liquidité de l'économie permettent d'approximer le comportement de la demande de monnaie. Contrairement à l'offre de monnaie, laquelle est déterminée à partir des statistiques monétaires, la demande de monnaie est approximée ou estimée.

La vitesse de circulation de la monnaie (v) est le rapport du Produit Intérieur Brut (PIB) sur la masse monétaire (M_2). Elle exprime la vitesse de transformation du revenu réel ou des actifs réels en monnaie. Plus les actifs réels se transforment en monnaie, plus il peut être relevé que les agents économiques marquent une préférence sur la monnaie. Dans ce cas, la demande de monnaie augmente et vice versa. La vitesse de circulation se mesure en points.

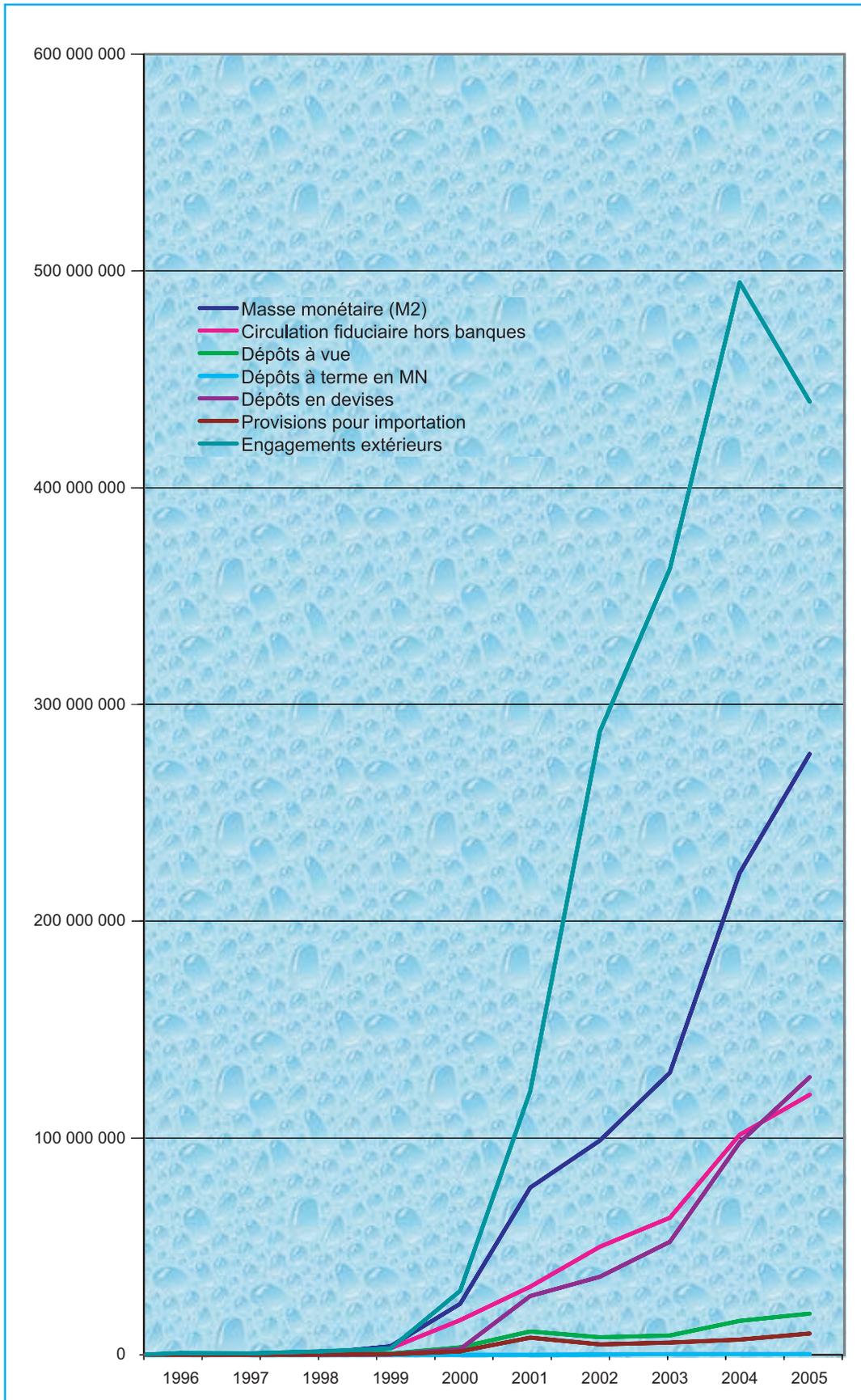
$$v = \text{PIB}/M_2$$

Le taux de liquidité de l'économie est le rapport en pourcentage entre la masse monétaire et le Produit Intérieur Brut. Le taux de liquidité est l'inverse de la vitesse de circulation de la monnaie. Il traduit la transformation de la monnaie en revenu. En d'autres termes, c'est la fraction de revenus que les agents économiques souhaitent conserver sous forme de monnaie. Plus ce taux augmente, plus les agents économiques sont de moins en moins disposés à transformer leurs actifs réels en monnaie. Dans ce cas, la demande de monnaie diminue et vice versa. Le taux de liquidité se mesure en pourcentage.

$$\text{Taux de liquidité} = (M_2/\text{PIB}) \cdot 100$$

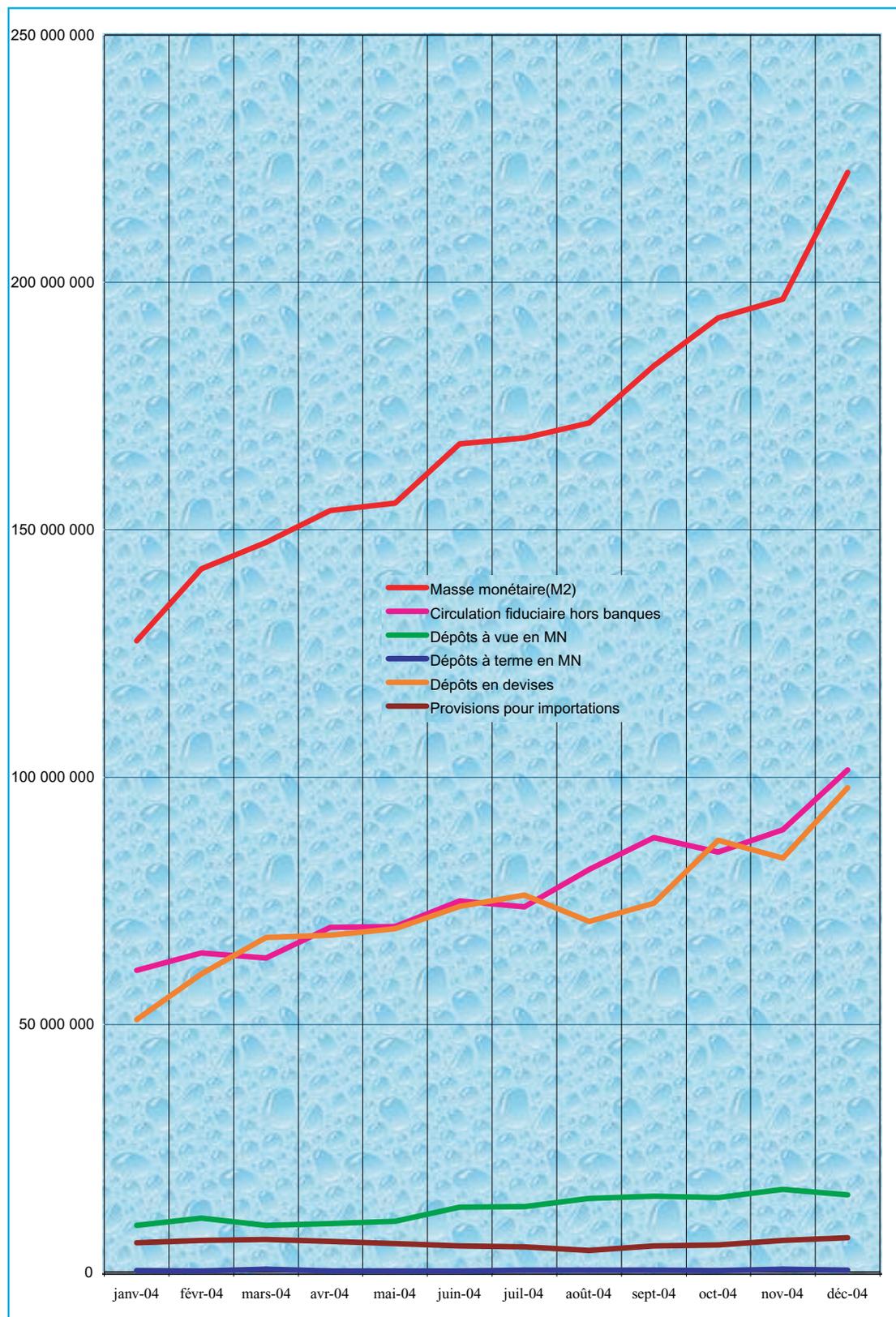
Cette situation apparemment paradoxale tient aux effets décalés de la variation de la masse monétaire sur les prix intérieurs. D'une part, le relâchement monétaire, commencé dès février 2004, a donné lieu à une accélération des prix intérieurs à partir de janvier 2005. D'autre part, le resserrement monétaire, enclenché depuis avril 2005, a produit des effets tangibles sur l'inflation à partir du mois de septembre de la même année.

Graphique 4.2 Situation monétaire intégrée - Engagements⁽¹⁾
(en milliers de CDF)



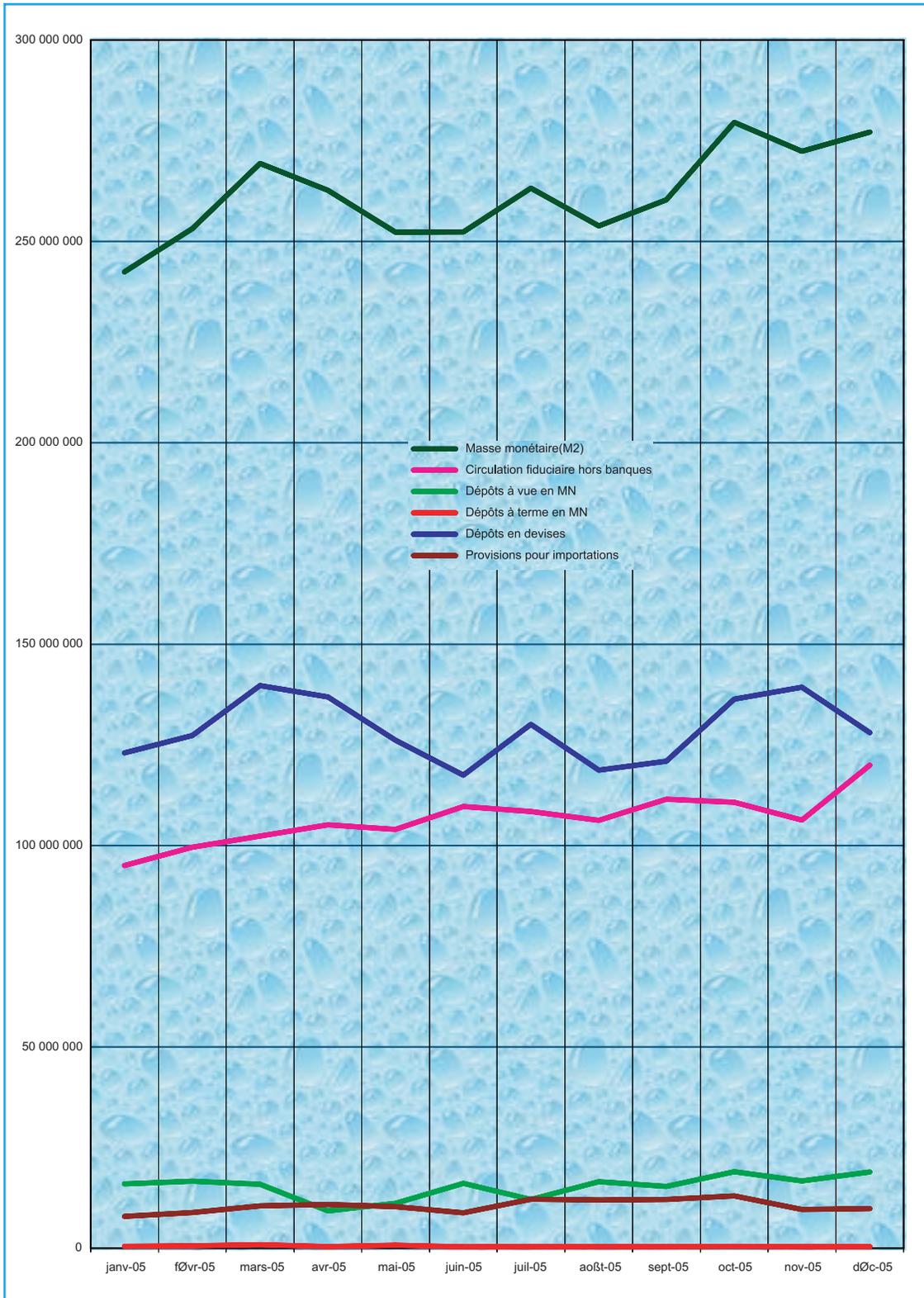
(1) Cfr. Tableau IV.1. et IV.5.

Graphique 4.3 Situation monétaire intégrée 2004 - Engagements⁽¹⁾
(en milliers de CDF)



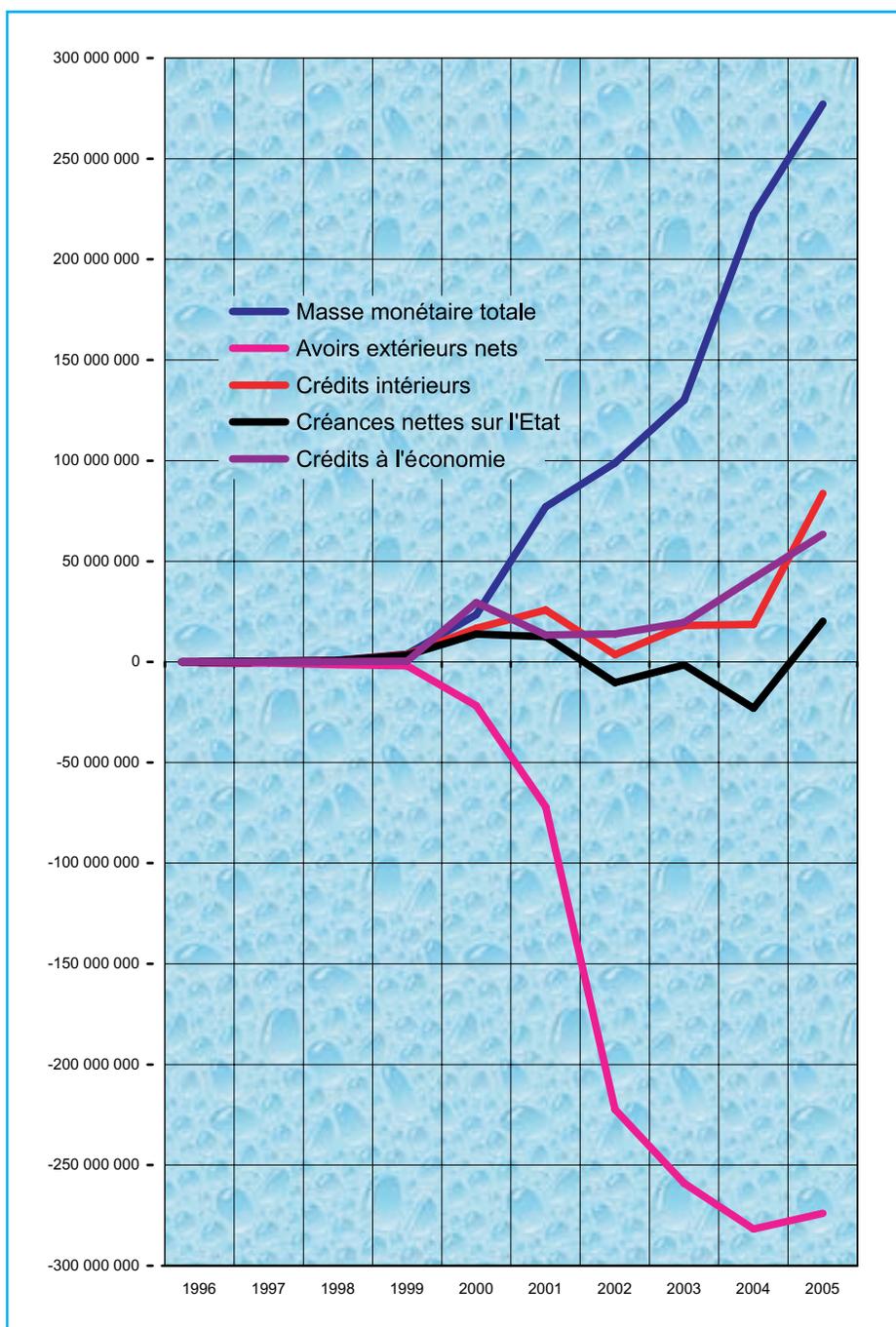
(1) Cfr. Tableau IV.3. et IV.6.

Graphique 4.4 Situation monétaire intégrée en 2005 - Engagements⁽¹⁾
(en milliers de CDF)



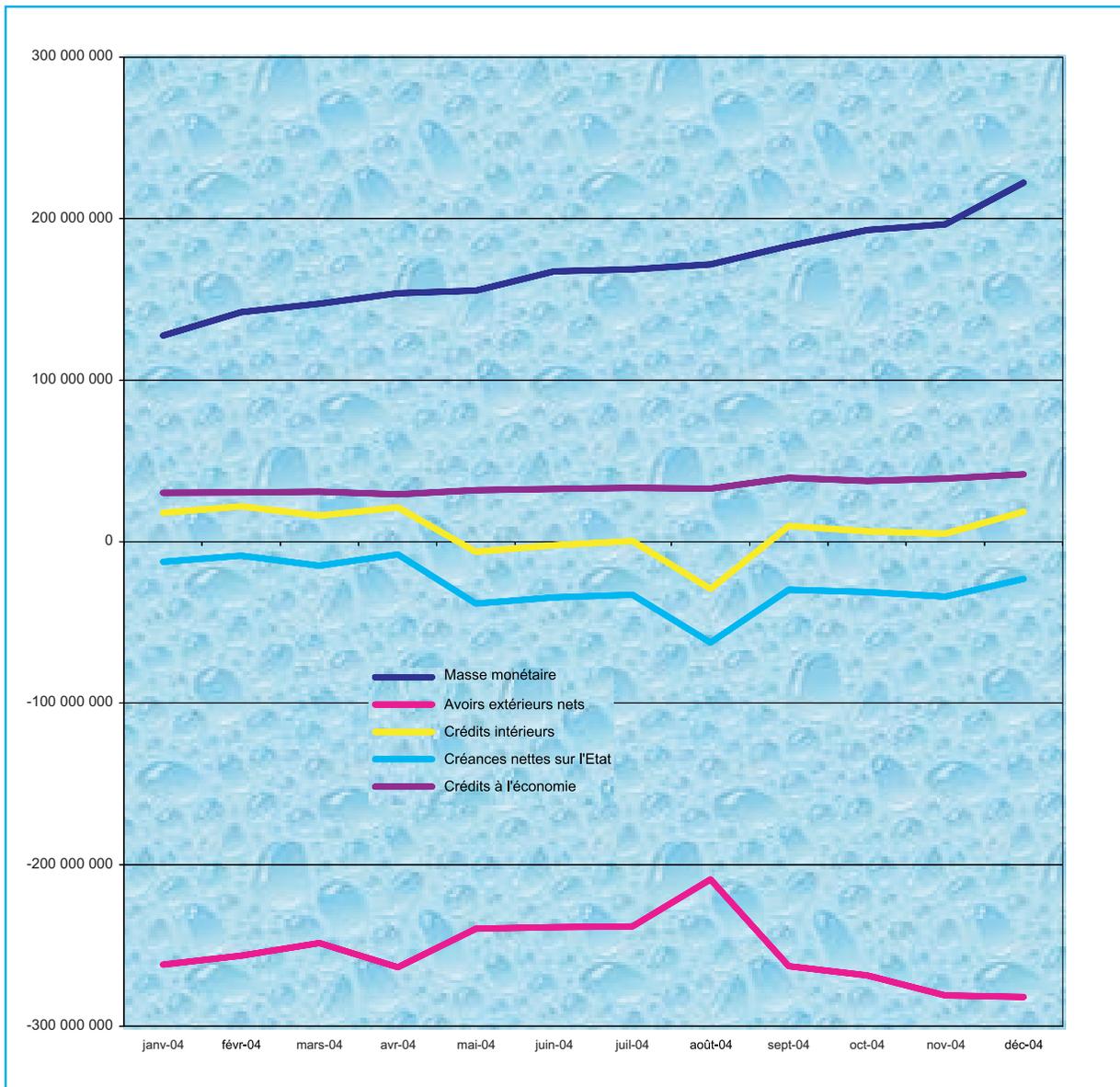
(1) Cfr. Tableau IV.3. et IV.6.

Graphique 4.5 Situation monétaire intégrée - Engagements⁽¹⁾
(en milliers de CDF)



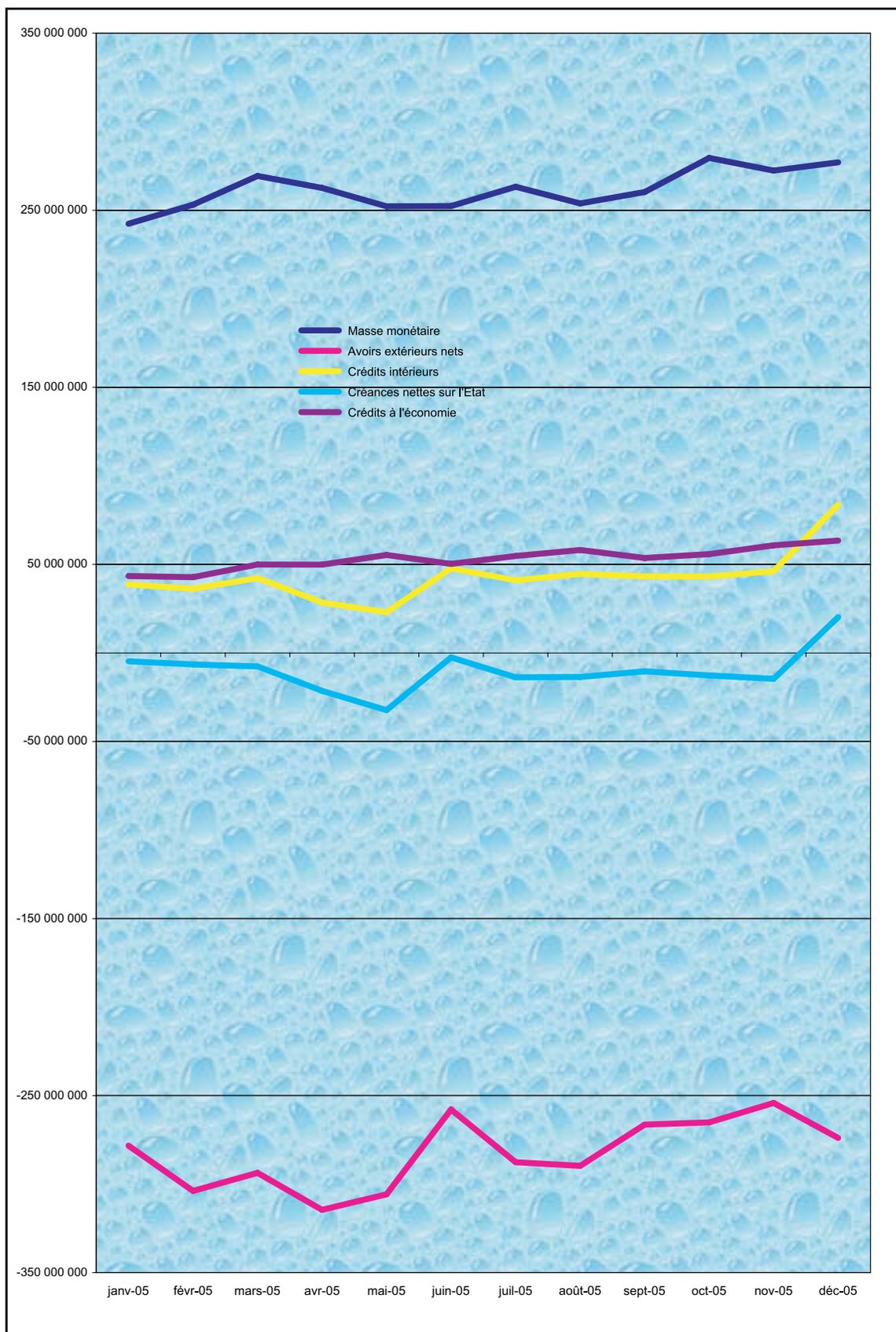
(1) Cfr. Tableau IV.1.

Graphique 4.6 Situation monétaire intégrée en 2004 - Avoirs⁽¹⁾
(en milliers de CDF)



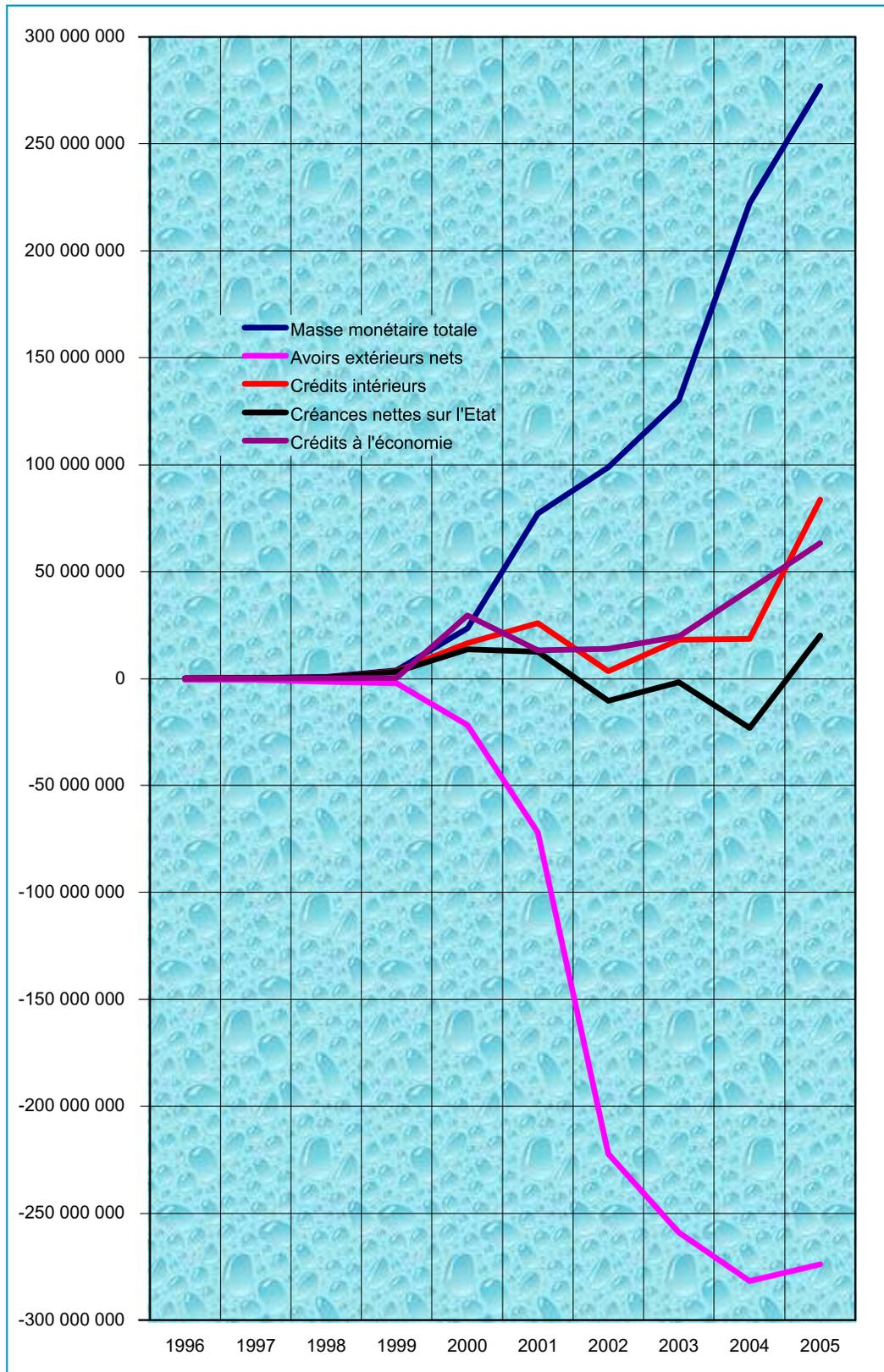
(1) Cfr. Tableau IV.3.

Graphique 4.7 Situation monétaire intégrée en 2005 - Avoirs⁽¹⁾
(en milliers de CDF)



(1) Cfr. Tableau IV.3.

Graphique 4.8 Situation monétaire de la Banque Centrale du Congo
(en milliers de CDF)



(1) Cfr. Tableau IV.22.

1.1 Composantes de la masse monétaire

La structure de la masse monétaire n'a pas connu de changements notables en 2005 comparativement à l'année précédente. Les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire et dépôts à vue en monnaie nationale) ont représenté 50,1 % de l'ensemble des moyens de paiement contre 49,9 % pour la quasi-monnaie (dépôts à terme en monnaie nationale, dépôts en devises et provisions pour importations). En 2004, les parts respectives de ces deux composantes étaient de 52,7 % et 47,3 %.

Tableau 4.2 Composantes de la masse monétaire
(en millions de CDF)

	2002	2003	2004	2005
1. DISPONIBILITES MONETAIRES (M1)	57.892,2	72.110,1	117.077,9	138.893,0
Circulation fiduciaire	49.757,5	63.148,4	101.487,9	119.935,0
Dépôts à vue en MN	8.135,3	8.961,6	15.610,6	18.958,0
2. QUASI-MONNAIE	40.940,1	58.008,6	105.198,6	138.218,5
Dépôts à terme en MN	161,6	321,2	362,4	381,5
Dépôts en devises	36.034,2	52.071,5	97.829,9	128.017,6
Provisions pour importations	4.744,3	5.615,9	6.956,4	9.819,4
3. MASSE MONETAIRE (M2) (1+2)	98.832,3	130.118,7	222.226,5	277.111,5

Source : Banque Centrale du Congo.

A fin décembre 2005, la circulation fiduciaire s'est accrue de 18,2 %. Sa part relative dans la masse monétaire s'est contractée, passant de 45,7 % à fin décembre 2004 à 43,3 %. S'agissant du taux de liquidité de l'économie, il s'est situé à 7,0 % en 2005 contre 8,0 % à fin décembre 2004.

Circulation fiduciaire

La circulation fiduciaire renseignée dans la base monétaire diffère de celle reprise dans la masse monétaire. En effet, la première se compose des billets et pièces en circulation hors Banque Centrale tandis que la seconde ne comprend que des billets et pièces dans les mains du public (billets et pièces en circulation hors système bancaire, Banque Centrale et banques créatrices de monnaie).

Quoiqu'en augmentation de 21,4 % par rapport à l'année précédente, les dépôts à vue ont maintenu la même part relative dans la masse monétaire, soit environ 7,0 %. La structure des dépôts à vue par province est demeurée inchangée avec une très forte concentration à Kinshasa. Il en est de même de la structure des dépôts bancaires par catégorie de déposants, dominée par les entreprises privées avec 51,8 %, suivies des particuliers (24,0 % et 9,2 %) des entreprises publiques (9,2 %). Les autres déposants ont apporté 15,0 % du total. La ventilation par secteur d'activité permet de relever que la plus grande partie des dépôts, soit 29,7 %, a été constituée par les divers services (41,7 %), tandis que le commerce et les industries manufacturières ont apporté respectivement 12,2 % et 4,1 %.

S'agissant des autres disponibilités quasi monétaires, elles se sont accrues de 31,4 % par rapport à leur niveau du 31 décembre 2004. Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement des dépôts en devises passant à 30,9 % d'une période à l'autre.

Le taux de dollarisation, approximé à partir du ratio dépôts en devises sur masse monétaire, qui était de 44,0 % au 31 décembre 2004, s'est élevé à 46,2 % au 31 décembre 2005. Cette évolution procède notamment de la reprise de l'inflation en 2005.

Concernant les provisions pour les paiements des importations, elles ont enregistré une hausse de 41,2 % à fin décembre 2005. Leur part a légèrement augmenté, se situant à 3,5 % contre 3,1 % à la même période de l'année précédente. Ces provisions sont, en grande partie, constituées par les banques commerciales.

Quant aux dépôts à terme, ils ont représenté 0,14 % du total contre 0,16 % au 31 décembre 2004. Cette situation est due notamment, aux rendements relativement faibles des dépôts à terme par rapport aux autres placements, à la non intériorisation dans la durée de la stabilité des prix et de celle du système financier par les agents économiques.

2. Contreparties de la masse monétaire

Au cours de l'exercice 2005, la création des liquidités intérieures a été principalement impulsée par les crédits intérieurs à travers, principalement le crédit net à l'Etat.

Tableau 4.3 Contreparties de la masse monétaire
(en millions de CDF)

	2002		2003		2004		2005	
		Variat° en % (1)		Variat° en % (1)		Variat° en % (1)		Variat° en % (1)
1. Avoirs extérieurs nets	-222.333,2	208,6	-258.994,6	-16,5	- 281.771,7	8,8	-273.877,1	-2,8
1.1. Avoirs extérieurs nets de la BCC	65.210,3	31,8	103.602,0	58,8	-347.579,0	235,5	-357.784,9	2,9
1.2. Avoirs extérieurs nets des BCM	287.543,5	136,6	362.596,6	26,1	65.807,4	-81,9	83.907,8	27,5
2. Avoirs intérieurs nets	321.166,1	115,3	389.113,3	21,2	503.998,2	29,5	550.988,6	9,3
2.1 Crédits intérieurs	3.560,9	-86,2	18.056,6	407,1	18.640,5	3,2	83.701,6	349,0
2.1. 1. Crédit net à l'Etat	-10.391,0	-183,2	-1.566,4	84,9	-23.013,4	1.369,2	20.232,3	187,9
2.1. 2. Crédit à l'économie	13.951,9	4,5	19.623,0	40,7	41.653,9	112,3	63.469,2	52,4
2.2. Autres postes nets	317.605,2	157,5	371.056,7	-16,8	485.357,7	30,8	467.287,0	-3,7
3. Masse monétaire (M2)	98.832,3	28,1	130.118,7	31,7	222.226,5	70,8	277.111,5	24,7

Source : Banque Centrale du Congo.

2.1 Avoirs extérieurs nets

Au terme de l'année 2005, les avoirs extérieurs nets se sont améliorés de 2,8 %, totalisant un solde négatif de 273.877,1 millions de CDF contre 281.771,7 millions en 2004. Cette évolution s'explique essentiellement par l'amélioration des avoirs extérieurs nets des banques créatrices de monnaie, ceux de la Banque Centrale du Congo étant demeurés négatifs.

En effet, la position extérieure nette des BCM s'est accrue de 18.100,4 millions de CDF à la suite d'une augmentation plus importante des avoirs en devises que des engagements.

Quant aux avoirs extérieurs de la Banque Centrale, ils se sont détériorés de 10.205,9 millions de CDF. L'évolution observée est la conséquence d'une forte diminution des avoirs en devises; lesquels sont passés, d'une année à l'autre, de 102.468,0 millions de CDF à 55.990,2 millions de CDF.

S'agissant des réserves internationales de la BCC, elles se sont chiffrées à 120,8 millions de USD après avoir totalisé 215,4 millions une année plus tôt, soit une chute de 94,6 millions due pour l'essentiel à une accélération des paiements en devises au cours du dernier trimestre de l'année. Exprimées en mois d'importations, elles ont représenté 0,57 à fin 2005 contre 1,21 en 2004.

2.2 Avoirs intérieurs nets

L'encours des avoirs intérieurs nets a augmenté de 9,3 % en 2005, représentant 15,3 % du PIB contre 17,9 % en 2004. Cette évolution est localisée au niveau du crédit intérieur.

Crédits intérieurs

Après avoir représenté 0,7 % du PIB en 2004, l'encours du crédit intérieur s'est situé à 2,3 % du PIB au terme de l'année 2005. Cet encours est passé de 18.640,5 millions de CDF à fin décembre 2004 à 83.701,6 millions une année après, soit une augmentation de 349 %. Cette évolution procède essentiellement de l'augmentation des créances nettes sur l'Etat et subsidiairement des crédits à l'économie. Ces derniers se sont respectivement accrus de 187,9 % et de 52,4 %. La contribution des crédits intérieurs dans la création monétaire s'est située à 116,7 % contre 0,6 % une année avant.

- Créances nettes sur l'Etat

Au 31 décembre 2005, l'Etat s'est endetté auprès du système bancaire à concurrence de 20.232,3 millions de CDF, alors qu'il s'était désengagé de 23.014 millions de CDF en 2004. Cet endettement a résulté essentiellement du financement par la Banque Centrale du déficit du Trésor.

- *Crédits aux entreprises*

D'une année à l'autre, les crédits aux entreprises ont progressé de 52,4 %, atteignant 63.469,2 millions de CDF contre 41.653,9 millions une année auparavant. La grosse part de l'encours de crédit au cours de la période est détenue par les BCM.

- *Autres postes nets*

Après avoir totalisé 485.357,6 millions de CDF en 2004, les Autres postes nets se sont inscrits à la baisse de 3,7 %, se chiffrant à 467.287,0 millions en 2005. Le fléchissement enregistré s'explique essentiellement par la contraction de la position nette des comptes de réévaluation aussi bien de la BCC que des BCM.

Tableau 4.4 Contribution des contreparties dans la variation de la masse monétaire
(variation en %)

	Déc. 2001	Déc. 2002	Déc. 2003	Déc. 2004	Déc. 2005
- Avoirs Extérieurs Nets	-93,9	46,4	-117,3	- 24,7	14,8
- Crédits Intérieurs	17,1	-7,1	46,3	0,6	116,7
- Autres Postes Nets	176,8	60,7	170,9	124,1	- 31,5
Masse monétaire	100	100	100	100	100

Source : Banque Centrale du Congo.

CHAPITRE II

LE CREDIT AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

L'ensemble des crédits octroyés aux entreprises et aux particuliers par le système bancaire a atteint 113.862,8 millions de CDF au 31 décembre 2005 contre 73.794,3 millions l'année précédente, soit un accroissement de 54,3 %. La quasi-totalité de ces crédits a été accordée par les banques créatrices de monnaie. L'expansion de crédit au cours de l'année 2005 s'explique essentiellement par les besoins résultant de la poursuite de l'expansion économique amorcée depuis plus de trois années.

Les facilités des banques créatrices de monnaie aux entreprises ont été de 63.625,3 millions de CDF pour les crédits à décaissement et de 50.237,5 millions pour les crédits d'engagement.

I. CREDITS A DECAISSEMENT

Les crédits à décaissement octroyés par les banques créatrices de monnaie ont totalisé 63.625,3 millions de CDF à fin décembre 2005, alors qu'ils ont été de

43.198,0 millions une année auparavant, soit une hausse de 47,3 %. Il apparaît, qu'en dépit du rétablissement de la stabilité des prix, les crédits sont de plus en plus focalisés sur le court terme, soit 95,3 % en 2005 contre 96,0 % en 2004.

1. Répartition par terme

Les crédits à décaissement des banques créatrices de monnaie couvrant le court terme ont totalisé 60.607,9 millions de CDF et ceux à moyen terme 3.017,4 millions.

L'encours des crédits à court terme a augmenté de 46,2 %, se situant à 60.607,9 millions de CDF en 2005 contre 41.442,7 millions en 2004.

S'agissant des crédits à moyen terme, le niveau de leur encours est demeuré faible, passant de 1.755,3 millions de CDF à fin 2004 à 3.017,4 millions à fin 2005.

2. Répartition par secteur d'activité

Sur un total de 60.607,9 millions de CDF des crédits accordés à court terme, les banques sont intervenues à concurrence de 53,4 % dans les principaux secteurs ci-après : agriculture, principalement les crédits de campagne, industrie manufacturière, distribution et transport. Les crédits dont ont bénéficié les secteurs précités seraient encore plus importants avec la prise en compte du poste « Divers », représentant 46,6 % du total. Ce poste est constitué notamment de découverts bancaires et des crédits accordés au personnel.

L'évolution de crédits par secteur d'activité révèle une expansion notée au niveau du secteur agricole (56,7 %) et de distribution (60,9 %). A l'inverse, une régression a été observée au niveau de l'industrie manufacturière (17,0 %) et du transport (7,6 %).

S'agissant de crédits à moyen terme, l'encours atteint en décembre 2005 est réparti pour l'essentiel entre les investissements productifs (40 %) et le poste « autres » (60 %).

II. CREDITS D'ENGAGEMENT

A fin décembre 2005, l'encours des crédits d'engagement a totalisé 50.237,5 millions de CDF contre 30.596,3 millions de CDF à fin décembre 2004, soit une hausse de 64,2 %.

Il est à relever que les crédits documentaires à l'importation ont totalisé 10.766,8 millions de CDF en 2005 contre 7.025,9 millions en 2004. Les lettres de garantie et autres cautions ont absorbé 38.271,4 millions de CDF des crédits d'engagement en 2005 contre 23.544,6 millions en 2004. Les crédits documentaires à l'exportation ont atteint 1.199,3 millions de CDF en 2005 contre 25,8 millions en 2004.

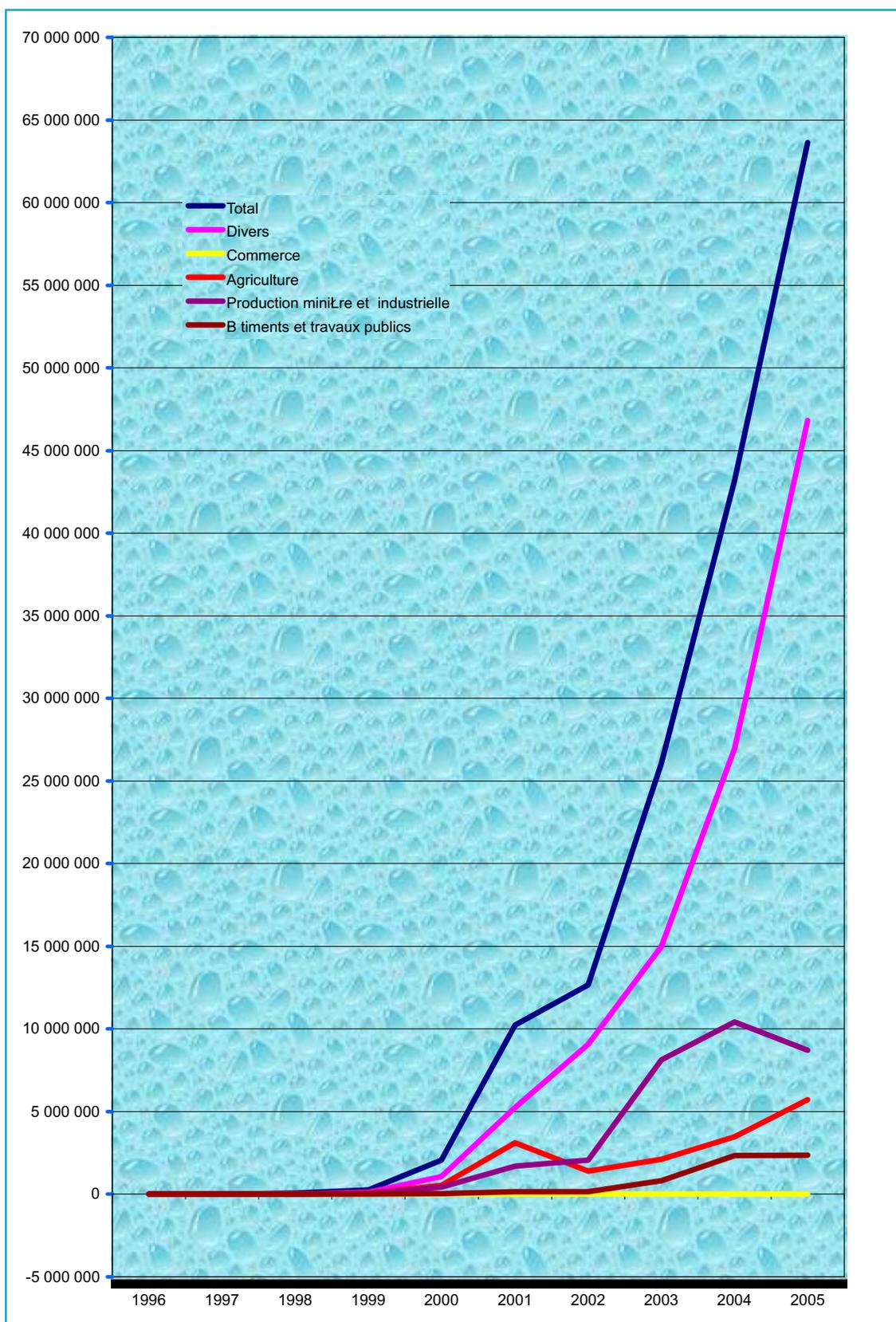
Tableau 4.5 Crédits aux entreprises et aux particuliers
(en millions de CDF)

	2004	2005			
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
I. Crédits à décaissement	43.198,0	51.857,7	52.823,2	56.076,0	63.625,3
A. Crédits à court terme	41.442,7	49.520,2	50.541,4	54.077,0	60.607,9
1. Agriculture	3.312,0	3.541,3	5.106,4	4.895,0	5.188,9
2. Industrie Manufacturière	11.894,5	14.209,8	9.271,9	9.601,1	9.870,2
3. Distribution	6.777,4	8.713,6	10.027,3	9.473,3	10.904,2
4. Transport	6.941,9	4.196,5	10.536,9	10.294,3	6.413,6
5. Autres	12.516,9	18.859,0	15.598,9	19.813,3	28.231,1
B. Crédits à moyen terme	1.755,3	2.337,5	2.281,8	1.999,0	3.017,4
1. Investissements productifs	1.146,1	1.663,4	1.312,2	1.044,4	1.198,4
2. Prêts spéciaux	-	-	-	-	9,0
3. Autres	609,2	674,1	969,6	943,9	1810,0
II. II. Crédits d'engagement	30.596,3	39.567,6	40.761,5	50.162,5	50.237,5
A. Crédocs à l'import	7.025,9	14.645,6	7.276,7	25.142,1	10.766,8
B. Crédocs à l'export	25,8	1.305,3	25,9	1449,6	1.199,3
C. Autres (1)	23.544,6	23.616,7	33.458,9	23.570,8	38.271,4
III. Banque Centrale	1.176,7	1.013,9	662,4	675,4	5,1
TOTAL I + II + III	74.971,0	92.439,2	94.247,1	106.913,9	113.867,9

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Lettres de garantie et autres.

Graphique 4.9 Situation des crédits bancaires par secteur d'activité ⁽¹⁾
(en CDF)



(1) Cfr. Tableau IV. 18.

CHAPITRE III

LE MARCHE MONETAIRE

Au cours de l'année 2005, le marché monétaire a été marqué par trois faits majeurs, à savoir :

- la restructuration opérée au premier trimestre au niveau du marché en Banque ;
- le rapprochement significatif des taux pratiqués sur le marché interbancaire et ceux prévalant au marché de refinancement près la Banque Centrale ;
- l'amélioration significative de la contribution du Billet de Trésorerie dans la ponction de la liquidité.

I. MARCHE EN BANQUE

Les guichets de réescompte, de call money et des avances en compte courant sont restés opérationnels jusqu'au 24 février 2005. A partir du 25 février 2005, la Banque Centrale du Congo a procédé à une restructuration du marché monétaire. Cette dernière a consisté, d'une part, en la réduction de ses guichets de refinancement; lesquels sont passés de trois à deux et, d'autre part, en de nouvelles conditions d'éligibilité à ses guichets.

I.1 Restructuration du marché monétaire

S'agissant du premier volet de la restructuration, le guichet de réescompte a été remplacé par celui des prêts à court terme. Les anciennes maturités (45, 90, 180 jours) ont été ramenées à une échéance de 7 jours maximum. Le taux d'intérêt des opérations des prêts à court terme est mutatis mutandis le taux directeur de la Banque Centrale. La création du guichet des prêts à court terme a été dictée par la nécessité pour l'Institut d'Emission de mettre en exergue sa fonction de prêteur en dernier ressort, l'amenant à se désengager du financement direct de l'économie.

Par ailleurs, les guichets call money et avances en comptes courants ont été fusionnés en un seul guichet de facilités permanentes.

En ce qui concerne le deuxième volet de la restructuration, il a consisté en une réforme dans la régulation de la monnaie centrale : Jusqu'au 24 février 2005, l'offre de refinancement était limitée par le plafond déterminé au niveau de chaque guichet de refinancement.

La demande de refinancement exprimée par les banques créatrices de monnaie ne venait qu'en ajustement de cette offre prédéterminée; d'où, le caractère exogène de l'offre de monnaie centrale.

A partir du 25 février 2005, avec l'abandon du dispositif de contrôle direct, l'offre de refinancement est déterminée par la demande correspondante. Cette dernière est exprimée par les banques créatrices de monnaie sur présentation des effets de haut standing. D'où, le caractère endogène de l'offre de refinancement. Les effets de haut standing sont ceux détenus par les agents économiques (entreprises et ménages) dont le ratio d'autonomie financière, de capacité de remboursement, de rentabilité et de liquidité générale sont jugés satisfaisants par la Banque Centrale. Ces effets sont ceux pour lesquels les concours bancaires ont été déclarés au préalable à la Centrale des Risques et Bilans de l'Institut d'Emission.

Tableau 4.6 Evolution des transactions et des taux du marché monétaire (avant la restructuration)

		Décembre 2004	2005	
			Janvier	Février
Avances en Comptes Courants	Volume (1)	400	460	-
	Taux (2)	14	1620	20
Call money	Volume (1)	599	-	-
	Taux (2)	13	18/22	20
Avances en Comptes courants	Volume (1)	-	-	-
	Taux (2)	18	20/24	24
Marché Interbancaire	Volume (1)	10.138,7	2.506.2	1.501,5
	Taux (2)	7	6-17	

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) en millions de CDF.

(2) en pourcentage.

I.2 Volume

Au cours de l'année 2005, le volume des prêts à court terme s'est situé à 830,0 millions de CDF. Ce montant a constitué également l'encours à ce guichet à fin décembre 2005.

Tableau 4.7 Evolution des transactions et des taux du marché monétaire (après la restructuration)

		Déc. 2004	2005											
			Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Prêts à court terme	Volume (1)				-	-	-	-	-	-	-	-	-	830
	Taux (2)				65	65	65	58/53/40	31,8	40,9	35,7	31,5	28,7	28,7
Facilités permanentes	Volume (1)			2.450,4	1.624	10.703,2	7.610,5	12.761	38.816	10.535	3.453	5.437	2.698	
	Taux (2)			67	67	67	62/58/45	36,8	45,9	40,7	33,5	33,5	33,5	
Marché interbancaire	Volume (1)			5.531	5.289,7	5.926	15.565	8.691	9.916	17.266,5	20.779,5	23.019	8.769,5	
	Taux (2)			15 - 60	55 - 60	59 - 60	35 - 60	30 - 40	29 - 35	33 - 37	27 - 35	27 - 29	25 - 28	

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) en millions de CDF.

S'agissant des opérations au guichet des facilités permanentes, elles ont atteint 96.088,1 millions de CDF à fin décembre 2005. L'encours à la même date a été de 680 millions.

II. MARCHE INTERBANCAIRE

II.1 Volume

Les opérations dénouées au marché interbancaire ont totalisé 120.753,2 millions de CDF à fin décembre 2005 contre 109.035,3 millions une année auparavant, soit une hausse de 10,7 %.

L'encours a été de 127,0 millions contre 238,0 millions de CDF à fin décembre 2004, soit une régression de 46,6 %.

II.2 Taux

Le taux sur ce compartiment a connu plusieurs modifications. Il est passé de 7,0 % à fin décembre 2004 à 25,0 % au début décembre 2005 pour se fixer à 28,0 % au 31 décembre 2005. Le taux le plus élevé pratiqué sur ce marché s'est situé à 60,0 % en avril et mai et le taux le plus bas a été observé en janvier, soit 6,0 %.

III. MARCHE DES TITRES

Grâce à son rendement concurrençant celui de la devise, l'actif financier en monnaie nationale « Billet de Trésorerie » constitue, depuis son lancement, l'instrument par excellence tant pour la régulation de l'offre globale de monnaie que pour la modulation de la demande de liquidité globale.

Il permet, par sa rémunération, d'attirer les avoirs libres des banques commerciales; lesquels pour l'essentiel étaient affectés, soit à l'acquisition des devises, soit transformés en demande des espèces auprès de la Banque Centrale. Le BTR réduit de ce fait les pressions autrefois exercées sur le marché de change et les encaisses de l'Institut d'Emission. Les principales caractéristiques de ce système portent sur l'émission des BTR au robinet et la détermination par voie administrative des taux d'intérêt les rémunérant. Dans ce cadre, l'offre des BTR (demande de la monnaie centrale par l'Institut d'émission) dépend de la demande des BTR (offre de monnaie centrale par les banques via leurs avoirs libres).

III.1 Volume

Au 31 décembre 2005, les souscriptions au Billet de Trésorerie ont totalisé 61.484,0 millions de CDF contre des remboursements de 57.237,0 millions.

L'encours est passé de 646 millions au 31 décembre 2004 à 4.893 millions à fin 2005, soit une progression de 4.247 millions. Ainsi, la ponction exercée par l'instrument Billet de Trésorerie sur la liquidité de l'économie s'est nettement accrue d'une année à l'autre.

Tableau 4.8 Evolution du Billet de Trésorerie
(en millions de CDF)

	2004	2005											
	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
Souscriptions cumulées (1)	72.192	74.102	76.814	86.842	90.881,5	94.264,5	102.488,5	107.630	110.981	115.148	119.275,5	125.131	133.676
Remboursement cumulés 2)	71.546	72.950	75.337	84.631	88.664,5	91.926,5	97.114	104.730	108.679,5	112.442	116.875,5	122.170	128.783
Paiement des intérêts (3)	368,2	378,1	405,8	549	660,4	784,3	948,5	1.179,1	1.291,5	1.389,9	1.505,5	1.602,9	1.701,8
Solde des opérations (1) – (2) – (3)	277,8	773,9	1.071,2	1.662	1.556,6	1.553,7	4.426	1.720,9	1.010	1.316,1	894,5	1.358,1	3.191,2
Encours (1) – (2)	646	1.152	1.477	2.211	2.217	2.338	5.374,5	2.900	2.301,5	2.706	2.400	2.961	4.893

Source : Banque Centrale du Congo.

III.2 Taux

Les taux pratiqués sur l'instrument Billet de Trésorerie ont évolué de la manière suivante.

Tableau 4.9 Evolution des taux de rémunération du Billet de Trésorerie

Maturité	Déc. 2004	Janvier 2005		25 Fév. 2005	Juin 2005		6 juillet 2005	17 août	20 sept	12 octobre 2005	du 23 nov. à fin déc. 2005
		5 janv	10 janv		20 juin	28 juin					
7 jours	11	16	20	65	55	50	31,8	40,9	35	28,5	24,75
14 jours	13	20	24	69	59	54	36	45,9	40	31,5	26,75
28 jours	14	25	29	74	64	59	40	50,9	45	33,5	28,75

Source : Banque Centrale du Congo.

CHAPITRE IV

LES INSTITUTIONS FINANCIERES NON BANCAIRES EN 2004

I. SOCIETE FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT (SOFIDE)

Au 31 décembre 2004, l'évolution du portefeuille prêts indique le financement par la Société Financière de Développement de 18 projets contre 37 en 2003. Ses interventions ont totalisé 666,0 millions de CDF contre 780,2 millions, soit une baisse de 14,6 %. Cette évolution est consécutive notamment à l'absence de ressources extérieures.

Au terme de l'année 2004, le total du bilan résumé de la SOFIDE s'est situé à 701,3 millions de CDF contre 1.006,7 millions l'exercice précédent, soit un fléchissement de 30,3 %.

A l'actif, cette baisse découle principalement de l'évolution des crédits à moyen et long termes (-44,4%) et des immobilisés nets. S'agissant des crédits, leur encours s'est établi à 425,2 millions de CDF à fin décembre 2004 contre 765,2 millions une année plus tôt.

Quant aux valeurs immobilisées, elles ont atteint 166,4 millions de CDF, alors qu'elles se situaient à 180,5 millions en 2003, soit une régression de 7,8 %.

Tableau 4.10 Situation résumée de la Société Financière de Développement
(en CDF)

	2003	2004
1. Trésorerie	1.256.223,00	7.835.329,00
2. Crédits à moyen terme et long termes	765.146.071,00	425.210.882,00
3. Crédits à court terme	59.830.605,00	101.899.635,00
4. Immobilisés nets	180.455.703,00	166.383.473,00
AVOIRS - ENGAGEMENTS	1.006.688.605,00	701.329.319,00
1. Fonds propres	285.309.865,00	319.334.714,00
a. Capital	2.024.794,00	2.024.794,00
b. Réserves et provisions	283.285.075,00	317.309.920,00
2. Quasi-capital	88.652.548,00	31.411.133,00
a. Avances permanentes de l'Etat	-	-
b. Prêts à long terme de l'Etat	-	-
c. Fonds consolidés	88.652.548,00	31.411.133,00
3. Prélèvement sur ligne de crédits extérieurs	61.786.031,00	1.955.423,00
4. Bénéfices cumulés	13.401.286,00	38.268.548,00
5. Autres éléments nets	557.138.875,00	310.359.501,00

Source : SOFIDE.

Au passif, l'accroissement enregistré résulte du bénéfice net et de la plus value provenant de la réévaluation des immobilisés.

L'exercice 2004 s'est clôturée par un solde bénéficiaire de 24,9 millions de CDF contre 36,1 millions à fin décembre 2003.

II. SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCES (SONAS)

Au 31 décembre 2004, le bilan de la SONAS a totalisé 9.531,1 millions de CDF contre 7.628,3 millions une année auparavant, soit une progression de 25,0 %.

En avoirs, cette évolution procède essentiellement de deux comptes, à savoir les immobilisations nettes et les créances diverses. En effet, les Immobilisations nettes ont progressé de 1.205,0 millions de CDF, au travers de la rubrique « autres immobilisations corporelles », laquelle est passée de 786,2 millions de CDF à 1.991,2 millions d'une année à l'autre, en raison de la réévaluation des actifs immobilisés. Quant aux créances diverses, elles se sont accrues de 636,6 millions

de CDF, s'établissant à 6.497,2 à la suite de la réévaluation des soldes des comptes courants et de la variation des débiteurs techniques.

En engagements, l'accroissement observé provient essentiellement des capitaux permanents et des engagements à court terme. S'agissant des capitaux permanents constitués des fonds propres et des dettes à long et moyen termes, ils ont enregistré une hausse de 73,4 %, passant de 1.017,5 millions de CDF en 2003 à 1.763,9 millions une année après. En ce qui concerne les dettes à court terme, elles se sont établies à 5.306,1 millions au 31 décembre 2004 contre 4.178,8 millions de CDF en 2003, soit une augmentation de 26,9 %.

Tableau 4.11 Situation résumée de la Société Nationale d'Assurance
(en milliers de CDF)

	2003	2004
1. Trésorerie	34.227	4.677
2. Créances diverses	5.769.740	6.497.160,3
3. Réassurance	1.038.099	1.038.099,0
4. Immobilisés nets	786.168	1.991.150,3
ACTIF - PASSIF	7.628.233	9.531.086,6
1. Fonds propres	918.149	1.660.079,8
a) Capital libéré	295.339	295.338,5
b) Bénéfices réservés	622.810	1.364.741,3
2. Dettes diverses à L.T	99.381	103.809,4
3. Provisions techniques	2.402.939	2.433.190,6
4. Provisions mathématiques	28.935	27.950,0
5. Engagements à court terme	4.178.828	5.306.057,1
6. Autres éléments nets	1	-

Source : FPI.

Les provisions techniques, constituées en couverture des sinistres, se sont établies à 2.433,2 millions de CDF à fin 2004 contre 2.403,9 millions l'année précédente. La SONAS a renoué ses relations avec les sociétés d'assurances dans le cadre des traités obligatoires en accident et incendie. Aussi, en cession obligatoire, la rubrique « Multibranche » a représenté 89,4 % du total des primes cédées. Il y a lieu de signaler que ces primes ont connu une baisse de 13,0 % par rapport à l'année 2003 suite au non fonctionnement des traités de sinistres automobiles et incendies durant l'année sous examen.

Le compte d'exploitation de la SONAS, arrêté au 31 décembre 2004, renseigne un bénéfice de 7,8 millions de CDF contre 3,4 millions l'année précédente.

A la clôture du bilan, il s'est dégagé un résultat de 8,4 millions de CDF

III. FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE (FPI)

Durant l'année 2004, le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) a agréé 62 demandes d'intervention dont 56 demandes sous forme de prêts pour une

enveloppe de 5.072,0 millions de CDF et 6 au titre de subventions évaluées à 13,3 millions de CDF.

La réunification du pays amorcée depuis juin 2003 a permis un certain rééquilibrage des projets financés en faveur de l'intérieur du pays, grâce aux missions d'identification et de promotion.

Il y a lieu d'indiquer que le secteur « *manufacture* » a absorbé 89,4 % des interventions du FPI, suivi du secteur « *agriculture et élevage* » avec 10,0 %, ainsi que des secteurs « *appui et maintenance* », avec 0,4 % et « *autres* » 0,1 %.

Au cours de la même année 2004, les recettes recouvrées au titre de la taxe de promotion de l'industrie (TPI) ont atteint 5.276,3 millions de CDF dont 38,0 % provenant de la TPI/locale et 62,0 % de la TPI/import.

Tableau 4.12 Situation résumée du Fonds de Promotion de l'Industrie
(en CDF)

	2003	2004
1. Trésorerie	900.457.582	857.249.105,00
2. Réalisables	7.616.785.332	10.077.260.260,523
dont Prêt à CT	268.346.970	.
3. Immobilisés nets	4.651.593.701	8.266.379.639,00
AVOIRS - ENGAGEMENTS	13.168.836.615	19.200.889.004,00
1. Fonds propres	8.672.122.046	13.310.210.496,00
a. Capital Social	166.428.981	166.428.981
b. Fonds de Dotation	10.134.516.059	
2. Engagements à CT	4.482.451.280	5.887.892.588,0
3. Emprunts & Dettes LMT	14.263.288	406.323
4. Autres éléments nets	-14.030.424	-2.379.596

Source : FPI.

Le total du bilan du FPI arrêté au 31 décembre 2004 s'est élevé à 19.200,9 millions de CDF contre 13.168,8 millions une année plus tôt, soit une progression de 45,8 %.

Pour ce qui est des avoirs, cette progression est liée essentiellement à la variation de deux comptes, à savoir les valeurs réalisables à court terme et les immobilisés nets. S'agissant du compte « valeurs » de la trésorerie, son accroissement est consécutif à l'évolution des taxes non recouvrées et des prêts de moins d'un an.

La trésorerie nette a affiché un solde positif de 857,2 millions de CDF contre 900,4 millions une année auparavant. Le repli de ce solde s'explique par l'accroissement des encaissements de la taxe pour la promotion de l'industrie (TPI).

En ce qui concerne les immobilisés nets, ils sont passés, d'une année à l'autre, de 4.651,6 millions de CDF à 8.266,4 millions, soit une hausse de 77,7 %. La variation des autres valeurs immobilisées corporelles est à l'origine de cette progression.

Sur le plan des engagements, l'évolution observée s'explique essentiellement par l'accroissement des fonds propres et des dettes à court terme.

En effet, les fonds propres se sont établis à 13.310,2 millions de CDF contre 8.672,1 millions en 2003, soit une augmentation de 53,5 %. Cette évolution tient pour l'essentiel à l'accroissement du fonds de roulement (FR) et des revenus tirés de la taxe pour la promotion de l'industrie (TPI).

Les dettes à court terme se sont situées à 5.887,9 millions de CDF à fin décembre 2004 contre 4.482,4 millions une année plus tôt, soit une hausse de 31,4 %.

L'exercice comptable arrêté au 31 décembre 2004 renseigne un résultat déficitaire de 552,2 millions de CDF, après un déficit de 537,0 millions de CDF enregistré en 2003. Le résultat de l'exercice 2004 a été affecté n'eût été la constitution d'importantes provisions ayant couvert les impayés évalués à 5.919,3 millions de CDF.

IV. INSTITUT NATIONAL DE SECURITE SOCIALE (INSS)

En 2004, les activités de l'Institut National de Sécurité Sociale se sont déroulées dans un contexte exacerbé par l'obsolescence des données de base d'un régime de sécurité sociale. Faute de compilation régulière des statistiques nécessaires, ces données n'ont plus été soumises à une révision actuarielle.

Cependant, l'évolution de la croissance du PIB en 2004 et les objectifs que l'INSS s'était fixé en vue de maximiser ses recettes à travers le recouvrement des cotisations sociales ainsi que l'amélioration des charges techniques par la compression des charges administratives ont permis d'améliorer les résultats de cette institution à fin décembre 2004.

Ainsi, au terme de la période sous analyse, le total bilantaire de l'Institut National de Sécurité Sociale s'est accru de 43,6 %, passant de 9.148,9 millions de CDF au 31 décembre 2003 à 13.136,2 millions au terme de l'année sous examen.

Tableau 4.13 Situation résumée de l'Institut National de Sécurité Sociale
(en CDF)

	2003	2004
1. Trésorerie dont : dépôts à terme	259.379.010,00	528.634.606,03
2. Créances sur l'Etat	976.025.078,00	1.541.903.635,00
3. Créances sur les entreprises et les particuliers	6.309.026.802,00	9.879.604.778,00
4. Immobilisés nets	1.604.445.629,00	1.186.055.593,25
ACTIF - Engagement	9.148.876.519,00	13.136.198.612,90
1. Réserves de Sécurité	5.594.497.402,00	8.597.461.571,76
a. Allocations familiales	-	5.200.777.901,20
b. Risques professionnels	31.638.495,00	-
c. Pensions	2.436.587.103,00	280.941.007
d. Plus-value de réévaluation des immobilisés	3.027.271.804,00	3.115.742.663,56
2. Fonds de roulement	324.196.398,00	358.936.354,00
a. Allocations familiales	1.629,00	229.475.679,24
b. Risques professionnels	12.945.062,00	9.646.227,11
c. Pensions	311.249.708,00	119.814.448,29
3. Engagements à L/M/C termes	3.471.670.326,00	4.267.479.552,14
4. Résultat à affecter	-	3.506.344.673,00
5. Autres éléments nets	-142.487.606,00	-3.594.023.538

Source : INSS.

En avoirs, la hausse est essentiellement tributaire des créances sur les entreprises et les particuliers ainsi que de la rubrique Trésorerie. Les créances sur les entreprises et les particuliers se sont élevées à 9.879,6 millions de CDF contre 6.309,9 millions une année plus tôt, correspondant à une progression de 56,6 %. Cette situation procède de la hausse des rémunérations soumises à la cotisation des employeurs.

Quant à la Trésorerie, elle a atteint 528,6 millions de CDF en 2004 contre 259,4 millions l'année dernière, soit une progression de 103,6 % imputable aux valeurs disponibles en caisse (41,0 %) et en banque (31,1 %).

La progression constatée des engagements est attribuable essentiellement à l'évolution des Réserves de Sécurité et des Engagements à long et moyen termes. En effet, après avoir totalisé 5.495,5 millions de CDF à fin décembre 2003, les Réserves de Sécurité se sont situées à 8.597,5 millions à fin décembre 2004, soit un accroissement de 56,4 %. L'analyse de la rubrique renseigne que les allocations familiales qui sont à l'origine de cette évolution se sont situées à 5.200,8 millions de CDF contre un niveau nul l'année dernière.

S'agissant des engagements à long terme, ils sont passés d'une année à l'autre de 3.471,7 millions de CDF à 4.267,5 millions, soit un accroissement de 22,9 %.

L'année 2004 s'est clôturée par un bénéfice net de 3.506,3 millions de CDF.

CHAPITRE V

LES INSTITUTIONS FINANCIERES NON BANCAIRES EN 2005

I. SOCIETE FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'année 2005, les activités de la Société Financière de Développement ont évolué dans un environnement économique caractérisé au niveau international par la poursuite de la croissance économique. La même tendance a été observée au niveau national et ce, en dépit de la résurgence de l'inflation.

Dans ce contexte, la Société Financière de Développement s'est employée à sauvegarder les acquis de la bonne exécution de son Plan de Redressement grâce à une politique de gestion rigoureuse qu'elle s'est assignée.

Au 31 décembre 2005, 20 projets ont été enregistrés au niveau du portefeuille-prêts avec des engagements totalisant 691,85 millions de CDF contre 18 projets au 31 décembre 2004, soit des engagements de 606,0 millions de CDF. Le portefeuille a enregistré la sortie de 10 projets et s'est enrichi de 12 nouveaux projets des entreprises opérant dans les différents secteurs de l'économie, notamment l'industrie manufacturière, l'hôtellerie, le génie civil et le commerce général.

Les prêts accordés, dont la plupart à court terme, ont été destinés essentiellement à la couverture des besoins d'exploitation des entreprises bénéficiaires.

A fin 2005, le total bilantaire est passé de 701,3 millions de CDF en 2004 à 1.092,65 millions, soit un accroissement de 55,8 %. A l'actif, cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement du volume du portefeuille-prêts, de la plus-value de réévaluation des immobilisations dégagée, du résultat net enregistré et des fonds divers constitués qui ont concouru au renforcement des fonds propres.

A l'actif, le poste « immobilisations nettes » a accusé une baisse de 4,0 % en 2005, essentiellement due à la cession d'immeuble et mobilier de bureau. Sa valeur est passée de 166,4 millions de CDF en 2004 à 159,81 millions.

L'encours-prêts à Long Moyen et Court Termes a totalisé 550,69 millions de CDF contre 101,90 millions en 2004, soit une augmentation de 50,4 % du total bilantaire. Il est principalement constitué des engagements de Congotex (ex-Utexasfrica) et des prêts à court terme financés sur fonds propres.

Au passif, les fonds propres, évalués à 411,82 millions de CDF contre 319,33 millions une année auparavant, ont connu une hausse de 29,0 % grâce aux bénéfices réalisés et à l'évolution de la plus value résultant de la réévaluation des immobilisés.

Le compte « exigibles à moyen et long termes » n'a pas sensiblement évolué par rapport à l'exercice 2004 où il s'était établi à 1,96 million de CDF. Ce compte est constitué pour l'essentiel des anciennes lignes de crédit qui ne reçoivent plus des mouvements de décaissement.

Par contre, le poste « exigibles à court terme » s'est accru de 9,1 %, totalisant 678,86 millions de CDF contre 622,39 millions en 2004.

Le bilan de la Société Financière de Développement, qui s'était clôturé par un bénéfice de 24,87 millions de CDF en 2004, a une fois de plus affiché un résultat net positif évalué à 17,39 millions de CDF en 2005. Il est à noter que ce résultat vient renforcer les fonds propres à due concurrence.

II. FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE

Au cours de l'année 2005, le Fonds de Promotion de l'Industrie a exercé ses activités dans un contexte caractérisé par une relative stabilité macroéconomique et une croissance positive.

Les recettes mobilisées ont atteint 6.862,8 millions de CDF contre 5.276,3 millions en 2004, soit une hausse de 30,07 %. Ces dernières ont été recouvrées auprès de 235 entreprises contre 229 en 2004.

Le portefeuille-prêts constitué de l'encours et des impayés s'est chiffré à 20.582,6 millions de CDF contre 15.849,8 millions une année avant, soit une progression de 29,9 %.

Au 31 décembre 2005, le total du bilan résumé du FPI s'est élevé à 25.497,1 millions de CDF contre 19.200,9 millions une année auparavant, soit un accroissement de 32,8 %.

En avoirs, cette évolution est attribuable essentiellement à une hausse des valeurs disponibles et des immobilisés nets. Ceux-ci sont passés, d'une année à l'autre, respectivement de 857,2 millions de CDF à 1.695,4 millions et de 8.255,9 millions de CDF à 12.573,1 millions.

Il importe de noter que les valeurs d'exploitation ainsi que les valeurs réalisables ont également progressé, s'établissant à 25,4 millions de CDF et 11.203,1 millions de CDF contre 10,4 millions et 10.077,3 millions l'année précédente, accusant ainsi des hausses respectives de 11,1 % et 144,2 %.

En engagements, les fonds propres et les dettes à court terme sont à l'origine de l'accroissement observé en 2005.

En effet, les Fonds propres se sont accrus de 37,1 %, s'établissant à 18.252,5 millions de CDF contre 13.310,2 millions en 2004. Cette évolution découle principalement de l'évolution de la Taxe de Promotion de l'Industrie (TPI).

Les dettes à court terme se sont élevées à 7.242,6 millions de CDF à fin 2005 contre 5.887,9 millions l'année précédente, soit une hausse de 23,0 %.

Après s'être soldés par un déficit de 552,0 millions de CDF en 2004, les résultats d'exploitation se sont davantage détériorés, se chiffrant à 647,4 millions au 31 décembre 2005, soit 95,4 millions de plus qu'en 2004.

TABLEAUX ANNEXES DU TITRE IV

Tableau IV.1 Situation monétaire intégrée
(en CDF) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001*	2002	2003	2004	2005
1. Avoirs extérieurs nets (a - b)	-656 219 900	-575 302 570	-1 376 430 442	-2 058 507 856	-21 729 098 644	-72 050 597	-222 333 186	-258 994 575	-281 771 653	-273 877 146
a) Avoirs	189 979 550	142 032 700	277 197 787	752 337 006	7 692 135 802	49 457 991	65 210 308	103 602 062	212 957 864	165 880 168
b) Engagements	846 199 450	717 335 270	1 653 628 229	2 810 844 862	29 421 234 446	121 508 588	287 543 494	362 596 637	494 729 517	439 757 315
2. Crédits intérieurs	80 314 600	350 904 740	659 395 382	3 523 442 725	16 677 632 892	25 849 618	3 560 887	18 056 609	18 640 503	83 701 576
a) Créances nettes sur l'Etat	38 711 520	303 631 770	561 099 624	3 189 565 634	13 729 729 816	12 486 437	-10 390 967	-1 566 389	-23 013 366	20 232 323
b) Crédits à l'économie	41 603 080	47 272 970	98 295 758	333 877 091	2 948 103 076	13 363 181	13 951 854	19 622 998	41 653 869	63 469 253
3. Autres postes nets	-791 658 430	-552 154 630	-1 562 077 631	-2 450 338 764	-28 609 329 745	-123 344 711	-317 605 180	-371 056 680	-485 357 691	-467 287 047
3.1 Comptes du capital	152 255 040	580 868 800	639 506 116	929 187 091	5 723 510 107	26 903 394	-305 008 148	-343 945 377	-304 304 880	-313 745 783
3.2 Comptes de réévaluation	-534 161 340	-539 219 120	-852 243 586	-3 789 649 956	-17 557 207 333	-105 946 398	-	1	-100 014 423	-51 345 005
3.3 Fonds de contrepartie	107 290	53 180	7	7	7	-	207	207	207	207
3.4 Divers nets	-409 859 420	-593 857 490	-1 349 340 168	410 124 094	-16 775 632 526	44 301 707	-12 597 239	-27 111 511	-81 038 595	-102 196 466
4. Masse monétaire	215 753 130	327 756 800	845 042 571	3 915 273 633	23 558 063 993	77 143 732	98 832 881	130 118 714	222 226 541	277 111 477
- Monnaie	109 749 320	223 336 980	638 154 169	3 462 328 904	19 373 019 177	42 170 891	57 892 782	72 110 061	117 077 906	138 893 004
- Quasi - monnaie	106 003 810	104 419 820	206 888 402	452 944 729	4 185 044 816	34 972 841	40 940 099	58 008 653	105 148 635	138 218 473

Source : Banque Centrale du Congo.
(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

Tableau IV.2 Situation monétaire intégrée
(en millions de XDR)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001®	2002	2003	2004	2005
1. Avoirs extérieurs nets (a - b)	-395,4	-400,5	-399,0	-333,1	-336,5	-181,6	-459,3	-469,7	-409,9	-444,4
a) Avoirs	114,5	98,9	80,3	121,7	119,1	124,6	195,9	187,9	309,8	269,1
b) Engagements	509,9	499,4	479,3	454,8	455,6	306,2	655,2	657,5	719,7	713,5
2. Crédits Intérieurs	48,4	244,3	191,1	570,1	258,3	65,2	-42,2	32,7	27,1	135,8
a) Créances nettes sur l'Etat	23,3	211,4	162,6	516,1	212,6	31,5	-8,0	-2,8	-33,5	32,8
b) Crédits à l'économie	25,1	32,9	28,5	54,0	45,7	33,7	-34,2	35,6	60,6	103,0
3. Autres postes nets	-477,0	-384,4	-452,8	-396,5	-443,1	-310,8	-674,7	-672,9	-706,1	-758,2
3.1 Comptes du capital	91,7	404,4	185,4	150,4	88,6	67,8	-614,0	-623,7	-442,7	-509,0
3.2 Comptes de réévaluation	-321,9	-375,4	-247,0	-613,2	-271,9	-267,0	0,0	0,0	-145,5	-83,3
3.3 Fonds de contrepartie	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4 Divers nets	-247,0	-413,4	-391,1	66,4	-259,8	-111,6	-60,7	-49,2	-117,9	-165,8
4. Masse monétaire	130,0	228,2	244,9	633,5	364,8	194,4	241,7	236,0	323,3	449,6
- Monnaie	66,1	155,5	185,0	560,2	300,0	106,3	129,3	130,8	170,3	225,4
-Quasi - monnaie	63,9	72,7	60,0	73,3	64,8	88,1	112,4	105,2	153,0	224,3

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.3 Situation monétaire intégrée
(en milliers de CDF)

	Décembre 2004	Mars 2005	Juin 2005	Sept. 2005	Décembre 2005
1. Avoirs extérieurs nets (a-b)	-281 771 653	-293 684 930	-257 835 831	-266 434 523	-273 877 146
a) Avoirs extérieurs	212 957 864	239 168 618	180 744 293	223 601 469	165 880 168
b) Engagements extérieurs	494 729 517	532 853 548	438 580 124	490 035 992	439 757 315
2. Crédits intérieurs	18 640 503	42 313 019	47 741 939	43 216 995	83 701 576
a) Créances nettes sur l'Etat	-23 013 366	-7 605 868	-2 541 392	-10 394 228	20 232 323
b) Crédits à Economie	41 653 869	49 918 887	50 283 331	53 611 223	63 469 253
3. Autres postes nets	-485 357 691	-520 712 046	-462 451 650	-483 540 325	-467 287 047
3.1 Comptes du capital	-304 304 880	-300 614 636	-311 837 275	-310 616 766	-313 745 783
3.2 Comptes de réévaluation	-100 014 423	-141 384 876	-57 338 589	-83 915 661	-51 345 005
3.3 Fonds de contrepartie	207	207	207	207	207
3.4 Divers nets	-81 038 595	-78 712 741	-93 275 993	-89 008 105	-102 196 466
4. Masse monétaire	222 226 541	269 340 135	252 357 757	260 322 797	277 111 477
Monnaie	117 077 906	118 245 235	125 769 929	126 833 218	138 893 004
Quasi - Monnaie	105 148 635	151 094 900	126 587 828	133 489 579	138 218 473

Source: Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.4 Situation monétaire intégrée
(en millions de XDR)

	Décembre 2004	Mars 2005	Juin 2005	Sept. 2005	Décembre 2005
1. Avoirs extérieurs nets (a-b)	-409,9	-388,3	-412,9	-400,0	-444,4
a) Avoirs extérieurs	309,8	316,2	289,5	335,7	269,1
b) Engagements extérieurs	719,7	704,4	702,4	735,8	713,5
2. Crédits intérieurs	27,1	55,9	76,5	64,9	135,8
a) Créances nettes sur l'Etat	-33,5	-10,1	-4,1	-15,6	32,8
b) Crédits à Economie	60,6	66,0	80,5	80,5	103,0
3. Masse monétaire	323,3	356,1	404,2	390,9	449,6
Monnaie	170,3	156,3	201,4	190,4	225,4
Quasi - Monnaie	153,0	199,8	202,7	200,4	224,3
4. Autres postes nets	-706,1	-688,4	-740,6	-726,0	-758,2
4.1 Comptes du capital	-442,7	-397,4	-499,4	-466,4	-509,0
4.2 Comptes de réévaluation	-145,5	-186,91	-91,8	-126,0	-83,31
4.3 Fonds de contrepartie	-	-	-	-	-
4.4 Divers nets	-117,9	-104,1	-149,4	-133,6	-165,8

Source : Banque Centrale du Congo

Tableau IV.5 Liquidités monétaires et quasi-monétaires
(en CDF)⁽¹⁾

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Circulation fiduciaire hors banques	82 704 350	152 170 580	514 520 041	2 944 499 065	15 962 788 910	31 417 133,0	49 757 474	63 148 445	101 467 260	119 934 976
Emissions monétaires	101 014 340	204 460 750	812 472 623	3 327 643 896	17 619 660 832	35 092 894	53 014 533	68 170 484	112 155 778	136 515 883
Encaises B.C.C.	8 140 130	36 865 150	268 102 554	334 179 759	1 108 540 025	2 871 087	1 455 982	-2 273 685	-6 267 269	-12 722 160
Encaises B.C.M.	10 169 860	15 425 020	29 850 028	48 965 072	548 331 897	804 674	1 801 077	-2 748 354	-4 421 249	-3 858 746
2. Monnaie scripturale	133 048 780	175 686 220	330 522 530	970 774 568	7 595 275 083	45 726 599	49 075 407	66 970 269	120 759 281	157 176 501
Dépôts à vue	27 044 970	71 166 400	123 634 128	517 829 839	3 410 230 267	10 753 758	8 135 308	8 961 616	15 610 646	18 958 028
- Banque Centrale du Congo	7 671 440	22 736 080	60 995 765	113 016 494	1 249 367 568	2 773 886	179 364	355 442	246 447	167 511
- Banques Créatrices de Monnaie	19 373 530	48 430 320	62 638 363	404 813 345	2 160 862 699	7 980 072	7 955 944	8 606 174	15 364 199	18 790 517
Dépôts à terme et dépôts en devises des résidents	63 304 390	72 743 350	131 636 371	247 758 362	2 630 705 445	27 058 671	36 195 806	52 392 711	98 192 247	128 399 046
Dépôts à terme en MN	1 304 440	795 920	4 655 542	1 785 268	358 236	24 958	161 574	321 240	362 385	381 481
- Banque Centrale du Congo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Banques Créatrices de Monnaie	1 304 440	795 920	4 655 542	1 785 268	358 236	24 958	161 574	321 240	362 385	381 481
Dépôts en devises des résidents	61 999 950	71 947 430	126 980 829	245 973 094	2 630 347 209	27 033 713	36 034 232	52 071 471	97 829 862	128 017 565
- Banque Centrale du Congo	8 242 080	9 004 480	19 520 548	43 637 995	470 860 506	7 637 203	5 332 770	3 963 886	6 071 094	5 619 630
- Banques Créatrices de Monnaie	53 757 870	62 942 950	107 460 281	202 335 099	2 159 486 703	19 396 510	30 701 462	48 107 585	91 758 768	122 397 935
Provision pour paiements des importations	42 699 420	31 676 470	75 252 031	205 186 367	1 554 339 371	7 914 170	4 744 293	5 615 942	6 956 388	9 819 427
- Banque Centrale du Congo	38 371 610	29 320 610	70 262 411	152 639 893	1 224 048 820	6 935 743	3 650 299	3 458 763	4 687 520	3 361 056
- Banques Créatrices de Monnaie	4 327 810	2 355 860	4 989 620	52 546 474	330 290 551	978 427	1 093 994	2 157 179	2 268 868	6 458 371
Total (1 + 2)	215 753 130	327 756 800	845 042 571	3 915 273 633	23 558 063 993	77 143 732	98 832 881	130 118 714	222 226 541	277 111 477

Source : Banque Centrale du Congo.
(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

Tableau IV.6 Liquidités monétaires et quasi-monétaires en 2005
(en milliers de CDF)

	Décembre 2004	Mars 2005	Juin 2005	Sept. 2005	Décembre 2005
1. Circulation fiduciaire hors banques	101 467 260	102 341 529	109 673 386	111 449 909	119 934 976
Emissions monétaires	112 155 778	114 828 783	120 930 289	124 605 214	136 515 883
Encaisses B.C.C.	-6 267 269	-8 682 450	-8 239 424	-9 597 958	-12 722 160
Encaisses B.C.M.	-4 421 249	-3 804 804	-3 017 479	-3 557 347	-3 858 746
2. Monnaie scripturale	120 759 281	166 998 606	142 684 371	148 872 888	157 176 501
Dépôts à vue	15 610 646	15 903 706	16 096 543	15 383 309	18 958 028
- Banque Centrale du Congo	246 447	412 449	297 112	510 514	167 511
- Banques Créatrices de Monnaies	15 364 199	15 491 257	15 799 430	14 872 795	18 790 517
Dépôts à terme en M.N. et dépôts en devises	98 192 247	140 539 370	117 801 766	121 363 190	128 399 046
Dépôts à terme en M.N.	362 385	861 760	342 005	440 505	381 481
- Banque Centrale du Congo	-	-	-	-	-
- Banques Créatrices de Monnaies	362 385	861 760	342 005	440 505	381 481
Dépôts en devises des résidents	97 829 862	139 677 610	117 459 760	120 922 685	128 017 565
- Banque Centrale du Congo	6 071 094	5 152 692	4 535 503	3 759 754	5 619 630
- Banques Créatrices de Monnaies	91 758 768	134 524 918	112 924 257	117 162 931	122 397 935
Provision pour paiements des importations	6 956 388	10 555 530	8 786 062	12 126 389	9 819 427
- Banque Centrale du Congo	4 687 520	5 835 406	4 596 724	4 507 260	3 361 056
- Banques Créatrices de Monnaies	2 268 868	4 720 124	4 189 338	7 619 128	6 458 371
Total (1 + 2)	222 226 541	269 340 135	252 357 757	260 322 797	277 111 477

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.7 Origine des variations de la masse monétaire
(en CDF) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Variations de la masse monétaire	181 768 980	112 003 670	517 285 771	3 070 231 062	19 642 790 361	53 585 668	21 689 149	8 054 755	25 661 832	16 788 680
Monnaie fiduciaire	66 260 780	69 466 230	362 349 461	2 429 979 024	13 018 289 845	15 454 344	18 340 341	9 795 388	11 044 241	12 059 786
Monnaie scripturale	115 508 200	42 537 440	154 936 310	640 252 038	6 624 500 516	38 131 324	3 348 808	-1 740 633	14 617 591	4 728 894
Origine des variations	181 768 980	112 003 670	517 285 771	3 070 231 062	19 642 790 361	53 585 668	21 689 149	8 054 755	25 661 832	16 788 680
1. Avoirs extérieurs nets	-564 774 900	80 917 330	-801 127 872	-682 077 414	-19 670 590 788	-50 321 498	-150 282 589	5 690 436	-770 145	-7 444 455
2. Avoirs intérieurs nets	746 543 880	31 086 340	1 318 413 643	3 752 308 476	39 313 381 149	103 907 166	171 971 738	2 364 319	26 431 977	24 233 135
Créances nettes sur l'Etat	36 169 710	264 920 250	257 467 854	2 628 466 010	10 540 164 182	-1 233 293	-22 887 404	-8 362 872	11 035 448	30 626 551
Crédits à l'économie	35 965 460	5 669 890	51 022 788	235 581 333	2 614 225 985	10 405 078	598 673	326 081	2 544 015	9 858 030
Autres postes nets	674 408 710	-239 503 800	1 009 923 001	888 261 133	26 158 990 982	94 735 381	194 260 469	10 401 110	12 852 514	-16 251 446

Source : Banque Centrale du Congo.
(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

Tableau IV.8 Origine des variations de la masse monétaire
(en pourcentage)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001 [®]	2002	2003	2004	2005
Variations de la masse monétaire	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Monnaie fiduciaire	36,5	62,0	70,0	79,1	66,3	28,8	84,6	121,6	43,0	71,8
Monnaie scripturale	63,5	38,0	30,0	20,9	33,7	71,2	15,4	-21,6	57,0	28,2
Origine des variations	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1. Avoirs extérieurs nets	-310,7	72,2	-154,9	-22,2	-100,1	-93,9	-692,9	70,6	-3,0	-44,3
2. Avoirs intérieurs nets	410,7	27,8	254,9	122,2	200,1	193,9	792,9	29,4	103,0	144,3
Créances nettes sur l'Etat	19,9	236,5	49,8	85,6	53,7	-2,3	-105,5	-103,8	43,0	182,4
Crédits à l'économie	19,8	5,1	9,9	7,7	13,3	19,4	2,8	4,0	9,9	58,7
Autres postes nets	371,0	-213,8	195,2	28,9	133,2	176,8	895,7	129,1	50,1	-96,8

Source : Banque Centrale du Congo..

Tableau IV.9 Origine des variations de la masse monétaire en 2005
(en milliers de CDF)

	Décembre 2004	Mars 2005	Juin 2005	Sept. 2005	Décembre 2005
Variations de la masse monétaire	+25 661 832	+16 194 238	+98 372	+6 470 545	+16 788 680
Monnaie fiduciaire	+11 044 241	+1 878 171	+10 670 178	+4 067 535	+12 059 786
Monnaie scripturale	+14 617 591	+14 316 067	-10 571 806	+2 403 010	+4 728 894
Origine des variations	+25 661 832	+16 194 238	+98 372	+6 470 545	+16 788 680
1. Avoirs extérieurs nets	-770 145	+10 197 610	+47 956 351	+23 253 748	-7 444 455
2. Avoirs intérieurs nets	+26 431 977	+5 996 628	-47 857 979	-16 783 203	+24 233 135
Créances nettes sur l'Etat	+11 035 448	-1 104 439	+29 804 367	+3 133 945	+30 626 551
Crédits à l'économie	+2 544 015	+7 115 449	-5 011 461	-4 568 759	+9 858 030
Autres postes nets	+12 852 514	-14 382	-72 650 886	-15 348 390	-16 251 446

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.10 Origine des variations de la masse monétaire en 2005
(en pourcentage)

	Décembre 2004	Mars 2005	Juin 2005	Sept. 2005	Décembre 2005
Variations de la masse monétaire	+100,0	+100,0	+100,0	+100,0	+100,0
Monnaie fiduciaire	+71,8	+11,6	+10 846,7	+62,9	+71,8
Monnaie scripturale	+28,2	+88,4	-10 746,7	+37,1	+28,2
Origine des variations	+100,0	+100,0	+100,0	+100,0	+100,0
1. Avoirs extérieurs nets	-44,3	+63,0	+48 750,1	+359,4	-44,3
2. Avoirs intérieurs nets	+144,3	+37,0	-48 650,1	-259,4	+144,3
Créances nettes sur l'Etat	+182,4	-6,8	+30 297,7	+48,4	+182,4
Crédits à l'économie	+58,7	+43,9	-5 094,4	-70,6	+58,7
Autres postes nets	+50,1	-0,1	-73 853,4	-237,2	-96,8

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.11 Ventilation des émissions monétaires en billets et pièces de la Banque Centrale du Congo
(en CDF)

	1996				1997				1998	
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	juin	juin
BILLETS	28 588 890	46 183 880	68 462 760	101 014 330	181 310 750	202 160 750	202 160 750	204 460 740	280 577 780	280 577 780
1.000.000 NZ	-	-	-	-	4 799 830	4 799 830	4 799 830	4 799 830	4 800 000	4 800 000
500.000 NZ	-	-	-	-	16 499 910	20 099 920	20 099 920	20 099 920	20 100 000	20 100 000
100.000 NZ	-	-	-	-	37 319 990	44 399 990	44 399 990	46 699 980	122 200 000	122 200 000
50.000 NZ	-	6 959 990	23 949 990	48 919 990	70 949 990	81 079 990	81 079 990	81 079 990	81 120 000	81 120 000
20.000 NZ	-	3 964 000	6 000 000	11 736 000	11 736 000	11 736 000	11 736 000	11 736 000	11 736 000	11 736 000
10.000 NZ	4 930 000	9 902 000	11 448 000	13 448 000	13 448 000	13 448 000	13 448 000	13 448 000	13 448 000	13 448 000
5.000 NZ	16 530 400	18 229 400	20 007 400	20 007 400	20 007 400	20 047 400	20 047 400	20 047 400	20 047 400	20 047 400
1.000 NZ	2 511 790	2 511 790	2 511 790	2 511 790	2 511 790	2 511 790	2 511 790	2 511 790	2 511 790	2 511 790
500 NZ	4 039 980	4 039 980	4 039 980	4 039 980	4 039 980	4 039 980	4 039 980	4 039 980	4 039 980	4 039 980
200 NZ	303 200	303 200	303 200	303 200	303 200	303 200	303 200	303 200	303 200	303 200
100 NZ	161 900	161 900	161 900	161 900	161 900	161 900	161 900	161 900	161 900	161 900
50 NZ	89 120	89 120	89 120	89 120	89 120	89 120	89 120	89 120	89 120	89 120
20 NZ	9 740	9 740	9 740	9 740	9 740	9 740	9 740	9 740	9 740	9 740
10 NZ	7 160	7 160	7 160	7 160	7 160	7 160	7 160	7 160	7 160	7 160
5 NZ	2 350	2 350	2 350	2 350	2 350	2 350	2 350	2 350	2 350	2 350
1 NZ	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
50 NK	100	100	100	120	120	120	120	120	120	120
20 NK	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 NK	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Billets émis à format réduit ⁽¹⁾	2 140	2 140	-68 980	(223.430)	(576.750)	(576.750)	(576.750)	(576.750)	(10)	(10)
PIECES	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
5 NK	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
1 NK	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
TOTAL	28 588 900	46 183 890	68 462 770	101 014 340	181 310 760	202 160 760	202 160 760	204 460 750	280 577 780	280 577 780

Source: Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.12 Ventilation des émissions monétaires en Francs Congolais (1)

BILLETS	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre
500 FC	3 081 377 093	17 531 397 093	35 114 197	53 199 997	68 665 397	112 155 797 15 119 977	136 515 883 34 868 289
200 FC	-	-	-	-	2 319 999	19 811 952	23 194 475
100 FC	100 590 000	9 120 590 000	24 028 590	38 716 590	49 952 590	55 395 118	57 575 297
50 FC	71 795 000	1 793 795 000	4 467 795	7 864 795	8 860 795	13 069 154	14 928 042
20 FC	1 683 580 000	4 939 580 000	4 940 380	4 940 380	5 509 580	6 606 152	4 059 300
10 FC	542 179 000	859 179 000	859 179	859 979	1 204 179	1 627 394	1 397 868
5 FC	420 644 500	530 644 500	530 645	530 644	530 645	406 496	375 667
1 FC	100 540 000	100 540 000	100 540	100 540	100 540	41 950	41 160
50 CC	97 250 000	122 250 000	122 250	122 250	122 250	50 244	49 373
20 CC	37 998 600	37 998 600	37 999	37 999	37 999	15 738	14 976
10 CC	18 999 994	19 019 994	19 020	19 020	19 020	8 431	8 270
5 CC	7 600 000	7 600 000	7 600	7 600	7 600	3 040	3 016
1 CC	199 999	199 999	200	200	200	152	150
TOTAL	3 081 377 093	17 531 397 093	35 114 197	53 199 997	68 665 397	112 155 797	136 515 883

Source: Banque Centrale du Congo.

(1) En milliers de CDF à partir 2001.

Tableau IV.13 Dépôts bancaires à vue (1) Ventilation par secteur d'activité, catégorie de déposants et province
(en CDF) (2)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A. Secteur d'activité	72 440 420	108 428 950	189 825 474	572 065 696	5 130 248 645	29 141 439	42 255 939	59 024 669	93 453 808	152 049 537
Agriculture	2 652 490	2 913 440	4 482 713	7 133 241	84 128 030	266 377	326 065	475 354	920 044	4 192 817
Sylviculture et exploitation forestière	748 470	384 440	341 222	1 227 485	2 035 400	68 739	16 605	44 583	87 273	337 504
Élevage et pêche	75 500	232 000	731 706	408 676	6 658 950	35 791	9 116	87 697	1 041 768	413 347
Industries extractives	2 918 440	1 855 110	2 252 386	5 242 944	52 093 345	496 116	170 059	158 133	917 651	1 884 878
Industries manufacturières	12 420 760	15 361 740	24 596 968	86 534 636	502 942 114	4 082 111	4 143 995	5 112 889	6 967 590	6 243 149
Eau, gaz, électricité	2 070 290	2 554 450	2 282 034	9 829 220	63 815 041	569 918	452 822	349 676	1 248 291	5 351 295
Industries du bâtiment et travaux publics	843 630	1 053 960	1 691 122	3 981 412	30 676 163	46 431	14 884	29 059	699 670	1 226 174
Commerce	16 863 640	31 067 560	50 222 050	121 677 725	1 138 128 661	6 197 212	9 181 557	9 957 077	19 280 567	18 561 573
Transports	3 044 660	4 642 600	5 956 226	18 816 486	203 274 615	1 226 887	874 672	1 406 611	1 505 489	4 557 275
Entreprises immobilières et d'assurances(3)	386 850	1 019 130	904 666	3 652 118	16 954 839	108 185	411 324	219 314	506 569	725 527
Autres services	24 385 950	29 396 920	62 975 441	197 147 959	2 369 901 731	10 284 300	16 544 472	24 956 988	32 592 888	45 222 188
Divers (4)	6 029 740	17 947 600	33 388 940	116 413 794	659 639 756	5 759 372	10 110 368	16 227 288	27 686 008	63 333 810
B. Catégorie de déposants	72 440 420	108 428 950	189 825 474	548 235 696	5 130 248 645	29 141 439	42 255 939	56 063 109	116 330 113	152 049 537
Particuliers	11 274 900	20 378 740	40 784 656	85 883 741	715 050 677	4 061 441	7 212 797	10 797 342	31 279 226	36 524 442
Entreprises privées	55 064 540	71 526 150	125 622 567	398 703 437	2 962 861 691	19 090 401	28 558 279	31 672 875	54 590 840	78 733 407
Entreprises publiques	4 876 220	11 466 280	13 966 351	43 523 120	544 331 763	3 107 894	3 222 325	4 120 851	10 894 444	14 025 816
Organismes financiers non monétaires	440 410	3 537 160	6 859 388	17 019 436	282 884 210	1 799 627	2 316 281	9 038 749	11 180 268	11 156 439
Pouvoirs publics subordonnés	312 040	686 280	17 244	460 834	25 600 149	49 974	309 397	433 292	3 848 562	4 725 595
Organismes publics à caractère administratif	472 310	834 340	2 420 038	2 645 128	599 520 155	1 032 102	636 860	-	4 536 773	6 883 838
C. Région	72 445 280	108 428 950	189 825 474	572 065 696	5 130 248 645	29 141 379	42 255 939	59 142 835	103 388 108	152 049 537
Kinshasa	68 522 060	79 760 110	141 003 486	472 258 689	4 355 692 139	23 989 321	35 677 879	50 299 591	85 309 684	120 044 074
Bas-Congo	977 230	1 280 530	4 541 348	13 959 104	92 802 922	1 260 453	1 723 134	2 707 939	3 216 307	4 946 048
Bandundu	13 480	98 740	135 834	-	859 000	10 208	8 481	8 946	63 919	98 782
Equateur	38 530	427 480	155 540	-	174 000	839	595	9 898	58 552	98 439
Orientale	64 420	451 290	574 456	1 836 852	17 037 100	109 009	134 239	62 762	397 678	533 486
Kivu	926 070	6 166 430	9 782 623	9 311 453	132 731 042	503 554	1 215 886	2 146 756	5 410 972	8 479 411
Katanga	1 749 480	19 244 090	32 530 799	69 508 603	496 799 854	3 028 835	2 960 311	2 847 366	6 963 895	16 067 273
Kasai Oriental	135 060	177 450	932 480	3 330 709	24 741 627	222 326	423 127	830 358	1 481 063	1 242 061
Kasai Occidental	18 950	822 830	168 908	1 860 286	9 410 961	16 834	112 287	229 219	486 038	539 962

Source: Banque Centrale du Congo.

(1) Y compris les dépôts en monnaies étrangères.

(2) En milliers de CDF à partir de 2001.

(3) Y compris l'Institut National de Sécurité Sociale.

(4) Essentiellement les particuliers, les pouvoirs publics, la Caisse Générale d'Épargne du Congo et les fonds de contrepartie détenus par les ambassades.

Tableau IV.14 Dépôts bancaires à terme ⁽¹⁾ Ventilation par secteur d'activité, catégorie de déposants, régions et échéance
(en CDF) ⁽²⁾

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A. Secteur d'activité	6 770 990	7 122 280	10 799 873	21 207 765	312 242 992	2 330 713	2 219 409	2 497 811	16 500 754	8 880 235
Agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sylviculture et exploitation forestière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Elevage et pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	124 821	-
Industries extractives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	-	60 930	-	-	-	624 870	410 930	90 832	309 610	256 315
Eau, gaz, électricité	-	-	-	-	-	-	-	100 000	9 693 512	3 400 520
Industries du bâtiment et travaux publics	807 210	-	-	-	-	3 006	0	7 267	-	34 283
Commerce	-	54 790	983 806	80 000	33 587 494	264 525	693 467	482 771	1 280 992	527 701
Transports	-	-	-	4 500 000	-	156 800	181 171	-	53 897	81 207
Entreprises immobilières et d'assurances (3)	-	-	-	-	1 529 814	27 888	15 246	7 267	53 452	8 650
Autres services	5 142 880	6 535 280	8 201 014	14 700 438	259 916 048	977 251	713 939	1 126 495	3 838 963	2 576 221
Divers (4)	820 900	471 280	1 615 053	1 927 327	17 209 636	276 373	204 656	683 179	1 145 507	1 995 338
B. Catégorie de déposants	6 770 990	7 122 280	10 799 873	21 207 765	312 242 992	2 330 713	2 219 409	2 496 016	16 038 463	8 880 235
Particuliers	1 175 780	720 340	1 971 627	2 045 177	49 457 597	438 424	590 321	657 251	1 318 510	2 098 180
Entreprises privées	5 586 390	6 395 620	8 828 246	9 804 137	195 530 523	1 375 279	924 754	1 457 559	11 612 707	3 329 636
Entreprises publiques	8 820	6 320	-	9 358 451	66 009 069	489 122	674 603	373 939	-	3 400 520
Organismes financiers non monétaires	-	-	-	-	1 245 803	27 888	15 246	7 267	2 750 452	-
Pouvoirs publics subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	356 794	-
Organismes publics à caractère administratif	-	-	-	-	-	-	14 485	-	-	-
C. Province	6 770 990	7 122 280	10 799 873	21 207 765	312 242 992	2 330 713	2 219 409	2 494 651	20 276 711	8 880 235
Kinshasa	6 770 970	7 121 790	10 785 884	21 170 037	309 818 708	2 205 508	2 142 144	2 289 524	19 947 849	8 603 172
Bas-Congo	-	-	-	-	-	-	4 219	33 913	18 083	13 428
Bandundu	-	-	-	-	-	-	-	4 195	312	-
Equateur	-	-	-	-	-	-	-	4 964	450	-
Orientale	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Sud, Nord Kivu et Maniema	-	-	13 500	31 500	725 000	22 000	38 300	58 319	220 672	4 315
Katanga	20	490	489	6 228	1 699 284	103 205	34 746	82 261	79 536	259 320
Kasai Oriental	-	-	-	-	-	-	-	12 800	4 918	-
Kasai Occidental	-	-	-	-	-	-	-	8 674	4 891	-
D. Echéance	6 770 990	7 122 280	-	21 207 765	312 242 992	2 330 713	2 219 409	2 496 016	16 038 462	8 880 235
15 jours	194 930	5 504 770	-	-	-	-	2 016	41 409	-	-
1 mois	3 667 670	650 200	-	190 355	276 000	1 637	525 311	491 130	666 561	371 459
3 mois	2 564 210	532 340	-	11 252 279	88 628 995	669 200	861 947	252 494	1 235 857	2 897 834
6 mois	97 460	173 860	-	1 156 862	21 092 332	95 015	516 949	529 378	7 706 810	3 488 830
1 an et plus	246 720	261 110	-	8 608 269	202 245 665	1 564 861	313 186	1 181 605	6 429 234	2 122 112

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Y compris les dépôts en monnaies étrangères. partir de 2001.

(2) En milliers de CDF à partir de 2001.

(3) Y compris l'Institut National de Sécurité Sociale.

(4) Essentiellement les particuliers, les pouvoirs publics, la Caisse Générale d'Epargne du Zaïre et les fonds de contrepartie détenus par les ambassades.

Tableau IV.15 Type de crédits accordés par les banques et institutions spécialisées
(en CDF) ⁽¹⁾

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A. Banques	82 717 820	94 463 910	146 208 212	417 612 675	3 544 155 321	18 062 520	18 652 342	40 715 420	73 794 351	113 862 803
- crédits à décaissement (2)	41 607 470	47 277 770	99 528 476	333 877 091	2 942 336 336	13 357 900	13 964 452	27 759 493	43 198 004	63 625 335
- crédits de signature	41 110 350	47 186 140	46 679 736	83 735 584	601 818 985	4 704 620	4 687 890	12 955 927	30 596 347	50 237 468
B. Institutions spécialisées	3 942 390	3 671 020	6 747 790	27 398 432	206 910 948	1 646 514	8 536 593	21 789 134	62 140 592	717 796 038
Total	86 660 210	98 134 930	152 956 002	445 011 107	3 751 066 269	19 709 034	27 188 935	62 504 554	135 934 943	831 658 841

Source: Banque Centrale du Congo.

(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

(2) Y compris les utilisations des crédits accordés par la Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.16 Type de crédit par terme et branche d'activité (1)
(en CDF) (2)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
I. CREDIT A DECAISSEMENT										
A. Crédits à court terme	22 947 320	22 078 790	59 464 229	255 744 819	2 052 682 804	10 025 410	12 638 431	24 607 173	41 442 671	60 607 951
1. Agriculture	12 972 240	12 034 800	22 240 177	58 704 378	574 661 643	2 928 996	1 324 842	1 318 969	3 312 033	5 188 906
2. Industries manufacturières	1 424 250	2 742 970	6 470 577	54 165 418	421 639 810	1 770 748	2 185 566	7 732 593	11 894 445	9 870 150
3. Distribution	929 600	371 710	9 804 282	59 558 217	439 149 405	1 792 499	3 331 756	5 413 014	6 777 373	10 904 197
4. Transport	1 051 950	285 200	2 771 601	15 789 521	143 295 106	423 455	669 241	1 669 857	6 941 938	6 413 585
5. Autres	6 569 280	6 644 110	18 177 592	67 527 285	473 936 840	3 109 712	5 127 026	8 472 740	12 516 882	28 231 113
6. Colon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7. Fibres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8. Sucre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9. Gécamines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10. Vivres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11. Autres crédits trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12. Crédits Banque Mondiale (86)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. Crédits à moyen terme	363 080	123 100	3 529 478	76 207	1 691 833	13 782	42 935	1 463 003	1 755 333	3 017 384
1. Investissements productifs	286 780	123 100	-	-	-	-	-	988 827	1 146 125	1 198 349
2. Prêts spéciaux	76 300	0	3 529 478	-	-	3 722	9 508	12 290	-	9 038,00
3. Autres	0	0	-	76 207	1 691 833	10 060	33 427	481 886	609 208	1 809 997
TOTAL (A + B)	23 310 400	22 201 890	62 993 707	255 821 026	2 054 374 637	10 039 192	12 681 366	26 070 176	43 198 004	63 625 335
II. Crédits d'engagement	41 110 350	47 186 140	46 679 736	83 735 584	601 818 985	4 704 670	4 687 890	12 955 927	30 596 347	50 237 468
1. Crédits à l'exportation	6 806 690	846 210	4 296 256	1 881 416	13 530 893	41 894	18 660	22 121	25 854	1 199 262
2. Crédits à l'importation	29 791 550	31 882 400	25 116 006	35 230 877	292 262 928	2 706 592	1 713 002	3 435 438	7 025 883	10 766 818
- payables à l'embarquement	880 130	2 693 500	4 526 505	3 349 950	27 365 785	81 286	394 393	1 396 686	2 596 152	2 179 511
- payables à délai d'embarquement	28 911 420	29 188 900	20 589 501	31 880 927	264 897 143	2 625 306	1 318 609	2 038 752	4 276 728	8 587 307
3. Autres	4 512 110	14 457 530	17 267 474	46 623 291	296 025 164	1 956 184	2 956 228	9 498 368	23 544 610	38 271 388

Source : Banque Centrale du Congo, Contrôle bancaire.

(1) Uniquement les crédits.

(2) En milliers de CDF à partir de 2001.

Tableau IV.17 Ventilation des crédits bancaires à décaissement par secteur d'activité (1)

Secteurs d'activité économique	Années									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Agriculture, forêts, élevage et pêche	12 330 580	12 600 620	21 013 410	61 020 980	535 859 242	3 126 433	1 398 246	2 129 715	3 480 470	5 727 871
Production minière	72 300	177 380	2 983 450	10 307 835	15 194 522	56 983	88 763	3 877 973	5 298 064	4 340 690
Production industrielle	444 260	1 303 610	3 898 470	32 528 469	400 299 581	1 656 823	1 976 044	4 246 897	5 123 190	4 373 574
Bâtiments et travaux publics	979 620	822 480	1 149 700	11 184 213	43 592 358	138 476	139 911	820 983	2 339 179	2 361 072
Energie	239 890	1 126 220	1 708 860	4 151 643	34 819 176	42 367	183 858	184 873	1 405 336	123 516
Transports	1 051 950	285 200	2 786 000	15 789 521	143 295 106	436 926	833 120	1 972 609	2 496 975	11 632 519
Distribution	2 152 880	916 400	10 335 370	60 250 546	432 096 613	2 326 168	4 277 523	4 571 423	6 966 120	12 547 055
Commerce, import, biens de consommation	1 329 400	1 458 810	6 331 380	10 610 654	-	-	-	-	-	-
Commerce, import, biens d'équipement et matières incorporées à la production	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commerce, export, matières premières	36 740	-	63 340	-	-	-	-	-	-	-
Commerce, export, prod. finis ou semi-finis	3 610	-	853 560	644 397	2 211 015	32 864	-	-	-	-
Autres	4 669 170	3 511 170	11 873 430	49 332 768	447 007 024	2 403 504	3 783 901	8 265 703	16 088 670	22 519 038
Total	23 310 400	22 201 890	62 996 970	255 821 026	2 054 374 637	10 220 544	12 681 366	26 070 176	43 198 004	63 625 335

Source : Banque Centrale du Congo, Contrôle bancaire.

(1) Non compris le Portefeuille titres des banques et les crédits accordés par la Banque Centrale du Congo.

(2) En milliers de CDF à partir de 2001.

Tableau IV.18 Ventilation des crédits bancaires à décaissement par branche d'activité
(en CDF) (1)

Branches d'activité	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production agricole	2 219 040	2 923 360	4 514 660	15 721 764	257 572 512	2 228 873	1 172 772	2 721 875	2 866 961	3 424 073
Traitement et conditionnement de la production agricole	529 350	501 680	777 350	1 614 300	31 156 432	233 100	218 304	384 732	422 689	1 256 949
Sylviculture et exploitation forestière	888 380	673 160	1 239 890	2 824 754	36 440 904	160 062	62 147	160 405	428 697	1 060 018
Elevage	57 120	12 030	170	-	5 864 845	12 738	49 378	56 000	18 488	17 933
Pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Minerais métalliques	71 160	74 250	1 169 270	2 901 550	9 954 127	99 232	11 928	99 911	4 852 045	3 603 532
Minerais non métalliques	14 150	5 080	760	1 366	-	801	934	-	-	-
Alimentation	13 780	1 440	743 460	-	5 272 762	2 556	-	236 453	592 074	522 972
Boissons	1 630	-	63 780	20 305	84 417 330	424 173	591 118	805 932	925 981	1 201 093
Tabac	-	940	86 720	13 306	-	-	-	-	127 105	1 070 679
Textiles et confections	552 790	225 070	650 840	922 483	19 097 432	307 692	4 860	407 816	1 486 834	2 046 802
Industries chimiques	5 500	65 720	417 490	14 053 735	173 643 488	426 749	922	83 263	191 766	245 683
Matériaux de construction	-	-	160	752 173	18 071 221	95 465	32 786	238 866	502 681	1 962 834
Métallurgie et fabrications métalliques	65 790	-	457 570	402 068	7 905 214	148 471	5 087	249 633	480 374	435 472
Autres industries manufacturières	195 980	107 180	1 186 150	3 489 982	23 797 559	323 737	138 104	1 049 162	1 341 878	2 357 198
Eau, gaz, électricité	-	-	156 670	11 088 702	35 065 979	19 602	338 783	437 416	1 760 979	464 662
Industries du bâtiment et travaux publics	16 930	944 920	184 850	163 639	9 735 902	197 632	8 549	50 725	475 001	1 261 005
Commerce de gros et demi-gros	2 032 360	1 220 450	7 636 760	13 070 244	62 476 110	1 639 365	532 664	261 360	1 648 913	2 306 057
Commerce de détail	4 037 220	4 027 830	7 498 120	26 943 508	397 003 757	1 044 635	401 635	1 947 356	18 812 598	3 178 565
Compagnies pétrolières	288 860	300 050	3 416 130	381 499	34 702 080	366 966	291 544	604 582	839 634	1 993 743
Transports	661 570	618 490	1 624 210	5 160 375	45 016 001	176 158	401 249	615 396	1 829 473	3 965 802
Entreprises immobilières et d'assurances	-	-	-	360 000	3 800 000	24 640	-	67 296	139 291	259 120
Autres services	562 100	445 060	2 652 730	6 807 047	33 506 217	324 666	96 319	766 524	2 728 143	9 807 708
Divers	4 476 180	2 824 930	9 115 010	38 398 154	353 265 431	2 011 672	1 917 289	6 656 355	9 008 450	15 095 179
Total	16 689 890	14 971 640	43 592 750	145 090 954	1 647 766 303	10 168 985	6 276 372	17 901 058	51 480 055	57 537 079

Source : Banque Centrale du Congo, Centrale des Risques.
(1) En milliers de CDF à partir 2001.

Tableau IV.19 Ventilation des crédits bancaires de signature par branche d'activité
(en CDF) (1)

Branches d'activité	Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production agricole		1 784 820	693 390	1 598 340	6 488 410	67 381 997	291 707	317 908	526 001	568 293	-
Traitement et conditionnement de la production agricole		29 050	219 250	39 670	11 724	15 759 925	-	-	11 000	44 000	5 306
Sylviculture et exploitation forestière		769 530	-	38 480	-	-	-	-	-	-	216 240
Elevage		-	40 980	-	-	-	-	3 172	6 344	-	-
Minerais métalliques		6 940	-	170 000	450 000	6 000 000	-	35 000	60 000	135 321	22 405
Minerais non métalliques		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Alimentation		36 020	2 634 660	3 746 610	-	-	-	-	-	24 739	52 546
Boissons		1 382 020	2 808 380	3 554 820	13 231 581	67 339 925	260 565	617 370	439 256	2 051 744	1 727 141
Tabac		1 935 150	2 654 530	4 607 850	4 758 044	-	-	-	-	-	-
Textiles et confections		1 946 270	2 445 990	1 577 490	1 075 959	16 136 965	154 025	65 000	140 000	80 000	842 152
Industries chimiques		451 340	715 250	1 825 930	1 411 804	18 527 597	38 846	4 598	8 780	-	19 459
Matériaux de construction		1 539 810	901 460	365 480	1 501 330	17 900 000	75 000	85 000	175 627	1 474 195	889 197
Métallurgie et fabrications métalliques		327 090	936 140	241 660	757 679	200 000	9 382	12 753	15 403	236 147	149 341
Autres industries manufacturières		805 510	1 174 160	1 621 280	717 377	20 067 833	166 085	130 266	89 689	247 554	747 202
Eau, gaz, électricité		5 170	-	-	-	-	-	3 000	3 000	270 133	20 000
Industries du bâtiment et travaux publics		98 030	215 270	437 740	1 034	8 895 946	56 044	43 000	46 944	3 371 943	3 738 281
Commerce de gros et demi-gros		2 005 550	3 056 000	3 530 980	4 832 931	10 254 863	1 007 888	16 000	-	95 397	96 974
Commerce de détail		1 788 200	1 220 590	1 427 900	207 000	136 282 571	155 925	524 236	603 657	102 183	991 750
Compagnies pétrolières		225 800	645 580	920 120	3 621 333	15 342 187	237 360	393 879	906 002	1 342 339	1 469 788
Transports		169 690	35 000	490 800	3 291 219	-	2 248	-	-	108 086	231 871
Entreprises immobilières et d'assurances		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres services		1 260 900	1 589 190	700 240	450 000	-	-	-	-	274 918	552 928
Divers		2 567 240	2 047 340	2 712 310	189 840	7 941 928	183 442	9 039	20 030	233 545	389 993
Total		19 134 130	24 033 160	29 607 700	42 997 265	408 031 737	2 638 517	2 260 221	3 051 733	10 660 537	12 162 574

Source : Banque Centrale du Congo, Centrale des Risques.

1) En milliers de CDF à partir 2001.

Tableau IV.20 Ventilation des crédits bancaires de signature suivant la forme des crédits
(en CDF) (1)

Formes des crédits	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Crédits d'acceptation à l'importation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits documentaires à l'importation	14 881 700	14 502 270	13 623 520	22 779 891	215 606 298	934 967	192 150	730 578	2 774 647	4 864 136
Crédits documentaires à l'exportation	939 260	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits documentaires à l'intérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lettres de garantie	205 690	-	-	-	-	-	-	-	166 192	2 652 830
Cautions	3 082 930	9 000 890	15 984 180	20 217 374	178 897 477	1 655 006	1 972 805	2 321 160	8 706 922	7 719 044
Avais	24 550	530 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	19 134 130	24 033 160	29 607 700	42 997 265	394 503 775	2 589 973	2 164 955	3 051 738	11 647 761	15 236 010

Source : Banque Centrale du Congo, Centrale des Risques.

(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

Tableau IV.21 Ventilation des crédits octroyés par les institutions spécialisées de crédit par branche d'activité⁽¹⁾
(en CDF) ⁽¹⁾

Branches d'activité	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production agricole	115780	100330	-	-	9 002 090	103 751	1 490 680	3 247 876	3 435 254	41 461 885
Traitement et conditionnement de la production agricole	13150	13150	1 708 030	6 935 211	37 908 716	36 858	218 304	395 732	466 689	19 157 309
Sylviculture et exploitation forestière	-	-	-	-	2 499 246	44 283	62 147	160 405	428 697	5 719 881
Elevage	7800	10	-	-	459 403	28 296	52 550	62 344	18 488	256 057
Pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries métalliques	-	-	-	-	-	-	53 610	1 599 911	4 987 366	66 238 289
Alimentation	155280	155280	-	-	828 706	20 513	-	236 453	616 813	13 520 831
Boissons	-	-	-	-	-	-	1 208 488	1 245 188	2 977 725	30 487 513
Tabac	-	-	-	-	1 236 995	-	-	-	127 105	1 053 200
Textiles et confections	2521690	2104250	3 914 390	15 893 818	1 420 779	572	69 860	547 816	1 566 834	24 072 679
Industries chimiques	-	-	-	-	8 211 743	41 466	5 520	92 043	191 766	9 125 317
Matériaux de construction	800	2270	3 220	13 074	781 537	2 508	117 786	414 493	1 976 876	25 245 626
Métallurgie et fabrications métalliques	-	-	-	-	278 099	100 751	17 840	265 036	716 521	8 852 080
Autres industries manufacturières	882300	1128050	609 770	2 475 883	16 921 889	60 234	268 370	1 138 851	1 589 432	23 399 854
Eau, gaz, électricité	-	-	-	-	-	-	341 783	440 416	2 031 112	10 007 107
Industries du bâtiment et travaux publics	-	-	-	-	2 220 158	10 501	51 549	164 965	3 986 235	49 604 239
Commerce de gros et demi-gros	11950	12210	-	-	3 811 832	140 319	1 072 900	261 360	1 744 310	23 537 654
Commerce de détail	36650	-	38 480	156 243	23 230 424	158 114	401 635	1 947 356	18 914 781	39 153 741
Compagnies pétrolières	-	24180	-	-	-	-	685 423	1 510 584	2 181 973	30 559 601
Transports	27180	23180	286 580	1 163 617	4 244 834	81 039	401 249	615 396	1 937 559	52 578 332
Autres services	11740	-	-	-	7 355 663	13 598	96 319	766 524	3 003 061	74 036 339
Divers	158070	108110	187 320	760 586	86 498 834	803 711	1 920 580	6 676 385	9 241 995	169 728 504
Total	3 942 390	3 671 020	6 747 790	27 398 432	206 910 948	1 646 514	8 536 593	21 789 134	62 140 592	717 796 038

Source : Banque Centrale du Congo, Centrale des Risques.

(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

Tableau IV.22 Situation monétaire de la Banque Centrale du Congo
(en CDF) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Avoirs extérieurs nets	-676 089 700	-581 591 640	-1 351 481 286	-2 213 238 521	-23 532 136 812	-86 051 185	-242 844 729	-294 887 545	-347 579 060	-357 784 907
Avoirs	106 948 340	66 740 290	183 441 044	412 652 992	3 919 838 262	20 162 720	28 662 553	36 413 998	104 915 254	56 589 107
Engagements	783 038 040	648 331 930	1 534 922 330	2 625 891 513	27 451 975 074	106 213 905	271 507 282	331 301 543	452 494 314	414 374 014
2. Crédits intérieurs	63 897 540	296 924 140	571 330 347	3 221 649 159	14 907 676 642	16 649 104	14 371 757	7 440 022	-10 666 466	38 948 095
a) Créances nettes sur l'Etat	45 600 470	271 848 260	534 798 838	3 143 593 094	14 019 714 943	13 334 800	13 088 671	5 750 705	-11 843 182	38 943 026
b) Crédits à l'économie	18 297 070	25 075 880	36 531 509	78 056 065	887 961 699	3 314 304	1 283 086	1 689 317	1 176 716	5 069
3. Masse monétaire	136 989 480	213 231 750	665 298 765	3 253 793 447	18 907 065 804	77 143 732	98 832 881	70 926 536	112 472 321	129 083 173
Monnaie	90 375 790	174 906 660	575 515 806	3 057 515 559	17 212 156 478	42 170 891	57 892 782	63 503 887	101 713 707	120 102 487
Quasi-monnaie	46 613 690	38 325 090	89 782 959	196 277 888	1 694 909 326	34 972 841	40 940 099	7 422 649	10 758 614	8 980 686
4. Autres postes nets	-749 181 640	-497 899 250	-1 445 449 704	-2 245 382 809	-27 531 525 974	-118 165 846	-307 728 194	-358 374 059	-470 717 847	-447 919 985
4.1 Comptes du capital	127 620 670	448 582 370	476 048 234	610 410 183	4 145 904 203	17 043 027	-317 453 642	-360 662 593	-323 538 760	-339 314 726
4.2 Comptes de réévaluation	-534 161 340	-539 219 120	-852 243 586	-3 789 649 956	-17 557 207 333	-105 946 398	-	1	-100 014 423	-51 345 005
4.3 Fonds de contrepartie	-	-	7	7	7	-	207	207	207	207
4.4 Divers nets	-342 640 970	-407 262 500	-1 069 254 359	933 856 957	-14 120 222 851	-29 262 475	9 725 241	2 288 326	-47 164 871	-57 260 461

Source : Banque Centrale du Congo.
(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

Tableau IV.23 Situation monétaire de la Banque Centrale du Congo en 2005
(en milliers de CDF)

	Décembre 2004	Mars 2005	Juin 2005	Sept. 2005	Décembre 2005
1. Avoirs extérieurs nets	-347 579 060	-403 297 278	-330 026 679	-346 273 731	-357 784 907
Avoirs	104 915 254	92 022 901	76 021 120	103 926 805	56 589 107
Engagements	452 494 314	495 320 179	406 047 798	450 200 536	414 374 014
2. Crédits intérieurs	-10 666 466	6 591 378	13 571 770	3 786 322	38 948 095
a) Créances nettes sur l'Etat	-11 843 182	5 577 527	12 909 419	3 110 929	38 943 026
b) Crédits à l'économie	1 176 716	1 013 851	662 351	675 393	5 069
3. Masse monétaire	112 472 321	113 742 076	119 102 726	120 227 437	129 083 173
Monnaie	101 713 707	102 753 978	109 970 499	111 960 423	120 102 487
Quasi-monnaie	10 758 614	10 988 098	9 132 227	8 267 014	8 980 686
4. Autres postes nets	-470 717 847	-510 447 976	-435 557 634	-462 714 845	-447 919 985
4.1 Comptes du capital	-323 538 760	-320 025 588	-332 065 997	-332 322 632	-339 314 726
4.2. Comptes de réévaluation	-100 014 423	-141 384 876	-57 338 589	-83 915 661	-51 345 005
4.3 Fonds de contrepartie	207	207	207	207	207
4.4 Divers nets	-47 164 871	-49 037 719	-46 153 255	-46 476 759	-57 260 461

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.24 Situation monétaire des banques créatrices de monnaie
(en CDF) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Avoirs extérieurs nets	19 869 800	6 289 070	-24 949 156	154 730 665	1 803 038 168	14 000 588	20 511 543	35 892 970	65 807 407	83 907 761
Avoirs	83 031 210	75 292 410	93 756 743	339 684 014	3 772 297 540	29 295 271	36 547 755	67 188 064	108 042 610	109 291 062
Engagements	63 161 410	69 003 340	118 705 899	184 953 349	1 969 259 372	15 294 683	16 036 212	31 295 094	42 235 203	25 383 301
2. Crédits intérieurs	16 417 060	53 980 600	88 065 035	301 793 566	1 770 156 250	9 200 514	9 524 445	10 616 587	29 306 969	44 753 481
a) Créances nettes sur l'Etat	-6 888 950	31 783 510	26 300 786	45 972 540	-289 985 127	-838 363	-3 144 323	-7 317 094	-11 170 184	-18 710 703
b) Crédits à l'économie	23 306 010	22 197 090	61 764 249	255 821 026	2 060 141 377	10 038 877	12 668 768	17 933 681	40 477 153	63 464 184
3. Masse monétaire	78 763 650	114 525 050	179 743 806	661 480 186	4 650 998 189	28 379 967	39 912 974	59 192 178	109 754 220	148 028 304
Monnaie	19 373 530	48 430 320	62 638 363	404 813 345	2 160 862 699	7 980 072	7 955 944	8 606 174	15 364 199	18 790 517
Quasi-monnaie	59 390 120	66 094 730	117 105 443	256 666 841	2 490 135 490	20 399 895	31 957 030	50 586 004	94 390 021	129 237 787
4. Autres postes nets	-42 476 790	-54 255 380	-116 627 927	-204 955 955	-1 077 803 771	-5 178 865	-9 876 986	-12 682 621	-10 218 594	-19 367 062
4.1 Comptes du capital	24 634 370	132 286 430	163 457 882	318 776 908	1 577 605 904	9 860 367	12 445 494	16 717 216	19 233 881	25 568 943
4.2. Comptes de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.3 Fonds de contrepartie	107 290	53 180	-	-	-	-	-	-	-	-
4.4 Divers nets	-67 218 450	-186 594 990	-280 085 809	-523 732 863	-2 655 409 675	-15 039 232	-22 322 480	-29 399 837	-29 452 475	-44 936 005

Source : Banque Centrale du Congo.
(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

Tableau IV.25 Situation monétaire des banques créatrices de monnaie en 2005
(en milliers de CDF)

	Décembre 2004	Mars 2005	Juin 2005	Sept.2005	Décembre 2005
1. Avoirs extérieurs nets	65 807 407	109 612 348	72 190 847	79 839 208	83 907 761
Avoirs	108 042 610	147 145 717	104 723 173	119 674 664	109 291 062
Engagements	42 235 203	37 533 369	32 532 326	39 835 456	25 383 301
2. Crédits intérieurs	29 306 969	35 721 641	34 170 169	39 430 672	44 753 481
a) Créances nettes sur l'Etat	-11 170 184	-13 183 395	-15 450 811	-13 505 157	-18 710 703
b) Crédits à l'économie	40 477 153	48 905 036	49 620 980	52 935 830	63 464 184
3. Masse monétaire	109 754 220	155 598 059	133 255 031	140 095 360	148 028 304
Monnaie	15 364 199	15 491 257	15 799 430	14 872 795	18 790 517
Quasi-monnaie	94 390 021	140 106 802	117 455 601	125 222 565	129 237 787
4. Autres postes nets	-10 218 594	-10 264 070	-26 894 016	-20 825 480	-19 367 062
4.1 Comptes du capital	19 233 881	19 410 952	20 228 722	21 705 866	25 568 943
4.2 Comptes de réévaluation	-	-	-	-	-
4.3 Fonds de contrepartie	-	-	-	-	-
4.4 Divers nets	-29 452 475	-29 675 022	-47 122 738	-42 531 346	-44 936 005

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.26 Réserves de la Banque Centrale du Congo
(en CDF) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. AVOIRS EN DEVICES	97 433 280	66 572 770	183 057 663	411 892 221	3 912 402 635	20 112 842	25 478 926	33 452 846	102 468 058	55 990 190
Avoirs libres	97 433 280	66 572 770	183 057 663	411 892 221	3 912 402 635	20 112 842	25 478 926	33 452 846	102 468 058	55 990 190
2. AVOIRS EN DTS	-	-	-	-	-	-	3 108 443	2 961 152	2 447 196	598 917
3. DEVICES ET DTS (1+2)	97 433 280	66 572 770	183 057 663	411 892 221	3 912 402 635	20 112 842	28 587 369	36 413 998	104 915 254	56 589 107
4. OR	9 515 060	167 520	383 381	760 771	7 435 627	49 878	75 184	-	-	-
a) Avoirs en or	9 515 060	167 520	383 381	760 771	7 435 627	49 878	75 184	-	-	-
- Or en dépôt	982 180	167 520	383 381	760 771	7 435 627	49 878	75 184	-	-	-
- Or en nantissement	8 532 880	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Or Kilo-Moto/SOMINKI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Or D.G.M.P.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Or à recevoir «swap»	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5. ENGAGEMENTS EXTERIEURS à c.t.	253 423 510	189 811 180	444 223 544	658 613 079	6 877 450 863	43 564 430	58 115 152	70 267 329	90 407 182	73 250 092
a) Lignes de crédit	172 120 280	102 150 960	261 252 720	360 915 666	3 742 968 748	23 134	32 084 335	40 841 740	54 678 082	0
- Compte 12000	24 157 380	9 758 650	41 775 054	10 969 486	231 122 927	1 792	2 913	54 202	-	-
- Compte 12100	147 962 900	92 392 310	219 477 666	349 946 180	3 511 845 821	21 342	32 081 422	40 787 538	54 678 082	-
- Compte 12110	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Swap d'or	1 084 050	868 720	2 101 400	3 374 248	33 097 050	207	-	126 092	216 219	-
- 14 100 Citibank N.Y. Avance Swap	1 084 050	868 720	2 101 400	3 374 248	33 097 050	207	-	126 092	216 219	-
c) Autres engagements	80 219 180	86 791 500	180 869 424	294 323 165	3 101 385 065	43 541 089	26 030 817	29 299 497	35 512 881	73 250 092
6. RESERVES NETTES (3+4-5)	-146 475 170	-123 070 890	-260 782 500	-245 960 087	-2 957 612 601	-23 401 710	-29 452 599	-33 853 331	14 508 072	-16 660 985
7. AVOIRS EXTERIEURS NETS	-676 089 700	-581 591 640	-1 351 481 286	-2 213 238 521	-23 532 136 612	-86 051 185	-242 844 729	-294 887 545	-347 579 060	-339 929 430
Réserves nettes	-146 475 170	-123 070 890	-260 782 500	-245 960 087	-2 957 612 601	-23 401 710	-29 452 599	-33 853 331	14 508 072	-16 660 985
F.M.I. position nette	-503 984 590	-436 252 420	-1 038 585 600	-1 876 742 400	-19 611 654 400	-56 573 879	-213 392 130	-261 034 214	-362 087 132	-341 123 922
Provisions arriérées	-25 629 940	-22 268 330	-52 113 186	-90 536 034	-962 869 811	-6 075 596	-	-	-	17 855 476,82

Source : Banque Centrale du Congo.
(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

Tableau IV.26 bis Réserves de la Banque Centrale du Congo
(en millions de USD)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. AVOIRS EN DEVICES	84,28	62,80	74,72	91,53	78,20	64,1	66,7	89,8	230,7	129,82
Avoirs libres	84,28	62,80	74,72	91,53	78,20	64,1	66,7	89,8	230,7	129,82
2. AVOIRS EN DTS	-	-	-	-	-	-	8,1	7,9	5,5	1,39
3. DEVICES ET DTS (1+2)	84,28	62,80	74,72	91,53	78,20	64,14	74,80	97,75	236,25	131,21
4. Or	8,23	0,16	0,16	0,17	0,10	0,16	0,16	-	-	-
a) Avoirs en or	8,23	0,16	0,16	0,17	0,10	0,16	0,16	-	-	-
- Or en dépôt	0,85	0,16	0,16	0,17	0,10	0,16	0,16	-	-	-
- Or en nantissement	7,38	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Or Kilo-Moto/SOMINKI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Or D.G.M.P.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Or à recevoir «swap»	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5. ENGAGEMENTS EXTERIEURS à c.t.	219,22	179,07	181,32	146,36	137,50	138,9	152,1	178,1	123,6	169,84
a) Lignes de crédit	148,89	96,37	106,63	80,20	74,80	0,01	84,00	109,64	123,12	0,00
- Compte 12000	20,90	9,21	17,05	2,44	4,60	-	-	0,15	0,00	-
- Compte 12.100	128,00	87,16	89,58	77,77	70,20	0,01	84,00	109,49	123,12	-
- Compte 12.110	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00	-
b) Swap d'or	0,94	0,82	0,86	0,75	0,70	0,00	0,00	0,34	0,49	-
- 14100 Citibank N.Y. Avance Swap	0,94	0,82	0,86	0,75	0,70	-	-	0,34	0,49	-
c) Autres engagements	69,39	81,88	73,82	65,41	62,00	138,8	68,1	68,1	80,0	169,84
6. RESERVES NETTES (3+4-5)	-126,71	-116,10	-106,44	-54,66	-59,20	-74,56	-77,14	-80,32	32,67	-38,63
7. AVOIRS EXTERIEURS NETS	-584,85	-548,67	-551,63	-491,83	-470,00	-274,3	-635,5	-791,6	-782,7	-829,59
Réserves nettes	-126,71	-116,10	-106,44	-54,66	-58,50	-74,6	-77,1	-90,9	32,7	-38,63
F.M.I. position nette	-435,97	-411,56	-423,91	-417,05	-392,20	-180,4	-558,4	-700,7	-815,4	-790,96
Provisions arriérés	-22,17	-21,01	-21,27	-20,12	-19,30	-19,4	-	-	-	-

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.27 Réserves de la Banque Centrale du Congo en 2005
(en milliers de CDF)

	2004	2005			
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
1. AVOIRS EN DEVICES	102 468 058	32 377 310	41 561 027	31 521 689	55 990 190
Avoirs libres	102 468 058	32 377 310	41 561 027	31 521 689	55 990 190
2. AVOIRS EN DTS	2 447 196	3 244 505	4 149 405	3 159 049	598 917
3. DEVICES ET DTS (1+2)	104 915 254	35 621 815	45 710 432	34 680 738	56 589 107
4. Or	-	87 127	87 127	75 301	-
a) Avoirs en or	-	87 127	87 127	75 301	-
- Or en dépôt	-	87 127	87 127	75 301	-
- Or en nantissement	-	-	-	-	-
- Or Kilo-Moto/SOMINKI	-	-	-	-	-
- Or D.G.M.P.	-	-	-	-	-
b) Or à recevoir «swap»	-	-	-	-	-
5. ENGAGEMENTS EXTERIEURS A C.T	90 407 182	68 085 060	73 175 720	62 458 448	73 250 092
a) Lignes de crédit	54 678 082	38 704 521	42 420 075	35 780 671	0
- Compte 12.000	-	3 280	884 637	3 018	-
- Compte 12.100	54 678 082	38 701 241	41 535 438	35 777 653	-
- Compte 12.110	-	-	-	-	-
b) Swap d'or	216 219	-	-	-	-
- 14100 Citibank N.Y. Avance Swap	216 219	-	-	-	-
c) Autres engagements	35 512 881	29 380 539	30 755 645	26 677 777	73 250 092
6. RESERVES NETTES (3+4-5)	14 508 072	-32 376 118	-27 378 161	-27 702 409	-16 660 985
7. AVOIRS EXTERIEURS NETS	-347 579 060	-270 332 662	-294 364 272	-266 124 938	-357 784 907
Réserves nettes	14 508 072	-32 376 118	-27 378 161	-27 702 409	-16 660 985
F.M.I. position nette	-362 087 132	-237 956 544	-266 986 111	-238 422 529	-341 123 922
Provisions arriérés	-	-	-	-	-

Source : Banque Centrale du Congo.

Tableau IV.28 Situation résumée de l'Institut National de Sécurité Sociale
(en CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
1. Trésorerie dont : dépôts à terme	883 470	3 380 000	3 764 775	6 215 460	16 557 456	170 364 614	182 357 062	259 379 010	528 634 606
2. Créances sur l'Etat (1)	-	578 240	626 353	476 806	1 452 643	870 074 034	934 671 284	976 025 078	1 541 903 635
3. Créances sur les entreprises et les particuliers	5 765 410	78 274 620	53 071 180	127 824 401	586 405 231	779 509 348	2 135 730 129	6 309 026 802	9 879 604 778
4. Immobilisés nets	31 412 080	28 085 240	42 406 676	196 138 969	1 074 280 604	2 410 344 956	2 142 954 103	1 604 445 629	1 186 055 593
Avoirs = Engagements	38 060 960	110 875 370	99 868 984	330 655 636	1 678 695 934	4 230 292 952	5 395 712 578	9 148 876 519	13 136 198 612
1. Réserves de sécurité	31 439 830	32 444 890	45 373 216	194 181 596	1 029 457 825	2 647 205 553	3 054 967 435	5 495 497 402	8 597 461 572
a) Allocations familiales	162 260	162 260	162 260	162 260	162 260	141 115	-	-	5 200 777 901
b) Risques professionnels	85 970	85 970	85 970	85 970	85 970	85 969	1 012 488	31 638 495	-
c) Pensions	141 110	141 110	141 110	141 110	141 110	162 257	100 236 276	2 436 587 103	280 941 007
d) Plus-value de réévaluation des immobilisés	31 050 490	32 055 550	44 983 876	193 792 256	1 029 068 485	2 646 816 212	2 953 718 671	3 027 271 804	3 115 742 664
2. Fonds de roulement	16 900	16 900	16 896	16 897	16 897	16 897	278 114 973	324 196 398	358 936 354
a) Allocations familiales	14 550	14 550	16 896	16 897	16 897	1 629	1 629	1 629	229 475 679
b) Risques professionnels	720	720	-	-	-	718	8 343 400	12 945 062	9 646 227
c) Pensions	1 630	1 630	-	-	-	14 550	269 769 944	311 249 708	119 814 448
3. Engagement à L/M/C termes	1 552 750	1 039 040	18 556 378	73 158 878	454 998 758	1 258 068 283	2 173 851 428	3 471 670 325	4 267 479 552
4. Résultat à affecter	4 445 100	10 096 110	-2 817 896	32 127 407	139 808 097	354 632 755	-	-	3 506 344 673
5. Autres éléments nets	606 380	67 278 430	38 740 388	31 170 858	54 414 357	-29 630 535	-111 221 258	-142 487 606	-3 594 023 539

Source: Institut National de Sécurité Sociale.

(1) Non compris les cotisations non versées par l'Etat.

Tableau IV.29 Situation résumée de la Société Nationale d'Assurances
(en CDF) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003 ⁽²⁾	2004
1. Trésorerie	1 290 460	957 046	1 707 586	1 927 220	26 111 238	125 986	90 674	34 227	95 515
2. Créances diverses	2 936 440	14 982 704	27 680 935	57 392 690	524 348 620	2 154 903	5 268 711	5 769 739	6 406 322
3. Réassurance	3 783 410	7 587 917	7 006 704	14 594 088	19 576 056	12 781	16 212	1 038 099	1 038 099
4. Immobilisés nets ⁽²⁾	20 099 890	18 886 888	33 462 486	113 813 118	235 397 898	240 373	758 328	786 168	1 991 150
ACTIF = PASSIF	28 110 200	42 414 555	69 857 711	187 727 116	805 433 812	2 534 043	6 133 925	7 628 233	9 531 087
1. Fonds propres	20 477 320	20 642 230	37 109 720	125 438 539	340 904 053	325 092	476 451	918 149	1 660 080
a) Capital libéré ⁽³⁾	10	1	1	1	1	295 339	295 339	295 339	295 339
b) Bénéfices et réserves	20 477 310	20 642 229	37 109 719	125 438 538	340 904 052	29 754	181 315	622 810	1 364 741
2. Dettes diverses à LT	-	-	-	-	-	-	97 040	99 381	103 809
3. Provisions techniques	2 579 790	7 987 177	16 583 460	34 283 295	245 461 134	347 559	1 420 344	2 402 939	2 433 191
4. Provisions mathématiques	466 260	473 095	473 095	2 890 720	6 506 267	6 506	24 935	28 935	27 950
5. Engagements à court terme	4 328 580	12 234 623	9 685 797	13 888 074	128 494 287	1 810 818	2 499 563	4 178 828	5 306 057
6. Autres éléments nets	258 250	1 077 429	6 005 639	11 226 488	84 068 071	44 067	1 615 589	1	-

Source: Direction financière de la SONAS.

(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

(2) Y compris le portefeuille titres.

(3) A titre symbolique.

Tableau IV.30 Recettes et dépenses de différentes branches d'assurances
(en CDF) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
I. RECETTES									
1. Primes et frais	8 061 780	39 801 846	25 870 625	79 133 285	348 825 756	3 112 142	5 478 492	6 953 290	8 243 478
Automobiles et cycles	5 542 210	28 247 665	19 030 196	63 200 650	243 845 235	2 414 956	4 172 377	6 855 477	8 118 146
Incendie	3 614 190	8 614 331	13 376 867	38 787 052	162 513 375	1 440 473	1 994 053	4 421 569	4 510 568
Transport	233 690	5 277 692	1 764 020	5 435 972	35 023 528	244 165	817 147	550 451	485 256
Risques divers(1)	1 491 130	11 964 379	2 527 480	3 378 416	11 911 268	322 476	554 081	330 787	926 109
Vie	173 260	2 274 547	1 184 153	14 992 894	32 385 469	392 138	767 410	1 498 051	2 037 969
	29 940	116 716	177 676	606 316	2 011 595	15 706	39 686	54 619	158 244
2. Autres recettes	2 519 560	11 554 180	6 840 429	15 932 635	104 980 521	697 185	1 306 116	97 813	125 332
II. DEPENSES	10 892 720	20 592 293	33 973 326	82 429 368	288 086 524	3 351 103	4 476 156	3 120 303	3 210 772
1. Régléments des sinistres	898 320	3 972 054	1 929 038	4 572 971	28 501 839	878 897	759 398	481 404	728 660
Automobiles et cycles	702 700	3 116 999	1 744 898	3 851 029	24 320 976	492 463	572 314	394 666	640 203
Incendie	71 960	44 121	18 700	115 337	658 186	321 572	2 400	17 817	3 003
Transport	76 750	732 256	68 164	176 890	752 658	10 336	104 754	11 157	19 296
Risques divers(2)	41 910	51 372	56 252	266 305	1 283 732	27 996	31 997	20 822	15 526
Vie	5 000	27 306	41 024	163 410	1 486 287	26 530	4 733	36 942	50 632
2. Commissions	803 220	3 639 080	2 187 279	3 557 402	26 143 703	217 840	248 486	448 372	684 646
3. Dépenses d'exploitation	5 681 010	3 590 347	16 602 872	42 722 888	324 975 833	2 278 771	1 611 185	2 902 856	1 527 654
4. Provisions diverses	2 051 630	5 414 224	9 661 002	16 339 926	-138 762 292	-94 431	1 087 473	-3 135 189	29 267
5. Charges diverses	1 458 540	3 976 588	3 593 135	15 236 181	47 227 441	70 026	769 613	2 422 860	240 545
III. SOLDE (I - II)	-2 830 940	19 209 553	-8 102 701	-3 296 083	60 739 232	-238 962	1 002 337	3 832 987	5 032 707

Source : Direction Financière de la SONAS.

(1) En milliers de CDFa partir de 2001

(2) Y compris les primes et frais ainsi que les règlements des sinistres Multi-Branches.

Tableau IV.31 Situation résumée du Fonds de Promotion de l'Industrie
(en CDF)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003 [®]	2004	2005
1. Trésorerie	354 170	1 688 960	1 960 604	21 268 385	137 720 585	358 462 239	994 328 636	900 457 582	857 249 105	1 695 368 894
2. Réalisables	2 450 100	7 857 730	13 152 870	34 169 422	393 272 629	3 074 477 421	5 446 698 081	7 616 785 332	10 087 694 987	11 228 573 727
dont :										
prêts à court terme	836 260	678 930	3 050 624	5 604 268	114 190 017	1 033 135 087	686 189 670	288 346 970	5 071 987 410	6 638 024 699
3. Immobilisés nets	755 640	1 757 020	10 241 672	55 799 632	438 118 207	599 231 849	2 135 672 734	4 637 563 276	8 255 944 912	12 573 119 263
Avoirs = Engagements	3 559 920	11 283 710	25 355 146	111 237 439	969 111 421	4 032 171 509	8 576 699 450	13 154 806 190	19 200 869 004	25 497 061 884
1. Fonds Propres	2 848 620	9 837 140	20 088 801	35 839 912	482 128 609	92 907 329	5 134 694 451	8 672 122 046	13 310 210 497	18 252 553 645
dont : Capital social	1 510	1 004 470	1 681 802	13 511 818	13 511 818	166 428 981	166 428 981	166 428 981	166 428 981	-
Fonds de dotation	2 417 180	8 602 750	25 971 338	51 659 767	458 435 214	454 353 876	6 119 095 562	10 134 516 059	13 143 781 515	-
2. Engagements à court terme	223 760	366 380	5 370 267	69 904 749	482 226 341	3 941 872 651	3 434 792 831	4 482 451 281	5 887 892 588	7 242 628 251
3. Emprunts & Dettes à L M T	-	-	-	5 656 990	5 592 117	5 592 118	14 263 288	14 263 288	406 323	1 853 260
4. Autres éléments nets	487 540	1 080 190	-103 922	-164 212	-835 646	-8 200 588	-7 051 119	-14 030 425	2 379 596	26 728

Source: Fonds de Promotion de l'Industrie.

Tableau IV.32 Evolution de la base monétaire
(en CDF) (1)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Circulation fiduciaire hors banques	82 704 350	152 170 580	514 520 041	2 944 499 065	15 962 788 910	31 417 133	49 757 474	63 148 445	101 467 260	119 934 976
Caisse des banques	10 169 860	15 425 020	29 850 028	48 965 072	548 331 897	804 674	1 801 077	2 748 354	4 421 249	3 858 746
Dépôts de banques	16 505 650	37 372 180	29 981 253	199 262 223	1 147 125 933	2 896 200	638 007	1 475 747	5 787 739	5 260 882
Dépôts des entr. publiques	452 070	695 740	718 786	4 134 279	20 240 505	90 603	51 633	85 526	193 028	89 194
Dépôts des entr. privées et part.	7 219 370	22 040 340	60 276 979	108 882 215	1 229 127 063	2 683 083	127 731	269 916	53 419	78 317
Dépôts des inst. fin non monétaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Base monétaire (BM)	117 051 300	227 703 860	635 347 087	3 305 742 854	18 907 614 308	37 891 693	52 375 922	67 727 988	111 922 695	129 222 116
Masse monétaire (M2)	215 753 130	327 756 800	845 042 571	3 915 273 633	23 558 063 993	77 143 732	98 832 881	130 118 714	222 226 541	277 111 477
Multiplificateur monétaire (M2/BM)	1,84	1,44	1,33	1,18	1,25	2,04	1,89	1,92	1,99	2,14

(1) En milliers de CDF à partir de 2001.

DEUXIEME PARTIE

**L'ADMINISTRATION, LES ACTIVITES
ET LES COMPTES DE LA BANQUE**



Direction provinciale de la BCC à Bandundu.



Direction provinciale de la BCC à Bukavu.



Direction provinciale de la BCC à Goma.



Direction provinciale de la BCC à Kananga.



Direction provinciale de la BCC au Katanga.



Direction provinciale de la BCC à Kindu.



Direction provinciale de la BCC à Matadi.



Direction provinciale de la BCC à Mbandaka.



Direction provinciale de la BCC à Mbuji-Mayi.

CHAPITRE I

L'ADMINISTRATION ET LES ACTIVITES DE LA BANQUE

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2005, le Conseil d'Administration de la Banque est composé des personnes ci-après :

- Président : Monsieur Jean-Claude MASANGU MULONGO, Gouverneur ;
- Membres : Monsieur Nestor DIAMBWANA, Vice-Gouverneur ;
Monsieur Emmanuel TSHIBINGU NSENGA, Administrateur ;
Monsieur Omer TSHIUNZA MBIYE, Administrateur ;
Monsieur ISSA SELEMANI, Administrateur ;
Monsieur MASAMBA MAKELA, Administrateur ;
Monsieur Albert YUMA, Administrateur.

II. HAUTE DIRECTION DE LA BANQUE

La Haute hiérarchie de la Banque est demeurée inchangée en 2005. Elle est constituée de Messieurs Jean-Claude MASANGU MULONGO et Nestor DIAMBWANA, respectivement Gouverneur et Vice-Gouverneur.

Le Cabinet de la Haute Direction est organisé de la manière suivante :

1. Directeur de Cabinet : Jean-Marcel KASONGO MWAMBA
2. Conseillers : MAWAKANI SAMBA
KABAMBI WA ILUNGA
KAYEMBE WA KAYEMBE
YAV KAT MUTSHAIL
3. Chargés de Mission : MUNGANGA GADIMBA
BIGOSHI MUSIMWA

III. STRUCTURES DE CONTROLE DE LA BANQUE

Le Conseil d'Administration de la Banque, le Collège des Commissaires aux Comptes, le Comité d'Audit, l'Audit Interne et l'Audit Externe constituent les structures de contrôle de l'Institut d'Emission.

1. Le Conseil de la Banque

Le Conseil de la Banque est l'organe qui a les pouvoirs les plus étendus pour concevoir, orienter la politique de la Banque et en contrôler la gestion. Il prend tout acte intéressant la Banque, notamment la définition et la mise en œuvre de la politique monétaire, la réglementation du crédit et du change, l'approbation du budget et des comptes annuels.

Le Conseil prend également tous les actes qu'il juge nécessaires à la bonne exécution de la mission principale et des missions secondaires de la Banque.

2. Le Collège des Commissaires aux comptes

Le Collège des Commissaires aux comptes a pour mission le contrôle des opérations financières de la Banque. Il détient le pouvoir de vérification de tous les actes de gestion de la Banque.

Il est composé de :

- Monsieur Nico MABATA NTANTU ;
- Monsieur Dany NKUVU ;
- Monsieur André FOKO TOMENA.

3. Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est un organe de contrôle au sein du Conseil de la Banque. Il veille sur les procédures d'audit, le système de contrôle interne et le cadre d'information financière et comptable de la Banque.

Il est composé des trois administrateurs suivants :

- Monsieur Albert YUMA, Coordonnateur ;
- Monsieur Omer TSHIUNZA MBIYE ;
- Monsieur Roger MASAMBA MAKELA.

4. L'Audit Interne

L'Audit Interne est une structure ayant comme mission de donner l'assurance sur le degré de maîtrise des opérations de la Banque Centrale. Il aide l'Institut d'émission à atteindre ses objectifs en évaluant ses processus de management,

des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise. C'est dans ce contexte qu'une Commission de Validation de Procédures a été créée en 2002 dans le but de consolider les systèmes de contrôle interne de toutes les structures organisationnelles de la Banque Centrale du Congo.

L'Audit Interne est doté d'un plan d'audit pluriannuel de trois ans élaboré à partir de la cartographie et de la hiérarchisation des risques par objets d'audit.

5. Audit Externe

Les Comptes 2004 de la Banque ont été soumis au Cabinet Deloitte & Touche qui les a certifiés. Les Comptes 2005 sont certifiés par le même Cabinet.

IV. ADMINISTRATION DE LA BANQUE

En ce qui concerne la gestion courante de la Banque, le Gouverneur a signé plusieurs ordres de Service dont les principaux sont résumés ci-dessous :

1) Ordre de Service n° 002/04 du 19 février 2004

Le présent Ordre de Service met en place un Groupe de travail chargé, notamment de :

- Procéder au diagnostic de l'état actuel des systèmes de compensation et de paiement ;
- Identifier les améliorations nécessaires ;
- Etudier les dispositions légales et réglementaires en matière de paiement et formuler des améliorations ;
- Proposer les objectifs à la modernisation des systèmes de compensation et de paiement, décrire les approches générales et fonctionnelles à mettre en œuvre et formuler des recommandations en termes de priorité ;
- Proposer un calendrier de réalisation de la réforme en fonction des options levées par la Haute Direction ;
- Coordonner toutes les activités liées à la réforme des systèmes de compensation et de paiement telles que l'élaboration des normes et standards, les études d'adaptation de l'organisation des services de la Banque Centrale, le suivi de l'exécution des contrats de fournitures de services ou d'équipements, les relations avec les institutions concernées.

2) Ordre de Service n° 025/04 du 31 mars 2004

Cet Ordre de Service porte création du comité de liquidation de la Banque de Commerce et de Développement, en sigle « BCD ».

Ce Comité comprend les personnes ci-après :

- Président : ALI RISASI KABAMBA
- Membres : TSHILUMBA wa TSHILUMBA
MOLUA MBAYA
BEMBIDE GEKUSA
NDALA KUMWIMBA
MAHESHE NTALA
ZIGABE BANTEKE.

3) Ordre de Service n° 026/04 du 31 mars 2004

A l'instar de l'Ordre de Service n° 25/04 du 23 mars 2004, ce dernier porte création du comité de liquidation de la First Banking Corporation (Congo), en sigle « F.B.C. ».

Ce Comité comprend les personnes suivantes :

- Président : LEBO EBENGO
- Membres : MBIYA MBALA BALA
LENGWE BIN KAHUMBA

4) Ordre de Service n° 043/04 du 21 avril 2004.

Le présent Ordre de Service crée au sein de l'Institut d'Emission un Comité Informatique, auquel est rattaché une Cellule Technique. Le Comité Informatique est présidé par un membre de la Haute Direction et comprend comme membres les Responsables des organes ci-après :

- Direction de l'Informatique assurent le Secrétariat ;
- Direction de la Comptabilité et du Contrôle Budgétaire ;
- Direction des Comptes Courantes en Monnaie Nationale et Fonds Publics ;
- Direction des Services Etrangers ;
- Direction du Crédit et des Marchés Financiers ;
- Direction de la Supervision des Intermédiaires Financiers ;
- Direction des Etudes ;
- Direction de la Trésorerie ;
- Direction des Ressources Humaines ;
- Direction de l'Administration Générale ;
- Direction Générale de l'Hôtel des Monnaies ;

- Centre Hospitalier ;
- Audit Interne.

La Cellule technique est composée de :

- Coordonnateur : Expert de la Direction de l'Informatique ;
- Membres : Experts informaticiens et deux experts de chaque Direction ;
- Personnel d'Appui.

5) Ordre de Service n° 058/04 du 09 juin 2004

Cet Ordre de Service met en place un Groupe de travail/Entités Provinciales chargé de :

- Réfléchir sur le mécanisme de gestion compatible avec cette nouvelle orientation ;
- Concevoir et élaborer divers textes adaptés au fonctionnement envisagé.

Ledit groupe est composé de :

- Cabinet de la Haute Direction ;
- Direction de l'Administration Générale ;
- Direction de l'Audit Interne ;
- Direction de la Supervision des Intermédiaires Financiers, et
- Le SACOOP.

6) Ordre de Service n° 085/04 du 26 juillet 2004

Celui-ci porte création d'un groupe de travail chargé de l'organisation de la 13^e conférence annuelle de l'Association des Imprimeries Africaines des Billets de banque et des Documents de Sécurité, en sigle A.I.A.B.D.S.

Ce groupe de travail a eu pour mission principale : l'organisation à Kinshasa, en juin 2005, de la 13^e Conférence Annuelle de l'A.I.A.B.D.S.

Le groupe a eu pour tâches :

- de proposer à la Haute Direction un budget de dépenses relatives à l'organisation de la Conférence ;
- d'élaborer et d'exécuter un plan d'actions préparatoires devant concourir à la bonne organisation des assises de Kinshasa ;

- de prendre contact et de conclure des accords d'assistance matérielle, financière ou autre avec des firmes locales ou étrangères et ce, dans toutes les matières liées à l'organisation de la conférence.

Ce groupe de travail était composé de 7 membres dont 6 représentants de l'Hôtel des Monnaies et 1 représentant de la DAG.

- Président : André MBUYU MUGOY, Matricule 903102 ;
- Coordonnateur : Luc BOLIPOMBO MIBOMBO, Matricule 903978 ;
- Membres: Lucienne MBELU MAPUMBA, Matricule 903388 ;
Georges IPANGA MUNENGE, Matricule 904225 ;
Fabien KALALA MUBIAY, Matricule 904777 ;
Augustin LUABA MFUNAY, Matricule 903987 ;
Jonas BISSIMWA NYUNDA, Matricule 904687.

7) Ordre de Service n° 134/04 du 22 septembre 2004

Cet Ordre de Service a porté création d'un Groupe de travail dénommé « Certification Task Force », C.T.F. en sigle.

Ce groupe de travail a eu pour missions de :

- Identifier toutes les faiblesses ayant empêché jusque-là l'approbation de nos comptes par l'audit externe ;
- Définir des solutions appropriées et les faire exécuter de manière à obtenir, d'une part, que les critères du PEG pour la 5^e revue qui seront tirés à partir des comptes au 30 septembre 2004 soient validés par l'Audit Externe et, d'autre part, que les comptes au 31 décembre 2004 puissent refléter le patrimoine ainsi que le résultat de l'Institut d'Emission.

Placé sous la tutelle du Gouverneur, le C.T.F. a été présidé par Monsieur NYSENS et était composé comme suit :

- Le Cabinet de la Haute Direction ;
- L'Audit Interne ;
- La Direction de la Comptabilité et du Contrôle Budgétaire ;
- La Direction des Etudes ;
- La Direction de l'Informatique ;
- Le Secrétariat d'Appui à la Coordination Provinciale.

8. Ordre de Service n° 139/04 du 23 septembre 2004

L'ordre de service ci-dessus porte création d'un comité de coordination et de suivi de l'Application Informatique de la Supervision Bancaire dans les pays membres de l'ESAF et de la SADC, en sigle « CC S – BSA ».

Ledit comité a pour missions, notamment de :

- jouer le rôle d'interface entre la BCC, les organes de supervision des pays membres de l'ESAF et de la SADC ainsi que le Forum d'informaticiens desdits pays en collectant toutes les informations inhérentes à l'évolution du produit BSA ;
- étudier et coordonner toutes les conditions efficaces nécessaires à l'installation, à l'exploitation et à la maintenance du produit BSA au sein de la Banque Centrale ;
- réfléchir sur la mise en place d'une structure administrative conséquente à la Direction de la Supervision des Intermédiaires Financiers ;
- étudier les voies et moyens de réussir une intégration harmonieuse entre l'application BSA et le RMA BANK ;
- vulgariser la nouvelle application informatique auprès des banques agréées en les invitant, le cas échéant, à adapter leurs équipements aux exigences de l'application informatique BSA ;
- diffuser le produit BSA dans les pays francophones africains en vue de sa commercialisation.

Le comité comprend les organes ci-dessous :

- Un Bureau ;
- Un Secrétariat Administratif et Technique ;

Le Bureau comprend :

- Un coordinateur ;
- Un coordinateur – Adjoint ;
- Un membre du comité de coordination Régional BSA ;
- Un chef de projet (Business) ;
- Un Chef de projet (Technology).

Le Secrétariat Administratif et Technique est constitué :

- d'une cellule chargée de la gestion administrative du projet ;
- d'une cellule chargée de la gestion Technique du projet.

9) Ordre de Service n° 142/04 du 29 septembre 2004

Le présent Ordre de Service a porté création de l'Agence Autonome de Bunia. Les attributions ainsi que les organes de cette Agence Autonome sont définis par l'Ordre de Service n° 0092 du 30 décembre 2006 portant organigramme d'une Agence Autonome.

10) Ordre de Service n° 143/04 du 29 septembre 2004

A l'instar de l'Ordre de Service n° 142/04 de la même date, celui-ci a créé l'Agence Autonome de Bumba.

11) Ordre de Service n° 144/04 du 29 septembre 2004

Cet Ordre de Service a porté création de l'Agence Autonome de Buta.

12) Ordre de Service n° 145/04 du 29 septembre 2004

Cet Ordre de Service a porté création de l'Agence Autonome de Kongolo.

13) Ordre de Service n° 146/04 du 29 septembre 2004

Le Présent Ordre de Service a porté création de l'Agence Autonome de Kalemie.

14) Ordre de Service n° 156/04 du 13 octobre 2004

Par cet Ordre de Service le Cabinet MUPEPE LEBO a été nommé liquidateur de la Nouvelle Banque de Kinshasa et de la Banque de Crédit Agricole.

15) Ordre de Service n° 189/04 du 03 décembre 2004

L'Ordre de Service ci-dessus a nommé Monsieur CHIRISHUNGU MUKULU en qualité du président du Comité de liquidation de la BCCE SARL en remplacement de Monsieur MASENSI TITA KASHANGA.

16) Ordre de Service n° 183/04 du 26 novembre 2004

Le présent Ordre de Service a nommé Messieurs FAIZI AUNI et ALI RISASI KABAMBA en qualité des chargés de missions pour la bonne fin de la liquidation de la Banque Continentale du Congo, « BANCOC » en sigle.

17) Ordre de Service n° 210/04 du 31 décembre 2004

Cet Ordre de Service a nommé Madame GENE VUNGBO YATALO, matricule 905001, en qualité de chargée de mission au sein du Cabinet de la Haute Direction. Elle est placée sous l'autorité du Directeur de Cabinet.

Dans le cadre de la réorganisation de la BCC, Monsieur le Gouverneur a publié de nouveaux organigrammes des Directions suivantes :

- Direction de la Trésorerie ;
- Sous Direction de la Sécurité.

Plusieurs Ordres de Service ont été également pris par l'Autorité de la Banque Centrale en 2005 dont les plus importants sont :

1) Ordre de Service n° 176/04 du 03 novembre 2005

L'Ordre de Service ci-dessus a nommé Monsieur AGBOKUMA BITA NZALE, Matricule 903322, et Madame MULENGEZI CHISHIBANJI, Matricule 904927, successivement Président et membre pour la poursuite de la liquidation de la Banque Continentale du Congo SARL, en sigle BANCOC, en remplacement du Cabinet PriceWater House Coopers.

2) Ordre de Service n° 177/04 du 04 novembre 2005

Cet Ordre de Service a nommé Monsieur Jean – Claude Pauwels, expert du FMI et Conseiller Technique du Gouverneur auprès de la Direction de l'Informatique, en qualité de membre du Comité des Stratégies.

3) Ordre de Service n° 183/04 du 18 novembre 2005

L'Ordre de Service ci-dessus a diffusé les dispositions pratiques devant régir les opérations de destruction des billets impropres à la circulation (BIC) et autres titres échus au Siège, dans les Directions Provinciales ainsi que dans les Agences Autonomes et Mandataires de la BCC.

Ci-après les organes et effectifs constitués au Siège, à la Direction Provinciale et à l'Agence Autonome et Mandataire.

1. Au Siège

- | | |
|-----------------------------------|---|
| - Direction de la Trésorerie : | 3 |
| - Audit Interne : | 2 |
| - Sous Direction de la Sécurité : | 1 |

2. A la Direction Provinciale

- | | |
|-------------------------------------------------|---|
| - Direction Provinciale : | 2 |
| - Direction de la Trésorerie : | 1 |
| - Direction de l'Audit Interne : | 2 |
| - Ministère des Finances/Division Provinciale : | 1 |

- Ministère de la Justice/Division Provinciale : 1
- Police Nationale/Inspection Provinciale : 1
- A.N.R. / Direction Provinciale : 1

3. A l'Agence Autonome et Mandataire

- Agence Autonome et Mandataire : 2
- Direction de la Trésorerie : 1
- Audit Interne : 2
- Ministère des Finances/Bureau Local : 1
- Ministère de la Justice/Bureau Local : 1
- Police National/Bureau Local : 1
- ANR/Bureau Local : 1

4) Ordre de Service n° 185/05 du 24 novembre 2005

Cet ordre de Service a porté création de la Direction Provinciale de Goma.

Les attributions ainsi que les organes de cette Direction Provinciale sont définis par l'Ordre de Service n° 0083 du 30 décembre 2000 portant organigramme type des Directions Provinciales.

5) Ordre de Service n° 186/05 du 24 novembre 2005

Cet ordre de Service a porté suppression de l'Agence Autonome de Matadi.

6) Ordre de Service n° 187/05 du 24 novembre 2005

L'Ordre de service ci-dessus a porté suppression de la Direction Provinciale de Boma.

7) Ordre de Service n° 188/05 du 24 novembre 2005

Cet Ordre de Service a créé la Direction Provinciale de Matadi.

8) Ordre de Service n° 189/05 du 24 novembre 2005

Comme le précédent, ce dernier a créé l'Agence Autonome de Boma.

9) Ordre de Service n° 190/05 du 24 novembre 2005

Le Présent Ordre de Service a porté création de la Direction Provinciale de Kindu.

Les attributions ainsi que les organes de cette Direction provinciale sont définis par l'Ordre de Service n° 0083 du 30 décembre 2000 portant organigramme d'une Direction Provinciale.

10) Ordre de Service n° 0197/05 du 24 novembre 2005

Le présent Ordre de Service a diffusé, à l'intention de l'ensemble du Personnel de la Banque, la composition du Cabinet de la Haute Direction.

1. Est nommé Directeur du Cabinet ;

Monsieur Jean-Marcel KASONGO MWAMBA

2. Sont nommés Conseillers chargés

a) des Relations Extérieures et Finances Publiques :

Monsieur MAWAKANI SAMBA

b) des Entités Provinciales et Directions Opérationnelles :

Monsieur KABAMBI wa ILUNGA

c) de la Gestion Politique Monétaire et Direction d'Etat – major :

Monsieur KAYEMBE wa KAYEMBE

d) de la Coopération Internationale non Financière :

Monsieur YAV KAT MUTSHAIL

3. Sont nommés chargés de Mission

a) Du Projet d'Implémentation Logiciel Comptable :

Monsieur MUNGANGA GADIMBA

b) Des Projets Système National de Paiement et VSAT :

Monsieur BIGOSHI MUSIMWA

Il importe de relever que Monsieur le Gouverneur a pris en 2005 des Ordres de Service en rapport avec les nouveaux organigrammes de la Direction des Services Etrangers, de la Direction de l'Audit Interne, de la Direction de l'Administration Générale, de la Direction de la Trésorerie, de la Direction de la Comptabilité et du Contrôle Budgétaire et enfin de la Direction de l'Informatique.

V. PARTICIPATION DE LA HAUTE DIRECTION AUX REUNIONS INTERNATIONALES

Au cours de l'année 2005, le Gouverneur a effectué diverses missions officielles à l'extérieur du pays.

Il s'agit, notamment :

- Du 06 au 10 février 2005 : participation à la réunion du Comité Sous-Régional Afrique Centrale de l'Association des Banques Centrales Africaines, au Gabon ;
- Du 12 au 21 juin 2005 : participation aux Assemblées de Printemps organisées par le Fonds monétaire international, aux Etats-Unis ;
- Du 14 au 21 juin 2005 : participation à l'atelier de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international sur l'analyse de la viabilité de la dette dans les pays à faible revenu et à la Conférence Internationale sur la Microfinance, en France et en Tunisie ;
- Du 20 au 30 septembre 2005 : participation aux Assemblées Annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ainsi qu'aux réunions préparatoires du Groupe des Vingt quatre et des Comités Monétaires et Financiers Internationaux, aux Etats-Unis.

VI. PERSONNEL

En 2005, l'effectif de l'Institut d'Emission s'est situé à 1.820 agents contre 1.928 en 2004, soit une diminution de 5,6 %.

Cette évolution est imputable aux mouvements ci-après : 93 mises à la retraite, 2 licenciements, 5 mises en disponibilité, 2 détachements, 14 démissions, et 14 décès.

Une année auparavant, il avait été observé 108 mises à la retraite, 11 licenciements, 6 mises en disponibilité, 4 démissions d'office, 7 démissions volontaires et 15 décès. La Banque n'a pas enregistré des cas de détachement.

Le personnel féminin est passé de 463 unités en 2004 à 443 en 2005, soit une réduction de 20 unités.

L'ensemble du personnel ainsi que les membres de famille à charge de la Banque Centrale a représenté un effectif de 19.203 Personnes en 2005 contre 19.141 en 2004, soit une augmentation de 0,3 %.

La population à charge de la Banque Centrale du Congo se présente de la manière suivante en 2005 :

Tableau I. Evolution des personnes à charge de la Banque Centrale du Congo (1)

DESIGNATION	AU 31/12/2004	AU 31/12/2005	VARIATION	
			En nombre	En %
Total agents (dont sexe Féminin)	1.928 (463)	1.820 (443)	- 128 (- 20)	- 5,6 (-4,3)
Epouses (dont épouses des agents passifs)	2.486 (1.149)	2.468 (1.221)	0 (72)	
Enfants (dont enfants des agents passifs)	11.979 (4.961)	12.038 (5.437)	59 (476)	0,49 (9,59)
Retraités	1.457	1.557	100	6,9
Veuves	812	823	11	1,3
Orphelins	479	494	15	3,1
TOTAL	19.141	19.200	59	0,3

(1) Le présent tableau n'intègre pas les travailleurs temporaires.

En 2005, la répartition de l'effectif du personnel selon le niveau d'études se présente de la manière ci-après :

Tableau II. Répartition du personnel de la Banque par niveau d'études (1)

DESIGNATION	AU 31/12/2004	AU 31/12/2005	VARIATION	
			EN NOMBRE ABSOLU	EN %
Licence et post-licence	336	315	21	(6,7)
Graduat	278	275	3	(1,1)
Secondaire degré supérieur	470	468	2	(0,4)
Autres	844	762	82	- 10,8
TOTAL	1.928	1.820	108	- (5,9)

(1) Le présent tableau ne tient pas compte des travailleurs temporaires.

VII. FORMATION

1. Formation des agents

Poursuivant sa politique de formation en vue du renforcement des capacités et de la mise à niveau de son personnel, la Banque Centrale du Congo a organisé en 2005 des actions de formation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays en faveur de 332 agents, dont 34 à l'étranger, contre 648 en 2004.

Tableau III. Personnel formé à l'intérieur du pays

Thèmes de formation	Organe formateur	Nbre	Directions/Organes bénéficiaires
1. Séminaire sur la clôture comptable	CEPETEDE	8	Diverses Directions
2. Formation sur le logiciel Sigma	PRC/DRH	10	DRH
3. Gestion de la trésorerie d'une banque	IFB	8	SIF, Comptabilité, Trésorerie et DSE
4. Séminaire sur les tableaux 6 et 6 bis	Direction des Etudes	5	Etudes, DP BOMA et Agence de Matadi, de Kasumbalesa, de Kolwezi et de Likasi
5. 7 ^{ème} journée du Réviseur Comptable)	IRC (Institut de Réviseurs Comptables)	5	DAG (2), HDM (2) et DSE (1)
6. Audit externe des IMF	FINABANQUE	17	CPTÉ, CREDIT, INFORMATIQUE et AUDIT
7. Gestion des opérations d'une salle des marchés	CEFORMAD	5	DSE, Comptabilité, Crédit & Marchés Financiers, SIF, Informatique et Audit
8. Comptabilité et Analyse Financière des Institutions de la micro-finance	CEPETEDE	4	DAG, HDM et DRH
9. Séminaire sur la clôture comptable	CEPETEDE	5	DAG, HDM, DRH
10. Séminaire sur les opérations du Commerce international	CADICEC	4	Haute Direction, DRH, HDM et DAG
11. Cours d'Anglais	CALI	24	Diverses Directions
12. Initiation à l'Informatique	DATA COMPUTER	37	Diverses Directions
13. Journée de Chirurgie ostéo-articulaire	UNIKIN/Faculté de Médecine	1	Centre Hospitalier
14. Savoir interpréter l'ECG	CEFA	1	Centre Hospitalier
15. Gestion des impayés et formation du taux d'intérêt	CEFORMAD	7	SIF
16. Tronc commun des banquiers	DRH	44	Diverses Directions + Centre Hospitalier
17. Séminaire sur le Management des Ressources Humaines et des compétences dans le domaine de la Santé	DRH	2	Diverses Directions
18. Formation sur l'évaluation du personnel	DRH	106	DP de Kisangani, DP de Kananga et DP de
19. Séminaire sur le tableau 6 et 6 bis	ETUDES	5	Mbuji Mayi et les Agences d'Uvira, de Goma, de Tshikapa, Boma, Matadi, Etudes.
Total		298	

Tableau IV. Personnel formé à l'extérieur du pays

Thèmes de formation	Institution ou organisme d'accueil	Nbre	Directions/Organes bénéficiaires
1. Promotion et modernisation des systèmes de compensation de la Bank-Al Maghrib	Bank-Al-Maghrib (Maroc)	3	CCMN & FP + SIF
2. Organisation des activités de la BNB	BNB	3	Trésorerie
3. Cours de politique monétaire	Forum de formation et de développement	2	Etudes
4. Statistiques monétaires et financières	IMA	2	Etudes
5. Management des ressources humaines et des compétences dans le domaine de la santé	Hippocrate trading	2	Centre Hospitalier
6. Programmation et politiques financières	FMI	1	Etudes
7. Programmation et politiques financières (2 ^{ème})	FMI	2	Etudes
8. Comment concevoir et mettre à jour un site internet : méthodes, outils et techniques	Priorité formation	2	Haute Direction et Informatique
9. Réforme de la comptabilité et opérations des caisses de l'Etat	BNB	4	CCMN & FP, Audit et Informatique
10. Management stratégique des ressources Humaines	Priorité formation	2	DRH
11. Politique monétaire	COMESA	4	Etudes
12. La gestion de la dette	BADEA	1	Etudes
13. Session complémentaire sur la formation sur le site web	ABCA	1	Informatique
14. Formation sur le système de détection d'incendie	ABCA	2	HDM
Total		31	

(1) Institut Multilatéral d'Afrique Abidjan / Côte d'Ivoire.

2. Accueil des stagiaires

Au total, la Banque Centrale du Congo a accueilli 343 stagiaires en 2005 contre 411 une année auparavant, soit une diminution de 16,5 %.

Le tableau ci-dessous indique leur répartition par organe de la BCC.

Tableau V. Répartition des stagiaires par direction en 2004 - 2005

DIRECTIONS	2004	2005
1. Etudes	31	45
2. Informatique	81	50
3. Ressources Humaines	47	55
4. Services Etrangers	52	40
5. Comptes Courants en Monnaie Nationale et Fonds Publics	65	38
6. Supervision des Intermédiaires Financiers	10	2
7. Administration Générale	16	30
8. Crédit	82	60
9. Centre Hospitalier	9	11
10. Trésorerie	18	12
TOTAL	411	343

CHAPITRE II

LA POLITIQUE MONETAIRE ET LA POLITIQUE DE CHANGE EN 2004 et 2005

I. POLITIQUE MONETAIRE

Au cours des exercices 2004 et 2005, la politique monétaire de la Banque Centrale du Congo est demeurée prudente, conformément à la poursuite de l'assainissement du cadre macroéconomique.

Les instruments de la politique monétaire ont été : le taux d'intérêt appliqué sur le refinancement (taux débiteur) et sur le Billet de Trésorerie (taux créditeur), le coefficient de réserve obligatoire et la capacité de financement.

1. Taux d'intérêt

a. Taux d'intérêt débiteur

Conformément aux objectifs tenant à la flexibilité et à la positivité du taux d'intérêt, le taux directeur a connu en 2004 cinq modifications, passant de 8,0 % à fin décembre 2003 à 14,0 % le 20 octobre 2004. En 2005, pour les mêmes raisons, la Banque Centrale a modifié à dix reprises son taux directeur, passant de 14,0 % à fin décembre 2004 à 28,75 % le 23 novembre 2005. Ces changements se sont reflétés au niveau des autres taux d'intérêt régissant le refinancement près la Banque Centrale.

b. Taux d'intérêt créditeur

Corollairement aux adaptations du taux directeur et en respect des marges de positivité, le taux d'intérêt pratiqué sur le Billet de Trésorerie a aussi connu dix modifications au cours de l'exercice 2005. Depuis son lancement jusqu'à ce jour, le taux d'intérêt des Billets de Trésorerie est déterminé par voie administrative en raison du caractère embryonnaire du marché monétaire.

Il est envisagé dans une phase ultérieure de procéder à la souscription de cet actif financier par voie d'adjudication.

2. Réserve obligatoire

A l'instar de l'année 2004, le coefficient de la réserve obligatoire est demeuré à 2,0 % en 2005. Pour rappel, ce coefficient a été ramené à 2,0 % depuis le 01 juin 1993 afin d'éviter tout impact négatif sur le multiplicateur du crédit. Quant à l'assiette de calcul de la réserve, outre les dépôts en monnaie nationale, elle a

été élargie aux avoirs en monnaies étrangères depuis 2001. Néanmoins, la réserve obligatoire demeure constituée des avoirs en monnaie nationale des banques en compte indisponible auprès de la Banque Centrale.

3. Capacité de financement

La suppression de l'instrument «capacité de financement» est intervenue le 13 décembre 2005. Jusqu'à sa suppression, la capacité de financement était calculée par rapport aux dépôts provenant de la clientèle, toutes monnaies confondues, de la manière ci-après :

- 40 % des dépôts à vue et à moins de 60 jours ;
- 50 % des dépôts à terme de 61 à 90 jours ;
- 100 % des dépôts à maturité supérieure à 90 jours.

La logique d'ensemble de cet instrument était que les banques ne pouvaient octroyer les crédits qu'au prorata de leurs dépôts. Compte tenu, d'une part, de la libéralisation de l'économie et, d'autre part, du principe selon lequel les crédits font les dépôts, la capacité de financement a été abandonnée.

4. Plafond de refinancement

Instrument de limitation de l'offre de monnaie centrale, le plafond de refinancement était obtenu à partir de la moyenne de la capacité de financement de trois mois précédents de chaque banque.

Ce plafond était réparti de la manière ci-après :

- 15 % pour le de réescompte ;
- 60 % pour le call money ;
- 25 % pour les avances en compte.

Ces plafonds ont disparu avec la suppression de la capacité de financement. Ils dépendent désormais de la capacité des banques commerciales à présenter des effets de haut standing.

5. Les guichets de refinancement

Le refinancement des banques auprès de la Banque Centrale s'opérait jusqu'au 24 février 2005 à travers trois guichets, à savoir le réescompte, le call money et les avances en compte courant.

En 2004, le guichet le plus actif a été celui de « Call Money » qui concernait les opérations au jour le jour, destiné généralement à clôturer les soldes de fin de journée en chambre de compensation.

Ces trois guichets ont été respectivement remplacés par les prêts à court terme (réescompte) et par les facilités permanentes pour le call money et les avances en compte courant.

II. POLITIQUE DE CHANGE

Bien qu'aucune modification ne soit enregistrée à la réglementation du change édictée depuis février 2003, l'Institut d'Emission a néanmoins instauré en 2005, dans le cadre de ses interventions sur le marché des changes, un système d'appels d'offres à taux variables et applique la méthode d'adjudication compétitive à taux unique appelée « Système à la hollandaise ». En effet, la Banque Centrale a publié des règlements sur les ventes et les achats des devises par voie d'adjudication, respectivement les 14 février et 22 juin 2005. Seules les banques commerciales sont éligibles à ces achats et ventes par la Banque Centrale.

1. Déroulement des opérations

L'annonce d'appels d'offres est publiée la veille sur le site Internet de la Banque Centrale avec les informations, notamment sur le lieu et l'heure de l'adjudication, l'heure limite de soumission des offres et la date valeur de l'opération, la devise concernée et le correspondant auprès duquel la Banque Centrale recevra la devise.

Les offres des banques sont présentées sous la forme imposée par l'Institut d'Emission. Les banques peuvent soumettre jusqu'à 4 offres, indiquant chacune, les montants proposés, les cours de change y afférents ainsi que toutes informations utiles au règlement de l'opération. Pour la banque dont le siège est situé en province, l'offre est soumise par Internet, fax ou le cas échéant, à travers son agence de Kinshasa. La Banque Centrale peut imposer une limite maximale aux montants des soumissions afin d'écartier les offres des montants disproportionnés.

Au moment de l'adjudication, l'Institut d'Emission ouvre les enveloppes en présence des représentants des banques, les examine et prend à huis clos sa décision d'adjudication basée sur la méthode compétitive à taux unique. La Banque Centrale veille à ce que les offres ne soient pas présentées à des taux irréalistes, autrement dit en dehors de la fourchette de fluctuation des cours prévalant sur le marché au moment de l'adjudication. Un coefficient correcteur peut être appliqué afin d'éviter qu'un seul participant ne remporte plus de 40 % du montant total adjudgé.

2. Volume des opérations

Depuis la publication de ces règlements, les interventions de l'Institut d'Emission sur le marché des changes par ce mécanisme n'ont concerné que le

volet offre des devises. Les opérations d'achats se sont effectuées de gré à gré au cours de l'année sous revue. En effet, les ventes de devises par voie d'adjudication ont totalisé 25,0 millions de USD. Ces opérations ont eu lieu les 11, 13 et 25 janvier ainsi que le 11 juillet 2005. Elles ont connu la participation de huit banques, à savoir : la BCDC, l'UBC, la Citibank, la BIAC, la Stanbic Congo, la BIC, la Rawbank et la Banque Congolaise.

3. Atouts et contraintes

Avantage

L'avantage que présente le marché de devises par adjudication est celui de garantir un traitement équitable à la contrepartie par l'application d'un taux qui se dégage de leurs propres propositions. L'adjudication permet ainsi d'éviter l'application de taux multiples. En effet, il est difficile d'appliquer un même taux à plusieurs banques dans des opérations qui se déroulent à des moments différents.

Inconvénients

** Achat*

D'une manière générale, le marché de change est toujours demandeur de devises. Il est rare que la BCC reçoive une réponse positive à une demande d'achat de devises. Cependant, il est arrivé qu'une banque en difficulté temporaire propose de vendre la devise, notamment pour corriger sa position négative à la Banque Centrale du Congo. Dans ce cas, cette banque n'attendra pas nécessairement que l'Institut d'Emission organise une adjudication pour résoudre son problème.

** Vente*

Le marché étant demandeur en permanence, la vente par adjudication entraîne la cession de devises au plus offrant ; ce qui a pour effet de conduire à une dépréciation de la monnaie nationale. Théoriquement, le taux est appelé à se raffermir lorsque les banques vont libérer la contre partie en monnaie nationale; mais cela n'est toujours pas le cas, surtout lorsque la position des banques auprès de la Banque Centrale du Congo est positive.

CHAPITRE III

LE BILAN ET LE COMPTE DES PERTES ET PROFITS POUR L'EXERCICE 2004

I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

Au 31 décembre 2004, le bilan de la Banque Centrale a totalisé 734.626 millions de CDF contre 371.858 millions à fin décembre 2003, soit un accroissement de 362.768 millions.

Ces mouvements bilantaires sont reflétés, à l'actif, dans les variations des postes « Débiteurs divers et comptes transitoires de l'Actif, Avoirs à vue et à court terme en ME et Créances sur l'Etat ».

Au passif, cette évolution est localisée au niveau des postes suivants : « Engagements à moyen et long termes envers l'étranger, Comptes courants en monnaie nationale et billets en circulation ».

Il sied de relever que l'application des recommandations formulées par les auditeurs externes de la Banque en 2004 a conduit à la révision de certains postes du bilan de l'exercice 2003, permettant ainsi la comparaison avec les données de l'exercice 2004.

ACTIF

Avoirs à vue et à court terme en monnaies étrangères

De 34.313 millions de CDF en 2003, les avoirs en monnaies étrangères se sont élevés à 110.276 millions au 31 décembre 2004, correspondant à un accroissement de 75.962 millions. Cette progression résulte pour l'essentiel de l'accroissement des avoirs à court terme dont les comptes correspondants placements à la suite des crédits reçus de la Banque Mondiale et du FMI.

	Au 31 décembre 2003 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)
Avoirs à vue (A)	10.697,0	15.463,0
Correspondants ordinaires	8.902,0	13.417,0
Caisse M.E.	1.795,0	2.046,0
Avoirs à court terme (B)	23.616,0	94.813,0
TOTAL (A + B)	34.313,0	110.276,0

Accords Internationaux

Ce poste enregistre les souscriptions de la République Démocratique du Congo au capital du FMI et ses avoirs en droits de tirage. D'un total de 3.254,0 millions de CDF au 31 décembre 2003, le solde de ce compte s'est chiffré à 2.813,3 millions de CDF une année après, soit une diminution 440,7 millions de CDF. Cette contraction est la conséquence des paiements des commissions trimestrielles sur les allocations cumulatives nettes et des intérêts semestriels sur la FRPC ainsi que des ajustements liés aux variations de cours de change.

	Au 31 décembre 2003 (en millions CDF)	Au 31 décembre 2004 (en millions CDF)
Avoirs en DTS	2.961,0	2.447,0
Souscription quote-part	293,0	366,3
	3.254,0	2.813,3

Créances sur le Trésor public

Les créances de la Banque Centrale sur le Trésor public, qui avaient atteint 29.835,0 millions de CDF à fin décembre 2003, se sont chiffrées à 100.288 millions au 31 décembre 2004, soit une hausse de 70.453 millions.

Créances sur le secteur privé

Au 31 décembre 2004, les créances sur le secteur privé ont connu une légère hausse, se chiffrant à 4.144 millions de CDF contre 4.129,5 millions à fin décembre 2003. Cette évolution est due essentiellement à l'augmentation des opérations de réescompte des effets privés et des avances au personnel de la Banque Centrale.

	Au 31 décembre 2003 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)
- Avances en comptes aux banques agréées	972,0	403,0
- Effets de commerce réescomptés	2.064,2	2.600,0
- Crédit au secteur privé	717,2	718,0
- Avances au personnel de la Banque	376,1	423,0
	4.129,5	4.144,0

Débiteurs divers et comptes transitoires de l'actif.

Après les corrections effectuées en 2004, le solde de ce compte, qui était de 2.620,0 millions de CDF en 2003, s'est établi à 104.857,0 millions au 31 décembre, soit une variation de 102.237 millions. Cette évolution résulte des ajustements des contre-valeurs des avoirs et engagements de la Banque exprimés en devises à la suite des changements des cours de change.

Il importe de noter qu'en application des recommandations de l'Audit Externe, cette rubrique n'intègre plus le déficit d'exploitation net de la Banque Centrale, car il participe à la détermination des fonds propres.

	Au 31 décembre 2003 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)
- Débiteurs divers	912,0	1.441,0
- Comptes transitoires de l'actif	636,0	747,0
- Valeur à récupérer	20,0	864,0
- Comptes d'ajustement	-	100.014,0
- Charges à répartir et dépenses à régulariser	1,0	1,0
- Comptes de liaison	1.051,0	1.790,0
	2.620,0	104.857,0

Portefeuille

D'une année à l'autre, le solde du compte Portefeuille s'est inscrit en hausse de 3,0 millions de CDF, atteignant 17,0 millions à fin décembre 2004 contre 14,0 millions au 31 décembre 2003.

Immobilisations

A la demande de la Banque Centrale, les firmes spécialisées ont procédé à l'expertise d'évaluation de ses immobilisations. Les résultats de ces travaux ont donné lieu à une réévaluation des immobilisations et à la pratique des amortissements conformément aux normes internationalement admises.

A la suite de cette opération, la valeur nette des immobilisations est passée de 4.067,0 millions de CDF au 31 décembre 2003 à 42.157,0 millions une année après, soit une augmentation de 38.090,0 millions.

Il sied de relever qu'en dehors de l'expertise - évaluation, la variation constatée procède également des acquisitions réalisées en 2004 et des amortissements s'y rapportant.

PASSIF

Billets et pièces en circulation

La valeur des billets et pièces en circulation hors Banque Centrale résulte de la différence entre les émissions monétaires et l'encaisse en monnaie nationale détenue par la Banque Centrale.

Au 31 décembre 2004, le solde du compte Billets et Pièces en circulation a augmenté de 39.957,0 millions de CDF, portant le total à 105.891,0 millions contre 65.934,0 millions en 2003.

Cette évolution fait suite essentiellement à la hausse des émissions de la Banque Centrale du Congo au terme de la période sous analyse.

	Au 31 décembre 2003 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)
- Emissions	68.170,0	112.156,0
- Encaisse en MN	- 2.236,0	- 6.265,0
	65.934,0	105.891,0

Engagements à vue et à court terme en monnaies étrangères

D'une valeur de 84.243,0 millions de CDF en 2003, l'encours des engagements à vue et à court terme en monnaies étrangères est passé à 100.150 millions à fin 2004, soit un accroissement de 15.907,0 millions de CDF. Ce dernier est expliqué essentiellement par la variation des engagements à court terme en monnaies étrangères et en DTS.

Comptes Courants du Trésor

Les comptes courants du Trésor ont atteint 112.123,0 millions de CDF au terme de l'année 2004 contre 24.084,0 millions une année plus tôt, correspondant à une augmentation de 88.039,0 millions de CDF.

L'évolution de ce compte est tributaire de l'augmentation en 2004 des fonds de contreparties constitués pour l'essentiel des ressources PPTE, post réunification et BAD – PARER.

	Au 31 décembre 2003 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)
- Comptes directs du Trésor	23.755	111.438
- Comptes des pouvoirs publics	329	685
- Autres opérations du Gouvernement	-	-
	24.084	112.123

Comptes Courants des organismes et entreprises Publics et semi-publics

Évalué à 88,0 millions de CDF à fin décembre 2003, le solde des comptes inscrits sous cette rubrique s'est accru de 140,0 millions, totalisant 228,0 millions de CDF au 31 décembre 2004.

Deux comptes expliquent essentiellement cette évolution, à savoir les organismes d'exploitation des services publics et régies ainsi que les institutions financières régionales.

Comptes Courants des banques agréées

Au 31 décembre 2004, les avoirs en comptes courants des banques agréées se sont élevés à 6.412,0 millions de CDF contre 2.071,0 millions, soit une augmentation de 4.341,0 millions, consécutive à l'évolution des comptes « Banques Agréées Comptes Ordinaires » et « Banques agréées comptes de réserve indisponible ».

Autres comptes courants

Ce compte enregistre les dépôts des organismes internationaux privés autres que les banques, les dépôts des banques étrangères et des institutions financières internationales. Le solde de ce compte est passé d'une année à l'autre de 3.302,2 millions de CDF à 13.093,2 millions, soit une augmentation de 10,0 millions de CDF due à la variation des avoirs de non résidents.

	Au 31 décembre 2003 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)
- Institutions internationales	14,1	20,4
- Secteur privé	3.288,1	13.072,8
	3.302,2	13.093,2

Créditeurs divers et comptes transitoires du passif

Après avoir totalisé 10.567,4 millions de CDF à fin 2003, cette rubrique a affiché un solde de 4.222,8 millions une année après, soit une baisse de 6.304,6 millions. L'assainissement des comptes de liaison effectué au cours de l'exercice sous analyse explique en grande partie cette évolution.

	Au 31 décembre 2003 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)
- Créditeurs divers	1.270,8	588,8
- Comptes transitoires du Passif	1.690,6	945,0
- Arriérés dus	940,7	694,0
- Compte de liaison	6.574,4	2.032,0
- Emissions démonétisées	90,9	3,0
	10.567,4	4.262,8

Engagements à moyen et long termes envers l'étranger

D'un total de 593.673,0 millions de CDF au 31 décembre 2003, le solde du Compte Engagements à moyen et long termes envers l'étranger s'est accru de 194.329,0 millions, atteignant 788.002,0 millions de CDF à fin 2004.

L'accroissement ainsi observé s'explique par le décaissement du prêt relatif à la « Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance » octroyé par

le FMI et l'évolution des intérêts et commissions à payer non échus à la clôture de l'exercice 2004.

Fonds de réserve et d'amortissement

Après avoir atteint 4.975 millions de CDF au 31 décembre 2003, les fonds de réserve et d'amortissement se sont chiffrés à 167 millions une année après, soit un fléchissement de CDF 4.808 millions, dû aux corrections effectuées à la suite d'une mauvaise imputation en 2003.

II. COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2004

L'année 2004 s'est clôturée une fois de plus par une perte chiffrée à CDF 11.626 millions, résultant des recettes de 36.411 millions et des dépenses de 48.237 millions.

Crédit

L'examen des ressources de la BCC en 2004 montre que les profits divers sur exercices antérieurs ainsi que les redevances et Commissions ont constitué les principales postes des recettes de la Banque Centrale. Les deux rubriques ont représenté respectivement 55,1 % et 19,0 % du total contre 79,1 % et 3,5 % une année avant.

Tableau VI. Recettes d'exploitation

RECETTES	Au 31 décembre 2003		Au 31 décembre 2004	
	En millions de CDF	En %	En millions de CDF	En %
Interventions sur le marché	648	1,0	1.242	3,4
Opérations en comptes courants	2.282	3,6	4.796	13,2
dont intérêt sur compte du Trésor	2.184	3,5	-	-
Redevances et Commissions	2.218	3,5	6.916	19,0
Amendes et pénalités	161	0,3	21	-
Recettes diverses	5.696	9,0	3.388	9,3
Profits sur exercices antérieurs	49.966	79,1	20.048	55,1
	63.155,0	100	36.411	100

Débit

Après avoir totalisé 35.428 millions de CDF en 2003, les charges d'exploitation de la BCC se sont élevées à 65.741 millions une année après, soit une augmentation

de 30.313 millions de CDF. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des dotations aux amortissements.

Tableau VII. Charges d'exploitation

CHARGES	Au 31 décembre 2003		AU 31 décembre 2004	
	En millions de CDF	Part en %	En millions de CDF	Part en %
Frais du personnel	8.750,0	24,7	12.244	18,6
Frais d'administration et de surveillance	5.819,1	16,4	5.477	8,3
Frais généraux	3.396,6	9,5	7.001	10,7
Frais relatifs aux signes monétaires	5.214,0	14,7	4.442	6,8
Frais financiers	4.819,3	13,6	4.082	6,2
Dotations aux amortissements	6.317	17,8	20.048	30,5
Pertes sur exercices antérieurs	1.112	3,0	12.447	18,9
	35.428	100	65.741	100

Source : Banque Centrale du Congo.

CHAPITRE IV

LE BILAN ET LE COMPTE DES PERTES ET PROFITS POUR L'EXERCICE 2005

I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

Au terme de l'exercice 2005, le total bilantaire de la Banque Centrale s'est chiffré à 611.030 millions de CDF contre 734.626 millions à fin décembre 2004, soit une baisse de 123.596 millions. Cette évolution est essentiellement imputable, au niveau de l'actif, à la diminution des rubriques « avoirs en DTS, avoirs à vue et à court terme en monnaies étrangères, débiteurs divers et comptes transitoires de l'actif ».

Au passif, la variation des rubriques « Comptes courants en monnaie nationale, engagements à vue et à court terme en monnaies étrangères » explique en partie cette évolution.

ACTIF

Avoirs à vue et à court terme en monnaies étrangères

Après avoir atteint 110.276,0 millions de CDF en 2004, les avoirs en monnaies étrangères se sont contractés à 72.293,0 millions au 31 décembre 2005, soit une diminution de 37.983,0 millions de CDF. L'évolution ainsi constatée est la conséquence de la baisse des « avoirs à court terme » principalement le compte « correspondant placement ».

	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2005 (en millions de CDF)
Avoirs à vue (A)	15.463,0	26.174,0
Correspondants ordinaires	13.417,0	23.685,0
Caisse M.E.	2.046,0	2.489,0
Avoirs à court terme (B)	94.813,0	46.119,0
TOTAL (A + B)	110.276,0	72.293,0

Accords Internationaux

La souscription de la République Démocratique du Congo au capital du FMI et ses avoirs en droits de tirage sont passés de 2.813,3 millions de CDF au 31 décembre 2004 à 927,4 millions une année après, soit une diminution de CDF 1.885,9 millions. Ce fléchissement s'explique principalement par le transfert de

la contre-valeur en euro de 26,7 millions de DTS auprès de la BRI ainsi que des paiements des commissions trimestrielles sur les allocations cumulatives nettes, des intérêts semestriels sur la FRPC et des ajustements effectués suite aux variations de cours de change.

	Au 31 décembre 2004 (en millions CDF)	Au 31 décembre 2005 (en millions CDF)
Avoirs en DTS	2.447,0	598,9
Souscription quote-part	366,3	328,5
	2.813,3	927,4

Créances sur le Trésor public

Après avoir atteint 100.288,0 millions de CDF au 31 décembre 2004, les créances de la Banque Centrale sur le Trésor public se sont établies à 94.243,0 millions au 31 décembre 2005, soit une baisse de 6.045 millions de CDF. Cette légère diminution est la conséquence de l'incorporation du solde des comptes de fonds de contrepartie en recettes et de la régularisation des suspens sur base des titres appropriés en dépenses.

Créances sur le secteur privé

Les créances sur le secteur privé ont accusé une baisse de 764,0 millions de CDF. Elles sont chiffrées à 3.381 millions contre 4.145 millions à fin décembre 2004. Le transfert en hors bilan des soldes du compte « crédit à l'économie » ainsi que les raccourcissements des maturités des prêts à court terme au niveau de l'ancien guichet de réescompte intervenue au cours de cet exercice expliquent cette baisse.

	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2005 (en millions de CDF)
- Avances en comptes aux banques agréées	403,0	2.978,0
- Effets de commerce réescomptés	2.600,0	-
- Crédit au secteur privé	718,0	-
- Avances au personnel de la Banque	424,0	403,0
	4.145,0	3.381,0

Débiteurs divers et comptes transitoires de l'actif.

Le solde du compte débiteurs divers et comptes transitoires de l'actif a totalisé CDF 63.652,3 millions, après avoir atteint 104.857,0 millions une année plus tôt, soit une contraction de 41.204,7 millions de CDF, induite principalement par la baisse de la rubrique « Différence de conversion nette »

	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2005 (en millions de CDF)
- Débiteurs divers	1.441,0	1.860,0
- Comptes transitoires de l'actif	747,0	2.300,5
- Valeur à récupérer	864,0	1.001,0
- Comptes d'ajustement	100.014,0	51.346,0
- Charges à répartir et dépenses à régulariser	1,0	6.034,0
- Comptes de liaison	1.790,0	1.111,3
	104.857,0	63.652,3

Portefeuille

A fin décembre 2005, le solde du compte Portefeuille a baissé de 2,0 millions de CDF, passant de 17,0 millions à 15,0 millions de CDF une année après.

Immobilisations

La valeur nette des immobilisations est passée de 46.224 millions de CDF au 31 décembre 2004 à 49.833 millions à fin décembre 2005, correspondant à une augmentation de 3.609 millions de CDF.

L'accroissement constaté fait suite à la réévaluation des acquisitions effectuées au cours de cet exercice et des amortissements s'y rapportant.

PASSIF

Billets et pièces en circulation

Au 31 décembre 2005, la valeur des billets et pièces en circulation hors Banque Centrale (émissions monétaires déduites des encaisses validées) s'est accrue de 17.902 millions de CDF, totalisant 123.793 millions contre 105.891 millions de CDF en 2004.

	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2005 (en millions de CDF)
- Emissions	112.156,0	136.515,0
- Encaisse en MN	- 6.265,0	- 12.722,0
	105.891,0	123.793,0

Engagements à vue et à court terme en monnaies étrangères

D'une année à l'autre, la valeur de l'encours des engagements à vue et à court terme en monnaies étrangères est passée de 100.150,0 millions de CDF en 2004 à 83.462 millions à fin 2005, soit une diminution de 16.688 millions de CDF. Cette évolution procède des ajustements consécutifs aux fluctuations des cours de change et des opérations effectuées au cours de l'exercice.

Comptes Courants du Trésor

D'un total de 112.123 millions de CDF à fin décembre 2004, les comptes courants du Trésor ont atteint 55.297 millions, correspondant à une baisse de 56.826 millions de CDF, essentiellement expliquée par les dépôts du Trésor constitués des fonds PPTE.

	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2005 (en millions de CDF)
- Comptes directs du Trésor	111.438	54.592
- Comptes des pouvoirs publics	685	700
- Autres opérations du Gouvernement	-	5
	<u>112.123</u>	<u>55.297</u>

Comptes Courants des organismes et entreprises publics et semi-publics

A fin décembre 2005, le solde des comptes courants des organismes et entreprises publics et semi-publics a totalisé 131,0 millions de CDF, après avoir atteint 228 millions une année auparavant, soit une diminution de 97,0 millions de CDF.

	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2005 (en millions de CDF)
- Organismes et entreprises publics et semi-publics	228	131

Comptes Courants des banques agréées

Les avoirs en comptes courants des banques créatrices de monnaie se sont accrus de 4.601 millions de CDF, s'élevant à 11.013,0 millions contre 6.412,0 millions de CDF une année avant. Cette hausse est expliquée principalement par l'augmentation de l'encours au titre de « souscription des BTR ».

Autres comptes courants

Ce compte est constitué des dépôts des organismes internationaux privés autres que les banques, des dépôts des banques étrangères et des institutions financières internationales. D'une année à l'autre, le solde de ce compte est passé de 13,0 millions de CDF à 2,0 millions, soit une baisse de 11 millions de CDF due à la variation des avoirs de non résidents.

	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2005 (en millions de CDF)
- Institutions internationales	-	-
- Secteur privé	13,0	2,0
	13,0	2,0

Créditeurs divers et comptes transitoires du passif

Au 31 décembre 2005, les comptes « Créditeurs divers et comptes transitoires du passif » ont affiché un solde de CDF 8.591 millions contre 4.219 millions à fin décembre 2004.

	Au 31 décembre 2004 (en millions de CDF)	Au 31 décembre 2005 (en millions de CDF)
- Créditeurs divers	142,0	6.168,0
- Comptes transitoires du Passif	945,0	764,0
- Arriérés dus	694,0	619,0
- Compte de liaison	2.032,0	704,0
- Emissions démonétisées	-	-
- Valeurs à payer à C/T	406,0	336,0
	4.219,0	8.591,0

Engagements à moyen et long termes envers l'étranger

A fin 2005, le solde du compte « Engagements à moyen et long termes envers l'étranger » s'est chiffré à 723.095,0 millions de CDF contre 788.002,0 millions une année auparavant, soit une baisse de 64.907 millions de CDF. Cette évolution résulte pour l'essentiel de la contraction des ajustements des comptes FMI n°1 et 2, du décaissement sur le prêt au titre de la FRPC et de l'enregistrement des commissions non échues à la clôture de l'exercice à fin 2005.

Fonds de réserve et d'amortissement

Les fonds de réserve et d'amortissement ont totalisé 2.219,0 millions de CDF au 31 décembre 2005 contre 4.336 millions de CDF à fin 2004.

II. COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2005

A l'instar de l'année 2004, le Compte des Pertes et Profits pour l'exercice 2005 s'est clôturé par une perte de 14.027 millions de CDF. Les produits se sont élevés à 38.890 millions de CDF contre des charges atteignant 52.917 millions.

Crédit

Les produits de la BCC en 2005 sont constitués pour l'essentiel des intérêts (33 %), des redevances et commissions (21 %), des recettes diverses (21 %) ainsi que des subventions du Trésor (11 %).

Tableau VIII. Recettes d'exploitation

Recettes	Au 31 décembre 2004		Au 31 décembre 2005	
	en millions de CDF	en %	en millions de CDF	en %
Interventions sur le marché	1.242	3	2.932	8
Opérations en comptes courants	4.796	13	12.957	33
dont intérêt sur compte du Trésor	-	-	-	-
Redevances et Commissions	6.916	19	8.065	21
Amendes et pénalités	21	-	141	0
Recettes diverses	3.388	10	8.261	21
Profits sur exercices antérieurs	20.048	55	2.328	6
Subvention d'équilibre reçue	-		4.206	11
TOTAL	36.411	100	38.890	100

Source : Banque Centrale du Congo.

Débit

A la clôture de l'exercice 2005, les charges d'exploitation de la BCC se sont établies à 52.917 millions de CDF contre 48.237 millions une année plus tôt, soit une hausse de 4.680 millions de CDF. Cet accroissement résulte principalement de l'évolution des frais financiers, des frais de gestion ainsi que des frais relatifs aux signes monétaires.

Tableau IX. Charges d'exploitation

Charges	Au 31 décembre 2004		AU 31 décembre 2005	
	en millions de CDF	en %	en millions de CDF	en %
Frais du personnel	12.244	25	12.892	24
Frais d'administration et de surveillance	5.477	11	9.371	18
Frais généraux	7.001	15	8.245	16
Frais relatifs aux signes monétaires	4.442	9	4.514	8
Frais financiers	4.082	9	8.418	16
Dotations aux amortissements	2.044	4	6.449	12
Pertes sur exercices antérieurs	12.947	27	3.028	6
TOTAL	48.237	100	52.917	100

Source : Banque Centrale du Congo.

CHAPITRE V

LES CADRES DIRIGEANTS DE LA BANQUE EN 2005

I. HAUTE DIRECTION

- Gouverneur J-C. MASANGU MULONGO
- Vice-Gouverneur Nestor DIAMBWANA

II. CABINET DU GOUVERNEUR

- Directeur de Cabinet J-M. KASONGO MWAMBA

- Conseillers
MAWAKANI SAMBA
KABAMBI wa ILUNGA
KAYEMBE wa KAYEMBE
YAV KAT MUTSHAIL

- Chargés de Mission
MUNGANGA GADIMBA
BIGOSHI MUSIMWA

III. COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Nico MOBATA TANTU
- Deny NKUVU
- André FOKO TOMENA

IV. DIRECTIONS ET ORGANES DU SIEGE

1. Direction du Crédit et des Marchés Financiers

- Titulaire WEMBI LOANGO
- Adjoint MUDIAY MPINGA

2. Direction de la Trésorerie

- Titulaire FIKIRI ALIMASI
- Adjoint PALUKU NDUSHIRE

3. Direction des Comptes Courants en Monnaie Nationale et Fonds Publics

Titulaire	KAZAD DISAMB IRUNG
Adjoints :	
- chargé des Comptes Courants en MN	ASSAMBWA BOITA
- chargé des Fonds Publics	MUSA GALU

4. Direction de la Supervision des Intermédiaires Financiers

Titulaire	KATALIKO VIRANGA
Adjoints :	
- chargé du Contrôle sur Pièces	N'SA ELONGO
- chargé du Contrôle sur Place	KALUBI KAYEMBE
- chargé de la Micro-finance	LEBUGHE NKOBAFILI

5. Direction des Services Etrangers

Titulaire	EKETEBI MOYIDIBA DJOLI
Adjoints :	
- chargé d'appui aux opérations	BOPE MISHAMIEM
- chargé de la Réglementation et du Suivi des Opérations de change	MWANA ABUYABA

6. Direction des Ressources Humaines

Titulaire	KASONGO MWAMBA Albert
Adjoints :	
- chargé de la gestion du personnel	KAHAMBWA SALIMA
- chargé de la formation	BATETELE BOLEKI LINKA

7. Direction de la Comptabilité et du Contrôle Budgétaire

Titulaire	MUDERHWA IGULU
Adjoints :	
- chargé de la Comptabilité	SHABANI ANIFA
- chargé du Budget	MUTOMBO MWANA NYEMBO

8. Direction de l'Administration Générale

Titulaire TEMBO dia MASSAMBA

Adjoints :

- chargé du Secrétariat Général MBELU MAPUNDA
- chargé des Questions Juridiques GENE VUNGBO
- chargé des Services Généraux TSHILIATA THAHWA

9. Direction des Etudes

Titulaire NGONGA NZINGA

Adjoint KIWEWA MALUNDA ma BONZU

10. Direction de l'Informatique et de la Recherche Opérationnelle

Titulaire à pourvoir

Adjoints :

- chargé du Développement et de la Maintenance LUSAMBA NTUMBA
- chargé de l'Infrastructure KAZEGE CIZUNGU

11. Audit Interne

Titulaire ELONGO ONGONA

Adjoints :

- chargé de l'Audit Opérationnel MWIKIZA MBONEKUBE
- chargé de l'Audit Financier et de Conformité MANZONGO LIKENZA

12. Sous-Direction de la Sécurité

Titulaire BELONGO BOOTO

13. Secrétariat d'Appui à la Coordination Provinciale

Titulaire MUBIALA HONDA

14. Centre Hospitalier

- Coordonnateur CHIRISHUNGU MUKULU

V. HOTEL DES MONNAIES

1. Direction Générale

Titulaire LUWENYEMA LULE

2. Direction Technique

Titulaire KATHY MBAYA

Adjoints ;

- chargé de la Production des Billets
de Banque

NGALI TSHITEMPA

- chargé de la Production des
Documents de Sécurité

NGONGO NGOY BOSADI

- chargé de la Maintenance

MBANGU KASALUMUNA

- chargé du Contrôle et Sécurité

KASHWANTALE BUGALE

3. Direction Commerciale

Titulaire BOLIPOMBO MBOMBO

Adjoint IPANGA MUNENGE

4. Direction Administrative et Financière

Titulaire IMIDY PENE MALEMBA

Adjoint TSHIZUBU NGOYI

VI. DIRECTIONS PROVINCIALES

1. Direction Provinciale de Lubumbashi

Titulaire KALEJ N'KAND

Adjoint MFUTA MBUYI TSHIMANGA

2. Direction Provinciale de Mbuji- Mayi

Titulaire MUSANGU LUFULUABO

Adjoint MAWAKA LUBEMBO

3. Direction Provinciale de Kananga

Titulaire KAYEMBE TSHITUPA

Adjoint INKOKO ISA LOKOMBE

4. Direction Provinciale de Matadi

Titulaire	MABAKU KINSUMUNA
Adjoint	MULONGO KIBAWA

5. Direction Provinciale de Bandundu

Titulaire	MUSHAGALUSA GWA MBIRIBINDI
Adjoint	EBENGO NZOLENGE

6. Direction Provinciale de Mbandaka

Titulaire	MOEBA MAZONGO ENYOLO
Adjoint	KALONGA NTABALA

7. Direction Provinciale de Kisangani

Titulaire	BUAMULUNGU KASESULA
Adjoint	AFUNDI MONENE

8. Direction Provinciale de Bukavu

Titulaire	BONDOMBE ASSANGO
Adjoint	MUBALAMA MUKUZO

9. Direction Provinciale de Goma

Titulaire	LUTETE LUKANDA
Adjoint	LENGWE BIN KAUMBA

10. Direction Provinciale de Kindu

Titulaire	BOLENGE BOPONDE
Adjoint	FAIZI AUNI

VII. AGENCES AUTONOMES**1. Agence de Kasumbalesa**

Chef d'Agence	MUGANZA BEYA
---------------	--------------

2. Agence de Boma

Chef d'Agence	MANANGA ma TSHIAMA
---------------	--------------------

3. Agence d'Ilebo

Chef d'Agence	KABULUKU KAFUNKI
---------------	------------------

4. Agence de Tshikapa

Chef d'Agence

MUTELA MUNGA

5. Agence de Kikwit

Chef d'Agence

à pourvoir

6. Agence de Kamina

Chef d'Agence

ILUNGA KIZWA

**LISTE DES BANQUES CREATRICES
DE MONNAIE ET DES INSTITUTIONS
FINANCIERES NON BANCAIRES**

A. BANQUES CREATRICES DE MONNAIE

1. *Afriland First Bank Congo Démocratique (First Bank CD)*
Siège : Kinshasa
2. *Banque Commerciale du Congo (B.C.D.C.)*
Siège : Kinshasa
Succursales ou agences : Kinshasa, Bukavu, Buta, Butembo, Gemena, Goma, Isiro, Kalemie, Kindu, Kisangani, Lubumbashi, Kananga, Matadi, Mbuji-Mayi, Bunia, Beni, Gbadolite, Kalima, Uvira, Kongolo et Bumba.
3. *Banque Congolaise*
Siège : Kinshasa
4. *Banque Internationale de Crédit (B.I.C.)*
Siège : Kinshasa
Succursales ou agences : Butembo, Matadi et Muanda.
5. *Banque Internationale pour l'Afrique au Congo (B.I.A.C.)*
Siège : Kinshasa
Succursale : Lubumbashi.
6. *Banque Privée du Congo (B.P.C.)*
Siège : Goma/Nord - Kivu
7. *Citi Group (C.G.)*
Siège : Kinshasa
8. *Procrédit Bank Congo*
Siège : Kinshasa
9. *Raw Bank*
Siège : Kinshasa
10. *Stanbic Bank (S.B.C.)*
Siège : Kinshasa
11. *Trust Merchant Bank (T.M.B.)*
Siège : Lubumbashi

B. INSTITUTIONS FINANCIERES NON BANCAIRES

1. *Caisse d'Action Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Inkisi (CAMEC INKISI/COOPEC)*
2. *Caisse d'Action Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Mbanza-Ngungu (CAMEC MBANZA NGUNGU/COOPEC)*

3. *Caisse d'Epargne et de Crédit Kimbanguiste (CECKI)*
Siège : Kinshasa
Succursale : Bas-Congo
4. *Caisse Générale d'Epargne du Congo (CADECO)*
Siège : Kinshasa

Succursales : *Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Mbuji-Mayi, Bukavu, Mbandaka, Kikwit, Kananga et Matadi.*

Agences : *Kinshasa, Kalemie, Kolwezi, Likasi, Bunia, Isiro, Yangambi, Gandajika, Butembo, Goma, Kindu, Gemena, Bumba, Boma, Tshela, Mbanza-Ngungu, Inongo, Lodja, Mweka, Mwene-Ditu, Kamina, Muanda, Bandundu, Kabinda, Ilebo, Tshikapa, Boende, Aketi, Kikwit, Kipushi, Kasongo, Uvira, Gbadolite, Idiofa, Nioki, Kongolo, Luozi, Masi-Manimba, Luiza, Tshimbulu, Kasumbalesa, Kwilu-Ngongo, Kimpese, Bolobo, Mushie, Tshilenge, Luputa, Mapangu, Banga, Luebo, Mulundu, Miabi et Lusambo.*
5. *Coopérative d'Epargne et de Crédit Entraide pour le Développement Economique (COOPEC EDE)*
6. *Coopérative d'Epargne et de Crédit « Amitié Salutiste » (COOPECAS)*
Siège : Kinshasa
7. *Coopérative d'Epargne et de Crédit de Nyawera (COOPEC NYAWERA)*
8. *Coopérative d'Epargne et de Crédit Logos – Rhéma (COOPEC LOR)*
Siège : Kinshasa
9. *Coopérative d'Epargne et de Crédit BOLINGO (COOPEC BOLINGO)*
10. *Coopérative d'Epargne et de Crédit Congolais pour la Reconstruction (COOPEC CR)*
11. *Coopérative d'Epargne et de Crédit d'Appui au Développement (COOPECAD)*
Siège : Kinshasa
12. *Coopérative d'Epargne et de Crédit de l'Association des Chauffeurs du Congo (COOPEC/ACCO)*
Siège : Kinshasa
13. *Coopérative d'Epargne et de Crédit de l'Union pour le Développement Intégral de Pay – Kingandu (COOPEC UDIPAK)*
Siège : Bandundu

14. *Coopérative d'Epargne et de Crédit des Mamans Maraîchères de Kinshasa (COOPEC MAKIN)*
Siège : Kinshasa
15. *Coopérative d'Epargne et de Crédit du Mouvement des Ouvriers Chrétiens du Congo (COOPEC MOCC)*
Siège : Kinshasa
16. *Coopérative d'Epargne et de Crédit IMARA (COOPEC IMARA)*
17. *Coopérative d'Epargne et de Crédit Molende (COOPEC MOLENDE)*
Siège : Kinshasa
18. *Coopérative d'Epargne et de Crédit PILOTE (COOPEC PILOTE)*
19. *Coopérative d'Epargne et de Crédit pour la Promotion des Investissements (COOPECI)*
Siège : Kinshasa
Succursales : Bas-Congo, Bandundu, Katanga
20. *Coopérative d'Epargne et de Crédit pour le Développement du Kasai Occidental (COOPEC DEKOC)*
21. *Coopérative d'Epargne et de Crédit Scolaire (COOPEC'S)*
22. *Coopérative d'Epargne, de Crédit et d'Investissement des PME (CECI/PME)*
Siège : Kinshasa
23. *Coopérative d'Epargne, de Crédit et de Développement Economique et Social (COOPEC'S)*
Siège : Kinshasa
Succursales : Bas-Congo
24. *Coopérative Financière et de Développement Socio-Economique de Butembo (COODEFI)*
25. *Coopérative Financière la Cruche (COOPEC – LA CRUCHE)*
Siège : Nord-Kivu
26. *Fonds de Promotion de l'Industrie (F.P.I.)*
Siège : Kinshasa.
Succursales ou agences : Lubumbashi et Matadi
27. *Institut National de Sécurité Sociale (I.N.S.S.)*
Siège : Kinshasa
Agences : Kinshasa, Mbandaka, Kisangani, Kananga, Lubumbashi, Bukavu, Goma, Mbuji-Mayi, Matadi, Kikwit et Boma.

28. *Mutuelle d'épargne et de Crédit Bomoko (COOPEC BOMOKO)*
Siège : Kinshasa
29. *Mutuelle d'Epargne et de Crédit BOSANGANI (MEC BOSANGANI)*
30. *Mutuelle d'Epargne et de Crédit de GOMA (MECREGO/COOPEC)*
31. *Mutuelle d'Epargne et de Crédit de KATINDO (MECRE-KATINDO COOPEC)*
32. *Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Kinshasa (MECREKIN/COOPEC)*
33. *Mutuelle d'Epargne et de Crédit de VIRUNGA (MECRE-VIRUNGA)*
Siège : Nord-Kivu
34. *Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Femmes de Mbandaka (MUCREMB/COOPEC)*
35. *Mutuelle de Crédit et d'Epargne des Femmes de Kikwit (MUCREFEKI/COOPEC)*
Siège : Bandundu
36. *Mutuelle des Femmes Sages de Kin (MUFESAKIN/COOPEC)*
Siège : Kinshasa
37. *Office Congolais des Postes et Télécommunications (OCPT)*
38. *Société Coopérative d'Epargne et de Crédit Orientale (COOPEC SOCECO)*
39. *Société Coopérative de Crédit et d'Epargne de Petites et Moyennes Entreprises (SOCREPE)*
Siège : Kinshasa
Succursale : Bas-Congo
40. *Société Financière de Développement (SOFIDE)*
Siège : Kinshasa
Succursales ou agences : Goma, Kisangani, Lubumbashi et Kananga.
41. *Société Nationale d'Assurances (SONAS)*
Siège : Kinshasa
Succursales ou agences : Kinshasa, Kananga, Lubumbashi, Bukavu, Kisangani, Mbandaka, Goma, Mbuji-Mayi, Matadi, Kikwit et Boma.

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

A. Organismes nationaux

BCC	Banque Centrale du Congo
BEDEPE	Bureau d'Encouragement au Développement des Petites Entreprises
CADECO	Caisse Générale d'Epargne du Congo
CESCN	Commission des Etudes Statistiques et des Comptes Nationaux
C.F.M.K.	Chemins de Fer Matadi-Kinshasa
C.F.U.	Office des Chemins de Fer des Uélé
C.M.D.C.	Compagnie Maritime du Congo
D.G.I.	Direction Générale des Impôts
D.G.R.A.D.	Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et des Participations
GECAMINES	Générale des Carrières et des Mines du Congo
I.N.S.	Institut National de la Statistique
I.N.S.S.	Institut National de Sécurité Sociale
I.R.E.S.	Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Kinshasa
KIMIN	KILO-MOTO Mining International
MIBA	Société Minière de Bakwanga
OFIDA	Office des Douanes et Accises
OGEDEP	Office de Gestion de la Dette Publique
OKIMO	Office de mines d'Or de KILO MOTO
ONATRA	Office National des Transports du Congo
O.N.D.E.	Office National de Développement d'Elevage
OPEC	Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises
O.C.C.	Office Congolais de Contrôle
O.N.C.	Office National du Café
REGIDESO	Régie de Distribution d'Eau
SIDERNA	Sidérurgie Nationale de Maluku

SINELAC	Société Internationale d'Electricité des Etats des Grands Lacs
S.N.C.C.	Société Nationale des Chemins de Fer Congolais
SNEL	Société Nationale d'Electricité
SODIMICO	Société de Développement Industriel et Minier du Congo
SOFIDE	Société Financière de Développement
SONAS	Société Nationale d'Assurance
SOMINKI	Société Minière du Kivu
SOTRAC	Société de Transports Congolais
SOCIR	Société Congo-Italienne de Raffinage
TMK	Transports et Messageries du Kivu
ZEP	Zone d'Echange Préférentiel

B. Organismes internationaux

A.I.D.	Association Internationale pour le Développement
B.A.D.	Banque Africaine de Développement
B.E.A.C.	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
B.E.I.	Banque Européenne d'Investissement
B.I.R.D.	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
C.C.E.A.C	Chambre de Compensation des Etats de l'Afrique Centrale
U.E.	Union Européenne
C.E.P.G.L.	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
COMESA	Common Market of the East and South Africa
F.E.D.	Fonds Européen de Développement
F.M.I.	Fonds Monétaire International
O.C.D.E.	Organisation de Coopération et de Développement Economique
O.I.C.	Organisation Internationale du Café
O.M.C.	Organisation Mondiale du Commerce

O.NU.DI	Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel
O.N.U.	Organisation des Nations-Unies
P.N.U.D.	Programme des Nations-Unies pour le Développement
S.A.D.C.	Communauté de Développement de l'Afrique Australe
U.E.B.L.	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
U.S.A.I.D.	United States Agency for International Development

